



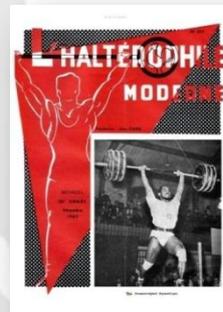
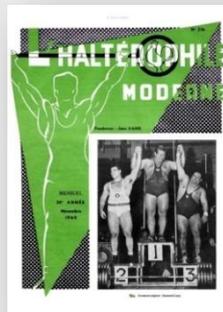
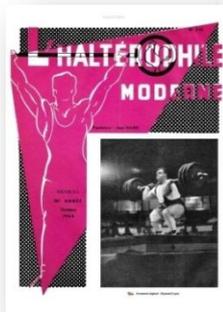
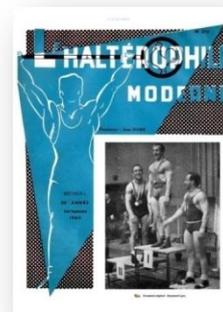
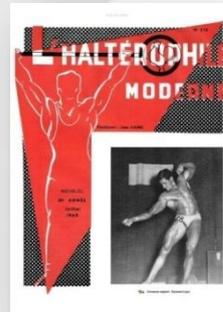
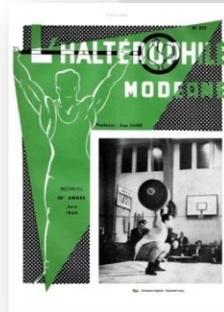
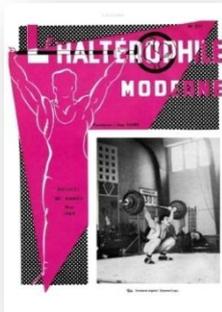
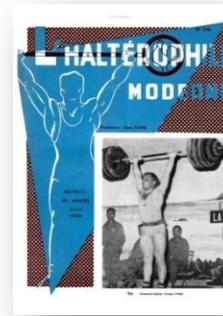
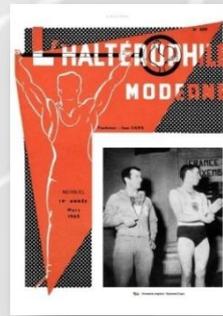
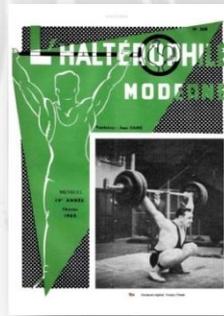
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1965



Sommaire H.M. 1965

Haltérophile Moderne n° 207 (01-1965)

- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Zdrasila »
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement Juniors 1964
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement Seniors 1964

Haltérophile Moderne n° 208 (02-1965)

- Classement Général du Prix Interrégional 1965
- Meilleures Performances Françaises 1964
- Article (Julien Duchesne) « De Rome à Tokyo »
- Article (Georges Lambert) « Réunion de Sélection - Compte-rendu et Résultats »
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional Seniors 1965
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional Juniors 1965

Haltérophile Moderne n° 209 (03-1965)

- Classement Général du Prix Fédéral 1965
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Bulgarie Juniors - Compte-rendu et Résultats »
- Résultats techniques du Match France "c".-Luxembourg 1965
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé de Zdrasila »
- Article (Georges Lambert) « Le Prix Interrégional 1965 »
- Article (Georges Lambert) « Réflexions après les Jeux de Tokyo »
- Article (Julien Duchesne) « De Rome à Tokyo » (suite)

Haltérophile Moderne n° 210 (04-1965)

- Classement Général du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France 1965
- Article (André Rolet) « Les Finales du Prix Fédéral 1965 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (René Duverger) « Le Match France "C"-Luxembourg 1965 »
- Article (Georges Lambert) « L'enseignement de l'haltérophilie au débutant »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France "B"-Espagne - Compte-rendu et Résultats »
- Liste des Records de France homologués au 31 Mars 1965
- Statuts de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Haltérophile Moderne n° 211 (05-1965)

- Article (Georges Lambert) « Les Finales du Critérium National Haltérophile 1965 - Compte-rendu et Résultats »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 1965
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1965 - Compte-rendu »

- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Juniors 1965
- Article (Georges Lambert) « Voyage à l'Île de la Réunion »
- Statuts de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste (suite)

Haltérophile Moderne n° 212 (06-1965)

- Classement National du Critérium National Culturiste 1965
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1965
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1965 - Compte-rendu » (suite)
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Culturiste 1965
- Article (Georges Lambert) « Le Match France "B"-Suisse - Compte-rendu et Résultats »

Haltérophile Moderne n° 213 (07-1965)

- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1965
- Article (André Rolet) « Le Championnat de France Culturiste 1965 »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Allemagne 1965 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats d'Europe 1965 - Compte-rendu et Résultats »

Haltérophile Moderne n° 214 (08-09-1965)

- Article (Georges Lambert) « Les Championnats d'Europe 1965 - Compte-rendu » (suite)
- Résultats techniques des Championnats et Coupe de France Militaires d'Haltérophilie 1965

Haltérophile Moderne n° 215 (10-1965)

- Article (Georges Lambert) « Tests de Sélection en vue du Championnat du Monde »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Italie Juniors - Compte-rendu et Résultats »

Haltérophile Moderne n° 216 (11-1965)

- Classement National du Premier Pas Culturiste 1965-66
- Classement National du Prix des Débutants 1965-66
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en fente »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1965 - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 217 (12-1965)

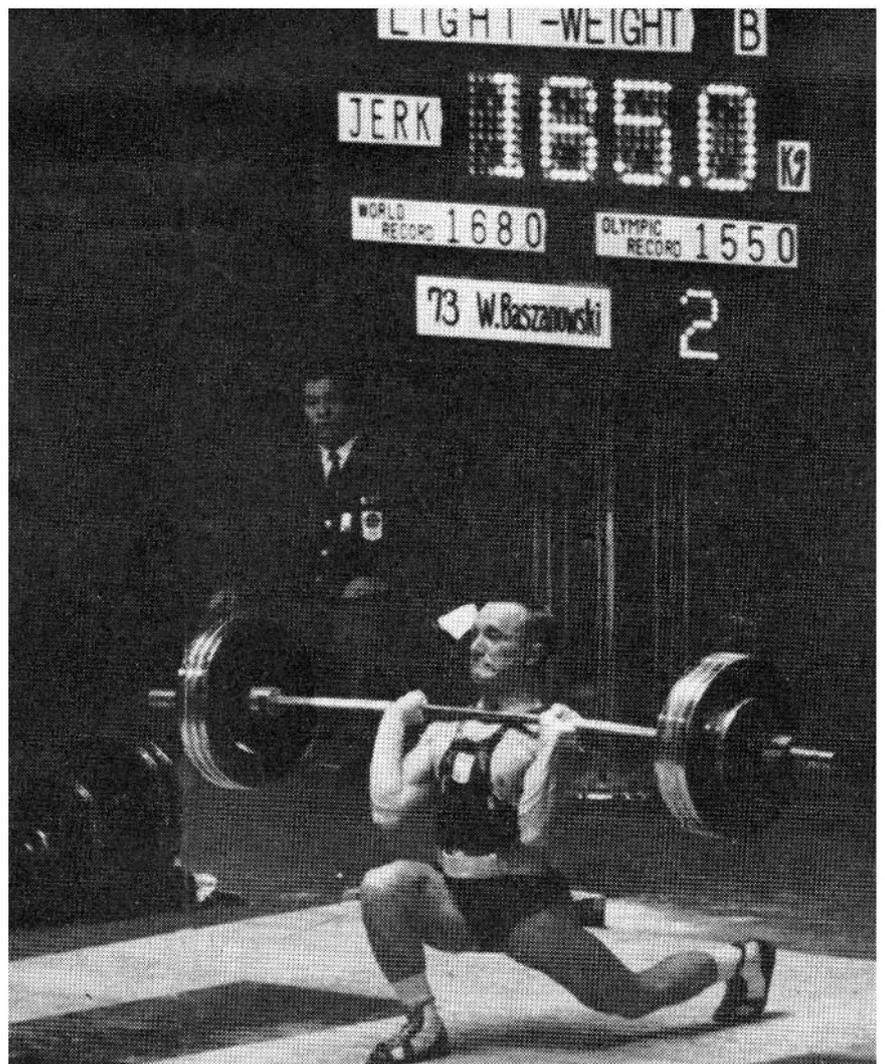
- Classement National du Prix des Débutants 1965-66
- Classement Général du Prix d'Encouragement 1965-66
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1965 - Compte-rendu et Résultats » (suite)
- Article (Georges Lambert) « Le Gala International Haltérophile - Compte-rendu et Résultats »
- Classement Général du Prix d'Encouragement 1965 (fin)

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
19^e ANNÉE
Janvier
1965



HALTÉROPHILES ! CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Emile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Extraits du Procès-verbal de la Commission de P.O. du 10 Décembre 1964.....	3
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 17 Décembre 1964.....	3
Règlement du Critérium National Culturiste.....	4
Règlement du Premier Pas Haltérophile.....	5
Calendrier des Stages 1965.....	5
Projet de Plan d'action 1965 à 1968.....	6
L'arraché de Zdravila par G. Lambert.....	8
Ce que vous devez savoir.....	9
Les Finales du Prix d'Encouragement par G. Lambert.....	11
et Résultats Techniques.....	10 et 11
Ma technique et ma méthode d'Entraînement du Jeté en fente, par Baszanowski.....	12
Impressions sur les athlètes soviétiques par M. Spivak.....	14
Nos joies, nos peines.....	14
Retenez cette date : 31 Janvier.....	14
Dans nos Comités Régionaux.....	15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Notre page de couverture :

**Baszanowski (Pologne),
Champion Olympique 1964,
Catégorie : Poids Légers.**

Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris



Partie

Officielle

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL de la COMMISSION de PRÉPARATION OLYMPIQUE du 10 Décembre 1964

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, André Rolet, Georges Lambert.

MATCHES INTER-NATIONS. - L'Allemagne a demandé un changement de date pour les rencontres Juniors et Seniors qui doivent avoir lieu à Paris. Il lui sera proposé le 22 Mai 1965.

La Fédération Roumaine a fixé aux 8 et 9 Mai 1965 le match France-Roumanie, à Bucarest. Cette date est acceptée.

D'autre part, l'invitation pour le Championnat d'Europe, qui aura lieu à Sofia du 7 au 14 Juin 1965 est parvenue à la F.F.H.C.

CONSEILLERS TECHNIQUES. - La Commission prend connaissance

- des lettres du Secrétariat d'État demandant l'avis motivé de la F.F.H.C. concernant la nomination de Rolf Maier aux fonctions de Conseiller Technique de l'Académie d'Amiens et confirmant la nomination de Marcel Paterni comme Conseiller Technique de l'Académie de Paris, depuis le 15 Novembre 1964 ;
- des comptes rendus d'activités des Conseillers Techniques Herbaux et Gerber.

TENUES SPORTIVES. - Lettre de M. M. Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique, préconisant une tenue générale et décente pour les athlètes et dirigeants français.

SÉLECTION DES 16 ET 17 JANVIER 1965. - Cette sélection aura lieu au Gymnase St-Lambert, 8, rue St-Lambert, à Paris.

Il est donné connaissance de la liste des athlètes qui ont accepté d'y participer.

PLAN D'ACTION 1965-1968. - A la demande du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, la Commission de Préparation Olympique a entrepris l'étude d'un plan d'action portant, d'une part, sur le recrutement et, d'autre part, sur la préparation de l'élite.

Les conclusions de cette étude seront soumises au Bureau Fédéral, au cours de sa prochaine réunion.

Le Secrétaire,
André ROLET.

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu du 27 Avril au 10 Mai 1965 (en raison du Championnat d'Europe) la finale étant fixée au 29 Mai.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU

du 17 Décembre 1964

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, F. Fiolle, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Morin, Van-deputte.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion, le Président fait observer que c'est par erreur qu'il a suggéré que les candidats aux fonctions d'arbitre international 1^{er} et 2^{ème} catégories pourraient subir les épreuves de l'examen au cours des Championnats de France Juniors et Seniors. En effet, le règlement prévoit que les arbitres pour ces Championnats doivent être tirés au sort. Les examens ne pourront donc avoir lieu qu'à l'occasion d'autres compétitions.

Sous réserve de cette observation, le procès-verbal est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.535 - Cercle Sportif et Culturel de l'École Militaire d'Infanterie de Montpellier.
- ✓ No 3.536 - Club Athlétique des Fontaines, à Toulouse.
- ✓ N° 3.537 - Club Athlétique Chatellaonnais.
- ✓ N° 3.538 - Union Sportive Provençale de Manosque.
- ✓ N° 3.539 - Etoile des Bornettes.
- ✓ N° 3.540 - Omni Sport Club Quarantais.

L'affiliation définitive de ce dernier Club n'interviendra qu'après règlement de la cotisation fédérale.

HOMOLOGATION DE RECORD. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 116 k par Jean-Claude Houin, le 6 Décembre 1964, à Toul. Arbitres : MM. Hally, Cunin, Poisot (ancien record 115 k par S. Lefèvre).

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 10 Décembre, qui n'appelle aucune observation particulière.

QUESTIONNAIRE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS. - Le Président rappelle qu'une lettre a été adressée à la F.F.H.C. et aux autres fédérations olympiques par M. Marceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique, qui se préoccupe de trouver les éléments qui représenteront la France aux Jeux de 1968. Mais M. Crespin ajoute que « ce ne peut être notre objectif majeur ». Il est à son sens primordial de tenter, dans l'immédiat, d'élargir le nombre de pratiquants pour asseoir la base de recrutement de l'élite. C'est pourquoi, dès à présent et de façon précise, il lui paraît absolument nécessaire de connaître les besoins à prévoir.

Le Délégué Général souhaite donc être informé du plan d'action de la F.F.H.C. pour les quatre années à venir et l'estimation du prix de sa mise en œuvre, année par année et par rubrique.

Un questionnaire nous est donc proposé « qui n'est pas limitatif, mais seulement indicatif ». Il est souhaitable, est-il ajouté, que nous allions au delà

et exprimions nos intentions, nos besoins et que nous en chiffrions le coût dans :

- ✓ nos buts : recrutement, sélections, compétitions internationales ;
- ✓ les moyens nécessaires : crédits P.O., matériel, personnel, stages.

Après cet exposé, le Président invite les Membres du Bureau qui ont tous reçu une copie du questionnaire, à faire connaître leurs propositions et suggestions.

La parole est donnée à M. J. Duchesne pour la lecture du projet qu'il a établi et dont le Président le félicite.

Après discussion de certains paragraphes dudit projet, il est donné connaissance :

- ✓ des propositions et suggestions de M. Morin
- ✓ de celles du Comité des Flandres
- ✓ et enfin du plan établi par la Commission de Préparation Olympique au cours de deux séances de travail.

Il est décidé d'établir un condensé de ces différentes études et de le transmettre ensuite au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

DÉPLACEMENT A L'ÎLE DE LA RÉUNION. - Le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du Comité de l'île de la Réunion qui propose que la Tournée de l'Équipe de France ait lieu fin Mars ou début Avril 1965.

Il a reçu également la visite de M. Pellegrin, Conseiller Technique du Comité, actuellement en congé en France et avec qui il règlera tous les détails du déplacement.

La date en est conditionnée par la réponse de la Fédération Bulgare à qui il avait été proposé un match pour le 28 Mars et qui n'a pas encore fait connaître ses intentions.

M. Duchesne suggère de proposer au Secrétariat de la Fédération Internationale une réunion du calendrier qui permettrait de régler la question des compétitions inter-nations, sans risque de concurrence ou de chevauchement.

SÉLECTION DES 16 ET 17 JUILLET 1965. - Une circulaire a été adressée à une soixantaine d'athlètes juniors et seniors pour les inviter à une sélection en vue des prochains matches inter-nations B, C et Juniors. La date limite du 10 Décembre avait été fixée pour la réception des réponses.

M. Lambert donne connaissance de la liste des athlètes qui ont envoyé leur acceptation, au total une quarantaine d'athlètes. Parmi ceux qui avaient été pressentis, certains se sont récusés pour des motifs divers ; certains autres n'ont pas répondu. Pour ces derniers, l'Entraîneur National souhaiterait qu'un rappel leur soit adressé. Le Bureau n'est pas de cet avis et décide, au contraire, qu'ils ne pourront disputer aucun match inter-nations au cours de la saison 1964-65.

Les détails de l'organisation de la sélection, qui aura lieu au Gymnase St-Lambert, 8, rue St-Lambert, à Paris, sont ensuite arrêtés :

Il est décidé que les catégories Coqs, Légers et Mi-Lourds seront inscrites au programme du Samedi après-midi, les autres au programme du Dimanche après-midi.

Il sera spécifié aux athlètes qui devront se présenter au poids de leur catégorie.

Officiels : Arbitre à la pesée : M. Roussaux ; Arbitres : MM. Fiolle, Bazire, Chariot et des arbitres de province choisis parmi les Membres du

Comité de Direction, présents pour la réunion à laquelle ils seront convoqués le 17 Janvier. Secrétaire de séances : M. Duchesne ; Délégué aux athlètes : M. Le Gall ; Speaker et sonorisation : M. Leveler ; Matériel : M. Guillier.

Prix des places : 5 Fr. et 3 Fr. sur présentation de la licence 1964-65.

CULTURE PHYSIQUE. - Lecture est donnée de la lettre de M. M. Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique à la lettre du Président de la F.F.H.C. l'informant des conclusions du Colloque de Mulhouse.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation d'arbitres régionaux. - Le Bureau homologue la nomination des Arbitres régionaux ci-après :

- M. Dupont (Comité des Flandres),
- M. Bousquet (Comité du Languedoc),
- M. Montferrini (Comité de Provence),
- M. Bozzi (Comité de Provence),
- M. Albertini (Comité de Provence).

Demandes de prêts de barres. - Le Président expose qu'étant donné le nombre de plus en plus grand de demandes de prêts de barres, il sera nécessaire que les Comités régionaux se livrent à une enquête approfondie sur la situation des Clubs avant de donner avis favorable. Il avait été décidé, à l'origine, que cette faveur serait limitée aux Clubs déshérités pour leur permettre de démarrer. Si cette mesure est étendue, nos stocks n'y suffiront pas alors que leur reconstitution ne peut être envisagée qu'au rythme des subventions gouvernementales.

Il est décidé d'écrire dans ce sens aux Comités régionaux.

Le Bureau donne ensuite son accord pour les demandes de prêts de barres ci-dessous :

- ✓ Collège d'Enseignement Technique Lagrange, à Villelongue-les-Monts ;
- ✓ Institut National des Sciences Appliquées de Villeurbanne ;
- ✓ Collège d'Enseignement Technique de Bischwiller.

Des renseignements complémentaires ont été demandés au Comité de Provence pour deux de ses Clubs qui sollicitent un prêt de barre.

Rencontres Internationales A.S.S.U. - M. Duchesne met le Bureau au courant de l'évolution des pourparlers en vue de la conclusion des matches France-Allemagne et France-Angleterre scolaires et universitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Secrétaire Général, Le Président,
André ROLET. Jean DAME.

Règlement du Critérium National Culturiste 1965

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 4 Avril 1965.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française munis de la licence de 1964-65 ayant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

- Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

Mouvements imposés

- Développé couché au banc horizontal.
- Développé derrière la nuque.
- Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque.
- Flexion des avant-bras sur les bras en barre.
- Épaulé et jeté à deux bras.
- Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlements des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

- 1) Départ avant le signal de l'arbitre.

- 2) Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé.
- 3) Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras.
- 4) Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

- 1) Départ avant le signal de l'arbitre.
- 2) Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé.
- 3) Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras.
- 4) Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

- 5) Départ avant le signal de l'arbitre.
- 6) Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes.
- 7) Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

- 1) Temps de départ par bascule en avant.
- 2) Temps d'arrêt au cours de la flexion.
- 3) Retrait exagéré du corps.

Épaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition

- 1) Mouvement : Développé derrière la nuque.
- 2) Mouvement : Épaulé et jeté à deux bras.
- 3) Mouvement : Développé couché.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
A. Développé derrière la nuque	35 k	40 k	45 k	50 k	55 k	60 k	65 k
B. Épaulé et jeté à deux bras	65	75	85	90	95	100	105
C. Développé couché	60 k	65 k	70 k	75 k	80 k	85 k	90 k
D. Flexion des avant-bras sur bras.....	30 k	32 k 500	35 k	37 k 500	40 k	42 k 500	45 k
E. Flexion sur les jambes	70 k	80 k	90 k	100 k	105 k	110 k	115 k
F. Saut sans élan	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

- 4) Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras.
- 5) Mouvement : Flexion sur les jambes.
- 6) Mouvement : Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque, Épaulé et Jeté à deux bras, Flexion des avant-bras sur les bras. Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché, Flexion sur les jambes. Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan. Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'ex æquo au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1° Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1964-65.

2° Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C., le 9 Avril 1965 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

**RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE
1965**

Cette épreuve est ouverte à tous les débutants licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même scolaire ou universitaire, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. La licence 1964-1965 est obligatoire.

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1965) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements

- Développé à deux bras :
- Épaulé et jeté à deux bras.

Avec classement aux points :

- 1 point par kilo pour le développé ;
- 2 points par kilo pour l'épaulé et jeté.

En cas d'ex æquo, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 28 mars 1965.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2^{me}), où ils devront parvenir le 31 mars au plus tard, en précisant la date de naissance des Juniors.

Un classement national Juniors et Seniors des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

Calendrier des Stages Haltérophiles 1965

Le calendrier ci-dessous des Stages d'Haltérophilie 1965 est actuellement soumis à l'approbation du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, qui peut y apporter quelques modifications.

Néanmoins, il est recommandé aux Comités régionaux et aux Clubs de signaler, dès qu'ils le pourront, les stages susceptibles d'intéresser certains de leurs athlètes ou entraîneurs. Pour les stages nationaux, s'adresser à la F.F.H.C. ; pour les stages régionaux aux Comités correspondants.

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
Stages Nationaux			
15 au 27 Février	Font Romeu ou Chamonix	Athlètes Internat.	10
8 au 13 Mars	Inst. National des Sports	Espoirs	15
24 au 28 Avril	Inst. National des Sports	Conseillers Techn.	10
3 au 8 Mai	Inst. National des Sports	Espoirs	15
24 au 29 Mai	Inst. National des Sports	Athlètes Internat. (Champ, d'Europe)	7
19 au 28 Juin	C.R.E.P.S. de Voiron	Espoirs	15
13 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Athlètes Internat. (Champ, du Monde)	7
20 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Universit	15
1 ^{er} au 6 Novembre	Inst. National des Sports	Format, des cadres	15
22 au 27 Novembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
13 au 18 Décembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
Stages Régionaux			
<i>Académie d'Aix-Marseille</i>			
15 au 20 Mars	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
5 au 10 Avril	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
11 au 16 Octobre	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
22 au 27 Novembre	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
<i>Académie de Lille</i>			
23 et 24 Janvier	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format, des cadres	20
27 et 28 Février	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format, des cadres	15
<i>Académie de Montpellier</i>			
10 et 11 Avril	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format, des cadres	15
26 Avril au 2 Mai	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format, des cadres	15
<i>Académie de Toulouse</i>			
14 au 19 Avril	C.R.E.P.S. de Toulouse	Espoirs	10

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL

**SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 JANVIER
à 14 heures
au GYMNASSE MUNICIPAL
6, Avenue de la Porte de Clichy, Paris**



**MATCH FRANCE C - LUXEMBOURG
DIMANCHE 21 FÉVRIER 1965
à Bar-le-Duc**

Projet de Plan d'Action

élaboré par la Fédération française Haltérophile et Culturiste pour
les années 1965, 1966, 1967 et 1968,
à la demande du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports

Une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a été adressée à la F.F.H.C. M. Marceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique, y expose qu'il se préoccupe de trouver les éléments qui nous représenteront aux Jeux de 1968.

Mais il ajoute que « ce ne peut être notre objectif majeur », il est à son sens primordial de tenter, dans l'immédiat, d'élargir le nombre de pratiquants pour asseoir la base de recrutement de notre élite. C'est pourquoi, dès à présent et de façon précise, il lui paraît absolument nécessaire de connaître les besoins à prévoir.

M. M. Crespin souhaitait donc être informé de notre plan d'action pour les quatre années à venir et demandait que nous estimions le prix de sa mise en œuvre année par année et par rubrique. Il nous proposait, en conséquence, un questionnaire « non limitatif, mais seulement indicatif », en souhaitant que nous allions au delà et exprimions nos intentions, nos besoins et que nous en chiffrions le coût dans :

- nos buts : recrutement, sélections, compétitions internationales ;
- les moyens nécessaires : crédits P.O., matériel, personnel, stages.

Voici le questionnaire du Secrétariat d'État et le plan établi par la Commission de Préparation Olympique, en collaboration avec le Bureau Fédéral :



QUESTIONNAIRE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

MOYENS :

A) Recrutement

— Pouvez-vous proposer un moyen propre à étendre le recrutement :

- ✓ en milieu non scolaire ;
- ✓ en milieu scolaire ;
- ✓ en milieu universitaire ;
- ✓ à amener le plus grand nombre de jeunes à la compétition.

— Y a-t-il des formules de compétitions qui vous paraissent devoir être essayées pour ouvrir l'intérêt des compétitions dans le but d'intéresser, de stimuler les jeunes ?

— Quels autres moyens pouvez-vous me proposer pour étendre votre sport et atteindre la masse.

B) Entraînement

Souhaitez-vous la reconduction du stage d'oxy

génation. Dans l'affirmative, le préférez-vous :

- ✓ dans les Alpes : Tignes, 2.000 m.
- ✓ dans les Pyrénées : Font Romeu, 1.800 m. 2.000 m.

A quelle période ?

De quels autres moyens d'entraînement souhaiteriez-vous être pourvu ?

C) Compétitions

Quel plan de compétitions internationales souhaitez-vous adopter pour les années 1965, 66, 67 et 68 ?

Quelles nations seraient plus précisément pour vous des tests de contrôle en cours de préparation (année, période).

Les rencontres tripartites et quadripartites semblent plus payantes. Pensez-vous en organiser ? Quelle est votre opinion ? Avez-vous des objections à formuler ?

D) Moyens matériels

a) En fonction de ce qui précède, voulez-vous chiffrer par année (ordre et grandeur) le budget nécessaire en :

- ✓ activités nationales ;
- ✓ activités internationales ;
- ✓ préparation olympique.

b) Chiffrez les autres moyens matériels qui vous seraient nécessaires :

- ✓ nature ;
- ✓ dépense prévue.

E) Moyens en personnel

Les personnels C.T.R. vous donnent-ils satisfaction ?

- ✓ sur le plan de l'animation ;
- ✓ sur le plan technique.

Avez-vous besoin de moyens accrus ?

- ✓ lesquels ?
- ✓ nombre :
- ✓ emploi prévu.

F) Les bourses d'études ont dépassé le stade expérimental. Quels autres moyens d'émulation proposeriez-vous éventuellement aux différents niveaux de recrutement et de l'entraînement ?



Plan F.F.H.C.

MOYENS :

A) Recrutement

Milieu non scolaire.

Parmi les moyens essentiels destinés à accroître le recrutement figure la nécessité de doter les Clubs d'installations décentes, afin d'encourager les jeunes à les fréquenter régulièrement et assidûment. La vétusté de nombreuses salles d'entraînement - à Paris notamment - l'insuffisance d'installations sanitaires, leur manque de propreté même, n'incitent guère les futurs pratiquants à y consacrer leurs loisirs.

Il faut donc prévoir :

- ✓ la construction de gymnases modernes, avec salles réservées à l'haltérophilie ;
- ✓ aide financière aux Clubs pour moderniser leurs installations ;
- ✓ matériel en quantité suffisante, tant haltérophile que culturiste.

D'autre part, les Clubs sont souvent dépourvus de moniteurs susceptibles de guider les débutants,

qui se lassent de travailler seuls, sans plan et sans conseils.

En conséquence, mise en place d'entraîneurs qualifiés, payés par l'État, le département ou la commune. Ces entraîneurs devraient être titulaires d'un diplôme d'État ou d'un des diplômes décernés par la F.F.H.C.

Milieu scolaire et milieu universitaire.

- ✓ Construction de gymnases dans tous les établissements ;
- ✓ Dans les lycées masculins et mixtes, petits gymnases réservés à la pratique de l'haltérophilie et des sports de combat ;
- ✓ Matériel haltérophile compris dans l'équipement normal des établissements. En attendant, intensification de l'effort entrepris pour doter les associations sportives des établissements d'enseignement du matériel permettant aux élèves de participer aux compétitions organisées par l'A.S.S.U., en accord avec la F.F.H.C.
- ✓ Obligation de l'haltérophilie dans les I.R.E.P.S., les C.R.E.P.S. et l'E.N.S.E.P.S.

avec épreuve aux examens de la maîtrise et du professorat, ce qui permettra d'avoir des enseignants qualifiés pour le milieu scolaire.

A titre transitoire, demander aux Directeurs départementaux de mettre à la disposition de l'Entraîneur National quelques professeurs ou maîtres pour suivre des stages d'haltérophilie, afin qu'eux-mêmes puissent instituer obligatoirement, dans chaque établissement, un centre haltérophile.

L'A.S.S.U. pourrait également organiser des stages de formation qui seraient placés sous la direction de l'Entraîneur National.

- ✓ Placer l'haltérophilie à sa place comme sport de base et sanctionner son importance dans les épreuves à option au baccalauréat (si celles-ci sont rétablies) ;
- ✓ Inscrire l'haltérophilie dans les sports à Option offerts à l'étudiant ;
- ✓ Mettre à la disposition des universitaires des salles, du matériel et un personnel qualifié ;
- ✓ Développer au maximum les compétitions A.S.S.U. : Brevets, Challenge du Nombre, Critérium National, Championnats d'Ac-

démie et de France. Compétitions A.S.S.U. pour les étudiants, mais à un niveau plus élevé (rencontres inter-académies, et rencontres internationales).

- ✓ Sur le plan général causeries : avec exposé sur le sport de la force, projection de films, explications des règlements avec exemples et anecdotes.

Armée.

Dans l'armée organisation, propagande, prospection du sport haltérophile, causeries, conférences, démonstrations, projection de films en collaboration avec l'officier responsable chargé des Sports.

- ✓ Du matériel haltérophile et culturiste dans toutes les casernes, à la disposition des militaires aux heures de repos et tous les soirs après la soupe ;
- ✓ Des moniteurs militaires spécialisés ;
- ✓ Des épreuves de propagande sur un seul mouvement, l'épaulé et jeté, à plusieurs niveaux Championnat de compagnie, de bataillon, de régiment, de région, de France ;
- ✓ Maintien du Championnat de France actuel sur les trois mouvements olympiques avec éliminatoires disputées dans les régions ;
- ✓ Récompenses sous forme de permissions.

Autres moyens destinés à faciliter la recrutement :

- ✓ Interdiction de pratiquer les poids et haltères sur la place publique ;
- ✓ Mettre l'haltérophilie à sa vraie place dans la hiérarchie des sports de base et des sports olympiques ;
- ✓ Davantage de publicité dans la presse et à l'O.R.T.F. ;

Compétitions propres à intéresser et stimuler les jeunes :

Instituer, dans tous les Comités régionaux, sous l'égide des Conseillers Techniques régionaux, dont la mise en place devrait être accélérée, des épreuves de masse sur un mouvement haltérophile naturel : l'épaulé et jeté.

Créer des épreuves inter-Académies auxquelles seraient conviés des athlètes de séries déterminées, ce qui multiplierait les confrontations propres à entretenir l'émulation et génératrices de progrès.

B) Entraînement.

- a) Stage d'oxygénation à Font Romeu pour les athlètes de classe internationale et nationale ;
- b) A partir de Janvier et jusqu'au Championnat du Monde, réunion périodique de tous les athlètes de classes internationale ;
- c) Un stage d'une semaine après les Championnats de France pour tous les finalistes juniors et seniors, au cours duquel l'Entraîneur national pourrait conseiller utilement les athlètes en fonction de ce qu'il aura observé au cours de ces Championnats ;
- d) Un stage de deux semaines avant le départ pour les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques ;
- e) Pour les autres séries, stages d'une semaine après chaque finale d'une épreuve fédérale ;
- f) Stage pendant les vacances pour les athlètes n'ayant pu participer aux autres stages par suite de leurs obligations professionnelles.

A noter que l'Institut National des Sports est actuellement le seul établissement possédant des installations correctes pour la pratique de l'haltérophilie. La F.F.H.C. a tenté d'organiser des stages dans des Centres régionaux, mais le travail y est

toujours effectué dans des conditions déplorables installations inexistantes, pas de plateau, de barres, etc. La fédération doit expédier du matériel ou en emprunter aux Clubs de la région. Nous souhaitons - et en particulier dans les régions où des Conseillers Techniques ont été mis en place - que des salles convenablement équipées soient peu à peu mises à notre disposition.

- g) Tournées de l'Entraîneur National dans les Comités régionaux.

C) Compétitions.

a) Nationales :

- ✓ Conserver les épreuves actuelles ;
- ✓ Ajouter un Championnat de France par équipes de Clubs ;
- ✓ Création de compétitions réservées aux athlètes de 1^{re} série : Matches de sélection pour équipes de France B et C. Organisation, par les Comités régionaux, de compétitions réunissant les 4 à 8 meilleurs athlètes d'une ou deux catégories. Remise de prix en nature aux trois meilleurs.

h) Internationales :

- ✓ Matches opposant les équipes de France A, B, C et juniors aux équipes correspondantes d'un même pays ;
- ✓ Réunions individuelles internationales en France ou à l'étranger.

(A signaler toutefois que ces Tournois individuels, dont l'intérêt a été démontré, sont assez difficiles à mettre sur pied, la Fédération Française étant l'une des rares Fédérations organisant des Tournois de ce genre ; de ce fait, nos internationaux ne bénéficient que d'un nombre très limité de ces compétitions qui opposent des athlètes de même valeur. Un crédit spécial pourrait être affecté aux Comités régionaux, afin qu'ils puissent organiser eux-mêmes de semblables compétitions.)

Programme des compétitions internationales.

1965

Équipe A : France-Canada.
France-Allemagne.
France-Roumanie.
France-Bulgarie.

Équipe B : France-Suisse ou France-Belgique.

Équipe C : France-Luxembourg.

Juniors : France-Bulgarie.
France-Allemagne.
Championnat d'Europe.
Championnat du Monde.

Un meeting international individuel.

1966

Équipe A : France-Pologne.
France-Allemagne.
France-Roumanie.
France-Finlande.
France-Bulgarie.

Équipe B : France-Belgique.
France-Espagne.

Équipe C : France-Luxembourg.
(Hébergement à l'I.N.S. des équipes invitées).
France-Hollande.

Juniors : 1 ou 2 matches.
Championnat d'Europe.
Championnat du Monde
Un meeting international.

La F.F.H.C. s'efforcera de grouper les matches pour constituer des rencontres tripartites ou quadripartites si les dates proposées sont conciliables avec le calendrier national et international des équipes adverses. A ce propos, la F.F.H.C. a émis le vœu que la Fédération Internationale organise chaque année une réunion des nations affiliées au cours de laquelle un calendrier serait établi, afin d'éviter la concurrence ou le chevauchement des différentes compétitions.

1967 et 1968. - Il est pratiquement impossible d'établir, dès à présent, un calendrier international pour ces deux années, étant donné l'évolution probable de la valeur des équipes aussi bien françaises qu'étrangères qui nécessitera sans doute le choix d'adversaires différents.

Programme général : Matches inter nations, Championnat d'Europe, Championnat du Monde et intensification des Tournois individuels sur invitations.

D) Moyens Matériels.

Ce chapitre a été reporté à la dernière page du plan.

E) Moyens en personnel.

Les Conseillers Techniques régionaux actuellement en place nous donnent entièrement satisfaction, mais leur nombre trop réduit - cinq actuellement - ne permet pas d'intensifier, comme il serait souhaitable, les efforts de recrutement et d'amélioration de la technique. Nous insistons donc pour que les nominations soient accélérées.

Lorsque la mise en place des Conseillers Techniques sera terminée, la nomination de nouveaux cadres à l'échelon supérieur sera peut-être nécessaire.

Prévoir, dans chaque Club, un aide-moniteur ou moniteur (ou plusieurs dans les Clubs à gros effectifs).

F) Émulation.

a) Essayer de faire de tous les athlètes de classe internationale sans situation bien assise des Conseillers Techniques valables. C'est-à-dire après nomination sur titre, les obliger à suivre des cours d'enseignement général, de pédagogie et de psychologie et leur faire préparer des diplômes d'État de spécialisation.

Ces cours ne nuiront en rien à leur préparation, mais leur apporteront, au contraire, un dérivatif, un nouveau centre d'intérêt, une occupation saine des heures non consacrées à l'entraînement ou à l'enseignement ;

b) Pour les athlètes de classe internationale ayant déjà une situation sociale solide, créer des bourses d'entraînement pour leur permettre de compenser les pertes de salaires dues aux stages et aux compétitions internationales.

c) Prévoir des indemnités compensatrices de perte de salaires pour des « espoirs » aux qualités naissantes qui ne peuvent participer à des stages de perfectionnement parce que, soutiens de famille, ils grèveraient lourdement le budget familial.

d) Étendre les dispositions de la loi créant les stages de promotion sociale. Les candidats de plus de 20 ans n'ont plus droit à des indemnités de salaire perdu lorsqu'ils participent à ces stages. Or, bien souvent, les haltérophiles âgés de 20 ans n'ont pas terminé leur carrière d'athlète et ont largement dépassé 25 ans lorsqu'ils envisagent de l'abandonner pour devenir éducateurs. C'est donc gêner leur accession aux cadres régionaux et fédéraux que de maintenir une limite d'âge qui les prive de compensations financières dont ils ont grand besoin.

Autres moyens d'émulation.

- a) Encouragement aux athlètes ayant le plus progressé au cours de chaque réunion périodique des athlètes internationaux (Voir Bb). Leur faire disputer une épreuve suivant la formule handicap. - Classement établi à chaque rencontre permettant d'établir un classement final avec récompense aux trois premiers.
- b) Aide financière beaucoup plus importante aux Comités régionaux pour leur permettre d'exercer leur activité dans des conditions décentes et de réaliser leur programme de compétitions régional et fédéral. Certains d'entre eux, qui possèdent de vastes territoires, sont dans l'impossibilité, faute de moyens financiers, de rassembler les athlètes pour les éliminatoires des épreuves fédérales. Ils en sont réduits à accepter les résultats que leur transmettent les Clubs isolés ou, dans le meilleur cas, d'autoriser des clubs pas trop éloignés les uns des autres, à se réunir pour faire concourir leurs engagés.

Il pourrait être prévu une subvention spéciale affectée à un Comité régional pour chaque création de Club qui aura prouvé sa vitalité et la continuité de ses efforts; pour chaque centaine supplémentaire de licences, en partant du chiffre actuel.

- c) Encouragement à chaque athlète améliorant le record de France du total olympique (juniors et seniors) en match international, Championnat d'Europe ou du Monde.
- d) Prévoir un classement des clubs en tenant compte des résultats obtenus dans toutes les compétitions de la F.F.H.C. de l'année. Prévoir une récompense concrète pour les plus méritants. Coefficient supérieur pour les juniors.

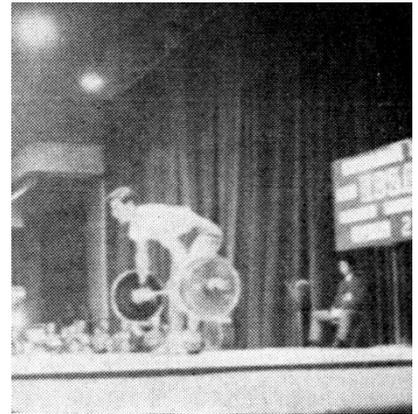
L'ARRACHÉ DE CHAMPION OLYMPIQUE.

Dépossédé depuis peu de son record du monde de l'épaulé-jeté, le Tchécoslovaque Zdrzila avait démontré un bel esprit de compétition au cours des Championnats du Monde précédents et surtout des Championnats d'Europe 1964. Tokyo lui aura permis d'affirmer ses grandes qualités dans les exercices de détente et de remporter le titre suprême de champion olympique en battant le Soviétique Kurentsov.

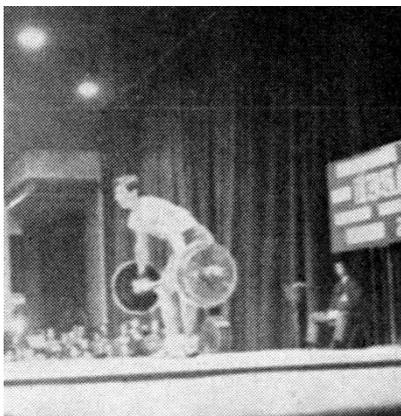
Avec son visage émacié d'ascète, sa taille nettement supérieure à celle de ses adversaires, sa poitrine plate et ses longs doigts d'artiste, Zdrzila est loin de présenter le portrait-type de l'haltérophile tel qu'on se l'imagine volontiers. Avec un tel gabarit d'athlète longiligne, ses performances apparaissent d'autant plus étonnantes : 135 k à l'arraché, 177 k 500 au jeté. Animé par une volonté de fer et doué d'une excellente détente, Zdrzila a su rétablir, par un travail de musculation approprié,



1



2



3



4



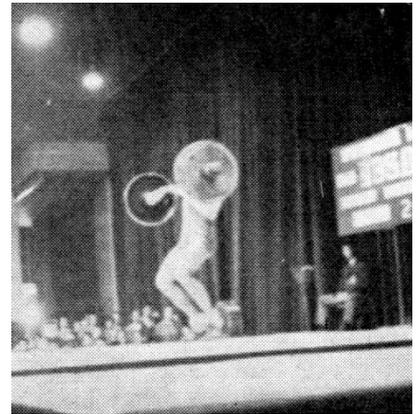
5



6



7



8

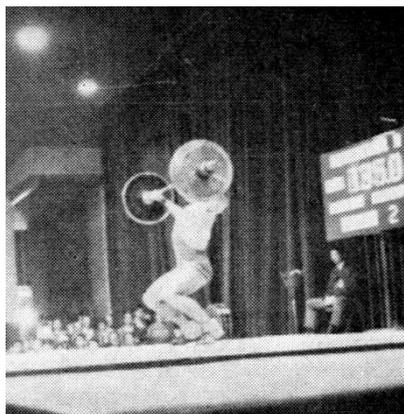
ZDRAZILA

POIDS MOYENS

l'équilibre entre ses qualités de force et de détente. De plus, ces qualités morales et physiques sont parfaitement exploitées grâce à un parfait contrôle de la technique la plus évoluée comme en témoignent les images de cet arraché à 135 k.

Ayant réussi à mettre tous les atouts dans son jeu, la réussite de Zdrasila apparaît donc comme un événement logique.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.



9



10



11

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

NOUVELLES FRANÇAISES

Championnat et Coupe Militaires d'Haltérophilie

Ces deux compétitions auront lieu à Lille le 23 Mai 1965.

Autorité chargée de l'organisation : 2° R.M.

Date-limite d'envoi des résultats régionaux : 23 Avril 1965, au Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports, Redoute de Gravelle, à Joinville- le-Pont (Seine).

CONGRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

tenu à Tokyo le 15 Octobre 1964

Composition du Bureau

A la suite des élections intervenues au cours du Congrès, le Bureau de la F.I.H.C. a été constitué comme suit :

Président :

M. Clarence JOHNSON (États-Unis).

Vice-présidents :

- M. A. BAKHTIAR (Iran).
- M. Jean DAME (France).
- M. A.M. GAISSA (Rép. Arabe Unie).
- M. Konstantia NAZAROV (U.R.S.S.).
- M. Bruno NYBERG (Finlande).
- M. J.C. SYJUCO (Philippines).

Secrétaire Général :

M. Oscar STATE (Gde-Bretagne).

Secrétaire Adjoint :

M. W.R. HOLLAND (Gde-Bretagne).

Membres :

- M. David ABRAHAM (Inde).
- M. R. de la CERDA (Mexique).
- M. P. GUENOV (Bulgarie).
- M. Léopold de LEON (Panama).
- M. S. NISHIKAWA (Japon).
- M. B. POULA (Tchécoslovaquie).
- M. G. SHODL (Autriche).
- M. Jean WITUCKI (Pologne).

Principales décisions

Bureau. - Le nombre des membres du Bureau est porté de 13 à 17.

Championnats d'Europe 1965. - Le Championnat d'Europe Haltérophile aura lieu du 7 au 13 Juin 1965, au Hall Universel de Sofia (Bulgarie). Le Championnat d'Europe Culturiste aura lieu le lendemain 14 Juin.

Championnats du Monde 1965. - Le Championnat du Monde Haltérophile 1965 a été fixé du 27 Octobre au 3 Novembre 1965 à Téhéran (Iran). Le Championnat du Monde Culturiste aura lieu le lendemain 4 Novembre.

Championnats du Monde et d'Europe 1966. - La Fédération Italienne ayant renoncé à leur organisation, la candidature de l'Allemagne de l'Est est acceptée.

Championnats du Monde 1967. - La Suède et l'Australie ont toutes deux posé leur candidature pour l'organisation de ces Championnats, mais en raison des conditions plus strictes causées par les nouvelles règles, l'attribution de la compétition est reportée à la décision du prochain Congrès.

Redevances. - La redevance pour les matches internationaux entre Clubs est abolie.

Division des haltérophiles en deux groupes aux Championnats du Monde et d'Europe. - Comme aux Jeux Olympiques, les athlètes de chaque catégorie seront divisés en deux groupes, l'un participant le matin, l'autre l'après-midi ou le soir. Cette règle ne sera toutefois appliquée que lorsqu'il y aura plus de 14 athlètes engagés dans une catégorie et au moins 6 athlètes par groupe.

Flexion des genoux. - La flexion des genoux après l'épaulé, sans exécution du jeté, sera déclarée non valable.

Records d'Europe. - Les records d'Europe seront officialisés, à partir du Championnat d'Europe 1965.

Choix des arbitres pour les Jeux Olympiques. - Sera effectué par les soins du Bureau de la F.I.H.C., mais la désignation par catégorie n'aura lieu que peu de temps avant les Jeux.

Réclamations auprès du Jury d'Appel. - Sont interdites.

Création d'une catégorie en Juniors. - La création d'une catégorie : Poids mouches Juniors (52 k) est acceptée.

Examens d'Arbitres Internationaux. - Les examens pour devenir arbitres 1^{re} catégorie pourront être organisés au cours de Championnats nationaux.

Développé à deux bras. - Sa suppression n'a pas été acceptée (7 voix pour).

Au 12^e paragraphe des mouvements incorrects, préciser : « Élévation des talons ou des doigts de pieds ».

Arraché à deux bras. - Dans ce mouvement, il sera autorisé un léger frôlement de la barre sur les cuisses, sans s'arrêter.

Le fait de toucher le plancher avec le postérieur rend le mouvement non valable.

Épaulé et Jeté à deux bras. - Un athlète peut corriger l'écartement des mains avant le jeté.

Les deux décisions prises en ce qui concerne l'arraché sont également valables pour l'épaulé et jeté.

Dans l'épaulé en flexion, la partie supérieure des bras ne doit pas toucher les genoux.

Position de la barre. - Placer la barre sur la poitrine avant le retournement des coudes sera considéré comme incorrect.

Création de catégories en seniors. - La création de la catégorie mouches et de la catégorie super-lourds en seniors n'est pas acceptée.

Pesée. - Dans les compétitions amicales, l'heure de la pesée pourra être décidée par consentement mutuel et non obligatoirement une heure avant la compétition, sauf pour l'athlète qui a l'intention d'effectuer une tentative de record mondial du total olympique. Dans ce cas, il devra être pesé une heure avant la compétition.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du monde Juniors

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 139 k 500 par Rygula (Pologne) le 26 Septembre 1964, à Felenia Gara ; 140 k. par Ozimek (Pologne) le 11 Novembre 1964, à Koszalin.

Arraché à deux bras : 135 k le 27 Juin 1964 à Bialystok et 137 k 500 par Ozimek (Pologne) le 21 Septembre 1964, à Chodakow.

Haltérophile Moderne n° 207 (01-1965)

Épaulé et Jeté à deux bras : 167 k 500 le 27 Juin 1964, à Bialystok, et 170 k par Ozimek (Pologne) le 21 Septembre 1964, à Chodakow.

Total Olympique : 132,500 - 135 - 167,500 = 435 k le 27 Juin 1964, à Bialystok, et 132,500 - 137,500 - 170 = 440 k. par Ozimek le 21 Septembre 1964, à Chodakow.

Nouveaux records du monde Seniors

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 147 k 500 par Kurinov (U.R.S.S.) le 24 Septembre 1964, à Vladivostok.

Total Olympique. - 140 - 130 - 175 = 445 k par Kurentsov (U.R.S.S.) le 27 Juin 1964, à Moscou.

147,500 - 135 - 165 = 447 k 500 par Kurinov (U.R.S.S.) le 24 Septembre 1964, à Vladivostok.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 166 k, et Total Olympique 165 - 140 - 182,500 = 487 k 500 par Liakh (U.R.S.S.) le 5 Octobre 1964 à Rostov-sur-le-Don.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 196 k ; Arraché à deux bras : 170 k 500 ; Développé à deux bras : 215 k 500 ; Total olympique : 195 - 170 - 205 = 570 k ; 195 - 170 - 210 = 575 k ; 195 - 170 - 215 = 580 k par Vlassov le 3 Août 1964, à Podolsk.

Autriche Juniors bat Suède Juniors 4-3

Poids Coqs. - Pittner (Autriche), 82,5 - 85 - 110 = 277 k 500 ; Gilissen (Suède), 80 - 80 - 100 = 260 k.

Poids Plumes. - Pichler (Autriche), 77,5 - 82,5 - 112,5 = 272 k 500 ; Euren (Suède), 80 - 77,5 - 100 = 257 k 500.

Poids Légers. - Dahlström (Suède), 92,5 - 97,5 - 127,5 = 317 k 500 = Alfons (Autriche), 95 - 95 - 125 = 315 k.

Poids Moyens. - Olsson (Suède), 102,5 - 100 - 130 = 332 k 500 ; Drexler (Autriche), 100 - 95 - 125 = 320 k.

Poids Mi-Lourds. - Litsch (Autriche), 105 - 112,5 - 145 = 362 k 500 ; Sundkvist (Suède), 107,5 - 105 - 135 = 347 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Tarkpea (Suède), 107,5 - 110 - 140 = 357 k 500 ; Decekal (Autriche), non classé.

Poids Lourds. - Terdina (Autriche), 135 - 130 - 150 = 415 k ; Johansson (Suède), 130 - 115 - 155 = 400 k.

Allemagne de l'Est Juniors bat Pologne Juniors 4-3 (Chodakow)

Poids Coqs. - Richter (Allemagne Est), 87,5 - 75 - 107,5 = 270 k.

Poids Plumes. - Hunger (Allemagne Est), 97,5 - 85 - 120 = 302 k 500.

Poids Légers. - Niedzwiedzki (Pologne), 105 - 110 - 155 = 370 k.

Poids Moyens. - Lehmann (Allemagne Est), 115 - 112,5 - 142,5 = 370 k.

Poids Mi-Lourds. - Rygula (Pologne), 125 - 117,5 - 150 = 392 k 500 ; Barguende (Allemagne Est), 120 - 112,5 - 140 = 372 k 500.

Poids Lourds Légers. - Ozimek (Pologne), 132,5 - 137,5 - 170 = 440 k ; Meyer (Allemagne Est), 120 - 127,5 - 162,5 = 410 k.

Poids Lourds. - Arnold (Allemagne Est), 145 - 122,5 - 170 = 437 k 500 ; Piatek (Pologne), 127,5 - 120 - 152,5 = 400 k.

Pologne Juniors bat Suède Juniors 7-0

Poids Coqs. - Borcynski (Pologne), 270 k ; Giliusson (Suède), 265 k.

Poids Plumes. - Ligocki (Pologne), 270 k ; Euren (Suède), 265 k.

Poids Légers. - Kucinski (Pologne), 345 k ; Dahlström (Suède), 317 k 500.

Poids Moyens. - Pankowski (Pologne), 367 k 500 ; Asp (Suède), 320 k.

Poids Mi-Lourds. - Ozimek (Pologne), 430 k.

Poids Lourds Légers. - Marchlewski (Pologne), 395 k.

Poids Lourds. - Piatek (Pologne), 427 k 500 ; Johansson (Suède), 400 k.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS 1964

Disputée le 5 Décembre 1964, au Gymnase Municipal - Rue Japy à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. GILBERT	56 k	J. St Augustin Bordeaux	55	60	75	190 k
2. MORINIÈRE	54 k 700	Club Athl. Choletais	57,500	55	70	182 k 500
3. MARTET	55 k 700	La Légère Méloinoise	50	52,500	75	177 k 500
Poids Plumes :						
1. BLANQUIE	58 k 400	A.S.P.T.T. Strasbourg	65	72,500	100	237 k 500
2. FREVILLE	58 k 700	A.S.P.T.T. Arras	70	67,500	95	232 k 500
3. LOISON	58 k 900	Union Haubourdoise	77,500	67,500	87,500	232 k 500
Poids Légers :						
1. MARGINER	65 k 600	A.S. Wonder Louviers	80	77,500	105	262 k 500
2. SCHNEIDER	61 k 700	Sté H. et C. Haguenuau	85	75	97,500	257 k 500
N. Cl. MORIN	-	Halt. Club Arlésien	(n'a pas participé - au-dessus du poids de la catégorie)			
Poids Moyens :						
1. GARCIA	71 k 500	Union Athlét. Tarbaise	95	87,500	120	302 k 500
2. BERNARD	73 k 700	Sté Gymnastique Angers	82,500	85	117,500	285 k
3. GUERLUS	74 k 300	Sté Athl. Montmartroise	95	75	110	280 k
4. GROSSO	74 k 800	Assoc. Sportive Monaco	85	85	110	280 k
Poids Mi-Lourds :						
1. CAZEAUX	80 k 600	C.C. St Médard Bordeaux	92,500	95	127,500	315 k
2. ROLLIN	76 k 200	La Légère Méloinoise	97,500	85	122,500	305 k
3. RACHEL	80 k 500	Stade Mun. Montrouge	95	87,500	112,500	295 k
4. SAINT-MARTORY	76 k 100	Cl. H. et C. Toulousain	95	85	110	290 k
Poids Lourds Légers :						
1. LAMOTHE	83 k 100	Sp. Club Navis Grenoble	87,500	85	110	282 k 500
2. POINSOT	87 k 900	Entente Chem. Chaumont	85	82,500	107,500	275 k
N. Cl. PIERRON	86 k 800	Club Athl. Rosendaël	80	0	-	-
Poids Lourds :						
1. FEUILLATEY	92 k 600	Omnium Sp. Stéphanois	90	90	122,500	302 k 500
2. LODIGEIOIS	93 k 900	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	80	75	107,500	262 k 500

**Tournoi International de Kirchberg
(Allemagne)**

Poids Coqs. - Stoyanov (Bulgarie), 92,5 - 90 - 110 = 292 k 500 ; Kucilek (Tchécoslovaquie), 90 - 82,5 - 115 = 287 k 500 = Richter (Allemagne Est), 85 - 72,5 - 102,5 = 260 k.

Poids Plumes. - Petkov (Bulgarie), 105 - 105 - 130 = 340 k. ; Block (Allemagne Est), 102,5 - 97,5 - 130 = 330 k ; Eret (Tchécoslovaquie), 95 - 85 - 120 = 300 k.

Poids Légers. - Yordanov (Bulgarie), 112,5 - 112,5 - 135 = 360 k ; Dittmer (Allemagne Est), 105 - 100 - 135 = 340 k. ; Zibyl (Tchécoslovaquie), 97,5 - 100 - 130 = 327 k 500.

Poids Moyens. - Babinsky (Tchécoslovaquie), 117,5 - 115 - 145 = 377 k 500 ; Kenderliev (Bulgarie), 125 - 100 - 147,5 = 372 k 500 ; Göthel (Allemagne Est), 117,5 - 100 - 130 = 347 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Stanislavov (Bulgarie), 115 - 120 - 152,5 = 387 k 500 ; Petrak (Tchécoslovaquie), 115 - 115 - 150 = 380 k.

Poids Lourds Légers. - Meyer (Allemagne Est), 120 - 127,5 - 162,5 = 410 k ; Hlavacek (Tchécoslovaquie), 135 - 120 - 155 = 410 k ; Usonov (Bulgarie), 135 - 105 - 145 = 385 k.

Poids Lourds. - Arnold (Allemagne Est), 160 - 130 - 170 = 460 k ; Asenov (Bulgarie), 145 - 125 -

165 = 435 k ; Lexa (Tchécoslovaquie), 140 - 117,5 - 155 = 412 k 500.

Championnat de Hollande Juniors

Poids Coqs. - J. Reyenhout, 62,5 - 55 - 72,5 = 190 k ; H. Moes, 55 - 55 - 75 = 185 k.

Poids Plumes. - A. de Bruin, 75 - 80 - 105 = 260 k ; H. Keiser, 77,5 - 77,5 - 97,5 = 252 k 500 ; J. Grosfeld, 70 - 70 - 90 = 230 k.

Poids Moyens. - D. Feas, 95 - 87,5 - 112,5 = 295 k ; H. Giesberts, 67,5 - 70 - 90 = 227 k 500 ; G. Veenstra, 75 - 60 - 87,5 = 222 k 500.

Poids Lourds Légers. - D. van Riet, 90 - 97,5 - 125 = 312 k 500.

Poids Lourds. - H. van Wissen, 70 - 70 - 100 = 240 k.

**Les Finales du Prix
d'Encouragement**

Première finale de la saison haltérophile 1964-65, le Prix d'Encouragement disputé les 5 et 6 Décembre 1964, au Gymnase Municipal Japy, à Paris, a surtout permis aux quelques dizaines de spectateurs sympathisants d'apprécier la qualité de nos athlètes juniors.

Ceux-ci ont, en effet, réalisé des performances très proches et parfois supérieures à celles de leurs aînés seniors. Les jeunes Garcia et Cazeaux, vainqueurs respectivement des catégories Poids Moyens et Poids Mi-Lourds, avec des totaux de 302 k 500 et 315 k, ont nettement dominé ces finales fédérales. Tous deux ont démontré d'excellentes qualités physiques qui devraient les amener rapidement à un bon classement aux Championnats de France Juniors.

Toujours avec les Juniors, nous avons eu l'agréable impression que le niveau technique d'ensemble s'améliore nettement comparativement à celui des années précédentes. Tous les artisans de cette progression et, en particulier les moniteurs de clubs et les conseillers techniques régionaux sont à féliciter pour leur excellent travail.

Chez les Seniors, le niveau d'ensemble est comparable à celui de l'année précédente et les catégories Poids Moyens et Lourds Légers nous offrent des compétitions très disputées.

Par ce prix d'Encouragement, l'occasion aura donc été offerte à une cinquantaine de jeunes athlètes d'extérioriser leurs qualités de compétiteurs et de passer dans les séries supérieures.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT SENIORS 1964

Disputée le 6 Décembre 1964, au Gymnase Municipal - Rue Japy à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. BARTHALOT	54 k 500	Sté Athlétique d'Engchien	60	70	85	215 k
2. FANECH	54 k 200	Halt. Club Compiégnois	65	62,500	85	212 k 500
3. NORBERT	55 k 400	Club Athl. Rosendaël	65	62,500	80	207 k 500
Poids Plumes :						
1. LEFEVRE	59 k 400	A.S. L. Bréguet-Toulouse	75	77,500	102,500	255 k
2. THOMAZO	59 k 900	Cercle E.P. St Nazaire	72,500	72,500	97,500	242 k 500
3. LEGUY	57 k 300	Sté Gymnastique Angers	72,500	70	97,500	240 k
Poids Légers :						
1. DOS SANTOS Guy	67 k 200	Omnium Sp. Stéphanois	85	87,500	110	282 k 500
2. CALLEWAERT	66 k 500	S.C. Tête de Cheval Loos	95	80	97,500	272 k 500
N. Cl. NIVAGGIOLI	66 k 800	Assoc. Athl. Ajaccienne	0	-	-	-
Poids Moyens :						
1. LETERTRE	72 k 900	Asnières Sports	82,500	92,500	117,500	292 k 500
2. FRANQUET	69 k 900	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	82,500	87,500	120	290k
3. GASTEL	69 k 200	U.S.M. Chaville-Vélizy	90	82,500	115	287 k 500
Poids Mi-Lourds :						
1. LIKAKIS	80 k 200	Omnium Sp. Stéphanois	90	92,500	127,500	310 k
2. GUILLON	80 k 500	Stade Auxerrois	87,500	92,500	120	300 k
N. Cl. ROSENBLATT	75 k 500	Sport Athl. Mulhouse	0	-	-	-
Poids Lourds Légers :						
1. CHAMBARD	85 k 100	U.S.M. Chaville-Vélizy	95	95	125	315 k
2. LACHENAL	88 k	Haltéro Club Lyonnais	102,500	90	122,500	315 k
3. LICHTER	85 k 700	Sport Athl. Mulhouse	85	85	110	280 k
Poids Lourds :						
1. DORNES	90 k 900	Cl. Athl. St Priest	97,500	92,500	125	315 k
2. DULOQUIN	102 k 600	Club Culturiste Reims	100	90	122,500	312 k 500
3. BOUSARD	125 k	Halt. Club Compiégnois	85	90	125	300 k

Au Congrès International des Entraîneurs et Arbitres

Ma technique et ma méthode d'entraînement du Jeté en fente

— par Waldemar BASZANOWSKI, Champion Olympique —



Tout au début, je voudrais expliquer et justifier les motifs qui m'ont persuadé de choisir le style du jeté en fente, au lieu de celui employé plus souvent et reconnu comme plus économique le style en flexion.

J'ai choisi ce style parce qu'il convenait mieux à certaines caractéristiques de mon anatomie : coupe musculaire pas trop grande, membres inférieurs très longs, grande mobilité des articulations, surtout aux genoux et aux hanches, ne convenaient pas au redressement du corps en cas du jeté de la barre au buste dans le style en flexion.

D'autre part, le bassin et les épaules bien musculaires me procurent une grande force disponible au moment du tiré de la barre vers le buste. C'est justement à cause de cela que je n'aime pas le style en flexion.

Je vais vous faire maintenant la description des principaux éléments de la technique du jeté employés par moi lors des derniers championnats du Monde. Je pense que la technique dont je veux parler ne s'éloigne pas trop de la technique habituelle des autres athlètes qui participent à cette grande compétition. Il n'y a rien de révélateur et les causes de mes bons résultats dans le jeté sont dues au changement de la méthode d'entraînement et à l'élimination des fautes. Néanmoins, j'essaierai de présenter en abrégé les éléments qui ont une importance essentielle dans le jeté de la barre.

Position - début.

Les pieds placés étroitement, l'espace entre les talons environ 3 cm, les doigts à l'extérieur. Les pieds avancés hors la ligne de la barre jusqu'à 2 cm. Prise au niveau des épaules, dos plat, un peu cambré, la ligne des épaules sort légèrement de la ligne de la barre.

Tiré de la barre.

Je commence par un redressement léger des jambes dans les articulations (genoux - hanches), le dos se cambre un peu plus. Le mouvement de la barre vers le haut, à la hauteur des deux tiers des cuisses s'effectue comme résultat d'un redressement du dos. Cependant il n'entraîne pas le redressement complet des jambes qui restent tout le temps légèrement fléchies.

Aussi bien dans cette phase que dans la précédente, les bras sont tendus et tirent fortement la barre en arrière. Comme résultat de cette action, les épaules dépassent la ligne de la barre. Cette position est nécessaire pour retenir le centre de gravité commun pour la barre et pour l'athlète, ce qui élimine automatiquement les moments inefficaces produits au cas où existent deux centres séparés. Le centre de gravité de l'ensemble (la barre et le corps) devrait être situé au niveau de l'articulation de la cheville. Pour que cette condition soit remplie, la barre doit glisser le plus près possible des tibias et des cuisses.

La dernière phase du tiré de la barre commence au moment où la barre passe au niveau des genoux. C'est alors que s'opère un redressement énergétique des jambes et du dos et le soulevé aux doigts.

Les genoux légèrement fléchis permettent d'employer la force maximale du tiré sur un chemin assez court. Il est important d'exécuter cette phase le plus vite possible. Il faut souligner qu'il est indispensable que les bras soient idéalement tendus aussi bien dans cette phase que dans la précédente. Les bras, à cause de leur force assez restreinte, ne jouent ici que le rôle des facteurs qui transmettent sur la barre la réaction effective des jambes et du corps. Leur rôle n'en est que passif. Les bras fléchis diminuent l'efficacité de cette réaction. Durant tout le tiré du plateau jusqu'au jeté, je réagis sur la barre avec la force maximale.

Flexion.

Je constate personnellement que la flexion est une phase principale du jeté et qui influe sur le résultat définitif. La flexion doit être exécutée si vite que l'athlète se trouve sous la barre avant qu'elle n'ait perdu sa vitesse et qu'elle soit retombée en bas. L'efficacité de la flexion doit être accompagnée d'un relâche énergétique du tiré au moment bien choisi d'autre part la dernière phase doit avoir un caractère impulsif. La flexion du corps et son entrée sous la barre s'effectue non seulement à cause du mouvement des bras qui tendent toujours à tirer la barre, mais aussi à cause de la force de gravitation.

Placement des pieds sur le plateau en position flexion-fente et la réception de la barre sur le buste doit avoir le caractère très décidé. La réception de la barre en position trop molle peut entraîner l'athlète à toucher le plateau du genou. L'année passée, j'ai apporté une attention toute spéciale au mouvement que je viens de mentionner et j'ai obtenu un résultat très satisfaisant, c'est-à-dire plusieurs fois 170 k qui, en comparaison avec mes 150 k obtenus auparavant, est un progrès inespéré.

Il est caractéristique que les doigts du pied en avancée en fente sont placés tout droits et non un peu à l'intérieur qu'on pratique maintenant. Par contre, le talon du pied en recul se dirige un peu à l'intérieur. Le placement des pieds s'accorde à peu près avec l'axe face-arrière du corps. Les détails mentionnés plus haut diminuent un peu la stabilité en flexion, mais, d'autre part, ils augmentent la force des jambes et du bassin.

Jeté de la barre du buste vers le haut.

Je tiens la barre au niveau des clavicules, le buste incliné en arrière, les bras un peu en avant, les poignets tendus. Les pieds écartés, les doigts à l'extérieur. Dans cette position, le centre de gravité passe par la colonne vertébrale, le bassin, les genoux et les chevilles. Le rôle des muscles des jambes s'est stabilisé. La position « barre-clavicules » apporte cet avantage qu'il facilite le maintien de la barre sur le buste qui lui sert d'appui solide. Dans la phase suivante du jeté de la barre, j'essaie de maintenir la position verticale du corps.

Le dernier moment digne d'être mentionné est le maintien de la barre en haut avec les bras tendus où les jambes prennent la position flexion-fente. C'est une position très difficile car le centre

de gravité étant en haut, l'équilibre devient moins sûr. Cette position me cause beaucoup d'ennuis. En analysant les films des championnats du monde, on aperçoit facilement que la barre maintenue dans les mains ne se trouve pas au-dessus des poignets, mais tend à être suspendue.

Après avoir exposé sa méthode d'entraînement, déjà développée par notre compatriote Gerber dans le N° d'Avril de « L'Haltérophile Moderne », Baszanowski termine ainsi :

En conclusion, je voudrais vous faire part d'une observation faite par moi au cours de l'entraînement. Souvent, ayant le bassin et les jambes trop chargées, je ressens un mal aigu dans l'articulation du genou de la jambe en recul. Dans ce cas, j'interromps l'exercice et je n'y reviens qu'après trois jours, quand le mal est passé. Après ce délai, je suis toujours capable de continuer mon entraînement au jeté.

D'autre part, il convient de remarquer que le style en fente est un style asymétrique qui conduit à certaines disproportions dans la force des muscles pairs. Cette disproportion, à un certain moment, provoquait chez moi, lors du jeté, une légère rotation à gauche. Les exercices de flexion sur la jambe opposée ont fait disparaître cette rotation.

M. R. Gerber (France) :

Je viens demander si Baszanowski peut nous faire d'abord un plan d'entraînement général.

M. W. Baszanowski (Pologne) :

Ce résumé actuellement ne comprend pas un entraînement de la semaine, et c'est pour cela que Baszanowski voudrait nous présenter un plan de la semaine de la façon où il s'entraîne.

Le lundi il fait du développé en force, c'est-à-dire, il pose la barre sur les deux poteaux, et fait du développé du poteau en force, c'est-à-dire, il commence à partir de 60 k jusqu'à 110 k. C'est-à-dire qu'il développe plus qu'une fois. Il commence à 60 k, ensuite il passe à 80 k - 100 k - 110 k mais il ne développe qu'une fois chaque essai. Ensuite, après le développement, il charge la barre à 220 k, et il tire à la hauteur des genoux. Une fois la barre à la hauteur des genoux, il la retient pendant 4 secondes. Ensuite il fait l'épaulé et le jeté, naturellement, il place sa barre sur les deux poteaux, et il commence à 60 k, puis 80 k, 100 k, 120 k, ensuite sur 140 k il fait une série, c'est-à-dire trois fois. Ensuite il jette les 150 k encore une fois, ensuite il redescend sur 140 k, et ici, il fait encore une série. Ensuite il fait des flexions avec la barre en la plaçant sur le dos. Il commence à 100 k, 140 k, 180 k et 200 k. Tous ces exercices ne sont faits qu'une fois, ensuite il fait le développé. Il se couche sur une planche, c'est le développé couché. Il commence 60 k trois fois, jusqu'à 140 k. Cela, c'est l'entraînement de lundi. Cet entraînement de lundi, il commence à 16 heures et il finit à 18 heures.

Mardi il commence son entraînement par le développé correct : 60 x 3 - 80 x 3 - et 100 x 3. Ensuite quand il a fini le premier exercice, il commence un deuxième exercice avec la barre de

100 k et il fait trois essais et chaque essai vaut un exercice de trois développés. Ensuite son troisième exercice c'est l'arraché. Il arrache 60 x 3, il pose la barre sur le plateau, il la charge à 90 k, il l'arrache trois fois, sans la poser sur le plateau naturellement, ensuite il la charge à 120 k et sans poser sur le plateau, il l'arrache deux fois. Ensuite, il fait un tirage de vitesse à la hauteur du menton, c'est-à-dire qu'il ne la jette pas sur les clavicules, il fait un tirage à la hauteur du menton, 60 x 3 - 100 x 3 - 140 x 3 - c'est-à-dire trois fois sans poser sur le plateau, ensuite deux essais avec une série de 120 x 3 - Ensuite il charge la barre à 60 k il se la met sur le dos et il fait des flexions en avant - 60 x 3 - 100 x 3 - 140 x 1 - Il fait ces flexions pour renforcer ses muscles du dos. Ensuite il pose la barre à 60 k il la pose sur les poteaux, puis il se la pose sur les clavicules et il fait trois fois la fente, pour renforcer ses jambes, ensuite de 60 k monte à 100 k et il fait 100 x 3 - 140 x 3 et 180 x 1 - Ensuite il charge la barre à 60 k, il la pose sur le dos et il fait un développé derrière la nuque. Il fait 60 x 3, augmenté par dix kilos et finit à 90 k.

Mercredi, son exercice d'entraînement ressemble à l'exercice de lundi, il y a seulement un petit changement, au lieu de faire un tirage jusqu'à la hauteur des genoux avec la barre de 200 k, il fait le jeté, c'est-à-dire de la poitrine. Il fait trois fois la fente, c'est-à-dire il jette la barre, ensuite il la charge 100 x 3 - 140 x 1.

Le jeudi il se repose.

L'entraînement du *Vendredi* Il fait un développé jeté. Il charge la barre à 60 k, il se la jette sur les clavicules, ensuite il fait un jeté sans ciseaux 60 x 3 - 90 x 3 - 120 x 3 et 130 x 1. Ensuite à partir de 60 jusqu'à 140, il tire en vitesse la barre en progressant de 10 k à chaque exercice. Ensuite il fait une série de deux fois en tirant la barre sans fente à 130 x 3, sur la poitrine. Ensuite il fait un tirage avec la barre de 240 k, jusqu'aux genoux, et il la retient pendant 4 secondes. Ensuite, il charge la barre à 60 k et il fait la fente avec : 60 x 3 - 90 x 3 -

140 x 3 et 180 x 1. Ensuite il fait un développé à partir des poteaux, il charge la barre à 60 k et il fait une série de : 60 x 3, 70 x 3, 80 x 3, 90 x 3, 100 x 2, 110 x 1.

Samedi, il fait un développé technique, comme dans les championnats, 60 x 3, 90 x 3, 110 x 3. Ensuite il fait un arraché, jusqu'à la hauteur du menton : 100 x 3, 90 x 3, 110 x 2, ensuite il fait une série de trois fois 100 k. Ensuite il fait des flexions avec la barre, en la mettant sur la nuque : 60 x 3, 90 x 3, 110 x 3, 120 x 1, 140 x 1. Ensuite il charge la barre à 60 k, il la pose sur les poteaux, 60 x 3, 90 x 3, 140 x 3, 160 x 2. Ensuite, quand cet exercice est terminé, il charge la barre à 60 k, il se la jette sur les clavicules, la barre devant lui, et il fait des flexions 60 x 3, 90 x 3, 140 x 3, 160 x 2, et deux séries de 140 x 3. Le développé sur la nuque : 60 x 3, 70 x 3, 80 x 3, 90 x 1 et c'est terminé. Pour les trois mouvements il va à fond.

M. A. Murray (Grande-Bretagne) :

Messieurs, je ne crois pas qu'il y ait ici quel'un qui ait plus d'admiration que moi-même et mes collègues britanniques pour Monsieur W. Baszanowski. Mais je suis vraiment surpris de la façon dont la discussion a commencé. Nous commençons à parler des méthodes d'entraînement de Baszanowski, quand la discussion est écrite ici sur ses techniques ! Deuxièmement, Señor Pignatti, je pense, a commencé de la façon correcte. Il a commencé à parler de sa technique, pas de ses méthodes d'entraînement. Je suis d'accord avec Pignatti, et aussi, ce n'est pas juste pour Baszanowski de lui demander de démontrer, parce que ce que l'athlète pense faire, et ce que l'athlète essaie de faire, est souvent différent de ce qu'il fait. Il n'est pas nécessaire que nous le voyons tirer en arrière quand, au fait lui-même pense qu'il tire d'une certaine façon. Tous ces points sont importants. Mais cette lecture est sur la technique, pas sur les méthodes d'entraînement. Il est facile pour Baszanowski d'écrire, à un certain moment son programme d'entraînement

de lundi, mardi, mercredi et les autres jours, ceci est facile. Mais il ne peut pas écrire les descriptions de tous les points importants que nous pouvons discuter avec lui au sujet de sa technique. Ceci est très difficile à expliquer aux gens. Donc, je voudrais faire une suggestion à notre président : que nous prenions point par point et que nous donnions à Waldemar la possibilité de répondre à ces questions. Nous devrions discuter son point de départ, sa position quand la barre est aux genoux, son tirage, la façon dont il fait la fente, tous ces points à expliquer morceau par morceau, par le président. Est-ce que vous êtes d'accord ?

M. G. Lambert (France) :

Nous avons remarqué que la trajectoire de la barre décrit un arc de cercle vers les tibias dès le départ du mouvement. Je crois que c'est une caractéristique des Polonais, et cela vient sans doute d'une position de départ avec les pieds moins engagés sous la barre, mais je voudrais que Monsieur Baszanowski nous le confirme ou nous dise qu'au contraire ses pieds sont bien engagés sous la barre, dès le départ.

M. W. Baszanowski (Pologne) :

Si ma fente est sur une ligne, alors je peux mieux retenir le poids sur la poitrine, et cela me donne une plus grande force. S'il s'agit de quelle longueur les doigts dépassent la barre, cela dépend des souliers.

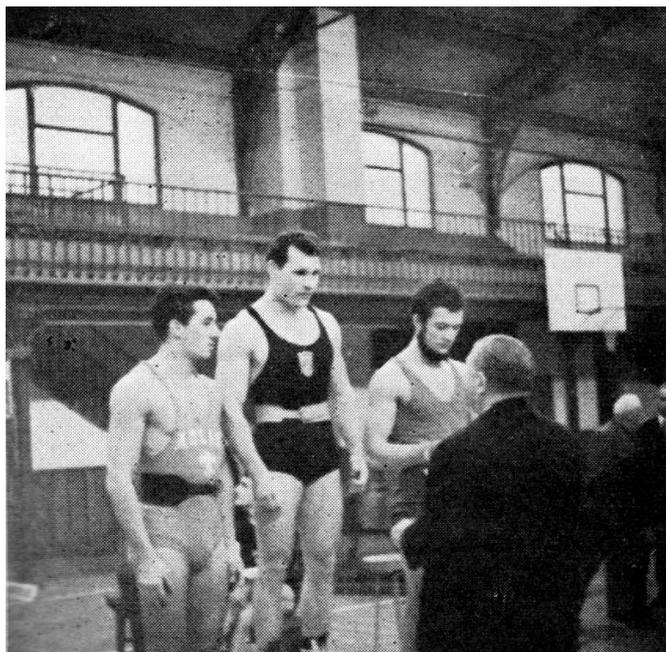
M. G. Lambert (France) :

Je voudrais savoir si Baszanowski attache beaucoup d'importance à ses chaussures et à la forme de ses chaussures. Ses chaussures doivent-elles être larges, ou au contraire normales ? Chaussures de ville ou chaussures montantes ?

M. W. Baszanowski (Pologne) :

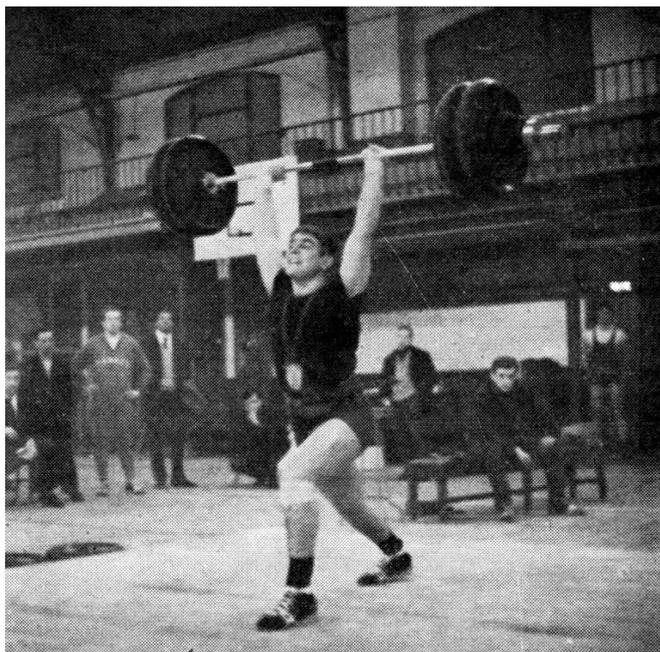
La semelle doit être en caoutchouc et le talon un peu plus haut que des souliers normaux. Ils doivent être très très légers.

— R. LPZ 2010 (2019) —



Aux Finales du Prix d'Encouragement

**Remise des récompenses par M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C.
aux vainqueurs des Poids Moyens Seniors**



**Gérard CAZEAUX,
vainqueur de la catégorie Poids Mi-Lourds Juniors**

**Impressions de M. SPIVAK,
(traducteur),
sur les athlètes soviétiques qui ont
participé au Tournoi International
de Paris**

(29 et 30 Mai 1964)

Vlassov - Une intéressante interview eut lieu entre le Capitaine chirurgien militaire ophtalmologue, âgé de 28 ans Whitehead, de l'U.S. Air Force, culturiste excellent (200 k au développé couché, qualifié pour la finale de M. Univers), M. Valvassilief (U.S.A.), culturiste également qualifié d'une part et Youri Vlassov, champion olympique et du monde d'haltérophilie. Tous trois paraissaient très heureux de se rencontrer. Sans doute, la fraternité militaire y était pour quelque chose et l'haltérophilie faisait le reste : les athlètes s'examinaient, se palpaient, s'admiraient avec une sorte de naïveté. Les Américains admiraient que, chez Vlassov, tant de valeur fut alliée à tant de gentillesse, de simplicité.

Question posée par Whitehead à Vlassov.

– Prenez-vous des suppléments nutritifs sous forme de vitamine ou d'hormones (en piqûres ?) – Prenez-vous de l'ascorbine (vit. C) ?

Réponse - Vlassov éclate de rire même en petite dose, ces médicaments ont provoqué chez lui des troubles et depuis il s'en abstient.

Quant à sa conception générale de l'entraînement, Vlassov affirme qu'il n'y a pas de secret, qu'il lui faut énormément de travail et que la cause de sa réussite personnelle réside dans le principe de l'alternance des charges (un mois de travail intense, un mois de travail moins intense). Intensité générale, les répétitions et les charges diminuent, puis augmentent (c'est l'équivalent en natation de ce que les américains appellent le « taper-off » c'est-à-dire de décrochement).

Vlassov, au demeurant, est extrêmement nerveux, anxieux même : il marche comme un lion en cage. Il est la vedette de l'équipe russe, un cortège le suit, prévient ses désirs, le déchausse, l'aide à se rhabiller. Il n'en profite d'ailleurs pas ; c'est plutôt une affection générale qui l'entoure, une inquiétude aussi, ce qui ne tend pas à l'apaiser. Vlassov a d'ailleurs beaucoup évolué en deux ans : il est devenu moins sûr de lui il en donne en tout cas l'impression. Peut-être est-ce le poids de ses responsabilités ?

Vakhonin, 29 ans - 6 ans de pratique : s'entraîne un jour sur deux, 2 heures par séance. Mise en train assez rapide de 5 à 10 min. puis 10 à 11 tonnes de fonte. Peu de développé travaille surtout l'arraché et l'épaulé-jeté. Beaucoup de tirages très larges (mains aux manchons) avec charges différentes. A l'entraînement travaille à 80, 90% de ses possibilités. Avant une compétition, diminue progressivement le volume et l'intensité de sa préparation. Montre toujours une grande régularité dans ses résultats (à l'entraînement, fait des sprints sur 40 m, du saut à pieds joints, hauteur, longueur et combiné).

Liakh, 27 ans - 9 ans de pratique, officier d'aviation. Très « fier à bras », mais se concentre mal au moment de la compétition (se fait souvent « contrer » par Medvedev, entraîneur russe). Vient à l'haltérophilie par les mouvements de force non réglementaires (épaulé d'un bras, développé couché (182 k). S'entraîne 4 fois par semaine 2 h 30 à chaque fois, 18 tonnes par séance - Un peu d'aviation, de natation. Très fort en automne.

N'utilise que 3 ou 4 mouvements d'assistance (mouvements complémentaires qu'en France on appelle parfois éducatifs) beaucoup de tirages (5 fois 240 k par ex.) squat, à 205 k.

Squats derrière la nuque à 240 k. Plan de travail relativement strict. Un mois 1/2 à deux mois de préparation avant la compétition. Modifie son travail selon les objectifs à atteindre en compétition. Réduit son entraînement une semaine avant la compétition.

Minaev, 31 ans - Lieutenant - 6 ans de pratique. A été acrobate avant de faire de l'haltérophilie. S'entraîne 3 à 4 fois par semaine à raison de 2 h par séance. Avoue être très nerveux. Après une compétition importante, relâche son entraînement (ne touche plus une barre) pendant 2 semaines : fait de la culture physique, de l'acrobatie. Il appelle cela repos actif. En entraînement, fait des tirages très larges et très lourds (mains aux manchons). Suit un régime alimentaire relativement strict.

Plukfelder (mi-lourd) - 14 ans de pratique - 1^{re} série en lutte gréco-romaine. Secret, volontaire, très froid. S'entraîne 3 fois par semaine (séances de 3 h 1/2) - 14 à 22 tonnes à chaque séance. 6 exercices complémentaires (développé incliné, tirage très lourd) etc., s'entraîne à 90 % de ses possibilités maximum.

Loktionov, 26 ans - 8 ans de pratique. Professeur d'E.P.S. - 4 séances d'entraînement hebdomadaire (2 h 30 à 3 h). Ne fait aucun exercice complémentaire. (Ne fait que du développé debout très large ou du développé lancé). S'entraîne donc en mouvements d'haltérophilie assez poussés (85 à 90 %). Fait par contre beaucoup de mouvements de gymnastique divers (répulsions aux barres parallèles avec charges additionnelles) nombreux exercices de gymnastique. Très nerveux. Fume beaucoup, peu expansif.



Nos joies, nos peines

Mariages

Nous apprenons le mariage de M. Robert Menville, Sociétaire du Club Clermont-Sport avec Mlle Sonia Roch. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'Église Saint Paul de Clermont-l'Hérault le 21 Décembre 1964, et celui de M. Jacques Bedetti, moniteur de la Section Haltérophile du Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale de Châtellerauld avec Mile Jocelyne Ravard.

A ces deux couples, nous offrons nos vœux de bonheur et nos vives félicitations.

Naissance

Une petite fille prénommée Valérie Noëlle est née au foyer de l'athlète Gilbert Rispal, entraîneur de la section haltérophile du Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale de Châtellerauld. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonne santé pour le bébé.

Les trois fils de M. Jacques Teissier, Président du Comité de l'Île de la Réunion sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur Anne-Marie à qui nous offrons nos vœux les meilleurs et nos compliments à ses parents.

Retenez cette date :

31 JANVIER 1965

Ce jour-là, en effet, une collecte sera faite dans tous les stades de France au profit de la Maison de Repos et de Retraite des Accidentés et des Vieux du Sport.

On se rappelle que le 19 Janvier 1964 une première collecte avait déjà été organisée au bénéfice de la création de cette Maison.

Le résultat de cette manifestation de solidarité avait été, dans l'ensemble, très brillant.

Aussi le Comité National qui est à la tête de ce mouvement et qui groupe des personnalités de l'A.N.M.E.S.P., du C.N.S. et de l'A.J.S., appartenant à tous les sports, pense-t-il, à juste titre croyons-nous, qu'au cours de cette nouvelle Journée du 31 Janvier 1965, le record de recette établi en 1964, sera battu.

Les Comités départementaux constitués il y a un an ont déjà pris, ou vont prendre, contact avec toutes les Associations sportives de leur département en vue de leur donner toutes les directives voulues et leur fournir tout le matériel nécessaire, afin que tous les clubs recevant chez eux à l'occasion de cette Journée puissent coopérer à cet effort national dans les conditions les meilleures.

Au fait de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de combler une grave lacune.

Alors que de nombreux groupements ou collectivités de tous ordres possèdent leur Maison de Retraite, les sportifs français n'ont rien de tel. Est-il concevable que ceux qui après avoir bien servi le sport français et trop souvent sacrifié à celui-ci leurs intérêts personnels les plus légitimes et les plaisirs de la famille, connaissent, leurs vieux jours venus, des heures sombres, pénibles et sans joie.

Nous ne doutons pas que répondant à l'appel du Comité National, nos clubs vont s'associer à ce grand mouvement de solidarité sportive en apportant tous leurs soins à l'organisation de cette collecte du 31 Janvier sur leurs terrains de sport, ainsi qu'en vendant à leurs membres et sympathisants les timbres édités à cette occasion par le Comité National, en plaçant, enfin, aux bons endroits, les affichettes de propagande que le Comité départemental tient à leur disposition au Comité National de la Maison de Repos et de Retraité du Sportif, 33, rue Saint-Augustin, Paris. Tél. OPE. 56-60.

La grande famille du sport (athlètes, dirigeants, supporters, spectateurs) se doit de donner une preuve de sa cohésion, de son esprit d'altruisme, de son sens de l'humain.

Alors, que le 31 Janvier, chacun à sa place, fasse son devoir de sportif.

Georges BRUNI,

*Président de l'Association des
Journalistes Sportifs,
Vice-président du Comité National.*

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe de Paris 3^e Série

Rueil recevait, dans le Gymnase Municipal de la rue Giroux, les équipes de l'U.S.M.T., Asnières Sports, S.M. Montrouge, S.C.P.O., S.C. Neuilly, A.S. Mantaïse et le Rueil A.C., venues pour disputer la Coupe 3^e Série par Équipes de 5 hommes au poids de 360 k maximum.

Cette Coupe est toujours très disputée par les équipes en présence et il en fut de même cette année. Lutte très serrée entre U.S.M.T. et Asnières pour la première place, S.M. Montrouge et S.C.P.O. pour la seconde et même le S.C.N. et l'A.S. Mantaïse étaient très près l'un de l'autre. L'équipe locale fut handicapée par l'absence de deux athlètes. Sans cette défection, elle aurait pu mettre tout le monde d'accord. Très bonne organisation du R.A.C. où notre ami Piveteau, entouré de Neus, Alvarez, Zemb, Reignoux et bien d'autres sociétaires s'efforcent de donner satisfaction à tous et y réussissent très bien. Voici les résultats de cette intéressante épreuve :

1. *U.S.M.T.* - Minchella (65,6) 257 k 500 ; Agogué (68) 265 k ; Vezzani (81) 322 k 500 ; Richard (64) 255 k ; Jacquet (76,3) 300 k.

Poids de l'Équipe : 355 k 700. Total : 1.400 k.

2. *Asnières Sports.* - Aumont (70,8) 272 k 500 ; Hernandez (61,350) 267 k 500 ; Kippenberger (77,9) 290 k ; Degenne (72,9) 287 k 500 ; Dessertine (72,4) 272 k 500.

Poids de l'Équipe : 355 k 350. Total : 1.390 k.

3. *S.M. Montrouge.* - Barry (67,550) 277 k 500 ; Peltier (75,560) 270 k ; L'Huillier (75,5) 277 k 500 ; My (57,850) 205 k ; Rachel (82,850) 290 k.

Poids de l'Équipe : 359 k 250. Total : 1.320 k.

4. *S.C.P.O.* - Denonfoux (68,7) 265 k ; Thierry (93,8) 285 k ; Graillot (64,950) 242 k 500 ; Herlin (55,750) 220 k ; François (67,750) 280 k.

Poids de l'Équipe : 350 k 950. Total : 1.292 k 500.

5. *S.C. Neuilly.* - Kessler (66,3) 217 k 500 ; Colinet (70 k 550) 257 k 500 ; Jacquin (62,1) 242 k 500 ; Ambourik (81) 270 k ; Derouin (77,1) 275 k.

Poids de l'Équipe : 357 k 050. Total : 1.262 k 500.

6. *A.S. Mantaïse.* - Bony (62,8) 250 k ; Meurice (68,6) 260 k ; Lanux Claude (68,8) 275 k ; Chate-lain (66,850) 257 k 500 ; Sarkissian (57) 212 k 500.

Poids de l'Équipe : 324 k 050. Total : 1255 k.

Non classé : Rueil A.C. - Alvarez (82,6) 310 k ; Zemb (75,1) 285 k ; Reignoux (73,8) 267 k 500.

**Coupe de Paris 1^{re} Série
par équipes de 7 hommes**

Pour un poids de 535 k, disputée à la Société Athlétique Montmartroise, cette Coupe mettait en présence la V.G.A. St- Maur, la S.A.M., le S.C. Neuilly et l'A.S. Mantaïse. Une nombreuse assistance emplissait la salle et, de cette ambiance, la compétition ressentit les effets et fut très intéressante de bout en bout.

Au cours de cette épreuve, Fulla, Poids Plume, battit son record de France à l'épaulé-jeté avec 130 k 500, tandis que Paterni échouait en tentant le record du développé à deux bras, catégorie Poids Mi-Lourds, avec une charge de 152 k 500. Félicitations à ces deux athlètes pour ces performances auxquelles nous ne sommes pas habitués en début de saison.

Voici les résultats :

1. *V.G.A. St-Maur.* - Fulla 325 k ; Ledroit 320 k ; Ernst 312 k 500 ; Lambert Guy 300 k ; Noël 310 k ; Paterni 410 k ; Geymond 335 k.

Total : 2.312 k 500. Poids de l'Équipe : 528 k 200.

2. *S.A.M.* - Coronel 282 k 500 ; Muller 292 k 500 ; Leens 310 k ; Ichbia 312 k 500 ; Insermini J. 355 k ; Costedoat 315 k ; Guerlus Pierre 345 k.

Total : 2.212 k 500. Poids de l'Équipe : 525 k 800.

3. *A.S. Mantaïse.* - Trouillon 285 k ; Lesur 340 k ; Guezou 290 k ; Bridier 325 k ; Hazet 290 k ; Conil 300 k ; Malherbe 287 k 500.

Total : 2.117 k 500. Poids de l'Équipe : 533 k 800.

4. *S.C. Neuilly.* - Maridet 267 k 500 ; Derouin 282 k 500 ; Pugat 315 k ; Deschaintres Daniel 297 k 500 ; Bonassi 280 k ; Deschaintres André 310 k ; Capdeville 335 k.

Total : 2.087 k 500. Poids de l'Équipe : 518 k 400.

Hors Compétition : Catanoso (A.S.C.E.M.) 332 k 500 ; Fert (U.S.M.T.) 360 k ; Mangeant (U.S.M.C.V.) 342 k 500 ; Wittmann (V.G.A.) 225 k.

En catégorie Poids Plumes Juniors, Coronel (S.A.M.) échoua de peu sur le total des trois mouvements en réalisant 282 k 500, après avoir manqué un développé et un jeté au troisième essai. S'il avait réussi l'un ou l'autre de ces deux essais, le record de France aurait été battu. Nous avons avec cet athlète un Poids Plume qui devrait pouvoir prendre la seconde place derrière Fulla.

A. ROUSSAUX.

COMITE DE PROVENCE

Le stage de Boulouris

Pour ceux qui ont eu la chance de suivre le Stage d'Haltérophilie au C.R.E.P.S. de Boulouris, ces six jours resteront un souvenir inoubliable.

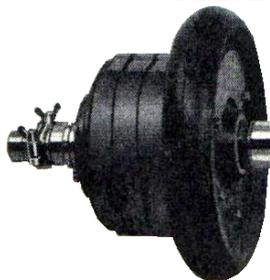
Nous nous sommes retrouvés à l'heure prévue, arrivés sans encombre dans ce village de la côte varoise qui abrita nos efforts durant cette semaine.

Tout fut enchantement, le site, le beau temps, l'accueil reçu, la propreté des lieux, les chambres qui nous offrent une belle vue sur la mer et la côte. Les installations mises à notre disposition répondent à nos souhaits.

Le matin même, Monsieur Gerber, notre Directeur de Stage, commence dans une atmosphère détendue par la mise en place de l'emploi du temps. Nous apprécions sa compétence pédagogique en même temps que ses qualités sportives, objets d'autres éloges plus retentissants et mérités.

Nous avons eu le plaisir de voir la presse locale

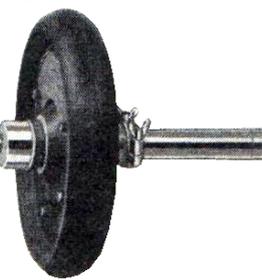
**BARRES
A DISQUES**



Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**de la barre olympique
à la culturiste**



Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRICANT SPÉCIALISTE
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

et même la T.V. régionale s'intéresser à cette nouveauté que présente l'installation au C.R.E.P.S. d'un stage d'Haltérophilie.

Tout emploi du temps même bien rempli offre quelques loisirs, nous en avons profité pleinement en promenade dans le parc de l'établissement et sur la petite plage proche. Nous avons depuis là une vue magnifique sur l'île d'Or, surmontée de sa tour à la porte de laquelle semble frapper avec obstination un gros ours de pierre.

Pour ceux d'entre nous qui connaissent des coins de Provence au climat plus rude, c'est un enchantement de prendre un bain de soleil au mois de Novembre au bord de mer.

Tout ceci est l'énumération des avantages étrangers à l'intérêt qui nous conduit ici, mais il faut le dire, ils contribuèrent à mieux nous faire aimer le travail que nous avions choisi d'accomplir. Le travail effectué dans cette ambiance, avec plus de goût, plus de courage, profita davantage.

Nous avons acquis, sous la direction de Monsieur Gerber, cette image qui nous manquait d'une technique parfaite révolutionnaire. La mise en application commencée ici demande encore quelques entraînements, mais l'enseignement bien exposé et bien compris pourra être utilement répandu.

Nous sommes venus pour cela, pour acquérir des connaissances sur les méthodes d'entraînement de l'haltérophilie moderne. Nous avons pour mission d'éduquer les nouveaux adhérents de nos clubs, nous essaierons de ne pas décevoir celui qui nous a consacré son temps et nous a guidé de son expérience.

Le stage est fini, nous ressentons la joie d'avoir appris et aussi le regret de nous séparer. Le souvenir d'une franche camaraderie, de l'amitié déjà, restera au cœur de Mattei, Padovani, Sluzaref, André, Thivent, Mercier, Nasi, Muller, Boyer,

Vicini, Eymas, Thivent C., Martin.

A vous, Monsieur Gerber, nous vous remercions tous.

Les Stagiaires.

**Rencontre amicale
Club Sportif Cheminots du Mans-
C.S.A.D.N. Châtelleraut
disputée au Mans le 20 Décembre 1964**

La formule était le résultat obtenu par la différence de poids soulevé par équipe avec son poids de corps.

C.S. Cheminots du Mans : Barrault, 247 k 500 ; Mioche, 147 k 500 ; Ligereau, 252 k 500 ; Ferru, 272 k 500 ; Barbier, 305 k. Total : 1.225 k - 393 k = 832 k.

C.S.D.N. Châtelleraut : François, 185 k ; Chichereau, 202 k 500 ; Boutineau, 245 k ; Chartier, 257 k 500 ; Pichon, 265 k. Total : 1.155 k - 345 k = 810 k.

Le match était arbitré par MM. Pougnet de Poitiers et Chartier de Châtelleraut.

COMITE DU LANGUEDOC

Composition du Bureau 1964-65

Président : M. Georges Firmin ; Vice-présidents : MM. Etienne Comamala et Jean Guibbert ; Secrétaire : M. Gilbert Baixas ; Trésorier : M. Albert Placide.

Calendrier 1965

Éliminatoires Prix Interrégional, le 10-1-1965, à Béziers A.S. Cheminots. Arbitres : Jalby-Guibbert.

Coupe Paul Rocca, le 31-1-1965, à Nîmes A.C. Arbitre : Héral.

Prix Fédéral, le 14-2-1965, à Nîmes C.F.P.A. Arbitre : Comamala. Championnat de l'Hérault, le 28-2-1965, à Clermont-l'Hérault. Arbitre : Firmin. Critérium et Championnat du Languedoc, le 21-3-1965, à Montpellier. Tous les arbitres.

1^{er} Pas Haltérophile, le 28-3-1965, à Béziers ou Servian. Arbitres : Jalby, Guibbert.

Critérium Culturiste, le 4-4-1965, à Nîmes A.C.

Championnat de France Scolaire et Universitaire, le 9-4-1965, à Montpellier.

Plus Bel Athlète Languedoc, en Mai 1965, à Bagnol-s/Cèze.

Projet Languedoc-Provence, en Mai 1965, à Bagnol-s/Cèze.

COMITE DES PYRÉNÉES

Composition du Bureau 1964-65

Président : M. Laffargue ; Vice-présidents : MM. Bacqué, Garcia, Nourrigat ; Secrétaire : M. Garrabet ; Trésorier : M. Mainoive ; Membres : MM. Gisbert, Bergès, Goubayon.

COMITE DE L'ILE DE LA RÉUNION

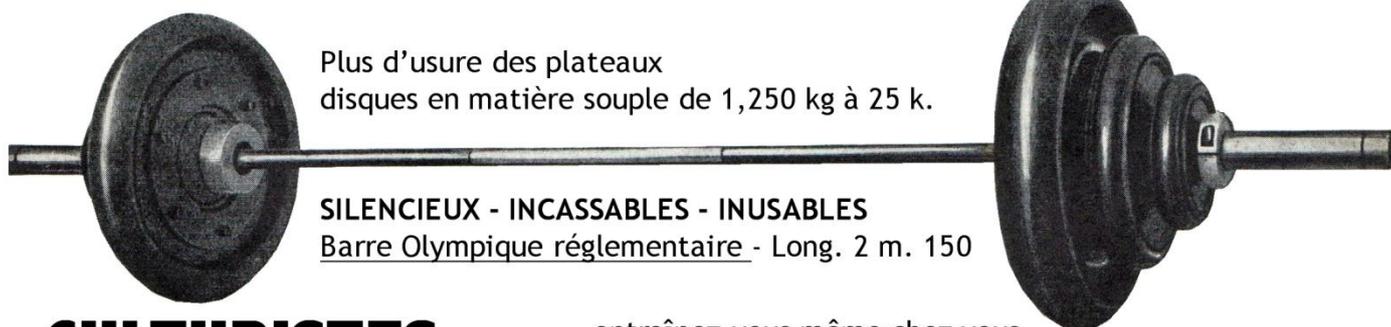
Composition du Bureau 1964-65

Président d'Honneur : M. Jean Cluchard ; Président : M. Jacques Teissier ; Vice-présidents : M. Donnadiou, Très Cher Frère Polycarpe ; Secrétaire : M. Paul Amar ; Trésorier : M. Michel Verdin ; Conseiller Technique : M. Jean Pellegrin ; Médecin Conseil : Dr Brun ; Conseiller Administratif : M. Daum ; Conseillers Sportifs : MM. Jean Audano, Arsène Couturier, Denis Vincent, Emmanuel Micheneau, Fernand Désiré, Henri Lebon, Jean-Claude Lassaux.



HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

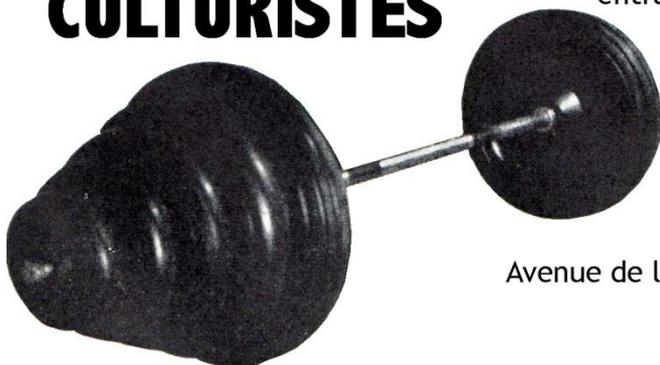


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE

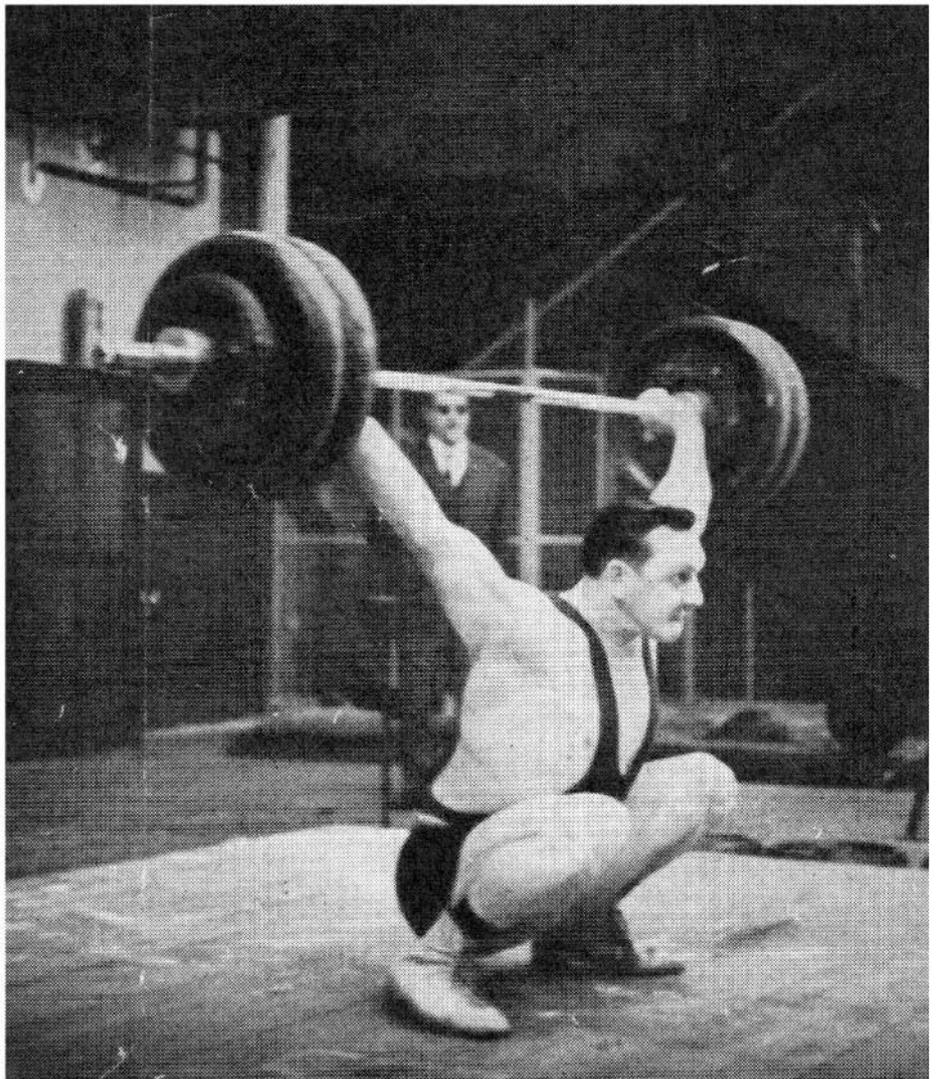
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
19^e ANNÉE
Février
1965



Document original : Georges Firmin

HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Extraits du Procès-verbal de la Commission de P.O. du 7 Janvier 1965	3
Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 17 Janvier 1965	3
Règlement du Championnat de France Culturiste 1965	5
Classement Général du Prix Interrégional 1965	6
Meilleures Performances Françaises 1964.....	8
De Rome à Tokyo par J. Duchesne.....	9
Ce que vous devez savoir	10
Réunion de Sélection par G. Lambert.....	10
et Résultats Techniques.....	11
Nos Joies, nos Peines.....	10
Entraînement et Techniques par F. Bogdanovsky	12
Calendrier des stages haltérophiles 1965.....	13
Le Sport et la Publicité	13
Résultats Techniques des Finales du Prix Interrégional	14 et 15
Au tableau d'Honneur de la F.F.H.C.	14
Dans nos Comités Régionaux.....	14

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles

Maillots de Compétition Haltérophiles

Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS (2^e)**

Téléphone : LOU 14-19

Notre page de couverture :

**Un bel arraché en flexion de Roger LÉVECQ à 125 k
à la Réunion de Sélection**



Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE P.O. du 7 Janvier 1965

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, André Rolet, Georges Lambert.

MATCHES INTER-NATIONS. - *France-Bulgarie.* - La Fédération Bulgare vient de faire connaître, par télégramme, qu'elle était d'accord pour l'organisation du Match France - Bulgarie Juniors, à Sofia, le 7 Février prochain, mais qu'elle ne pouvait accepter le match France - Bulgarie Seniors, son calendrier étant trop chargé.

Le Président rappelle que le match France - Bulgarie Juniors remplace celui qui a dû être annulé l'an dernier, l'Équipe de France étant restée bloquée à Vienne par suite de mauvaises conditions atmosphériques. Cette équipe était composée de : Marchal, actuellement senior, Houssais, J.L. Muller, Trudel devenu senior. Mauger devenu senior, Michon, Steiner devenu *senior*.

Tournoi d'Helsinki. - La Fédération Finlandaise a délégué à Paris l'un de ses membres, M. Guillou, pour obtenir la participation de Gerber, Maier et Paterni au Tournoi organisé à Helsinki à l'occasion du 30^e anniversaire de la fondation de la Fédération. Date du Tournoi : 14 Février. Les frais de voyage et de séjour des trois athlètes et de M. Jean Dame seront à la charge de la Fédération Finlandaise.

Le Président a donc accepté, étant entendu que le départ aura lieu le 13 Février et le retour le 15.

France-Luxembourg. - « Les Bleus de Bar » ont donné leur accord définitif pour prendre en charge l'organisation du match France C - Luxembourg, à Bar-le-Duc, le 21 Février 1965.

France-Allemagne Juniors et Seniors. - La Fédération Allemande vient d'accepter définitivement la date du 22 Mai (après-midi et soirée) pour les rencontres Juniors et Seniors qui auront lieu à Paris, au Gymnase Municipal Voltaire.

SÉLECTION DES 16 ET 17 JANVIER 1965.

- Réclamation téléphonique de M. Asso concernant la non convocation de Gouverneur à cette sélection (L'athlète a réalisé 345 k au Championnat de France Militaire). Une invitation lui a donc été envoyée.
- Lettre de Gerber demandant à effectuer un « test » en Poids Moyens à la sélection. Accepté.
- Lettre de Meurat qui, devant renoncer à participer aux compétitions internationales en raison de nouvelles responsabilités professionnelles, ne se présentera pas à la sélection.
- Fulla a retourné, postérieurement à la dernière réunion du Bureau, son bulletin d'acceptation pour la sélection, sous réserve que la date prochaine de son mariage ne l'en empêche pas.
- Lettre concernant la participation de Cazeaux à la sélection. Accepté.
- Lettre de Trudel demandant à participer à la sélection en Mi-Lourds. Accepté.

CONSEILLERS TECHNIQUES. - A la suite d'une lettre écrite par la F.F.H.C. au Comité de Normandie pour demander où en était la nomination de B. Renault au poste de Conseiller Technique d'Haltérophilie, le Président a reçu la visite de ce dernier. Il venait d'effectuer justement une démarche au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux

Sports et a fait savoir que sa nomination était retardée à Octobre 1965.

- Lettre de Fulla posant sa candidature à un poste de Conseiller technique régional. Enregistré.

BOURSES D'ÉTUDES. - Lecture est donnée des lettres adressées par la F.F.H.C. à M. Dumoulin, concernant la bourse de Trudel et à M. Baumgarten concernant celle de Steiner.

Trudel a répondu que, s'étant marié et ayant un poste aux P.T.T. de Lille, il ne pouvait maintenant bénéficier des avantages qui avaient été obtenus pour lui. Steiner n'a pas répondu.

PLAN D'ACTION 1965-68. - Lecture est donnée du projet de plan d'action qui a été transmis au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

DIVERS. - Lettre du Secrétariat d'État attirant l'attention des Fédérations sur l'importance du contrôle médical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire,
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 17 Janvier 1965

Présents : MM. R. Bernier, A. Bonneau, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, F. Fiolle, G. Firmin, Ch. Fischer, H. Gouet, P. Hue, V. Leveler, Ch. Lomet, L. Morin, G. Pichon, A. Rolet, A. Roussaux.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Asso, Chaix, Dumoulin, Gourhand, Hervochon, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

Revenant au paragraphe concernant les Prêts de barres, M. Firmin suggère toutefois qu'un contrôle soit fait auprès des Clubs qui ont bénéficié d'une telle faveur. Lorsqu'ils ont réuni les ressources nécessaires à l'achat du matériel dont ils avaient besoin, il serait souhaitable que la barre prêtée soit transférée à un autre Club déshérité. Les Conseillers Techniques Régionaux peuvent aider efficacement à ce contrôle.

HOMOLOGATION D'AFFILIATIONS. - Le Comité homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 541 - Union Sportive Ouvrière de Mondeville ;
- ✓ N° 3 542 - Centre Athlétique Lensois ;
- ✓ N° 3 543 -- Centre Athlétique Chambérien ;
- ✓ N° 3 544 - Centre Culturiste Nancéien ;
- ✓ N° 3 545 - Société de Tir, d'Éducation Physique et de P.M. de Pontoise ;
- ✓ N° 3 546 - La Tamponnaise, Tampon (Ile de la Réunion).

En ce qui concerne ce dernier Club, son affiliation ne deviendra définitive qu'après versement de sa cotisation annuelle.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Plumes. - Epaulé et jeté à deux bras : 130 k 500 par Fulla, le 20 Décembre 1964, à Paris - Arbitres : MM. Pichon, Roussaux, Leveler (ancien record : 130 k par lui-même).

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 142 k 500 par Paterni, le 13 Décembre 1964, à la Haye - Arbitres : MM. Besling, Stahlecker, Straathof (ancien record : 138 k par Debuf).

Poids Lourds. - Epaulé et jeté à deux bras : 176 k par Léveq, le 13 Décembre 1964, à Lille - Arbitres : MM. J. Meese, H. Meese, Dejonghe (ancien record : 175 k 500 par Fouletier).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 7 Janvier dernier.

Le Président expose ensuite que les Membres de cette Commission, c'est-à-dire : MM. Rolet, Duverger, Lambert et lui-même se réunissent tous les jeudis au siège de la Fédération pour prendre connaissance de la correspondance importante et des faits nouveaux qui ont pu se produire au cours de la semaine. Ainsi, les décisions urgentes peuvent être prises en commun après étude et discussion.

RÉUNION DE SÉLECTION. - Parlant de la réunion de sélection qui s'est déroulée la veille, le Président constate que de très bonnes performances y ont été réalisées.

L'Entraîneur National rappelle les noms des sélectionnés des Équipes Juniors, B et C, dans les catégories qui ont été disputées. Il soumet toutefois au Comité de Direction le cas de Muller qui, dans les Poids Légers Juniors, a fait un zéro au développé et à l'arraché et a abandonné après le 1^{er} essai non réussi à l'épaulé et jeté. Sa valeur est pourtant nettement supérieure à celle de son suivant Fourrier, de la Société Athlétique d'Enghien.

Un vote intervient pour déterminer lequel des deux athlètes sera sélectionné dont le résultat est : 9 voix pour la sélection de Muller, 5 pour celle de Fourrier.

MATCHES INTER-NATIONS. - *France-Bulgarie Juniors.* - Le Président rappelle que ce match aura lieu le 7 Février à Sofia et remplace celui qui n'avait pu être disputé fin 1963, l'Équipe de France ayant été bloquée à Vienne par suite de mauvaises conditions atmosphériques. Il propose donc que le même arbitre, c'est-à-dire M. Bonneau, soit désigné, ce qui est accepté.

D'autre part, M. Georges Firmin fera partie de la délégation en qualité de Directeur de l'Équipe de France.

France - Luxembourg. - Le match France C - Luxembourg sera organisé à Bar-le-Duc, le 21 Février prochain.

La candidature de M. Pichon aux fonctions d'arbitre pour ce match est acceptée.

France B - Suisse. - Il sera de nouveau écrit à la Fédération Suisse pour lui rappeler la proposition de la France concernant ce match qui devra se disputer dans une localité proche de la frontière. Dès qu'une réponse affirmative aura été donnée par la Fédération Suisse, des pourparlers seront engagés avec des Clubs limitrophes, Les Enfants du Devoir d'Oyonnax, par exemple.

TOURNÉE A L'ILE DE LA RÉUNION. - Le Président rappelle qu'à la suite d'une communication téléphonique du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qui désirait relancer ce projet et faisait part de son intention de financer le déplacement d'une équipe métropolitaine, la F.F.H.C. a entrepris des pourparlers avec le Comité Régional de l'Île de la Réunion en vue de l'organisation d'une Tournée. Il a été décidé qu'elle aurait lieu du 22 Mars au 4 Avril.

La Fédération avait demandé que 11 personnes soient prises en charge, mais le Secrétariat d'État a fait connaître qu'il ne pouvait accorder que le déplacement de 5 athlètes, plus un Entraîneur et un Officiel.

De nouvelles démarches sont en cours en vue d'obtenir au moins l'envoi d'une équipe complète, ce qui permettrait de mettre sur pied des matches avec l'Ile de la Réunion, l'Ile Maurice et Madagascar.

PLAN D'ACTION 1965-68. - A la demande de M. Marceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique, un plan d'action a été établi par la F.F.H.C. pour les années 1965, 1966, 1967 et 1968 et transmis au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Le Secrétaire Général en donne lecture. M. Duchesne rappelle qu'il a collaboré à l'élaboration de ce plan par l'apport de suggestions personnelles et regrette qu'on n'ait pas tenu compte de sa proposition de nomination d'un Directeur National.

Le Président fait remarquer qu'il a été fait allusion à la nomination de nouveaux cadres à l'échelon supérieur, mais il importe avant tout de faire accélérer la mise en place des Conseillers Techniques régionaux c'est pour lui l'essentiel. Le reste viendra ensuite.

M. Duchesne n'est pas de cet avis et estime que si des jalons ne sont pas posés dès maintenant, la désignation du Directeur National sera retardée d'autant.

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL. - Il est donné lecture de la liste des sélectionnés Juniors et Seniors pour les finales du Prix Interrégional qui auront lieu les Samedi 30 et Dimanche 31 Janvier, au Gymnase Municipal, 6, Avenue de la Porte de Clichy.

Les Officiels sont ensuite désignés comme suit :

- Arbitre à la pesée : M. Roussaux.
- Arbitres : MM. Fiolle, Bazire, Chariot, Pichon.
- Secrétaire de Séance : le Samedi, M. Duchesne le Dimanche, M. Roussaux.
- Délégué aux athlètes : M. Legall.
- Speaker et Sonorisation : M. Leveler.
- Matériel : M. Guillier.

Après discussion, il est décidé de ramener à 3 F le prix des places. - Tarif réduit à 2 F pour les licenciés.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. -

Homologation de nomination d'arbitres régionaux. - Le Comité homologue la nomination aux fonctions d'arbitre régional de :

- M. Jean David (Comité des Pyrénées).
- M. Marc Dulas (Comité de Guyenne).

Demandes de prêts de barres. - Le Comité donne son accord aux demandes ci-après :

- A.S. du Lycée Municipal de Garçons du Havre ;
- A.S. du Lycée Erckmann-Chatrion à Phalsbourg ;
- Club Athlétique du Lycée Fontenelle à Rouen ;
- Haltéro Club de Cires les Mello.

Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) - Le Président fait part des pourparlers actuellement en cours en vue de l'organisation du Championnat de France Culturiste 1965 que le Comité des Flandres et l'Office Municipal de Roubaix ne peuvent plus prendre en charge.

Délégation ministérielle. - Par lettre en date du 4 Janvier 1965, M. Marceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique a fait tenir à la F.F.H.C., à titre de notification, ampliation de l'arrêté en date du 21 Décembre 1964, par lequel lui est accordée la délégation ministérielle de pouvoirs prévue par l'ordonnance du 28 Août 1945. Le texte en a été publié au Journal Officiel du 30 Décembre 1964.

Age des Juniors. - Le Président rappelle que, jusqu'ici, le règlement français prévoit qu'est junior un athlète qui n'a pas atteint 21 ans au 31 Décembre de l'année au cours de laquelle a lieu la compétition. Mais le règlement international précise que l'athlète ne doit pas avoir atteint l'âge de 20 ans le jour de la compétition.

Le Président souhaite avoir l'avis du Comité sur le point de savoir si on ne devrait pas calquer le règlement français sur le règlement international.

Après discussion, il est décidé de maintenir le *statu quo*.

Validité des performances réalisées aux Championnats de France Militaires et aux Championnats de France Scolaires et Universitaires. - Le Président expose que ces deux compétitions sont organisées avec le concours de la F.F.H.C. mais ne font pas partie intégrante de son calendrier, pour la raison très simple qu'il n'est pas obligatoire de posséder la licence fédérale pour y participer.

Partant de ce principe, la F.F.H.C. n'a jamais inscrit à son fichier les performances réalisées au cours de l'une de ces épreuves, même lorsqu'elles sont à l'actif d'athlètes licenciés chez elle.

Néanmoins, des questions de plus en plus nombreuses étant posées à ce sujet par les Comités régionaux et les Clubs, il a semblé préférable de demander l'avis du Comité de Direction.

Un autre cas se pose : celui d'un athlète d'Alsace qui, depuis plus de deux ans, n'a pas participé aux compétitions fédérales mais a réussi, au Championnat A.S.S.U., un total de 1^{re} série. Il demande, par l'intermédiaire de son Comité régional que des démarches soient entreprises par la F.F.H.C. en vue de son incorporation au Groupeement Sportif Interarmées de Joinville.

M. Duchesne fait remarquer qu'il a été admis que des performances de caractère régional pourraient être inscrites au fichier, sous réserve de l'établissement de procès-verbaux signés par les arbitres. Il estime que le même processus peut être appliqué, sur demande des intéressés, pour les totaux réalisés au cours des Championnats Militaires et des Championnats A.S.S.U., par des licenciés de la F.F.H.C.

Il en est ainsi décidé.

Formation des Cadres. - M. Dini, Conseiller Technique d'Haltérophilie de l'Académie de Toulouse, demande que certains dirigeants de Clubs, qui professent depuis de nombreuses années, soient admis à se présenter aux épreuves de l'examen d'aide-moniteur sans avoir préalablement à suivre un stage de formation des cadres.

Après avoir rappelé que cette faveur n'a jamais été accordée, même à des Professeurs et Maîtres d'Éducation Physique diplômés, le Président demande l'avis du Comité de Direction.

Celui-ci, après discussion, décide que satisfaction ne peut être donnée à la demande de M. Dini, mais que les candidats qui ne pourront suivre un stage d'une semaine auront la faculté de s'inscrire à trois stages de week-end c'est-à-dire de deux jours. Au cours de l'un d'eux, ils devront passer le Brevet

d'Initiation Haltérophile avant de subir, devant un Jury National, les épreuves de l'examen d'aide-moniteur. Le Jury National pourra être convoqué à l'issue d'un stage régional, mais seulement si le nombre de candidats le justifie.

Élargissement de la Commission de Culture Physique. - Le Comité de Direction donne son accord à la création de 5 ou 6 sièges à la Commission de Culture Physique pour permettre la désignation de nouvelles personnalités, chefs de file de groupements qui ont décidé de se « saborder » pour adhérer à la F.F.H.C.

Sièges supplémentaires au Comité de Direction. - Lettre de M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, rappelant les dispositions de l'arrêté du 4 Avril 1963 permettant d'attribuer deux sièges supplémentaires, au sein du Comité de Direction, à « des sportifs dont les performances exceptionnelles ont contribué au prestige du sport français et qui, par leur compétence et leurs qualités morales sont susceptibles d'apporter un concours efficace à la gestion et au développement du sport considéré ».

Des noms sont proposés qui seront soumis à l'approbation du Ministre.

Congrès de la F.I.H.C. - Le Président donne lecture des principales décisions du Congrès de la F.I.H.C. qui s'est tenu à Tokyo, telles qu'elles ont été consignées par M. Oscar State, Secrétaire International.

Certaines d'entre elles, qui prêtent à confusion, feront l'objet d'une demande d'explications complémentaires.

Présentation du drapeau. - Il est décidé que la présentation du drapeau fédéral fera l'objet d'une cérémonie très simple, au cours des Championnats de France, à Mâcon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Le Secrétaire Général, Le Président
André ROLET Jean DAME

L'HALTÉROPHILE
MODERNE

19^e ANNÉE - N° 208
organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France	8 F
Étranger	12 F
Clubs affiliés	20 F

Chèques Postaux Paris 1304-82

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL

Samedi 6 et Dimanche 7 Mars
à 14 heures

à la Salle des Sports de Neuilly

167, av. de Neuilly, à Neuilly-s/S.
(Métro : Pont de Neuilly)

Règlement du Championnat de France Culturiste 1965

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Le Championnat de France Culturiste 1965 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés dans un Club de la F.F.H.C. **au moins depuis le début de la saison 1964-1965.** Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1° *Épreuves physiques cotation de 0 à 20, coef. 1 :*

- Développé couché en trois essais, coté 0 à 20.
- Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20.
- Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, coef. 2.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix*. Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, coef. 2.

5° *Prix d'évolutions*. Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

- a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.

- b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 27 Avril et le 10 Mai 1965. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 12 Mai. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, et sa date de délivrance, ainsi que l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu le Samedi 29 Mai 1965, en soirée, dans une ville qui sera ultérieurement désignée.

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1964 - 1965 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1° Elle leur allouera une prime de 0,76 F par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.

2° Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et

qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché. - Flexion de jambes : un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20, maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
C. Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k	= ½
E. Flexion sur les jambes.....	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral. La note 0 dans une épreuve est éliminatoire

Classement Général du Prix Interrégional 1965

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs (180 k)

1. GILBERT (55,5) Les Jeunes de St-Augustin Bordeaux	202,500
2. STOLZ (53,4) Union Sportive Petite Rosselle	197,500
3. MARTET (56) La Légère Mélineoise	180

Poids Plumes (200 k)

1. CORVISIER (59) Club des Lutteurs Sparnaciens	237,500
2. PERICHON (58,2) Ilets Sports Montluçon	232,500
3. de PASCAL (59,8) Athlétic Club Montpellier	230
4. KRISTEX (58,9) Association Sportive de Monaco	227,500
5. DENIVET (58,9) Club Sportif de Meaux	225
6. DELMONT (57,9) A.S. Pérolrière	222,500
7. MY (57,3) Stade Municipal de Montrouge	217,500
8. ANDRÉ (57,6) Sporting Club St-Amandois	217,500
9. TABARD (59,5) A.S. P.T.T. de Vienne	212,500
10. DEVELET (58) La Montluçonnaise	210
11. BOUKO (60) E.S. Laneuvevilloise	207,500
12. GOLIAS (59,4) Athlétic Club Trélazéen	205
13. HAY (60) U.S. Métro-Transports	205

Poids Légers (230 k)

1. FOURRIER Y. (66) Société Athlétique d'Enghien	272,500
2. ROMAN (65,3) Judo Club Perpignan	265
3. CHARTIER (65) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	262,500
4. COICHOT (66,4) A.S. Pérolrière	260
5. DOUAUD (66,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	255
6. PERTIN (67,5) Les Bleus de Bar	252,500
7. BRIGLIADORI (61,2) La Beaucourtoise	247,500
8. BUTAYE (67,5) Haltérophile Club de Boulogne	247,500
9. DESCHAMPS (66,7) Haltérophile Club de Beauvais	245
10. MOLES (63) Judo Club Perpignan	240
11. PLANTIN (60,4) Asnières Sports	232,500

12. DIAZ (65) St-Nazaire Omnisports	230
13. CHOUKROUN J. (66,9) La Vie au Grand Air St-Maur	230

Poids Moyens (245 k)

1. PLOT (68,3) A. St-Jean Nogent-le-Rotrou	300
2. MAST (73,3) Les Bleus de Bar	300
3. AUBERT (73,5) Stade Porte Normande	272,500
4. SCHIVI (74,9) E.S. Laneuvevilloise	272,500
5. BOURDANOVE (70,7) Judo Club Perpignan	267,500
6. TRUC (72) Halt. Cult. Aix-en-Provence	265
7. VITVER (73) L'Omanaise	262,500
8. STORK (69) A.S. Bédarrides	250
9. LAFOREST (71,6) A.S. Pérolrière	250
10. THIEFFRY (69,4) A.S. Électricité de Lille	245
11. GARD (70,2) A.S. P.T.T. de Vienne	245

Poids Mi-Lourds (260 k)

1. TUMAS (82) La Montluçonnaise	295
2. GROSSO (76,9) Association Sportive de Monaco	290
3. GUERLUS J.C. (75,9) Société Athlét. Montmartroise	285
4. DUQUESNOY (79,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	285
5. VELY (77,9) Club des Lutteurs Sparnaciens	282,500
6. ROUAULT (78,5) Haltérophile Club de Marseille	282,500
7. LECŒUR (76,2) Sté de Gymnastique d'Angers	272,500
8. PRÉVOST (78) Club Culturiste de Reims	272,500
9. MARTEAU (79,8) Sté de Gymnastique d'Angers	260

Poids Lourds Légers (270 k)

1. LAMOTHE (83,8) Sporting Club Navis	302,500
2. FABRE (85,8) Frontignan Athlétic Club	290
3. POINSOT (89) Entente Chaumontoise Cheminots	280

SENIORS

Poids Coqs (202 k 500)

1. DECONINCK (54) C.O. Faches-Thumesnil	237,500
2. BEAU (55,5) Club Athlétique Nantais	227,500
3. MOREAU (50,6) Centre Sportif Scourdois	225
4. RUDE (55,2) Union Mâconnaise	225
5. DARGEL (55) Stade Dyonisien	220
6. HERLIN (55,2) S.C.P.O. Paris	220
7. BARTHALOT (55,5) Société Athlétique Enghien	220
8. BEGUE (56) Stade Dyonisien	220
9. THILLOUX (55,8) Vie au Grand Air St-Maur	217,500
10. ANDRÉ (56) Haltérophile Club Marseille	217,500
11. BERINGUER (53,6) Union Sportive Manosque	215
12. GARCIA (56) Royan Océan Club	212,500
13. LEPECHEUR (51,8) A. St-Jean Nogent-le-Rotrou	205
14. FRAGASSI (53) Union Sp. Cheminots Marseille	202,500

Poids Plumes (222 k 500)

1. NIVAULT (59,9) Vie au Grand Air St-Maur	250
2. DEGOURNAY (59,6) Société Athl. Enghien	242,500
3. COLANGELO (60) A.S. Cheminots Béziers	242,500
4. BUGES (57,7) A.S. Montferrandaise	240
5. FAYARD (58) Halt. Club Villefranche-s/ Saône	240
6. MARION (60) Sté Gymnastique Angers	240
7. MERY (60) Union Sportive Tours	230
8. GRONGNARD (57,6) Athlétic Club Melunais	227,500
9. FERNANDEZ (59,4) Stade Clermontois	227,500
10. PAGES (59,8) Alliance Ste Savine	227,500
11. SCHMITT (60) Avenir Sportif Bédarrides	227,500
12. BAUMEYER (58,4) Alsatia Sélestat	222,500

Poids Légers (252 k 500)

1. JULIANA (64,4) Omnium Sportif Stéphanois	292,500
2. BARY (67,2) Stade Municipal Montrouge	287,500
3. FRANÇOIS (67,5) S.C.P.O. Paris	287,500
4. GUICHARD (66) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	280
5. TURLOY (67) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	280
6. VALLE (65,1) C.A. Faches-Thumesnil	277,500

7. POVER (66,8) U.G.A. Péageoise	277,500
8. ENADAN (62,9) Dreux Athlétic Club	275
9. AUBRY (66) Club Sportif Est Républicain Nancy	272,500
10. BERTEL (60,2) Union Méan Penhoet	270
11. BESNARD (67) Union Sportive de Tours	267,500
12. LANUX Cl. (67,5) Association Sportive Mantaise	267,500
13. DENONFOUX (65,6) S.C.P.O. Paris	265
14. DIJOUX (66) Stade Dyonisien	265
15. ANGELI (67,1) Française Besançon	265
16. SAINT-CYR (67,2) Club Athlétique St-Priest	265
17. PONCELET (66,3) Club Sportif Montilien	262,500
18. RICHARD (65,2) U.S. Métro Transports	260
19. MARGINIER (65,4) A.S. Wonder Louviers	260
20. MINCHELLA (65,5) U.S. Métro Transports	260
21. MARRA (63,5) Haltéro et Cult. Club Aix	257,500
22. DASTUGUE (65) Haltéro Club Montpelliérain	257,500
23. STUDER (66,4) Sté Athl. Koenigshoffen	257,500
24. NIVAGGIOLI (67,1) Association Athl. Ajaccienne	257,500
25. WOLKOUNENKO (64,3) Omanaise	255
26. GOSSET (65,2) Sports Réunis Lille Délivrance	255
27. LEGUY R. (65,5) Sté Gymnastique Angers	255
28. COELLIER (66,7) Union Sportive Tours	255
29. MEURICE (67,4) Association Sportive Mantaise	255
30. HERNANDEZ (61,1) Asnières Sports	252,500
31. ROCHEREAU (67,5) Athlétic Club Melunais	252,500

Poids Moyens (267 k 500)

1. THIVENT (70,6) Avenir Sportif Bédarrides	300
2. PERION (75) A.S. Sap. Pompiers Nantes	295
3. ZENZEN (73,2) Union Sportive Petite Rosselle	292,500
4. GOUBAUD (73,6) Haltérophile Club Nice	292,500
5. PARIS (74,2) Haltérophile Club Boulogne-sur-Mer	292,500
6. ARMAGNAT (73,2) Française de Lyon	290
7. CALEN (74,5) Jeunes St-Augustin Bordeaux	290
8. JULIA (71,3) Stade Municipal Montrouge	287,500
9. SANCIER (71,5) Française Besançon	287,500
10. FORMICA (74,4) Haltérophile Club Nice	287,500
11. GILET (75) Cercle E.P. St-Nazaire	287,500

Haltérophile Moderne n° 208 (02-1965)

12.	GUERRERO (70,1) École Militaire Inf. Montpellier.....	285
12.	MAUBERT (70,1) U.S. Cheminots St-Pol-sur-Mer.....	285
14.	ZEMB (74,8) Rueil Athlétic Club.....	285
15.	MEZZADRI (68,8) U.S.M. Chaville-Vélizy.....	282,500
16.	SIMON (71,3) Club Sportif Meaux.....	282,500
17.	GUYENNET (72,6) Royan Océan Club.....	280
18.	NEUS (73,4) Rueil Athlétic Club.....	280
19.	DEGENNE (73,8) Asnières Sports.....	280
20.	MALOUM C. (74) Athlétic Club Montpelliérain.....	280
21.	FRADET (74,7) Alliance Ste-Savine.....	280
22.	LEFE (70,3) La Brestoise.....	277,500
23.	MOLIERA (73,2) A.S. Montferrandaise.....	277,500
24.	GRENAUD (73,9) Royan Océan Club.....	277,500
24.	RIESSER (73,9) Sté Gymnastique Sélestat.....	277,500
26.	SUCHET (69,4) La Montluçonnaise.....	275
27.	IMBACH J.P. (72,6) Union Guebwiller.....	275
28.	CARADOT (73) Haltéro Cult. Arbreslois.....	275
29.	WALTER (71) Alsatia Sélestat.....	272,500
30.	THOUMINE (72) Club Sportif Alençon.....	272,500
31.	HADRYS (72,2) Sporting Club Navis.....	272,500
32.	HIBON (68) A.S.P.T.T. St-Denis Réunion.....	270
33.	FARALLI (69,6) Maison des Jeunes Chambéry.....	270
34.	LEQUERE (74,6) Rueil Athlétic Club.....	270
35.	JOUVE (70,5) Union Sportive Ste Tulle.....	267,500

Poids Mi-Lourds (282 k 500)

1.	ALVAREZ (81,9) Rueil Athlétic Club.....	317,500
2.	LAFFITTE (82,5) Sté Athlétique Koenigshoffen.....	312,500
3.	BERNARD (82,3) Cercle Cult. Salle Com. Valence.....	310
4.	SLUSSAREFF (79) U.S. Police Marseille.....	307,500
5.	LACHEZE (82,2) Red Star Limoges.....	307,500
6.	ZAGO (79) Maison Jeunes Chambéry.....	305
7.	BINDREIFF (76,5) Alsatia Sélestat.....	305
8.	POLOTTI (81,7) Associat. Sp. Montferrandaise.....	305
9.	LABILLE (81,9) U.S. Métro Transports.....	305
10.	JACQUET (77,2) U.S. Métro Transports.....	302,500
11.	VIENNAUX (81,1) Club Cuit. Reims.....	300
12.	ERUDEL (82,5) Stade Dyonisien.....	297,500
13.	POLIAS (76,4) Haltérophile Club Arlésien.....	295
14.	DANEL (81,6) U.S. Métro Transports.....	295
15.	HOAREAU (78,2) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion.....	292,500
16.	LAURENT (81,8) Toulouse Haltéro Club.....	292,500
17.	SCHERPEREL (82,2) Sport. Club Tête Cheval Loos.....	292,500
18.	KIPPENBERGER (79,2) Asnières Sports.....	290

19.	TRUCHET (81,3) U.G.A. Péageoise.....	290
20.	LHULLIER (77) Stade Mun. Montrouge.....	287,500
21.	FERREC (78,7) Dreux Athlétic Club.....	287,500
22.	MARCHAL (82) Haltérophile Club Compiégnois.....	287,500
23.	BINDA (82,3) Légère Mélinoise.....	287,500
24.	PAIS (80,8) Association Sp. Montferrandaise.....	285
25.	COSSON (81,4) Sté Athl. Enghien.....	285
26.	PLANTIER (82,4) Gauloise de Vaise.....	285
27.	RAMIREZ (82,5) U.S. Cheminots Marseille.....	285
28.	JAMES (79) La Vie au Grand Air St-Maur.....	282,500

Poids Lourds Légers (295 k)

1.	AMET (85,6) A.S. Lilloise Inter Entrepr.....	340
2.	MAZALLON (86,1) Club Athlétique St Priest.....	332,500
3.	BLANC (83,7) Athlétic Club Montpelliérain.....	322,500
4.	EYMAS (89,5) Gymnase Club Sorguais.....	320
5.	LUQUET (89) Gauloise de Vaise.....	310
6.	LACHENAL (89,6) Haltéro Cult. Lyonnais.....	310
7.	SEGONZAC (90) A.S.P.O. Midi Bordeaux.....	310
8.	RIOUFFRAY (84) Française de Lyon.....	305
9.	MARSAUD (82,7) Club Sportif Meaux.....	302,500
10.	LEGRAND (83,2) Sté Athl. Montmartroise.....	297,500
11.	DUCH (88,1) Toulouse Électrogaz Club.....	297,500
12.	DUDORET (87,1) Maison des Jeunes Chambéry.....	295

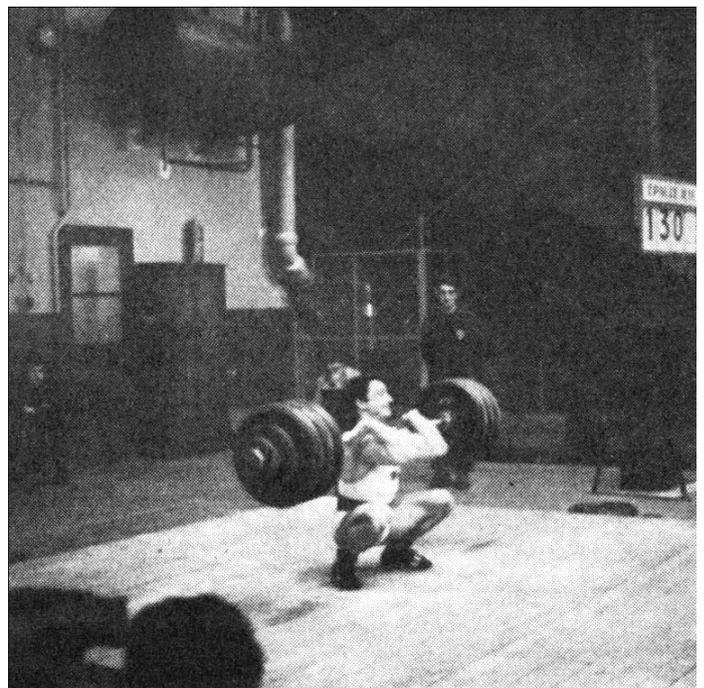
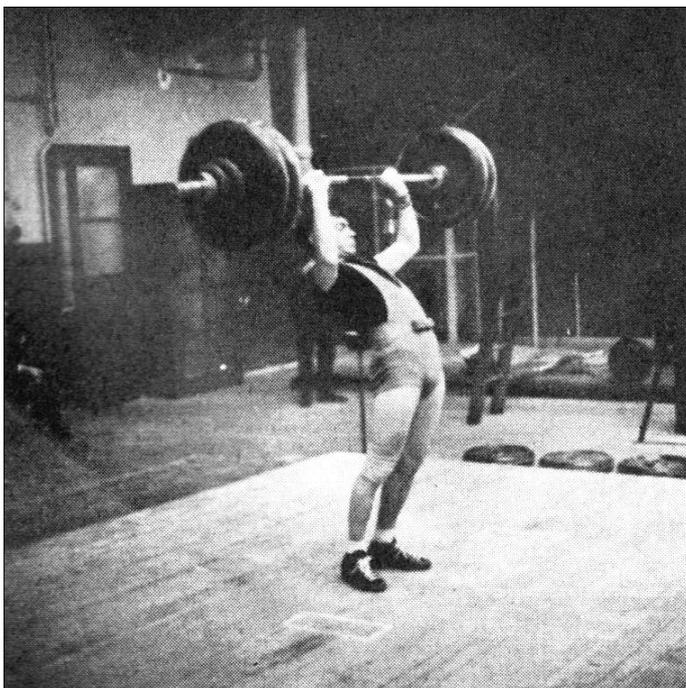
Poids Lourds (305 k)

1.	LEROY (95,6) Amiens Sporting Club.....	330
2.	DORVILLE (103) Club Naut. Athl. Rouen.....	330
3.	DORNE (92,4) Club Athl. St-Priest.....	327,500
4.	CAVALLI Y. (119,1) Haltérophile Club Grenoblois.....	325
5.	DULOQUIN (102,8) Club Cuit. Reims.....	320
6.	PRIKODKO (101,4) Courbevoie Sports.....	317,500
7.	MURSCH (94,4) Sté Athl. Koenigshoffen.....	310
8.	MADARY (96) Club Naut. Athl. Rouen.....	307,500
9.	POLIAKOV (91,4) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	305



Additif au classement général du Prix d'Encouragement

Poids Légers Seniors. - Bortot (62,500)
Sporting Club Navis Grenoble : 262 k 500.



A la Réunion de Sélection

HOUSSAIS (Poids Plume Junior) porte le record de France du total à 287 k 500 et talonne ses aînés

LEDROIT, vainqueur de la catégorie Poids Légers Seniors 337 k 500

Meilleures Performances Françaises 1964

POIDS COQS

MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	307,5	Tournoi International de Paris
MARCHEL	Club Haltérophile Lunéville	282,5	Finale Championnat France Seniors
CORONEL	Société Athlétique Montmartroise	252,5	Éliminat. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Juniors
CROCHARD	Société Athlétique Montmartroise	247,5	France B - Suisse A
GUIPON	U.S. Municipale Gagny	245	Finale Prix Fédéral Seniors
LI MANNI	C.S. Montois la Montagne	237,5	France C - Luxembourg
WITTMANN	La Vie au Grand Air Saint-Maur	232,5	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors
WHITE	Entente Athl. Cheminots Chaumont	230	Éliminatoires Prix Fédéral Juniors
CHAULOUX	Club Athlétique Nantais	230	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors
BEEKHUIZEN	Club Haltérophile Lunéville	230	Éliminatoires Prix Interrégional Seniors
ACHINO	Union Haltérophile Vichyssoise	230	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors
GRONGNARD	Athlétic Club Melunais	230	Prix des Débutants Seniors

POIDS PLUMES

FULLA	La Vie au Grand Air Saint-Maur	327,5	Tournoi International de Paris
HENRY	C.S. Ministère des Finances	297,5	Finale Championnat France Seniors
GARAÍOS	A.S.P.T.T. Saint-Denis de la Réunion	295	Éliminat. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
PEIGNOT	C.S. Municipal Clamart	287,5	Éliminat. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
FOUGERET	Royan Océan Club	282,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
MIZRAHI	Club Nautique Athlétique Rouen	277,5	Éliminat. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
EYRAUD	A.S. Cheminots Vénissieux	275	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Juniors
DESTRIEATS	Jeunes Saint-Augustin Bordeaux	272,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
HOUSSAIS	A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	270	Finale Championnat France Juniors
MACE	Stade Porte Normande	270	Finale Prix Fédéral Seniors

POIDS LEGRS

GERBER	Haltérophile Club Marseille	362,5	Tournoi International de Paris
CATANOSO	A.S. Cie Électromécanique	337,5	France B - Suisse A
LEDROIT	La Vie au Grand Air Saint-Maur	335	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
DUMAS	La Montluonnaise	332,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
NOIRIEL	A.S.P.T.T. Strasbourg	330	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
JENDIN	U.S. Métro-Transports	327,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
PALLY	A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	325	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
HANROTEL	Sporting Club Saint Amandois	322,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
MULLER	Esso-Sports	320	Finale Championnat France Juniors
HANSMETZGER	Club Athlétique Nantais	320	Finale Critérium National Haltérophile Seniors

POIDS MOYENS

MAIER	Union Roubaisienne	417,5	Jeux Olympiques Tokyo
TRUDEL	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	360	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Juniors
CHATALOVA	A.S. Tramways de Lille	347,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
DEJONGHE	A.S. Électricité de Lille	345	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
LALOYER	C.C. Rue des Postes Lille	342,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
SABLE	Athlétic Club Montpelliérain	342,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
GIAT	A. S. Montferrandaise	335	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
DELAUNAY	Club Athlétique Nantais	332,5	Finale Championnat France Juniors
MANGEANT	U.S.M. Chaville-Vélizy	322,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
CAUCIGH	La Montluonnaise	330	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
RIGAUD	La Vie au Grand Air Saint-Maur	330	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors

POIDS MI-LOURDS

PATERNI	La Vie au Grand Air Saint-Maur	445	Finale Championnat France Seniors
DEMONSEL	A.S. Électricité Lille	380	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
CONSTANTINIAN	La Française de Lyon	377,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
SERY	A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	350	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
PICCI	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	347,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
FÉDORAS	Haltéro Club Lyonnais	347,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
DEMATS	Club Athlétique Nantais	347,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
RENAULT	Stade Porte Normande	347,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
MAUGER	Haltérophile Club Douaisien	345	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
HOUIN	Union Sportive Toul	342,5	Finale Championnat France Juniors

POIDS LOURDS LEGRS

VINCENT	Athlétique Club Montpelliérain	430	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
STEINER	Sté Halt. et Cult. Haguenu	400	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
GOUBAYON	Club Halt. Pays d'Olmes	385	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
HERMAIN	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	382,5	Finale Championnat France Seniors
MIGNOT	Sports Réunis Lille Délivrance	377,5	Finale Championnat France Seniors
MICHON	Club Culturiste de Reims	360	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Juniors
TOYE	Stade Clermontois	360	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
LAGNEAU M.	Société Athlétique d'Enghien	357,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
DUTHILLEUX	A.S. Électricité de Lille	347,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
MICHON	Union Mâconnaise	345	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors

POIDS LOURDS

FOULETIER	Française de Lyon	447,5	Championnat d'Europe Moscou
REMY	Haltérophile Club Nice	412,5	Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
LÉVEQC	Sporting Club Tête de Cheval	410	France B - Suisse A
HERBAUX	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	400	Éliminat. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
DRUFIN	Étudiants Club Orléanais	385	Éliminat. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors
LACHAUME	Club Sportif Meaux	380	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
ERNWEIN	A.S. Montferrandaise	372,5	Finale Critérium National Haltérophile Seniors
PIERRON	Stade Clermontois	362,5	Finale Prix Fédéral Seniors
DUTHILLEUX	A.S. Électricité Lille	362,5	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors
CAPDEVILLE	Sporting Club de Neuilly	347,5	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors
NARDIN	Courbevoie Sports	347,5	Éliminatoires Prix Fédéral Seniors

De Rome à Tokyo

De tous les sports de base olympiques, l'haltérophilie est sans doute celui qui progresse le plus à l'heure actuelle et les performances réalisées à Tokyo laissent loin derrière celles de Rome où pourtant le record du monde du total olympique avait été battu dans quatre catégories sur sept.

Quels sont les progrès réalisés entre Rome et Tokyo ? Que signifient-ils ? Qu'annoncent-ils pour Mexico ? Quel rôle jouons-nous et quel rôle pouvons-nous jouer dans ces luttes titaniques ? C'est ce que je voudrais essayer de déduire des chiffres, en m'excusant de l'aspect un peu rébarbatif que cette étude peut parfois présenter.

Commençons par les vedettes et voyons les progrès réalisés par les Champions olympiques de Rome à Tokyo.

- En Poids Coqs : 345 k à Rome - 357,500 à Tokyo, soit une progression de 12 k 500.
- En Poids Plumes : 372,500 et 397,500 + 25 k.
- En Poids Légers : 397,500 et 432,500 + 35 k.
- En Poids Moyens : 437,500 et 445 + 7 k 500.
- En Poids Mi-Lourds : 442,500 et 475 + 32 k 500.
- En Poids Lourds-Légers : 472,500 et 487,500 + 15 k.
- En Poids Lourds : 537,500 et 572,500 + 35 k.

Nous constatons que des progrès importants ont été réalisés partout, sauf en Poids moyens où la progression n'est que de 7 k 500. Laissons de côté les Poids Lourds où la comparaison est assez difficile puisqu'il n'y a pas de limite supérieure de poids et où, par conséquent, nous pouvons toujours progresser théoriquement en trouvant des hommes de plus en plus gigantesques. Étudions surtout les autres catégories où les progrès réalisés le sont par des hommes normaux pesant sensiblement le même poids que leurs prédécesseurs.

La progression la plus forte est celle des Poids Légers avec 35 k et elle n'est pas le fait d'un phénomène puisque deux hommes réalisent le même total de vainqueur, soit 432 k 500. Viennent ensuite les Mi-Lourds avec 32 k 500, les Plumes avec 25 k et les Coqs avec 12 k 500.

Il semble donc, d'après les résultats des vainqueurs, que les Poids Moyens soient en retard d'une dizaine de kilos au moins et que les Lourds-Légers et les Coqs sont ceux qui peuvent encore le plus progresser. Mais j'insiste encore sur la remarquable progression d'ensemble, progression qui apparaît plus sensible encore si on la compare à celle qui l'avait précédée. Entre Melbourne et Rome, les sept Champions olympiques avaient totalisé 100 k de plus. Entre Rome et Tokyo, ils ont progressé de 162 k 500.

Mais les progrès des champions ne représentent pas toujours les progrès d'ensemble du sport qu'ils pratiquent et il est bon d'étudier ce qui se passe derrière. C'est pourquoi j'ai fait la même étude comparative entre les totaux réalisés par les athlètes classés à la 3^e place, à la 5^e, et à la 10^e.

À la 3^e place, nous constatons les gains suivants, dans l'ordre des catégories, des poids coqs aux poids lourds : 17 k 500, 25 k, 40 k, 32 k 500, 47 k 500, 22 k 500, 37 k 500. La progression est encore plus considérable et atteint, pour l'ensemble des sept catégories 222 k 500.

À la 5^e place, nous avons, toujours dans l'ordre des catégories : 17 k 500, 25 k, 30 k, 22 k 500, 37

k 500, 37 k 500, 52 k 500, soit au total encore un gain de 222 k 500.

À la 10^e place enfin : 22 k 500, 15 k, 12 k 500, 27 k 500, 37 k 500, 37 k 500, 47 k 500 et au total 200 k.

La progression est donc bien une progression d'ensemble qui s'étend à toutes les catégories et à tous les échelons de chaque catégorie.

Mais les écarts que nous venons de constater ne sont que des écarts individuels à certains niveaux et peuvent encore ne traduire qu'une progression partielle. J'ai donc établi la moyenne des totaux réalisés par les cinq premiers classés de chaque catégorie à Rome et à Tokyo :

- En Coqs : 331,500 et 348,500 + 17 k.
- En Plumes : 355,500 et 380,500 + 25 k.
- En Légers : 380,500 et 419,500 + 39 k.
- En Moyens : 414 et 435,500 + 21 k 500.
- En Mi-Lourds : 425,500 et 464,500 + 39 k.
- En Lourds-Légers : 446 et 471,500 + 25 k 500.
- En Lourds : 492 et 540 + 48 k.

Toujours en négligeant les Poids Lourds, nous constatons encore que la progression la plus forte est celle des Poids Légers et des Poids Mi-Lourds, mais nous voyons aussi que la stagnation relative constatée en Poids Moyens pour les champions en titre ne s'étend pas aux suivants et que la progression de la moyenne suit sensiblement celle des autres catégories.

J'ai étendu plus loin encore mes recherches et établi mes moyennes sur les dix premiers. Nous avons :

- En Coqs : 322 et 340,750 + 18 k 750.
- En Plumes : 341,250 et 364,500 + 23 k 250.
- En Légers : 370,500 et 402,500 + 32 k.
- En Moyens : 399,250 et 425,250 + 26 k.
- En Mi-Lourds : 410,750 et 452,750 + 42 k.
- En Lourds-Légers : 426,500 et 459,250 + 32 k 750.
- En Lourds : 467 et 512,500 + 45 k 500.

Pour l'ensemble des sept catégories, nous constatons un gain de 25 k pour les moyennes des cinq premiers et de 220 k. 250 pour les moyennes des dix premiers. La progression est donc bien générale et traduit magnifiquement l'essor remarquable de notre sport.

Mais étudions d'un peu plus près les moyennes des dix premiers. Nous constatons que la plus forte progression est celle des Poids Lourds avec 45 k 500. Comme nous l'avons déjà souligné, il est difficile de tenir compte de cette catégorie mais il faut tout de même insister sur cette moyenne qui atteint maintenant 512 k 500. Il n'y a pas si longtemps qu'on parlait encore du mur des 500 k. Maintenant, les 600 k sont pour demain. La plus forte progression ensuite est celle des Mi-Lourds qui, à Rome, avaient marqué un certain fléchissement. Les voilà à leur vraie place et cela nous permet de constater que les Lourds-Légers, malgré un gain de 32 k 750, ne sont pas à leur niveau normal. Leur moyenne devrait atteindre 470 ou 475 k avec un total record dépassant 500 k.

Viennent ensuite les Poids Légers dont la moyenne a progressé de 32 k grâce aux remarquables totaux des Polonais et des Russes. Les Poids Moyens ont progressé de 26 k en moyenne malgré la stagnation de leurs vedettes, ce qui

confirme bien la faiblesse actuelle de celles-ci et nous annonce une prochaine montée des records de cette catégorie.

Quant aux Poids Plumes et Coqs, ils continuent leur progression régulière, un peu plus faible que celle des autres catégories, ce qui est normal puisque les totaux sont plus faibles en valeur absolue.

Maintenant que nous avons chiffré la remarquable progression d'ensemble des haltérophiles, je pense qu'il serait bon d'essayer d'en chercher les raisons.

S'agit-il d'une progression technique ? Personnellement, je ne le pense pas. Le développé est sensiblement aussi truqué aujourd'hui qu'en 1960 et le léger avantage procuré par le contact de la barre avec les cuisses à l'arraché et à l'épaulé était déjà acquis lors des Jeux de Rome.

Il reste la question du style en fente ou en flexion. Il y a de plus en plus d'athlètes qui délaissent la fente pour adopter la flexion et on pourrait en déduire que c'est cette évolution qui a permis la progression moyenne. Je pense que cet argument n'est pas valable car on retrouve les deux styles chez les champions en titre et les records sont battus aussi bien en fente qu'en flexion.

Alors ? Si les progrès ne viennent pas de la technique, à quoi pouvons-nous les attribuer ?

D'abord au nombre sans cesse croissant de pratiquants. L'haltérophilie est maintenant un sport universel, pratiqué par toutes les races et sous tous les climats, et il est normal qu'un plus grand nombre d'athlètes fournisse un plus grand nombre de champions. Tout naturellement, un plus grand nombre d'athlètes entraîne un plus grand nombre d'entraîneurs. Ces entraîneurs sont de plus en plus qualifiés et il en résulte une amélioration des méthodes d'entraînement. Voilà, à mon avis, la raison majeure de la remarquable progression haltérophile. C'est à l'amélioration des méthodes d'entraînement et non à la progression de la technique que nous devons les records actuels. C'est à cette amélioration que nous devons de plus en plus travailler pour progresser encore. Mais là n'est pas mon propos. J'en ai déjà parlé brièvement dans un autre article lors du Congrès International des Entraîneurs ; j'y reviendrai peut-être un jour pour le moment, nous restons aux commentaires des résultats.

Je pense que les totaux actuels sont encore assez loin de leurs plafonds et qu'ils progresseront de façon sensible dans les années à venir, surtout pour les Poids Moyens et les Lourds-Légers. Il est toujours un peu ridicule de vouloir faire des prédictions, mais je pense qu'on peut tout de même envisager pour Mexico, en 1968, des totaux de l'ordre de 370 à 375 pour les Coqs, 405 à 410 pour les Plumes, 440 à 445 pour les Légers, 470 à 475 pour les Moyens, 485 à 490 pour les Mi-Lourds, 500 à 510 pour les Lourds-Légers et plus de 600 pour les Lourds.

(À suivre)

J. DUCHESNE

**CHAMPIONNATS DE FRANCE
JUNIORS ET SENIORS**

les

**Samedi 24 et Dimanche 25 Avril 1965
à la Maison de la Culture
à MACON (S.-et-L.)**

Ce que vous devez savoir

Réunion de Sélection

des 16 et 17 Janvier 1965

Gymnase Saint Lambert à Paris

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors

En accord avec la décision prise au Congrès de Tokyo, la F.I.H.C. homologuera les records du monde de la catégorie Poids mouches (jusqu'à 52 k), mais pour les juniors seulement, c'est-à-dire les athlètes ayant moins de vingt ans.

Une première liste est publiée ci-dessous.

Poids Mouches. - Développé à deux bras : 58 k 500 par Wright (Écosse) - Arraché à deux bras : 75 k par Hay (Australie) - Epaulé et Jeté à deux bras : 87 k 500 par Hay (Australie) - Total olympique : 57,5 - 72,5 - 87,5 = 217 k 500 par Hay (Australie).

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 105 k 500 par Fodelevics (Hongrie) le 14 Novembre 1964, à Budapest et 106 k par le même athlète le 6 Décembre 1964 à Budapest.

Nouveaux Records du Monde Seniors

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 127 k par Foldi (Hongrie) le 6 Décembre 1964, à Budapest.

Championnats de Suisse

Poids Coqs. - G. Tissot 80 - 85 - 107,5 = 272 k 500 ; O. Kraiger 67,5 - 80 - 95 = 242 k 500.

Poids Plumes. - M. Glaser 87,5 - 82,5 - 110 = 280 k ; D. Aysesek 80 - 80 - 102,5 = 262 k 500 ; P. Schweiger 85 - 72,5 - 100 = 257 k 500.

Poids Légers. - E. Haslebacher 97,5 - 97,5 - 125 = 320 k ; M. Boiteux 95 - 90 - 115 = 300 k ; Y. Lab 90 - 90 - 115 = 295 k.

Poids Moyens. - H. Kohler 117,5 - 107,5 - 135 = 360 k ; G. Freiburghaus 115 - 100 - 127,5 = 342 k 500 ; I. Caruso 105 - 95 - 117,5 = 317 k 500.

Poids Mi-Lourds. - E. Enzler 115 - 107,5 - 142,5 = 365 k ; M. Garin 115 - 100 - 135 = 350 k ; K. Schenk 115 - 100 - 132,5 = 347 k 500.

Poids Lourds Légers. - R. Fidel 125 - 120 - 150 = 395 k ; E. Lehmann 115 - 100 - 140 = 355 k ; J. Lehmann 115 - 105 - 130 = 350 k.

Poids Lourds. - P. Vogel 120 - 110 - 145 : 375 k ; R. Vaucher 110 - 95 - 130 = 335 k.

NOUVELLES FRANÇAISES

L'Assemblée Générale de la F.F.H.C.

L'Assemblée Générale Annuelle de la F.F.H.C., au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du Président et du deuxième tiers sortant du Comité de Direction, aura lieu le Dimanche matin 25 Avril prochain, à la Maison de la Culture à Mâcon.

Rappelons que c'est également à la Maison de la Culture à Mâcon que se disputeront, les 24 et 25 Avril, les Championnats de France Juniors et Seniors.

Les Championnats de France Scolaires et Universitaires

Les Championnats de France Scolaires et Universitaires d'Haltérophilie auront lieu à Avignon, le 9 Avril 1965.

Cette première grande compétition de l'année 1965 aura permis de réunir dans une même compétition tous nos meilleurs espoirs nationaux à l'exception des champions de France Seniors dont la supériorité n'est pas encore contestée.

Malgré quelques abstentions et, en particulier, celle de quatre Lourds Légers seniors, 40 athlètes juniors et seniors ont pris part à cette réunion de sélection en vue de la formation des équipes de France Juniors, B et C.

Nullement découragés à la vue des nombreuses chaises..., vides qui s'alignaient devant le plateau du petit Gymnase St-Lambert, tous les athlètes présents se sont livrés de très belles luttes et chacun a pu, ainsi, prendre la mesure de ses adversaires en vue des Championnats de France. La catégorie vedette a été sans nul doute celle des Mi-Lourds. 11 athlètes dont 3 juniors tiraient sur un même plateau et ont obtenu des résultats d'ensemble jamais encore atteints en France. Premier avec 382 k 500, Constantinian (Poids Mi-Lourd) s'est vu menacé jusque dans les ultimes essais par quatre autres athlètes Houin, Demonsel, Trudel et Hennuyer, dont le dernier classé obtint l'excellent total de 375 k.

La catégorie des Poids Légers a elle aussi, produit des totaux très satisfaisants en même temps qu'un spectacle de haute qualité. Ledroit (337 k 500) arrache la victoire à Noirielle (332 k 500) et Catanoso (332 k 500) devant Aspart (327 k 500). Par rapport aux Championnats de France 1964, la moyenne de progression de cette catégorie s'établit donc déjà, en ce début de saison, à 5 k.

La situation est moins brillante dans les autres catégories où le niveau général n'a pas ou peu évolué depuis l'année dernière. Nous devons cependant noter les bons résultats de plusieurs individualités.

- Houssais - Poids Plume Junior, établit un nouveau record de France du total olympique avec 287 k 500 malgré un double échec à 115 k au jeté.
- Lévecq - Poids Lourd, réalise l'excellent total de 420 k en ne réussissant que 4 essais sur 9. Il effectue de belles tentatives contre le record de France de l'épaulé-jeté avec 177 k 500 mais ne peut malheureusement se relever.
- Gerber - au poids de 71 k totalise 372 k 500 et réussit à épauler 150 k, barre avec laquelle il ne peut pas se relever de la position en fonte.
- Michon - Lourd Léger Junior, totalise 380 k sans manquer un seul essai.

Nous avons également noté avec satisfaction la belle progression du Poids Moyen Mangeant (347 k 500) et des jeunes Mi-Lourds Manzanera (337 k 500 et Cazeaux (330 k).

Les concurrents ont révélé, dans l'ensemble, un bon contrôle de la technique moderne de l'haltérophilie et un bel esprit de compétition.

La multiplication de telles manifestations amenant la confrontation de nos meilleurs « seconds plans » doit permettre, peu à peu, de combler l'écart qui sépare nos actuels champions de France de leurs suivants immédiats.

G. LAMBERT
Entraîneur National



Nos joies, nos peines

Élections au Comité Olympique Français

Notre Président, M. Jean Dame, a été réélu 1^{er} Vice-président du Comité Olympique Français, pour une période de quatre ans, au premier tour de scrutin des élections qui se sont déroulées le 4 Février 1965.

Un second tour a eu lieu pour départager les autres candidats, le deuxième poste de Vice-président ayant été finalement attribué à M. Pierre Ferri.

Nos affectueuses félicitations à notre Président pour cette brillante réélection qui est une nouvelle preuve de la confiance dont il jouit auprès de ses Collègues du Comité Olympique Français. L'honneur en rejaitillit sur la F.F.H.C. tout entière.

Nécrologie

Nous apprenons le décès, le 4 Février 1965, à l'âge de 78 ans, du Père de M. René Hochard, Entraîneur de l'U.S. Métro- Transports.

Nous prions notre sympathique camarade de trouver ici, ainsi que sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Naissances

Olivier et Guillaume, fils de notre excellent haltérophile Etienne Singer, animateur de « L'Audomaroise » nous annoncent la naissance de leur petit frère qui a reçu le nom de François.

Nadine Fouletier, fille de notre International et Champion de France Jean- Paul Fouletier, nous annonce la naissance, le 25 Janvier, de son petit frère Igor.

Tous nos bien sincères compliments aux heureux parents et vœux de bonheur et de santé pour les bébés.

Mariage

Nous apprenons le mariage de notre International et Champion de France Pierre Fulla avec Mlle Monique Le Guen.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée-le Samedi 6 Février, en l'Église Notre- Dame du Rosaire, au Parc Saint-Maur.

En l'absence du Président, M. Jean Dame, M. André Rolet, Secrétaire Général, représentait la Fédération à cette cérémonie et a présenté aux jeunes époux les compliments et vœux de bonheur de la F.F.H.C. que nous leur renouvelons ici.

RÉUNION DE SÉLECTION des 16 et 17 JANVIER 1965

Gymnase Saint-Lambert, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS Juniors						
1. WHITE.....	56 k	Ent. Chemin. Chaumont	70	65	92,500	227 k 500
Seniors (minima 240 k)						
1. MARCHAL	56 k	Club Halt. Lunéville	85	82,500	112,500	280 k
2. GUIPON	55 k 700	U.S. Municipale Gagny	77,500	70	97,500	245 k
3. CROCHARD.....	56 k	Vie au Gr. Air St-Maur	70	70	102,500	242 k 500
4. WITTMANN	55 k 200	Vie au Gr. Air St-Maur	65	72,500	97,500	235 k
POIDS PLUMES Juniors						
1. HOUSSAIS	60 k	A.S. Sap.-Pomp. Nantes	80	87,500	110	287 k 500
Seniors (minima 280 k)						
1. ROUCHEL	60 k	Club Halt. Lunéville	90	92,500	110	292 k 500
2. HENRY	60 k	Cl. Sp. Minist. Finances	92,500	87,500	110	290 k
3. CORONEL	58 k 400	Sté Athl. Montmartroise	82,500	85	105	272 k 500
POIDS LEGERS Juniors						
1. FOURRIER	65 k 800	Sté Athl. Enghien	87,500	85	125	297 k 500
2. EYRAUD	63 k 600	A.S. Chem. Vénissieux	90	87,500	115	292 k 500
3. CHIROL	63 k 800	Ilets Sports Montluçon	87,500	85	105	277 k 500
N. Cl. MULLER	67 k 500	Esso Sports	0	0	-	-
Seniors (minima 320 k)						
1. LEDROIT.....	66 k 500	Vie au Gr. Air St-Maur	107,500	100	130	337 k 500
2. NOIRIEL.....	66 k 900	A.S.P.T.T. Strasbourg	105	100	127,500	332 k 500
3. CATANOSO	67 k 500	A.S. C. El. Elec. Le Bourget	107,500	100	125	332 k 500
4. ASPART.....	66 k 300	Judo Club Perpignan	97,500	100	130	327 k 500
POIDS MOYENS Juniors						
1. DELAUNAY.....	74 k 500	Club Athlétique Nantais	95	100	130	325 k
2. HELENA.....	75 k	U.S. Chemin. St-Pol/Mer	102,500	92,500	120	315 k
3. CHOLLET.....	74 k 850	Haltéroph. Cl. Grenoblois	97,500	87,500	115	300 k
N. Cl. TERME.....	71 k 500	St. Ste-Barbe Gd-Combe	82,500	95	0	-
Seniors (minima 335 k)						
1. CHATALOVA	73 k 600	A.S. Tramways Lille	102,500	110	135	347 k 500
2. MANGEANT	74 k 200	U.S. Chaville-Vélizy	117,500	100	130	347 k 500
3. GOUVERNEUR.....	75 k	Assoc. Sportive Monaco	115	92,500	127,500	335 k
4. LETOURNEUR	73 k 600	A.S. St-Jean Le Rotrou	110	97,500	125	332 k 500
HORS COMPÉTITION						
GERBER	71 k	Halt. Club Marseille	117,500	110	145	372 k 500
POIDS MI-LOURDS Juniors						
1. MANZANERA.....	82 k 500	Ath. Cl. Montpelliérain	107,500	100130	337 k 500	
2. CAZEAUX	81 k 400	Cercle Cult. St-Médard	95	102,500	132,500	330 k
N. Cl. LECOMTE.....	82 k 100	A.S. Wonder Louviers	0	-	-	-
Seniors (minima 345 k)						
1. CONSTANTINIAN.....	79 k 100	Française de Lyon	130	110	142,500	382 k 500
2. HOUIN.....	79 k 700	Union Sportive Toul	115	117,500	145	377 k 500
3. TRUDEL.....	82 k 200	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	120	112,500	145	377 k 500
4. DEMONSEL.....	82 k 500	A.S. Électricité Lille	120	110	147,500	377 k 500
5. HENNUYER.....	80 k 300	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	107,500	117,500	150	375 k
6. DEMATS	82 k 300	Club Athlétique Nantais	115	107,500	140	362 k 500
7. PICCI.....	77 k 300	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	112,500	107,500	140	360 k
8. GUERLUS.....	82 k 300	Sté Athlét. Montmartroise	115	100	135	350 k
POIDS LOURDS-LEGRS Juniors						
1. MICHON.....	90 k	Club Culturiste Reims	112,500	120	147,500	380 k
POIDS LOURDS Seniors (minima 390 k)						
1. LÉVECQ.....	101 k 400	S.C. Tête de Cheval Loos	125	125	170	420 k
2. REMY	112 k	Haltérophile Club Nice	130	112,500	155	397 k 500

Entraînement et Techniques

Extrait de la revue soviétique « Théorie et Pratique de la Culture Physique » n° 8, Août 1962.

Article écrit par F.F. Bogdanovsky, Maître ès Sports, traduit par M. Spivak.

Champion Olympique de la catégorie Poids Moyens aux Jeux de Melbourne en 1956, le Soviétique Bogdanowky est maintenant entraîneur et fait bénéficier de son expérience les jeunes athlètes de son pays. Par les lignes qui viennent, il relate le système d'entraînement que lui-même et nombre de ses compatriotes utilisent pour se préparer à la compétition.

Les athlètes français ayant assisté à des stages d'haltérophilie ne manqueront pas de constater la grande similitude qui existe entre ces méthodes de travail et celles que nous préconisons depuis déjà plusieurs années à l'institut National des Sports.

Cette remarque ne signifie nullement que nous ayons déjà « le » système d'entraînement idéal - lequel évoluera encore continuellement dans les années à venir mais que, parallèlement aux techniques de gestes, des méthodes de travail assez semblables sont actuellement utilisées par des athlètes de toutes nationalités.

Cet exposé ne saurait, bien sûr, résoudre tous les problèmes particuliers qui peuvent se poser à un athlète, mais il représente un solide schéma que l'on pourra modifier et adapter quelque peu suivant les points faibles, le pouvoir de réception et le temps que l'athlète peut consacrer à l'entraînement haltérophile.

L'entraînement de l'haltérophile pendant la période de compétitions.

Dans l'article suivant, nous présentons notre expérience personnelle de préparation aux compé-

titions ainsi qu'à leur participation et également les observations que nous avons faites pendant de nombreuses années sur l'entraînement des meilleurs haltérophiles du pays. Dans cet article, en partant de l'élaboration du cycle d'entraînement, pour les périodes préparatoires, de compétition et de transition, nous étudierons seulement la période de compétition et quelques questions concernant la préparation de l'haltérophile juste avant sa participation aux compétitions.

Brèves caractéristiques de la période d'entraînement « de compétition ».

Cette période d'entraînement précède chaque rencontre importante et se termine par la participation de l'athlète aux compétitions. Sa durée peut varier ; elle est en moyenne de un mois et demi à deux mois, selon l'influence de certaines conditions. Les problèmes majeurs de cette période sont les suivants :

1.. - Perfectionnement de la technique d'exécution des mouvements classiques.

2. - Développement des qualités physiques et de la volonté, préparation fonctionnelle de l'organisme aux efforts maximum.

3. - Préparation de l'athlète aux compétitions et sa participation directe aux rencontres.

Dans les premières séances d'entraînement de cette période, l'haltérophile établit ou atteint ses meilleurs résultats au développé, à l'arraché et au jeté à deux bras.

Par la suite, au cours de l'entraînement et du perfectionnement des mouvements classiques, l'on utilise des charges allant de 70 à 95 % du maximum.

Chaque séance doit comporter une partie dite de préparation (mise en train), une base et une partie finale dite de « conclusion ». Dans la partie de base, ou séance proprement dite, en plus des exercices classiques, on doit inclure 2 à 3 mouvements d'« assistance », soit avec la barre normale, soit avec des haltères courts et aux bancs spéciaux.

Les exercices seront choisis en tenant compte des particularités individuelles de l'athlète et en vue du développement des groupes musculaires les plus faibles. Ce choix vise également à bien établir l'habitude de gestes corrects. Les entraînements auront lieu un jour sur deux et leur durée sera de deux à trois heures.

Exemple de cycle d'entraînement hebdomadaire en période de compétition en pratique, l'entraînement de l'haltérophile comporte des variantes nombreuses qui combinent des « exercices d'assistance » et des mouvements classiques à chaque séance.

A notre avis, les variantes suivantes nous semblent être les plus rationnelles pour le cycle hebdomadaire d'entraînement.

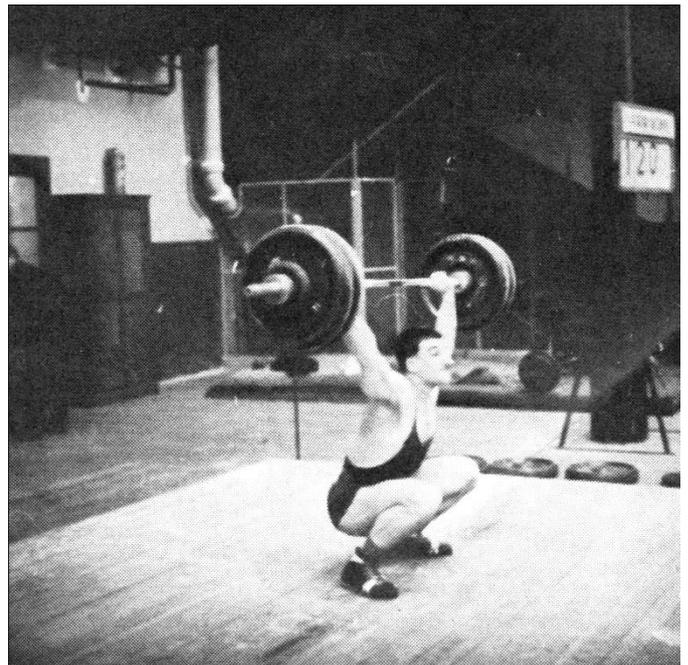
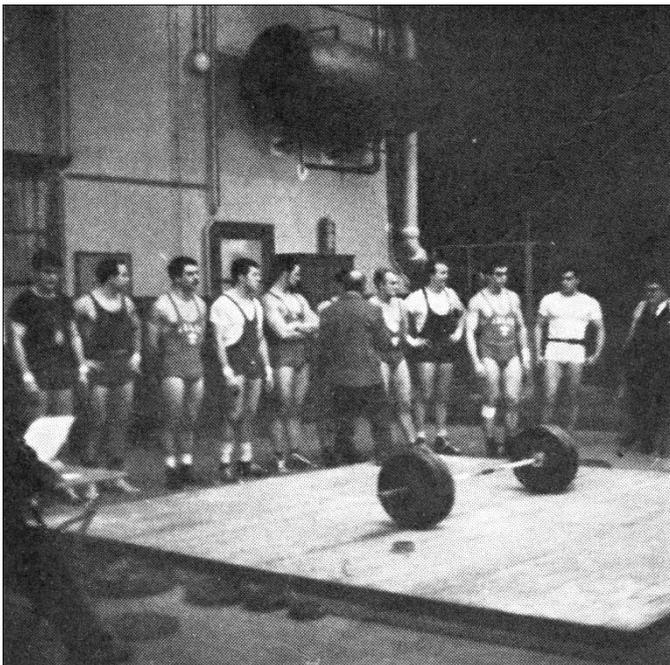
1. - VARIANTE :

Premier jour d'entraînement

1. Arraché à 2 bras ;
2. Jeté à 2 bras ;
3. Développé au banc incliné (angle d'inclinaison allant de 45 à 75 degrés) ;
4. Flexions (squats) de cuisses ;
5. Exercices pour la ceinture abdominale.

Deuxième jour d'entraînement

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Tirage pour le jeté avec passage sous la barre ;
4. Sauts au cheval d'arçons, sans élan en hauteur et en longueur ;
5. Course en accélération (sprint de 30 à 50 m.).



A la Réunion de Sélection :

Présentation de la catégorie Poids Mi-Lourds

MICHON, Poids Lourd-Léger Junior, arrache 120 k avec aisance

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL SENIORS 1965

Disputée le 30 Janvier 1965 au Gymnase Municipal - 6, Avenue Porte de Clichy, PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 202 k 500)						
1. DECONINCK	54 k 100	C.O. Faches-Thumesnil	75	70	95	240 k
2. MOREAU	51 k	Centre Sp. Scourdois	67,500	65	95	227 k 500
3. BEAU	55 k 600	Club Athl. Nantais	75	65	85	225 k
Poids Plumes (minima 222 k 500)						
1. NIVAUT	60 k	Vie au Gr. Air St-Maur	85	72,500	97,500	255 k
2. DEGOURNAY	59 k 100	Sté Athlétique Enghien	70	75	97,500	242 k 500
3. COLANGELO	59 k 600	A.S. Cheminots Béziers	67,500	65	95	227 k 500
Poids Légers (minima 252 k 500)						
1. GULIANA	66 k 200	Omnium Sp. Stéphanois	92,500	85	117,500	295 k-
2. FRANÇOIS	67 k 400	S.C.P.O. Paris	90	87,500	110	287 k 500
3. BARY	66 k 800	Stade Mun. Montrouge	85	92,500	105	282 k 500
Poids Moyens (minima 267 k 500)						
1. PERION	73 k	A.S. Sap.-Pomp. Nantes	95	92,500	117,500	305 k
2. THIVENT	69 k 900	Avenir Sp. Bédarrides	87,500	87,500	115	290 k
3. ZENSEN	72 k 900	U.S. Petite-Rosselle	100	77,500	110	287 k 500
Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500)						
1. ALVAREZ	81 k 200	Rueil Athlétique Club	95	97,500	120	312 k 500
2. LAFFITTE	80 k 600	Sté Athl. Koenigshoffen	90	97,500	122,500	310 k
3. BERNARD	82 k 500	C. Clt. Commenge-Valence	100	90	120	310 k
Poids Lourds Légers (minima 295 k)						
1. AMET	85 k 500	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	102,500	102,500	135	340 k
2. BLANC	83 k 800	Athl. Club Montpelliérain	95	100	132,500	327 k 500
3. MAZALLON	84 k 800	Club Athl. St-Priest	100	95	130	325 k
Poids Lourds (minima 305 k)						
1. LEROY	95 k	Amiens Sporting Club	97,500	102,500	127,500	327 k 500 k
2. DORNE	91 k 500	Club Athl. St-Priest	102,500	92,500	130	325 k

Au Tableau d'Honneur de la F. F. H. C.

Les personnes, Clubs ou Comités ci-dessous ont bien voulu grouper au moins 10 Abonnements payants pour notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* ».

Nous les en remercions bien vivement et les inscrivons au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. pour l'année 1964.

Nîmes Athlétique Club (M. Laville).....	123	Abonnements
Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier).....	119	-
Club Athlétique de Saint Priest (M. Coste).....	46	-
Omnium Sportif Stéphanois (M. Paya).....	44	-
Association Sportive Mantaise (M. Vaurabourg)	38	-
Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres)	31	-
Enfants du Devoir Oyonnax (M. Demond).....	26	-
M. Maugey (Suisse).....	24	-
Évreux Athlétique Club (M. Pulicani).....	24	-
Haltérophile Club Villeneuvois (M. Cottineau).....	18	-
Ilets Sports Montluçonnais (M. Mesotten)	18	-
Club Athlétique de Rosendaël (M. Hue).....	15	-
Stade Porte Normande (M. Legrand).....	12	-
Club Sportif de Meaux (M. Huens)	11	-
Union Sportive Crestoise (M. Royannez).....	11	-
Sporting Club Navis (M. Marchioni).....	11	-
Association Sportive Wonder (M. Lamarque).....	11	-
Alsatia Sélestat (M. Ammelagel).....	11	-
Union Guebwiller (M. Imbach)	10	-
Rueil Athlétique Club (M. Tournant)	10	-
Comité de Lorraine (M. Bovi)	10	-

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Président : M. Fernand Baumgarten, 9, rue Tarade, à Strasbourg (B.-Rh.)

Comité Anjou-Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée).

Secrétaire : M. Émile Hervochoch, 9, rue Mercœur, Nantes (L.-Atl.).

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Noël Righi, 19, place des Bughes, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

Comité de Bourgogne - Franche-Comté (Côte d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Nièvre, Yonne, Territoire de Belfort).

Secrétaire : M. Henri Bonniel, 59, La Coupée, Charnay-Lès-Mâcon (S.-et-L.).

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS 1965

Disputée le 30 Janvier 1965 au Gymnase Municipal - 6, Avenue Porte de Clichy, PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 180 k)						
1. STOLZ.....	53 k 600	U. S. Petite Rosselle	60	60	82,500	202 k 500
2. GILBERT.....	56 k	Jeunes Saint-Augustin	55	65	80	200 k
3. MARTET.....	55 k 600	La Légère Mélinoise	55	60	80	195 k
Poids Plumes (minima 200 k)						
1. PERICHON.....	58 k 800	Ilets Sp. Montluçonnais	72,500	70	90	232 k 500
2. de PASCAL.....	59 k 200	A.C. Montpelliérain	72,500	70	90	232 k 500
3. KRISTEK.....	59 k 500	Assoc. Sportive Monaco	72,500	70	90	232 k 500
4. CORVISIER.....	60 k	Cl. Lutteurs Sparnaciens	70	75	87,500	232 k 500
Poids Légers (minima 230 k)						
1. FOURRIER Y.....	65 k 100	Sté Athl. Enghien	87,500	77,500	107,500	272 k 500
2. ROMAN.....	63 k 100	Judo Club Perpignan	75	80	105	260 k
3. CHARTIER.....	65 k 100	C.S.D.N. Châtellerault	80	77,500	100	257 k 500
4. COICHOT.....	66 k 300	A.S. Pérolrière Lyon	67,500	75	105	247 k 500
Poids Moyens (minima 245 k)						
1. PLOT.....	68 k 100	A. St-J. Nogent-le-Rotrou	97,500	90	110	297 k 500
2. AUBERT.....	72 k 900	Stade Porte Normande	90	80	110	280 k
3. SCHIVI.....	72 k 900	Ent. Sp. Laneuvevilleoise	80	80	112,500	272 k 500
N. Cl. MAST.....	72 k 700	Les Bleus de Bar	0	-	-	-
Poids Mi-Lourds (minima 260 k)						
1. GROSSO.....	77 k 500	Assoc. Sportive Monaco	90	90	115	295 k
2. GUERLUS J-C.....	76 k 700	Sté Athl. Montmartroise	95	80	110	285 k
Poids Lourds Légers (minima 270 k)						
1. LAMOTHE.....	83 k 100	Sporting Club Navis	92,500	90	120	302 k 500
2. POINSOT.....	86 k	Ent. Chemin. Chaumont	85	85	110	280 k
N. Cl. FABRE.....	85 k 800	Frontignan Athl. Club	0	-	-	-

Comité de Champagne (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).

Président : M. Henri Viet, 116, rue de l'Hôpital, Épernay (Marne).

Comité de Côte Basque (Landes, Basses-Pyrénées).

Secrétaire : M. Maurice Bichuet, 4, place Georges-Clemenceau, Biarritz (B.-P.).

Comité Dauphiné-Savoie (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie).

Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers, Grand Chatelet, Grenoble (Isère).

Comité des Flandres (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise).

Président : M. Marcel Dumoulin, 22, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix (Nord).

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne).

Secrétaire : M. Jean Saint-Martin, 121, rue André-Mureine, Bègles (Gironde).

Comité de l'Île-de-France (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Président : M. Raymond Tourmier, 95, boulevard Romain-Rolland, Montrouge (Seine).

Comité de l'Île de la Réunion.

Secrétaire : M. Paul Amar, B.P. 576, Saint-Denis de la Réunion.

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).

Président M. Georges Firmin, 14, rue Foch, Montpellier (Hérault).

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).

Président : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église, Auboué (M.-et-M.).

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône).

Président : M. Roger Gourhand, 101, Grande-Rue de la Croix - Rousse, Lyon (Rhône).

Comité de Normandie (Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Maritime).

Secrétaire : M. François Leguédé, rue Claude-Bernard, Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime).

Comité de l'Orléanais (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

Secrétaire : M. Robert Vallet, 25, rue de la Grade, St-Jean de la Ruelle (Loiret).

Comité du Poitou (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne).

Président : M. Maurice Bosquet, 60, boulevard Blossac, Châtellerault (Vienne).

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Bouches-du-Rhône, Monaco, Var, Vaucluse).

Président : M. Louis Chaix, 148, rue Saint-Pierre, Marseille (B.-du-R.).

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, Blagnac (Hte-Garonne).

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Le Comité de l'Île-de-France a décidé d'établir, dès cette saison, un classement sur l'ensemble des épreuves fédérales haltérophiles juniors et seniors d'après le barème international.

Le Challenge Triennal d'Île-de-France récompensera le meilleur club de la Province.

Pour plus de détails, lire le Bulletin provincial d'Île-de-France de Janvier 1965.

Classement provisoire après le Prix d'Encouragement :

1. Asnières, 23 points - 2. St-Maur, 21 - 3. Chaville-Vélizy, 16 - 4. U.S. Métro, 13 - 5. S.A. Enghien et Montmartroise, 11 - 7. Melun et S.M. Montrouge, 9 - 9. S. O. St-Médard, 7 - 10. S.C. Neuilly, 6 - 11. C.S. Meaux et A.S.C. Le Bourget, 4 - 13. A.S. Mantaïse, 1.

Coupe de Paris 2^e Série

(Par équipes de 7 hommes pour un poids de 535 k)

Disputée à la Salle de l'U.S. Métro- Transports, cette épreuve mettait en présence 7 clubs, à savoir : U.S. Métro-Transports. - S.A. Montmartroise - S.M. Montrouge - A.S. Mantaïse - S.A. Enghien - S.C. Neuilly. Chaque équipe était venue pour gagner, d'où une lutte très serrée

Voici les résultats :

1. U.S.M.T. - Quantin (66,1) 275 k Richard (66,7) 270 k - Durand (70,8) 285 k - Danel (81,2) 290 k - Jacquet (76,7) 302 k 500 - Labille (82,7) 312 k 500 - Vezzani (80,9) 327 k 500.

Total : 2.062 k 500 - Poids de l'équipe : 525 k 100.

2. S.M. Montrouge - L'Huillier (75,7) 290 k - Peltier (76,4) 270 k - Weiss (84,2) 317 k 500 - Régnier (75,8) 290 k - Julia (70,8) 282 k 500 - Rachel (82,7) 315 k - Bary (67,8) 287 k 500.

Total : 2.052 k 500 - Poids de l'équipe : 533 k 400.

3. S.A. Montmartroise - Bresson (62,5) 237 k 500 - Guerlus Cl. (76,9) 280 k - Costedoat (76,8) 312 k 500 - Legrand (83,2) 300 k - Ichbia (73,9) 312 k 500 - Muller (72,9) 277 k 500 - Papo (76,7) 320 k.

Total : 2.040 k - Poids de l'équipe : 522 k 900.

4. V.G.A. St-Maur - Bouscaillou (81,5) 275 k - Wittmann (54,5) 240 k - James Michel (79,4) 295 k - Choukroun Léon (101,7) 362 k 500 - Nivault (60,8) 252 k 500 - Lambert Guy (72,4) 277 k 500 - Noël (77,9) 315 k.

Total : 2.017 k 500 - Poids de l'équipe : 528 k 200.

5. S.A. Enghien - Benoit (75,2) 267 k 500 - Fourrier Yves (65,9) 272 k 500 - Decloset (79,4) 267 k 500 - Cosson (82,5) 280 k - Degournay (60,7) 242 k 500 - Fouilleul (71,1) 312 k 500 - Lagneau Jacques (73) 270 k.

Total : 1.912 k 500 - Poids de l'équipe : 507 k 800.

6. S.C. Neuilly - Maridet (66,3) 267 k 500 - Colinet (71,5) 267 k 500 - Ambourik (79,2) 265 k - Bonassi (71,2) 270 k - Deschaintres André (76,3) 295 k - Lebreton (89,6) 260 k - Kessler (67) 220 k.

Total : 1.845 k - Poids de l'équipe : 521 k 700.

7. A.S. Mantes - Malherbe (73,4) 292 k 500 - Maurice (68,7) 250 k - Hazet (77,2) 300 k - Lanux Cl. (67,6) 260 k - Lesur (84,3) 345 k - Bridier (85,9) 325 k - Minie (62,7) 0.

Total : 1.782 k 500 - Poids de l'équipe 519 k 800.

Hors Compétition pour classement - My (57,2) Junior S.M.M. 222 k 500 (passe 2^e série).

Championnat d'Île-de-France 3^e Série

Disputé le 10 Janvier, dans la Salle du Stade Municipal de Montrouge, ce Championnat des 3^e série permettait aux meilleurs athlètes de cette série de se trouver réunis et de lutter pour l'attribution du titre. Résultats d'ensemble satisfaisants.

Poids Coqs. - 1. Herlin (S.C.P.O.) 220 k - 2. Barthalot (S.A.E.) 220 k - 3. Thilloux (V.G.A.) 217 k 500.

Poids Plumes. - 1. Nivault (V.G.A.) 250 k - 2. Degournay (S.A.E.) 242 k 500 - 3. Grongnard (A.C.M.) 227 k 500 - 4. Denivet (C.S.M.) 225 k.

Poids Légers. - 1. Bary (S.M.M.) 287 k 500 - 2. François (S.C.P.O.) 287 k 500 - 3. Fourrier Yves (S.A.E.) 272 k 500 - 4. Lanux Cl. (A.S.M.) 267 k 500 - 5. Denonfoux (S.C.P.O.) 265 k - 6. Richard (U.S.M.T.) 260 k - 7. Minchella (U.S.M.T.) 260 k - 8. Meurice (A.S.M.) 255 k - 9. Hernandez (A.S.) 252 k 500 - 10. Rochereau (A.C.M.) 252 k 500 - 11. Ahrweiler (U.S.M.T.) 245 k - 12. Bony (A.S.M.) 242 k 500.

Poids Moyens. — 1. Julia (S.M.M.) 287 k 500 - 2. Zemb (R.A.C.) 285 k - 3. Mezzadri (U.S.M.C.V.) 282 k 500 - 4. Simon (C.S.M.) 282 k 500 - 5. Neus (R.A.C.) 280 k - 6. Degenne (A.S.) 280 k - 7. Lequere (R.A.C.) 270 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Alvarez (R.A.C.) 317 k 500 - 2. Labille (U.S.M.T.) 305 k - 3. Jacquet (U.S.M.T.) 302 k 500 - 4. Danel (U.S.M.T.) 295 k - 5. Kippenberger (A.S.) 290 k - 6. L'Huillier (S.M.M.) 287 k 500 - 7. Guerlus J.C. (S.A.M.) 285 k - 8. Cosson (S.A.E.) 285 k - 9. James Michel (V.G.A.) 282 k 500.

Poids Lourds Légers. - 1. Rachel (S.M. M.) 307 k 500 - 2. Marsaud (C.S.M.) 302 k 500 - 3. Legrand (S.A.M.) 297 k 500.

Poids Lourds. - 1. Prikodko (C.S.) 317 k 500 - 2. Savic (C.S.) 302 k 500.

Compétition intéressante et bonnes performances d'ensemble.

COMITE DU POITOU

Résultats de la rencontre amicale entre la Société de Gymnastique d'Angers et le C.S.A.D.N. Châtelleraut.

Ce match a eu lieu au Gymnase d'Assas à Angers le 17 Janvier. La formule adoptée était le coefficient du poids soulevé par le poids de corps de l'équipe.

L'arbitrage était tenu par MM. Rousseau (Angers) et Chartier (Châtelleraut). C'est la Société de Gymnastique d'Angers qui l'emporte avec un coefficient de 3,80.

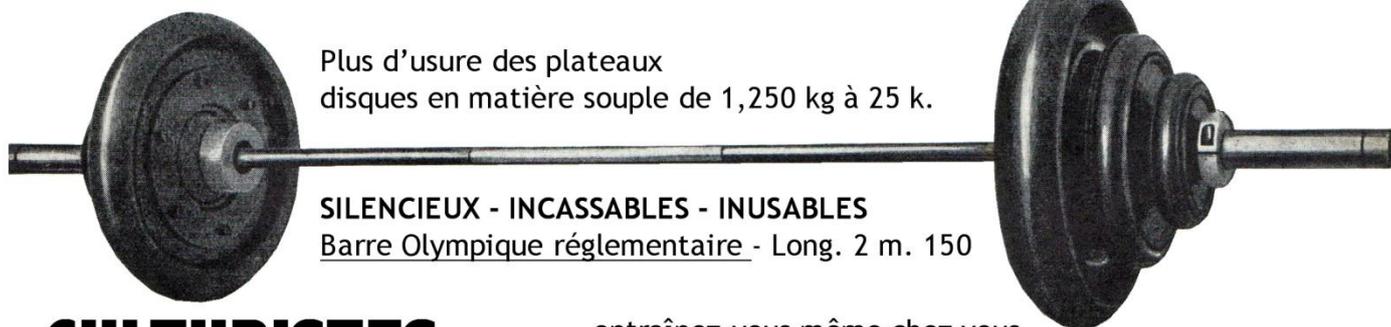
S.G. Angers. - Coq : Chéron 77,5 - 70 - 90 = 237 k 500 - Plumes : Leguy 77,5 - 72,5 - 95 = 245 k - Marion 77,5 - 72,5 - 92,5 = 242 k 500 - Moyens : Bourdet 82,5 - 72,5 - 100 = 255 k - Bernard 87,5 - 80 - 110 = 277 k 500 - Mi-Lourd : Lecœur 82,5 - 75 - 110 = 267 k 500 - Boussion 110 - 95 - 125 = 330 k - Total : 1.855 k.

C.S.A.D.N. Châtelleraut. - Coq : Bouchaud 57,5 - 55 - 67,5) 180 k - Plume : Bourdon 57,5 - 57,5 - 70 = 185 k - Légers : François 57,5 - 52,5 - 67,5 = 177 k 500 - Chichereau 62,5 - 65 - 87,5 = 215 k - Moyens : Rispal 90 - 77,5 - 100 = 267 k 500 - Bedetti 100 - 85 - 110 = 295 k - Total : 1.555 k - Coefficient : 3,30.

Hors Compétition Ferru (Angers Poids Mi-Lourd Junior bat le record de l'Ouest du développé à deux bras avec 110 k (ancien record : 107 k 500 par lui-même).

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

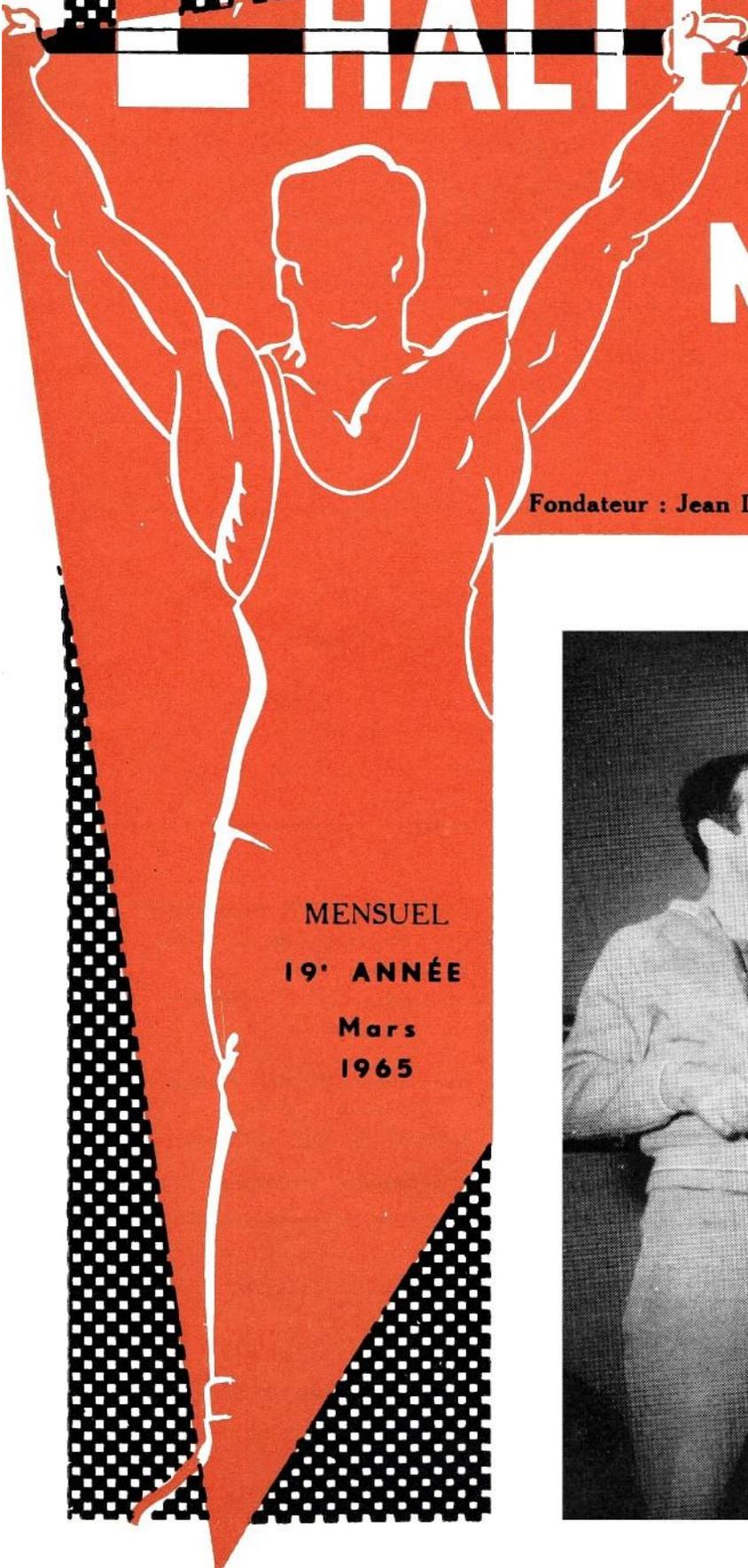
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME



MENSUEL
19^e ANNÉE
Mars
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Extraits du Procès-verbal de la Commission de P.O. du 10 Février 1965	3
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 11 Février 1965.....	3
Classement Général du Prix Fédéral 1965	4
Le Match France-Bulgarie Juniors, par G. Lambert	6
et Résultats Techniques	6
Résultats Techniques du Match France C-Luxembourg	7
L'épaulé de Zdrasila, par G. Lambert	8
Le Prix Interrégional 1965, par G. Lambert	9
Réflexions après les Jeux de Tokyo, par G. Lambert	10
Entraînement et Techniques, par F.F. Bogdanovsky	11
Nos Joies, nos Peines	12
Ce que vous devez savoir	12
De Rome à Tokyo, par J. Duchesne	14
Dans nos Comités Régionaux	15



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles

Maillots de Compétition Haltérophiles

Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS (2^e)**

Téléphone : LOU 14-19

Notre page de couverture :

GOLOVANOV (U.R.S.S.) Champion Olympique 1964

Catégorie Poids Lourds-Légers



Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION de PRÉPARATION OLYMPIQUE du 10 Février 1965

Présents : MM. Jean Dame, André Rolet, Georges Lambert.

MATCHES INTER-NATIONS.

Tournoi d'Helsinki et Match France- Finlande. - La Fédération Finlandaise n'a plus donné aucune nouvelle concernant ces deux compétitions, alors que le Tournoi d'Helsinki était annoncé pour le 14 Février.

France C-Luxembourg. - Malgré deux rappels, aucune nouvelle non plus de la Fédération Luxembourgeoise à qui il a été demandé la composition de son équipe et son horaire de voyage pour le match qui doit avoir lieu à Bar-le-Duc le 21 Février.

Grand Prix de Moscou. - Invitation de la Fédération Soviétique pour deux athlètes et un Officiel au Grand Prix de Moscou qui aura lieu du 13 au 16 Mars. Seront pressentis : Paterni, Maier, Fouletier, Léveq.

Tournée à Ile de la Réunion. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports confirmant qu'il ne peut subventionner le déplacement que de 5 athlètes, un Entraîneur et un Officiel.

Le Comité régional de la Réunion en a été prévenu.

Suivant le programme qui sera mis sur pied pour le séjour de l'Équipe Métropolitaine, il sera procédé à la désignation des athlètes qui feront partie du voyage.

France-Roumanie. - Lettre de la Fédération Roumaine renonçant, cette année encore, au match retour qu'elle devait organiser. Raison invoquée : réorganisation de son équipe.

Le Président a répondu à la Fédération Roumaine en regrettant que, deux années de suite, elle déclare forfait pour une rencontre dont elle avait précédemment accepté la date.

France B- Suisse. - Le Président a reçu la visite d'un délégué de la Fédération Suisse venu l'informer que la date du 14 Mars, proposée pour ce match, ne convenait pas et demandant son report au début de Mai.

La date du 8 au 9 Mai a donc été proposée, en même temps qu'une lettre a été adressée aux Enfants du Devoir d'Oyonnax pour lui demander si le Club accepterait la charge de l'organisation de la rencontre.

Match international à Londres. - Invitation pour Fulla, Gerber, Paterni, accompagnés par le Président et l'Entraîneur National à un match international qui aura lieu le 12 Août aux environs de Londres.

Rencontre avec la Pologne. - Lettre de la Fédération Polonaise demandant pour quelles rencontres et à quelles dates l'Équipe de France pourrait se rendre en Pologne.

Il a été répondu à la Fédération Polonaise que le calendrier international 1965 de la F.F.H.C. ne permettait que la participation de quelques athlètes à un Tournoi international individuel.

STAGE D'OXYGÉNATION DE FONT RO-MEU. L'Entraîneur National avait établi une liste

d'athlètes à inviter au Stage d'oxygénation de Font Romeu.

Huit d'entre eux ont répondu affirmativement : Noiriel, Houin, Demonsel, Muller, Gerber, Maier pour la totalité du stage, Léveq et Fulla pour une semaine.

Le stage devait primitivement se dérouler du 15 au 27 Février; le Secrétariat d'État a ensuite décidé de le retarder d'une semaine, mais aujourd'hui encore aucune confirmation officielle n'a été donnée à la F.F.H.C. pas plus que les précisions demandées concernant le nom de l'hôtel où seront reçus les haltérophiles, les conditions financières du voyage et du séjour, etc.

CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX. - Il sera soumis à l'approbation du Bureau les candidatures de Glomot (Académie de Clermont-Ferrand), Py (Académie de Besançon).

D'autre part, Fulla a informé par lettre la F.F.H.C. qu'il était candidat à un poste de Conseiller Technique Régional.

DIVERS.

- Lettre de Rolf Maier demandant à passer une visite médicale à l'Institut National des Sports et exprimant le désir que l'Entraîneur National se déplace à Roubaix pour le voir à l'Entraînement.

- Lettre de Steiner exposant les raisons de son absence à la réunion de Sélection et l'impossibilité dans laquelle il se trouve, sa mère ayant été accidentée, de résider à l'Institut National des Sports (faveur obtenue pour lui par la F.F.H.C.).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire,
A. ROLET

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du BUREAU du 11 Février 1965

Présents : MM. Chaix, Clutier, Duchesne, Duverger, Fiolle, Rolet.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Dumoulin, Morin, Piou, Roussaux.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.547 - Bruyères Haltero Club ;
- ✓ N° 3.548 - Maison des Jeunes et de la Culture de Calmar ;
- ✓ N° 3.549 - Union Sportive et Culturelle de la Brasserie de Mons ;
- ✓ N° 3.550 - Gymnaste Club de Souppes-s/Loing ;
- ✓ N° 3.551 - Club Haltérophile et Culturiste Parisien ;
- ✓ N° 3.552 - Légion St Georges, à Ligny-en-Barrois ;
- ✓ N° 3.553 - Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais ;
- ✓ N° 3.554 - Cercle Culturiste Toulousain ;
- ✓ N° 3.555 - Amicale des Anciens Élèves de Montdidier ;
- ✓ N° 3.556 - Sporting Club Municipal Châtillonais ;
- ✓ N° 3.557 - Club Olympique Municipal d'Étampes ;

✓ N° 3.558 - Electric Club Montluçonnois.

Le Bureau homologue, en outre, le changement de titre du Cercle Meulanais d'Éducation Physique et d'Haltérophilie qui devient le Cercle Athlétique de Meulan.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Plumes. - Total Olympique : 90 - 87,5 - 110 = 287 k 500 par Houssais le 17 Janvier 1965, au Gymnase St-Lambert, à Paris. Arbitres : MM. Chariot, Fiolle et Bazire (ancien record : 285 k par Fontaine ; 92,5 - 82,5 - 115 = 290 k par le même athlète, le 7 février 1965, à Sofia.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne un compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 10 Février.

Après cette lecture, M. Lambert, Entraîneur National, demande s'il serait possible de mettre sur pied, avant les Championnats de France, un match France B Espagne. Il explique que cette équipe B a été formée à la suite de la réunion de sélection des 16 et 17 Janvier, mais qu'elle risque de subir des modifications par suite d'un nouveau classement des athlètes aux Championnats de France. Il y a donc lieu de prévoir une rencontre pour les titulaires actuels qui peuvent ne plus être les mêmes lors du match France B- Suisse, au mois de Mai. Le Bureau est d'accord.

Le Président soumet ensuite à l'approbation du Bureau les candidatures au poste de Conseiller Technique de Glomot (Académie de Clermont-Ferrand), Py (Académie de Besançon) et celle de Fulla (sans indication d'Académie).

MATCHES INTER-NATIONS. - Ce paragraphe de l'ordre du jour ayant été évoqué dans le procès-verbal de la Commission de P.O., il reste au Président à parler du match France-Bulgarie Juniors qui s'est disputé à Sofia, le 7 Février dernier.

Il souligne particulièrement l'aimable réception de la Fédération Bulgare, les attentions de l'Ambassadeur de France qui attendait l'équipe à l'aéroport et l'a reçue le lendemain à l'Ambassade et l'excellent comportement de nos juniors qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont fait preuve d'un parfait esprit de camaraderie.

En ce qui concerne le match France- Luxembourg qui se déroulera le 21 Février, à Bar-le-Duc, il est décidé que MM. Rolet, Duverger, Legall, Leveler, Roussaux, Clutier et Guillier seront chargés d'aider les Dirigeants locaux dans son organisation.

TOURNÉE A L'ÎLE DE LA RÉUNION. - Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports ayant confirmé qu'il ne pouvait subventionner que le déplacement de 5 athlètes métropolitains au lieu des 7 demandés, il a été écrit dans ce sens au Comité Régional de l'Ile de la Réunion, en lui demandant de communiquer le programme du séjour de l'Équipe visiteuse pour que celle-ci puisse être désignée en fonction des catégories choisies par les organisateurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Elle aura lieu le Dimanche 25 Avril, à 9 heures du matin, à la Maison de la Culture, à Mâcon.

Une lettre avait été adressée aux huit Membres sortants : MM. Bernier, Bonneau, Chaix, Dumoulin, Duverger, Gouet, Morin et Piou pour leur demander s'ils maintenaient leur candidature au Comité de Direction.

Seul, M. Morin a fait connaître qu'il n'avait pas l'intention de se représenter. Un poste est donc vacant.

CHAMPIONNATS DE FRANCE HALTÉROPHILES. - Ils auront lieu les 24 et 25 Avril prochain, à Mâcon, où le Président doit se rendre la semaine prochaine pour arrêter avec M. Gouet, Président du Comité de Bourgogne Franche-Comté, les détails de leur organisation.

M. Duchesne expose qu'il a étudié des modifications au règlement du Critérium et des Championnats de France dont il donne connaissance à ses Collègues. Elles semblent devoir être retenues, mais il est toutefois décidé qu'elles ne pourront être mises en application que l'année prochaine, après une discussion plus approfondie.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE. - Le Président met ses Collègues au courant des pourparlers actuellement en cours en vue de l'organisation de cette épreuve.

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL. - Elles seront organisées par le Sporting Club de Neuilly, à la salle des Sports, 167, Avenue de Neuilly à Neuilly-sur-Seine, les Samedi 6 et Dimanche 7 Mars prochain.

Les officiels suivants sont désignés :

- Arbitre à la pesée : M. Roussaux ;
- Arbitres : MM. Bazire, Fiolle, Chariot, Pichon, Rolet ;
- Secrétaire de séances : M. Duchesne ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- Speaker et sonorisation : M. Leveler ;
- Matériel : M. Guillier.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

- *Commission de Culture Physique.* - Le Bureau donne son accord à la nomination, au sein de cette Commission, de MM. Favrou et Lelong.

- *Demandes de prêts de barres.* - Le Bureau accepte les demandes de prêts de barres présentées par :

- l'Haltéro Club de Beauvais ;
- l'Omnisport Club Quarantais ;
- le Club Athlétique Bédaricain ;
- le Centre Athlétique Dracinois ;
- le Lycée Jacques Decour ;
- le Centre A.S.S.U. de Nantes ;
- le Lycée Technique de Carcassonne ;
- l'École Supérieure de Mécanique de Nantes.

Subvention 1965. - Il est donné connaissance de la lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports faisant connaître le montant de la subvention 1965 attribuée à la F.F.H.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

Classement Général du Prix Fédéral 1965

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 202 k 500)

1. MY (54,3) Stade Municipal de Montrouge	217,500
2. DENIVET (55,7) Club Sportif de Meaux	217,500
3. ANDRÉ (55) Sporting Club St Amandois	210
4. GILBERT (56) Jeunes St Augustin Bordeaux.....	205

POIDS PLUMES (minima 222 k 500)

1. LIMANNI (58,4) Club Sportif Montois-la-Montagne.....	252,500
2. BLANQUIE (59,5) A.S.P.T.T. de Strasbourg	245
3. BLAIN (60) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion.....	245
4. HÉRAULT (59,3) Royan Océan Club	242,500
5. FREVILLE Ant. (59,2) A.S.P.T.T. d'Arras	240
6. CORVISIER (60) Club des Lutteurs Sparnaciens.....	240
7. PERICHON (58,1) Ilets Sports Montluçon	237,500
8. LOISON (58,6) Union Haubourdinoise	237,500
9. KRISTEK (58,7) Association Sportive de Monaco.....	237,500
10. LO HOI NING (57) Stade Dyonisien	232,500
11. DELMONT (59,7) A.S. Pérolière	222,500

POIDS LEGERS (minima 252 k 500)

1. FOURRIER Y. (65,3) Société Athlétique d'Enghien.....	285
2. TAURAN (64) APECA St Denis la Réunion	272,500
3. BARGE (67,1) Étudiants Clubs Orléanais	272,500
4. ROMAN (66) Judo Club Perpignan	270
5. DUFAYS (65,5) Club des Lutteurs Sparnaciens	265
6. PERTIN (66,8) Les Bleus de Bar	260
7. CHARTIER (63,9) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault.....	257,500
8. LANGENIER (65) La Tamponnaise	252,500

POIDS MOYENS (minima 267 k 500)

1. AUBERT (74,2) Stade Porte Normande Vernon	295
2. VINACHIN (74,4) Société Gymnastique Sélestat	290
3. FAYARD (73,4) Union Sportive Crestoise	287,500
4. ROLLET (73) Club Sportif de Meaux	285
5. SOUBERVIE (71,5) Cercle Cuit. St Médard	282,500
6. GROSABADIE (73,5) Haltero Club du Comminges	282,500
7. BOURDANOVE (70,7) Judo Club Perpignan	280
8. BERNARD (73,4) Société de Gymnastique d'Angers.....	277,500
9. PAQUET (71,1) La Montluçonnaise	267,500

POIDS MI-LOURDS (minima 282 k 500)

1. FERRU (80,5) Société de Gymnastique d'Angers.....	322,500
2. RACHEL (81,1) Stade Municipal de Montrouge	317,500
3. DEMEYER (81,7) C.O.S. Faches-Thumesnil	302,500
4. DUQUESNOY (79) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	297,500
5. GROSSO (78,4) Association Sportive de Monaco	295
6. ROUAULT (79,1) Haltérophile Club de Marseille	287,500
7. VELY (77,8) Club des Lutteurs Sparnaciens	282,500

POIDS LOURDS LEGERS (minima 295 k)

1. BORSELLI (86,8) Club Sportif Montois-la-Montagne.....	307,500
2. LAMOTHE (83) Sporting Club Navis	302,500



La réception à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc avant le match France C - Luxembourg

AVIS IMPORTANT

Les Comités Régionaux sont priés de ne pas tenir compte du paragraphe du règlement du Championnat de France Culturiste précisant que les athlètes doivent être licenciés au moins depuis le début de la saison 1964-65.

Ce paragraphe ne peut être mis en application cette saison, en raison des nombreux Clubs issus de groupements dissous qui ont rallié la F.F.H.C. récemment.

SENIORS

POIDS COQS (minima 225 k)

1. DECONNINCK (54,3) C.O.S. Faches-Thumesnil.....	247,500
2. BUGES (58) A.S. Montferrandaise	240
3. WITTMANN (53,6) Vie au Grand Air St-Maur	237,500
4. GUIPON (56) U.S. Municipale de Gagny	237,500
5. CHERON (55,5) Société de Gymnastique d'Angers	232,500
6. MOREAU (51,3) Centre Sportif de Scourdois	230
7. BEECKUIZEN C. (55,7) Club Haltér. de Lunéville	230
8. ANDRÉ (55,8) Haltérophile Club de Marseille	225

POIDS PLUMES (minima 245 k)

1. GIVERNET (59,7) Française de Besançon.....	272,500
2. BAUVIN (60) Sporting Club Tête de Cheval	272,500
3. CHARTRAIN (58,8) Stade Porte Normande Vernon	270
4. BERTEL (59,3) Union Méan Penhoet	270
5. LOTIN (60) C.O.S. Faches-Thumesnil	270
6. PITTAGORA (58,5) Association Sportive de Monaco.....	260
7. CARRE (58,9) Cercle d'Éducation Ph. St-Nazaire.....	257,500
8. LENAY (59,9) Union Sportive de Tours	255
9. LEFEVRE (59,8) Sports et Loisirs Bréguet Toulouse.....	252,500
10. NIVAULT (60) Vie au Grand Air de St-Maur.....	252,500

POIDS LEGERS (minima 275 k)

1. DIVES (64,1) Sports Réunis Lille Délivrance	307,500
2. FRANÇOIS (67,2) Union Roubaissienne	305
3. JUDITH (66,2) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	302,500
4. FERREIRA (61,2) La Montluçonnaise	297,500
5. NAVARRO (67,3) Courbevoie Sports	297,500
6. BARY (67) Stade Municipal de Montrouge	290
7. ROUSSE (67,5) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	290
8. JULIANA (65,5) Omnium Sportif St Etienne.....	287,500
9. CALLEWAERT (66,9) Sporting Club Tête de Cheval	287,500
10. IMPIERI (67,3) Frontignan Athlétic Club	287,500
11. DELOUVEE (64,4) Haltérophile Club Villeneuvois	285
12. HIBON (65) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion.....	280
13. QUANTIN (65,8) U.S. Métro-Transports	280
14. GUICHARD (65) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	280
15. NICE (63) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	277,500
16. VINCENT (67,4) La Brestoise	275

POIDS MOYENS (minima 290 k)

1. SCHNEIDER (75) Omnium Sportif St Etienne	335
2. ICHBIA (73) Société Athlétique Montmartroise.....	332,500
3. COMBET (71,6) A.S. Cheminots de Vénissieux	327,500
4. FOUILLEUL (71,2) Société Athlétique d'Enghien	320
5. GARCIA (72,2) Union Athlétique Tarbaise	320
6. BOUGES (73,9) Club Olympique Caudéranais	320
7. LAMBERT G. (72,1) Vie au Grand Air de St-Maur.....	315
8. BUCHET (75) Club Hait. Cult. Rochelais	315
9. GIRAUD (74,3) Sporting Club Navis	312,500

10. TILLY (75) Patronage Laïque de Lorient	312,500
11. CARNAT (73,8) A.S. Montferrandaise	310
12. DUNCKEL (75) Club Haltérophile de Lunéville.....	310
13. LETERTRE (73,9) Asnières Sports	307,500
14. PARIS (73,4) Haltérophile Club de Boulogne	305
15. DESCHARENTS A. (74,9) Sporting Club de Neuilly	305
16. LOPEZ (75) Haltérophile Club de Nice	305
17. MALHERBE (72,8) Association Sportive Mantaïse.....	302,500
18. DESCHARENTS D. (67,9) Sporting Club de Neuilly	300
19. FRANQUET (71,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	297,500
20. LEDUC (73,5) Jeunes St Augustin Bordeaux	297,500
21. di CHIARO (73,7) Sporting Club Navis	295
22. JOUBEAUD (73,7) Haltérophile Club de Nice.....	292,500
23. ZIDARIC (73,1) Cercle Michelet Orléans	290
24. FORMICA (74,5) Haltérophile Club de Nice	290
25. CALEN (74,6) Jeunes St Augustin Bordeaux	290
26. HAZET (75) Association Sportive Mantaïse	290

POIDS MI-LOURDS (minima 305 k)

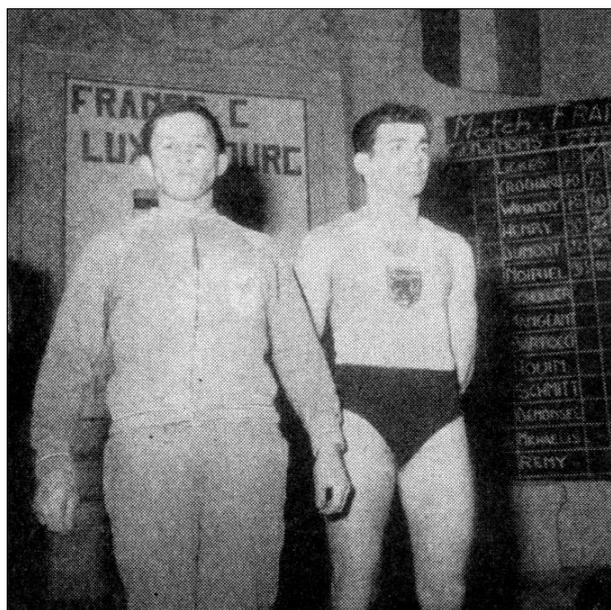
1. POLOTTI (82) A.S. Montferrandaise	335
2. BLANC (82,3) Athlétic Club Montpellier	335
3. SAUDEMONT (78,2) Amiens Sporting Club	332,500
4. GREIS (77) Club des Lutteurs Sparnaciens	327,500
5. SLUSSAREFF (78,1) U.S. Police de Marseille	320
6. PEREZ (80,7) A.S. Cheminots de Vénissieux.....	317,500
7. ALVAREZ (82,2) Rueil Athlétic Club	317,500
8. LIKAKIS (80,2) Omnium Sportif St-Etienne.....	315
9. THOLLON (78,8) Haltérophile Club de Marseille.....	312,500
10. HOAREAU (78) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	307,500
11. MANEY (81) Cercle Culturiste St Médard	307,500

POIDS LOURDS LEGERS (minima 320 k)

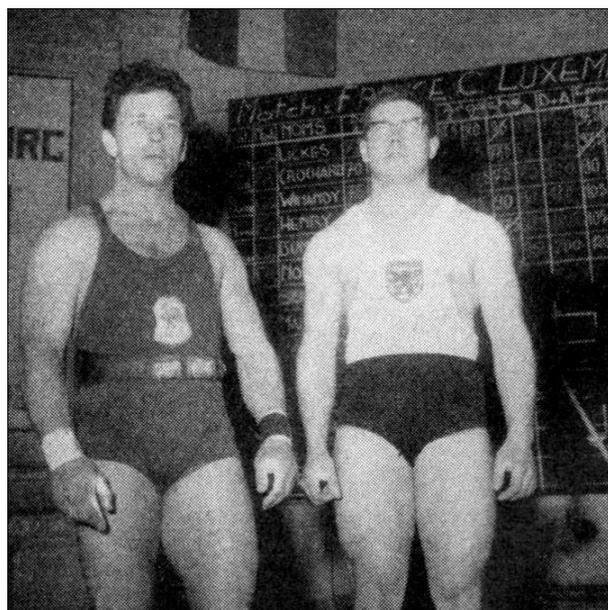
1. AMET (86,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	337,500
2. CALLEBOUT (83,4) Club Athlétique Rosendaël.....	335
3. TOUR (82,6) Maison des Jeunes Chambéry	332,500
4. BRIDIER (85,6) Association Sportive Mantaïse	332,500
5. CHAPOUR (82,6) A.S.P.O. Midi	327,500
6. MAZALLON (86) Club Athlétique St Priest	325
7. LARREE (83,8) Evreux Athlétic Club	320
8. BEUF (87,5) Sporting Club de Neuilly	320
9. DORNE (90) Club Athlétique St Priest	320

POIDS LOURDS (minima 335 k)

1. DUTHILLEUX (91) A.S. Électricité de Lille	360
2. LESIEUR (99) Club Culturiste de Reims	360
3. CHOUKROUN L. (101) Vie au Grand Air de St Maur	355
4. CAPDEVILLE (90,7) Sporting Club de Neuilly	350
5. DRÉANO (95) Club Nautique Athl. Rouen	345
6. PERRAUD (92,3) Stade Croisicais	340
7. PERRIN (91) Maison des Jeunes Chambéry	335
8. NARDIN (110) Courbevoie Sports	335



HENRY (France) et WINANDY (Luxembourg)



NOIRIEL (France) et DUMONT (Luxembourg)

Le Match France-Bulgarie Juniors

Le résultat du match France-Bulgarie - 5 victoires contre 2 en faveur de l'équipe bulgare - peut paraître bien sévère, mais cette rencontre nous a, au contraire, apporté bien des sujets de satisfaction. Encouragés par la présence de M. Henri Francis Mazoyer, Ambassadeur de France en Bulgarie, qui nous a fait l'honneur d'assister à cette rencontre, nos juniors ont extériorisé un bel esprit de compétition tout au long de cette rencontre.

Poids Coqs, Plumes et Légers tirent ensemble au cours de la première partie du programme. Quelque peu paralysé par le trac, le jeune Poids Coq White réussit cependant à approcher de 2 k 500 son total du match de sélection. Largement battu par le jeune Bulgare Kirov qui a réalisé 265 k tout en manquant de nombreux essais, le jeune White peut améliorer ses performances d'une façon substantielle en modifiant sa technique.

Bien que battu par un adversaire de grande valeur - 310 k à l'âge de 17 ans - notre Poids Plume Houssais fait preuve d'une rare combativité. Malgré une perte de poids de corps de 4 k dans la semaine qui précède la compétition, Houssais améliore son propre record de France du total olympique de 2 k 500 avec 290 k. Hors compétition, il épaulé 119 k - tentative de record - mais épuisé par l'effort de relèvement, il ne peut jeter.

Le match qui oppose notre Poids Léger Muller

au jeune Bulgare Dimitrov est, contrairement aux deux autres, très équilibré. Petit, trapu et très musclé, Dimitrov est un puissant développeur il pousse 105 k puis 110 et 112 k 500, mais, avec ces deux dernières barres, il perd l'équilibre sur le côté et reste ainsi sur son premier essai. Grâce à une progression prudente de 95 - 100 - 102 k 500, Muller n'a donc que 2 k 500 de retard. A l'arraché, les deux athlètes font jeu égal avec 100 k. Plus lourd que son adversaire, Muller devra donc jeter 5 k de plus que lui. Dimitrov tire 120, 127,500 et 130 k avec une énergie farouche tandis que, très décontracté et avec une relative aisance, Muller assure sa victoire avec 125 puis 135 k. Il totalise ainsi 337 k 500 - nouveau record personnel - contre 335 k pour Dimitrov. Au 3^e essai, Muller tente 140 k mais manque l'épaulé. Voilà donc un très bon résultat de notre jeune espoir Muller qui, compte tenu de ses grandes qualités physiques et des performances qu'il a réalisées à l'entraînement, peut atteindre rapidement 350 à 360 k. Il suffira pour cela qu'il améliore encore la façon de se concentrer avant l'effort.

Après quelques minutes d'interruption, la compétition reprend avec les quatre autres catégories.

Notre Poids Moyen Delaunay pousse 92,500, 97,500 et 100 k, mais, victime d'une défaillance, manque ses trois essais à 97 k 500 à l'arraché. La victoire est donc acquise pour le Bulgare Vultchev qui, avec seulement trois essais réussis sur

neuf, totalise 330 k.

Très belle lutte dans la catégorie Mi- Lourds où notre représentant Manzanera réalise exactement les mêmes charges que son adversaire 105, 100, 137 k 500. Manzanera est battu au poids de corps mais améliore son record personnel de 5 k et fait preuve, lui aussi, d'une belle combativité.

Bien qu'il n'ait guère eu la possibilité de s'entraîner depuis l'épreuve de sélection du 17 janvier, nous comptons sur le jeune militaire Michon qui effectue actuellement ses classes à Pau, pour remporter une deuxième victoire. Avec 110 k au développé, il fait jeu égal avec le Bulgare Svétanov mais s'assure un net avantage au deuxième mouvement avec 117 k 500 contre 107 k 500. La victoire ne peut plus lui échapper, car, avec 150 k, il jette autant que son adversaire. Les 377 k 500 réalisés dans de telles conditions de préparation laissent entrevoir les magnifiques possibilités de cet athlète en lequel nous voyons un prochain « plus de 400 k ».

La lutte est malheureusement beaucoup moins équilibrée dans la catégorie des Poids Lourds où le benjamin de notre équipe - Cazeaux - avec ses 17 ans et ses 81 k 500, affronte le colosse bulgare Yotov dont les 108 k lui ont déjà permis de dépasser les 450 k. Mais Yotov ne semble pas disposé à exhiber son talent et à écraser son adversaire. Avec un seul essai par mouvement 130 - 110 - 140, il assure sa victoire, tandis que courageusement, le

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-BULGARIE JUNIORS 1965

Le 7 Février 1965, à SOFIA

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. KIROV	56 k	Bulgarie	80	80	105	265 k
2. WHITE	55 k 400	France	67,500	67,500	90	225 k
Poids Plumes						
1. FLOROV	59 k 600	Bulgarie	95	95	120	310 k
2. HOUSSAIS	59 k 500	France	92,500	82,500	115	290 k
Poids Légers						
1. MULLER.....	66 k 900	France	102,500	100	135	337 k 500
2. DIMITROV	64 k 800	Bulgarie	105	100	130	335 k
Poids Moyens						
1. VRILTCHEV.....	74 k 200	Bulgarie	105	95	130	330 k
N. CL DELAUNAY	74 k 200	France	100	0	-	-
Poids Mi-Lourds						
1. PEBKOV	77 k 400	Bulgarie	105	100	137,500	342 k 500
2. MANZANERA	81 k 400	France	105	100	137,500	342 k 500
Poids Lourds Légers						
1. MICHON	89 k 400	France	110	117,500	150	377 k 500
2. SVÉTANOV.....	83 k 700	Bulgarie	110	107,500	150	367 k 500
Poids Lourds						
1. YOTOV	108 k 700	Bulgarie	130	110	140	380 k
2. CAZEAUX	81 k 500	France	100	97,500	130	327 k 500

jeune Cazeaux réalise un bon total de 327 k 500.

L'équipe de Bulgarie remporte donc une victoire par 5 à 2 grâce à une équipe plus homogène. En dehors des catégories Poids Coqs et Lourds où

nous avons été surclassés, les luttes que se livrèrent les jeunes athlètes furent toujours passionnantes à suivre à tel point qu'avec un peu plus de chance, notre équipe pouvait tout aussi bien remporter la victoire...

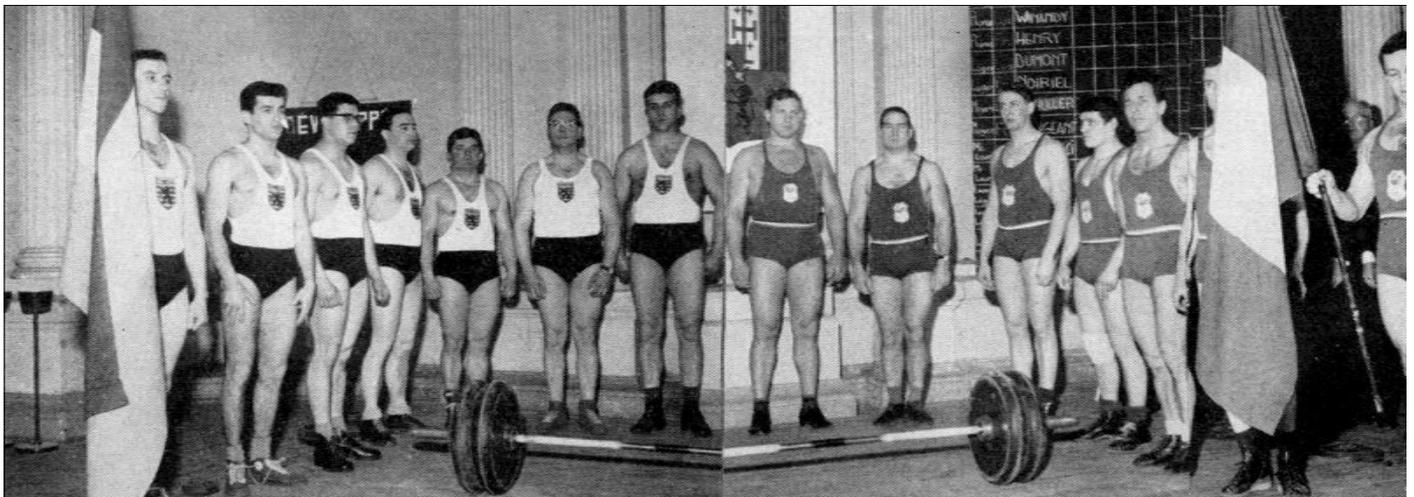
Le match - revanche, l'année prochaine, en France, en présentera d'autant plus d'intérêt.

G. LAMBERT
Entraîneur National

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE C.-LUXEMBOURG

disputé le 21 Février 1965, à Bar-le-Duc

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. LICKES	55 k 500	Luxembourg	75	80	102,500	257 k 500
2. CROCHARD	55 k 900	France	75	77,500	97,500	250 k
Poids Plumes						
1. HENRY	60 k	France.	95	90	117,500	302 k 500
2. WINANDY	59 k 500	Luxembourg	85	75	97,500	257 k 500
Poids Légers						
1. NOIRIEL	67 k 500	France	105	95	135	335 k
2. DUMONT	67 k 500	Luxembourg	102,500	82,500	110	295 k
Poids Moyens						
1. MANGEANT	73 k 750	France.	117,500	100	132,500	350 k
2. SCHULLER.....	74 k	Luxembourg.	100	85	110	295 k
Poids Mi-Lourds						
1. HOUIN	79 k	France	117,500	112,500	137,500	367 k 500
2. BARTOCCI	76 k	Luxembourg.	105	92,500	120	317 k 500
Poids Lourds Légers						
1. DEMONSEL	83 k 200	France	117,500	115	152,500	385 k
2. SCHMITT.....	89 k	Luxembourg	110	95	130	335 k
Poids Lourds						
1. REMY	114 k	France	140	110	160	110 k
2. MICHAELIS	101 k	Luxembourg	122,500	105	137,500	365 k



La présentation des équipes au match France C - Luxembourg

L'épaulé de Zdrasila



Vainqueur de la catégorie Poids Moyens aux derniers Jeux Olympiques, grâce à un magnifique épaulé-jeté de 177 k 500, Zdrasila exhibe sur ces pages une très belle technique de ce mouvement.

Athlète longiligne, l'angle de ses genoux est déjà très ouvert dès le début du mouvement et s'ouvre presque complètement jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux. Pendant toute cette première phase du geste, l'inclinaison du dos reste sensiblement la même (photos 1, 2, 3 et 4).

Lorsque la barre a dépassé le niveau des genoux, nous observons l'avancée et le léger fléchissement des genoux qui s'accompagnent par un passage du poids du corps sur la plante des pieds (photos 5 et 6). La phase finale de l'extension (5 et

6) doit transmettre une dernière accélération à la charge grâce à l'extension simultanée des chevilles, des genoux et du dos, accompagnée par un haussément des épaules.

Remarque. - Pendant toute la durée de cette première partie du mouvement, les bras sont restés absolument tendus.

Toutes les autres photos illustrent le passage du corps sous la charge. Les pieds se décollent du sol dès le moment final de l'extension (N° 8) et se déplacent légèrement sur le côté et en arrière. Le recul est dû à un léger déséquilibre (volontaire) de l'athlète en final d'extension (N° 8).

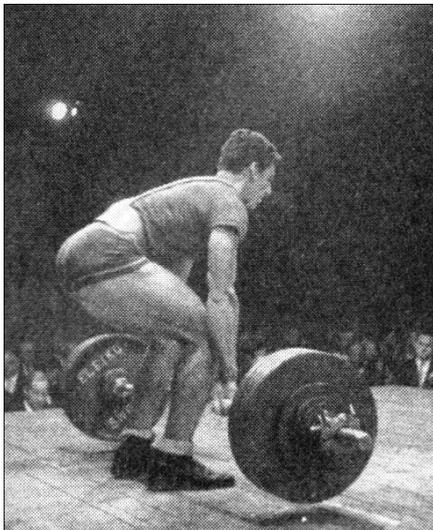
Pendant la première partie de la chute, le tronc est incliné vers l'arrière et permet une traction

énergique des bras cette action accélère la chute du corps sous la barre et élève cette dernière un peu plus haut. Les pieds se posent ensuite sur le sol tandis que la barre prend contact sur les clavicules. Les coudes se retournent ensuite assurant le verrouillage de la barre tandis que les genoux se fléchissent et amortissent la chute du corps.

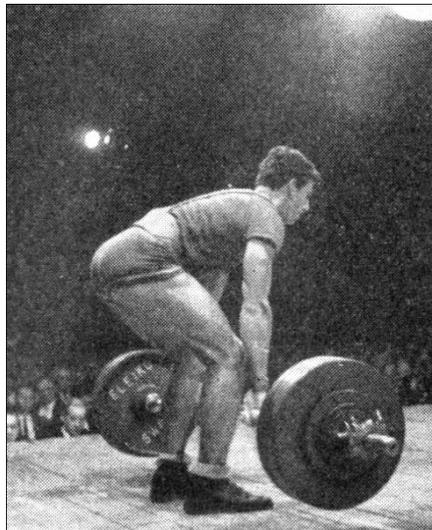
Sans marquer le moindre temps d'arrêt, Zdrasila se relève ensuite en profitant « du rebond » dû à l'élasticité de la barre.

Un très beau mouvement... avec 172 k 500.

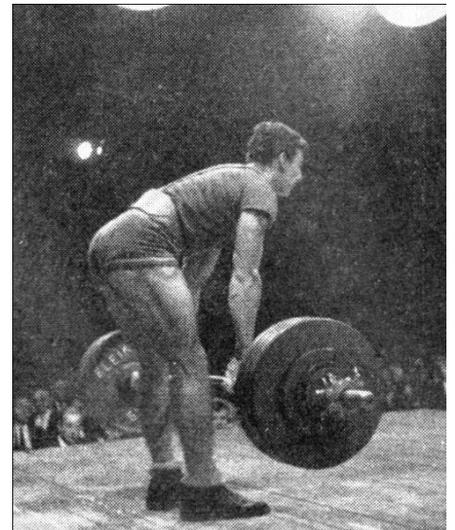
G. LAMBERT
Entraîneur National



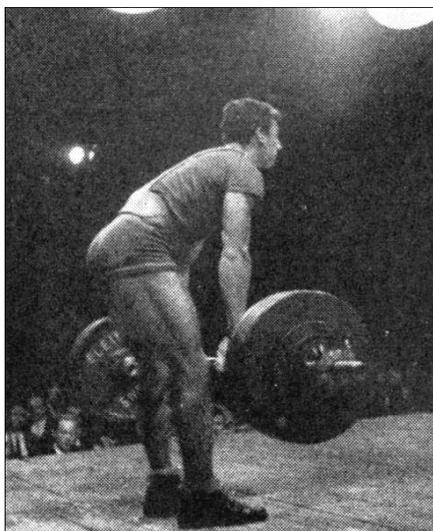
1



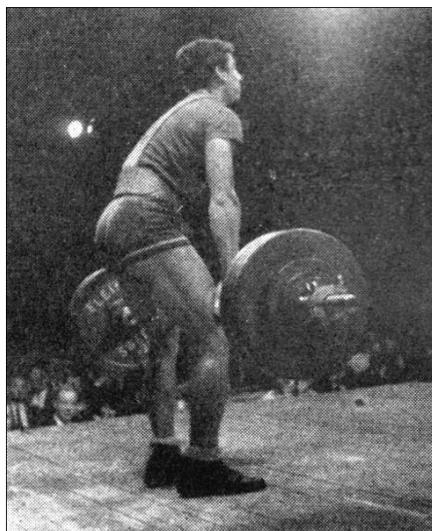
2



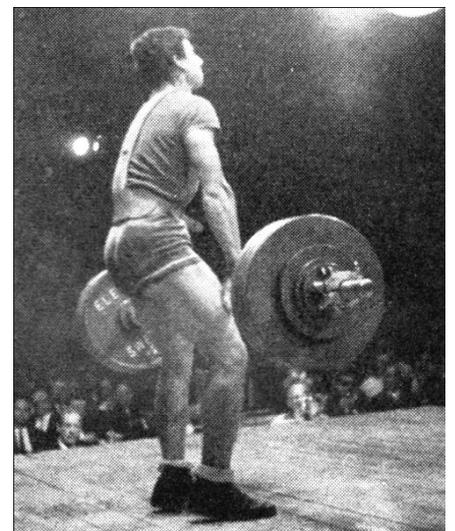
3



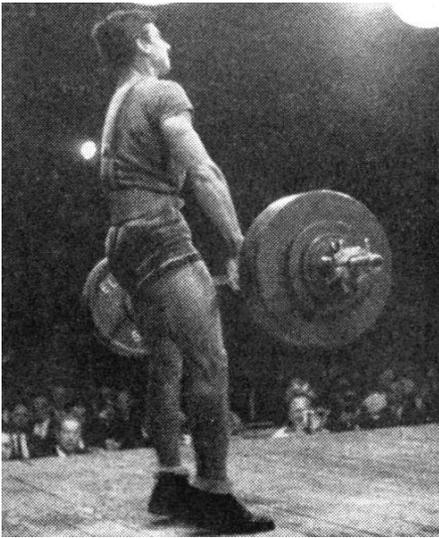
4



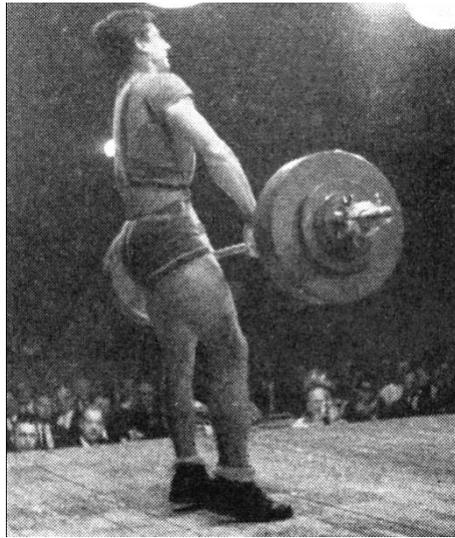
5



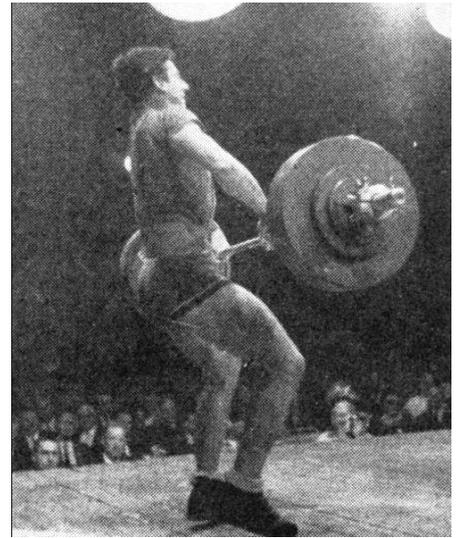
6



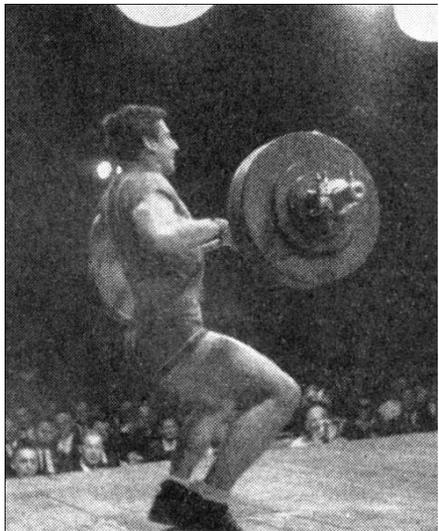
7



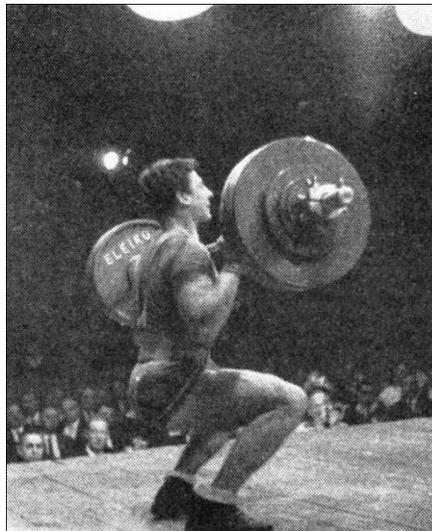
8



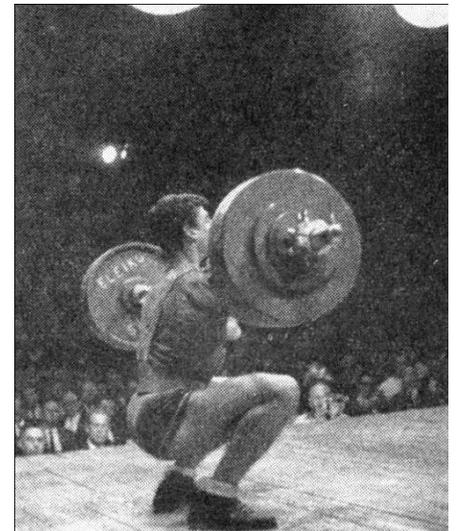
9



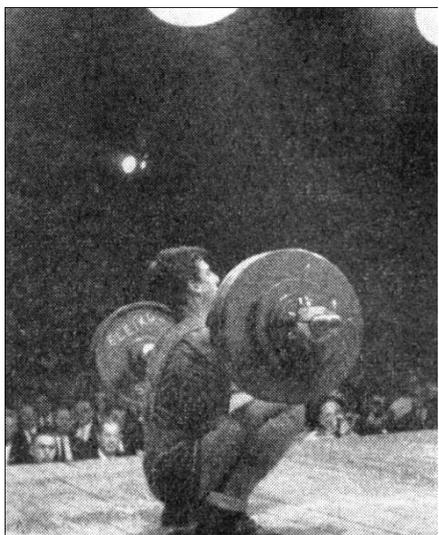
10



11



12



13

Le Prix Interrégional 1965

40 athlètes, classés 3^e série, étaient qualifiés pour la Finale du Prix Interrégional 1965 mais la salle de sports collectifs du Gymnase Municipal de Clichy paraissait bien grande pour le faible nombre de supporters venus encourager les athlètes. Si cette compétition avait été organisée dans une salle plus petite, l'ambiance aurait sans doute gagné en chaleur humaine et les athlètes se seraient sentis mieux soutenus par le public.

Chez les Juniors, nous avons particulièrement apprécié l'âpreté du match qui opposait les quatre Poids Plumes Perichon, de Pascal, Kristek et Corvisier. Les quatre athlètes atteignent le même total de 232 k 500 et se départagent au poids de corps. Le Poids Léger Fourier et le Moyen Plot se sont d'autre part mis en évidence en remportant la victoire de leur catégorie, avec une marge de sécurité assez importante sur leurs adversaires.

Sur les 19 athlètes Juniors, 18 dépassent les minima de la 2^e série et un, celui de la première série.

Avec les athlètes seniors, nous assistons également à des matches très disputés et particulièrement dans la catégorie Mi- Lourd où le vainqueur Alvarez ne l'emporte que de 2 k. 500 sur ses deux adversaires. Le Poids Léger Guliana réalise le meilleur total de la journée avec 295 k, frisant ainsi les minima de la première série. Bons résultats également pour le Poids Coq Deconninck (240 k), le Plume Nivault (255 k), le Moyen Penon (305 k), le Lourd Léger Amet (340 k), tous vainqueurs de leur catégorie respective.

15 athlètes sur les 20 participants dépassent les minima de la deuxième série et nous leur souhaitons, ainsi qu'aux athlètes juniors, d'atteindre rapidement le niveau des athlètes première série.

Georges LAMBERT, (*Entraîneur National*)

Réflexions après les Jeux de Tokyo

Le compte rendu des compétitions haltérophiles des 7 catégories a laissé entrevoir ce que fut l'organisation de ces épreuves aux Jeux de Tokyo. « Ces réflexions sur les Jeux de Tokyo » me donnent l'occasion de revenir sur ce sujet.

- L'Organisation.

La principale innovation a été, sans aucun doute, la division de chaque catégorie en 2 groupes dont l'un - composé par le moins fort - tirait le matin, tandis que l'autre groupe tirait l'après-midi. Cette nouvelle formule fut bien accueillie aussi bien par les spectateurs que par les athlètes et dirigeants car elle permettait une diminution considérable de la durée des épreuves.

La répartition des athlètes dans chacun des groupes a pourtant donné lieu à quelques protestations de la part de certains des meilleurs athlètes des groupes A (groupe du matin) qui pouvaient prétendre se mesurer avec les champions du deuxième groupe. La réglementation de cette répartition demande donc à être précisée afin que l'on ne voie plus dans l'avenir de modifications de dernier lieu dans les listes de participants. A cet effet, chaque fédération pourrait envoyer au secrétaire général, 2 mois avant la compétition, les dernières performances officielles de ses athlètes participants.

L'immense tableau d'affichage électronique commandé à distance par un seul opérateur peut être considéré comme la deuxième innovation de ces compétitions d'haltérophilie.

Placé à gauche de la très coquette salle de Shibuya, ce tableau permettait à chaque spectateur de lire, sans le moindre effort, tous les résultats précédemment obtenus pendant la compétition en cours. Chaque chiffre s'inscrivait automatiquement sur un fond lumineux blanc dès que le speaker l'annonçait. En cas d'échec le fond lumineux blanc était immédiatement changé en rouge.

La très belle « pendule des 3 minutes » placée derrière le plateau ne peut être qualifiée de révolutionnaire, mais sa version japonaise fut une réussite sur fond lumineux blanc, l'aiguille noire était visible de tous et déclenchait une série de sons très musicaux dès son passage de la 2^e à la 3^e minute... Un rappel à l'ordre très cordial !

L'organisation matérielle des Jeux de Tokyo peut donc être considérée comme une réussite et très supérieure à tout ce qui avait été réalisé antérieurement.

- Les Performances.

Plus qu'un long et fastidieux exposé chiffré, l'examen de la courbe ci-jointe, nous fait comprendre que la montée en flèche des performances est loin de se ... calmer ! Après chaque olympiade, nous avons l'impression que l'homme vient d'atteindre de nouveaux sommets difficilement améliorables, et pourtant, quatre ans plus tard, ces sommets sont pulvérisés, effacés, dépassés.

La forme générale de cette courbe se rapproche de la ligne droite avec cependant un léger infléchissement vers la verticale !

Il est probable que cet infléchissement s'inversera pour se rapprocher d'une ligne horizontale, mais nul n'est capable de prévoir dans combien de temps ni à quel niveau ce ralentissement dans la progression aura lieu. A brève échéance, cette courbe nous permet de faire quelques prévisions de ce que seront les performances, aux Jeux de Mexico, en 1968.

	Performance probable du champion olympique	Moyennes des 10 meilleures performances
C.	380 k	357 k 5
P.	415 k	390 k
L.	445 k	420 k
M.	475 k	450 k
M.L.	505 k	480 k
L.L.	520 k	495 k
L.	600 k	560 k

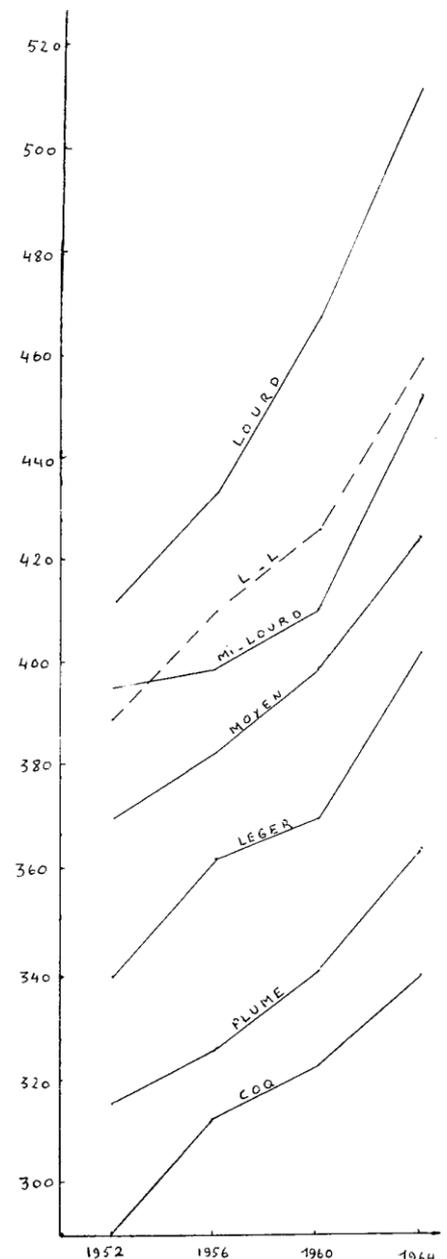
Ces chiffres sont évidemment approximatifs mais ils donnent la mesure du travail que devront effectuer les athlètes français s'ils veulent parvenir à un classement honorable. Actuellement la courbe de progression des champions de France suit à peu près celle de l'élite internationale, mais il n'en est pas de même pour leurs suivants immédiats dont la progression d'ensemble reste encore très modeste.

Si un ou plusieurs de nos 7 actuels champions de France renoncent à la compétition, notre représentation internationale se verra considérablement amoindrie. Il existe certes, plusieurs solutions pour remédier à cette faiblesse relative de nos meilleurs éléments et la plus urgente est la création d'un vaste programme de compétitions destinées aux 5 à 10 meilleurs athlètes de chaque catégorie. Un premier effort a été effectué dans ce sens, par la reprise des matches internationaux d'une équipe de France B et la création d'une équipe de France C.

Une épreuve de sélection a réuni, cette année, autant d'athlètes qu'aux championnats de France. Ce programme doit apporter un premier encouragement aux athlètes actuellement barrés par les champions de France dont la supériorité actuelle est incontestée.

Toutefois ce programme ne peut encore être considéré qu'à l'état embryonnaire et doit être étoffé et multiplié. Les dirigeants fédéraux semblent particulièrement décidés à axer leurs efforts vers cette voie, et les résultats qu'ils en obtiendront devraient devenir tangibles dans les prochaines années.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.



Progression de la moyenne des dix meilleures performances aux Jeux Olympiques de 1952 à 1964

HORAIRE DES JOURNÉES DE MACON

Samedi 24 Avril, à 14 h : Championnat de France Juniors

Samedi 24 Avril, à 20 h 30 : 1^{re} Séance du Championnat de France Seniors

Dimanche 25 Avril, à 9 h : Assemblée Générale de la F.F.H.C.

Dimanche 25 Avril, à 14 h : 2^e Séance du Championnat de France Seniors

à la MAISON DE LA CULTURE, à MACON

Entraînement et Techniques (suite)

Deuxième jour d'entraînement

1. Jeté à deux bras.
2. Développé incliné (angle d'inclinaison de 60 à 75 %).
3. Tractions sur les bras aux barres parallèles ou autres appareils, avec une charge additionnelle.
4. Tirage debout.
5. Tirage d'arraché avec passage en dessous.
6. Exercices pour la ceinture abdominale.

Troisième jour d'entraînement

1. Développé à deux bras.
2. Arraché à deux bras.
3. Épaulé debout.
4. Jeté, barre à la poitrine, classique.
5. Flexions de cuisses.

La première variante exposée est indiquée pour les haltérophiles possédant une bonne préparation physique mais dont le niveau technique est insuffisant. La deuxième variante s'adresse aux haltérophiles possédant une bonne technique des trois mouvements mais au développement physique insuffisant. Mais ceci n'exclut pas l'emploi d'autres variantes pendant la période proprement dite d'entraînement.

De nombreux haltérophiles déjà expérimentés débutent chaque séance par le développé. Ceci apparemment n'est pas rationnel, principalement pour les athlètes possédant une grande force physique.

Les exercices de force (développé) épuisent le système nerveux central beaucoup plus que les exercices de « rythme ». Les modifications de l'état physico-chimique des muscles, qui résultent de l'exécution de ces exercices, limitent les possibilités de l'athlète dans le domaine de la vitesse et de la coordination au cours d'exercices tels que le jeté et l'arraché (= puissance). C'est pour cela qu'en élaborant le plan de travail pour la semaine, il faut prescrire que chaque séance débute par un des trois exercices classiques et la séance suivante par un autre. Dans ce planning de toute la période de compétition, on doit utiliser diverses variantes d'entraînement.

Pour chaque exercice classique (et également d'assistance) dans la variante proposée au cours d'une séance, on doit faire 10 à 12 répétitions à des intervalles allant de 1,5 à 3 minutes.

D'après les indications de la physiologie actuelle, après les efforts physiques, l'excitation optimale du système nerveux central se prolonge pendant une durée de 3 à 4 minutes.

Si l'exercice est répété sur le fond de cette excitation, l'effet de l'entraînement en sera plus élevé. Mais il ne faut surtout pas perdre de vue le temps nécessaire au repos entre les séries.

Il faut augmenter la charge progressivement, non seulement d'une série à l'autre, mais à chaque séance et pour l'entraînement des divers exercices. Aussi, si l'on a envisagé de 10 à 12 séries de développés à deux bras, il sera rationnel de les faire suivant l'alternance ci-dessous 60 / 1 X 2 (le numérateur représente toujours le pourcentage du maximum et le dénominateur, le nombre de séries X par le nombre de mouvements (ceci pour tout l'article, voir les chiffres cités plus loin)

$\frac{70}{1X2}$	$\frac{80}{1X2}$	$\frac{90}{1X2}$
$\frac{93}{1X1}$	$\frac{90}{3X2}$	$\frac{85}{2X2}$

Pour l'arraché et le jeté on peut conserver le nombre de séries, mais ne faire qu'une répétition seulement. Un tel arrangement des séries donne la possibilité de perfectionner la technique des exercices classiques et en même temps de développer la vitesse, la force, l'adresse, la résistance, et d'améliorer la capacité de travail de la musculature.

Comme il a été indiqué plus haut, on inclut dans chaque séance d'entraînement 2 à 3 exercices d'assistance, de 8 à 10 répétitions chacune. La charge de la barre sera augmentée progressivement selon la même courbe que pour les exercices classiques. Les exercices d'assistance, tels que les flexions de cuisses seront exécutés avec des charges dépassant de 20 à 30 kg, quelquefois plus, le poids maximum au jeté à 2 bras.

Pour les exercices de tirage, soit pour l'arraché ou le jeté, on utilisera une charge de 10 à 15 kg au-dessus du maximum à ces mouvements. Il est nécessaire, lors de l'exécution de ces exercices d'assistance de leur conserver une grande vitesse et une grande correction. Une telle méthode d'entraînement favorise la progression des résultats. Elle forme le « sens » de la charge, la confiance en ses forces, permet de surmonter la crainte de la charge maximum.

Exemple d'une séance d'entraînement pendant la période de compétition : mise en train 15 minutes.

1. Marche, course avec élévation maximum des genoux, course avec sauts, avec accélérations.
2. Marche avec (simultanément) exécution d'exercices pour les bras.
3. Exercices à l'aide de disques arrachés (détente) 4 à 5 fois poussés (3 à 4 fois) ; flexions de cuisses (5 à 6 fois). Torsion du tronc (des deux côtés), un disque dans les mains (2, 3 fois pour chaque côté). Imitations d'arrachés à l'aide d'un bâton (3 à 4 fois).

Séance proprement dite (de 1 h 30 à 2 heures).

Exercices d'haltérophilie :

- 1) Arraché à 2 bras :
 - a) sans fente ou flexion

$\frac{60}{1X2}$	$\frac{70}{1X1}$
------------------	------------------

- b) en fente ou flexion basse

$\frac{80}{1X1}$	$\frac{90}{1X1}$	$\frac{93}{1X1}$	$\frac{85}{5X1}$
------------------	------------------	------------------	------------------

10 séries en tout.

- 2) développé à deux bras :

a)	$\frac{60}{1X3}$	$\frac{70}{1X2}$	$\frac{80}{1X2}$
	$\frac{90}{1X2}$	$\frac{93}{1X1}$	$\frac{85}{2X2}$

En tout 12 séries.

- b) poussé des bras uniquement, pour la force des bras 70 / 2 X 3.

- 3) Squats

$\frac{80}{1X3}$	$\frac{90}{1X3}$	$\frac{100}{1X2}$
------------------	------------------	-------------------

$\frac{110}{1X1}$	$\frac{100}{5X2}$
-------------------	-------------------

- 4) Tirage pour l'épaulé du jeté :

$\frac{90}{1X2}$	$\frac{100}{1X2}$	$\frac{110}{1X2}$	$\frac{100}{3X2}$
------------------	-------------------	-------------------	-------------------

6 séries en tout.

Poussé sur les bras (répulsions), poids sur les épaules ou attaché aux pieds (3 à 4 fois) 4 à 5 séries. Le poids employé dépendra des possibilités de l'athlète.

Fin de séance : (8 à 10 minutes). Sauts sans élan, en longueur, en hauteur, 2 exercices pour les abdominaux, soulevé des jambes, position couché et toujours couché, flexion du buste en avant, avec charge additionnelle. Exercices de relâchement musculaire : marche lente et respiration profonde. Douche.

L'élaboration d'un plan d'entraînement pour l'année, réparti en périodes, permet de varier la teneur des séances, ce qui relève l'intérêt qu'on leur porte, empêche la fatigue du système nerveux central et en définitive en rehausse l'efficacité. L'on doit observer cette règle également pour le planning de l'entraînement pour la saison de compétition. Après 2 à 3 semaines, la composition des séances sera légèrement modifiée tant en ce qui concerne le poids choisi de chaque exercice classique ou d'assistance que pour le choix de ces exercices d'assistance.

Nous avons souligné plus haut la nécessité d'augmenter les charges dans le processus de l'entraînement, ceci grâce à une progression rationnelle. Nous pouvons donner les recommandations suivantes sur cette question, d'après notre expérience personnelle.

1. - L'athlète s'entraîne pendant les deux premières semaines à une charge représentant le pourcentage maximum du résultat total obtenu lors de la compétition précédente ou d'après un entraînement contrôlé. Après les deux semaines l'on fait un essai maximum où l'athlète montre généralement un résultat supérieur à celui de l'essai (test) précédent. On se base donc sur ce résultat pour choisir les charges qui seront utilisées pendant les deux semaines d'entraînement suivantes. Il est naturel qu'elles soient quelque peu supérieures à celles de la période précédente.

Les essais doivent porter sur un (au maximum) des deux mouvements classiques inclus dans la séance (et prévus) d'entraînement; les charges employées ne doivent pas être modifiées dans l'entraînement.

Ces tests permettent de se rendre compte des défauts de la technique qui apparaissent surtout quand on « tire » sur des charges limites. Quand on connaît ces défauts, il est toujours possible de les éliminer.

2. - Si l'athlète, pendant une des séances d'entraînement, sent qu'il « tire » facilement, pour un mouvement classique quelconque, sur des barres représentant 93 % du maximum, il doit augmenter la charge et aller jusqu'à 95 à 97 %, à la condition de ne pas atteindre l'effort (blocage) limite et que l'exercice soit correctement exécuté, ceci d'après le principe de la charge d'entraînement limite en rapport avec la courbe d'augmentation de la charge.

Dernières séances d'entraînement avant la compétition et participation

La participation aux compétitions les plus importantes représente le point culminant, l'achèvement de la période de compétition, 8 à 9 jours avant les compétitions on diminuera à l'entraînement tant le nombre d'essais que le nombre de répétitions, de manière à diminuer l'effort. Le poids des barres ne change pas. L'entraînement aura lieu aux heures correspondant à celles où la compétition doit avoir lieu. Dans les séances précédant le match, on diminuera également les charges (jusqu'à 80 %).

La dernière séance aura lieu deux jours avant le match et on emploiera des charges très légères (60 % du maximum). La durée du repos avant les compétitions dépend de la fréquence des séances d'entraînement.

Si l'athlète s'est entraîné 3 à 4 fois par semaine, la durée de ce repos sera de 48 heures. La durée du repos peut aller jusqu'à 72 heures si l'entraînement est moins fréquent. L'âge de l'athlète jouera également un rôle. Jusqu'à 27 ans, étant bien entraîné, la durée de ce repos n'a jamais dépassé 48 heures. Par la suite, tout en étant aussi bien préparé, le besoin de repos est monté jusqu'à 72 heures. Le niveau de préparation joue également un rôle capital.

Plus l'athlète est au mieux de sa préparation, moins il aura besoin de repos avant la compétition et vice-versa.

Dans les deux ou trois derniers jours, il est très profitable de faire des mouvements « d'imitation » à l'aide d'une barre à disques pendant 10 à 15 minutes. Pour conserver de l'énergie en vue de la compétition, il ne faut pas penser inutilement à cette lutte future ; les derniers jours, il faut se libérer l'esprit, écouter de la musique, lire, se promener, s'efforcer de se mêler à la société. Cela

tranquillise, donne une tournure d'esprit décidée, renforce la confiance en ses forces personnelles. Il est préférable de se rendre sur le lieu de la rencontre 1 h. 30 avant le début de la Compétition, se peser sans hâte superflue, s'habiller et s'échauffer tranquillement. On doit commencer la mise en train, de 9 à 10 essais avant le premier essai de l'athlète sur le plateau. Il faut calculer les exercices d'échauffement de telle sorte que le dernier mouvement ou exercice soit fait 3 minutes avant d'être appelé sur le plateau. On doit commencer la mise en train par les exercices à caractère général suivants : marche, « trotting », mouvements des bras, sauts sans élan en hauteur, flexions, rotations, réplussions, arrachés, à l'aide de disques, mouvements classiques sans barre. Les exercices avec barre débiteront avec une charge légère et seront poursuivis dans l'ordre suivant :

<u>60</u>	<u>70</u>	<u>80</u>	<u>85</u>
1X2	1X1	1X1	5X1

En tout, faire de 4 à 5 essais, avant de monter sur le plateau. Comme il est normal, les athlètes prendront à leur premier essai, comme poids de départ en compétition (pour les 3 mouvements) une charge proche de 93 à 95 % du maximum limite. La charge sera ensuite augmentée selon les objectifs fixés. Entre les mouvements (essais sur le plateau), il est recommandé à l'athlète de changer de position : couché, assis et marcher. Il faut avoir chaud et autant que les circonstances le permettent, être à l'air.

Les recommandations exposées dans cet article ne sont pas, bien entendu, obligatoires. Cependant, les questions abordées ici ont joué un rôle non négligeable dans la progression des résultats atteints par les meilleurs haltérophiles d'U.R.S.S. et par moi-même.

F.F. BOGDANOVSKY

Nos joies, nos peines

Naissances

Le Club Athlétique de Saint-Priest est heureux de nous faire part de la naissance de Afida Hassaine, le 18 janvier, fille du Culturiste Hassaine et de Christian Munoz, le 12 Février, fils de l'Haltérophile Munoz et de Didier, fils de M. Georges Hamon, arbitre régional, anciennement au Comité d'Algérie.

L'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part également de la naissance d'une petite Martine au foyer de son sociétaire Jean-Luc Goessens.

Aux heureux parents nous présentons nos sincères compliments et nos vœux de bonheur et de santé pour les bébés.

Mariage

Nous apprenons le mariage de l'Haltérophile Jacky Saint-Cyr du Club Athlétique de Saint-Priest avec Mlle Françoise Berruyer. La cérémonie nuptiale s'est déroulée le 6 Février à Vaulx-en-Velin.

Meilleurs vœux de bonheur et vives félicitations à ce jeune couple.

Nécrologie

Le Comité d'Auvergne nous fait part du décès, le 3 janvier, à l'âge de 65 ans, du Père de l'entraîneur de la Montluçonnaise, Georges Glomot. Nous prions M. Glomot, ainsi que sa famille, de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

La Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau nous fait part du décès de Mme Alphonse Trendel, mère de son Président, M. Charles Trendel.

Toutes nos bien sincères condoléances à ces dirigeants si éprouvés ainsi qu'à leurs familles.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveau Record du Monde

Poids Mouche. - Développé à deux bras : 72 k 500 par Debuk (Belgique).

Championnat de Pologne par équipes

Poids Coqs. - M. Jankowski 95 - 95 - 125 = 315 k ; J. Marciniak 95 - 90 - 115 = 300 k.

Poids Plumes. - W. Szoktysek 85 - 92,5 - 125 = 302 k 500 ; Z. Pielak 90 - 87,5 - 107,5 = 285 k.

Poids Légers. - F. Bénédik 120 - 110 - 145 = 375 k ; T. Zaborski 100 - 110 - 110 = 350 k.

Poids Moyens. - A. Pietruszek 125 - 125 - 150 = 400 k ; B. Paprot 110 - 120 - 147,5 = 377 k 500.

Poids Mi-Lourds. - E. Ratkowski 125 - 130 - 160 = 415 k ; M. Wigier 115 - 115 - 150 = 380 k.

Poids Lourds Légers. - M. Golab 135 - 132,5 - 165 = 432 k 500 ; N. Ozimek 130 - 130 - 160 = 420 k.

Poids Lourds. - R. Piatek 130 - 130 - 160 = 420 k ; A. Wojciechowski 125 - 130 - 160 : 415 k.

Championnats de Pologne de Force Développé couché, épaulé, squat

Lourds. - Kwiatkowski 130 - 150 - 205 = 32,75 points.

Mi-Lourds. - Kolecki 130 - 125 - 165 = 27,50 points.

Mi-Lourds. - Laskowski 135 - 135 - 165 = 30,50 points.

Mi-Lourds. - Killis 120 - 130 - 150 = 25 points.

Moyens. - Pachocki 120 - 110 - 130 = 21,50 points.

Mi-Lourds. - Golebiowski 125 - 120 - 150 = 21,50 points.

Championnat de Pologne de Culture Physique

1. Kwiatkowski 113,25 points ; 2. Kolecki 113 points ; 3. Laskowski 113 points.

Allemagne de l'Ouest bat Grande-Bretagne 5-2 (Hambourg)

Poids Coqs. - W. Holtzmann (Allemagne Ouest) 95 - 85 - 112,5 = 292 k 500 ; K. Saville (Gde-Bretagne) 87,5 - 85 - 107,5 = 277 k 500.

Poids Plumes. - Chung Kum Weng (Gde-Bretagne) 105 - 97,5 - 127,5 = 330 k ; M. Eberlé (Allemagne Ouest) 100 - 97,5 - 127,5 = 325 k.

Poids Légers. - R. Seidel (Allemagne Ouest) 95 - 105 - 130 = 330 k ; C. Goring (Gde-Bretagne) 102,5 - 102,5 - 125 = 330 k.

Poids Moyens. - A. Huser (Allemagne Ouest) 127,5 - 112,5 - 147,5 = 387 k 500 ; K. Penney (Gde-Bretagne) 102,5 - 102,5 - 137,5 = 342 k 500.

Poids Mi-Lourds. - B. Krug (Allemagne Ouest) 130 - 120 - 155 = 405 k.

Poids Lourds Légers. - L. Martin (Gde-Bretagne) 152,5 - 135 - 182,5 = 470 k ; N. Fehr (Allemagne Ouest) 130 - 135 - 160 = 425 k.

Poids Lourds. - A. Haun (Allemagne Ouest) 147,5 - 130 - 165 = 442 k 500 ; D. Hillman (Gde-Bretagne) 140 - 105 - 145 = 390 k.

Championnats du Mexique

Poids Coqs. - R. Estrada 90 - 80 - 105 = 275 k ; A. Valenzuela 77,5 - 82,5 - 100 = 260 k ; R. Palma 80 - 72,5 - 102,5 = 255 k.

Poids Plumes. - M. Alanis 97,5 - 90 - 130 = 317 k 500 ; F. Avila 97,5 - 82,5 - 115 = 295 k.

Poids Légers. - J. Mendoza 90 - 90 - 120 = 300 k ; L. Chavez 95 - 85 - 115 = 295 k ; E. Ortiz 97,5 - 80 - 115 = 292 k 500.

Poids Moyens. - H. Chavez 110 - 100 - 130 = 340 k ; J. Garza 117,5 - 95 - 122,5 = 335 k ; M. Medina 97,5 - 90 - 115 = 302 k 500.

Poids Mi-Lourds. - F. Reyes 105 - 102,5 - 135 = 342 k 500 ; G. Balboa 107,5 - 100 - 135 = 342 k 500 ; S. Martinez 90 - 90 - 115 = 295 k.

Poids Lourds Légers. - P. Casanova 107,5 - 97,5 - 127,5 = 332 k 500 ; E. Zorrilla 105 - 97,5 - 125 = 327 k 500 ; M. Garcia 102,5 - 85 - 115 = 302 k 500.

Poids Lourds. - H. Barahona 120 - 107,5 - 130 = 357 k 500.

Meilleures Performances Iraniennes 1964

Poids Coqs. - R. Eslami 330 k, Nassiri 312 k 500, Safezadeh 305 k, Roudbari 290 k, Ghazaliyan 282 k 500, Ghafari 280 k.

Poids Plumes. - R. Eslami 342 k 500, Djalayer 335 k, Tabatabai 325 k, Ghods 310 k, Sadeghi 310 k, Moazi 310 k.

Poids Légers. - Djalayer 395 k, Tamraz 380 k, Elmkhah 375 k, Nekoifar 342 k 500, Tehrani 342 k 500, Akbari 337 k 500.

Poids Moyens. - Teherani 382 k 500, Tamraz 380 k, Ehteshami 340 k, Hakmatpour 337 k 500, Faraji 332 k 500, Behzadi 330 k.

Poids Mi-Lourds. - Estaki 425 k, Mahalati 395 k, Ghermezi 380 k, Payravi 380 k, Amini 380 k, Dorodian 370 k.

Poids Lourds Légers. - Amiri 415 k, Mahalati 407 k 500, Basoltani 357 k 500, Rasekh 320 k, Hadad 310 k, Akhondi 307 k 500.

Poids Lourds. - Boroumand 487 k 500, Safase 420 k, Hajmosa 380 k, Shayan 370 k, Slyahsarvi 360 k, Sadafi 352 k 500.

Meilleures Performances Japonaises 1964

Poids Coqs. - S. Ichinoseki 100 - 110 - 137,5 = 347 k 500 ; Y. Furuyama 105 - 102,5 - 127,5 = 335 k ; T. Kawasaki 100 - 102,5 - 125 = 327 k 500.

K. Sakagami 320, M. Izawa 317,500, Y. Miyake 315, S. Ishii 315, T. Taniai 315, T. Komatsu 312,500, K. Suzuki 312,500.

Poids Plumes. - Y. Miyake 122,5 - 122,5 - 152,5 = 397 k 500 ; H. Fukuda 120 - 115 - 145 = 380 k ; Y. Furuyama 115 - 110 - 140 = 365 k.

T. Takahata 340, T. Araki 337,500, Yoshiyuki Miyake 335, N. Hatta 335, T. Ishino 332,500, Y. Matsushima 330, M. Kusano 330.

Poids Légers. - H. Yamazaki 120 - 120 - 157,5 = 397 k 500 ; T. Yamaguchi 122,5 - 120 - 155 = 397 k 500 ; T. Kimura 125 - 110 - 155 = 390 k.

K. Kasturagawa 390, R. Fujiwara 382,500, K. Kinoshita 377,500, H. Fukuda 372,500, K. Satch

370, M. Kimura 367,500, Y. Furuyama 365.

Poids Moyens. - M. Ohuchi 140 - 135 - 162,5 = 437 k 500 ; S. Miwa 130 - 132,5 - 167,5 = 430 k ; T. Kimura 130 - 115 - 160 = 405 k.

H. Fujimoto 405, T. Fujiwara 400, H. Yamazaki 392,500, K. Kasturagawa, 390, M. Hanaooka 380, T. Katch 375, K. Arakawa 362,500.

Poids Mi-Lourds. - M. Ohuchi 137,5 - 137,5 - 150 = 425 k ; H. Fujimoto 130 - 125 - 162,5 = 417 k 500 ; K. Ishikawa 120 - 125 - 160 = 405 k.

T. Suzuki 405, Y. Watanabe 400, S. Tsuji 400, Y. Mitsumata 387,500, N. Niimura 385, H. Hoshino 380, T. Iwata 380.

Poids Lourds Légers. - M. Tsugioka 147,5 - 130 - 175 = 452 k 500 ; Y. Watanabe 120 - 120 - 160 = 400 k ; Y. Mitsumata 120 - 120 - 155 = 395 k.

M. Abe 395, N. Niimura 380, K. Takeda 375, S. Tsuji 375, R. Sakuraba 372,500, S. Muramatsu 365, S. Enoki 360.

Poids Lourds. - E. Kawana 125 - 120 - 155 = 400 k ; M. Watanabe 115 - 115 - 155 = 385k ; N. Itoh 115 - 107,5 - 150 = 372 k 500.

N. Tsushima 345, T. Tajima 345, M. Fujimori 335, O. Karasawa 330, R. Mura 310, T. Miura 310.

Meilleures Performances Israéliennes 1964

Poids Coqs. - Sokolski 95 - 95 - 105 = 275 k.

Poids Plumes. - Naftali 105 - 85 - 115 = 305 k.

Poids Légers. - Romano 110 - 100 - 132,5 = 342 k 500.

Poids Moyens. - Ashkenazi 125 - 105 - 130 = 360 k.

Poids Mi-Lourds. - Kolew 120 - 110 - 145 = 375 k.

Poids Lourds Légers. - E. Hodrog 125 - 95 - 130 = 350 k.

Poids Lourds. - A. Hodrog 130 - 107,5 - 145 = 382 k 500.

Meilleures Performances Italiennes 1964

Poids Coqs. - R. Grandi 105 - 92,5 - 130 = 327 k 500 ; R. Spinola 95 - 85 - 120 = 300 k ; G. Prevosto 97,5 - 80 - 107,5 = 285 k.

G. Tanti 272,500, C. Esposito 267,500, L. Via-

rengo 257,500.

Poids Plumes. - S. Mannironi 112,5 - 112,5 - 145 = 370 k ; A. Moglia 95 - 100 - 130 = 325 k ; M. Di Rocco 85 - 87,5 - 112,5 = 285 k.

P. Trovato 282,5, G. Di Stefano 275, C. De Simone 270.

Poids Légers. - A. Montuschi 112,5 - 107,5 - 142,5 = 362 k 500 ; L. De Genova 115 - 102,5 - 127,5 = 345 k ; A. Oneri 105 - 100 - 130 = 335 k.

G. Giufrida 330, A. Pizzichetti 322,500, A. Moglia 315.

Poids Moyens. - A. Montuschi 110 - 107,5 - 142,5 = 360 k ; G. Matteini 115 - 100 - 135 = 350 k ; S. Ruggi 110 - 100 - 135 = 345 k.

G. Proto 340, F. Carbonetti 337,5, P. Cortinovic 335.

Poids Mi-Lourds. - G. Corradini 127,5 - 105 - 140 = 372 k 500 ; G. Marchi 110 - 110 - 145 = 365 k ; D. Cecconi 110 - 105 - 142,5 = 357 k 500.

C. Aurora 350, E. Benvenuti 350, A. Brandoli 345.

Poids Lourds Légers. - S. Garozzo 125 - 110 - 142,5 = 377 k 500 ; A. Borgnis 120 - 107,5 - 145 = 372 k 500 ; M. Lori 110 - 100 - 140 = 350 k.

G. Marchi 350, P. Di Stefano 347,500, G. Mercese 342,500.

Poids Lourds. - A. Pigaiani 150 - 125 - 160 = 435 k ; T. Furlan 150 - 125 - 157,5 = 432 k 500 ; A. Borgnis 130 - 120 - 160 = 410 k.

L. Corti 410, C. Macaluso 380, L. M su 370.

Meilleures Performances Autrichiennes 1964

Poids Coqs. - Pittner 87,5 - 85 - 112,5 = 285 k ; Bildstein 80 - 82,5 - 105 = 267 k 500 ; Pichler 72,5 - 82,5 - 105 = 260 k.

Ruby 257,500, Gabrielli 247,500, Weber 247,500, Geier 240, Sartori 237,500, Eichberger 235, Haselmaier 235.

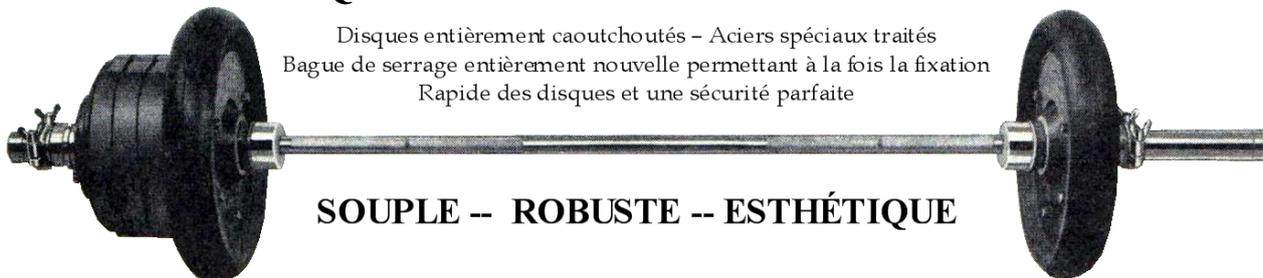
Poids Plumes. - Legel 95 - 95 - 125 = 315 k ; Nayeri 95 - 95 - 125 = 315 k ; Pichler 82,5 - 87,5 - 120 = 290 k.

Bildstein 280, Ackerbauer 275, Ackermann 262,500, Egger 262,500, Geier 202,500, Berhold 260, Dormmayr 260.

**BARRES
A DISQUES**

**de la barre olympique
à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPECIALISTE
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Poids Légers. - Wagner 117,5 - 110 - 137,5 = 365 k ; Sauer 110 - 112,5 - 140 = 362 k 500 ; Alfons 110 - 105 - 130 = 345 k.

Matzku 340, Foit 330, Legel 325, Zwitkovitz 317,500, Dodojacek 315, Bambule 305, Kraupa 302,500.

Poids Moyens. - Isovits 122,5 - 120 - 145 = 387 k 500 ; Tauchner 120 - 112,5 - 145 = 377 k 500 ; Sauer 110 - 115 - 140 = 365 k.

Wagner 365, Platzer 362,500, Matzku 355, Vogel 355, Litsch 342,500, Reschreiter 342,500, Simunovic 342,500.

Poids Mi-Lourds. - Hastik 132,500 - 122,5 - 155 = 410 k ; Dohnal 120 - 117,5 - 150 = 387 k 500 ; Nemeth 120 - 115 - 145 = 380 k.

Aschenbrenner 377,500, Litsch 367,500, Sumetsberger 365, Lechner 357,500, Scheidl 357,500, Westermayer 357,500, Etzinger 355.

Poids Lourds Légers. - Herbst 135 - 132,5 - 170 = 437 k 500 ; Neumeister 125 - 117,5 - 160 = 402 k 500 ; Hastik 125 - 115 - 157,5 = 397 k 500.

Schubert 397,500, Artmann 390, Tauschl 390, Detter, 382,500, Nemeth 382,500, Lischka 372,500, Dorner 370.

Poids Lourds. - Querch 160 - 130 - 165 = 455 k ; Terdina 132,5 - 132,5 - 157,5 = 422 k 500 ; Herbst 130 - 127,5 - 162,5 = 420 k.

Eckhart 400, Anker 397,500, Astner 395, Lechner 395, Sluneco 395, Hölbl 392,500, Wimazal 392,500.



Demande de matches

Le Comité de l'Île-de-France serait désireux de conclure des matches avec d'autres Comités ou des équipes étrangères. Équipes 1, 2 et 3, formule au choix.

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

19^e ANNÉE - N° 209

organe officiel mensuel

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France	8 F
Étranger	12 F
Clubs affiliés	20 F

Chèques Postaux Paris 1304-82



De Rome à Tokyo (Suite)

Nous avons vu les progrès remarquables réalisés par les haltérophiles sur le plan mondial entre Rome et Tokyo, progrès qui, rappelons-le, se matérialisent dans l'ordre des catégories, par des gains de 12 k 500, 25 k, 35 k, 7 k 500, 32 k 500, 15 k et 35 k, soit au total pour les 7 catégories 162 k 500.

Les haltérophiles français ont-ils, pendant ce temps, réalisé les mêmes progrès ? Pour le savoir, il suffit de comparer les résultats des Championnats de France de 1960 et de 1964 et nous constatons que les progrès réalisés ont été de 22 k 500 en Poids Coqs, 17 k 500 en Plumes, 10 k en Légères, 32 k 500 en Moyens, 8 k 500 en Mi-Lourds, 22 k 500 en Lourds. Seuls, les Lourds-Légers n'ont pas amélioré leurs performances et l'on constate même une baisse de 12 k 500. Par contre, pour les Poids Lourds, si nous tenons compte du total de Foulletier qui a tiré hors compétition dans les Poids Lourds en 1964, nous constatons dans cette catégorie un gain de 55 k et non de 22 k 500. Dans les sept catégories, les Français ont donc progressé de 155 k entre 1960 et 1964, et même de 187 k 500 si on considère le résultat de Foulletier.

Nous ne sommes donc pas en retard dans notre évolution et nous pouvons dire que nos progrès ont suivi ceux des autres nations. Cependant, les comparaisons que nous venons de faire entre les résultats des Championnats de France pourraient paraître à certains discutables, car, diront-ils, il n'est pas sûr du tout que, en 1960 aussi bien qu'en 1964, les meilleurs Français aient participé aux finales. Il est alors possible de faire une autre comparaison dont les résultats ne pourront pas être contestés, c'est celle des records de France qui matérialisent bien la valeur optimale de notre sport à une période donnée.

J'ai donc pris les records de France au 11 Juin 1960 et au 8 Juin 1964 et j'ai constaté des gains de 12 k 500 en Poids Coqs, 22 k 500 en Plumes, 7 k 500 en Légères, 15 k en Moyens, 25 k en Mi-Lourds, rien en Lourds-Légers et 32 k 500 en Lourds. Au total, 115 k pour les 7 catégories.

Évidemment, la progression est cette fois moins importante, mais nous pouvons tout de même dire que nous restons dans une honnête moyenne et que, compte tenu à la fois des Cham-

pionnats de France et des records, nous n'avons pas pris un retard sensible.

Examinons maintenant les résultats obtenus par les Français aux Jeux Olympiques de Rome et de Tokyo.

A Rome, en 1960, nous avions 6 sélectionnés. En Légères, Gerber se classa 11^e avec 355 k et Delebarre 19^e avec 335 k ; en moyens : Paterni se classa 4^e avec 400 k et Maier 11^e avec 375 k ; en Mi-Lourds, Debuf fut 11^e avec 390 k et, en Lourds-Légers, Vincent 5^e avec 422 k 500.

En résumé, une 4^e place, une 5^e place, trois 11^e places et une 19^e ce qui n'est pas du tout déshonorant.

A Tokyo, en 1964, nous n'avions que deux sélectionnés. Maier se classa 7^e en Moyens avec 417 k 500 et Paterni, voulant trop bien faire, ne fut pas classé par suite d'un zéro au jeté.

Évidemment, cela paraît moins brillant. Nous avons frôlé la médaille de bronze à Rome avec Paterni et nous n'avons qu'une 7^e place à Tokyo.

Mais comment comparer des résultats obtenus par des délégations aussi différentes en nombre. Nous avions 6 athlètes à Rome et, à l'époque, nous n'avions vraiment pas d'autres possibles. Nous avons pu envoyer tous nos champions ayant fait leurs preuves et nos deux meilleurs espoirs, Delebarre, en Légères, qui a malheureusement abandonné la compétition et Maier en Moyens qui a prouvé que son déplacement à Rome n'avait pas été inutile.

A Tokyo, nous ne retrouvons plus que deux haltérophiles Maier qui se classe 7^e en battant son record malgré une blessure et Paterni qui aurait pu facilement assurer la 8^e place. 7^e et 8^e, il me semble que cela n'aurait pas été si mal et représente même deux places en finale dans beaucoup d'autres spécialités.

Mais pourquoi a-t-on limité notre sélection à deux hommes ? N'avions-nous vraiment que deux hommes valables ? Oui, assurément, s'il avait été décidé une fois pour toutes et pour tous les sports que ne seraient sélectionnés pour Tokyo que les athlètes capables de figurer en finale. Mais cela n'a pas été le cas. Sans vouloir analyser tous les résultats obtenus, cherchons donc les finalistes français dans les concours en athlétisme et regar-

dons le classement obtenu dans d'autres disciplines. Il semble bien que tout le monde n'ait pas été traité sur le même pied. Raison d'économie ? Cela semble difficile à admettre puisqu'on a même invité des athlètes comme spectateurs à titre de récompense ou d'encouragement. Supposons, ce que nous n'aurions pas osé demander, que notre équipe ait été envoyée au complet à Tokyo et que chacun ait réalisé là-bas ses records, sans les battre, comme l'a pourtant fait Maier. Nous aurions trouvé Meurat à la 17^e place en Poids Coqs, Fulla à la 15^e en Plumes, Gerber à la 12^e en Légères, Vincent à la 11^e en Lourds Légères et Foulletier à la 16^e en Lourds. Il me semble que tout cela est assez convenable et que le sport français n'aurait pas été déshonoré si on avait envoyé à Tokyo Gerber, Vincent et Foulletier avec Maier et Paterni. Cinq hommes pour un sport de base comme l'haltérophilie, ce n'est pas trop demander il me semble et je pense que des hommes qui ont peiné et souffert dans une discipline aussi pénible que la nôtre ont bien droit, comme d'autres, à une récompense ou à un encouragement si on leur refuse la sélection à laquelle ils croyaient avoir droit par leur mérite.

Avec ces cinq hommes, nous n'étions pas tellement loin de nos résultats de Rome. Mais il ne faut pourtant pas se faire d'illusions. Si nous parvenons à nous accrocher, nous sommes tout de même en perte constante de vitesse et nous risquons de cruelles déceptions à Mexico, en 1968 si nous ne parvenons pas à redresser la situation.

La France est un des berceaux du sport haltérophile. C'est elle qui créa la Fédération Internationale. Nous devons à nos aînés de rester à l'avant-garde et il nous faut sans tarder envisager un plan de prospection et de formation qui nous permette de le faire. Nous représentons un grand sport, un vrai, un sport qui à l'heure actuelle sert de base à la plupart des autres. Nous nous devons de le défendre et de le promouvoir, envers et contre tous, et surtout contre ceux qui envisagent d'en faire simplement une discipline mineure de l'athlétisme.

L'athlétisme est un sport. L'haltérophilie en est un autre. Qu'ils soient solidaires l'un de l'autre, cela ne fait aucun doute, mais l'athlétisme doit plus à l'haltérophilie que l'haltérophilie à l'athlétisme et nos détracteurs ne devraient pas l'oublier.

J. DUCHESNE.

Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Challenge Triennal d'Île-de-France (Meilleur Club d'Île-de-France)

Classement provisoire après le Prix Interrégional : 1. St-Maur 28 pts ; 2. Asnières et Enghien 23 ; 4. Chaville et S.A.M. 16 ; 6. U.S.M.T. et Montrouge 13 ; 8. Melun 9 ; 9. St-Médard et Rueil 7 ; 11. Neuilly et Meaux 6 ; 13. E.M. Le Bourget 4 ; 14. Gagny 2 ; 15. Mantes et Courbevoie 1.

Nous rappelons que le C.I.F. possède une cinquantaine de clubs et que le règlement détaillé du Challenge a paru dans le Bulletin provincial « L'Île-de-France » de Janvier 1965.

Au cours de cette épreuve, un test permettait de juger la condition actuelle des athlètes ci-dessous en vue de la rencontre C.I.F. contre V.G.A. par Équipes. Ils réussirent les performances suivantes :

Poids Plumes. - Henry (C.S.M.F.) 97,5 - 92,5 - 115 = 305 k ; Coronel (SAM) 87,5 - 90 - 112,5 = 290 k ; Fabro (A.S.C.E.M.) 95 - 0 - 110 = non classé.

Poids Lourds. - Guerlus P. (S.A.M.) 115 - 105 - 135 = 355 k ; Vezzani (U.S.M.T.) 95 - 110 - 142,5 = 347 k 500 ; Lesur (A.S.M.) 107,5 - 0 - 130 = non classé.

Très belles performances de ces athlètes à l'approche du Championnat d'Île-de-France 1^{re} Série.

Après cette épreuve, les athlètes suivants sont classés :

Fourrier Yves, 1^{re} série Poids Léger Junior ; Navarro J, 1^{re} série Poids Léger Senior ; Ichbia, 1^{re} série Poids Moyen Senior ; Fouilleul, 1^{re} série Poids Moyen Senior ; Lambert Guy, 1^{re} série Poids Moyen Senior ; Rachel, 1^{re} série Poids Mi-Lourd Junior ; Vezzani, 1^{re} série Poids Mi-Lourd Senior.

Championnat d'Île-de-France 2^e Série

Disputé en même que les Éliminatoires du Prix Fédéral, le 14 Février, à la Société Athlétique Montmartroise, ce Championnat a été l'occasion de constater une augmentation du nombre des athlètes 2^e série du Comité d'Île-de-France. De belles performances ont été réalisées au cours de cette épreuve. Wittmann, en réalisant 75 k à l'arraché à deux bras a (sous toutes réserves) battu le record du C.I.F. dans ce mouvement. Il faut signaler que ces records existent seulement depuis le 1^{er} janvier 1965 et la liste n'est pas encore établie ; notre Conseiller Technique Marcel Paterni est chargé de ce travail très important, car seul le C.I.F. n'avait pas de records.

A signaler également le bon total d'Ichbia et un arraché à deux bras à 107,500 par Guy Lambert (Poids Moyens). Bons résultats dans l'ensemble, et cela malgré de nombreux essais, d'us surtout à la lutte que se livrèrent les participants pour les titres.

Résultats de cette épreuve :

Poids Coqs. - 1. Wittmann (V.G.A.) 237 k 500 ; 2. Guipon (U.S.G.) 237 k 500 ; 3. My (S.M.M.) 217 k 500 ; 4. Denivet J.M. (C.S.M.) 217 k 500.

Poids Plumes. - 1. Nivault (V.G.A.) 252 k 500.

Poids Légers. - 1. Navarro J. (C.S.) 297 k 500 ; 2. Bary (S.M.M.) 290 k ; 3. Delouée (H.C.V.) 285 k ; 4. Fourrier Yves (S.A.E.) 285 k ; 5. Quantin (U.S.M.T.) 280 k.

Poids Moyens. - 1. Ichbia (S.A.M.) 332 k 500 ; 2. Fouilleul (S.A.E.) 320 k ; 3. Lambert Guy (V.G.A.) 315 k ; 4. Letertre (A.S.) 307 k 500 ; 5. Deschaintres A. (S.C.N.) 305 k ; 6. Malherbe (A.S.M.) 302 k 500 ; 7. Deschaintres D. (S.C.N.) 300 k ; 8. Hazet (A.S.M.) 290 k ; 9. Gastel (U.S.M.C.V.) 287 k 500 ; 10. Rouet (C.S.M.) 285 k ; 11. Régnier (S.M.M.) 285 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Rachel (S.M.M.) 317 k 500 ; 2. Alvarez (R.A.C.) 317 k 500 ; 3. Labille (U.S.M.T.) 302 k 500.

Poids Lourds Légers. - 1. Bridier (A. S.M.) 332 k 500 ; 2. Bœuf (S.C.N.) 320 k ; 3. Chambard (U.S.M.C.V.) 302 k 500.

Poids Lourds. - 1. Choukroun (V.G.A.) 355 k ; 2. Capdeville (S.C.N.) 350 k ; 3. Nardin (C.S.) 335 k.

Grand Prix d'Île-de-France

Cette épreuve qui se disputait pour la première fois le 28 Février avait été organisée par la V.G.A. St-Maur, fief des champions et de leurs dévoués dirigeants.

Le but visé par l'équipe locale était le record de France par équipes de clubs. Afin de mettre sur pied une formation solide capable de pousser l'équipe de la V.G.A., le C.I.F. avait sélectionné les meilleurs athlètes des clubs de ce Comité. La formule est très bonne et les spectateurs assistèrent à une rencontre de haute tenue. Tous les athlètes sont à féliciter pour leurs performances et, seul, un zéro à l'arraché de Rigaud a sauvé le record qui était de 2.267 k 500.

Voici les résultats :

Île-de-France : Guipon 252,500 ; Henry 302,500 ; Catanoso 345 ; Mangeant 355 ; Vezzani 342,500 ; Guerlus 345 ; Fert 385. Total : 2.327 k 500.

V.G.A. St-Maur : Crochard 255 ; Fulla 320 ; Ledroit 332,500 ; Ernst 325 ; Paterni 405 ; Choukroun 370. Total : 2.007 k 500.

Si Rigaud, éliminé par le zéro, avait réalisé 330 k, ce qui était tout à fait possible, le record aurait passé de vie à trépas. Mais l'incertitude du sport est là ; Paterni, blessé, pouvait faire beaucoup mieux et dans ce cas le record aurait pu être de 2.355 ou 2.360 k.

Nos lecteurs sont assez connaisseurs pour juger eux-mêmes les totaux réalisés par les compétiteurs. Allons, le C.I.F. peut être fier de ses équipes et si la rencontre Comité des Flandres - C.I.F. peut se conclure, il y aura du sport ce jour-là.

A. ROUSSAUX.

COMITE DE PROVENCE

Éliminatoires du Prix Fédéral

Dimanche après-midi, dans la coquette salle de l'A.S.P.T.T. de Marseille mise obligeamment à notre disposition par ses dirigeants, se sont déroulées, devant une belle assistance, les Éliminatoires du Prix Fédéral réservé aux athlètes de 2^e série.

Belle réunion où de bonnes performances furent réussies par nos jeunes athlètes en particulier, Kristek et Grosso, de l'A.S. Monaco, et Rouault, de l'H.C. Marseille.

Hors compétition, le lourd-léger Hancart, de l'H.C. Cannes, et le poids lourd Rémy, de l'H.C. Nice, réussirent des totaux magnifiques, particulièrement Rémy qui battit les records de Provence du développé avec 138 k, de l'épaulé et jeté avec 165 k et du total olympique avec 422 k 500.

Le Comité de Provence remercie M. Magnac, Président Général de l'A.S.P.T.T. pour l'organisation de cette réunion qui fut en tous points impeccable.

COMITE DES FLANDRES

Impressions des Stagiaires

A notre arrivée au C.R.E.P.S. de Wattignies, nous fûmes reçus par M. Herbaux, Conseiller Technique Régional, qui nous a fait l'honneur des lieux et nous a installés dans des locaux agréables et très confortables.

Quelques instants après nous étions réunis dans la salle de cours où M. Herbaux est entré dans le vif du sujet par un exposé sur la façon de composer un plan annuel d'entraînement, ce qu'ignorait totalement la plupart des stagiaires.

Vint la partie pratique où notre Conseiller, Technique Régional se dépensa sans compter, comme à son habitude, pour expliquer, démontrer les mécanismes des gestes de l'haltérophilie et les moyens pédagogiques d'y parvenir.

Nous avons trouvé au C.R.E.P.S. cette ambiance de travail qui a donné à chacun le goût de se perfectionner, et c'est avec plaisir que nous avons reçu la visite de notre Président, M. Marcel Dumoulin, et des membres du Comité des Flandres qui participèrent à la discussion finale. M. Herbaux dut répondre aux multiples questions que lui posèrent tour à tour stagiaires et dirigeants ; c'est toujours avec son brio habituel qu'il sut s'acquitter de sa tâche ; son éloquence, sa passion et son amour pour ce sport font de lui un éducateur convaincant.

Permettez-nous, M. R. Herbaux, de vous dire que c'est avec regret que nous nous sommes quittés ; nous vous remercions de tout ce que vous nous avez apporté et de tout ce que vous faites pour l'haltérophilie.

Un grand merci.

Les stagiaires.

P.S. - Étaient présents à ce stage : les Aides-Moniteurs de la F.F.H.C., MM. Minard (H.C. Boulogne), Corbelin du C.O.S.F.T. de Lille, Auber, de l'A.S.L.I.E. de Lille, et les membres des clubs suivants : A.S.E.L. de Lille (Jean-Louis Demonsel), l'A.S.L.I.E., C.O.S.F.T. (M. Houtte), H.C. de Boulogne-sur-Mer, Union Halluinoise, Club Thiriez Loos-lès-Lille (Roger Léveq).

20 places, 21 stagiaires.

COMITE DU POITOU

Résultats des Championnats Régionaux des Non Classés

Épreuve disputée le même jour que les Éliminatoires du Prix Fédéral, le 14 Février 1965, à Royan, Salle Champlain.

Juniors

Poids Plumes. - Renaud Michel (Pons) 55 - 55 - 77,5 = 187 k 500.

Poids Légers. - Lamasse Gérard (Pons) 65 - 70 - 87,500 = 222 k 500 ; Chichereau Alix (Châtellerault) 57,5 - 57,5 - 82,5 = 197 k 500 ; François Jacques (Châtellerault) 52,5 - 50 - 70 = 172 k 500.

Seniors

Poids Plumes. - Lafage François (Châtellerault) 55 - 55 - 70 = 180 k.

Poids Légers. - Ayrault Marc (Cognac) 75 - 67,5 - 95 = 237 k 500.

Poids Moyens. - Gailledreau J.P. (Cognac) 72,5 - 70 - 95 = 237 k 500.

Au cours des Éliminatoires du Prix Fédéral, le 14 Février 1965, tentatives de records par Fougeret Guy, de Royan

Poids Plumes Seniors. - Développé à deux bras 92 k 500 (ancien record : 90 k par lui-même).

Épaulé-jeté à deux bras : 118 k (ancien record 117 k par lui-même).

Total Olympique : 92,5 - 85 - 117,5 = 295 k (ancien record 285 k par lui-même).

**Résultats de la rencontre amicale
Le Mans - C.S.A.D.N. Châtelleraut
disputée le 21 Février 1965
à Châtelleraut Salle de l'E.P.G.**

Le C.S.A.D.N. prend sa revanche avec une avance de 86 k, la formule adoptée étant la plus forte différence obtenue par le poids soulevé moins le poids de corps.

C.S.A.D.N. - Poids Plume : Bourdon 55 - 60 - 72,5 = 187 k 500 ; Poids Léger : Chichereau 72,5 - 65 - 87,5 = 215 k ; Poids Moyen : Rispal 90 - 80 - 105 = 275 k ; Poids Moyen : Bedetti 105 - 82,500 - 115 = 302 k 500 ; Poids Mi-Lourd : Sivault 80 - 72,5 - 95 = 247 k 500 ; Mi-Lourd : Pichon 80 - 75 - 100 = 255 k.

Total : 1.482 k 500 - 424 k = 1.058 k 500.

Le Mans. - Poids Plume : Mezerette 65 - 57,5 - 75 = 197 k 500 ; Poids Plume : Vélard 60 - 55 - 77,5 = 192 k 500 ; Poids Léger : Epineau 70 - 70 - 90 = 230 k ; Poids Mi-Lourd : Ligereau 77,5 - 77,5 - 105 = 260 k ; Poids Lourd : Ferru 77,5 - 77,5 - 100 = 255 k ; Poids Lourd : Barbier 95 - 80 - 110 = 285 k.

Total : 1.420 k - 447 k 300 = 972 k 700.



Calendrier des Stages Haltérophiles 1965

Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports vient de nous communiquer la liste des stages du 1^{er} trimestre acceptés par lui ; certains d'entre eux ont subi des modifications de dates.

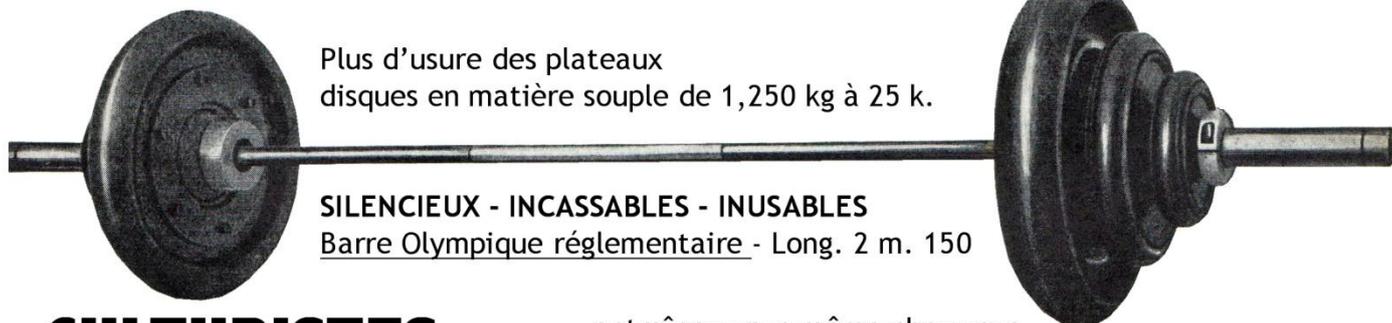
A noter que tous les stages précédés du signe ● sont définitifs et peuvent recevoir des inscriptions.

La liste des stages accordés pour le 2^e semestre ne nous sera notifiée qu'ultérieurement.

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
Stages Nationaux			
●26 au 28 Avril	Inst. National des Sports	Conseillers Techn.	10
●3 au 8 Mai	Inst. National des Sports	Espoirs	15
●24 au 29 Mai	Inst. National des Sports	Athlètes Internat. (Champ. d'Europe)	7
●20 au 28 Juin	C.R.E.P.S. de Voiron	Espoirs	15
13 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Athlètes Internat. (Champ. du Monde)	7
20 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Universit	15
1 ^{er} au 6 Novembre	Inst. National des Sports	Format, des cadres	15
22 au 27 Novembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
13 au 18 Décembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
Stages Régionaux			
<i>Académie d'Aix-Marseille</i>			
●8 au 12 Avril	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
11 au 16 Octobre	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
22 au 27 Novembre	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
<i>Académie de Lille</i>			
●27 et 28 Mars	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format, des cadres	15
<i>Académie de Montpellier</i>			
●28 Avril au 2 Mai	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format, des cadres	15
<i>Académie de Toulouse</i>			
17 au 22 Avril	C.R.E.P.S. de Toulouse	Espoirs	10

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

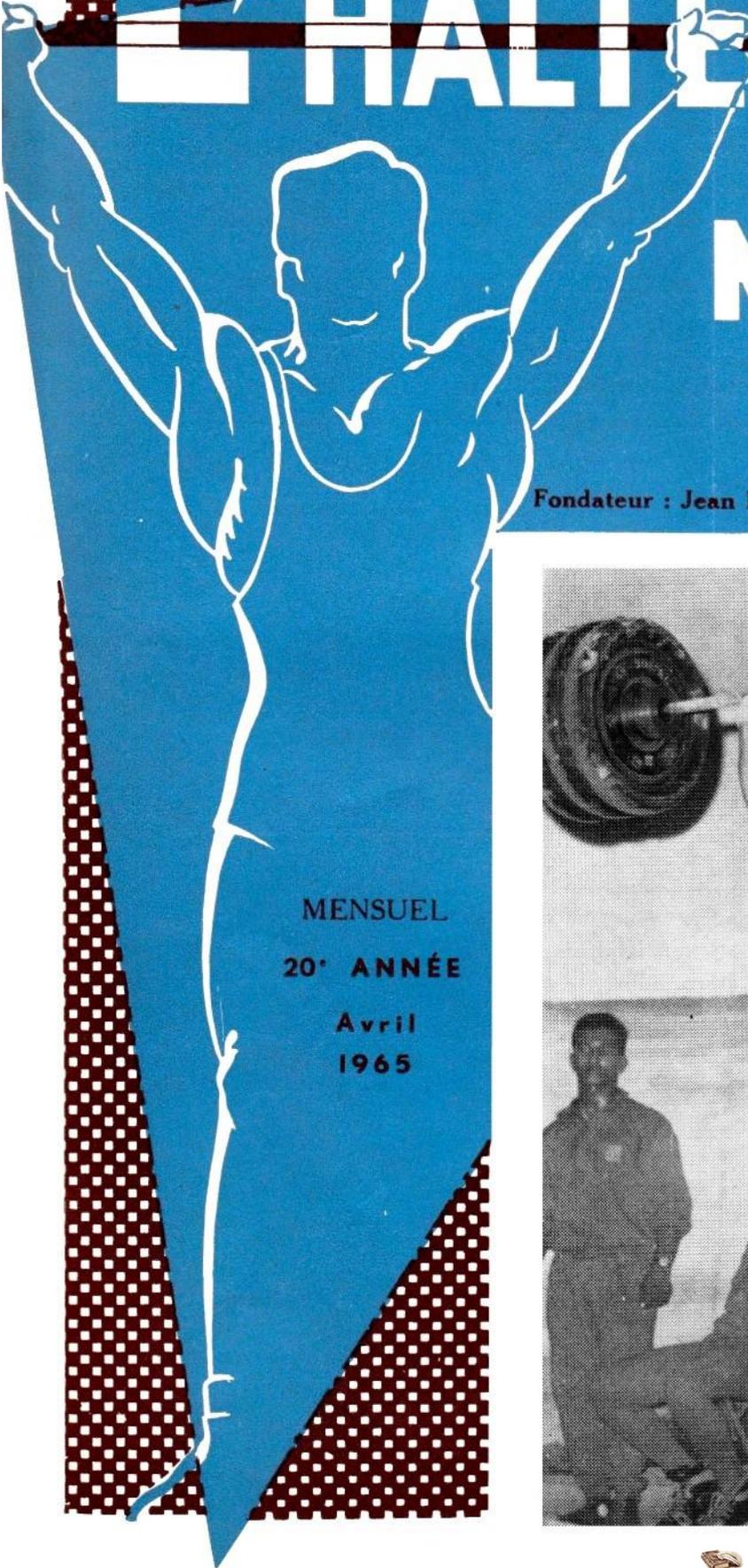
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

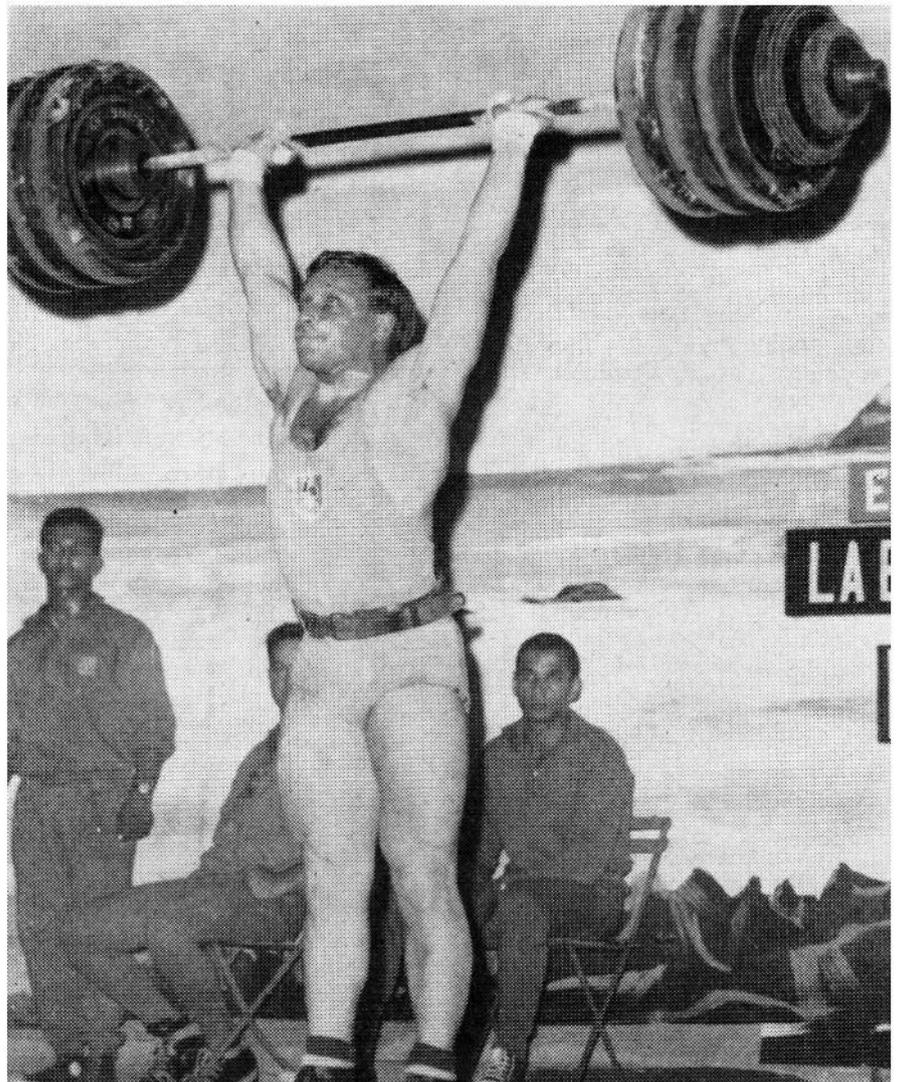
HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME



MENSUEL
20^e ANNÉE
Avril
1965



Document original : Georges Firmin

HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 22 Mars 1965	3
Classement général du Crité- rium National Haltérophile et du Championnat de Fran- ce 1965	3
Les Finales du Prix Fédéral par A. Rolet	5
et Résultats Techniques	5 et 6
Le Match France C-Luxem- bourg par R. Duverger	7
L'Enseignement de l'halté- rophilie au débutant, par G. Lambert	8
Le Match France B-Espagne par G. Lambert	10
et Résultats Techniques	10
Liste des Records de France au 31 Mars 1965	11
Ce que vous devez savoir.....	12
Statuts de la F.F.H.C.....	13
Nos Joies, nos Peines	15
Dans nos Comités Régionaux	15
Calendrier des Stages 1965.....	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS (2^e)**

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Notre page de couverture :

**Au cours du déplacement d'une Équipe métropolitaine
à l'île de la Réunion, dont il faisait partie,
notre Champion de France Poids Moyens Rolf Maier
a battu deux records de France.**



Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 22 Mars 1965

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, F. Fiolle, V. Leveler, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.560 - Union Sportive Frontonaise ;
- ✓ N° 3.561 - Association du Gymnase Hébert, Le Havre ;
- ✓ N° 3.562 - Association Sportive des P.T.T. de Tourcoing ;
- ✓ N° 3.563 - Olympique Avesnois ;
- ✓ N° 3.564 - Judo Club Olympie de Fontenay-aux-Roses ;
- ✓ N° 3.565 - Société Artistique Récréative Éducative La Peyrade ;
- ✓ N° 3.566 - Association Chiers-Senelle Herse-range.

L'homologation de l'affiliation de l'Haltérophile Club 65 de Scherwiller et de l'Association Sétoise Multisports ne pourra être effectuée qu'après réception de renseignements complémentaires demandés à ces deux associations.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 93 k 500 par Li Manni, le 6 Mars 1965, à Neuilly. Arbitres : MM. Rousseau, Bazire, Chariot (ancien record : 93 k par Houssais).

95 k par Houssais, le 21 Mars 1965, à Nantes. Arbitres : MM. Bernier, Rousseau, Heurtin (ancien record : 95 k par Li Manni).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France seniors les performances suivantes :

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 97 k 500 par Meurat, le 13 Février 1965, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, H. Messe, Dejonghe (ancien record : 96 k 500 par Henry).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 147 k 500 par Fouletier, le 28 Février 1965, à Cours. Arbitres : MM. Gourhand, Saroli, Gianella (ancien record : 145 k par lui-même).

Epaulé et Jeté à deux bras : 177 k 500 par Lévécq, le 14 Février 1965, à Loos-les-Lille. Arbitres : MM. J. Messe, Dumoulin, Dejonghe (ancien record : 176 k par lui-même).

Total Olympique : 140 - 140 - 170 = 450 k par Fouletier, le 7 Février 1965, à Givors. Arbitres : MM. Gourhand, Proton, Fourneaux (ancien record : 447 k 500 par lui-même).

140 - 147,5 - 172,5 = 460 k par Fouletier, le 28 Février 1965, à Cours. Arbitres : MM. Gourhand, Saroli, Gianella.

MATCHES INTER-NATIONS. - Le Président donne un bref compte rendu des rencontres inter-

nationales qui se sont déroulées depuis la dernière réunion du Bureau fédéral.

En ce qui concerne le match France C - Luxembourg, gagné par l'Équipe de France par 6 à 1, il se plaît à souligner la remarquable organisation mise sur pied par le Club « Les Bleus de Bar » et son animateur, M. Mangin, en collaboration avec le Comité de Lorraine et son Président, M. Bovi.

Le match France B-Espagne, qui se termina par la victoire de la France par 5 à 2 s'est également déroulé dans une très bonne ambiance, contrariée toutefois par la blessure de Constantinian ; celui-ci a dû, à son retour à Lyon, entrer en clinique pour y subir une intervention chirurgicale. Très bonne réception des dirigeants espagnols qu'il convient de remercier pour leur aimable accueil.

Deux athlètes : Maier et Paterni, ont participé au Grand Prix de Moscou et y ont remporté une place d'honneur. Le Président signale toutefois une anomalie du règlement du Tournoi qui permet la participation, dans une catégorie, de plusieurs athlètes d'une même nation, ce qui fausse les résultats. Il estime que, dans ce cas, un seul athlète par nation devrait pouvoir lutter pour le titre.

L'arbitrage des compétitions fut très sévère.

Des pourparlers ont été ébauchés avec les Dirigeants soviétiques et polonais pour la conclusion de rencontres avec des athlètes français, mais ils sont encore trop vagues pour qu'il en soit parlé longuement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Le Président signale que 7 candidats nouveaux se sont inscrits dans les délais prescrits pour l'élection du tiers sortant du Comité de Direction.

Quant aux vœux présentés pour inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale, ils ont été examinés, comme d'habitude, par la Commission désignée à cet effet.

CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE. - Le Bureau décide tout d'abord que si le nombre de qualifiés juniors n'est pas suffisant pour l'organisation d'une finale séparée, ils seront, soit admis en surnombre au Championnat de France, soit incorporés dans la finale seniors du Critérium avec classement distinct. Dans ce cas, la finale du Critérium se déroulerait en deux jours le Samedi 10 et le Dimanche 11 Mars. Il est ensuite procédé à la désignation des Officiels.

CHAMPIONNATS DE FRANCE. - Le Président donne lecture d'une lettre de M. H. Gouet, Président du Comité de Bourgogne-Franche-Comté et de l'Union Mâconnaise faisant connaître les dispositions prises par ses Collègues et lui-même pour l'organisation des Championnats de France à Mâcon.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE. - Le Président fait part au Bureau des démarches qu'il a entreprises pour l'organisation du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France).

Les pourparlers avec le Casino d'Hyères sont en bonne voie et il est probable qu'une confirmation officielle parviendra à la F.F.H.C. d'ici peu de temps.

CRÉATION DE NOUVELLES ACADÉMIES. - Il est donné lecture d'une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports annonçant la création de deux Académies : Limoges (départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne) et Nice (départements des Alpes-Maritimes, de la Corse et du Var) à partir du 1^{er} Octobre 1965.

En ce qui concerne l'Académie de Limoges, elle ne compte actuellement que deux Clubs haltérophiles et il n'y a donc pas lieu, pour le moment, de modifier l'organisation régionale actuelle qui rattache ces associations au Comité du Poitou.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de l'Haltérophile Club de Nice qui demande la création d'un Comité régional de la Côte d'Azur et pose la candidature de Rémy au poste de Conseiller Technique de la nouvelle Académie.

Il a été rappelé à l'Haltérophile Club de Nice que la création d'une Académie n'oblige pas automatiquement une Fédération à fractionner un Comité régional, le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports autorisant au contraire la réunion des Clubs de deux Académies dans un même Comité. Il appartiendra donc à l'ensemble des Clubs de se prononcer sur cette question au cours de la prochaine assemblée générale.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

F.I.H.C. - Lettre de M. Oscar State, Secrétaire Général de la F.I.H.C. répondant aux précisions demandées par la F.F.H.C. concernant la nomination des arbitres internationaux et certains règlements techniques.

Nomination d'arbitres régionaux. - Le Bureau homologue la nomination d'arbitres régionaux de MM. Marc Robert (Comité de Provence), Henri Dufour (Comité de Champagne), Jean Goguillot et Jean Girardot (Comité de Bourgogne-Franche-Comté), Jean-Pierre Mangin (Comité de Lorraine).

Nomination d'arbitre fédéral. - Sur proposition de la Commission d'examen qui a siégé au cours du match France - Luxembourg, le Bureau homologue la nomination aux fonctions d'arbitre régional de M. Certeaux (Comité de Lorraine).

Candidature pour l'examen d'arbitre fédéral. - Le Comité des Pyrénées propose la candidature de M. Garrabet pour l'examen d'arbitre fédéral qui aura lieu au cours des prochains Championnats de France.

Le Bureau donne son accord.

Candidatures pour l'examen d'arbitre international. - M. G. Firmin et M. C. Watel ont posé leur candidature pour l'examen d'arbitre international.

Le Bureau décide de prendre en considération la demande de M. Firmin, mais en ce qui concerne M. Watel, il est fait remarquer qu'il est rarement présent aux finales des compétitions fédérales qu'il n'a jamais eu l'occasion d'arbitrer. En conséquence, il lui sera demandé d'effectuer un test préalable au cours d'une épreuve.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- le Club Athlétique des Fontaines à Toulouse ;
- le Cercle Culturiste et Haltérophile Creillois ;
- l'institution St Jean de St Quentin ;
- l'Haltérophile Club de Scherwiller.

En ce qui concerne ce dernier Club, l'expédition de la barre ne pourra être faite lorsque son dossier d'affiliation aura été complété.

Utilisation de masseurs de nationalité étrangère. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelant que les articles L 487 et suivants du Code de la Santé Publique réservent l'exercice de la masso-kinésithérapie aux seules personnes de nationalité française et titulaires, soit du diplôme français d'État de masso-kinésithérapie,

soit d'une autorisation d'exercer délivrée par le Ministre de la Santé Publique et de la Population.

En conséquence, il est interdit de faire appel à des soigneurs de nationalité étrangère au cours de compétitions sportives.

Licence Zagigaeff. - Lettre du Sporting Club Municipal Châtillonnais à qui le Trésorier du Comité de l'Île-de-France a refusé la licence demandée pour son sociétaire Zagigaeff, radié de la F.F.H.C., alors qu'il était membre du Stade Municipal de Montrouge, pour participation, avec récidive, à des compétitions culturistes interdites.

Le Club désire connaître la décision de la F.F.H.C. concernant le caractère définitif de la sanction.

Après discussion, le Bureau décide, à l'unanimité, le maintien de la sanction prise à l'encontre de Zagigaeff.

Lettre de la Ligue de Polynésie Française. - Il est donné lecture d'une proposition de cette Ligue de constituer un Comité Régional d'Haltérophilie suivant certaines modalités dues à des contingences locales très spéciales.

Le Bureau donne son accord, sous réserve que les règlements de la F.F.H.C. et de la F.I.H.C. seront respectés.

Diplôme d'Éducateur de Culture Physique. - Il est donné connaissance de la lettre adressée à M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports et à M. M. Crespin, Directeur des Sports demandant que soit accordée à la F.F.H.C. la délégation provisoire pour la délivrance du diplôme d'Éducateur de Culture Physique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.



Classement Général du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France 1965

d'après les résultats des Éliminatoires organisés dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS PLUMES (minima 245 k)

1. HOUSSAIS (60) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.....	285
2. LI MANNI (58,5) Club Sportif Montois la Montagne.....	272,500
3. BLANQUIE (59,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	260
4. REGERAT (59) La Montluçonnaise	252,500
5. HÉRAULT (58,5) Olympique Pontois	245

POIDS LEGERS (minima 275 k)

1. MULLER (67) Esso Sports	332,500
2. FOURRIER J.C. (65,7) Société Athlétique d'Enghien.....	312,500
3. PLOT (66,4) Association St Jean, Nogent-le-Rotrou	305
4. EYRAUD (63,4) A.S. Cheminots de Vénissieux	297,500
5. FOURRIER Y. (65,7) Société Athlétique d'Enghien.....	290
6. CHIROL (64,9) Ilets Sports Montluçonnais	285
7. TAURAN (66,6) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	285
8. BARGE (67,5) Étudiants Club Orléanais	277,500

POIDS MOYENS (minima 290 k)

1. DELAUNAY (74,7) Club Athlétique Nantais.....	330
2. AUBER (74,2) Stade Porte Normande Vernon	305
3. MAST (72,7) Bleus de Bar	300
4. CHOLLET (73,4) Haltérophile Club de Grenoble	295

POIDS MI-LOURDS (minima 305 k)

1. MANZANERA (82,4) Athlétic Club Montpelliérain	342,500
2. CAZEAUX (82,2) Cercle Culturiste St Médard	332,500
3. ROLLIN (77) La Légère Mélinoise.....	330
4. FERRU (81,5) Société de Gymnastique d'Angers	327,500
5. LECOMTE (82,5) A.S. Wonder Louviers.....	320
6. DEMEYER (81,9) C. Omnis. Faches-Thumesnil.....	312,500
7. RACHEL (82,5) Stade Municipal de Montrouge	307,500
8. VINACHIN (75,2) Sté de Gymnastique de Sélestat	305
9. LAMOTHE (81,7) Sporting Club Navis	305

POIDS LOURDS (minima 335 k)

1. MICHON (91) Club Culturiste de Reims.....	367,500
--	---------

SENIORS

POIDS COQS (minima 247 k 500)

1. CARRE Ch. (55,8) Cercle E.P. St-Nazaire.....	260
2. MARCHAL (56) Club Haltérophile de Lunéville	260
3. CROCHARD (55,6) La Vie au Grand Air St-Maur	252,500
4. DECONNINCK (54,3) C. Omni-Sp. Faches-Thumesnil.....	250
5. GUIPON (55,6) Union Sportive Municipale de Gagny	247,500

POIDS PLUMES (minima 267 k 500)

1. MEURAT (59,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	320
2. GARAÍOS (57,5) A.S.P.T.T. St-Denis Réunion	305
3. ROUCHEL (59) Club Haltérophile de Lunéville	300
4. FULLA (59,9) La Vie au Grand Air St-Maur.....	300
5. FOUGERET (58) Royan Océan Club	290
6. CORONEL (59,5) Société Athlétique Montmartroise.....	282,500
7. NADAL (59,5) Haltérophile Club de Nice	280
8. BAUVIN (59,8) Sporting Club Tête de Cheval.....	280
9. CHARTRAIN (59,3) Stade Porte Normande	275
10. LOTIN (60) Centre Omnisports Faches-Thumesnil.....	272,500
11. BERTHEL (59,2) Union Méan Penhoet	270
12. AMANN (58,5) Union Sportive Wittenheim	267,500

POIDS LEGERS (minima 297 k 500)

1. GERBER (67,5) Haltérophile Club de Marseille.....	352,500
2. CATANOSO (67,5) A.S. Cie Electro-Méc. Le Bourget.....	345
3. LEDROIT (66,3) La Vie au Grand Air St-Maur	330
4. DUMAS (67,1) La Montluçonnaise	327,500
5. ASPART (65,3) Judo Club Perpignan	325
6. NOIRIEL (67,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	322,500
7. PALLY (67,4) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	320

8. ULRICH (65,3) A.S.P.T.T. de Strasbourg	312,500
9. DIVES (63,1) Sports Réunis Lille Délivrance.....	305
10. BEEKHUIZEN L. (66) Club Halt. de Lunéville	305
11. FRANÇOIS (66,9) Union Roubaissienne	305
12. DOUET (66,5) Club Sportif d'Alençon	302,500
13. LAMMENS (67,5) Club Olympique de Joinville.....	300
14. BEUCLER (65,3) Société Athlétique de Koenigshoffen.....	297,500
15. DESCHAIINTRES D. (67,5) Sporting Club de Neuilly	297,500

POIDS MOYENS (minima 315 k)

1. MAIER (74,6) Union Roubaissienne	407,500
2. DELEBARRE (74,3) A.S. Électricité de Lille	362,500
3. MATTEI (74,6) Association Athlétique Ajaccienne	362,500
4. MANGEANT (73,5) Club Sp. Munie. Chaville-Vélizy	345
5. COMBET (71,8) A.S. Cheminots de Vénissieux	342,500
6. CHATALOVA (74,3) A.S. Tramways de Lille	340
7. LETOURNEUR (72,7) Ass. St Jean, Nogent-le-Rotrou.....	335
8. BAUER (72,1) Société de Gymnastique de Sélestat.....	330
9. REMINGER (72,4) Club Sportif de Meaux	330
10. TILLY (74) Patronage Laïque de Lorient	327,500
11. GIAT (74,5) A.S. Montferrandaise	327,500
12. COHEN (73,9) Ass. Sp. et Cult. Travail. Marseille.....	322,500
13. BOUGES (74,3) Club Olympique Caudéranais	322,500
14. GARCIA Ant. (72,1) Union Athlétique Tarbaise	320
15. DAROS (73,2) Union Guebwiller	320
16. ICHBIA (73,8) Société Athlétique Montmartroise.....	320
17. GREIS (74) Club des Lutteurs Sparnaciens	320
18. DUNCKEL (74,6) Club Haltérophile de Lunéville.....	320
19. BUCHET (74,5) Club Halt. et Cult. Rochelais.....	315
20. LEENS (75) Société Athlétique Montmartroise	315

POIDS MI-LOURDS (minima 330 k)

1. PATERNI (81,6) La Vie au Grand Air St-Maur.....	420
2. DEMONSEL (82,5) A.S. Électricité de Lille	372
3. DEMATS (81,9) Club Athlétique Nantais	372
4. SERY (79,3) Sté Halt. et Cult. d'Haguenau	360
5. HOUIN (80) Union Sportive de Toul.....	360
6. MOSER (78,4) Alliance Ste Savine	355
7. GOMEZ (79,5) Haltérophile Club de Grenoble	350
8. GUERLUS P. (82,3) Sté Athlétique Montmartroise.....	340
9. MAUGER (77) Toulouse Cheminots Marengo Sports.....	335
10. MUCKENSTURM (79,8) Sté Athlétique Kœnigshoffen	332

POIDS LOURDS-LEGERS (minima 345 k)

1. STEINER (89,4) Société Halt. et Cult. Haguenau.....	405
2. TRUDEL (84,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	387,500
3. GOUBAYON (89,2) Cercle Haltér. du Pays d'Olmes.....	385

4. RENAULT (88) Stade Porte Normande	382,500
4. HERMAIN (86) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	370
5. HANCART (89,6) Haltérophile Club de Cannes	367,500
6. FÉDORAS (83,2) Haltéro Culturiste Lyonnais	365
7. DUTHILLEUX (89,9) A.S. Électricité de Lille	357,500
8. LESUR (83,4) Assoc. Sportive Mantaise	347,500
9. PERRAUD (88,8) Stade Croisicais	347,500

POIDS LOURDS (minima 365 k)

1. FOULETIER (101,9) La Française de Lyon	460
2. LÉVECQ (101,4) Sporting Club Tête de Cheval	417,500
3. HAMM (124) Alsatia Sélestat.....	407,500
4. REMY (111) Haltérophile Club de Nice	395
5. ERNWEIN (106,5) Assoc. Sportive Montferrandaise	390
6. DRUFIN (95) Étudiants Club Orléanais	385
7. FERT (95,3) U.S. Métro-Transports	370

Les Finales du Prix Fédéral

Il serait souhaitable que les compétitions les plus importantes du calendrier haltérophile puissent se dérouler dans un cadre digne des temples antiques de la force.

L'ère de la décadence nous avait fait reculer puisque les levEURS de fonte s'exhibaient sur les places publiques ou à l'intérieur des baraques foraines.

Depuis les Jeux Olympiques de Paris de 1924, les dirigeants bénévoles ont essayé de remédier à

ce vaste problème de la revalorisation dans le but de redonner à l'haltérophilie sa place véritable au tout premier rang de toutes les disciplines sportives dont elle est la base naturelle : force, détente, souplesse, résistance.

La splendide salle des Sports de Neuilly-sur-Seine répond en tous points à cette rénovation à laquelle nous sommes tant attachés.

Les supporters et spectateurs peuvent goûter le spectacle qui se déroule sous leurs yeux dans une

ambiance agréable et sympathique. C'est ainsi que se sont déroulées les Finales du Prix Fédéral Juniors et Seniors 1965, les 6 et 7 Mars dernier.

Malgré le beau temps, le public était nombreux à ces compétitions au cours desquelles de nouveaux espoirs font leur apparition et plus spécialement parmi les Juniors. Le style est plus appliqué que jadis et, de ce fait, les progrès plus sensibles. La recherche de la perfection est le seul « secret » qui doit être inclus dans le tableau d'entraînement d'un athlète.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS 1965

disputée le 6 Mars 1965 - Salle des Sports de Neuilly

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 202 k 500)						
1. MY.....	54 k 800	Stade Mun. Montrouge	87,500	65	90	222 k 500
2. DENIVET.....	55 k 700	Club Sp. Meaux	72,500	60	87,500	220 k
3. ANDRÉ.....	54 k 900	Sp. Cl. St Amandois	52,500	57,500	82,500	192 k 500
Poids Plumes (minima 222 k 500)						
1. LI MANNI	59 k 200	C.S. Montois La Montagne	87,500	75	105	267 k 500
2. BLANQUIE	59 k	A.S.P.T.T. Strasbourg	70	77,500	107,500	255 k
3. FREVILLE A.....	60 k	A.S.P.T.T. Arras	75	70	97,500	242 k 500
4. HÉRAULT	59 k 600	Olympique Pontois	72,500	75	92,500	240 k
5. CORVISIER	59 k 300	Cl. Lutteurs Sparnaciens	65	75	95	235 k
Poids Légers (minima 252 k 500)						
1. ROMAN	65 k 300	Judo Cl. Perpignan	85	85	115	285 k
2. BARGE	67 k 200	Étudiants Cl. Orléanais	90	82,500	112,500	285 k
3. FOURRIER Y.....	66 k 200	S.A. Enghien	87,500	77,500	112,500	277 k 500
Poids Moyens minima 267 k 500)						
1. FAYARD	73 k 200	U.S. Crestoise	85	90	120	295 k
2. VINACHIN	74 k 600	S.G. Sélestat	85	90	120	295 k
3. AUBERT	74 k 800	Stade Porte Normande	90	87,500	115	292 k 500
4. SOUBERVIE	70 k 600	C. Cult. St Médard-en-Jalles	82,500	85	115	282 k 500
5. GROSABADIE.....	73 k 900	H. Cl. du Comminges	85	87,500	110	282 k 500
6. ROLLET	72 k 400	C.S. Meaux	90	80	110	280 k
Poids Mi- Lourds (minima 282 k 500)						
1. FERRU.....	80 k 600	Sté Gymn. Angers	105	90	127,500	322 k 500
2. RACHEL	80 k	Stade Mun. Montrouge	102,500	92,500	120	315 k
3. DEMEYER	82 k 100	C.O.S. Fâches Thumesnil	92,500	92,500	130	315 k
Poids Lourds Légers (minima 295 k)						
1. LAMOTHE.....	83 k 200	S.C. Navis Grenoble	97,500	90	115	302 k 500
N. Cl. BORSELLI.....	88 k 200	C.S. Montois la Montagne	0	-	-	-

Haltérophile Moderne n° 210 (04-1965)

Chez les Poids Coqs Juniors, lutte serrée entre My et Denivet.

Dans les Poids Plumes, Li Manni se détacha assez nettement devant Blanquie et en profita pour battre le record de France Juniors du développé en barre à deux bras avec 93 k 500.

Deux Poids Légers obtinrent le même total, assez bon, et c'est Roman qui triompha de Barge au poids de corps. Ces deux hommes sont à suivre.

Fayard, Vinachin et Aubert luttèrent pour la première place dans la belle catégorie des Poids Moyens ; tous possèdent de réelles qualités et nous les reverrons avec sympathie.

Même décrochage entre les Poids Mi- Lourds Ferru, Rachel et Demeyer, le premier nommé

s'étant assuré un meilleur développé en barre à deux bras.

Rien à signaler concernant les Poids Lourds Légers où Lamothe fit cavalier seul, mais loin des totaux réalisés par la catégorie précédente.

Les catégories seniors confirmèrent des haltérophiles qui ne sont pas des inconnus : en Poids Coqs, Deconninck en Poids Plumes, Bauvin, qui ne manqua qu'un seul essai, vint difficilement à bout de Givernet par le poids de corps, tous deux ayant réalisé le même nombre de kilos devant un Chartrain très coriace.

Dives, du Comité des Flandres, prit la première place en Poids Légers devant son camarade François, du même Comité, avec une marge de dix kilos.

La catégorie des Poids Moyens, toujours riche en éléments de réelle valeur musculaire, révéla la suprématie de Combet, homme de classe dont l'avenir s'annonce brillant. Son second Schneider est à féliciter pour sa belle performance.

Saudemont, en Mi-Lourds, Amet, en Poids Légers, Duthilleux, en Poids Moyens, méritent une mention.

Quant à Choukroun, nouveau venu et débutant dans cette spécialité il ne cesse de progresser. Attention à lui.

Nous remercions chaleureusement les dirigeants du Sporting Club de Neuilly et son dévoué animateur, M. Deschaintres, pour l'organisation impeccable de ces deux belles journées.

A. ROLET.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS 1965

disputée le 7 Mars 1965 - Salle des Sports de Neuilly

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (Minima 225 k)						
1. DECONNINCK	54 k 200	C.O.S. Fâches.-Thumesnil	75	72,500	100	247 k 500
2. BUGES	55 k 900	A.S. Montferrandaise	72,500	72,500	95	240 k
N. Cl. WITTMANN	54 k 900	V.G.A. St-Maur	0	—	—	—
Poids Plumes (Minima 245 k)						
1. BAUVIN	59 k 900	S.C. Tête de Cheval	85	80	110	275 k
2. GIVERNET	60 k	Française Besançon	80	82,500	112,500	275 k
3. CHARTRAIN	60 k	Stade Porte Normande	85	80	107,500	272 k 500
Poids Légers (Minima 275 k)						
1. DIVES	64 k	Sports R. Lille-Délivrance	105	90	115	310 k
2. FRANÇOIS	67 k	Union Roubaissienne	95	90	115	300 k
3. FERREIRA	63 k 700	La Montluçonnaise	82,500	85	105	272 k 500
Poids Moyens (Minima 290 k)						
1. COMBET	71 k 400	A.S. Chem. Vénissieux	107,500	102,500	127,500	337 k 500
2. SCHNEIDER	73 k 500	O.S. Stéphanois	95	105	130	330 k
3. ICHBIA.....	72 k 700	Sté Athl. Montmartroise	107,500	92,500	120	320 k
Poids Mi-Lourds (Minima 305 k)						
1. SAUDEMONT	78 k	Amiens Sp. Club	105	100	130	335 k
2. BLANC	81 k 200	Ath. Cl. Montpellier	90	105	130	325 k
3. POLOTTI.....	81 k 100	A.S. Montferrandaise	100	90	120	310 k
Poids Lourds Légers (Minima 320 k)						
1. AMET	85 k 400	A.S. Lilloise Int. Entr.	102,500	102,500	135	340 k
2. TOUR	82 k 700	Maison Jeunes Chambéry	105	97,500	135	337 k 500
3. CALLEBOUT	83 k	Club Ath. Rosendaël	105	90	125	320 k
Poids Lourds (Minima 335 k)						
1. DUTHILLEUX	90 k 500	A.S. Electr. Lille	112,500	112,500	142,500	367 k 500
2. CHOUKROUN L.....	101 k	V.G.A. St-Maur	117,500	112,500	132,500	362 k 500
3. LESIEUR.....	97 k 900	Club Cult. Reims	115	100	135	350 k

PROCHAINS MATCHES INTER - NATIONS

le 8 MAI : MATCH FRANCE B - SUISSE, à OYONNAX (Ain)

le 22 MAI (Après-midi et Soirée) :

MATCH FRANCE - ALLEMAGNE Juniors et Seniors

au Gymnase Municipal - 2, Rue Japy, à Paris

Le Match France C-Luxembourg

Le rendez-vous de l'Équipe de France était fixé à 8 heures à la Gare de l'Est. Aucun retard.

Voyage sans histoire jusqu'à Bar-le-Duc où les organisateurs de ce match nous attendaient : M. Bovi, Président du Comité de Lorraine, M. Mangin, Président des « Bleus de Bar » ainsi que notre ami Lucien Guillier.

Après les présentations, direction hôtel où chacun prend possession de sa chambre avant de se retrouver devant une table bien garnie. Déjeuner assez rapide car les organisateurs avaient décidé de nous faire visiter une partie des champs de bataille de la guerre 14-18.

Visite au Monument aux Morts de Verdun, rapide promenade dans la ville et direction Douaumont où nous pouvons visiter le fort, mais également l'Ossuaire où reposent 300.000 soldats morts pour la France, la Tranchée des Baïonnettes, un peu plus loin le fort de Vaux, dominant et couvrant Verdun et également, à plusieurs kilomètres, le monument américain de Montluc.

Après cette visite souvenir, nous devons retrouver l'hôtel où nous attendait un repas pantagruélique. A 11 heures, l'équipe dormait en songeant au match du lendemain.

Le Dimanche 21, visite de la ville de Bar-le-Duc, située sur l'Ornain, patrie des maréchaux Oudinot et Exelmans, de R. Poincaré. Superbe église du XV^e siècle, vieux châteaux.

Ensuite, nous accueillons l'Équipe luxembourgeoise accompagnée de M. Scholter, Président de la Fédération, MM. Herin, Linden, Wolter, membre de la Fédération, M. Hippertchen, Entraîneur National, et M. Herman, soigneur.

A 12 heures, réception à la Mairie de Bar-le-Duc. Monsieur le Maire entouré de ses adjoints, Monsieur le Chef de Cabinet représentant Monsieur le Préfet nous accueillait pour souhaiter la bienvenue à l'Équipe du Luxembourg et à celle de France.

Après les discours, nous nous retrouvons dans un superbe salon pour le champagne traditionnel, l'ami Pichon se transformant en hôtesse de réception pour passer les petits gâteaux.

Déjeuner assez rapide, car le match commence à 14 h. 30, à la salle des Fêtes, très jolie salle où 300 spectateurs attendaient pour applaudir les athlètes des deux nations. Nous y retrouvons aussi M. Briant, ancien Président du Comité de Champagne, accompagné par de très nombreux amis ainsi que beaucoup d'haltérophiles de la région.

A 14 h. 30, début du match, sous la présidence du Président de la Fédération Luxembourgeoise et de M. Jean Dame, Président de la Fédération Française.

Présentation des équipes, puis un plateau Poids Coqs, Plumes, Légers, sous la direction de M. Clutier, Directeur de l'Équipe, assisté de M. Guillier.

Pour la catégorie Poids Coqs, pas d'histoires : le Luxembourgeois Lickes, après un beau match, battait notre compatriote Crochard. En Poids Plumes, net retour de forme de notre vétéran Henry qui réalisait un beau total avec 302 k 500 contre 257 k 500 à son adversaire. En Poids Légers, domination incontestable de Noiriél, malgré une avance certaine, il réalisa un beau match puisqu'il réussit 8 essais sur 9.

2^e plateau : Moyens, Mi-Lourds, Lourds Légers, Lourds. Match très facile de Mangeant qui

peut faire beaucoup mieux que 350 k. En Mi-Lourds, Houin rentre en scène : même facilité puisqu'il gagne avec une avance de 50 k. Même réflexion que pour Mangeant, il doit faire mieux. En Lourds Légers, Demonsel réalise le superbe total de 385 k et réussit une barre de 152 k 500 à l'épaulé et jeté (deux records personnels). En Poids Lourds, très beau développé de Rémy 140 k et joli total de 410 k.

En résumé, match aisé pour l'équipe de France qui gagne par 6 victoires à 1.

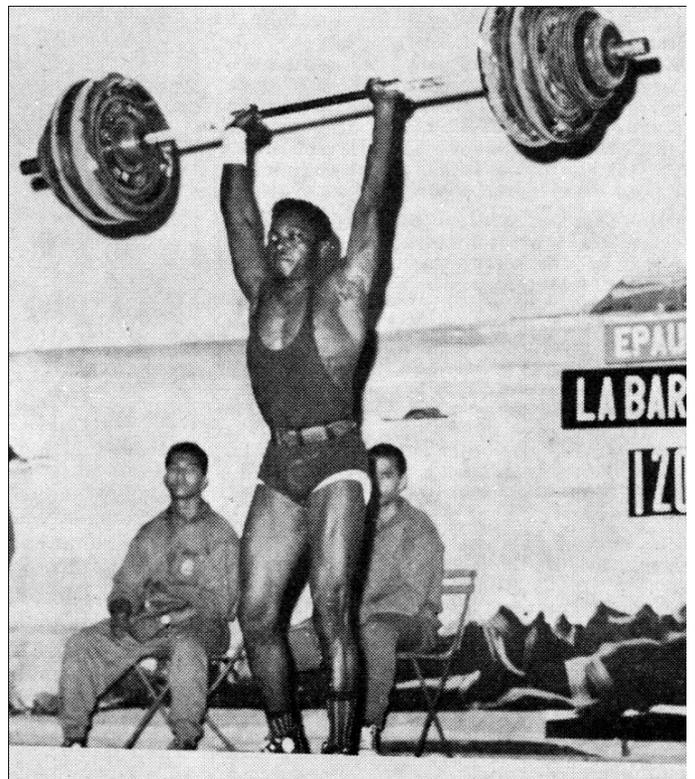
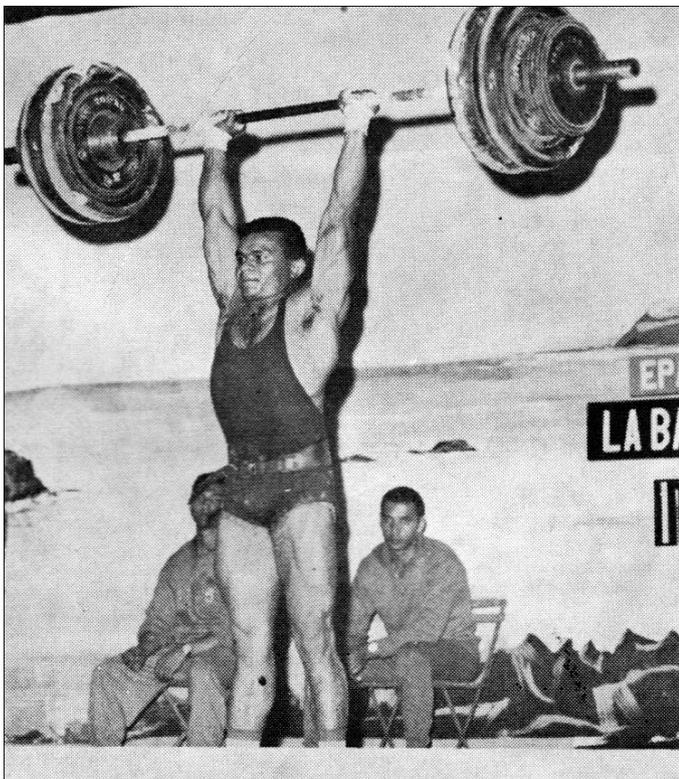
Le Président de la Fédération Luxembourgeoise reconnaît l'efficacité de la technique française et souhaiterait une visite de notre Entraîneur National Lambert au Grand Duché.

Merci aux membres de la Fédération qui accompagnaient l'équipe et participèrent à l'organisation de ce match.

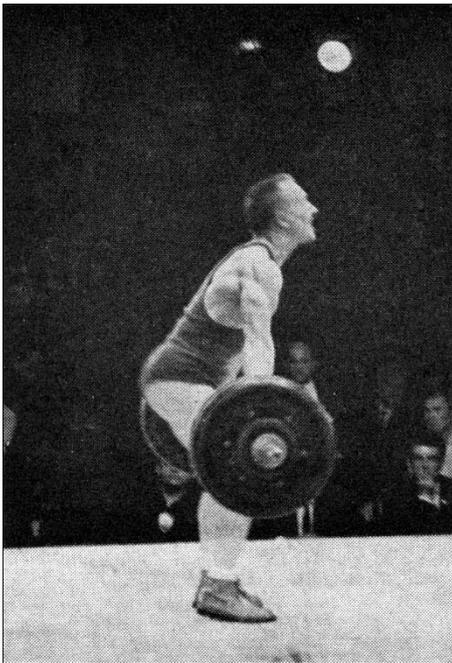
Je tiens particulièrement à remercier M. Bovi, Président du Comité de Lorraine, M. Mangin, Président des Bleus de Bar, ancien des compétitions universitaires où, voici quelques années, il venait, étant élève à l'École Supérieure de Commerce, passer les Brevets haltérophiles de l'A.S.S.U. Je l'ai retrouvé avec joie dans les rangs des dirigeants.

Je tiens à vous dire un très grand merci car vous étiez les organisateurs de ce match France-Luxembourg, mais par votre gentillesse, votre amabilité, votre sens de l'organisation et de réception, vous avez fait de cette journée une réunion d'amis où dirigeants et athlètes étaient heureux d'être unis pour travailler à la réussite de notre sport.

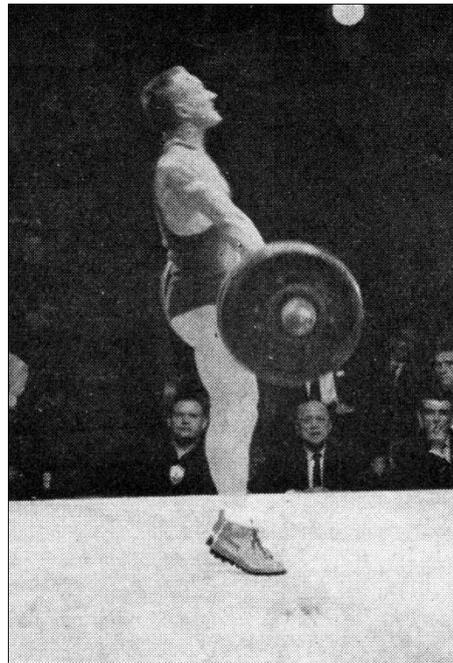
René DUVERGER.



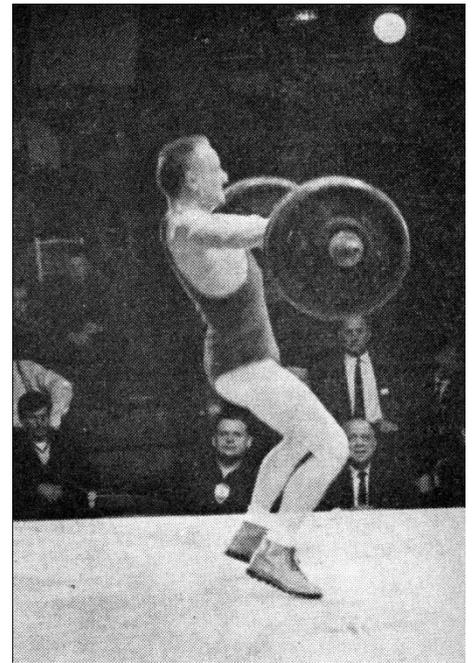
L'Équipe métropolitaine a retrouvé à l'île de la Réunion deux Champions locaux bien connus, puisqu'ils ont participé au Championnat de France : GARAÏOS (Poids Plume) et PALLY (Poids Léger).



1



2



3

L'enseignement de l'haltérophilie au débutant

Bien des problèmes se posent à l'entraîneur d'haltérophilie lorsqu'un débutant se présente pour la première fois au club haltérophile l'entraîneur doit-il essayer d'enseigner les techniques les plus évoluées du mouvement haltérophile ou bien doit-il se cantonner, pendant les premières séances, à l'exécution d'exercices de musculation ? Doit-il enseigner une technique simplifiée du geste haltérophile et, dans ce cas, dans quel ordre les mouvements olympiques doivent-ils être enseignés ? Voilà autant de questions qui préoccupent le moniteur du club conscient de son rôle d'éducateur et auxquelles je vais m'efforcer de répondre.

Un examen médical et morphologique sérieux doit toujours précéder tout exercice avec une charge additionnelle. Certaines déformations de la colonne vertébrale doivent être réduites par des exercices appropriés et choisis par des professeurs qualifiés. Le praticien averti devra également veiller au bon équilibre des membres inférieurs car il est très fréquent d'observer qu'un membre est resté légèrement plus court que l'autre. Cette particularité provoque chez l'haltérophile des douleurs vertébrales qu'une simple semelle d'une épaisseur appropriée aurait pu éviter.

Lorsque le débutant a subi ces quelques formalités indispensables, il doit être orienté immédiatement vers la pratique des gestes haltérophiles les plus simples. Cette affirmation peut paraître illogique alors qu'il semble plus raisonnable de former sa musculature par des exercices culturistes sollicitant tous les muscles du corps. En fait, le premier souci de l'entraîneur doit être de donner le goût de l'effort haltérophile au jeune débutant dès son premier contact avec la barre à disques.

Parallèlement à cette étude technique des mouvements haltérophiles simplifiés, le débutant devra travailler sa musculature avec des exercices de musculation utilisés habituellement dans sa nouvelle spécialité mais ne nécessitant pas de connaissances techniques particulières.

Exemple d'une première séance d'entraînement

1. *Échauffement général.*
2. *Étude de l'épaulé debout.* - Insister sur les principes suivants :
 - Position de départ correcte ;
 - Dos plat pendant tout le mouvement ;
 - Bras tendus pendant le redressement du corps ;
 - Montée verticale de la charge, le plus près possible du corps ;
 - Retournement rapide des poignets.
3. *Développé debout.* - Mouvement correct sans élan, avec une légère avancée du bassin pendant le mouvement. Utiliser une ceinture.
4. *Mouvements de musculation :*
 - Développé au banc incliné ;
 - Exercice de traction à la barre fixe ou utilisation de la poulie ;
 - Flexion sur les cuisses avec charges sur la nuque ;
 - Abdominaux ;
 - Légers footing et sauts ;
 - Exercices d'élongation.

Les séances d'entraînement suivantes pourront être très semblables à celle-ci afin que le débutant se familiarise avec tous ces exercices nouveaux pour lui. Les charges utilisées pourront être alors progressivement augmentées, étant bien entendu qu'au cours de la première séance, il n'est nullement question d'établir de record personnel.

Nombre de séries et de répétitions pour les exercices de musculation :

- Faible nombre de séries : 2 à 4 ;
- Répétitions : 6 à 10.

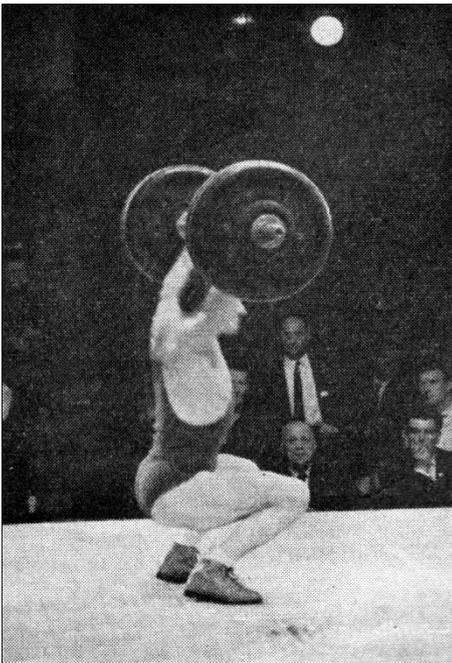
L'utilisation de ce programme de travail peut être conservée pendant une période plus ou moins longue suivant les facultés d'assimilation de notre débutant. Certains athlètes ayant pratiqué d'autres sports sont aptes, dès la deuxième ou troisième séance d'entraînement, à poursuivre l'étude de la technique du geste haltérophile.

Voici dans quel ordre celui-ci peut être enseigné :

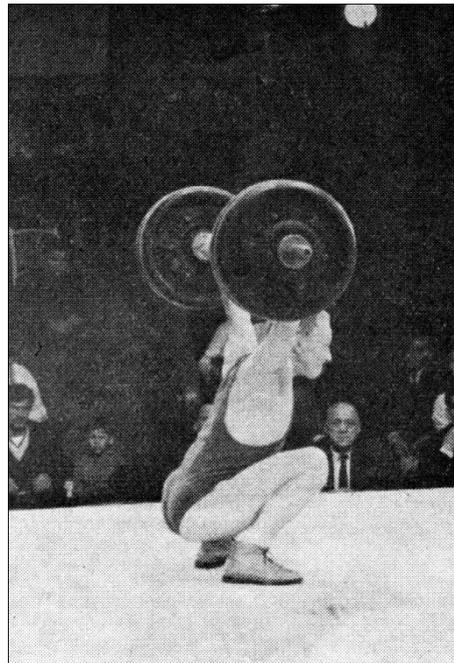
- Epaulé debout avec léger déplacement des pieds ;
- Jeté debout avec appel des genoux et léger déplacement des pieds ;
- Étude des positions de fente et de flexion, sans charge (épaulé) ;
- Passage de la position debout à la position de fente ou de flexion, (épaulé) avec une barre de poids négligeable - chercher le rythme - et faire un choix qui peut ne pas être définitif ;
- Même exercice avec une charge très légère (barre nue) ;
- Epaulé complet (fente ou flexion) avec charge légère. La première partie du mouvement est relativement lente afin de trouver le changement de rythme ;
- Epaulé avec charges plus importantes ;
- Jeté avec fente ;
- Arraché debout avec léger déplacement des pieds ;

Étude des positions de l'arraché en fente et en flexion. Faire un choix qui peut ne pas être définitif ;

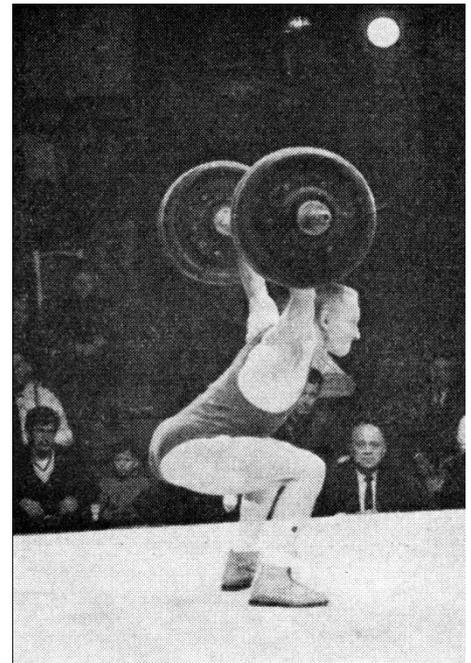
- Passage de la position debout à la position de fente ou de flexion d'arraché avec un bâton ;



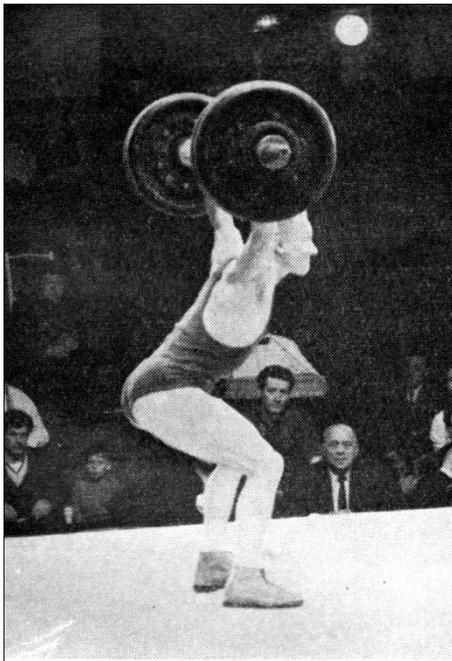
4



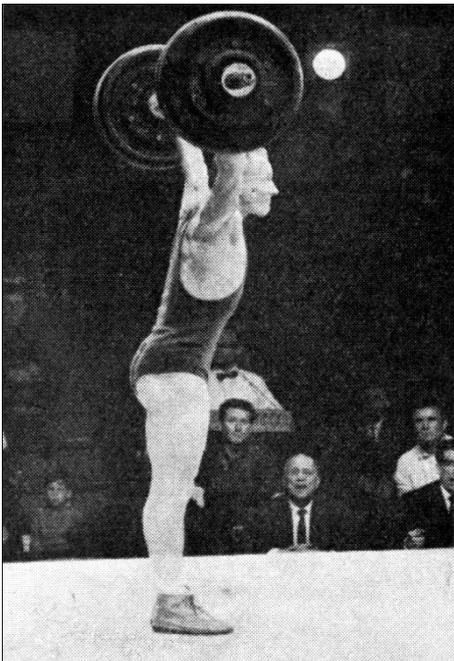
5



6



7



8

- Même exercice avec une charge légère (barre nue) ;
- Mouvement complet de l'arraché avec charge légère. La première partie du mouvement doit être volontairement lente afin de chercher le changement de rythme ;
- Arraché complet avec charges plus lourdes ;
- Reprise de l'étude de l'épaulé debout avec une technique plus évoluée engagement des genoux et glissement de la barre le long des cuisses pendant le redressement du corps (utiliser les mouvements éducatifs enseignés au cours des stages) ;
- Technique du développé moderne.

L'étude technique de tous ces exercices peut se répartir sur une période de trois à douze mois, suivant les aptitudes du débutant. Lorsque l'étude technique d'un nouvel exercice est introduite dans le programme d'entraînement, le travail des exercices étudiés précédemment ne doit pas être négligé pour autant. Au cours d'une séance d'entraînement, le moniteur peut faire répéter deux exercices précédemment étudié parallèlement à un nouvel exercice.

Toutes les six ou huit semaines, le programme des exercices de musculation peut être entièrement renouvelé afin d'éviter la monotonie. Bien veiller à ce que toutes les parties du corps soient travaillées au cours de cette deuxième partie de la séance d'entraînement.

Veiller à utiliser des exercices récréatifs et développant l'esprit de compétition chez l'haltérophile néophyte : sauts à pieds joints sous toutes ses formes, avec handicap pour pouvoir opposer des athlètes de force différente.

Ces quelques conseils sont destinés à rendre la tâche plus facile aux jeunes moniteurs de clubs. Toutefois, et bien que l'ordre des exercices à enseigner soit indiqué succinctement, le moniteur doit toujours conserver l'esprit en éveil et savoir trouver en temps opportun d'autres exercices éducatifs qui feront mieux connaître le mécanisme du geste haltérophile.

Le travail du moniteur de club est souvent considéré comme ingrat par ceux qui ne le connaissent pas. Mais quelles joies n'apporte-t-il pas lorsque, grâce aux efforts conjugués de l'athlète et du moniteur, ce dernier voit peu à peu le geste s'affermir et s'approcher de la perfection. Quelles joies encore lorsque l'athlète repousse la limite de ses possibilités humaines

G. LAMBERT
Entraîneur National

N.-B. - Les Photos ci-dessus sont de très belles images d'un arraché en flexion de BAS-ZANOWSKI.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
CULTURISTE 1965
(Concours
du
PLUS BEL ATHLÈTE de
FRANCE)
le 29 MAI 1965
à LA ROCHELLE**

Le Match France B-Espagne

La très belle et pittoresque ville de Barcelone était, le Samedi 13 Mars, le lieu de la rencontre Espagne- France B d'Haltérophilie. Très chaleureusement accueillie par les dirigeants espagnols qui se dépensèrent sans compter, la délégation française remporte le meilleur souvenir de son voyage. Les sept haltérophiles français auront certainement le désir d'améliorer encore leurs performances afin de renouveler de tels déplacements.

Organisé dans le petit gymnase du Palais Municipal, devant un public très sportif, cette compétition donne l'occasion aux athlètes espagnols de concrétiser une sensible progression sur les années précédentes. Bien que battus par cinq à deux, ils donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et l'un d'eux, le très bel athlète Poids Moyen Aleix, réussit à améliorer le record national du total olympique avec 355.k, battant ainsi le Français Chatalova avec 15 k d'avance.

La catégorie des Lourds Légers offre au public un spectacle d'une rare intensité entre Trudel (France) et Gordillo (Espagne). Gordillo prend un avantage de 2 k 500 au développé - 120 contre 117,500 - et conserve cette avance à l'arraché - 112 k 500 pour les deux hommes. Trudel a décidé de démarrer à 2 k 500 au-dessus de son adversaire mais celui-ci augmente sa barre de départ de 2 k 500, puis de 5 k. Nous sommes ainsi contraints de procéder au tirage au sort et Gordillo doit tirer le premier sur 145 k. Les deux hommes jettent cette charge et Gordillo demande 152 k 500 ! Trudel reprend l'avantage avec un jeté assez aisé de 150 k, puis Gordillo tente 152 k 500 par deux fois. Il épaula bien cette charge mais manque le jeté. Avec

380 k contre 377 k 500, Trudel remporte une belle victoire sur un adversaire valeureux.

Après ce très beau match, nous comptons sur le jeune hercule espagnol Armendariz (113 k 500) pour donner la réplique à Roger Lévecq mais, hélas, l'Espagnol manque ses trois essais au développé avec 130 k et Lévecq remporte la victoire sans forcer son talent avec 410 k.

Dans les autres catégories, Guipon (Poids Coq) et Rouchel (Poids Plume) réalisent leurs performances habituelles avec respectivement 247 k 500 et 290 k, et remportent assez aisément la victoire. En Poids Légers, Ledroit démarre très bien dans les deux premiers mouvements - 105 et 100 k - mais, désappointé par la très médiocre qualité des barres à disques, il ne réussit qu'un essai au jeté avec 115 k. Son adversaire est éliminé de la compétition à la suite de « temps de genoux » très prononcés au développé.

Déjà quelque peu éprouvé par le « mal de l'air » pendant le voyage en avion du matin, notre Poids Mi-Lourd Constantinian se claqua le biceps au cours de son premier essai à l'arraché. Il doit abandonner la compétition et voit tous ses efforts de la saison anéantis par la malchance. Très sportivement, son adversaire, l'Espagnol Bru, vainqueur avec 345 k, lui remet la belle petite coupe attribuée au vainqueur de chaque catégorie.

Le soir même, un sympathique repas réunit athlètes et dirigeants dans un restaurant de Barcelone. Après avoir félicité les athlètes pour leurs performances et leur avoir remis quelques récompenses, les présidents des deux Fédérations -

Française et Espagnole - formulent le souhait que cette rencontre France B - Espagne devienne une tradition et se renouvelle tous les ans.

Puisse ce vœu se réaliser !

G. LAMBERT
Entraîneur National

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

20^e ANNÉE - N° 210

organe officiel mensuel

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France **8 F**

Étranger **12 F**

Clubs affiliés **20 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82



MATCH FRANCE B-ESPAGNE

Le Samedi 13 Mars 1965, à Barcelone

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. GUIPON	55 k 500	France	75	72,500	100	247 k 500
2. SORRIBES	52 k	Espagne	70	60	85	215 k
Poids Plumes						
1. ROUCHEL.....	59 k 800	France	90	90	110	290 k
2. ALMAU.....	60 k	Espagne	85	85	112,500	282 k 500
Poids Légers						
1. LEDROIT	67 k	France	105	100	115	320 k
N. Cl. MATEOS	66 k	Espagne	0	-	-	-
Poids Moyens						
1. ALEIX	75 k	Espagne	112,500	102,500	140	355 k
2. CHATALOVA.....	73 k 800	France	95	110	135	340 k
Poids Mi-Lourds						
1. BRU.....	82 k 500	Espagne	120	95	130	345 k
N. Cl. CONSTANTINIAN	81 k	France	115	105	Blessé a abandonné	
Poids Lourds Légers						
1. TRUDEL.....	84 k 500	France	117,500	112,500	150	380 k
2. GORDILLO	87 k 700	Espagne	120	112,500	145	377 k 500
Poids Lourds						
1. LÉVECQ.....	101 k 600	France	120	120	170	410 k
N. Cl. ARMENDARIZ.....	113 k 500	Espagne	0	-	-	-

Liste des Records de France homologués au 31 Mars 1965

SENIORS

JUNIORS

Développé à deux bras

<i>Coqs</i>	Meurat (11-2-64)	95 k 500
<i>Plumes</i>	Fulla (8-6-63)	108 k
<i>Légers</i>	Gerber (30-5-64)	121 k
<i>Moyens</i>	Maier (30-3-65)	133 k
<i>Mi-Lourds</i>	Paterni (25-7-59)	150 k 500
<i>Lourds-Lég.</i>	Paterni (13-12-64)	142 k 500
<i>Lourds</i>	Fouletier (21-3-65)	146 k

Arraché à deux bras

<i>Coqs</i>	Meurat (1-6-64)	97 k
<i>Plumes</i>	Meurat (13-2-65)	97 k 500
<i>Légers</i>	Gerber (25-1-64)	110 k 500
<i>Moyens</i>	Maier (23-3-63)	127 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Paterni 10-5-64)	132 k 500
<i>Lourds-Lég.</i>	Vincent (20-1-63)	137 k 500
<i>Lourds</i>	Fouletier (28-2-65)	147 k 500

Épaulé et jeté à deux bras

<i>Coqs</i>	Meurat (29-5-64)	122 k 500
<i>Plumes</i>	Fulla (20-12-64)	130 k 500
<i>Légers</i>	Gerber (1-6-64)	140 k
<i>Moyens</i>	Maier (30-3-65)	165 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Paterni (6-12-63)	171 k 500
<i>Lourds-Lég.</i>	Debuf (27-2-55)	170 k
<i>Lourds</i>	Lévecq (14-2-65)	177 k 500

Total sur les 3 Mouvements Olympiques

<i>Coqs :</i>			
Meurat (12-4-64)	95,0	+	95,0 + 117,5 = 307 k 500
<i>Plumes :</i>			
Fulla (30-5-64)	105	+	92,5 + 130 = 327 k 500
<i>Légers :</i>			
Gerber (18-5-63)	117,5	+	110 + 137,5 = 365 k
<i>Moyens :</i>			
Maier (14-10-64)	130	+	122,5 + 165 = 417 k 500
<i>Mi-Lourds :</i>			
Paterni (10-5-64)	147,5	+	132,5 + 165 = 445 k
<i>Lourds-Légers :</i>			
Vincent (12-6-60)	132,5	+	135 + 167,5 = 435 k
<i>Lourds :</i>			
Fouletier (28-2-65)	140	+	147,5 + 172,5 = 460 k

Développé à deux bras

<i>Coqs</i>	Garaïos (31-3-62)	84 k 500
<i>Plumes</i>	Houssais (21-3-65)	95 k
<i>Légers</i>	Delebarre (26-6-60)	107 k 500
<i>Moyens</i>	Gouverneur (22-12-63)	120 k
<i>Mi-Lourds</i>	Séry (6-10-63).....	120 k 500
<i>Lourds-Lég.</i>	Lefèvre (22-3-59)	125 k 500

Arraché à deux bras

<i>Coqs</i>	Garaïos (10-3-62)	82 k 500
<i>Plumes</i>	Aspart (11-11-62)	94 k 500
<i>Légers</i>	Delebarre (26-6-60)	108 k 500
<i>Moyens</i>	Trudel (16-12-62)	115 k
<i>Mi-Lourds</i>	Houin (6-12-64)	116 k
<i>Lourds-Lég.</i>	Michon (15-3-64)	125 k
<i>Lourds</i>	Michon (21-3-65)	122 k 500

Épaulé et jeté à deux bras

<i>Coqs</i>	Marchal (6-10-63)	110 k
<i>Plumes</i>	Fontaine (11-6-60)	118 k
<i>Légers</i>	Delebarre (27-12-59).....	136 k 500
<i>Moyens</i>	Trudel (16-12-62)	147 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Lefèvre (6-12-59)	150 k
<i>Lourds-Lég.</i>	Lefèvre (17-11-57)	150 k 500
<i>Lourds</i>	Steiner (13-12-63)	153 k

Total sur les 3 Mouvements Olympiques

<i>Coqs :</i>			
Marchal (13-12-63).....	80	+	80 + 110 = 270k
<i>Plumes :</i>			
Houssais (7-2-65).....	92,5	+	82,5 + 115 = 290 k
<i>Légers :</i>			
Delebarre (26-6-60).....	107,5	+	102,5 + 130 = 340 k
<i>Moyens :</i>			
Trudel (12-4-64).....	110	+	107,5 + 142,5 = 360 k
<i>Mi-Lourds :</i>			
Lefèvre (6-12-59).....	115	+	120 + 150 = 385 k
<i>Lourds-Légers :</i>			
Lefèvre (12-3-59).....	122,5	+	112,5 + 147,5 = 382 k 500
<i>Lourds :</i>			
Steiner (13-12-63).....	117,5	+	110 + 145 = 372 k 500

Total par Équipes : Vie au Grand Air de Saint-Maur : 2.267 k 500 (16-5-64)



Le Comité de l'Ile de la Réunion avait profité de la venue des Champions métropolitains pour organiser un Tournoi triangulaire auquel prirent part : l'Équipe locale, celle de Madagascar (photo de gauche) et celle de l'Ile Maurice (photo de droite)

Ce que vous devez savoir

Dans les N° 208 et 209 de notre bulletin fédéral, nous avons publié, sous le titre « Entraînement et Techniques », un article de F. F. Bogdanovsky extrait de la revue soviétique « Théorie et Pratique de la Culture Physique » et relatif à l'entraînement de l'haltérophile pendant la période des compétitions.

Le Service « Études et Documentation » de l'Institut National des Sports nous demande de signaler que cet article figurait intégralement dans son Bulletin N° 2 de Documentation sportive dont la parution se situait en Décembre 1964.

Dont acte.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde

Seniors

Poids Légers. - Développé à deux bras : 140 k 500 par Katsura (U.R.S.S.) le 26 Décembre 1964, à Moscou.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 167 k 500 par Lyakh (U.R.S.S.) le 23 Novembre 1964, à Volgograd.

Nouveaux Records du Monde

Juniors

Poids Mouches. - Développé à deux bras : 95 k 500 par Krishinin (U.R.S.S.) ; Arraché à deux bras : 84 k par Kolas (U.R.S.S.) ; Epaulé et Jeté à deux bras : 115 k par V. Krishinin (U.R.S.S.) ; Total Olympique : 297 k 500 par Krishinin (U.R.S.S.). Tous ces records ont été battus en 1964, sans précision de date.

Poids Plumes. - A une question que nous lui avons posée, M. O. State, Secrétaire Général de la F.I.H.C. nous informe qu'une erreur s'est produite concernant les records battus par le Hongrois Fodelevics le 14 Novembre 1964, 105 k 500, et le 6 Décembre 1964, 106 k. Il s'agit de records de l'arraché à deux bras et non du développé à deux bras, le recordman du monde de ce dernier mouvement restant l'Américain Knipp avec 116 k 500.

*

Meilleures Performances Bulgares 1964

Poids Coqs. - I. Tzonev 92,5 - 97,5 - 115 = 305 k ; R. Florov 85 - 95 - 110 = 290 k ; A. Kirov 80 - 82,5 - 112,5 = 275 k.

G. Todorov 272,500 ; R. Pachkovski 270 ; A. Andonov 270 ; K. Stoyanov 267,500 ; S. Kostov 262,500 ; S. Uzunov 260 ; P. Bogoslonov 260.

Poids Plumes. - V. Petkov 102,5 - 107,5 - 132,5 = 342 k 500 ; B. Dimitrov 110 - 100 - 120 = 330 k ; Z. Koev 100 - 95 - 125 = 320 k.

I. Nikolov 315 ; K. Tilev 310 ; M. Ganchev 305 ; R. Florov 302,5 ; I. Stoyanov 300 ; T. Chernev 300 ; S. Tzonchev 300.

Poids Légers. - B. Petrov 140 - 110 - 140 = 390 k ; K. Yankov 120 - 110 - 150 = 380 k ; I. Letchev 115 - 120 - 140 = 375 k.

I. Babachev 372,500 ; L. Atanasov 342,500 ; B. Dimitrov 340 ; M. Kirov 325 ; K. Dimitrov 312,500 ; M. Marinov 310 ; I. Atanasov 310.

Poids Moyens. - V. Konarov 132,5 - 125 - 160 = 417 k 500 ; N. Stanislavov 115 - 130 - 155 = 400 k ; N. Kenderliev 125 - 105 - 147,5 = 377 k 500.

T. Mitkov 372,500 ; M. Abadjev 370 ; I. Abadjev 370 ; I. Stoykov 370 ; S. Kanslov 370 ; D. Gueorguiev 365 ; B. Petrov 350.

Poids Mi-Lourds. - S. Penchev 135 - 130 - 160 = 425 k ; N. Stanislavov 125 - 130 - 150 = 405 k ; S. Petkov 130 - 110 - 155 = 395 k.

M. Milushev 375, I. Chervenakov 370 ; K. Kolev 370, T. Mindov 367,500, I. Tonin 360, Y. Ivanov 352,500, M. Abadiev 350.

Poids Lourds Légers. - P. Tachev 150 - 130 - 165 = 445 k ; A. Uzunov 140 - 112,5 - 150 = 402 k 500 ; A. Bachyski 125 - 115 - 135 = 375 k.

L. Tzvetko 370 ; G. Borisov 370 ; M. Milushev 367,500 ; G. Lasarov 365 ; Y. Gueorguiev 365 ; K. Malchinikolov 362,500 ; K. Asenov 362,500.

Poids Lourds. - I. Veselinov 165 - 135 - 190 = 490 k ; P. Tachev 155 - 140 - 175 = 470 k ; K. Asenov 150 - 130 - 170 = 450 k.

V. Vitanov 432,500 ; I. Atanasov 390 ; S. Stoichev 380 ; P. Pavlov 380 ; M. Guerguov 380 ; G. Borisov 380 ; A. Petrakov 380.

Meilleures Performances Polonaises 1964

Poids Coqs. - Trebicki 342 k 500 ; Richter 315 k ; Szoktysek 310 k ; Starzynski 295 k ; Stepien 290 k ; Pielak 290 k ; Bozynski 282 k 500 ; Imiolczyk 282 k 500 ; Petrak 280 k ; Czaplak 280 k.

Poids Plumes. - Nowak 377 k 500 ; Kozlowski 365 k ; Trebicki 355 k ; Zaborski 340 k ; Richter 335 ; Jankowski 325 k ; Proc 310 k ; Spazak 302 k 500 ; Marciniak 302 k 500 ; Kaczmarek 300 k.

Poids Légers. - Baszanowski 432 k 500 ; Zielinski 420 k ; Bénédik 387 k 500 ; Kozlowski 362 k 500 ; Polakiewicz 380 k ; Niedzwieski 370 k ; Goraj 357 k 500 ; Zaborski 355 k ; Nowak 355 k ; Kucinski 347 k 500.

Poids Moyens. - Pietruszek 422 k 500 ; Ratkowski 405 k ; Skowrya 400 k ; Baszanowski 390 k ; Kaminski 385 k ; Bénédik 385 k ; Paprot 377 k 500 ; Rygula 377 k 500 ; Niedzwiedzki 375 k ; Kciuk 370 k.

Poids Mi-Lourds. - Kaczkowski 457 k 500 ; Ozimek 440 k ; Ratkowski 422 k 500 ; Pygula 402 k 500 ; Buczynski 385 k ; Cieplak 385 k ; Wigier 385 k ; Bartoszek 385 k ; Skowrya 380 k ; Kupiec 380 k.

Poids Lourds Légers. - Palinski 475 k ; Gulab 455 k ; Kaczkowski 452 k 500 ; Ozimek 440 k ; Zimmerman 432 k 500 ; Borowski 425 k ; Marchlewski 410 ; Wojciechowski 405 k ; Pugula 402 k 500 ; Kopczewski 395 k.

Poids Lourds. - Palinski 482 k 500 ; Sokolowski 437 k 500 ; Slowinski 430 k ; Piatek 430 k ; Torbus 420 k ; Zimmerman 417 k 500 ; Bialas 415 k ; Wojciechowski 415 k ; Dabrowski 415 k ; Nozewski 405 k.

Meilleures Performances Hongroises 1964

Poids Coqs. - I. Foldi 115 - 102,5 - 137,5 = 355 k ; R. Nagy 100 - 105 - 125 = 330 k ; A. Borsanyi 90 - 90 - 125 = 290 k.

A. Becsvardi 262,500 ; M. David 262,500 ; L. Szücs 255, L. Kristof 255 ; L. Szalai 250 ; L. Gerda 247,50 ; G. Pohl 242,500.

Poids Plumes. - I. Foldi 125 - 105 - 140 = 370 k ; G. Fodelevics 95 - 105 - 130 = 330 k ; J. Benedek 95 - 102,5 - 127,5 = 325 k.

J. Mate 287,500 ; J. Szvitok 275 ; B. Bankerti 275 ; A. Csernus 270 ; F. Kakukk 270 ; A. Dudog 270 ; J. Ambrocz 267,500.

Poids Légers. - J. Bagocs 100 - 117,5 - 147,5 = 365 k ; L. Bach 115 - 112,5 - 135 = 362 k 500 ; J. Szilardi 115 - 100 - 140 = 355 k.

L. Szonyi 345 ; L. Torok 330 ; S. Kovacs 325 ; L. Iczes 325 ; J. Mate 315 ; T. Nedolai 315 ; L. Nanasi 310.

Poids Moyens. - M. Huszka 135 - 125 - 160 = 420 ; G. Szarvas 120 - 120 - 150 = 390 k ; K. Bakos 110 - 120 - 150 = 380 k.

J. Bagocs 367,500 ; A. Tardy 367,500 ; S. Toth 360 ; G. Takacs 360 ; I. Repai 347,500 ; E. Szabo 345 ; L. Nagy 340.

Poids Mi-Lourds. - G. Toth 145 - 137,5 - 185 = 467 k 500 ; G. Véres 155 - 135 - 177,5 = 467 k 500 ; M. Huszka 140 - 120 - 160 = 420 k.

G. Koczis 385 ; I. Litter 382,500 ; G. Toth 380 ; G. Szarvas 380 ; F. Nagy 377,500 ; A. Peesfalvi 370 ; A. Magyar 367,500.

Poids Lourds Légers. - G. Toth 145 - 145 - 180 = 470 k ; A. Nemessanyi 140 - 142,500 - 177,5 = 460 ; E. Vanczak 145 - 125 - 165 = 435 k.

J. Hanzlik 407,500 ; L. Szentgyorgyi 400 ; S. Borcsik 390 ; G. Markovic 390 ; P. Csitneki 372,500 ; K. Vass 372,500 ; S. Szentgyorgyi 370.

Poids Lourds. - K. Ecsér 175 - 147,5 - 185 = 507 k 500 ; A. Nemessanyi 140 - 140 - 170 = 450 k ; G. Valyi 137,5 - 135 - 170 = 447 k 500.

E. Vanczak 435 ; S. Szentgyorgyi 417,500 ; J. Fazeckas 410 ; E. Domokos 400 ; J. Hanzlik 400 ; V. Varju 395 ; J. Chudik 392,500.

Meilleures Performances Suédoises 1964

Poids Coqs. - A. Norrback 77,5 - 85 - 115 = 277 k 500 ; B. Giliusson 82,5 - 85 - 102,5 = 270 k ; L. Mattisson 82,5 - 75 - 100 = 257 k 500.

J. Lindfors 255 ; A. Olofsson 252,500 ; J. Linden 242,500 ; A. Ostergren 240 ; B. Johansson 240 ; E. Assarsson 237,500 ; C. Bjorn 237,500.

Poids Plumes. - E. Edberg 100 - 95 - 127,500 = 322 k 500 ; V. Tynäs 90 - 82,5 - 115 = 287 k 500 ; R. Frändhors 80 - 87,5 - 112,5 = 280 k.

R. Ehrlich 280 ; R. Almkvist 280 ; K. Svensson 277,500 ; J. Lindfors 275 ; M. Rajaluoto 272,500 ; A. Norrback 270 ; E. Eriksson 270.

Poids Légers. - S.E. Westlin 110 - 102,5 - 142,5 = 355 k ; G. Holmkvist 102,5 - 97,5 - 130 = 330 k ; E. Pimiä 100 - 97,5 - 127,5 = 325 k.

L. Dahlström 320 ; L. Bladh 317,500 ; S. Nilsson 317,500 ; E. Mägi 315 ; B. Grahn 315 ; P. Ake 312,500 ; P. Brundin 305.

Poids Moyens. - T. Olsson 120 - 117,5 - 155 = 392 k 500 ; K.O. Strand 132,5 - 110 - 140 = 382 k 500 ; H. Rubert 115 - 105 - 140 = 360 k.

G. Persson 352,500 ; S. Olsson 345 ; T. Nilsson 340 ; E. Andren 340 ; P. Hursti 337,500 ; S. Huhta 335 ; W. Siltala 335.

Poids Mi-Lourds. - T. Olsson 122,5 - 125 - 155 = 402 k 500 ; I. Franzen 120 - 115 - 150 = 385 k ; K. Lehtinen 115 - 110 - 142,5 = 367 k 500.

B. Svensson 365 ; H. Rubert 357,500 ; B. Holm 355 ; I. Lund 352,500 ; G. Persson 350 ; R. Rutanen 350 ; E. Andren 350.

Poids Lourds Légers. - I. Asp 137,5 - 127,5 - 167,5 = 432 k 500 ; H.O. Pettersson 125 - 125 - 150 = 400 k ; R. Heino 120 - 112,5 - 152,5 = 385 k.

R. Tarkpea 375 ; B. Ahlin 372,500 ; B. Nilsson 370 ; G. Andersson 365 ; B. Thormann 360 ; A. Hakansson 355 ; P. Sundkvist 350.

Poids Lourds. - I. Asp 137,5 - 125 - 165 = 427 k 500 ; E. Uddebom 125 - 127,5 - 170 = 422 k 500 ; J. Strandberg 142,5 - 115 - 155 = 412 k 500.

O. Johansson 410 ; B. Cannerström 397,500 ; F. Soderholm 395 ; B. Ahlin 395 ; R. Tarkpea 392,500 ; S. Eriksson 390 ; B. Moberg 390.

Statuts de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

modifiés en conformité de l'arrêté du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports
en date du 27 Novembre 1962



ARTICLE 1^{er}. - La fédération sportive nationale dite « Fédération Française Haltérophile et Culturiste », fondée le 23 Mars 1914, sous le titre de « Fédération Française de Poids et Haltères », a été déclarée à la Préfecture de Police le 11 Mai 1914. Elle a reçu délégation de pouvoirs du Ministre de l'Éducation Nationale (Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports) par arrêté du 31 Juillet 1963.

Elle a pour objet :

1° - d'organiser, de contrôler, de développer la pratique de l'haltérophilie et de la culture physique et leur enseignement ;

2° - de diriger, de coordonner, de surveiller l'activité des associations d'haltérophilie et de culture physique fonctionnant en France ainsi que dans les départements et les territoires français d'outre-mer, déclarées au titre de la loi du 1^{er} Juillet 1901 et affiliées à la Fédération.

Elle s'engage à se consacrer entièrement à la réalisation de ce programme, à l'exclusion de toute autre activité.

Elle établit les règlements de l'haltérophilie et de la culture physique, notamment ceux des compétitions, des concours et rencontres sportives, en accord avec les règles de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Elle délivre la licence sportive.

Elle prononce les amendes et sanctions disciplinaires applicables selon les règlements aux associations qui lui sont affiliées ou à leurs membres qui contreviennent aux prescriptions édictées.

Elle est affiliée au Comité National des Sports, au Comité Olympique Français et à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris. Il peut être transféré par décision du Comité de Direction.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste s'interdit toutes discussions ou manifestations politiques et religieuses.

ART. 2. - Les moyens d'action de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste sont, notamment :

- l'organisation de toutes épreuves, concours ou manifestations sportives d'haltérophilie et de culture physique avec la participation des associations affiliées ou de leurs membres ;
- l'aide technique, financière et morale aux dites associations, selon toutes les modalités appropriées ;
- l'organisation d'assemblées, expositions, congrès, conférences, cours ; l'édition et la publication de tous documents concernant l'haltérophilie et la culture physique.

ART. 3. - La Fédération se compose :

1°) de Membres d'Honneur. - Le titre de Membre d'Honneur peut être attribué par le Comité de Direction aux personnes physiques ou morales qui rendent ou ont rendu des services éminents à la Fédération. Les Membres d'honneur peuvent être admis aux séances du Comité de Direction et de l'assemblée générale, mais seulement avec voix consultative ;

2°) de Membres bienfaiteurs. - Le titre de Membre bienfaiteur peut être décerné par le Comité de Direction aux personnes physiques ou morales qui ont apporté une aide précieuse à la Fédération ;

3°) de Membres correspondants à l'étranger. - Le titre de Membre correspondant peut être décerné à des citoyens français résidant à l'étranger et susceptibles de favoriser le développement de l'haltérophilie et de la culture physique ;

4°) des associations de pratiquants d'haltérophilie et de culture physique et de groupements ayant pour but de répandre et d'encourager l'enseignement ou la pratique de l'haltérophilie et de la culture physique.

ART. 4. - La Fédération est administrée par un Comité de Direction composé de 24 membres, élus par le collège électoral prévu à l'article 14,

Ces membres sont élus pour une durée de trois ans et renouvelables par tiers tous les ans.

Aucun Membre du Comité de Direction ne peut exercer son mandat à ce titre pendant plus de six années consécutives. Toutefois, il peut être réélu après une année d'interruption.

La limite de six ans ne sera pas applicable au membre du Comité de Direction élu à la présidence, afin de lui donner la possibilité d'assumer les fonctions présidentielles aussi longtemps que le lui permettent les dispositions du 11^e alinéa du présent article.

Est éligible au poste de Membre du Comité de Direction, tout membre depuis plus de six mois d'une association régulièrement affiliée à la Fédération, à jour de ses cotisations, âgé de 21 au moins le jour de l'élection, de nationalité française et jouissant de ses droits civils et politiques.

L'élection des membres du Comité de Direction se fera au scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

A l'assemblée au cours de laquelle les 24 membres du Comité de Direction seront nommés et aussitôt après cette élection, un tirage au sort déterminera l'ordre de renouvellement des mandats.

Au maximum, deux sièges supplémentaires pourront être attribués au sein du Comité de Direction de la Fédération à des sportifs dont les performances exceptionnelles ont contribué au prestige du sport français et qui, par leur compétence et leurs qualités morales, sont susceptibles d'apporter un concours efficace à la gestion et au développement du sport haltérophile et de la culture physique.

Leurs titulaires, qui doivent être majeurs, posséder la nationalité française et jouir de leurs droits civils et politiques, sont proposés par le Ministre de l'Éducation Nationale à l'agrément du Comité de Direction de la Fédération. Chaque désignation est valable pour trois années consécutives. Les titulaires de ces sièges ont les mêmes droits que les autres membres du Comité de Direction, y compris celui d'être élus au sein du Bureau.

En cas de vacance, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date à laquelle devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

A la demande du Président ou du Bureau du Comité de Direction de la Fédération, tout membre d'une association affiliée peut être admis à assister, avec voix consultative, aux réunions du Comité.

Le Président de la Fédération est choisi parmi les Membres du Comité de Direction et élu tous les ans, au scrutin secret, par le Collège électoral prévu à l'article 14. Il est rééligible mais ne peut exercer, en cette qualité, plus de trois mandats consécutifs. Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être autorisé à exercer un 4^e mandat consécutif d'une année, sur dérogation accordée préalablement après avis du Haut Comité des Sports, par le Ministre de l'Éducation Nationale.

Le Comité choisit tous les ans parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé, outre le Président dont le mode d'élection fait l'objet de dispositions particulières, de six Vice-présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier et de cinq membres sans fonctions. Les Membres du Bureau sont rééligibles.

Les fonctions au sein du Comité de Direction ne sont pas rémunérées.

ART. 5. - Le Comité de Direction se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le Bureau ou sur la demande de la moitié au moins des membres dudit Comité.

La présence du tiers au moins des Membres du Comité est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire Général.

Le Bureau se réunit au moins tous les mois. La présence du tiers des membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

ART. 6. - Le Comité de Direction peut déléguer une partie de ses pouvoirs, soit au Bureau, soit à des commissions spéciales (y compris une de Culture Physique) dont les membres sont nommés chaque année par le Comité.

Le Président et le Secrétaire Général de la Fédération font partie de droit de toutes les Commissions.

ART. 7. - Le Comité de Direction ou, par délégation, le Bureau exerce les attributions définies à l'article 1^{er} des statuts. Il établit notamment le budget de l'exercice, élabore et modifie les règlements de la Fédération qui deviennent exécutoires après leur publication. Il prononce les amendes et sanctions disciplinaires (avertissement, blâme, suspension, radiation). Il peut demander au Comité National des Sports d'étendre la sanction au sein d'autres Fédérations et peut en saisir à tout moment le Ministre chargé des Sports.

Il statue en dernier ressort et sans appel possible au sein de la Fédération sur les différends survenus entre associations affiliées.

ART. 8. - Le Président veille au bon fonctionnement de la Fédération. Il a sous ses ordres le personnel de la Fédération. Il représente la Fédération en justice et dans tous les actes de la vie civile. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un Vice-président.

Il fera connaître à l'autorité compétente tous les changements survenus dans l'administration et le fonctionnement de la Fédération.

ART. 9. - Nul ne peut remplir une fonction fédérale en dehors du Comité de Direction ou représenter la Fédération s'il n'est français, majeur et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Toutes les fonctions dans la Fédération sont gratuites, mais ceux qui les remplissent pourront être indemnisés des frais nécessités par leurs fonctions.

ART. 10. - Toute association, toute personne désirant faire partie de la Fédération doit adresser sa demande au Président de la Fédération.

La décision est prise par le Comité de Direction.

Toute demande d'admission implique l'adhésion complète aux statuts et règlements de la Fédération.

Tous les membres inscrits dans une association affiliée à la Fédération pour y pratiquer l'haltérophilie et la culture physique, ainsi que tous les membres remplissant une fonction quelconque au sein de la Fédération ou de ses Comités régionaux ou de l'une de ses associations affiliées doivent prendre une licence à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Les mineurs doivent produire l'autorisation de leurs parents ou tuteurs à l'effet d'introduire cette demande.

Toute association, tout membre voulant se retirer de la Fédération doit adresser sa démission par écrit au Président de la Fédération.

ART. 11. Toutes les associations affiliées à la Fédération versent, quel que soit le nombre de leurs membres, une cotisation annuelle fixée par le Comité de Direction.

Elles doivent, en outre, participer aux frais nécessités par le tirage du Bulletin officiel de la Fédération; le montant de cette participation est fixé chaque année par le Comité. Le service du Bulletin est fait à chacune des associations affiliées. Il peut être adressé, sur demande, à toute personne, membre ou non d'une association affiliée. Le prix de l'abonnement est fixé par le Comité de Direction.

ART. 12. - Toute association ou tout membre de la Fédération qui n'a pas acquitté sa cotisation peut être déclaré démissionnaire d'office et radié.

Toute personne radiée d'une association ou de la Fédération pour non paiement de cotisation ne pourra faire partie d'une autre association ou de la Fédération avant d'avoir fourni la preuve de sa libération. Il en sera de même pour les associations ou membres radiés par des Unions d'associations ayant signé un protocole avec la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

ART. 13. - La qualité de membre de la Fédération se perd :

A - Pour les associations d'haltérophilie et de culture physique affiliées :

1. par démission prononcée par leur assemblée générale ;

2. par radiation prononcée par le Comité de Direction de la Fédération ;
 - a) si elles ne paient pas leur cotisation annuelle.
 - b) si elles n'ont pas pour but, même accessoire, la pratique de l'haltérophilie et de la culture physique
 - c) si elles ont enfreint les statuts ou les règlements de la Fédération
 - d) pour motifs graves dont le Comité de Direction fédéral est seul juge.

B - Pour les autres catégories de membres visés à l'article 3 :

1. par démission
2. par radiation prononcée par le Comité de Direction pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves.

Pour toutes les personnes physiques ou morales susvisées, la décision du Comité de Direction portant radiation ne peut être prononcée qu'après que l'intéressé aura été préalablement appelé à fournir ses explications.

Il pourra être fait appel de la décision devant l'assemblée générale.

Tout membre radié d'une association affiliée ou de la Fédération ne pourra conserver, à quelque titre que ce soit, la qualité de membre de l'association intéressée ou de la Fédération.

ART. 14. - Le Collège électoral est constitué par les représentants directs des associations affiliées.

Chaque association délègue au Collège électoral son Président ou l'un de ses membres spécialement désigné à cet effet. Le vote par procuration est autorisé ; toutefois, le délégué d'une association ne peut représenter que les associations du département où se trouve le siège social de sa propre association.

Néanmoins, les représentants des associations situées hors de la métropole pourront donner pouvoir à des mandataires résidant dans la métropole, déjà délégués au Collège électoral. Ces pouvoirs pourront alors s'ajouter, pour chaque délégué de la métropole, aux mandats déjà autorisés.

Les délégués doivent être âgés de 21 ans au moins le jour de l'élection, posséder la nationalité française, jouir de leurs droits civils et politiques et être domiciliés sur le territoire du Comité régional où l'association a son siège.

Toute association disposant au moins d'une voix pourra être représentée au Collège électoral par plusieurs délégués, mais un seul aura droit de vote. Toutefois, les délégués n'ayant pas droit de vote ne pourront accepter les pouvoirs d'une autre association.

Chaque association dispose, au Collège électoral et à l'assemblée générale d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant :

- plus de 10 licenciés et moins de 21 : 1 voix ;
- plus de 20 licenciés et moins de 51 : 2 voix ;
- plus, pour la tranche allant de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 licenciés ou fraction de 50 ;
- plus, pour la tranche allant de 501 à 1.000 licenciés : 1 voix supplémentaire par 100 licenciés ou fraction de 100 ;
- plus, au delà de 1.000 licenciés : 1 voix supplémentaire par 500 licenciés ou fraction de 500.

Pour l'application de ce barème, il sera pris en compte toutes les licences prévues à l'article 10.

Les pouvoirs des délégués au Collège électoral sont personnels et incessibles.

ART. 15. - L'assemblée générale est composée des mêmes membres que le Collège électoral prévu à l'article 14, les délégués des associations disposent du même nombre de voix, tel qu'il est déterminé par le barème.

Les pouvoirs des délégués à l'assemblée générale sont personnels et incessibles.

Toute association disposant au moins d'une voix pourra être représentée à l'assemblée générale par plusieurs délégués, mais un seul aura droit de vote ; toutefois, les délégués n'ayant pas droit de vote ne pourront accepter les pouvoirs d'une autre association.

(à suivre)

Nos joies, nos peines

Mariages

Nous apprenons le mariage de l'excellent haltérophile Jean-Paul Toye avec Mlle Monique Laborie.

La messe de mariage a été célébrée en l'Église Notre-Dame du Port, à Clermont-Ferrand, le Jeudi 8 Avril.

Toutes nos félicitations et nos vœux bien sincères de bonheur aux jeunes époux.

M. Henri Bonniel, Secrétaire du Comité de Bourgogne- Franche Comté nous fait part du mariage de son fils Robert avec Mlle Edmée Bourbon.

La Bénédiction nuptiale a été donnée le Samedi 10 Avril, au Temple Protestant de Bourg.

Nos bien vifs compliments avec nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Naissances

Notre Champion Marcel Paterni est l'heureux papa d'un deuxième garçon qui a reçu le nom de Frédéric.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa charmante femme, nos bien vifs compliments et souhaitons une bonne santé à la maman et au bébé.

Une petite fille, prénommée Geneviève, est née au foyer de M. Dominique Dos Santos athlète et dirigeant de l'Omnium Sportif Club Stéphanois.

Isabelle Lammens, fille de notre haltérophile parisien Jacques Lammens, a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère Frédéric.

Tous nos compliments et vœux sincères.

Distinctions

La médaille de bronze de l'Île-de-France a été décernée à M. Martin, de Dreux, pour services rendus à l'haltérophilie en Eure-et-Loir.

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports a été attribuée à M. Emmanuel La Roche, Président de l'Haltérophile et Culturiste Club

Pointois (Guadeloupe), par arrêté en date du 10 Juillet 1964.

Nos bien sincères félicitations pour ces distinctions méritées,

Nécrologie

M. Henri Clutier, Vice-président de la F.F.H.C., a eu la douleur de perdre sa mère.

Nous lui transmettons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances avec l'assurance de notre sympathie attristée.



Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Classement de la Coupe de Style, par Équipes

Disputée le 21 Mars 1965 à La Rochelle :

1. Royan Océan Club ; 2. C.S.A.D.N. Châtellerault ; 3. U.A. Cognac.

Classement de la Coupe des Jeunes

disputée le même jour que le Premier Pas Haltérophile à Royan.

1. Royan Océan Club Coef. 2,24 ; 2. C.S.A.D.N. Châtellerault (I) Coef. 2,13 ; 3. U.A. Cognac Coef. 1,80 ; 4. C.S.A.D.N.C. (II) Coef. 1,31.

Classement individuel : Pelletier (Royan) 2,56 ; Bourdon (Châtellerault) 2,28.

COMITE DE L'ÎLE DE FRANCE

Demande de matches

Le Comité de l'Île-de-France serait désireux de conclure des matches avec d'autres Comités ou des équipes étrangères. Équipes 1, 2 et 3, formule au choix.

Écrire au Secrétaire du C.I.F. M. Leveler, 72, rue Paul-Vaillant-Couturier, Maisons-Alfort (Seine).

Challenge Haltérophile d'Île-de-France

(Meilleur Club au Classement Triennal)

Classement provisoire après le Prix Fédéral : 1. St-Maur 37 pts ; 2. Enghien 30 ; 3. Montrouge 26 ; 4. Asnières 23 ; 5. S.A. Montmartroise 20 ; 6. Chaville-Vélizy 16 ; 7. U.S. Métro 13 ; 8. C.S. Meaux 12 ; 8. Melun et Neuilly 9 ; 11. S. Médard et Rueil 7 ; 13. S.C.P.O. 6 ; 14. Gagny 5 ; 15. A.S. Mantes 5 ; 16. Courbevoise 3.

Nos excuses au S.C.P.O. qui avait été oublié dans le dernier classement.

Championnat d'Île-de-France 1^{re} Série

Ce Championnat disputé à la Société Athlétique Montmartroise le 21 écoulé servait d'Éliminatoires pour le Championnat de France et pour le Critérium National. Les performances réalisées par les participants auraient dû être supérieures mais la compétition fut trop longue et, de ce fait, il y eut beaucoup d'essais dans l'ensemble. Malgré cela, les concurrents méritent des éloges et ont droit aux circonstances atténuantes.

Résultats Techniques Seniors

Poids Coqs. - 1. Crochard (V.G.A.) 252 k 500 ; 2. Guipon (U.S. Gagny) 247 k 500.

Match très serré entre deux athlètes de valeur égale.

Poids Plumes. - 1. Fulla (V.G.A.) 300 k ; 2. Coronel (S.A.M.) 282 k 500.

Fulla n'était pas dans un bon jour et Coronel a paru fatigué, mais son total est très bien.

Poids Légers. - 1. Catanoso (A.S.C.E.M.) 345 k ; 2. Ledroit (V.G.A.) 330 k ; 3. Lammens (C.O.J.) 300 k ; 4. Deschaintres D. (S.C.N.) 297 k 500 ; 5. Trouillon (A.S.M.) 285 k.

Lutte entre Catanoso et Ledroit pour la première place qui revient au plus régulier de ces deux rivaux. Très bon total.

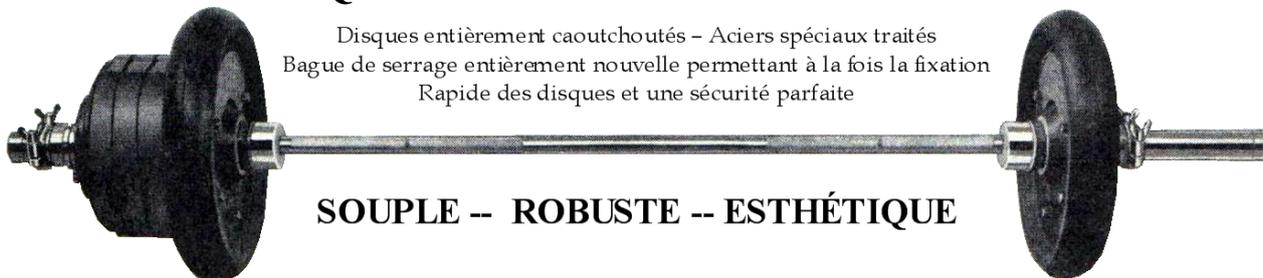
Aspart (Comité du Languedoc) a réussi 325 k hors compétition.

Poids Moyens. - 1. Mangeant (S.C.M.C.V.) 345 k ; 2. Reminger (C.S.M.) 330 k ; 3. Ichbia (S.A.M.) 320 k ; 4. Leens (S.A.M.) 315 k ; 5. Fouilleul (S.A.E.) 310 k.

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRICANT SPÉCIALISTE
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Mangeant n'a pas réussi son total habituel. Lutte serrée entre les autres athlètes.

Poids Mi-Lourds. - 1. Paterni (V.G.A.) 420 k ; 2. Guerlus P. (S.A.M.) 340 k ; 3. Piette (S.C.N.) 317 k 500 ; 4. Augustin (V.G.A.) 307 k 500.

Paterni qui revenait de Moscou a paru en bonne condition. Les autres concurrents sont en dessous de leur valeur.

Poids Lourds Légers. - 1. Lesur (A.S.M.) 347 k 500 ; 2. Capdeville (S.C.N.) 340 k ; 3. Lagneau M. (S.A.E.) 332 k 500.

Belle performance de Lesur qui remporte le titre, ses deux adversaires n'étant pas au mieux de leur condition.

Poids Lourds. - 1. Fert (U.S.M.T.) 370 k ; 2. Choukroun L. (V.G.A.) 340 k.

Ces deux rivaux n'ont pas réussi leurs totaux habituels, ces dernières catégories ayant pris possession du plateau à 18 h. 30, le moral n'y était plus.

Ont également participé à cette épreuve Navarro, Lambert Guy, Rigaud, Ernst, Vezzani, qui furent éliminés ayant fait un zéro dans un des trois mouvements.

Juniors

Sont champions de l'Île-de-France :

Poids Légers. - 1. Fourrier J.C. (S.A.E.) 312 k 500 ; 2. Fourrier Yves (S.A.E.) 290 k.

Lutte fraternelle entre deux jeunes qui feront leur chemin.

Poids Mi-Lourds. - 1. Rachel (S.M.M.) 307 k 500.

Pas d'adversaires pour Rachel qui aurait dû mieux faire mais qui a beaucoup à travailler.

A. ROUSSAUX.



Calendrier des Stages Haltérophiles 1965

Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports vient de nous communiquer la liste des stages du 1^{er} trimestre acceptés par lui ; certains d'entre eux ont subi des modifications de dates.

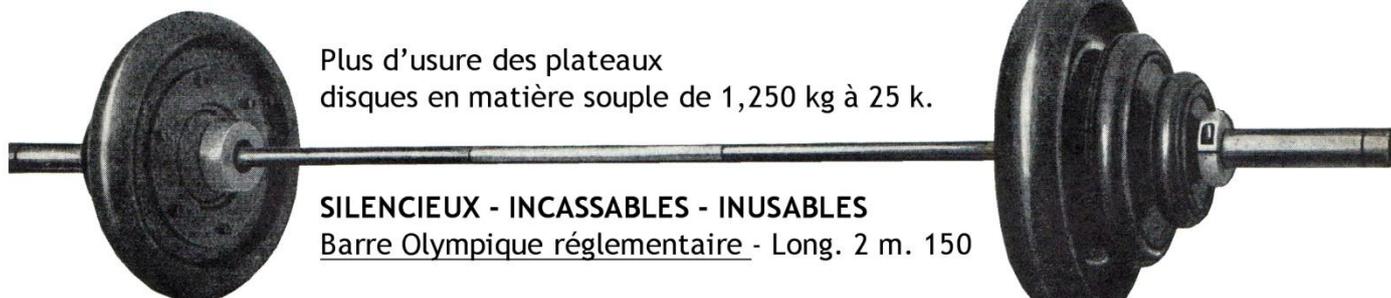
A noter que tous les stages précédés du signe ● sont définitifs et peuvent recevoir des inscriptions.

La liste des stages accordés pour le 2^e semestre ne nous sera notifiée qu'ultérieurement.

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
Stages Nationaux			
●26 au 28 Avril	Inst. National des Sports	Conseillers Techn.	10
●3 au 8 Mai	Inst. National des Sports	Espoirs	15
●24 au 29 Mai	Inst. National des Sports	Athlètes Internat. (Champ. d'Europe)	7
●20 au 28 Juin	C.R.E.P.S. de Voiron	Espoirs	15
13 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Athlètes Internat. (Champ. du Monde)	7
20 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Universit	15
1 ^{er} au 6 Novembre	Inst. National des Sports	Format, des cadres	15
22 au 27 Novembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
13 au 18 Décembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
Stages Régionaux			
<i>Académie d'Aix-Marseille</i>			
●8 au 12 Avril	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
11 au 16 Octobre	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
22 au 27 Novembre	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
<i>Académie de Lille</i>			
●27 et 28 Mars	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format, des cadres	15
<i>Académie de Montpellier</i>			
●28 Avril au 2 Mai	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format, des cadres	15
<i>Académie de Toulouse</i>			
17 au 22 Avril	C.R.E.P.S. de Toulouse	Espoirs	10

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE

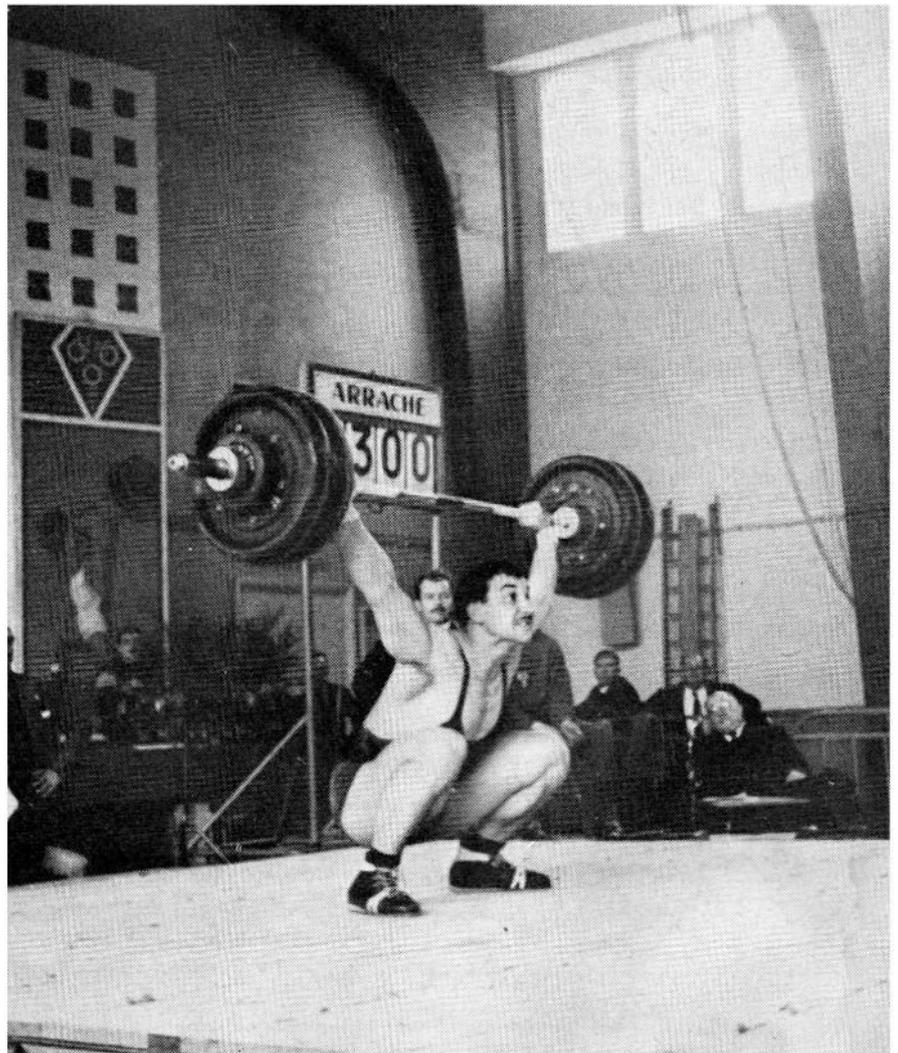
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Mai
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbal de la Réunion de la Commission de P.O. du 5 Avril 1965.....	3
Réunion des Arbitres du 24 Avril 1965	3
Nos Joies, nos Peines	3
Rapport du Secrétaire Général pour la Saison 1963-64	4
Les Finales du Critérium Na- tional Haltérophile par G. LAMBERT	6
et Résultats Techniques	6
Le Dirigeant	7
Les Championnats de France 1965 par G. LAMBERT	9
et Résultats Techniques	8 et 9
Voyage à l'Ile de la Réunion par G. LAMBERT	10
Ce que vous devez savoir.....	14
Statuts de la F.F.H.C. (suite).....	15
Calendrier des stages	16
Dans nos Comités Régionaux	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS (2^e)**

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Notre page de couverture :



Au cours du Championnat de France, le Poids Lourd Junior, MICHON bat le record de France de l'arraché à deux bras : 125 k, celui de l'épaulé et jeté à deux bras : 155 k et celui du total olympique : 382 k 500.

Partie

Officielle

Bureau et Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste pour 1965-66

Président :	M. Jean DAME
Vice-présidents :	M. Louis CHAIX M. Henri CLUTIER M. Julien DUCHESNE M. Marcel DUMOULIN
LIN	M. Roger GOUR-
HAND	M. François PIOUS
Secrétaire Général :	M. André ROLET
Trésorier :	M. René DUVERGER
Membres :	M. Fernand FIOLE M. Henri GOUET M. Victor LEVELER M. André ROUSSAUX M. L. VANDEPUTTE M. Émile Hervochon M. Paul Hue M. Charles Lomet M. Gustave Pichon M. Henri Viet
M. Joseph Asso	
M. René Bernier	
M. André Bonneau	
M. Georges Firmin	
M. Charles Fischer	

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 5 Avril 1965

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, Georges Lambert, André Rolet.

MATCHES INTER-NATIONS.

Tournoi d'Helsinki. - Télégramme de la Fédération Finlandaise invitant M. Jean Dame. Paterni et Maier aux rencontres du 30^e anniversaire de la fondation de la Fédération Finlandaise, le 11 Avril 1965.

Il a été répondu à M. Bruno Nyberg qu'il n'était pas possible de donner une suite favorable à cette invitation, Maier et Paterni, partis à l'île de la Réunion, devant, à leur retour, préparer le Championnat de France.

Match France B- Suisse. - Le Club « Les Enfants du Devoir » à Oyonnax a fait connaître, par téléphone, qu'il était d'accord pour l'organisation du match, le 8 Mai prochain, à Oyonnax.

CONSEILLERS TECHNIQUES. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports donnant son accord pour qu'une mission d'études groupant les cadres techniques de l'Haltérophilie ait lieu à l'Institut National des Sports, du 26 au 30 avril 1965, en même temps que l'autorisation est donnée aux dits cadres de participer aux Championnats de France de Mâcon dont les frais de voyage et de séjour resteront à la charge de la Fédération.

- Lettre de M. Bonneau, Président du Comité de Guyenne, informant la F.F.H.C. que la municipalité de Bordeaux vient de créer au Parc des Sports une salle destinée à la pratique de la lutte, de la boxe et de l'haltérophilie. Il demande que, à l'instar des deux autres sports intéressés, la nomination de M. Marc Jacob comme conseiller technique d'haltérophilie soit accélérée.

- Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelant les délais qui doivent être respectés pour toute demande d'ordre de mission concernant les conseillers techniques régionaux et nationaux.

- Lettre de M. Herbaux, Conseiller Technique de l'Académie de Lille, transmettant un rapport sur

le stage organisé par ses soins au C.R.E.P.S. de Wattignies les 13 et 14 Mars 1965.

- Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant l'indemnité complémentaire mensuelle allouée à M. Dini, Conseiller Technique de l'Académie de Toulouse.

DEMANDE D'ORGANISATION DE MATCH. - Lettre de la Section Haltérophile de la V.G.A. de Saint-Maur, demandant l'autorisation pour son équipe de se rendre à Madrid pour y disputer une rencontre contre le « Gymnasio Club Guzman el Bueno de Madrid », le 29 Mai 1965.

La Commission donne son accord à la conclusion de ce match mais émet toutefois une réserve pour le cas où les Internationaux Fulla et Paterni feraient partie de la dite équipe. En effet, le Cham-

pinat d'Europe aura lieu à Sofia à partir du 7 Juin et doit être précédé d'un stage à l'intention des sélectionnés, du 24 au 29 Mai. Si donc le déplacement de Madrid a lieu par le train, non seulement il sera long et fatigant, mais il privera Paterni et Fulla du bénéfice du stage.

Il sera suggéré à la V.G.A. de constituer son équipe sans les deux internationaux ci-dessus et de prévoir, à titre de propagande et dans le désir de ne pas compromettre le succès financier du match, le déplacement de Fulla ou Paterni par avion pour une simple exhibition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 15.

Le Secrétaire,
André ROLET.

Réunion des Arbitres du 24 Avril 1965

Salle de la Maison des Jeunes à Mâcon

Étaient présents MM. Girardot, Fiolle, Leveler, Morin, Dumoulin, Lomet, Bonneau, Rousseau, Bernier, Asso, Chaix, Firmin, Coste, Pichon, Dini, Dejonghe, Rolet, Auber, Dedieu, Hamon, Garrabet, Flick, Bovi, Heurtin, Nicolle, Debroise, Delhorme, Roussaux, ainsi que MM. Lambert et Guillier.

La séance est ouverte à 9 h. par le Président, M. Jean Dame, qui souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être venus aussi nombreux.

La désignation des arbitres pour les Championnats de France s'effectue par tirage au sort et donne les résultats suivants :

Samedi après-midi : Juniors

1^{er} Plateau : Chef de Plateau, M. Fiolle. Assesseurs : MM. Pichon, Dejonghe.

2^e Plateau : Chef de Plateau, M. Morin. Assesseurs : MM. Heurtin, Firmin.

Samedi soir : Seniors

1^{er} Plateau : Chef de Plateau, M. Dumoulin. Assesseurs : MM. Rousseau, Coste.

2^e Plateau : Chef de Plateau, M. Lomet. Assesseurs : MM. Bernier, Flick.

Dimanche après-midi : Seniors

1^{er} Plateau : chef de Plateau, M. Firmin. Assesseurs : MM. Bonneau, Coste.

2^e Plateau : Chef de Plateau, M. Fiolle. Assesseurs : MM. Bernier, Rousseau.

Ensuite, le Président Jean Dame donne un résumé des décisions prises au Congrès de Tokyo.

1. La demande de suppression du développé a été rejetée par une très forte majorité.

2. Le frôlement de la barre le long des cuisses est autorisé mais il sera compté essai s'il y a contact prononcé ou choc.

3. Une mauvaise traduction dans la description de l'appel au moment du jeté prêtant à confusion, une précision avait été demandée par la F.F.H.C. à la F.I.H.C. Pas de changement dans le règlement actuel.

4. Si un athlète, après le signal « terre », laisse retomber la barre derrière lui, le mouvement est déclaré essai.

Il sera rappelé aux athlètes le règlement concernant la chute des barres après le signal « terre ».

Les athlètes doivent retenir la barre et ne pas la laisser retomber lourdement sur le plancher, ce règlement est toujours en vigueur.

Séance levée à 10 h 50.

Le Président de la Commission
des Arbitres

André ROUSSAUX.

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

20^e ANNÉE - N° 211

organe officiel mensuel

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France	8 F
Étranger	12 F
Clubs affiliés	20 F

Chèques Postaux Paris 1304-82

Nos joies, nos peines

Naissance

Le Comité d'Auvergne nous fait part de la naissance d'une petite fille prénommée Isabelle au foyer de M. Claude Ernwein le sympathique haltérophile de l'Association Sportive Montferrandaise.

Nous sommes heureux de présenter nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur et de santé pour le bébé.

Procès -Verbal de l'Assemblée Générale tenue le Dimanche 25 Avril 1965

Salle des Congrès de la Maison des Jeunes à Mâcon

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL POUR LA SAISON 1963-64

Messieurs et chers Collègues,

Cette année 1964, dont j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu, aura été fertile en événements de tous ordres. Elle fut, en premier lieu, une année « Olympique », mais elle a marqué aussi - pour notre Fédé - un tournant de son histoire puisqu'elle a coïncidé avec le cinquantenaire de sa fondation.

Nous en reparlerons, si vous le voulez bien, tout à l'heure puisque je me dois de vous relater l'activité de notre Fédération dans son ordre chronologique.

La première compétition de l'année fut, comme d'habitude, le Prix Interrégional, épreuve réservée aux 3^e série, réunissant, aux Éliminatoires régionales, 41 juniors et 143 seniors, soit 184 athlètes, contre 159 en 1963.

Les finales se disputèrent les 25 et 26 janvier, au Gymnase Municipal, rue Japy à Paris, entre 20 athlètes de 6 catégories, aucun Poids Lourd ne s'étant qualifié. Furent vainqueurs : dans les Juniors, en Poids Coqs, Dignan de l'Union Athlétique Tarbaise, en Poids Plumes, Augé du Judo Club de Perpignan, en Poids Légers, Arnoult du Stade Croisicais, en Poids Moyens, Cholet, de l'Union Sportive de Tours, en Mi-Lourds, Benoit du Sporting Club Tête de Cheval, en Lourds Légers, Borselli du Cercle Sportif Montois-la-Montagne.

Dans les Seniors, 18 athlètes disputèrent la Finale, trois des qualifiés étant absents sans en avoir prévenu la F.F.H.C., ce qui est bien dommage pour leurs suivants que nous aurions pu convoquer à leur place. Les vainqueurs furent : dans les Poids Coqs, Wittmann de la Vie au Grand Air de St-Maur, dans les Plumes, Lotin du Club Culturiste de la Rue des Postes, dans les Légers, Capitaine de l'Association Préfecture de la Seine, dans les Moyens, Reminger du Club Sportif de Meaux, dans les Mi-Lourds, Kessler de l'Haltérophile Club Grenoblois, dans les Lourds Légers, Fourreau de Courbevoie-Sports, dans les Lourds, Lesieur du Club Culturiste de Reims.

Succédant au Prix Interrégional, le Prix Fédéral, réservé aux 2^e série, compte au classement général 31 Juniors et 87 Seniors, soit 118 participants, chiffre également en légère augmentation sur celui de 1963 : 104 athlètes.

La Finale Juniors fut disputée le 7 Mars 1964, au Gymnase Municipal rue Japy à Paris par 21 athlètes, mais dans cinq catégories seulement, aucun Lourd-Léger et Lourd n'ayant réalisé des performances de 2^e série. Les vainqueurs furent dans les Poids Coqs, White de l'Entente Chaumontoise Athlétique Cheminots, dans les Plumes, Requin, du Stade Municipal de Petite Synthe, dans les Légers, Mallet, du Centre Athlétique de Lille, dans les Moyens, Chollet, de l'Union Sportive de Tours, dans les Mi-Lourds, Lecomte de l'A.S. Wonder Louviers.

La Finale des Seniors fut disputée le lendemain au même gymnase par 21 athlètes parmi lesquels obtinrent le titre : dans les Poids Coqs, Guipon, de

l'Union Sportive Municipale de Gagny, dans les Plumes, Macé, du Stade de la Porte Normande, dans les Légers, Vanlenghenove, de l'A.S. Électricité de Lille, dans les Moyens, Mangeant, de l'Union Sportive Municipale Chaville-Vélizy, dans les Mi-Lourds, Picci de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, dans les Lourds Légers, Perraud, du Stade Croisicais, dans les lourds, Ernwein, de l'A.S. Montferrandaise.

Pour les épreuves à l'échelon supérieur, c'est-à-dire Critérium National Haltérophile et Championnat de France, réservées aux 1^{re} série, classe nationale et internationale, nous inaugurons une formule nouvelle : éliminatoires communes, les trois premiers classés Juniors et les quatre premiers classés Seniors de chaque catégorie disputant les finales du Championnat de France, les trois suivants Juniors et les quatre suivants Seniors, celles du Critérium Haltérophile.

Cette expérience a été quelque peu décevante en ce sens que s'il a été possible, en procédant à des repêchages, de réunir 18 athlètes à la finale du Critérium National Haltérophile Seniors, nous dûmes annuler la finale des Juniors, faute de qualifiés. 17 juniors seulement avaient, en effet, réalisé, aux éliminatoires régionales les minima de première série. Par contre, 77 Seniors les totalisèrent.

Furent vainqueurs de cette finale seniors qui se disputa le 26 Avril au Gymnase Municipal, rue Japy à Paris : dans les Poids Plumes, Fougeret, du Royan Océan Club, dans les Légers, Noiriel de l'A.S.P.T.T. Strasbourg, dans les Moyens, Giat, de l'A.S. Montferrandaise, dans les Mi-Lourds, Fédoras, de l'Haltéro Culturiste Lyonnais, dans les Lourds Légers, Toye du Stade Clermontois, dans les Lourds, Lachaume du Club Sportif de Meaux.

Les Finales des Championnats de France Juniors et Seniors se déroulèrent 15 jours après celles du Critérium, toujours au Gymnase Municipal, rue Japy à Paris.

Celle des Juniors, disputée le 9 mai, ne rassembla malgré les repêchages que 14 athlètes (dont Houssais, hors compétition) et dans cinq catégories seulement, c'est-à-dire jusqu'aux Mi-Lourds, ce qui, compte tenu de la pénurie déjà constatée au Critérium ne prête guère à l'optimisme, opinion partagée par notre entraîneur national qui a souligné ce fait dans le compte rendu de l'épreuve.

Sortirent vainqueurs : dans les Juniors, en Poids Coqs, Coronel, de la Société Athlétique Montmartroise, dans les Plumes, Augé, du Judo-Club de Perpignan, dans les Légers, Muller, d'Esso-Sports, dans les Moyens, Trudel, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, dans les Mi-Lourds, Houin, de l'Union Sportive de Toul.

27 concurrents (un des qualifiés ayant déclaré forfait) participèrent à la finale des Seniors disputée en deux séances le 9 mai en soirée et le 10 mai après-midi. Fouletier y fut admis hors compétition, un zéro aux éliminatoires l'ayant privé du droit de défendre son titre.

Sortirent vainqueurs : dans les Poids Coqs, Meurat, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, dans les Plumes, Fulla, de la Vie au Grand Air de St-

Maur, dans les Légers, Gerber, de l'Haltérophile Club de Marseille, dans les Moyens, Maier, de l'Union Roubaissienne, dans les Mi-Lourds, Paterini, de la Vie au Grand Air de St-Maur, dans les Lourds Légers, Vincent, de l'Athlétic Club Montpellierain, dans les Lourds, Lévecq, du Sporting Club Tête de Cheval.

En vertu d'une décision de l'Assemblée Générale 1963, le Premier Pas Haltérophile, considéré comme épreuve de masse, ne fut pas disputé, comme d'habitude, en début de saison, mais, au contraire, le 29 Mai 1964. En effet, dans l'esprit des auteurs de cette nouvelle formule, cette épreuve, qui ne comprend que deux mouvements, doit servir désormais de tests aux athlètes qui ont fait leur entrée dans un Club il y a quelques mois en vue de leur préparation au Prix des Débutants dont la date s'inscrit en début de la prochaine saison.

Il ne semble pas que cet essai, pourtant tenté dans un but de propagande, ait été une réussite. 123 Juniors, ne comportant aucun Poids Lourd Léger et aucun Poids Lourd et 63 Seniors, soit 186 athlètes, disputèrent les éliminatoires régionales alors que 344 Juniors et 143 Seniors, soit 487 participants, y avaient pris part l'année précédente.

Je pense qu'on doit trouver l'explication de la diminution des inscriptions par le fait que nombre de sociétaires de clubs, même nouvellement inscrits, ont pris part, en cours de saison, à des épreuves régionales ou même amicales qui leur interdisaient leur inscription au Premier Pas.

Cette opinion semble être confirmée par le meilleur succès remporté par le Prix des Débutants, disputé le 25 Octobre 1964 et qui comportait à son programme les trois mouvements olympiques. En effet, 246 juniors et 189 seniors s'y présentèrent, soit au total 435 athlètes.

Dernière épreuve nationale de l'année, le Prix d'Encouragement, réservé aux 4^e série, qui réunit aux éliminatoires régionales 140 juniors et 159 seniors, soit 299 athlètes. Là aussi, on constate moins de participants en comparant le chiffre de l'an dernier : 580, mais on ne peut parler vraiment de régression puisque la compétition n'était ouverte, cette fois, qu'aux 4^e série alors que jusqu'ici les non classés y avaient également droit.

La Finale du Prix d'Encouragement Juniors se déroula le 5 décembre 1964 au Gymnase Municipal, rue Japy à Paris entre 20 athlètes. En furent vainqueurs : dans les Poids Coqs, Gilbert, des Jeunes de St-Augustin à Bordeaux, dans les Plumes, Blanquie, de l'A.S.P.T.T. de Strasbourg, dans les Légers, Marginier, de l'A.S. Wonder Louviers, dans les Moyens, Garcia, de l'Union Athlétique Tarbaise, dans les Mi-Lourds, Cazeaux, du Cercle Culturiste St Médard, dans les Lourds Légers, Lamothe, du Sporting Club Navis, dans les Lourds, Feuillatey, de l'Omnium Sportif Stéphanois.

La Finale des Seniors se disputa le lendemain au même gymnase avec 21 athlètes. Sortirent, vainqueurs : dans les Poids Coqs, Bartholot, de la Société Athlétique d'Enghien, dans les Plumes, Lefèvre, de l'A.S.L. Bréguet-Toulouse, dans les Légers, Dos Santos Guy, de l'Omnium Sportif Stéphanois, dans les Moyens, Letertre, d'Asnières Sports, dans les Mi-Lourds, Likakis, de l'Omnium Sportif Stéphanois, dans les Lourds Légers, Chambard, de l'U.S.M. Chaville-Vélizy, dans les Lourds, Dorne, du Club Athlétique St-Priest.

Après un tour d'horizon des compétitions haltérophiles de notre calendrier national, je voudrais revenir sur mon propos de l'an dernier concernant le régime plus strict appliqué à nos différentes compétitions en 1963 et 1964 et qui ne permettait l'accès à une épreuve qu'aux athlètes pouvant justifier, par l'inscription au fichier fédéral, d'une performance correspondant à la série de la dite compétition.

J'avais souligné les inconvénients que comportait cette réglementation complexe qui soulevait de nombreuses contestations.

Finalement, faisant droit aux vœux émis par plusieurs clubs, l'assemblée générale, l'an dernier, a accepté un assouplissement à ce système et je crois que nous n'avons pas à le regretter car il facilite l'accession des athlètes aux différentes épreuves.

Notre Calendrier Culturiste fut en tous points identique à celui des années précédentes.

Tandis que le Premier Pas, disputé dans les Comités Régionaux, réunissait 68 Juniors et 40 Seniors, soit 108 athlètes, ce qui est fort peu, à mon avis, des sessions de Brevets du 1^{er}, 2^e et 3^e degrés, organisées à l'initiative des Comités Régionaux et des Clubs permettaient la délivrance de nombreux diplômes.

Au classement du Critérium National Culturiste 1964 figure 10 athlètes juniors et 31 athlètes seniors, nombre presque identique à celui de l'an dernier et quelque peu décevant quand on connaît le nombre de culturistes qui fréquentent nos clubs affiliés.

Enfin, la Finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) fut organisée le 2 Mai, dans la Salle des Fêtes de la charmante cité de Bourg-de-Péage, grâce à la sportivité de la Municipalité et au dévouement des Dirigeants de l'Union Athlétique Péageoise, de son Président M. Ruc et, de ses collaborateurs parmi lesquels notre culturiste Moulin, à la fois organisateur et concurrent.

En prenant connaissance des résultats des Éliminatoires de nos différents Comités Régionaux, qui déterminent la liste des concurrents à la Finale, on se rend compte de l'intérêt de plus en plus grand remporté par ce Concours.

22 athlètes furent retenus pour la Finale : 9 de la catégorie jusqu'à 1 m. 68, 13 de la catégorie au-dessus de 1 m. 68.

Les épreuves physiques comportant développé couché, flexions sur jambes, saut sans élan, se disputèrent dans la matinée et la moyenne des points obtenus, qui s'ajoute à ceux du Concours proprement dit, nous prouve le sérieux de la préparation des athlètes.

Campagne, du Comité des Flandres, fut déclaré vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 et Vasseaux du Comité Dauphiné-Savoie, triompha dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68.

Notre saison internationale 1964 débuta par le match France-Bulgarie Seniors qui se déroula le 22 Février. Étant donné la valeur de l'Équipe Bulgare, il fut très disputé et nous devons féliciter l'Équipe de France composée de Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Fouletier, qui réussit à arracher la victoire par 4 à 3.

Deux de nos internationaux, Meurat (Poids Coq) et Gerber (Poids Léger) participèrent, le 5 Mars, au Tournoi International de Milan, organisé par la Fédération Italienne.

A noter que le Grand Prix de Moscou, qui devait avoir lieu du 19 au 22 Mars et pour lequel la Commission de P.O. avait désigné Vincent et Fouletier, a été finalement annulé.

Nous en arrivons maintenant au Tournoi International de Paris, organisé les 29 et 30 Mai, dans le cadre à la fois de la préparation olympique et des Fêtes du cinquantenaire de la fondation de la F.F.H.C.

Permettez-moi de noter en passant que cette formule de Tournoi individuel sur invitations, qui permet d'opposer à notre élite des athlètes de valeur sensiblement égale ou légèrement supérieure à la leur, semble la formule la plus adaptée à leur donner conscience de leurs progrès et de leur évolution. Sans abandonner complètement les matches inter nations, il serait souhaitable de recourir dans toute la mesure du possible à ce genre de compétitions qui, au surplus, a les faveurs du public.

9 pays étaient représentés à ce Tournoi qui réunissait 38 athlètes : la Belgique, la Bulgarie, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, l'U.R.S.S. La première séance eut lieu au Cirque de Montmartre, les deux autres au Cirque d'Hiver. La valeur des concurrents se passe de commentaires si je rappelle que trois d'entre eux sont devenus, à Tokyo, champions olympiques : Vakhonin, Baszanowski et Plukfelder, que deux d'entre eux : Toth et Vlassov furent classés 2^e et quatre autres Novak, Zielinski, Véres et Palinski 3^e.

Les spectateurs assistèrent à de belles performances qui compensèrent en partie la petite déception éprouvée par l'échec des tentatives du champion soviétique Vlassov contre les records du monde.

Le 20 Juin eut lieu, à la Chaux-de-Fonds, le match France B-Suisse qui vit la victoire de l'Équipe de France composée de Crochard, Henry, Catanoso, Trudel, Demonsel, Steiner, Lévecq, par 4 à 3.

La semaine suivante se disputait à Moscou, du 25 au 28 juin, le Championnat d'Europe auquel prirent part Meurat (Poids Coq) classé 6^e, Fulla (Poids Plume) 7^e, Gerber (Poids Léger) 4^e, Maier (Poids Moyen) 5^e, Paterni (Poids Mi-Lourd) 3^e et Fouletier (Poids Lourd) 4^e, améliorant son record de France du total olympique.

Un match France C- Luxembourg fut conclu pour le 19 juillet. Il se disputa à Niedercorn et se termina par la victoire le l'Équipe de France composée de Li Manni, Fulla, Dumas, Chatalova, Constantinian, Hermain, Fouletier, par 6 à 1. A noter que c'est à la demande de la Fédération Luxembourgeoise et dans un but de propagande que nos deux champions Fulla et Fouletier figuraient dans l'équipe C. Maier, hors compétition, y battit un record de France.

Sur l'invitation de la Fédération Polonaise, trois de nos internationaux participèrent au Tournoi International de Dantzig qui eut lieu les 29 et 30 Août. Fulla s'y classa 3^e, Fouletier 2^e, tandis que Gerber, souffrant, abandonnait la compétition.

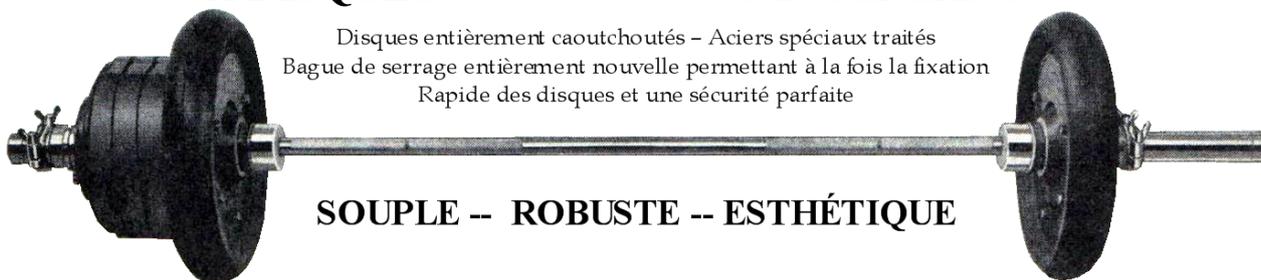
Le Secrétaire Général
André ROLET.

(À suivre)

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPÉCIALISTE TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Les Finales du Critérium National Haltérophile

Précédant le Championnat de France de deux semaines, les finales du Critérium National Haltérophile réunissent en ce week-end des 10 et 11 avril les athlètes classés immédiatement derrière les 4 meilleurs Français de chaque catégorie au cours des éliminatoires régionales.

Le public parisien a une fois de plus boudé cette manifestation, et le Gymnase Municipal Japy paraissait bien vide en ces après-midi de samedi et de dimanche. Le spectacle fut pourtant de qualité et de nombreux athlètes améliorèrent les performances réalisées lors des éliminatoires.

Seul qualifié dans la catégorie des Poids

Coqs, Guipon (U.S.M. Gagny) réalise un total, habituel pour lui, de 250 k. Athlète consciencieux et persévérant, Guipon devra encore améliorer sa souplesse articulaire s'il veut réellement tirer parti de sa grande force musculaire.

Cinq athlètes sont aux prises dans la catégorie Poids Plumes et quatre d'entre eux Fougeret, Nadal, Bauvin et Chartrain, qui tous atteignent le poids limite de la catégorie, réalisent le même total de 170 k à l'issue des deux premiers mouvements.

Seul, Coronel (S.A.M.) réussit à se détacher avec 175 k grâce à un très bel arraché de 90 k. En

manquant deux essais sur trois dans le troisième mouvement, Bauvin (275 k) et Nadal (277 k 500) laissent échapper la 3^e place qui revient à Chartrain (280 k) grâce à un jeté de 110 k.

Malgré son avance de 5 k à laquelle vient s'ajouter l'avantage du poids de corps, Coronel démarre à 107 k 500, puis, très courageusement et malgré un effort de relèvement très pénible, il jette successivement 112 k 500 et 115 k. Fougeret a également jeté 115 k à son deuxième essai et en prenant 120 k au troisième essai, il renonce à la victoire. La barre est bien amenée aux épaules, mais Fougeret reste « planté » dans la position fléchie. Coronel remporte donc la victoire avec son

RÉSULTATS TECHNIQUES DES FINALES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS ET SENIORS

disputées les 10 et 11 avril 1965, au Gymnase Japy, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Légers (275 k) JUNIORS						
1. CHIROL.....	65 k 400	Ilets Sp. Montluçonnais	85	85	112,500	282 k 500
Poids Mi-Lourds (305 k)						
1. RACHEL	81 k 600	St. Municipal Montrouge	100	90	125	315 k
2. LAMOTHE	82 k 300	Sp. Club Navis	95	85	105	285 k
Poids Coqs (247 k 500) SENIORS						
1. GUIPON.....	56 k	U.S. Municipal de Gagny	80	72,500	97,500	250 k
Poids Plumes (267 k 500)						
1. CORONEL.....	58 k 800	Sté Athlét. Montmartroise	85	90	115	290 k
2. FOUGERET	60 k	Royan Océan Club	85	85	115	285 k
3. CHARTRAIN.....	60 k	Sté Porte Normande	90	80	110	280 k
4. NADAL.....	60 k	Haltéro. Club Nice	85	85	107,500	277 k 500
5. BAUVIN	60 k	Sp. Cl. Tête Cheval (Loos)	87,500	82,500	105	275 k
Poids Légers (297 k 500)						
1. ASPART.....	64 k 600	Judo Club Perpignan	95	102,500	132,500	330 k
2. NOIRIEL.....	67 k 300	A.S.P.T.T. Strasbourg	102,500	97,500	130	330 k
3. ULRICH.....	66 k 500	A.S.P.T.T. Strasbourg	95	92,500	122,500	310 k
N. Cl. DIVES.....	62 k 900	Sp. Réunis Lille-Délivr.	0	-	-	-
Poids Moyens (315 k)						
1. COMBET	70 k 800	A.S. Cheminots Vénissieux	110	100	130	340 k
2. GIAT	74 k 400	A.S. Montferrandaise	102,500	100	130	332 k 500
3. REMINGER	72 k 400	Club Sportif Meaux	105	95	130	330 k
4. LETOURNEUR	72 k	A. St-Jean Nog.-le-Rotrou	107,500	92,500	122,500	322 k 500
N. Cl. TILLY.....	73 k 500	Patron. Laïque Lorient	0	-	-	-
Poids Mi-Lourds (330 k)						
1. HOUIN	79 k 100	Union Sp. de Toul	112,500	115	140	367 k 500
2. MOSER	78 k 900	Alliance Ste-Savine	110	110	140	360 k
3. GOMEZ.....	80 k	Haltéro. Cl. Grenoble	115	105	140	360 k
4. GUERLUS P.	82 k 500	Sté Athlét. Montmartroise	115	100	130	345 k
Poids Lourds-Lég. (345 k)						
1. FÉDORAS.....	83 k 300	Haltéro. Cult. Lyonnais	125	105	145	375 k
2. HERMAIN	86 k 600	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	117,500	110	140	367 k 500
3. DUTHILLEUX.....	89 k 500	A.S. Elect. Lille	105	105	132,500	342 k 500
Poids Lourds (365.k)						
1. FERT.....	93 k 400	U.S. Métro-Transports	107,500	115	147,500	370 k

meilleur total personnel : 290 k. Malgré une belle résistance, Fougeret est battu avec un total de 285 k légèrement inférieur à celui des éliminatoires.

En cet après-midi de samedi, la compétition se poursuit par la catégorie des poids Moyens. Cinq concurrents sont aux prises, mais l'un d'eux, Tilly (Lorient) est malheureusement éliminé de la compétition en manquant ses trois essais au développé. Dans le premier mouvement, le niveau d'ensemble est excellent et Giat (A.S. Montferrandaise), Reminger (Meaux), Letourneur (Nogent-le-Rotrou) et Combet (Vénissieux) réalisent respectivement 102 k 500, 105 k, 107 k 500 et 110 k. En arrachant 100 k, Combet assure son avantage, tandis que Giat reprend la seconde place avec la même charge. Reminger et Letourneur se partageant la troisième place avec 2 k 500 de retard sur Giat.

Possédant l'avantage du poids du corps et 7 k 500 d'avance sur son plus proche rival, Combet assure sa victoire avec 125 k, puis 130 k, soit un total de 340 k. Giat tente 140 k par deux fois mais ne peut verrouiller ses coudes malgré un tirage nettement suffisant. Il se classe deuxième avec 332 k 500 devant Reminger 330 k et Letourneur 322 k 500. Malgré le bon résultat d'ensemble, ces quatre beaux athlètes présentent des possibilités physiques qui doivent les amener très rapidement à des performances très supérieures. Tous devraient atteindre ou même dépasser les 350 k dès l'année prochaine.

Trois athlètes sont aux prises dans la catégorie des Lourds-Légers les deux nordistes Hermain et Duthilleux et le lyonnais Fédoras. Encore mal remis d'une récente angine, Duthilleux manque six essais sur neuf et ne peut lutter avec ses adversaires. Ayant pris un net avantage au développé avec un étonnant « 125 k » contre 117 k 500 pour Hermain, Fédoras arrache 105 k, ce qui réduit son avance à 2 k 500. Hermain ayant réussi 110 k, Fédoras jette ensuite successivement 135 k, 140 k et 145 k tandis que Hermain, après une progressive logique de 140 k, 145 k et 150 k, manque ses deux derniers essais. Fédoras remporte donc une très belle victoire avec un record personnel de 375 k.

Regrettons que Fédoras (83 k 300) ait choisi de tirer dans la catégorie Lourds-Légers, car dans la catégorie inférieure, il aurait pu obtenir un excellent classement aux Championnats de France. Deuxième avec 367 k 500. Hermain a manqué de réussite, bien qu'il n'ait pas encore retrouvé sa forme de l'année précédente.

Pour la deuxième journée de ces finales du Critérium National, nous attendons beaucoup des athlètes de la catégorie Poids Légers cinq seniors sont aux prises, tandis que chez les juniors Chirol assure une victoire sans opposition avec 282 k 500, l'autre junior qualifié ne s'étant pas présenté. Chirol est déjà un bon technicien, mais il manque nettement de puissance. Il devra pour cela prendre quelques kilos de muscles et tirer dans la catégorie supérieure.

Mais revenons à nos seniors : Aspart et Noiriél doivent en principe se livrer une très belle lutte et nous ne sommes pas déçus dans notre attente. Au développé, Noiriél prend un net avantage avec 102 k 500 contre 95 k, les deux hommes manquant la plupart de leurs essais. Troisième qualifié. Ulrich (Strasbourg) pousse également 95 k, tandis que François, l'élève de Maier, reste sur 90 k. Nous n'avons guère eu la possibilité d'apprécier la qualité du Lillois Dives qui, mal équilibré, manque ses trois essais avec 100 k. Au deuxième mouvement, la lutte se circonscrit nettement autour de Noiriél et d'Aspart. Ce dernier, en arrachant 102 k 500, avec une précision de mécanisme d'horlogerie, réduit son retard à 2 k 500, Noiriél ayant dû se contenter de son deuxième essai à 97 k 500. Ulrich augmente son avance sur François avec 92 k 500 contre 90 k. Au jeté, Aspart plus léger que Noiriél, démarre à 127 k 500, soit 2 k 500 de plus que son adversaire mais doit s'y reprendre à deux fois pour jeter 132 k 500. Avec 330 k, il réalise le même total que Noiriél et remporte une victoire chaudement disputée. Comme pour Fédoras, nous regrettons que ces deux athlètes valeureux ne puissent participer aux Championnats de France. Ulrich se classe troisième avec 330 k, total habituel pour lui,

tandis que François, avec 295 k, reste assez loin de ses réelles possibilités.

En Mi-Lourds juniors, Rachel (Montrouge) s'assure une nette victoire sur Lamothe (S.C. Navis) avec un total de 315 k contre 285 k. C'est un athlète très doué physiquement mais qui devra se remettre à un long travail de mouvements éducatifs afin de modifier une technique encore très rudimentaire. Quant à Lamothe, il est resté très loin de son total réalisé au cours des éliminatoires (305 k.).

En seniors, Houin (Toul) n'a aucune difficulté pour s'imposer. Avec 367 k 500, il prouve qu'il était capable de figurer honorablement aux Championnats de France bien que ce total reste encore très inférieur à celui de l'épreuve de sélection du mois de janvier dernier (377 k 500). Derrière lui le « revenant » Moser et l'Haltéro-culturiste Gomez se livrent à un très beau match pour atteindre, tous les deux, l'excellent total de 360 k. Moser se classe deuxième grâce au bénéfice du poids de corps. Le quatrième concurrent Guerlus (S.A.M.) gêné par une récente blessure à la cuisse, ne peut extérioriser ses réelles qualités, mais totalise cependant 345 k.

En Poids Lourds, en l'absence de Drufin, Fert ne force pas son talent et avec 370 k renouvelle son total des éliminatoires. Candidat aux 400 k, Fert vaut déjà 385, 390 k et sera très certainement, l'année prochaine, un participant des Championnats de France.

Disputés dans une ambiance défavorable, au milieu d'un public embryonnaire, ces Critérium Nationaux nous ont cependant apporté la confirmation que certaines catégories sont riches en hommes de valeur : Légers, Mi-Lourds, et même Plumes. Par contre, le recrutement des catégories extrêmes Poids Coqs et Poids Lourds demeure toujours très restreint, et un effort particulier doit être envisagé pour combler le retard relatif de ces catégories.

G. LAMBERT
Entraîneur National



LE DIRIGEANT

Nous relevons dans « Les Sports en France », organe officiel du Comité National des Sports, l'article ci-dessous consacré au dirigeant bénévole. Il nous a paru intéressant de le publier dans notre Bulletin.

Il donne de son temps, il donne de sa peine, il donne quelquefois de sa substance financière, sinon organique.

Ses travers ont été peints il ne déteste ni les honneurs, ni les repas, ni les déplacements, ni la boutonnière fleurie. Quelqu'un a même avancé un jour que sa passion répondait à la libération d'un complexe.

Les humoristes mordants ajoutent que ses activités lui offrent l'occasion de prendre le large d'un foyer au cadre étriqué.

Certains critiques lui reprochent son esprit statique, son goût du pouvoir, sa façon de s'accrocher à son fauteuil.

En bref, une image d'Épinal.

Est-ce sérieux ? Ce n'est pas ce qui importe. On mesure sa qualité et son talent à l'art de se faire des jaloux. Les médiocres sont généralement méprisés. On ne s'attaque qu'aux valables. Pour employer un affreux mot de l'affreuse mode.

L'ensemble d'une activité conduit, à travers le jugement objectif, à poser l'éternelle question : S'ILS N'ÉTAIENT PAS LÀ, PAR QUI LES REMPLACERAIT-ON ? Installer des rétribués dans les cabanes des bénévoles ? Messieurs, faites le budget. Soumettez-le au contribuable.

A quelque poste qu'il soit, en quelque lieu qu'il opère - animateur de club, membre d'un comité départemental ou de ligue, rouage d'une fédération nationale ou internationale conseiller ou porteur de valises, mécène ou prolétaire - le dirigeant sportif reste irremplaçable sa bonne volonté, son enthousiasme, son allant, ses heures accordées sans avance, tout cela éponge les quolibets qu'on lui lance.

Nous avons conté maintes fois cette histoire du trésorier que, jeune sportif, nous croyions appointé : quelle surprise d'apprendre - et quel émerveillement - un jour qu'il ne travaillait même pas pour la gloire ! Et quelle leçon.

Car le dirigeant sportif donne perpétuellement une leçon Il songe à tout et se montre partout. Habitué, rompu, au contact humain, il reste cet indispensable SOUTIEN d'une association sportive. Sans lui, tout croulerait peut-être. L'argent n'est pas tout. L'argent ne colmate pas une absence.

La véritable autorité, c'est la PRÉSENCE.

Le dirigeant sportif cultive l'art de demeurer présent. Même s'il ne fait rien. Les jeunes ont moins besoin de conseils que de rayonnement. La meilleure façon de rayonner, n'est-ce point d'ÊTRE LÀ ?

Telles sont les réflexions qui peuvent nous hanter, lorsque, parfois, nous relisons ou nous réentendons quelque mot perfide ou quelque appréciation plus maladroite que méchante sur le dirigeant.

Inamovible, statique, ambitieux : tels sont les termes dont on l'affuble le plus souvent, sans approfondir. Nous avons connu beau-

coup de dirigeants et bien des noms nous viennent aux lèvres, tandis que ces lignes s'ajoutent aux lignes, comme la traduction d'une pensée plus que d'un plaidoyer. A quoi bon en citer un seul ? Ce serait tellement injuste pour tous les autres

Connus et inconnus, glorieux ou anonymes, les dirigeants sportifs bénéficient au moins d'un mérite : ILS NE COUTENT PAS GRAND-CHOSE.

On pourrait leur appliquer le mot d'Alexis Carrel : « *Les grands artistes furent presque toujours de grands amoureux* ». L'irremplaçable

talent du dirigeant sportif, n'est-ce pas son amour, sa passion, son attachement à sa chose, à ce sport qu'il chérit par-dessus tout et auquel il a tant sacrifié ?

Parvenu au crépuscule d'une existence au cours de laquelle il a joué de son violon d'Ingres avec une tranquille et constante soumission à ce qui pourrait, sous certains aspects, se qualifier d'instinct, il ne s'est jamais préoccupé d'amateurs ou de non amateurs.

Il faisait du sport à sa manière. Comme pratiquant, d'abord, et avec quel souci de servir ses couleurs ! Comme responsable des autres,

ensuite, en conservant le même esprit de service.

Ambition tout de même ?

Ah oui. Mais qui ferait quelque chose sans ambition ?

Il ne faut surtout point reprocher aux jeunes le goût d'ambition.

Ou alors renonçons aux Jeux Olympiques, aux Championnats du Monde, nationaux, interrégionaux, départementaux, locaux.

Et supprimons ... la compétition.

S. F.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1965

Disputée le Samedi 24 et le Dimanche 25 Avril 1965, à la Maison des Jeunes, à Mâcon

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (247 k 500)						
1. MARCHAL	55 k 500	Cl. Haltéro. Lunéville	87,500	82,500	110	280 k
2. CARRE	56 k	Cercle d'E.P. St-Nazaire	82,500	80	100	262 k 500
3. CROCHARD	55 k	Vie au Grand Air St-Maur	80	77,500	100	257 k 500
4. DECONNINCK	54 k	C. O-S. Faches-Thumesnil	75	72,500	100	247 k 500
Poids Plumes (267 k 500)						
1. MEURAT	58 k 900	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	100	97,500	115	312 k 500
2. GARAÏOS	59 k 700	ASPTT. St-Denis Réunion	92,500	92,500	125	310 k
3. ROUCHEL	60 k	Cl. Haltéro. Lunéville	87,500	92,500	112,500	292 k 500
N. Cl. FULLA	59 k 700	Vie au Grand Air St-Maur	0	-	-	-
Poids Légers (297 k 500)						
1. CATANOSO	67 k	A. S. Cie El.-M. Le Bourget	110	100	130	340 k
2. LEDROIT	66 k 300	Vie au Grand Air St-Maur	105	105	125	335 k
Poids Moyens (315 k)						
1. MAIER	75 k	Union Roubaissienne	130	122,500	160	412 k 500
2. DELEBARRE	74 k 100	A.S. Électricité de Lille	117,500	105	142,500	365 k
3. MATTEI	73 k 900	As. Athlétique Ajacienne	115	107,500	132,500	355 k
4. MANGEANT	75 k	Union Sp. Munic. Chaville	115	100	130	345 k
Poids Mi-Lourds (330 k)						
1. PATERNI	81 k 600	Vie au Grand Air St-Maur	145	130	160	435 k
2. DEMONSEL	81 k 700	A.S. Électricité de Lille	112,500	112,500	147,500	372 k 500
3. SERY	79 k 100	Sté Halt. Cult. Haguenu	110	110	147,500	367 k 500
4. DEMATS	81 k 500	Cercle Athlétique Nantais	115	110	142,500	367 k 500
Poids Lourds-Lég. (345 k)						
1. STEINER	89 k 500	Sté Halt. Cult. Haguenu	132,500	120	157,500	410 k
2. GOUBAYON	88 k 300	Cercle Halt. Pays d'Olmes	120	110	145	375 k
3. RENAULT	88 k 700	St. de la Porte Normande	120	110	145	375 k
Poids Lourds (365 k)						
1. FOULETIER	102 k 200	La Française de Lyon	135	140	180	455 k
2. LÉVECQ	101 k 300	Sport. Cl. Tête de Cheval	125	125	175	425 k
3. REMY	112 k 700	Haltérophile Club de Nice	140	120	165	425 k
4. ERNWEIN	107 k 200	As. Sp. Montferrandaise	120	112,500	145	377 k 500

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE (CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE 1965)

SAMEDI 29 MAI 1965, à 21 heures, au CASINO de CHATELAILLON (Charente-Maritime)

avec la participation des meilleurs sélectionnés culturistes

En Intermède : Match haltérophile entre deux champions du Poitou

BAL animé par l'Orchestre Joël TRUDAINE

Les Championnats de France 1965

Organisés à Mâcon dans la très jolie salle des fêtes de la Maison des Jeunes, les Championnats de France Haltérophile 1965 ont connu cette année un beau succès auprès du public mâconnais. Les dirigeants du Comité, sous l'impulsion de leur dévoué Président M. Gouet, s'étaient en effet assurés le concours de la presse locale et avaient, d'autre part, parfaitement réussi l'organisation matérielle de ces championnats.

Le samedi 24 avril, à 14 heures, les athlètes juniors se présentent en deux groupes sur la solide estrade qui surélève le plateau.

Quatre catégories sont représentées chacune par 4 ou 5 athlètes, tandis que Michon est le seul tireur de la catégorie Poids Lourds. Coqs et Lourds-Légers sont absents de cette compétition, aucun athlète n'ayant réussi les minima imposés.

Bien qu'il manque la plupart de ses essais, Houssais (Nantes) s'assure cependant une facile victoire dans la catégorie des Poids Plumes avec 280 k. Athlète courageux et combatif, Houssais doit s'astreindre à une dure discipline pour atteindre le poids limite de la catégorie. Ne doit-il pas en effet perdre trois et parfois même quatre kilos au cours de la semaine qui précède la compétition ?

Li Manni, Blanquie et Regerat se livrent derrière Houssais une belle lutte ; les trois jeunes

athlètes jettent en effet la même charge de 105 k. Ayant pris un net avantage au développé après avoir frisé le zéro dans ce premier mouvement, Li Manni s'attribue la deuxième place avec 265 k devant l'excellent technicien Blanquie troisième avec 260 k et Regerat quatrième avec 252 k 500.

En Poids Légers, nette supériorité de Muller, mais le total réalisé par cet athlète est, comme celui de Houssais, un peu décevant, nous attendions une performance approchant les 350 k qui aurait sans doute permis de le qualifier pour les Championnats d'Europe, aussi les 327 k 500 réalisés ne nous satisfont-ils pas.

Athlète puissant et énergique, Fourier présente un beau gabarit Poids Léger avec 310 k (90 - 97,5 - 122,5), il s'assure la deuxième place devant Eyraud et Plot qui, avec 302 k 500 et 300 kilos, se classent respectivement troisième et quatrième. Ces trois athlètes ont progressé d'une façon spectaculaire depuis l'année dernière et nous souhaitons que cette progression se poursuive afin qu'ils atteignent tous le niveau de nos athlètes nationaux seniors. Yves Fourier, frère du premier nommé, a manqué d'assurance pendant cette compétition et ses 285 k ne reflètent pas sa valeur exacte.

Quatre concurrents sont aux prises dans la catégorie Poids Moyens, mais l'un d'eux est éliminé dès le premier mouvement et les trois autres sont de valeur inégale. Delaunay (Nantes) s'impose très

facilement et réalise le meilleur total de sa carrière : 345 k (102,5 - 100 - 142,5). A son troisième essai, il parvient même à épauler 148 k, tentative contre le record de France, mais ne peut se relever complètement de la position fléchie. Voilà de très belles performances d'autant plus méritoires que Delaunay ne possède pas le gabarit d'un poids moyen mais celui d'un poids Mi-Lourd ou même d'un Lourd-Léger.

Auber (Stade Porte Normande Vernon) se classe second avec 305 k devant Mast troisième avec 300 k. Ces deux athlètes peuvent progresser rapidement en modifiant leur technique.

Avec la Catégorie Mi-Lourds, la compétition conserve la même physionomie le jeune Cazeaux domine nettement ses adversaires et tire avec une maîtrise de vieux champion; il réussit tous ses essais et avec 345 k (105 - 102,500 - 137,500) et améliore nettement son record personnel.

L'Universitaire Ferru (Sté de Gymnastique d'Angers) se classe deuxième avec 327 k 500 devant Rollin (La Légère Méloinoise) troisième avec 320 k, et Demeyer (Club Omnisports Fâches Thumesnil), quatrième avec 317 k 500. Ces trois jeunes athlètes ont tiré avec une belle énergie, mais tous doivent encore améliorer leur technique.

Un seul athlète dans la catégorie Poids Lourds : Michon militaire à Pau depuis quatre mois n'a

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1965

Disputée le Samedi 24 Avril 1965, à la Maison des Jeunes, à Mâcon

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes (245 k)						
1. HOUSSAIS	60 k	A.S. Sap.-Pompiers Nantes	90	80	110	280 k
2. LI MANNI	58 k 500	Cl. S. Montais-la-Montagne	85	75	105	265 k
3. BLANQUIE	60 k	A.S.P.T.T. de Strasbourg	75	80	105	260 k
4. REGERAT	59 k 400	La Montluçonnaise	72,500	75	105	252 k 500
Poids Légers (275 k)						
1. MULLER	67 k 200	Esso Sports	102,500	100	125	327 k 500
2. FOURRIER J. Cl.	66 k 900	Sté Athlétique d'Enghien	90	97,500	122,500	310 k
3. EYRAUD	64 k 500	A.S. Cheminots Vénissieux	95	87,500	120	302 k 500
4. PLOT	67 k 200	A. St-Jean Nog.-le-Rotrou	90	90	115	300 k
5. FOURRIER Y.....	65 k 800	Sté Athlétique d'Enghien	90	80	115	285 k
Poids Moyens (290 k)						
1. DELAUNAY	74 k 800	Club Athlétique Nantais	102,500	100	142,500	345 k
2. AUBER	74 k 500	Stade Porte Norm. Vernon	100	85	120	305 k
3. MAST	72 k 800	Les Bleus de Bar	95	87,500	117,500	300 k
N. Cl. CHOLLET	73 k 700	Haltero. Cl. Grenoble	0	-	-	-
Poids Mi-Lourds (305 k)						
1. CAZEAUX	82 k 400	Athlét. Cl. Montpelliérain	105	102,500	137,500	345 k
2. FERRU	82 k 100	Sté de Gymnast, d'Angers	105	92,500	130	327 k 500
3. ROLLIN	78 k	La Légère Méloinoise	100	90	130	320 k
4. DEMEYER	82 k 500	C.O. Sp. Fâches-Thumesnil	92,500	95	130	317 k 500
Poids Lourds (335 k)						
1. MICHON	92 k 500	Club Culturiste de Reims	102,500	125	155	382 k 500

Voyage à l'Île de la

guère eu la possibilité de s'entraîner. Après 102 k 500 au développé, il manque deux fois 110 k et nous nous attendons à un résultat global assez médiocre. Mais Michon étonne tout le monde en arrachant successivement (112,500 - 120 - 125 k). Hors compétition, il tire 130 k et amène la barre à bout de bras dans un style réellement impeccable.

Au jeté, 140 k, 150 k et 155 k montent à bout de bras tout aussi facilement. Avec 382 k 500, Michon améliore le record de France Poids Lourds (Juniors) et prouve qu'avec un entraînement un peu plus suivi, il doit parvenir rapidement à dépasser les 400 k.

Les résultats des champions de France Juniors des cinq catégories représentées sont, dans l'ensemble, très satisfaisants et la moyenne des performances des Poids Légers domine assez nettement celle des autres catégories. Certains athlètes Mi-Lourds monteront dans la catégorie supérieure dans un bref avenir. Aussi ne devons-nous pas nous inquiéter de l'absence de sélectionnés dans cette dernière catégorie tandis que la catégorie Poids Coqs reste toujours aussi désespérément vide. Nous demandons à nos moniteurs de Clubs et Conseillers techniques de faire un effort particulier afin de détecter les athlètes de petit gabarit et susceptibles de « rester » dans la catégorie Poids Coqs.

G. LAMBERT
Entraîneur National



Petite île volcanique de l'Océan Indien, située à l'est de Madagascar, la Réunion est aussi un département français. A ce titre, elle recevait la visite du président de la F.F.H.C. accompagné par le moniteur national et cinq athlètes de valeur pour une tournée de propagande sportive du 23 mars au 11, avril dernier.

Habités que nous sommes à toutes les formes de déplacements en France et à l'étranger, nous ne nous attendions pourtant pas à un accueil aussi chaleureux dès notre arrivée à l'aéroport de Gillot autour d'une grande table chargée de rafraîchissements, de gâteaux et de petits fours. Les équipes de la Réunion et des îles voisines - Madagascar et Maurice - nous attendaient pour fêter notre arrivée. Nous retrouvions avec plaisir les athlètes ayant déjà séjourné en métropole Garaïos, Pally, Judith, Randrianarisoa ainsi que leurs dévoués dirigeants : Taillefer, Pellegrin, le frère Polycarpe.

Verre en main, nous faisons connaissance avec l'actif président, M. Jacques Tessier, et ses principaux collaborateurs tandis que le Maire de Gillot nous adresse un chaleureux message de bienvenue. Après 19 h. de voyage, nous avons l'impression d'être pris dans un tourbillon de sympathie et nous ne savions pas alors que ce tourbillon se prolongerait dix jours encore, tout au long de notre séjour à La Réunion. Réceptions, vins d'honneur, déjeuners et dîners en présence des personnalités des villes que nous traversons doivent se succéder presque sans interruption et sont couronnés, la veille de notre retour, par un cocktail à la préfecture de Saint-Denis. Non seulement M. le Préfet nous fait l'honneur de nous accueillir, mais encore a-t-il assisté précédemment à un exposé sur la technique haltérophile ainsi qu'au tournoi triangulaire qui devait opposer les athlètes de l'île Maurice, Madagascar et La Réunion.

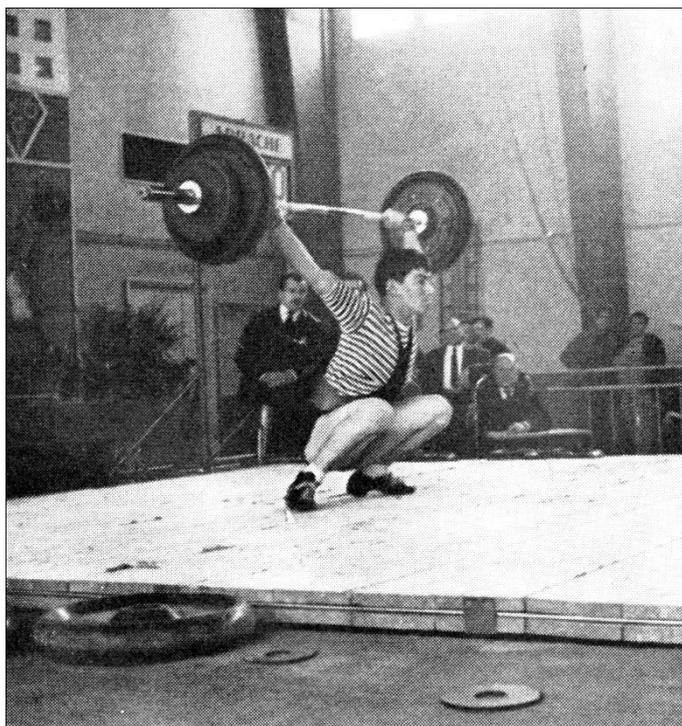
Car si les dynamiques dirigeants du Comité de la Réunion ont parfaitement organisé le

programme des visites, déplacements et réceptions, ils n'ont pas pour autant oublié le but essentiel de cette tournée la propagande du sport haltérophile sous la forme de quatre compétitions et exhibitions organisées à St-Denis, au Tampon, à St-Benoît et à St-Louis.

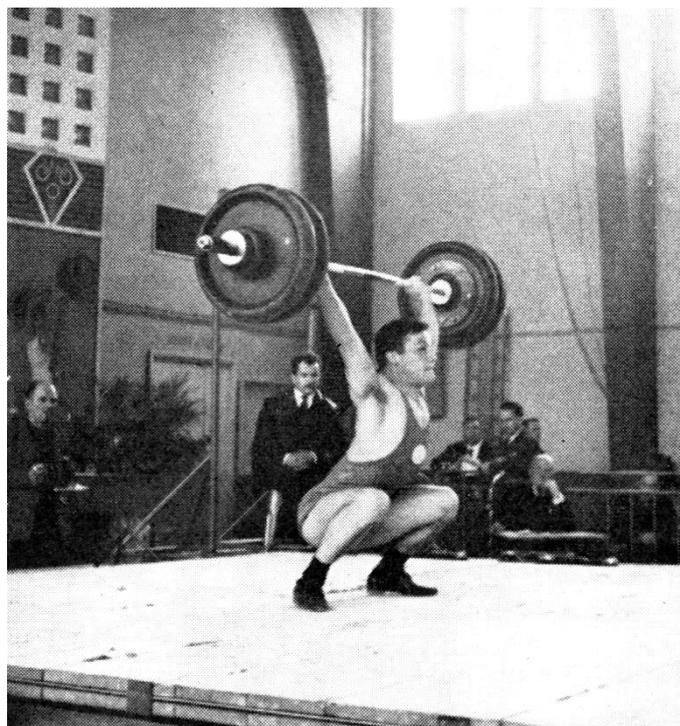
Nos lecteurs vont sans doute penser qu'avec un programme aussi chargé, les athlètes se montreraient incapables de réaliser des performances honorables. En fait, il n'en est rien, car encouragés par un nombreux public qui, à chacune des quatre séances, manifeste son enthousiasme, stimulés par une douce chaleur, ils tiennent à se surpasser ainsi qu'en témoignent les records de France battus par Rolf Maier avec 133 k 500 au développé et 165 k 500 au jeté. Maier fut sans contestation possible la grande vedette de ce déplacement et tint à chacune de ses apparitions à donner le meilleur de lui-même. Nul doute qu'il ait provoqué par ses records, par son énergie, par sa technique de nouvelles vocations pour le sport haltérophile.

Géné par une blessure au genou, Roger Gerber doit être également félicité pour ses développés à 120 k et un jeté sans fente 137 k 500. Gerber fut également un excellent démonstrateur au cours des séances qui jalonnèrent nos déplacements à travers l'île. Il serait souhaitable qu'il puisse retourner à « La Réunion » pour une période plus longue afin que tous les haltérophiles réunionnais bénéficient, une nouvelle fois, de sa déjà longue expérience.

Parmi les athlètes réunionnais, nous devons féliciter le poids plume Garaïos pour ses belles



Georges HOUSSAIS, Champion de France Juniors
Poids Plumes 1965



Yves FOURRIER, 2° du Championnat de France Juniors
Poids Légers 1965

Réunion

tentatives avec 100 k contre le record de France de l'arraché - record qu'il manqua d'extrême justesse - Judith pour l'excellent match qu'il livra à Pally, lequel n'a pas encore accompli les progrès escomptés depuis son passage au bataillon de Joinville, et tous les jeunes : Hubert, Tauran, Dargel, Heibon, qui tous montrèrent de belles possibilités. Porte- drapeau de l'équipe Malgache, toujours fermement dirigée par notre compatriote et ami Claude Taillefer, nous avons retrouvé l'ex-champion de France Émile Randrianarisoa qui, malgré 43 ans, a une nouvelle fois brillamment défendu les couleurs de Madagascar en totalisant 265 k, tandis que plusieurs membres de son équipe approchent ou dépassent les 300 k.

Avec Loiseau (Poids Coq), Laï Cheang (Poids Plume) et Tan Yan (Poids Mi-Lourd), l'Île Maurice possède également des éléments de bonne valeur, mais deux d'entre eux n'ont malheureusement pas réalisé de total au cours du Tournoi Triangulaire, aussi l'équipe malgache s'est-elle facilement classée seconde derrière l'équipe française.

Nos lecteurs trouveront ci-joint les résultats des différentes compétitions, ainsi que le programme détaillé de notre séjour à la Réunion. Mais avant de ranger la plume, je tiens à remercier chaleureusement, au nom de l'équipe métropolitaine, tous les dirigeants et athlètes, pour la magnifique réception qu'ils nous ont faite et surtout pour l'excellent travail qu'ils ont fourni pour le sport haltérophile.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,

Programme détaillé du séjour des Délégations de Madagascar - Maurice - France, du 24 Mars au 1^{er} Avril 1965

24 MARS

- Dans la matinée, présentation aux autorités locales des Dirigeants de Métropole.
- 10 heures : Préfecture. 10 h. 30 Mairie St-Denis.
- Séance de travail entre les différents responsables de Madagascar, Maurice, Métropole et Comité Régional sous la Présidence de M. Jean Dame, à l'Hôtel Bourbon.
- A 17 h. 30, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de Saint-Denis.
- Vin d'Honneur offert, dans les salons de la Mairie, par la Municipalité de Saint-Denis.
- Dîner officiel du Comité Régional à l'Hôtel Bourbon.

25 MARS

- Départ pour Saint-Pierre (via les Plaines). Arrivée vers 11 heures.
- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Saint-Pierre.
- 11 h. 30 : Réception à la Sous-préfecture de Saint-Pierre.
- Déjeuner au Tampon offert par la Municipalité du Tampon.
- Après-midi visite de la ville et des environs.
- 18 h : Pesée des athlètes devant se produire dans la soirée.
- 20 heures : Soirée d'Haltérophilie au Gymnase du Tampon.
- Repas et coucher au Tampon aux bons soins de la Municipalité du Tampon.

26 MARS

Stages

- Au Gymnase du Tampon pour les Haltérophiles du Tampon, de Saint-Pierre et de la

Rivière Saint-Louis. Sous la direction de M. Gerber.

- A l'A.P.E.C.A. pour les Haltérophiles de l'A.P.E.C.A. / Sports. Sous la direction de M. Lambert.
- Déjeuner à la Plaine des Cafres offert par le Très Cher Frère Polycarpe, Directeur de l'A.P.E.C.A. puis visite des sites environnants.
- Retour au Tampon.
- 20 heures : Dîner d'adieu au « Paille en Queue » offert également par la Municipalité du Tampon, puis coucher toujours aux bons soins de la Municipalité du Tampon.

27 MARS

- Retour sur Saint-Denis par le littoral.
- 18 heures : pesée.
- 20 heures : *Tournoi Triangulaire à la salle Saint-Jean.*

28 MARS

- Départ pour Sainte-Rose où un apéritif sera offert par la Municipalité de Sainte-Rose.
- Déjeuner à Saint-Benoît offert par la Municipalité à l'école de Saint-Benoît.
- 15 heures : pesée.
- 16 heures : rencontre d'Haltérophilie au Foyer Rural de Saint-Benoît.
- Retour sur Saint-Denis.

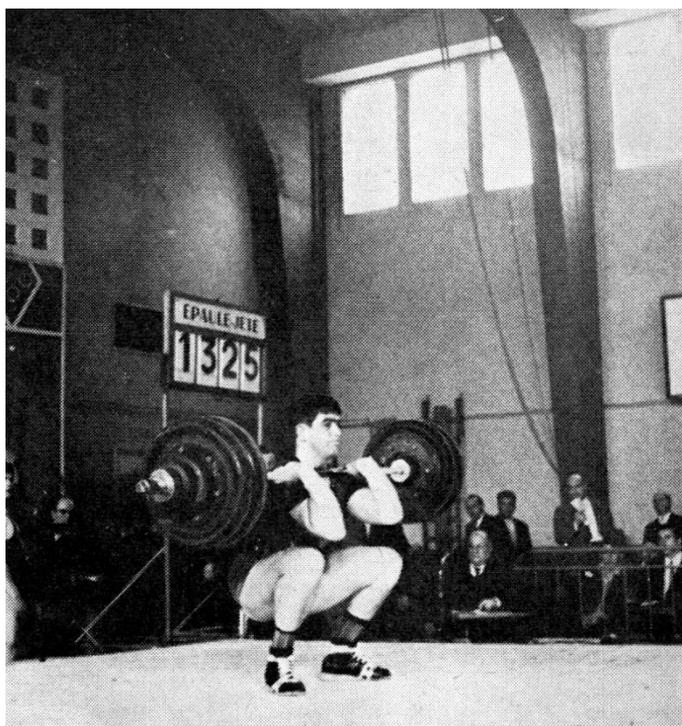
29 MARS

Stage : Exposé et film présenté par M. Lambert aux haltérophiles et aux lycéens de Saint-Denis en présence de M. le Préfet de La Réunion.

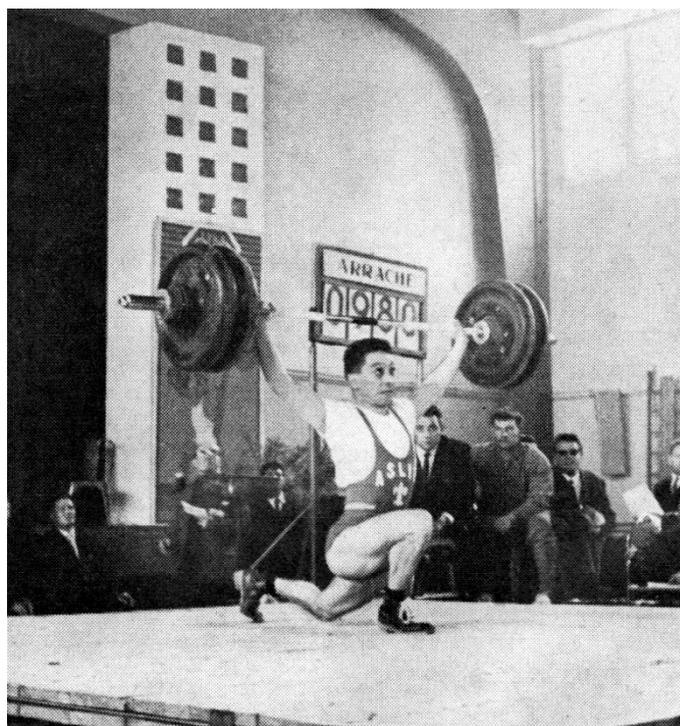
- Après-midi : départ pour Cilaos.
- Dîner et coucher offert par la nouvelle Municipalité de Cilaos (Grand-Hôtel).

30 MARS

- Visite de Cilaos puis départ pour Saint-Louis dans la matinée.



Gérard CAZEAUX, Champion de France Juniors
Poids Mi-Lourds 1965



Jean-Pierre MEURAT, Champion de France Seniors
Poids Plumes 1965

- Déjeuner à Saint-Louis offert par la Municipalité de Saint-Louis.
- Après-midi : promenades.
- 18 heures : pesée.
- 20 heures : Soirée d'Haltérophilie au Gymnase de Saint-Louis.

31 MARS

- Dans la matinée, départ pour Saint- Gilles Plage.
- Déjeuner offert par la Municipalité de Saint-Paul.
- Retour sur Saint-Denis dans l'après- midi.
- 18 h : Cocktail à la Préfecture.

1^{er} AVRIL

- Stage à la salle d'entraînement et projection de film. Fin de séjour.

Nota. - Au cours des différentes rencontres auront lieu les Épreuves d'Examen pour les candidats à l'arbitrage.

Bureau du Comité Régional de l'Île de la Réunion

Président d'Honneur : M. Jean Cluchard, Secrétaire Général de la Préfecture ; *Président* : M. Jacques Tessier ; *Vice-présidents* : Très Cher Frère Polycarpe, M. Donnadiou ; *Secrétaire* : M. Paul Amar ; *Trésorier* : M. Michel Verdin ; *Conseiller technique* : M. Jean Pellegrin ; *Arbitre Fédéral Médecin-Conseil* : Docteur Brun ; *Conseiller administratif* : M. Pierre Daire.

Comité d'Accueil

Présidents : M. Alfred Diefenbacher, Préfet, M.

Roger Payet, Président du Conseil Général de la Réunion.

Vice-présidents : M. Rousseau, Sous- Préfet de Saint-Pierre, M. Puissant, Chef du Service de la Jeunesse et des Sports, R.P. Grienenberger, Commandant Trescazes, M. Jouffreau, Messieurs les maires des communes de St-Denis, St- Pierre, Ste-Marie, Le Tampon, Saint- Benoit, Sainte- Rose, Saint- Louis, Cilaos.

Membres : Docteur Maurice Tessier, MM. J. Bouhours, Albin, S. Lecot, C. de Fondaumière, J. Gallard, L. Cadet, P. Bahuet, K. Picard.

Liste des Personnalités qui ont contribué aux différentes manifestations et réceptions organisées en l'honneur de l'Équipe Métropolitaine

Sainte-Marie. - M. le Secrétaire Général Cluchard, Président d'Honneur du Comité Régional ; M. Barau Yves, 1^{er} adjoint au Maire de Sainte-Marie ; M. Gallard Jean, représentant le Maire de Saint- Denis ; M. Trescazes, le Commandant de la C.R.S. de Saint-Denis ; M. Quiniou, le Chef du Service de la Jeunesse et des Sports ; M. Coupe, Commandant de l'aéroport de Gillot ; M. Fraudemer, Chef d'Escalade à Air France ; M. Dudragne, Inspecteur de Police.

Saint-Denis. - M. le Maire de Saint- Denis, Maître Gabriel Mace ; M. le Docteur Vinson. Adjoint au Maire ; M. Paris Raymond, Adjoint au Maire ; M. Legros Léopold, Commandant le Détachement des Sapeurs-Pompiers de Saint-Denis ; M. Cadet Lucien, Adjoint au Maire ; M. Chane- Kune Maurice, Conseiller Municipal ; M. Ramsamy Adolphe fils, Conseiller Municipal.

Saint-Pierre (Sous-préfecture). - M. Curette, représentant le Sous-préfet ; M. Hoareau Raymond, Maire de Saint-Pierre et Conseiller Général ; M. de Lavergne Hector, Conseiller Général de Saint-Pierre ; M. Badre Paul, maire du Tampon et Conseiller Général ; M. Gervais Paul, Conseiller Général du Tampon ; M. Tortonèse, Inspecteur Primaire ; M. Gruchet Karl, Président de la S/S Ste- Pierroise ; M. Hoareau, Secrétaire Administratif à la Sous-préfecture ; Mme Fontaine Marie-Claude, Mlle Duverger, Mlle Rivière Yvette (Sous-préfecture de Saint-Pierre) ; M. le Capitaine de Gendarmerie de Saint- Pierre ; M. le Révérend-Père Favron, Directeur des Œuvres Sociales du Bois- d'Olivés.

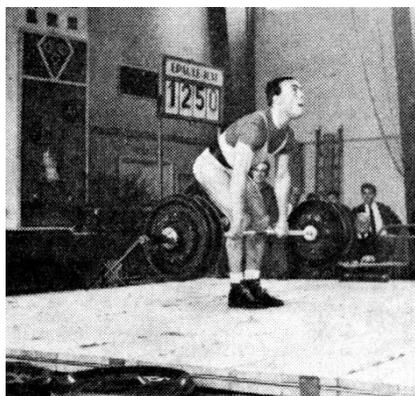
Tampon. - M. Badre, Maire et Conseiller Général du Tampon ; M. Gervais Paul, Adjoint au Maire et Conseiller Général ; M. Renard, Conseiller municipal qui a représenté le Maire au dîner offert par la municipalité ; M. Picard Klébert, Adjoint au Maire, Président de la S/S Tamponnaise.

Cilaos. - M. le Maire de Cilaos.

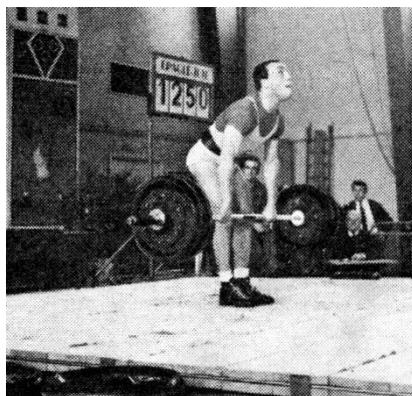
Saint-Louis. - M. Hoareau Théophile, Maire de Saint-Louis ; M. Rivière Marc, 1^{er} Adjoint au Maire ; M. Germain, Secrétaire de Mairie.

Saint-Paul. - M. Bénard Paul, Maire et Conseiller Général de Saint-Paul ; M. Célestin Ernest, 1^{er} Adjoint au Maire ; M. Mardenalom, 2^e Adjoint au Maire ; M. Ville Alex, 3^e Adjoint au Maire ; M. Souprayen Roger, 4^e Adjoint au Maire.

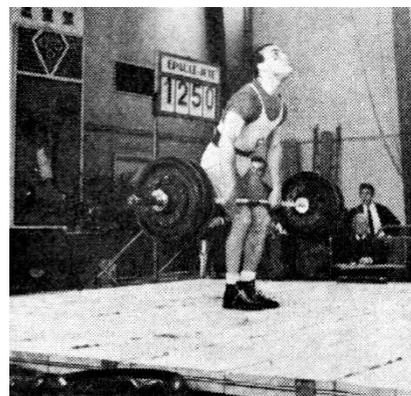
Saint-Benoît. - M. de Fondaumière Claude, Adjoint au Maire ; M. Giraud, Secrétaire de Mairie ; M. Pieraut, Directeur d'École à Saint-Benoît.



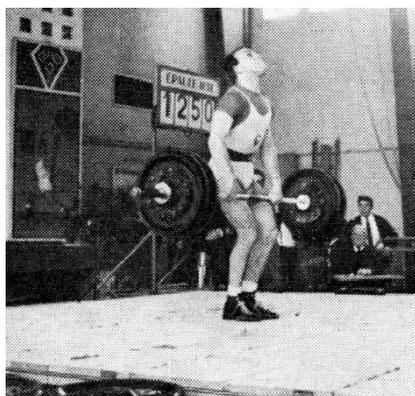
1



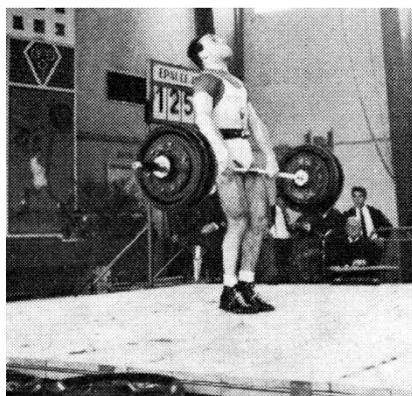
2



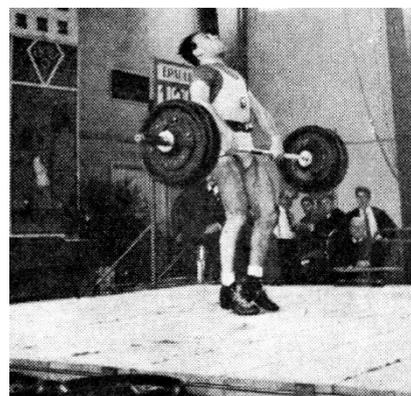
3



4



5



6

Les photos ci-dessus représentent les différentes phases de l'épaulé et

Sainte-Rose. - Maître Dominique Sauger, Maire et Conseiller Général de Sainte-Rose ; M. Pinot, Conseiller municipal ; M. Personne Daniel, Conseiller Municipal et Directeur du C.E.G. du Piton Ste-Rose ; M. Adam de Villier Régis, 2^e Adjoint au Maire ; Mlle Bourdon Suzie, Monitrice J.O. (Service Jeunesse et Sports Saint-Denis).

**Madagascar contre Ile de la Réunion
le 25 Mars 1965, à 21 h. au Tampon**

Lu Hoi Ning (Ile de la Réunion) (56 k) 75 - 70 - 95 = 240 k (1^{er}) ; Randrianasolo (Madagascar) (54 k) 67,5 - 65 - 90 = 222 k 500 (2^e).

Mar Chann (Ile de la Réunion) (60 k) 80 - 77,5 - 100 = 257 k 500 ; Ralaison (Madagascar) (56) 72,5 - 60 - 85 = 217 k 500.

Tauran (Ile de la Réunion) (66 k) 90 - 85 - 110 = 285 ; Pépin (Madagascar) (67,5) 55 - 70 - 90 = 215 k.

Ranaivo (Madagascar) (71 k) 85 - 80 - 112,5 = 277 k 500 ; Langenier (Ile de la Réunion) (67 k) 77,5 - 80 - 102,5 = 260 k.

Heibon (Ile de la Réunion) (65,6) 90 - 80 - 107,5 = 277 k 500 ; Randrianasola (Madagascar) (64 k) 87,5 - 75 - 100 = 262 k 500.

Garaïos (Ile de la Réunion) (60 k) 90 - 95 - 115 = 300 k ; Coronel (France) (60 k) 85 - 85 - 112,5 = 282 k.

**Tournoi Triangulaire de l'Océan Indien
du 27 mars 1965 à St-Denis, à 21 h**

Randrianarisoa (Madagascar) (55,9) 85 - 77,5 - 102 = 265 k ; Dargel (France) (56 k) 80 - 65 - 90 = 235 k ; Loiseau (Ile Maurice) (53,4) 77,5 - 0 = non classé.

Garaïos (France) (59,6) 90 - 90 - 115 = 295 k ; Manoël (Madagascar) (55) 70 - 70 - 87,5 = 227 k 500 ; Lai Cheung (Ile Maurice) (59,9) = non classé.

Pally (France) (67,1) 105 - 90 - 125 = 320 k ; Rakotoson (Madagascar) (66,4) 92,5 - 85 - 120 = 297 k 500 ; Yip (Ile Maurice) (63,8) 77,5 - 82,5 - 110 = 270 k.

Gerber (France) (72,6) 115 - 95 - 130 = 340 k ; Rajaonarivony (69,9) 100 - 85 - 110 = 295 k ; Ng (Ile Maurice) (69,9) 85 - 65 - 92,5 = 242 k 500.

Revanche Madagascar B contre Ile de la Réunion B du 28 mars 1965, à 16 h

Ralaison (Madagascar) (55,4 k) 72,5 - 67,5 - 87,5 = 227 k 500 ; Raymond (Ile de la Réunion) (51,5) 65 - 62,5 - 87,5 = 215 k.

Blain (Ile de la Réunion) (60 k) 75 - 70 - 100 = 245 k ; Randrianzahana (Madagascar) (57,6) 60 - 50 - 75 = 185 k.

Guichard (Ile de la Réunion) (65,5) 85 - 87,5 - 110 = 282 k 500 ; Pépin (Madagascar) (67,4) 60 - 65 - 95 = 220 k.

Ranaivo (Madagascar) (72,8) 87,5 - 80 - 115 = 282 k 500 ; Dijoux (Ile de la Réunion) (64,5) 90 - 80 - 105 = 275 k.

Rakotondrabary (Madagascar) (75,6) 97,5 - 85 - 120 = 302 k 500 ; Rousse (Ile de la Réunion) (68 k) 90 - 75 - 110 = 275 k.

Compétition du 30 mars 1965 à St-Louis

Émile (Madagascar) (82,5) - 75 - 97,5 = 255 k ; Loiseau (Ile Maurice) 77,5 - 70 - 97,5 = 245 k ; Darcel (Ile de la Réunion) 75 - 67,5 - 90 = 232 k 500.

Garaïos (France) 90 - 90 - 110 = 290 k ; Coronel (France) 85 - 87,5 - 107,5 = 280 k ; Lai Cheung (Ile Maurice) 77,5 - 82,5 - 107,5 = 267 k 500.

Marc (Madagascar) 95 - 85 - 110 = 290 k ; Justin (Madagascar) 90 - 82,5 - 107,5 = 280 k.

Pally (Ile de la Réunion) 97,5 - 90 - 120 = 307 k 500 ; Judith (Ile de la Réunion) 95 - 90 - 115 = 300 k.

Gerber (France) 120 - 100 - 137,5 = 357 k 500 ; Rakotondra (Madagascar) 100 - 85 - 120 = 305 k.

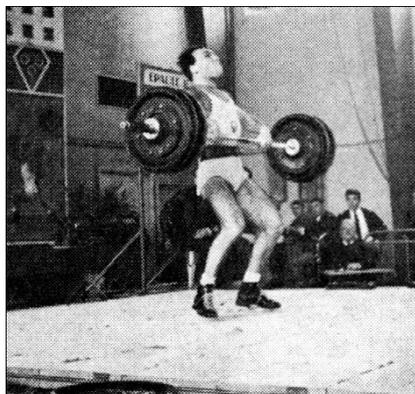
Muller (France) 100 - 90 - 127,5 = 317 k 500 ; Tan Yan (Ile Maurice) 100 - 97,5 - 115 = 317 k 500 ; Niece (Ile de la Réunion) 97,5 - 80 - 110 = 287 k 500.

Au cours de la réunion, Maier (France) catégorie Poids Moyens bat le record de France du développé à deux bras : 133 k et de l'épaulé et jeté à deux bras : 165 k 500.

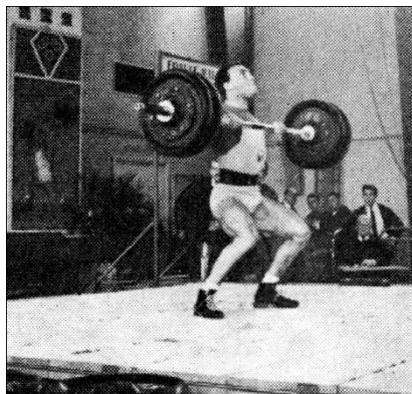
AVIS IMPORTANT

Il est rappelé qu'aucun Champion de France ou International ne peut accepter de prêter son concours à une manifestation quelconque, participer à une compétition ou faire une exhibition sans l'accord préalable de la F.F.H.C. et de sa Commission de Préparation Olympique.

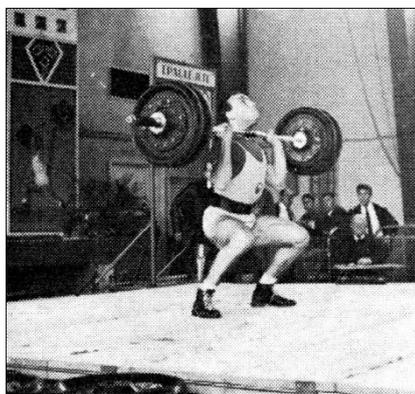
L'autorisation doit être demandée à la Fédération, soit par les organisateurs, soit par les athlètes eux-mêmes, suffisamment à l'avance pour permettre à la Commission de statuer.



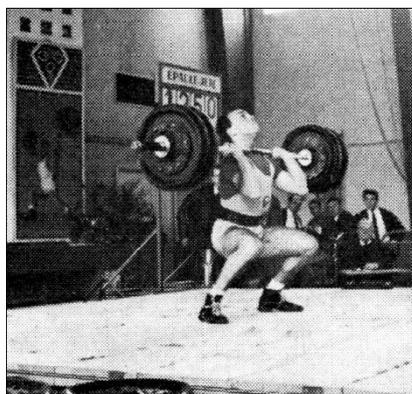
7



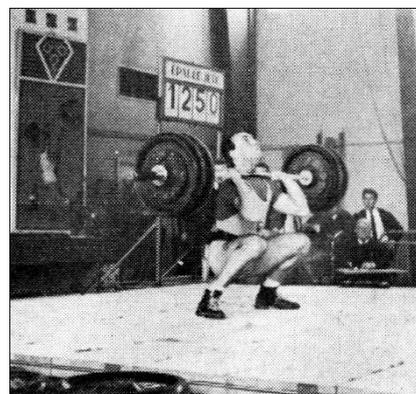
8



9



10



11

jeté du Poids Léger Junior MULLER au Championnat de France : 125 k.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Aux Championnats de France 1965

- ✓ Le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, a été attribué à Marcel Paterni (La Vie au Grand Air de St-Maur) ;
- ✓ La Coupe du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports au junior Delaunay (Club Athlétique Nantais) ;
- ✓ Le Challenge de la Ville de Monaco à la Vie au Grand Air de St-Maur ;
- ✓ Le Challenge du Commissariat aux Sports de Monaco au Comité des Flandres (Maier) ;
- ✓ Le Challenge Conti de Monaco à Esso-Sports (Muller) ;

Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant l'emploi de masseurs de nationalité étrangère

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre de la Santé Publique et de la Population s'étonne qu'au cours de compétitions sportives, il soit fait appel à des soigneurs de nationalité étrangère, se livrant aux actes de la Masso-Kinésithérapie et contrevenant ainsi aux dispositions des articles L.487 et suivants du Code de la Santé Publique.

Il me prie en conséquence de vous demander de rappeler aux membres de votre Fédération que les articles précités réservent l'exercice de la Masso-Kinésithérapie aux seules personnes de nationalité française et titulaires, soit du diplôme français d'État de Masso-Kinésithérapie, soit d'une autorisation d'exercer délivrée par le Ministre de la Santé Publique et de la Population.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Délégué Général aux Sports
et à la Préparation Olympique*

Signé :

Marceau CRESPIN.

Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires d'Haltérophilie

Vendredi 9 Avril, Avignon

JUNIORS

Poids Coqs. - 1. Lepch (53,9) E.D.F. Soissons 67,5 - 62,5 - 77,5 = 207 k 500 ; 2. Frappin (54,9) L.T. St-Nazaire 65 - 60 - 77,5 = 202 k 500 ; 3. Miralplex (55,4) E.M. St-P. La palud 55 - 62,5 - 75 = 192 k 500 ; N.C. Piquemal (55,7) E.C. T.P. Cachan 50 - 65 - 0 = non classé.

Poids Plumes. - 1. Blanquie (59,6) L.T. Strasbourg 67,5 - 77,5 - 100 = 245 k ; 2. Gisclon (58,7) Lycée Cognac 55 - 70 - 90 = 215 k ; N.C. Delmont (57,9) E.M. St-P. La Palud 60 - 0 = non classé.

Poids Légers. - 1. Barge (67,3) L.B. Franklin 85 - 82,5 - 107,5 = 275 k ; 2. Moles (63,7) L. Perpignan 75 - 82,5 - 102,5 = 260 k ; 3. Coichot (65,2) E.M. St-P. La Palud 72,5 - 80 - 102,5 = 255 k ; 4. Ignaczack (65,9) C.E.T. Pulversheim 77,5 - 72,5 - 97,5 = 247 k 500 ; 5. Tanguy (65,8) E.D.F. Soissons 80 - 72,5 - 92,5 = 245 k ; 6. Krol (66,8) E.A.T.P. Égletons 70 - 70 - 100 = 240 k ; N.C. Butaye (65,7) Col. Haf. Boulogne 72,5 - 75 - 0 = non classé.

Poids Moyens. - 1. Fayard (73,8) L.T. Romans 85 - 85 - 117,5 = 287 k 500 ; 2. Lecœur (73,2) L.T. Angers 85 - 82,5 - 112,5 = 280 k ; 3. Bourdanove (71,5) L. Perpignan 90 - 80 - 105 = 275 k ; 4. Couderd (69,1) E.A.T.P. Égletons 85 - 70 - 100 = 255 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Ferru (81,8) L.T. Angers 100 - 85 - 122,5 = 307 k 500 ; 2. Vinachin (75,1) L.T. Strasbourg 85 - 90 - 120 = 295 k ; N.C. Duquenoy (75,9) Lycée Lille 82,5 - 82,5 - 0 = non classé.

SENIORS

Poids Coqs. - 1. Fragassi (55) Fac. Sc. Marseille 70 - 62,5 - 80 = 212 k 500 ; 2. Papillon (55,5) Fac. Sc. Lyon 60 - 65 - 75 = 200 k.

Poids Plumes. - 1. Auge (59,9) Fac. Sc. Montpellier 75 - 70 - 100 = 245 k.

Poids Légers. - 1. Beucler (65,5) C.R.E.P.S. Strasbourg - 87,5 - 92,5 - 120 = 300 k ; 2. Delouvé (62,5) Fac. Sc. Paris 87,5 - 77,5 - 105 = 270 k ; 3. Soto (66,9) Creps Dinard 80 - 80 - 105 = 265 k ; 4. Roman (65,2) L. Perpignan 77,5 - 80 - 105 = 262 k 500 ; 5. Poncelet (66,2) L. Montélimar 75 - 75 - 110 = 260 k ; N.C. Echallier (65) Fac. Sc. Villeurbanne 0 = non classé ; N.C. Pelluchon (64,7) L. Cognac 75 - 0 = non classé.

Poids Moyens. - 1. Delaunay (74,1) L.T. Nantes 95 - 100 - 137,5 = 332 k 500 ; 2. Cohen (73,7) Fac. Méd. Marseille 112,5 (R.B.) - 87,5 - 130 = 330 k ; 3. Guraud (73,9) Fac. Sc. Grenoble 90 - 92,5 - 130 = 312 k 500 ; 4. Collomb (75) E.N.S. St-Cloud 95 - 92,5 - 125 = 312 k 500 ; 5. Trolong (73,9) Creps Nancy 97,5 - 87,5 - 120 = 305 k ; 6. Carnat (72,9) Fac. Droit Clermont 95 - 90 - 115 = 300 k ; 7. Armagnat (73,8) Fac. Sc. Villeurbanne 92,5 - 82,5 - 110 = 285 k ; N.C. Saint-Martory (74,1) I.R.E.P. Toulouse 100 - 0 = non classé ; A.B. Franquet (67,7) Fac. Sc. Lille 77,5 - 85 = abandon.

Poids Mi-Lourds. - 1. Nkouendgin (77,3) Fac. Dr. Clermont 107,5 - 100 - 130 = 337 k 500 ; 2. Laffite (80,9) Creps Strasbourg 90 - 97,5 - 125 = 312 k 500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Brignone (83,6) Fac. Sc. Grenoble 95 - 90 - 120 = 305 k.

Poids Lourds. - 1er Drufin (97,4) Ec. T.P. Cachan 125 - 110 - 140 = 375 k ; 2. Vovau (99,2) E.N.S.E.P.S. 95 - 105 - 140 = 340 k.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 108 k 500 par P. Kim (U.R.S.S.) le 14 mars 1965 à Dubna (U.R.S.S.).

Poids Légers. - Développé à deux bras : 141 k par E. Katsura (U.R.S.S.) le 14 mars 1965 à Dubna (U.R.S.S.) et 143 k par E. Katsura le 17 mars 1965 à Moscou.

Arraché à deux bras : 133 k par S. Lopatin (U.R.S.S.) le 17 mars 1965, à Moscou.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 168 k par V. Golovanov (U.R.S.S.) le 8 mars 1965 à Khabarovsk (U.R.S.S.).

Records du Monde Juniors

Poids Mouches. - Arraché à deux bras : 90 k par H. Suzuki (Japon) 1964.

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 102 k 500 par T. Sasaki (Japon) le 14 mars 1965 à Tokyo.

Meilleures Performances Roumaines 1964

Poids Coqs. - I. Panait 102,5 - 92,5 - 120 = 312 k 500 ; Z. Fiat 87,5 - 87,5 - 117,5 = 292 k 500 ; A. Zakarias 85 - 85 - 110 = 280 k.

Poids Plumes. - A. Toma 95 - 95 - 132,5 = 322 k 500 ; N. Dragos 90 - 90 - 125 = 305 k ; D. Stoica 90 - 90 - 115 = 295 k.

Poids Légers. - B. Fitzu 120 - 110 - 145 = 375 k ; N. Amzyica 100 - 107,5 - 135 = 342 k 500 ; D. Leica 100 - 100 - 130 = 330 k.

Poids Moyens. - L. Ionescu 120 - 117,5 - 150 = 387 k 500 ; N. Pana 105 - 105 - 140 = 350 k ; F. Marton 110 - 105 - 135 = 350 k.

Poids Mi-Lourds. - T. Roman 132,5 - 115 - 157,5 = 405 k ; E. Rutin 115 - 125 - 160 = 395 k ; C. Chelemen 110 - 120 - 160 = 390 k.

Poids Lourds Légers. - L. Baroga 150 - 135 - 180 = 465 k ; M. Anghel 110 - 100 - 140 = 350 k ; G. Tofan 110 - 105 - 135 = 350 k.

Poids Lourds. - S. Cazan 155 - 130 - 165 = 450 k ; G. Mincu 140 - 120 - 155 = 415 k ; C. Dragulescu 120 - 110 - 155 = 385 k.

Meilleures Performances Tchécoslovaques 1964

Poids Coqs. - O. Kuzilec 90 - 85 - 115 = 290 k ; M. Kubinek 80 - 87,5 - 110 = 277 k 500 ; O. Bartos 85 - 85 - 105 = 275 k.

C. Grebeci 272,500 ; O. Slivka 262,500 ; S. Dousa 260 ; E. Pavliar 260 ; S. Dousa 252,500 ; M. Kölbl 252,500 ; J. Kryvult 250.

Poids Plumes. - J. Mensik 100 - 92,5 - 125 = 317 k 500 ; Z. Eret 95 - 95 - 120 = 310 ; S. Janal 95 - 92,5 - 117,5 = 305 k.

J. Utikal 285 ; F. Filip 280 ; K. Knobloch 277,500 ; J. Cordas 265 ; R. Richter 265 ; L. Neverceral 262,500 ; B. Motejlek 260.

Poids Légers. - Z. Otahal 130 - 117,5 - 152,5 = 400 k ; O. Hekel 97,5 - 105 - 132,5 = 335 k ; S. Andreides 107,5 - 97,5 - 125 = 330 k.

F. Pribyl 330 ; J. Halkoci 327,500 ; K. Guman 325 ; A. Kubica 315 ; V. Dlask 310 ; I. Pavlik 310 ; J. Bilek 307,500.

Poids Moyens. - H. Zdravila 130 - 137,5 - 177,5 = 445 k ; A. Babinsky 117,5 - 117,5 - 157,5 = 392 k 500 ; J. Beran 120 - 107,5 - 147,5 = 375 k.

M. Kolarik 367,500 ; K. Vojvodik 355 ; B. Misak 347,500 ; F. Beran 337,500 ; L. Dianis 335 ; K. Mokras 335 ; M. Fratric 335.

Poids Mi-Lourds. - Z. Petrak 120 - 115 - 150 = 385 k ; K. Sulak 120 - 115 - 147,5 = 382 k 500 ; L. Kovac 110 - 120 - 145 = 375 k.

V. Sucha 375 ; V. Jaros 372,500 ; O. Stehno 370 ; J. Pavlika 357,500 ; M. Spacil 357,500 ; P. Prucha 355 ; V. Orsagh 350.

Poids Lourds-Légers. - J. Hlavacek 135 - 125 - 160 = 420 k ; V. Proft 117,5 - 115 - 155 = 387 k 500 ; J. Pleva 112,5 - 120 - 150 = 382 k 500.

Z. Srstka 375 ; V. Psenieka 372,500 ; B. Véres 365 ; F. Srstka 362,500 ; J. Pavelec 357,500 ; A. Dresl 350 ; J. Kucirek 345.

Poids Lourds. - O. Lexa 135 - 115 - 160 = 410 k ; J. Ledvina 122,5 - 110 - 152,5 = 385 k ; M. Feigel 115 - 117,5 - 147,5 = 380 k.

J. Krumpholec 375 ; B. Svoboda 375 ; J. Skobla 372,500 ; Z. Vleck 372,500 ; M. Knittel 367,500 ; P. Placek 360 ; J. Rous 355.

Statuts de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

modifiés en conformité de l'arrêté du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports
en date du 27 Novembre 1962



(Suite et fin)

ART. 16. - L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité de Direction.

Son Bureau est celui du Comité de Direction.

Elle entend les rapports sur la gestion du Comité de Direction, sur la situation morale et financière de la Fédération.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos et ratifie le projet de budget établi par le Comité de Direction.

Elle ne peut délibérer que sur les questions inscrites à son ordre du jour.

Au cours de l'assemblée générale, il est procédé au renouvellement partiel ou total des Membres du Comité de Direction fédéral par le Collège électoral, dans les conditions fixées à l'article 14, ainsi qu'à l'élection des deux Contrôleurs aux Comptes et des représentants de la Fédération au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français.

ARTICLE 17. - Les séances de l'assemblée générale sont privées.

Les membres du Comité de Direction de la Fédération sont tenus d'assister à l'assemblée générale de la Fédération.

ARTICLE 18. - Le Président dirige les débats et a la police de l'assemblée, suivant les traditions et règlements usités dans les assemblées délibérantes. En cas d'égalité de suffrages dans un vote, sa voix est prépondérante.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les questions statutaires et ne fait qu'examiner les vœux touchant aux questions sportives et de réglementation.

ARTICLE 19. - Quand il s'agit de modifications aux statuts, l'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si elle comprend la moitié du total des voix dont dispose l'ensemble des associations affiliées à la Fédération. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée se réunit à quinze jours d'intervalle et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les modifications statutaires ne peuvent être adoptées qu'à la majorité des voix des membres présents.

Les modifications aux statuts sont exécutoires immédiatement. Elles sont publiées au Bulletin fédéral.

ARTICLE 20. - La dissolution de la Fédération ne peut être prononcée qu'en assemblée générale extraordinaire spécialement réunie à cet effet et comprenant au moins les deux tiers du total des voix dont dispose l'ensemble des associations affiliées à la Fédération. Si ce quorum n'est pas atteint, il sera convoqué, à un mois d'intervalle, une autre assemblée générale qui pourra délibérer valablement si elle comprend la moitié du total des voix dont dispose l'ensemble des associations affiliées à la Fédération.

Dans tous les cas, une décision ne peut être prise à ce sujet qu'à la ma-

jorité des 2/3 des voix des membres présents.

En cas de dissolution, il sera statué, séance tenante, sur l'emploi de l'actif en caisse qui sera attribué conformément à la loi.

ARTICLE 21. - Dans le cadre des dispositions de l'arrêté du 21 Avril 1961 fixant les délimitations des circonscriptions sportives, il est constitué des Comités régionaux groupant les associations sportives affiliées à la Fédération.

Les Comités régionaux sont placés sous le contrôle de la Fédération ils exercent, sur les associations affiliées ayant leur siège dans leur circonscription, les pouvoirs qui leur sont délégués par le Comité de Direction de la Fédération.

Chaque Comité régional est administré par un Comité de Direction comprenant 6 membres au moins et 24 au plus. Les membres du Comité de Direction sont élus directement, au scrutin secret, par les représentants des associations, pour une durée de trois ans et sont renouvelables par tiers tous les ans.

Aucun membre du Comité de Direction ne peut exercer son mandat pendant plus de six années consécutives.

Est éligible au poste de Président ou membre du Comité de Direction du Comité régional, tout membre depuis plus de six mois d'une association affiliée, ayant acquitté ses cotisations échues, âgé de 21 ans au moins le jour de l'élection, de nationalité française et jouissant de ses droits civils et politiques.

Chaque association délègue au Collège électoral, soit son Président, soit un ou plusieurs représentants, membres de l'association et remplissant les conditions d'éligibilité fixées à l'alinéa précédent.

Le vote par procuration est autorisé, suivant les dispositions de l'article 14.

Chaque association dispose d'un nombre de voix déterminé par le nombre de ses licenciés, conformément aux dispositions de l'article 14.

Le Président du Comité de Direction est élu tous les ans, au scrutin secret, parmi les membres du Comité de Direction, directement par les représentants des associations, il est rééligible, mais ne peut exercer plus de trois mandats consécutifs.

Le Comité de Direction choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé, outre le Président dont le mode d'élection fait l'objet de dispositions particulières, de un ou plusieurs Vice-présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier et de un ou plusieurs membres sans fonctions.

Ce Bureau est élu pour un an et ses membres sont rééligibles.

ARTICLE 22. - Les présents statuts sont applicables à toutes les associations affiliées, ainsi qu'à tous les membres de la Fédération visés à l'article 3.

Meilleures Performances Soviétiques 1964

Poids Coqs. - A. Vakhonin 110 - 105 - 142,5 = 357 k 500 ; L. Andrianov 105 - 105 - 130 = 340 k ; V. Marzagulov 105 - 100 - 132,5 = 337 k 500.

B. Arutyunov 330 ; G. Chetin 327,500 ; H. Prilepina 325 ; A. Lukovenko 325 ; V. Melnikov 325 ; P. Kim 325 ; A. Raddugin 320.

Poids Plumes. - E. Katsura 120 - 110 - 137,5 = 367 k 500 ; V. Li 125 - 105 - 135 = 365 k ; N. Varava 117,5 - 105 - 142,5 = 365 k.

M. Medvedev 362,500 ; S. Ulianov 357,500 ; E. Minaev 357,500 ; S. Murtazaev 355 ; V. Rudenko 355 ; F. Aroyan 352,500 ; L. Monozon 350.

Poids Légers. - V. Kaplunov 140 - 127,5 - 165 = 432 k 500 ; N. Nogaitsev 130 - 125 - 157,5 = 412 k 500 ; E. Katsura 140 - 115 - 155 = 410 k.

V. Bushuev 405 ; P. Korol 400 ; A. Mayasin 400 ; F. Stafievsky 400 ; A. Chuzhin 395 ; E. Girko 395 ; S. Popov 392,500.

Poids Moyens. - A. Kurinov 147,5 - 135 - 165 = 447 k 500 ; V. Kurentsov 140 - 130 - 175 = 445 k ; V. Belayev 135 - 130 - 175 = 440 k.

V. Kozlov 430 ; A. Loktionov 422,500 ; B. Sielitsky 422,500 ; Y. Fisenko 420 ; A. Faradzhan 420 ; A. Mayasin 417,500 ; N. Kostilev 415.

Poids Mi-Lourds. - R. Plukfelder 150 - 142,5 - 182,5 = 475 k ; F. Bogdanovsky 155 - 135 - 170 = 460 k ; V. Shishov 135 - 137,5 - 177,5 = 450 k.

Y. Rascheskin 450 ; R. Shum 450 ; A. Kidayev 450 ; S. Arkhipov 447,500 ; A. Khatturidi 445 ; G. Kochiev 445 ; V. Voitsekhevsky 445.

Poids Lourds Légers. - V. Lyakh 165 - 140 - 182,5 = 487 k 500 ; V. Golovanov 165 - 142,5 -

180 = 487 k 500 ; G. Troitski 165 - 135 - 182,5 = 482 k 500.

E. Brovko 480 ; A. Kalinichenko 472,500 ; A. Kasyanov 470 ; L. Syslov 470 ; P. Sibiryakov 460 ; N. Mironenko 460 ; V. Berlizov 457,500.

Poids Lourds 1. - R. Sheerman 170 - 145 - 185 = 500 k ; Y. Tablonsky 157,5 - 140 - 190 = 487 k 500 ; N. Yashenok 155 - 140 - 180 = 475 k.

V. Dvigun 470 ; M. Krashennikov 470 ; Y. Ryabov 467,500 ; N. Mironenko 467,500 ; M. Sharapov 460 ; M. Mkrtumyan 460 ; G. Troitski 460.

Poids Lourds 2. - Y. Vlassov 195 - 170 - 215 = 580 k ; L. Zhabotinsky 187,5 - 167,5 - 217,5 = 572 k 500 ; V. Andreev 185 - 150 - 195 = 530 k.

V. Poliakov 500 ; G. Diatchenko 500 ; G. Ryabokon 487,500 ; S. Botishev 485 ; V. Ponomarenko 485 ; V. Vilkevich 485 ; A. Baranovsky 470.

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DU POITOU

**Rencontre Amicale A.S. Montferrandaise
contre la Section Haltérophile du
C.S.A.D.N. de Châtelleraut**

L.A.S. Montferrandaise a pris sa revanche, le 25 Avril, du match aller. Le match se déroula dans une atmosphère très sympathique, la formule appliquée étant le poids soulevé moins le poids de corps.

A.S. Montferrandaise. - Poids Plumes Juniors : Buges 72,5 - 65 - 95 = 232 k 500 ; Poids Légers Seniors. - Chabassière 80 - 72,5 - 95 = 247 k 500 ; Poids Moyens Seniors : Boilon 85 - 75 - 102,5 = 262 k 500 ; Poids Moyens Juniors : Dauzat 65 - 65 - 85 = 215 k ; Poids Mi-Lourds Seniors : Piano 90 - 85 - 110 = 285 k ; Polotti 105 - 85 - 130 = 320 k ; Poids Lourds-Légers : Cousinic 80 - 80 - 110 = 270 k. Total : 1.832 k 500.

C.S.A.D.N. Châtelleraut. - Poids Plumes Juniors : Bouchaud 47,5 - 50 - 67,5 = 165 k ; Bourdon 62,5 - 62,5 - 75 = 200 k ; Poids Légers Junior : Chartier 85 - 77,5 - 102,5 = 265 k ; Poids Moyens Juniors : Borkowski 50 - 57,5 - 75 = 182 k 500 ; Lubat 60 - 65 - 80 = 205 k ; Poids Moyens Seniors : Rispal 95 - 80 - 110 = 285 k ; Poids Mi-Lourds Seniors : Pichon 85 - 80 - 100 = 265 k. Total : 1.567 k 500.

Au cours de la rencontre amicale à Clermont-Ferrand le 25 avril 1965, Robert Chartier, du C.S.A.D.N. de Châtelleraut, bat le record du Poitou du Développé avec 84 k 500. L'ancien record détenu par lui-même était de 83 k.

Calendrier des Stages Haltérophiles 1965

Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports vient de nous communiquer la liste des stages du 1^{er} trimestre acceptés par lui ; certains d'entre eux ont subi des modifications de dates.

A noter que tous les stages précédés du signe ● sont définitifs et peuvent recevoir des inscriptions.

La liste des stages accordés pour le 2^e semestre ne nous sera notifiée qu'ultérieurement.

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
Stages Nationaux			
● 24 au 29 Mai	Inst. National des Sports	Athlètes Internat. (Champ. d'Europe)	7
● 20 au 28 Juin	C.R.E.P.S. de Voiron	Espoirs	15
13 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Athlètes Internat. (Champ. du Monde)	7
20 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Universit	15
1 ^{er} au 6 Novembre	Inst. National des Sports	Format, des cadres	15
22 au 27 Novembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
13 au 18 Décembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
Stages Régionaux			
Académie d'Aix-Marseille			
11 au 16 Octobre	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
22 au 27 Novembre	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15

Challenge du Comité

disputé Salle de l'E.P.G. de Châtelleraut

le 4 Avril 1965

Royan. - Poids Plumes : Fougeret

285 k. Poids Légers : Pelletier 250 k.

Poids Moyens Guiennet 290 k.

Total : 825 k. Poids de corps : 201 k. Coefficient : 4,10.

C.S.A.D.N. Châtelleraut. - Poids Légers : Chartier 255 k ; Poids Moyens : Rispal 275 k. Bedetti 307 k 500.

Total : 837 k 500. Poids de corps : 210 k 800. Coefficient : 3,97.

Rencontre des Jeunes

disputée le même jour

C.S.A.D.N. : 560 k. Coefficient : 3,04.

Royan : 527 k 500. Coefficient : 2,80.

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

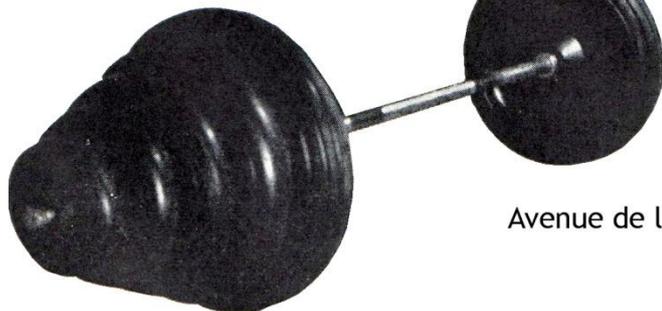
SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150



CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg. Barre en acier traité -- long. 1 m. 70



Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

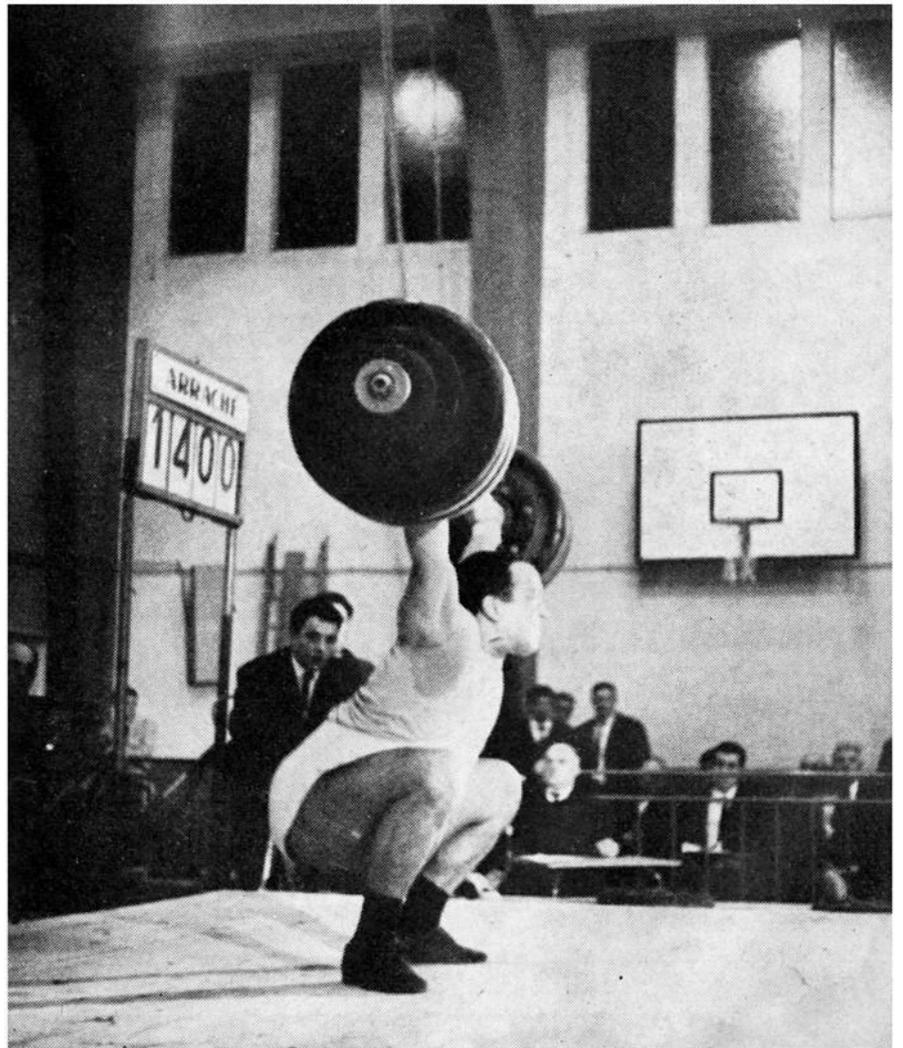
HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME



MENSUEL
20^e ANNÉE
Juin
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbaux des Réunions : du Comité de Direction du 25 Avril 1965	3
de la Commission de P.O. du 6 Mai 1965	3
et du 13 Mai 1965.....	4
du Bureau du 13 Mai 1965	4
de la Commission de Culture Physique du 17 Mai 1965	4
Classement National du Critérium National Culturiste 1965	5
Classement National du Premier Pas Haltérophile 1965	6
Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite)	7 et 13
L'Arraché en flexion par G. LAMBERT.....	8
Les Championnats de France 1965 (suite) par G. LAMBERT.....	10
Résultats Techniques de la Finale du Championnat de France Culturiste 1965	12
Le Match France « B » - Suisse par G. LAMBERT. et Résultats Techniques	13
Ce que vous devez savoir	14
Nos Joies, nos Peines.....	15
Dans nos Comités Régionaux	15
Calendrier Fédéral 1965-1966	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Jean-Paul FOULETIER, Champion de France Seniors Poids Lourds 1965

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



PARTIE

OFFICIELLE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Tenue à Mâcon le 25 Avril 1965

Présents : MM. Asso, R. Bernier, A. Bonneau, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, H. Duverger, F. Fiolle, G. Firmin, H. Gouet, R. Gourhand, E. Hervochon, P. Hue, Ch. Lomet, G. Pichon, A. Rolet, A. Roussaux, H. Viet.

Présidence de MM. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Fischer, Piou, Vandeputte.

En ouvrant la séance, le Président félicite M. Henri Viet, nouveau membre du Comité de Direction, pour sa brillante élection.

ÉLECTION DU BUREAU. - Le Président ayant été élu par l'assemblée générale, il y a lieu de procéder à l'élection des six Vice-présidents, du Secrétaire Général, du Trésorier et des 5 membres du Bureau.

Élection des six Vice-présidents - Candidats sortants et rééligibles MM. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, F. Piou. Un poste vacant, celui de M. Morin qui ne se représente pas.

Le Président fait savoir qu'il a reçu, par écrit, la candidature de M. Ch. Lomet à ce poste. Un autre candidat se manifeste M. R. Gourhand. Le vote, à bulletins secrets, donne les résultats suivants :

Nombre de votants 20. Majorité absolue 11.

Sont élus : M. L. Chaix, 20 voix M. J. Duchesne, 20 voix M. M. Dumoulin, 20 voix M. F. Piou, 19 voix M. H. Clutier, 17 voix M. R. Gourhand, 11 voix.

A obtenu : M. Ch. Lomet, 10 voix.

Élection du Secrétaire Général - Aucun candidat nouveau. M. André Rolet, Secrétaire Général sortant, est réélu à l'unanimité.

Élection du Trésorier - Aucun candidat nouveau. M. René Duverger, Trésorier sortant, est réélu à l'unanimité.

Élection des membres du Bureau - Membres sortants M. F. Fiolle, V. Leveler, A. Roussaux, L. Vandeputte. Un poste disponible, celui de M. R. Gourhand, qui vient d'être nommé Vice-président.

Une seule candidature nouvelle s'étant manifestée, celle de M. H. Gouet, les quatre membres sortants et M. H. Gouet sont élus à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3559 - Haltérophile Club de Scherwiller.
- ✓ N° 3567 - Physic Club Saumurois.
- ✓ N° 3568 - Judo Club de Chaville-Viroflay.
- ✓ N° 3569 - Maison des Jeunes et de la Culture de Mons-en-Barœul.
- ✓ N° 3570 - Association Sétoise Multisports.
- ✓ N° 3571 - Club Culturiste Avonnais.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Lourds - Arraché à deux bras : 122 k 500 par Michon, le 21 Mars 1965, à Reims. Arbitres : MM. Briant, Astolfi, Robert. (Ce record n'avait

jamais été établi) ; 125 k et 130 k par Michon, le 24 Avril 1965 à Mâcon. Arbitres : MM. Morin, Firmin, Heurtin (ancien record : 122 k 500 par lui-même) ; Epaulé et jeté à deux bras : 155 k Par Michon, le 24 Avril 1965, à Mâcon. Arbitres : MM. Morin, Firmin, Heurtin (ancien record : 153 k par Steiner).

Total Olympique : 102,5 - 125 - 155 = 382 k 500 par Michon, le 24 Avril 1965, à Mâcon. Arbitres : MM. Morin, Firmin, Heurtin (ancien record : 372 k 500 par Steiner).

Le Comité de Direction homologue ensuite comme record de France Seniors les performances ci-dessous ;

Poids Moyens - Développé à deux bras : 133 k par Maier, le 30 Mars 1965, à St-Louis de la Réunion. Arbitres : MM. T.C.F. Polycarpe, Taillefer, Pellegrin (ancien record : 130 k par lui-même).

Épaulé et jeté à deux bras : 165 k 500 par Maier, le 30 Mars 1965, à St-Louis de la Réunion. Mêmes arbitres que ci-dessus (ancien record : 165 k par lui-même).

Poids Lourds - Développé à deux bras : 146 k par Fouletier, le 21 Mars 1965, à Lyon. Arbitres : MM. Faure, Proton, Saroli (ancien record : 145 k 500 par lui-même).

Épaulé et jeté à deux bras : 180 k par Fouletier, le 24 Avril 1965, à Mâcon. Arbitres : MM. Lomet, Bernier, Flick (ancien record : 177 k 500 par Lévecq).

MATCHES INTER-NATIONS. - Le Président rappelle que le match France « B » - Suisse aura lieu le 8 Mai prochain à Oyonnax, le Club « Les Enfants du Devoir » ayant accepté de l'organiser. Toutefois, pour aider ce Club, les dirigeants qui s'occupent habituellement des compétitions fédérales se rendront sur place : MM. Leveler, Legall, Duverger, Rolet, Guillier (MM. Roussaux et Duchesne ne sont pas libres le jour du match).

L'Équipe de France « B » sera désignée à l'issue des Championnats de France. Elle comprendra les athlètes seniors ayant réalisé la 2^e meilleure performance dans toutes les catégories.

M. Duchesne signale cependant que Trudel, qui n'a pu participer au Championnat de France à cause d'une maladie grave de sa femme, ne doit pas être écarté ; de même, si on a besoin de Fédoras, athlète régional, on pourrait y faire appel.

En ce qui concerne le match France - Allemagne Juniors et Seniors, il aura lieu le 22 Mai (après-midi et soirée) au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris :

Les Champions de France seront désignés pour faire partie des équipes juniors et seniors.

Le déjeuner qui réunira les équipes aura lieu au Pavillon Dauphine, le Dimanche 23 Mai, à 12 heures précises.

Les Officiels seront les mêmes que ceux qui prêtent habituellement leur concours.

Le Président signale que MM. Pichon et Fiolle pourront passer la 2^e partie de leur examen d'arbitre international de 2^e catégorie au cours du match.

A ce sujet : M. Roussaux émet l'avis que seuls devraient poser leur candidature les arbitres qui ont la possibilité de se déplacer à l'étranger.

Il est décidé que les prix des places seront les suivants : Pour le match juniors : tarif unique de 5 F ; pour le match seniors : 5 et 8 F.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Homologation de nomination d'arbitres Régionaux. - Le Comité de Direction homologue la nomination au titre d'arbitre régional, de MM. Émile Roche (Comité Anjou-Bretagne), Chorques (Comité de Champagne), Denamiel, Hoareau, Erudel, Verdin (Comité de l'Île de la Réunion), Liabœuf (Comité du Lyonnais), Truc (Comité de Lorraine).

Homologation de nomination d'arbitres Fédéraux. - Le Comité de Direction homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, des candidats suivants qui ont subi les épreuves de l'examen au cours des Championnats de France : MM. Jean Girardot (Comité de Bourgogne Franche-Comté), M. Georges Hamon (Comité Dauphiné-Savoie), M. Delhorme (Comité du Lyonnais), M. Gilbert Debroye (Comité de l'Orléanais), M. Garrabet (Comité des Pyrénées).

HOMOLOGATION D'EXAMENS D'AIDES-MONITEURS. - Il a été profité de la Tournée de l'Équipe Métropolitaine à l'Île de la Réunion pour faire passer des examens d'aides-moniteurs à MM. Hoareau et Erudel. Ces nominations sont homologuées sous réserve que les candidats auront donné satisfaction aux épreuves physiques qu'ils devaient passer ultérieurement.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- Le Lycée Bichat, à Lunéville
- La Maison des Jeunes et de la Culture de Strasbourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. Le Président, Jean DAME.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION DE
PRÉPARATION OLYMPIQUE**

du 6 Mai 1965

Présents : MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

CHAMPIONNAT D'EUROPE. - En vue du Championnat d'Europe qui se déroulera à Sofia du 7 au 13 Juin inclus, une sélection réunissant les haltérophiles champions de France 1965 et les meilleurs actuellement en forme sera opérée par les soins de la Commission de Préparation olympique, compte tenu que cette dernière entend axer ses efforts sur les jeunes.

MATCHES INTER-NATIONS. - Lettre à Meurat lui demandant ses intentions en ce qui concerne les matches inter-nations se déroulant en France.

MATCH FRANCE-ALLEMAGNE. - La date du match France - Allemagne coïncidant avec celle des Championnats et de la Coupe de France Militaires, la F.F.H.C. a dû demander au Colonel Francis Pottier, Chef du Service Interarmées d'Entraînement Physique et des Sports de permettre aux athlètes Houssais et Michon, qualifiés pour les deux compétitions, de défendre les couleurs françaises dans l'équipe juniors de France - Allemagne.

Une communication téléphonique du Capitaine Prat a fait connaître l'accord du Colonel Pottier à la requête présentée par la Fédération.

Match France « B » - Suisse. - Lettre de la Fédération Suisse donnant la composition de l'Équipe qui sera opposée à celle de France « B », le 8 Mai prochain, à Oyonnax.

COMMUNICATIONS DIVERSES.

Allocation à Constantinian. - La Commission décide, sous réserve de ratification par le Bureau de la F.F.H.C., l'allocation d'une somme de 1.500 F à l'athlète Constantinian, blessé au cours du match France « B » - Espagne, qui, étant artisan, n'est pas immatriculé aux assurances sociales et dont l'assurance ne comporte aucune indemnité journalière.

Vœux présentés par les Conseillers Techniques. - Ils seront examinés à la réunion de la Commission du Jeudi 13 Mai.

La séance est levée à 18 h. 30.

André ROLET

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION DE P.O.
du Jeudi 13 Mai 1965**

Présents : MM. R. Duverger, A. Rolet, G. Lambert.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

MATCH FRANCE - ALLEMAGNE. - Il est donné connaissance de l'horaire d'arrivée, le Vendredi 21 Mai, de la Délégation allemande pour le match France - Allemagne Juniors et Seniors du 22 Mai.

Les équipes françaises et allemandes seront hébergées au Moderne Palace Hôtel, Place de la République, à Paris. Lecture est ensuite donnée de la lettre de Meurat qui accepte de disputer le match.

CHAMPIONNAT D'EUROPE. - La Commission décide que les athlètes suivants participeront au Championnat d'Europe qui se disputera du 7 au 13 Juin prochain à Sofia : Poids Léger : Gerber ; Poids Moyen : Maier ; Poids Mi-lourd : Paterni ; Poids Lourd-léger : Steiner ; Poids Lourds : Fouletier et Lévecq. En ce qui concerne Fulla, il devra subir un test au cours du match France - Allemagne Juniors où il tirera, naturellement, hors compétition.

L'athlète Maier a fait connaître qu'il ne pourrait participer au stage précédant le Championnat d'Europe, en raison de son installation à Amiens pendant cette période.

QUESTIONS DIVERSES. - Lettre de Gerber répondant à une question qui lui a été posée concernant un changement éventuel de catégorie : il a l'intention de continuer à participer aux compétitions dans les Poids Légers.

- Rapport des Conseillers Techniques régionaux qui, au cours du stage à l'Institut National des Sports, qui les a réunis après le Championnat de France, ont étudié différents problèmes et font part de leurs conclusions à la F.F.H.C.

- D'autre part, M. Georges Lambert, Entraîneur National, présente un plan programme pour la saison 1965-66. Dans ce plan est prévu : trois matches pour l'Équipe « A », deux pour l'Équipe « B », un pour l'Équipe « C », deux pour les juniors.

Séance levée à 17 h. 45.

Le Secrétaire :
A. ROLET

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du BUREAU
du 13 Mai 1965**

Présents : MM. J. Duchesne, R. Duverger, F. Fiolle, V. Leveler, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. H. Clutier, L. Chaix, M. Dumoulin, H. Gouet.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.572 - Omnisports Club Agathois
- ✓ N° 3.573 - La Bigorraise
- ✓ N° 3.574 - Institut Culturiste Haltérophile, *ce dernier Club sous réserve du paiement des droits d'affiliation qui ne sont pas encore parvenus à la F.F.H.C.*

HOMOLOGATION DE RECORD. - Le Bureau homologue comme record de France Seniors la performance suivante : Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 98 k par Meurat, le 25 Avril 1965, à Mâcon. Arbitres : MM. Firmin, Bonneau, Coste (ancien record : 97 k 500 par lui-même)

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 6 Mai dernier.

MATCH FRANCE - ALLEMAGNE JUNIORS ET SENIORS. - Il est donné connaissance de la lettre de la Fédération allemande donnant la composition de ses équipes juniors et seniors et de l'horaire d'arrivée de la délégation.

En ce qui concerne les équipes de France, elles sont composées comme suit : Juniors : Li Manni, Houssais, Muller, Delaunay, Cazeaux, Manzanera, Michon. Seniors : Marchal, Meurat, Catanoso, Maier, Paterni, Steiner, Fouletier.

CHAMPIONNAT D'EUROPE. - Le Championnat d'Europe 1965 aura lieu du 7 au 13 Juin prochain, à Sofia. La Commission de P.O. a décidé que seraient sélectionnés les athlètes Gerber, Maier, Paterni, Steiner, Lévecq, Fouletier. En ce qui concerne Fulla, il devra effectuer un test au cours du match France - Allemagne Juniors (Légers) et réaliser au minimum 320 k.

Le Bureau est d'accord sur ces désignations. M. Duchesne émet toutefois des réserves au sujet de la qualification de Lévecq dont les performances ne lui paraissent pas suffisantes. Le président objecte qu'il doit participer à des compétitions internationales pour s'aguerrir et progresser.

La question des Officiels est ensuite abordée et, après étude, il est décidé de pressentir MM. Chaix, Dumoulin et Gourhand, comme arbitres. M. Duverger remplira le rôle de Directeur de l'Équipe.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE. - Le Président précise que la finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France 1965) aura lieu au Casino de Chatelaillon. Le Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais et son animateur M. Favrou en assurent l'organisation, aidés par les Dirigeants du Club Athlétique Chatelaillonnais. Elle se déroulera le 29 Mai, à 21 heures.

La liste des sélectionnés sera arrêtée au cours de la réunion de la Commission de Culture Physique qui se tiendra le 17 Mai.

CALENDRIER NATIONAL ET INTERNATIONAL. - Le Bureau donne son accord au calendrier national et international de la saison 1965-66 qui lui est soumis. A ce sujet, le Président demande aux Membres de la Commission Mixte Scolaire et Universitaire d'intervenir auprès de l'A.S.S.U. pour que les Championnats de France Scolaires et Universitaires ne concurrencent pas les épreuves fédérales. Cette année, trois défections ont été enregistrées au Critérium National Haltérophile, par suite de la coïncidence des dates.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - *Allocation à Constantinian.* - Sur proposition de la Commission de Préparation Olympique, le Bureau donne son accord à l'attribution d'une indemnité de 1.500 F à Constantinian qui, blessé au cours du match France « B » - Espagne, ne perçoit aucune indemnité journalière pendant sa période d'invalidité, du fait qu'il n'est pas immatriculé à la Sécurité sociale.

DEMANDE DE PRÊT DE BARRE. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par l'École Normale des Instituteurs de Nice.

Circulaire du Secrétariat d'État concernant l'attribution de permissions ou autorisations d'absence à accorder aux sportifs militaires. Le texte en paraîtra dans le Bulletin fédéral.

Subvention du Secrétariat d'État. - Une subvention exceptionnelle de 8.350 F est accordée à la F.F.H.C. représentant le remboursement des dépenses occasionnées pour la confection des films qui seront réalisés à l'Institut National des Sports.

Commission de Culture Physique. - M. Roussaux fait connaître que le Comité de l'Île-de-France va créer une Commission de Culture Physique à qui seront confiés les problèmes particuliers à cette activité et expose les grandes lignes du programme qui sera envisagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 45.

Le Secrétaire Général, Le Président,
André ROLET. Jean DAME.

**PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION DE LA COMMISSION
DE CULTURE PHYSIQUE
du 17 Mai 1965**

Présents : MM. Favrou, Lelong, Roussaux, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. B. Renault.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres de la Commission, MM. Favrou et Lelong.

Il donne ensuite connaissance des résultats des éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France qui aura lieu le 29 Mai prochain, au Casino de Chatelaillon.

Une liste de 29 sélectionnés : 15 de la catégorie jusqu'à 1 m 68. 14 de la catégorie au-dessus de 1 m. 68, est ensuite arrêtée d'accord avec les membres de la Commission

M. Claude Favrou ayant accepté de prendre en charge l'organisation de la compétition, les détails de son déroulement sont précisés comme suit :

- les épreuves physiques auront lieu à l'Institut Culturiste Rochelais, le Samedi matin, à partir de 9 heures. Visite médicale par le Dr. Tavéra ;
- une répétition du Concours est fixée à 16 heures, au Casino avec l'orchestre, si possible ;
- rendez-vous au Casino, le soir, à 20 h 15 ;
- début du Concours à 21 h 15, avec présentation des athlètes de la catégorie jusqu'à 1 m 68, puis de la catégorie au-dessus de 1 m 68 ;
- à 21 h 45, présentation individuelle ;
- à 22 h 30, 2^e passage : poses au choix ;

- à 23 h 30, match haltérophile entre Fougeret et Renault, suivi du prix d'évolutions et de la proclamation des résultats.

Le Jury ne sera composé que de cinq membres : MM. Jean Dame, André Rolet, René Duverger, le Dr. Tavéra et un peintre ou sculpteur de La Rochelle.

- une barre sera expédiée par la F.F.H.C. à l'Institut Culturiste Rochelais avec deux disques caoutchoutés de 25 k et deux de 20 k ;
- le Secrétariat de la F.F.H.C. enverra à M. Favrou des communiqués pour la presse ;
- des photos seront demandées aux athlètes pour assurer la publicité de la réunion ;

- la plus grande partie des athlètes et officiels arrivera le Vendredi après-midi en un seul groupe. Pour les autres athlètes qui se rendront isolément à La Rochelle, il leur sera demandé de remplir un questionnaire concernant leur horaire de voyage, afin que les Dirigeants de l'Institut Culturiste Rochelais puissent les prendre à la gare et les conduire à Chatelaillon. Signe distinctif des voitures qui les attendront : l'affiche du Concours.

Séance levée à 20 h. 15.

Le Président de la Commission de Culture Physique :

André ROLET.

Classement National du Critérium National Culturiste 1965

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

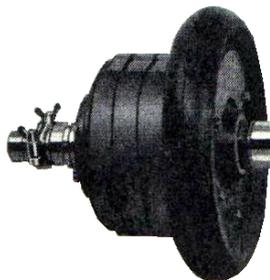
JUNIORS

1. KASMAREK, Centre Athlétique de Lille 85	7. DURTEAU, Club Haltér. et Cult. Aix-en-Provence 55,50
2. CABRERA, Club Haltéroph. et Cult. Aix-en-Provence 63,50	9. DIAZ, St-Nazaire Omnisports 54,50
3. SCHIVI, Entente Sportive Laneuvevilloise 63	10. SION, A.S. Électricité de Lille 44,50
4. HERPIN, Haltérophile Club Compiégnois 61,50	11. ROUXEL, Club Alfa 41,50
5. JACQUEMIN, Club Alfa 60,50	12. DELPLANQUE, Union Roubaissienne 38,50
5. LOISON, Union Haubourdinoise 60,50	13. PEREZ, Athlétic Club Montpelliérain 36,50
7. BOUSQUEL, Athlétic Club Lodévois 55,50	14. MORVANT, St-Nazaire Omnisports 33

SENIORS

1. LÉVECQ, Sporting Club Tête de Cheval 131,50	17. EMMENEGGER, Centre Athlétique de Lille 60
2. MAGNIEN, Omnium Sportif Club Stéphanois 110	18. LAPORTE, A.S.P.O. Midi 59,5
3. NUYTENS, Haltérophile Club Compiégnois 100,50	19. LESAGE, St-Nazaire Omnisports 59
4. MALOUM, Athlétic Club Montpelliérain 100	20. FRAGASSI, Haltér. et Culturiste Club Marseillais 56,50
4. GLEYZES, Athlétic Club Montpelliérain 100	21. DASTUGUE, Haltéro Club Montpelliérain 54,50
6. PLOYARD, Union Haubourdinoise 94,50	22. DUMOULIN, Académie de Sports Decazeville 52,50
6. CHAPOUR, A.S.P.O. Midi 94,50	23. BECHU, Union Sportive de Toul 51,50
8. TROLONG, Union Sportive de Toul 89,50	24. BONGIORNO, Haltér. et Culturiste Club Marseillais 50,50
9. BARGAS, Club Alfa 86,50	24. BUONICONTI, A.S. Cheminots de Béziers 50,50
10. JAUME, A.S.P.O. Midi 85	26. RATEL, Électricité de Lille 46
11. BEAUVIN, Sporting Club Tête de Cheval 83,50	27. BLEUSE, Haltérophile Club Compiégnois 45,50
12. SCHERPEREEL, Sporting Club Tête de Cheval 74,50	28. FATICA, A.S.P.O. Midi 43
13. FANECH, Haltérophile Club Compiégnois 73	29. CARPENTIER, Halt. Club Boulogne-sur-Mer 38
14. LARIVIERE, A.S. Électricité de Lille 73	30. GOESSENS, Halt. Club Boulogne-sur-Mer 37,5
15. BUISSON, St-Nazaire Omnisports 70,5	31. LE GALLAIS, Halt. Club Boulogne-sur-Mer 33
16. DAUVERGNE, Union Sportive de Toul 68	

BARRES A DISQUES

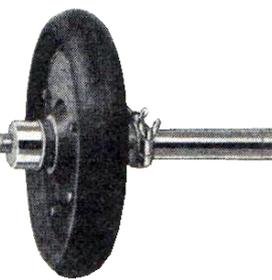


Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

de la barre olympique à la culturiste



Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPÉCIALISTE

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1965

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS		Points	POIDS LEGERS		Points
1.	GOFFRETEAU (53,8) La Montluçonnaise	217,50	1.	GUILLERE (65,2) Union Méan Penhoet.....	270
2.	MORVAN (55,1) Saint-Nazaire Omnisports	202,50	2.	KRAFZCYK (65,4) Sports Réunis Lille Délivrance	260
3.	KERVEL (54) Club Athlétique Nantais.....	200	3.	GRAFFEUX (64,7) U.S.M. Chaville-Vélizy	260
4.	LERCH (54,4) A.S. École de Métiers Soissons	197,50	4.	DELPLANQUE (67,2) Union Roubaissienne	250
5.	LAHAYE (56) Entente Chaumontaise Cheminots	192,50	5.	TANGUY (67,4) A.S. École de Métiers Soissons	250
6.	NGO-VIET-LINH (51) Athlétic Club Montpelliérain	190	6.	FROUN (65,5) Club Athlétique Choletais.....	242,50
6.	GATEL J.P. (51) Sporting Club Tête de Cheval.....	190	7.	GRANSORF (63,5) A.S. Villa des Otages.....	240
8.	LE ROMANCER (56) Club Athlétique Lorientais	182,50	8.	SEYCHELL (66,2) Club Halt. et Cult. Marseillais	240
9.	DAGUZAU (55,9) Entente Chaumontaise Cheminots	180	9.	MAUREL (65) U.S. Police de Marseille	235
10.	DAHIREL (53,1) Club Haltérophile Germanais	177,50	10.	JACQUEMIN (67) Club Alfa.....	235
11.	JOSLAIN (53,6) A.S.P.O. Tours	175	10.	LAMENDOLA (67) Omnium Sportif Stéphanois	235
12.	GATEL Ch. (54,3) Sporting Club Tête de Cheval.....	175	10.	TOUSSAINT G. (67) Haltérophile Club Montilien	235
13.	LABBE (54,6) Sté Halt. et Cult. Haguenau	175	13.	HELENA (63,4) U.S. Cheminots St-Pol.....	232,50
14.	GABRIEL (51,7) Légion Saint-Georges	170	14.	RUSSIAS (64) Stade Clermontois	232,50
15.	BOUCHAUD (55,5) C.S.A.D.N. Châtellerauld.....	170	15.	FOURGUES (64,9) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	230
16.	QUENSON (56) U.S. Cheminots St-Pol.....	170	16.	RIOCROS (64,4) Stade Municipal de Montrouge	227,50
17.	HUBERT (47) A.P.E.C.A. Île de la Réunion	167,50	17.	BAUMIER (64,7) Athlétic Club Trélazéen	227,50
18.	COUTANT (56) Club Athlétique Choletais	167,50	18.	TORNBENE (65) Omnisports Ricamandois	227,50
19.	DELETANG (54,5) Patronage St-Etienne Rennes.....	165	19.	LEMOINE (65,3) Club Sportif Cheminots du Mans	227,50
20.	FLAJOULOT (55) La Légère Mélorinoise	165	20.	SUBRAN (65,5) Jeunesses Laïques et Rep. Marmande.....	227,50
21.	MAUBOUSSIN (55,7) Les Goélands de Sablé	162,50	21.	BOUSSARD (66,6) Entente Cheminots de Chaumont	227,50
22.	HUBERT (55,7) Club Athlétique Rosendael	162,50	22.	LABOURE (62,2) Omnium Sportif Stéphanois.....	225
23.	BLOME (48) U.S. Cheminots St-Pol.....	160	23.	MENEZ (64,9) A.S. École de Métiers Soissons	225
24.	MIRA (48,7) U.S. Sainte Tulle.....	155	24.	GERVAUD (66,3) St-Nazaire Omnisports	225
25.	LE CORRE (54,5) Patronage Laïque Lorient	145	25.	SAMSON (67,4) U.S. Métro-Transports	225
26.	HADANI (55,4) A.S. Wonder Louviers	145	26.	HUBERT (60,4) Club Athlétique de Rosendael	222,50
27.	CUZIN-MASSET (55,8) Club Athlétique St-Priest.....	145	27.	JOBERTON (65,3) Stade Municipal de Montrouge	222,50
28.	LAUQUET (51,1) A.S. École de Métiers Soissons	142,50	28.	LEPRETRE (67,4) Athlétic Club Montpelliérain	222,50
29.	BARBEY (55,5) Légion St-Georges	140	29.	SAYNAC (65) Cercle Culturiste St-Médard	220
30.	ARBAFIR (50,8) Patronage Laïque Lorient	137,50	30.	PERONN (65,1) A.S. Minière Fondary	217,50
31.	LAURESTANT (53) Stade Dionysien Ile Réunion	122,50	31.	KRILOWIEZ (61,3) Cercle Culturiste Châteauroux	215
32.	BOESCH (44,1) Entente Chaumontaise Cheminots	115	32.	LEVEQUE (63,1) Athlétic Club Montpelliérain	215
33.	TOUZE (49,6) C.S.A.D.N. Châtellerauld.....	105	33.	DORNIER (64,8) Entente Sportive Laneuvevilleoise.....	215
34.	RIVIÈRE (54,5) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	102,50	34.	MULET (65,4) Sporting Club Tête de Cheval.....	215
POIDS PLUMES			35.	AUGER (66,8) Club Athlétique Meulanais	215
1.	PARDONNET (59,7) Club Sp. Mun. Pantin	235	36.	CAUCHOIS (67,3) A.S. Wonder Louviers.....	215
2.	MOUILLE (59) Saint-Nazaire Omnisports	227,50	37.	TOUSSAINT B. (67,5) Haltérophile Club Montilien	215
3.	LOISON (60) Association Sétoise Multisports	220	38.	VIALLET (63,7) A.S.P.T.T. Vienne	210
4.	MARGAIEJO (58,2) Salle Clermont Sports	217,50	39.	GUIHARD (65) Club Athlétique Nantais.....	210
5.	GABALIAN (59,5) Sporting Club Navis	217,50	39.	MEYER (65) Club Haltérophile Reyland	210
6.	GAILLARD (58,3) Union Sportive Crestoise	215	41.	PICHOT (63,8) La Montluçonnaise	207,50
7.	BOURDON (59) C.S.A.D.N. Châtellerauld.....	210	42.	MALGOUYRES (61,4) Brunoy-Pyramide	205
8.	SALLEFRANQUE (59) Jeunesses Républ. Marmande	202,50	43.	MURR IA (61,8) Sté Artist. Réç., Éduc. Lapeyrade	205
9.	PELTIER (59,3) Patronage Laïque de Lorient.....	202,50	44.	BACHTA (63,7) Sports Réunis Lille-Délivrance	205
10.	DAVY (59,6) Club Athlétique Nantais	202,50	45.	HOCQ (61,5) Haltérophile Club Boulogne.....	202,50
11.	MORENO (58,5) Toulouse Électrogaz Club	200	46.	DOLAY (64) Foyer Laïque de Denée.....	202,50
12.	CADENA (58,9) A.S. Cheminots Béziers	195	47.	CURET (60,6) Club Athlétique Nantais	200
13.	CURIEN (60) Gauloise de Montbéliard	195	48.	PAYEN (63,3) Royan Océan Club	200
14.	BEAU (60) Union Athlétique Cognac	195	49.	MOUCHARD (63,6) A.S. Wonder Louviers.....	200
15.	DUBREUIL (58,8) Club Culturiste Châteauroux	192,50	50.	LOISANCE (65,6) Club Athlétique Nantais	197,50
16.	FOURCHAUD (57,7) Royan Océan Club.....	190	51.	LEGALL (66,5) Club Athlétique Lorientais	197,50
17.	SAQUET (58) Centre Athlétique Dracénois.....	182,50	52.	LEBAIL (62) Club Athlétique Lorientais	195
18.	BALAVOINE (59) Foyer Laïque de Denée.....	182,50	53.	MALLIAN (64,1) A.S.P.T.T. Vienne	195
19.	GUEGAN (59,3) Club Athlétique Lorientais	182,50	54.	BOUTOILLE (65,1) Haltérophile Club Boulogne.....	195
20.	OHLMANN (59,6) Sté Halt. et Cult. Haguenau	180	55.	FALLET (66,3) Haltéro Club de Cires-les-Mello	195
21.	LESAGE (59,9) Club Haltérophile Germanais	180	56.	HEYMANN (67,4) Sté Halt. et Cult. Haguenau	195
22.	CARRARA (59,3) Sporting Club Navis	177,50	57.	GASCON (64) Salle Clermont Sports	192,50
23.	GRANIER (59) Haltérophile Club Montilien	175	58.	MARON (61,5) Légion St Georges	190
24.	PARIZOT (60) Club Athlétique Lorientais	175	59.	DESROCHES (61,5) La Montluçonnaise.....	190
25.	JOLIBOIS (60) Légion St-Georges	175	60.	COMAZZETTO (64,5) Omnium Sportif Stéphanois.....	190
26.	LEQUEN (57,8) Haltéro Club de Beauvais	167,50	61.	GUYADER (62,5) Club Athlétique Lorientais	187,50
26.	COUDOUNGAC (57,8) Athlétic Club Montpelliérain	167,50	62.	KLENACK (66,3) Club Culturiste Châteauroux	187,50
28.	LUTHUN (59,2) A.S. École de Métiers Soissons	167,50	63.	GARCIA J. (64,2) Athlétic Club Montpelliérain	185
29.	DESMAREST (57,6) Sté Halt. et Cult. Haguenau.....	165	64.	SPITZ (65,3) A.S. Montferrandaise	185
30.	LANCO (59,4) Athlétic Club Montpelliérain	165	65.	CHARTELLE (66,1) Etoile de Calais	185
31.	PUTTI (59,5) Gauloise de Montbéliard.....	165	66.	PERREAU (61,2) Club Culturiste Châteauroux	182,50
32.	LO-HOI-NING (57,5) Stade Dionysien.....	162,50	67.	DENISE (63,7) Club Sportif Cheminots du Mans	182,50
33.	GIL (56,5) Académie des Sports de Decazeville	160	68.	AVISSEAU (60,9) Union Sportive de Tours	180
33.	BONETTE (59) La Montluçonnaise	160	69.	RAYNARD (61,8) Club Athlétique Choletais	180
35.	COUFFIGNOL (60) Maison des Jeunes Servian	150	70.	BRETON (66,4) Société de Gymnastique d'Angers	180
36.	BERTIE (58,7) Patronage Laïque de Lorient	140	71.	WEBER (67,5) Club Athlétique Lorientais	180
37.	SUZANNE (60) Stade Dionysien	125	72.	ZAOUTER (62,2) Patronage Laïque de Lorient	177,50
38.	DIJOUX (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	117,50	72.	LOPEZ (62,2) Haltéro Club Compiégnois	177,50
39.	TSE HAI LAM (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	105	74.	COMPAIN (64,5) Club Athlétique de Rosendaël	177,50
			75.	SCHERPEREL J. (67,5) Club Athlétique de Rosendaël	177,50
			76.	BARBERET (67,5) Légion Saint-Georges	172,50
			77.	PARIS (60,9) Union Amicale de Cognac	170

(à suivre)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 25 Avril 1965

Salle des Congrès de la Maison des Jeunes à Mâcon

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL POUR LA SAISON 1963-64

(Suite)

Enfin consécration pour deux de nos champions, les Jeux Olympiques de Tokyo auxquels participèrent Maier et Paterni. Le premier réalisa une excellente performance, se classant 7^e en Poids Moyens et améliorant son record de France du total olympique. Paterni, en Poids Mi-Lourds, fut moins heureux et, voulant trop bien faire, en même temps que victime du trac pour la première fois, il ne réussit aucun essai à l'épaulé et jeté.

Si le Championnat du Monde haltérophile ne fut pas disputé en 1964, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit d'une année olympique, les Culturistes, par contre, eurent le leur. Organisé au Palais de Chaillot, le 31 Mai, par les soins de la F.F.H.C., il constitua la dernière compétition du Cinquantenaire. 28 athlètes représentant 12 pays, quelques-uns très lointains comme l'Inde, le Canada, le Sud-Afrique, les États-Unis, y participèrent et assurèrent un très grand éclat à cette manifestation mondiale.

Comme chaque année, des épreuves désormais classiques complétèrent, en 1964, le Calendrier fédéral : les Championnats de France Scolaires et Universitaires, organisés à Reims le 26 Mars, avec le concours dévoué des membres de la Commission Mixte Scolaire et Universitaire; les Championnats de France Militaires disputés une fois de plus à Lille, le 6 Juin 1964.

Nous remercions bien sincèrement tous ceux de nos membres qui contribuent au succès de ces manifestations.

A l'attention de nos clubs qui organisent des matches avec des athlètes étrangers ou des équipes de clubs, je rappelle que le Congrès de la Fédération Internationale qui s'est tenu à Tokyo a décidé de supprimer les redevances des matches internationaux, interclubs, donnant ainsi satisfaction à un vœu émis par notre Fédération.

A souligner enfin que 7 records de France Juniors et 32 records Seniors ont été battus pendant l'année 1964.

Deux faits nouveaux dans le domaine administratif : la création de deux nouvelles académies, celle de Rouen et celle d'Amiens.

Si la première n'a eu aucune incidence puisque les clubs de l'académie de Rouen sont restés groupés au sein du Comité de Normandie, le Secrétariat d'État nous en laissant la faculté, il n'en fut pas de même pour la seconde.

Jusqu'ici, en effet, les clubs de la Somme appartenaient au Comité des Flandres, tandis que les clubs de l'Oise étaient rattachés à celui de l'Île-de-France, et ceux de l'Aisne au Comité de Champagne.

Dans l'impossibilité de constituer, dans un laps de temps restreint, un Comité Régional de Picardie, la décision fut prise de grouper provisoirement tous les clubs de la nouvelle académie dans le Comité des Flandres où siégeaient déjà ceux de la

Somme. D'où de graves perturbations aussi bien sur le plan administratif que sportif. Mais cette solution est évidemment transitoire et prendra fin avant la fin de la saison 1964-65 par la création d'un Comité Régional que la nomination de Rolf Maier aux fonctions de Conseiller Technique contribuera à doter d'une organisation technique propice à son développement.

Un autre événement vaut d'être rappelé, celui du ralliement à notre Fédération d'un certain nombre de clubs culturistes issus de groupements qui, jusqu'ici, coexistaient et qui, au cours d'un Colloque tenu à Mulhouse et auquel assistait notre Président, ont décidé de se saborder pour assurer l'unité de la Culture Physique.

Félicitons et remercions les promoteurs de ce mouvement : M. Strich, organisateur du Colloque, MM. Denicourt et Lelong qui, dans leurs magazines, ont soutenu la thèse de l'adhésion à la F.F.H.C. et ont su se montrer convaincants, M. Favrou, qui a fait abstraction de considérations particulières pour ne considérer que l'intérêt général, tous ceux enfin qui sont venus, ces derniers mois, grossir nos rangs.

Nous souhaitons ne pas les décevoir, mais ainsi que l'a fait remarquer notre Président à Mulhouse, l'expérience tentée doit être suffisamment longue pour pouvoir porter ses fruits et permettre de se faire une opinion.

Le Secrétariat d'État a accueilli très favorablement l'initiative de ce ralliement au sein de la seule Fédération dirigeante reconnue par lui.

L'effectif de nos clubs est en légère augmentation par rapport à 1963.

Le Comité de l'Île-de-France tient encore la tête avec 42 clubs, suivi des Comités des Flandres 28, Anjou-Bretagne 23, Provence 22, Lorraine 19, Lyonnais 19, Languedoc 19, Normandie 16, Orléanais 13, Bourgogne Franche-Comté, Alsace et Pyrénées 12, Dauphiné-Savoie 11, Guyenne et Poitou 9, Champagne 8, Auvergne 7, Ile de la Réunion et Côte Basque 3.

Le chiffre des licences fait apparaître une augmentation sensible sur le chiffre de 1963.

Le Comité de l'Île-de-France reste en tête suivi par le Comité Anjou-Bretagne et le Comité des Flandres presque ex-æquo le Comité Dauphiné-Savoie, dont l'effort ne cesse de croître, le Comité du Languedoc, les Comités du Lyonnais et de Provence, à peu près ex-æquo, le Comité de Champagne, puis les Comités de Lorraine, de Bourgogne-Franche-Comté, de l'Orléanais, de Normandie et d'Alsace, sensiblement ex-æquo, puis, dans l'ordre : les Comités de Guyenne, d'Auvergne, des Pyrénées, de l'Ile de la Réunion, du Poitou, de la Côte Basque.

Trois stages de préparation aux compétitions internationales eurent lieu avant le Tournoi International de Paris et le Championnat d'Europe, à l'I.N.S. et un autre à Mâcon pour les sélectionnés olympiques.

Six stages d'Espoirs furent également organisés à l'I.N.S.

Enfin, eut lieu l'annuel stage de Formation des Cadres à l'issue duquel furent décernés 15 diplômes d'aides-moniteurs, 3 diplômes de moniteurs et un titre d'Entraîneur fédéral.

Rappelons que dans le désir d'accélérer la formation des cadres dont nous avons besoin, le Bureau fédéral a décidé de créer un diplôme du 1^{er} degré dit « Brevet d'Initiation Haltérophile » accessible aux jeunes âgés de 18 ans et qu'il a abaissé du même coup à 20 ans l'âge d'admission à l'examen d'aide moniteur et à 22 ans celui de l'examen de moniteur.

Parallèlement aux stages à l'échelon National, des stages à l'échelon Régional eurent lieu dans les académies où nous bénéficiâmes de la mise en place d'un conseiller technique, c'est-à-dire Aix-Marseille, Lille, Montpellier, Toulouse.

Puisque je parle de nos conseillers techniques, je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte pour féliciter Dini, Gerber, Herbaux, Marchal, du magnifique travail de propagande et de prospection en même temps que de formation des cadres et de perfectionnement d'athlètes qu'ils ont accompli depuis leur entrée en fonctions.

Nous ne pouvons que souhaiter que des nominations rapides permettent l'extension du mouvement à d'autres régions, complétant ainsi l'œuvre réalisée sur le plan national par notre entraîneur Georges Lambert, dont vous connaissez la compétence. Depuis sa nomination, il accompagne les Équipes de France dans tous les déplacements internationaux, ce qui lui permet une étude des différentes techniques et des contacts directs avec les entraîneurs étrangers dont les athlètes français seront certainement les bénéficiaires.

Nous avons continué, pendant l'année 1964, le programme d'équipement de nos clubs en même temps que celui des établissements scolaires et universitaires affiliés à l'A.S.S.U.

Notre ami Lucien Guillier nous apporte son concours compétent et dévoué pour l'accomplissement de ce programme de fabrication et se charge des délicates opérations d'emballage et d'expédition des barres à disques. Nous devons l'en remercier en même temps que du remarquable travail qui est le sien à chacune de nos compétitions, assurant la parfaite mise en place du matériel et la surveillance du déroulement de nos organisations, qu'elles soient nationales ou internationales.

Dans sa 20^e année de parution, notre Bulletin fédéral « *Haltérophile Moderne* » continue lentement mais sûrement sa courbe ascendante en ce qui concerne le nombre de ses abonnés, grâce aux dévoués qui se chargent de grouper les abonnements de leurs membres. Que tous ceux que nous pouvons inscrire chaque année au tableau d'honneur de la F.F.H.C. en soient de nouveau félicités et remerciés.

Je dois, cette fois encore, m'excuser au près de vous de la longueur de ce rapport. Sa lecture est, vous le savez, une obligation statutaire qui nous permet au demeurant de nous remémorer les phases de notre activité au cours de l'exercice écoulé.

En concluant, j'exprime l'espoir que le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports nous dote des moyens financiers nous permettant de réaliser le plan quadriennal élaboré par nous à sa demande et actuellement à l'étude de ses services.

(Suite et fin page 13)

L'ARRACHÉ EN FLEXION

Sur les deux séries de photos présentées ci-contre, nous reconnaissons le Champion de France Rolf Maier au cours de son premier essai au Championnat de France (117 k 500) et le grand espoir junior Jean Michon (130 k)

La technique de Michon est très proche de la perfection :

- Les genoux s'engagent nettement en avant de la barre (2 et 3) ;
- L'extension du corps (4 et 5) dépasse la verticale et les bras restent tendus jusqu'au moment où les pieds se déplacent ;
- La traction des bras est très efficace pendant la chute sous la barre, grâce à une position très inclinée du buste vers l'arrière ;
- Le verrouillage des coudes (rotation de l'humérus) en final du geste est parfait.

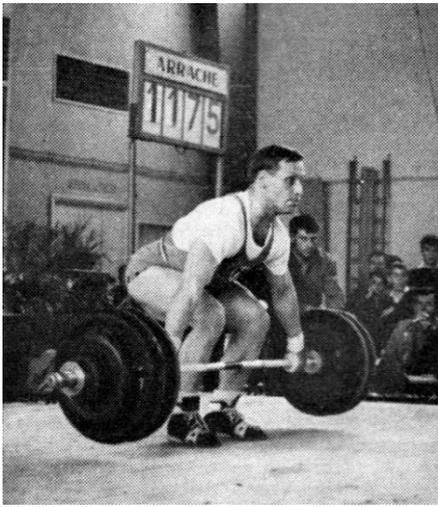
Au cours de tout le mouvement, la trajectoire de la barre reste très proche d'une ligne verticale, l'avancée de la barre pendant l'extension finale du corps étant tout-à-fait minime.

Bien que l'arraché de Maier soit, lui aussi, très valable, nous pouvons relever quelques petits défauts qui gêneront l'athlète dans la recherche des performances de grande valeur :

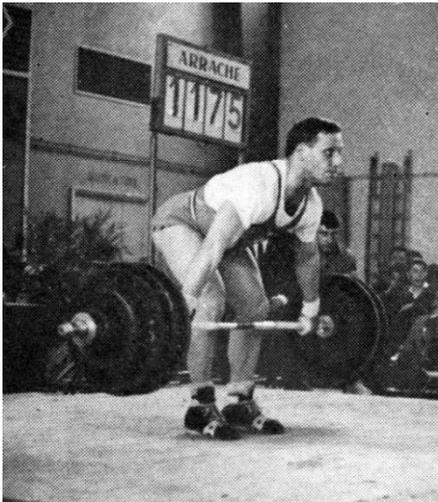
- Les genoux de l'athlète sont trop tendus en 3 et 4 et de ce fait, la trajectoire de la barre est légèrement déviée vers l'arrière, puis vers l'avant en finale de l'extension du corps. Cette trajectoire trop courbe est nuisible à l'équilibre général du mouvement ;
- Pendant la chute sous la charge, le buste n'est pas assez incliné vers l'arrière, la traction des bras ne peut donc être aussi efficace ;
- Le verrouillage des coudes en position fléchie est insuffisant, aussi l'athlète est-il obligé de conserver une position très redressée du corps.

Excellent technicien de l'arraché en fente, Rolf Maier tente actuellement sa chance avec la flexion... Les résultats qu'il vient d'obtenir ne sont pas encore concluants, compte tenu de la progression qu'il a enregistrée dans les deux autres mouvements et qui devrait se répercuter sur les performances de son arraché.

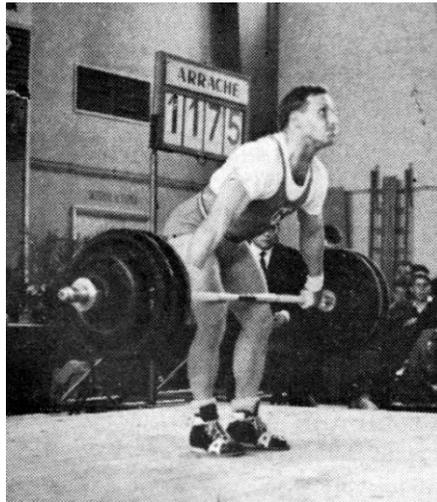
G. LAMBERT,
*Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.*



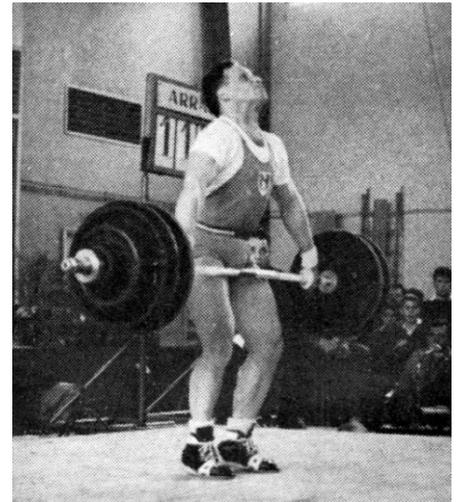
1



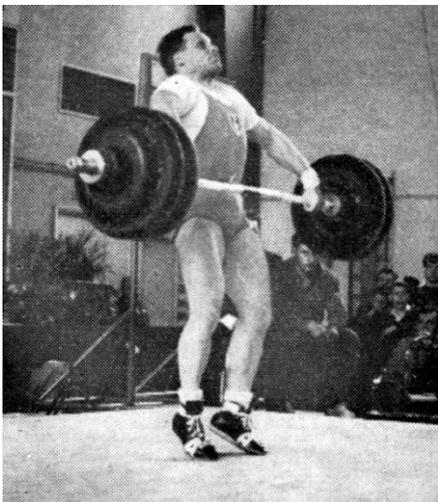
1



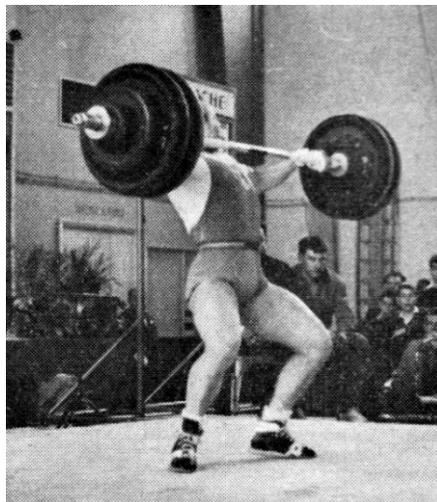
2



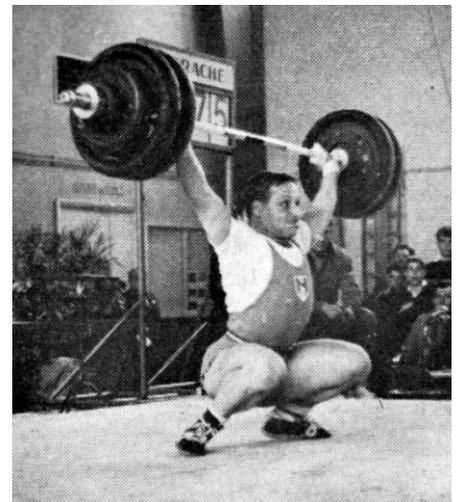
3



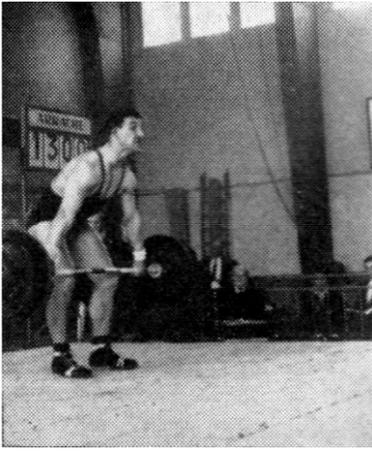
4



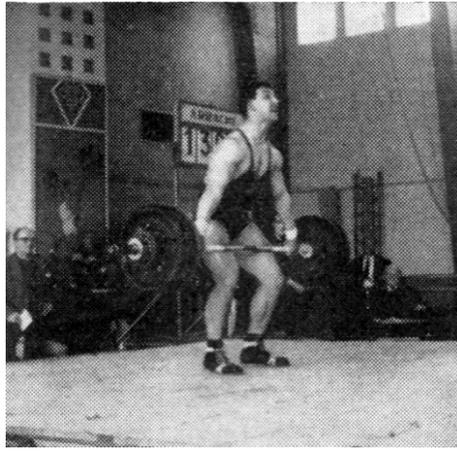
5



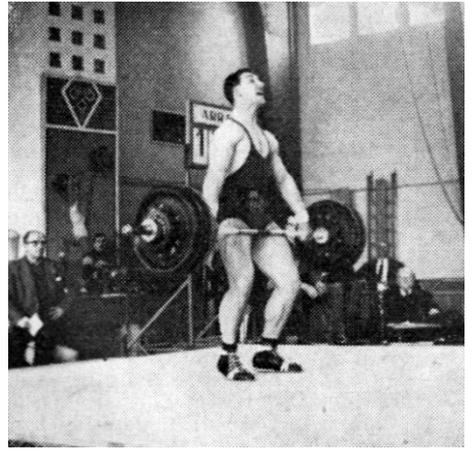
6



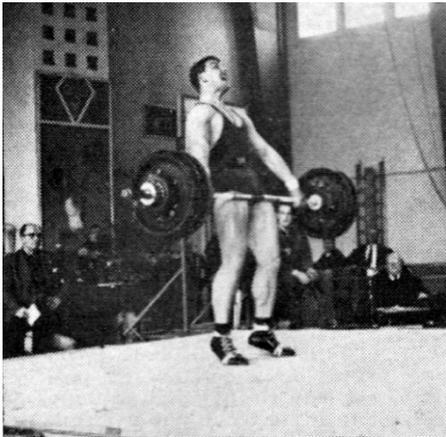
1



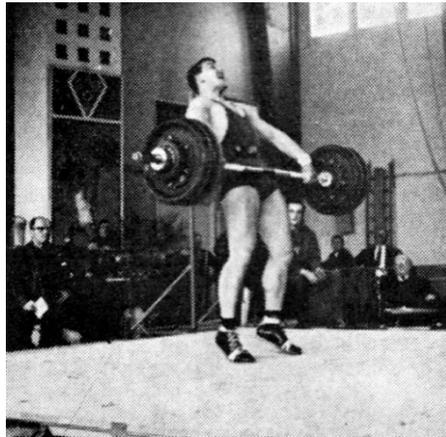
2



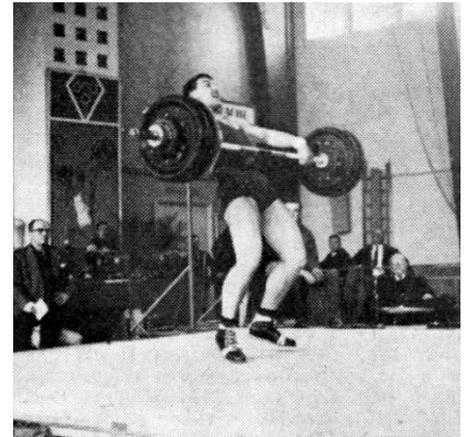
3



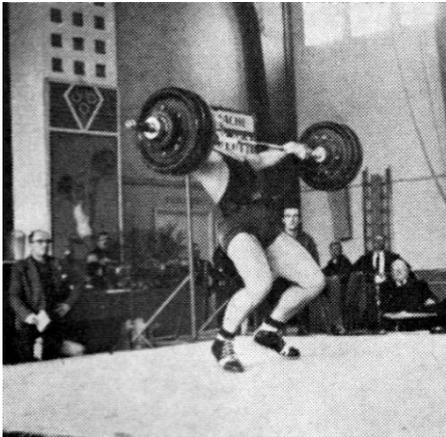
4



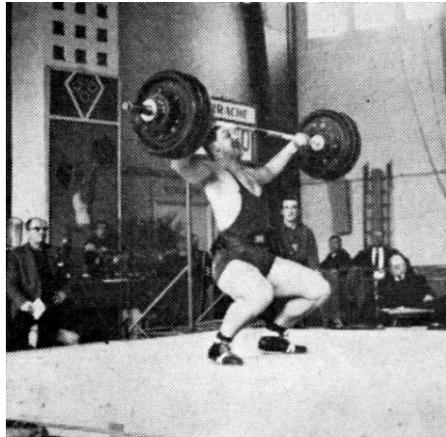
5



6



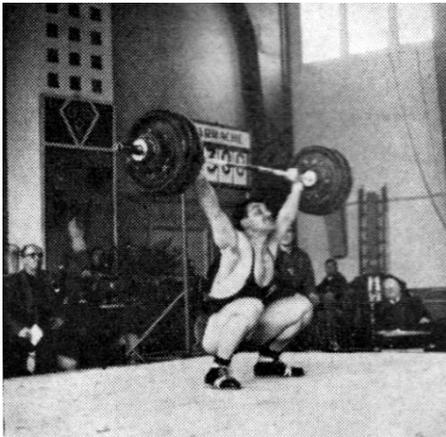
7



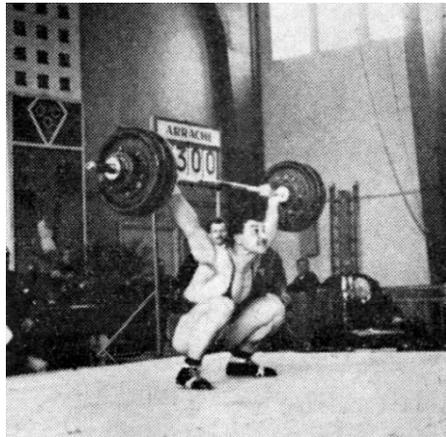
8



9



10



11

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

20^e ANNEE. - N° 212.
organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France	8 NF.
Etranger	12 NF.
Clubs affiliés	20 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les Championnats de France 1965

(suite)

Après avoir assisté le samedi après-midi aux Championnats des Juniors, nous retrouvons, en cette soirée du samedi 24 Avril, la chaude ambiance de la coquette salle de la Maison des Jeunes de Mâcon. Poids Coqs et Légers doivent s'affronter sur un premier plateau avant la présentation des Lourds Léger et Lourds qui offriront la 2^e partie du spectacle.

Le champion de France des Poids Coqs, J.P. Meurat, étant monté dans la catégorie supérieure, le titre doit se disputer entre Marchal (Club Haltérophile Lunéville, Carré (Cercle d'E.P. Saint-Nazaire), Crochard (Vie au Grand Air de St-Maur), et Deconninck (C.O.S. Faches-Thumesnil). Dès le premier mouvement, Marchal affirme sa bonne condition en réussissant ses trois essais : 80 - 85 - 87 k 500. Carré suit avec 82 k 500 devant Crochard 80 k. Ces deux athlètes poussent leurs charges dans une position droite et pourraient améliorer leurs performances en apprenant à se cambrer. Deconninck est quelque peu distancé avec 75 k. Nous retrouvons le même classement au deuxième mouvement : Marchal 82 k 500, Carré 80 k, Crochard 77 k 500 et Deconninck 72 k 500.

Enfin dans le troisième mouvement Marchal affirme une nette supériorité avec 110 k (deuxième essai contre 100 k pour ses trois adversaires. Il est champion de France avec 280 k devant Carré 262 k 500, Crochard 257 k 500 et Deconninck 247 k 500. L'absence de Meurat dans les matches internationaux va être durement ressentie, mais Marchal possède très certainement des qualités suffisantes pour approcher rapidement les 300 k. Il faudra pour cela qu'il trouve le temps nécessaire à consacrer aux heures d'entraînement.

En l'absence de Gerber, blessé au genou et de Demats retenu par des obligations professionnelles, le titre de la catégorie Poids Légers va se disputer entre les deux parisiens : Ledroit et Catanoso. Ainsi donc, une catégorie où notre pays est particulièrement riche en hommes de valeur n'est représentée que par deux hommes. Une modification au règlement actuel doit donc être rapidement envisagée.

Nos deux athlètes parisiens sont de valeur sensiblement égale et commencent tous les deux avec les mêmes charges dans chacun des trois mouvements. Avec 110 k contre 105 k, Catanoso prend l'avantage au développé, mais le perd à l'arraché avec 100 k contre 105 k.

Moins adroit et surtout moins régulier que Catanoso, Ledroit ne réussit qu'un essai au jeté : 125 k, tandis que Catanoso s'assure la victoire avec 130 k. A son troisième essai, Catanoso fait un bel effort contre le record de France du Jeté : 140 k 500. La barre monte bien jusqu'aux clavicules, mais le genou de la jambe arrière touche nettement le sol. Champion de France avec 340 k, contre 335 k pour son adversaire, Catanoso nous a prouvé qu'il pouvait dépasser les 350 k. Souhaitons-lui de réaliser un tel total au prochain match France - Allemagne. Quant à Ledroit, c'est un athlète aux qualités exceptionnelles et qui, peu à peu, domine son émotivité. La régularité des totaux qu'il a réalisés cette année prouve qu'il a, à ce point de vue, beaucoup progressé.

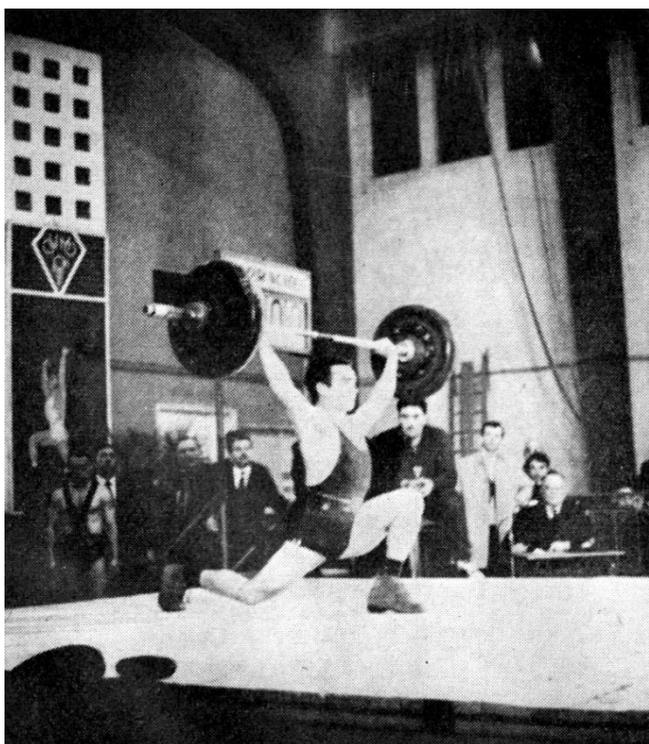
En l'absence de Vincent qui, cette année, a décidé d'abandonner la compétition Steiner n'a aucune difficulté à s'imposer face à ses deux

adversaires Goubayon et Renault. En gros progrès Steiner ne manque que deux essais sur 9 : un développé à 137 k 500 et un épaulé-jeté à 162 k 500. Ces charges situent la valeur de cet athlète qui, avec 132 k 500 120 k et 157 k 500 réalise l'excellent total de 410 k.

La catégorie Lourds-Légers a donc découvert cette année en Steiner un digne successeur aux deux prestigieux champions qu'étaient Jean Debuf et François Vincent. Il faudra pourtant que Steiner fournisse encore un gros travail pour s'imposer sur le plan international, car le niveau de cette catégorie ne cesse de monter. Derrière Steiner la lutte est particulièrement âpre entre Goubayon et Renault pour l'obtention de la deuxième place. Tous deux réalisent exactement les mêmes charges : 120 k - 110 k - 145 k et, plus léger que son adversaire, Goubayon s'attribue finalement cette deuxième place.

Avec Fouletier, Levecq, Rémy et Ernwein, la catégorie des Poids Lourds est certainement la plus passionnante à suivre de ces championnats. En pleine forme, J.P. Fouletier n'a aucune difficulté à s'imposer : il pousse 135 k au premier essai très correctement (trop allais-je dire), mais il manque le mouvement par deux fois à 142 k 500. Le passage en position cambrée est insuffisant après le temps de départ. Cette faute technique explique cet échec ainsi que l'attente un peu trop longue imposée par le chef de plateau avant de donner la claque.

Grâce à un très beau mouvement à 140 k, le puissant Rémy (Haltéro-Club de Nice) prend une nette avance sur Lévecq (125 k) et Ernwein (120



MARCHAL (C.H. Lunéville) Champion de France Poids Coqs 1965



Belle tentative de GARAIOS contre le record de France de l'Arraché (Poids Plumes)

k). Au deuxième mouvement, Foulétier prend largement la tête du Championnat avec un très beau mouvement à 140 k avant de manquer, 145 k. Lévecq reprend 5 k à Rémy avec 125 k contre 120 k, tandis que le puissant et bel athlète Ernwein ne peut mieux faire que 112 k 500. Sa technique étant encore celle d'un homme fort.

Avec 155 k - 160 k - et 165 k, Rémy effectue une très belle réussite à l'épaulé-jeté pour réaliser l'excellent total de 425 k, Lévecq devra donc jeter 175 k pour s'attribuer la seconde place grâce au bénéfice du poids de corps. Lévecq et Foulétier tirent cette charge à leur deuxième essai et la jettent d'une façon impeccable. Le classement est maintenant définitivement acquis, il ne reste plus qu'à battre les records.

La barre est chargée à 180 k : J.P. Foulétier, dont le verrouillage des coudes s'est considérablement amélioré depuis l'année dernière, fait un épaulé splendide, se relève de la flexion sans trop peiner et jette avec la plus grande facilité. Le record est battu, Foulétier reprend à Lévecq un record qu'il avait porté à 175 k en septembre dernier. Avec 180 k 500, Lévecq tente de reprendre son bien, il amène la barre aux clavicules avec une relative aisance, mais ne peut se relever de la position fléchie.

Avec 182 k 500, les deux hommes tentent d'égaliser la meilleure performance française de Charles Rigoulot, mais manquent assez nettement leur tentative. L'émulation aidant, ne doutons pas que cette charge sera rapidement atteinte et même dépassée.

Avec 455 k, J.P. Foulétier réalise une très belle performance, à 5 k de son record personnel. En retrouvant sa technique habituelle du développé et avec une meilleure réussite à l'arraché, il vaudra déjà 470 k. Classés deuxième et troisième avec 425 k, Lévecq et Rémy contribuent à redresser le niveau de cette catégorie qui, longtemps, était restée assez faible en France. Quant à Ernwein

classé quatrième avec 377 k 500, c'est un athlète aux magnifiques qualités physiques mais qui devra discipliner celles-ci s'il veut obtenir des résultats valables.

Le dimanche après-midi, dernière séance de ces Championnats de France, nous attendons un match particulièrement disputé dans la catégorie des poids plumes :

Fulla tenant du titre rencontre Meurat Champion de France de la catégorie inférieure. Hélas ! Le match n'a pas lieu, car Fulla manque deux fois 100 k puis, contrairement à toute logique, il fait charger la barre à 105 k. Celle-ci, une fois épaulée, décolle à peine des clavicules : Dans ces conditions, Meurat n'a plus à forcer son talent, car il dispose - avec 100 k au développé - de 7 k 500 d'avance sur Garaïos et de 12 k 500 sur Rouchel. Au deuxième mouvement, les trois hommes sont très près les uns des autres, Meurat réussit ses trois essais avec 90 k - 95 k - 98 k, ce dernier essai constituant un nouveau record de France, tandis que Garaïos et Rouchel font jeu égal avec 92 k 500. Hors compétition, Garaïos tente 100 k, mais ne peut maintenir la barre à bout de bras.

Moins fort que ses adversaires à l'épaulé-jeté, Rouchel jette 112 k 500 pour se classer troisième avec 292 k 500. Avec 110 k - 120 k et 125 k Garaïos réussit une très belle série pour totaliser 310 k. Meurat assure sa victoire avec 115 k puis manque le jeté par deux fois à 125 k. Son total de 312 k 500 n'est pas très significatif, car il est certain que si son match avec Fulla avait réellement eu lieu, il aurait choisi une autre progression. Hors compétition, Fulla jette 125 k mais échoue ainsi que Garaïos, avec 131 k, tentative contre le record de France.

En dépit du nouveau record de France de l'arraché, 98 k, les résultats de cette compétition nous laissent quelque peu déçus, nous attendions beaucoup de la confrontation Meurat - Fulla et le zéro

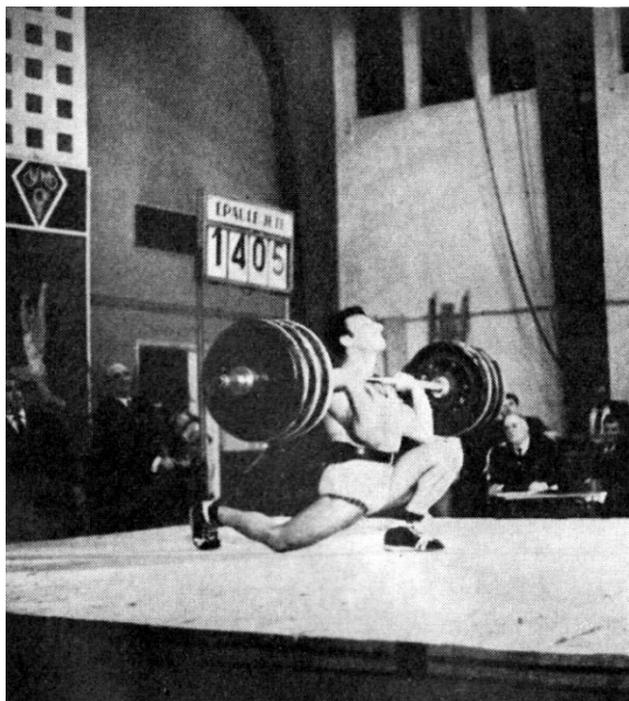
de ce dernier a complètement gâché le spectacle. Classé second avec 310 k, Garaïos nous a prouvé cependant qu'il possède d'étonnantes qualités physiques, qualités qui demandent encore à être mieux exploitées.

Poids Moyens et Mi-Lourds se présentent ensuite sur le plateau. En poids moyens Maier n'a aucune difficulté à s'imposer dans sa catégorie : avec 130 k au développé, 122 k 500 à l'arraché en flexion et 160 k au jeté, il réalise le bon total de 412 k 500. Cependant Maier n'est pas satisfait par ce résultat, il comptait bien améliorer son record de France du total olympique avec au moins 420 k. Les prochains matches internationaux France - Allemagne, Championnat d'Europe seront deux bonnes occasions pour atteindre cette performance. Après les Jeux Olympiques, j'avais annoncé que Maier serait un jour capable de réaliser 440 k, et je reste persuadé qu'il peut approcher ce total très rapidement.

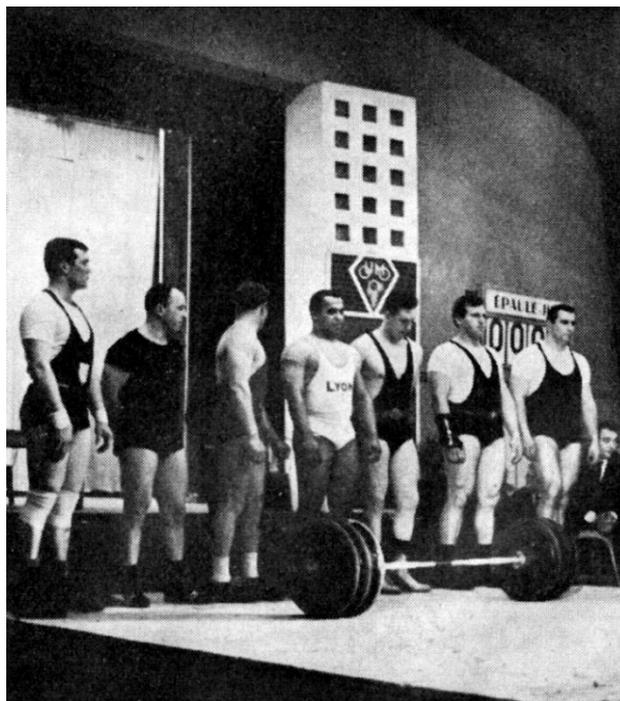
Derrière Maier le « revenant », Delebarre, après s'être retiré pendant deux ans de la compétition fait une bonne rentrée avec 365 k. Notre sélectionné aux Jeux de Rome (catégorie Poids Légers) est maintenant un solide Poids Moyen et qui, avec un peu plus de réussite, vaut déjà 380 k.

Classé troisième avec 355 k, Mattei est un puissant développeur, mais il manque encore de puissance dans les cuisses, ayant épaulé deux fois 137 k 500, il n'a pu, en effet, se relever de la flexion. Très bel athlète, Mattei peut rapidement devenir un haltérophile complet. Classé quatrième avec 345 k, Mangeant, a, comme ses adversaires, manqué de réussite car il vaut au moins 355 k.

Malgré ces quelques contre-performances, le niveau de la catégorie des poids moyens commence à s'améliorer. Certes, le champion Maier reste encore nettement détaché, mais nous pouvons déjà compter sur des éléments de bonne valeur pour nos équipes de France « B » et « C ».



Tentative manquée du Champion de France 1965 CATANOSO (Poids Légers) contre le record de France de l'Épaulé-jeté.



La présentation des Poids Lourds-Légers et Lourds Seniors au Championnat de France 1965

Avec Marcel Paterni, le titre de la catégorie des poids mi-lourds peut être contesté. L'intérêt réside donc principalement dans le match qui oppose Demonsel, Demats et Séry pour l'attribution de la deuxième place ainsi que dans la valeur des performances de Paterni ; avec 145 k - 130 k - et 160 k, Marcel Paterni réalise des charges habituelles pour lui. Je ne dois pas cacher que, compte tenu des charges réalisées au cours des entraînements précédents, je m'attendais à voir tomber le record du total olympique. Mais le moral d'un « père de famille » peut fluctuer en fonction de la santé de ses enfants.

Belle empoignade entre Demonsel, Séry et Demats qui se classent dans cet ordre avec respectivement 372 k 500 pour Demonsel et 367 k 500 pour ses deux adversaires. Ces résultats sont assez

décevants si on les compare à ceux de l'épreuve de sélection où en l'absence de Paterni, cinq athlètes avaient atteint ou dépassé 375 k. Les résultats de ces Championnats de France ne reflètent donc pas la réelle progression de cette catégorie où une dizaine d'athlètes peuvent totaliser 370 k ou plus. L'émulation aidant, gageons que les 400 k seront très bientôt dépassés.

L'ensemble des résultats nous apporte donc quelques satisfactions malheureusement atténuées par plusieurs déceptions. Chez les juniors, l'excellent travail de Michon, Delaunay et Cazeaux, ainsi que les espoirs que nous pouvons fonder sur les poids légers sont autant d'éléments positifs de cette compétition. En seniors, les résultats de J.P. Foulletier et de ses deux suivants immédiats Lévecq et Rémy sont très satisfaisants, mais les forfaits de Vincent et de Gerber, le changement de catégorie

de J.P. Meurat laissent apparaître la faiblesse relative de nos réserves. Marchal (Poids Coq) et Steiner (Lourd-Léger) et les Poids Légers peuvent combler assez rapidement l'écart qui les sépare de leurs prédécesseurs, mais il leur faudra travailler très sérieusement pour se faire une place sur le plan international.

Le programme des compétitions 1966, plus fourni que celui de cette année, leur donnera plus d'occasion de s'améliorer et de se mesurer avec des athlètes de grande valeur. Aussi formulons-nous l'espoir que les Championnats 1966, seront d'un niveau très supérieur à celui de cette année.

G. LAMBERT,
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.



RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1965

(Concours du Plus Bel athlète de France)

Casino Municipal de Chatelaillon le 29 Mai 1965

Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Épreuves physiques Moyenne du développé couché, flexion jambes et saut sans élan	Nombre de points		TOTAL des points
				1 ^{er} tour (0 à 20) coef. 2	2 ^{me} tour (0 à 10) coef. 2	
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 :						
1. CAMPAGNE.....	1	Flandres	12,66	165	85	262,66
2. SALASSA.....	2	Pyrénées	14,66	158	77	249,66
3. AUNEAU.....	4	Poitou	9,66	156	82	247,66
4. MOULIN.....	13	Dauphiné-Savoie	12,33	152	78	242,33
5. ERCOLANI.....	11	Guyenne	11,66	146	84	241,66
6. MALOUM.....	8	Languedoc	13,33	147	81	241,33
7. JAMES.....	10	Île de France	13,33	144	83	240,33
8. GEORGES.....	3	Provence	11	155	74	240
9. BON.....	9	Île de France	9,33	142	88	239,33
10. MIRANDA.....	12	Flandres	12,83	145	77	234,83
11. LEDOYEN.....	7	Lorraine	9	139	78	226
12. YUNG.....	6	Lorraine	12,33	141	67	220,33
13. SYLVES.....	15	Anjou-Bretagne	11,50	130	76	217,50
14. PERRIN.....	4	Champagne	11,50	124	70	205,50
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68 :						
1. GOMEZ.....	28	Dauphiné-Savoie	15,33	179	78	272,33
2. VASSEAU.....	16	Dauphiné-Savoie	13,33	163	93	269,33
3. PEDEBOSCQ.....	26	Guyenne	13,33	165	86	264,33
4. PARRA.....	17	Pyrénées	17,33	164	81	262,33
5. DEMANES.....	25	Guyenne	16,16	160	86	262,16
6. GLEYZES.....	23	Languedoc	12	169	77	258
7. LAMBERT.....	18	Poitou	11,33	157	85	253,33
8. THARSIS.....	29	Champagne	11	158	78	247
9. LECHARTIER.....	24	Île de France	14,33	146	86	246,33
10. BROUTIN.....	27	Flandres	11	156	79	246
11. RIBARDIERE.....	19	Poitou	13	144	82	239
12. GIACOMONI.....	21	Lorraine	14,66	140	68	222,66
13. BARGAS.....	20	Lorraine	11,33	132	78	221,33
14. BALD.....	30	Alsace	12	130	68	210

PRIX D'ÉVOLUTION (Hors Concours)

Nom des concurrents	Numéro du Dossard	Comité Régional	Note
1. BALD.....	30	Alsace	54
2. BON.....	4	Ile de France	42

Le Match France B-Suisse

Après la charmante réception que nous avaient faite nos amis Suisses, l'année dernière à La Chaux-de-Fonds, la belle petite ville d'Oyonnax et ses actifs et dévoués dirigeants nous semblaient tout désignés pour organiser ce nouveau match France « B » - Suisse.

De fait, réception et organisation furent aussi parfaites que nous l'escomptions et nous devons en remercier chaleureusement nos amis organisateurs.

Tendue de toiles jaunes et rouges, de drapeaux suisses et français, la petite salle de « l'Union des Plastiques » parut particulièrement attrayante et gaie aux athlètes qui tinrent à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le résultat de la rencontre peut paraître bien sévère pour nos amis suisses 6 à 1 en faveur de la France - car plusieurs matches furent très disputés et les écarts entre les totaux restèrent dans la plupart des catégories assez faibles.

Cinq de nos athlètes, Carré (Poids Coq), Rouchel (Poids Plume), Delebarre (Poids Moyen), Demonsel (Poids Mi-Lourds) et Lévecq (Poids Lourd) réalisèrent exactement le même total que trois semaines auparavant, aux Championnats de France. Fédoras (Lourd Léger) est resté quelque peu en dessous de ses possibilités, tandis que Ledroit (Poids Léger) a bien failli créer la surprise en accrochant Lab, sélectionné Suisse pour les Jeux de Tokyo.

Malheureusement le jeté de Ledroit n'était pas au point. Alors que nous attendions un total de 340 k à 345 k, nous avons dû nous contenter de 332 k 500. Quant à Lab, vainqueur avec 337 k 500, il nous a franchement déçus : c'est un garçon qui peut se faire une place sur le plan international et qui, si j'ai bien compris son raisonnement, ne veut « tirer dur » qu'une année sur deux ! Oublie-t-il donc que le niveau général des performances ne cesse de monter et qu'il sera certainement plus difficile de se bien classer dans quelques années que dès maintenant ?

Deuxième athlète suisse de valeur, Fidel (Poids Lourd Léger) était malheureusement absent de cette compétition. Sa présence aurait certainement donné une deuxième victoire à l'équipe suisse.

Bons résultats de Garin (Poids Mi-Lourds) 360 k, Freiburghaus (Poids Lourd Léger) 355 k, et de Vogel (Poids Lourd) 370 k. Les autres athlètes suisses ont montré également beaucoup de courage et de sportivité au cours de ce match international.

Pour le match retour, l'année prochaine, en Suisse, nous souhaitons que l'équipe suisse soit au grand complet avec ses meilleurs champions en grande forme afin que le résultat soit plus équilibré.

G. LAMBERT,
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

RAPPORT MORAL

(Fin)

Si certains remèdes préconisés ne sont pas de notre ressort et doivent s'inscrire dans un programme général de modernisation du sport français, toute une gamme de propositions relevant de nos attributions, permettraient de hâter notre travail de prospection et de propagande.

Dans l'attente des décisions gouvernementales, nous continuerons avec la même foi la tâche entreprise et je suis certain que, petit à petit, nos efforts porteront leurs fruits. Je n'en veux pour preuve que la faveur grandissante dont jouit l'haltérophilie, considérée maintenant comme sport de base par les entraîneurs de toutes les disciplines et pratiqué par tous les champions.

Vous me permettez d'achever ce compte rendu par des félicitations et des remerciements à notre Président.

Des félicitations pour sa réélection à la Vice-présidence de la Fédération Internationale Haltérophilie et Culturiste et à celle, combien brillante, au Comité Olympique Français ; des remerciements pour son incomparable dévouement doublé d'un optimisme clairvoyant. Grâce à son action, nous continuons, à travers vents et marées, l'œuvre commencée il y a cinquante ans. Souhaitons de le conserver longtemps encore à la tête de notre Fédé.



RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE « B » - SUISSE

Disputé le 8 Mai 1965 à Oyonnax

Noms des concurrents	Poids du corps	Nation	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé-jeté à 2 bras	Totaux
Poids Coqs :						
1. CARRE	56, -	France	85, -	77,500	100, -	262 k 500
2. TASSALI	56, -	Suisse	82,500	75, -	100, -	257 k 500
Poids Plumes :						
1. ROUCHEL	60, -	France	90, -	92,500	110, -	292 k 500
2. SCHWEIZER	60, -	Suisse	87,500	80, -	105, -	272 k 500
Poids Légers :						
1. LAB	67,500	Suisse	110, -	97,500	130, -	337 k 500
2. LEDROIT	67,300	France	107,500	102,500	122,500	332 k 500
Poids Moyens :						
1. DELEBARRE	74,200	France	120, -	105, -	140, -	365 k
2. FLEURY	73,300	Suisse	95, -	97,500	125, -	317 k 500
Poids Mi-Lourds :						
1. DEMONSEL	81,700	France	115, -	110, -	147,500	372 k 500
2. GARIN	80,600	Suisse	115, -	105, -	140, -	360 k
Poids Lourds Légers :						
1. FÉDORAS	82,600	France	120, -	100, -	142,500	362 k 500
2. FREIBURGHHAUS	82,800	Suisse	120, -	100, -	135, -	355 k
Poids Lourds :						
1. LÉVECQ	103,200	France	130, -	125, -	170, -	425 k
2. VOGEL	96, -	Suisse	120, -	107,500	142,500	370 k

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant l'attribution des permissions ou autorisations d'absence aux sportifs militaires.

Monsieur le Président,

En application de l'Arrêté interministériel du 8 Avril 1960 paru au « Journal Officiel » le 27 Avril 1960 et afin de juger de l'opportunité de l'attribution des permissions ou autorisations d'absence à accorder aux sportifs militaires, j'ai l'honneur de vous rappeler les modalités que je désirerais voir observer dès réception de cette circulaire.

1) Participation des militaires aux manifestations ou rencontres civiles internationales disputées en France ou à l'étranger :

En principe (sauf cas exceptionnels), les calendriers internationaux sont connus suffisamment à l'avance pour permettre aux Fédérations d'adresser les demandes au moins 3 semaines avant la date de la rencontre.

Ces demandes d'attribution d'autorisation d'absence sont à adresser au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, seul organisme habilité pour juger de la suite à donner.

Le double de ces demandes peut être adressé au Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports de Joinville.

2) Participation des militaires à des stages ou à des rencontres de toute nature :

Toutes les demandes doivent être adressées de même au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports au moins 10 jours avant la date de la rencontre (un double peut être transmis également directement au Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports de Joinville).

3) Autorisation d'absence de 48 heures, Samedis et Dimanches, pour les compétitions en France seulement.

Ces demandes doivent être adressées directement, le plus tôt possible, au Chef de Corps des intéressés. Une copie sera adressée pour information au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Il est entendu que toutes ces demandes doivent être établies en accord avec le Directeur technique ou le Moniteur National (1) et adressées au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, sous le timbre « Direction des Sports », Bureau S1.

Dès à présent, et en accord avec le Ministère des Armées, je me réserve le droit de ne pas transmettre des demandes d'autorisation d'absence qui ne seraient pas parvenues réellement au service intéressé, dans les délais impartis.

J'attache une grande importance à cette question et je veillerai personnellement à ce que ces directives soient appliquées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

*Pour le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports,
Le Directeur des Sports :*

Signé : Marceau CRESPIN.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 128 k par Földi (Hongrie) le 9 Avril 1965 à Budapest (Hongrie).

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 148 k par V. Kaplunov (U.R.S.S.) le 27 Mars 1965 à Khabarovsk (U.R.S.S.).

Meilleures Performances Turques 1964

Poids Coqs. - A. Ekin 77,5 + 70 + 90 = 237 k 500 ; G. Alkurt 65 + 65 + 85 = 215 k ; N. Gürbay 60 + 65 + 80 = 205 k.

H. Parsehyan 182 k 500 ; A. Sahin 175 k ; A. Ozmen 172 k 500.

Poids Plumes. - S. Yenal 75 + 75 + 102,500 = 252 k 500 ; H. Bilgin 75 + 75 + 100 = 250 k ; M. Ozkul 75 + 70 + 90 = 235 k.

H. Aglar 215 k ; Z. Duymaz 210 k ; N. Yanas 197 k 500.

Poids légers. - M. Suvar 82,5 + 80 + 100 = 262 k 500 ; A. Göndel 70 + 70 + 85 = 225 k ; I. Ozgen 62,5 + 70 + 90 = 222 k 500.

E. Kayrak 215 k ; M. Zerman 195 k ; S. Sayici 190 k.

Poids Moyens. - O. Percin 85 + 65 + 95 = 245 k ; S. Yildirim 75 + 70 + 95 = 240 k ; S. Ozbarut 75 + 65 + 87,5 = 227 k 500.

O. Balur 207 k 500 ; T. Kuscü 205 k ; A.A. Ipin 170 k.

Poids Mi-Lourds. - M. Ozer 82,5 + 77,5 + 105 = 265 k ; H. Agopyan 85 + 80 + 100 = 265 k ; E. Yildirim 70 + 65 + 90 = 225 k.

N. Tan 210 k.

Poids Lourds Légers. - S. Emil 87,5 + 75 + 100 = 262 k 500 ; M. Sahin 57,5 + 60 + 80 = 197 k 500 ; E. Baydogan 52,5 + 52,5 + 60 = 165 k.

Poids Lourds. - A. Tan 85 + 80 + 110 = 275 k ; T. Stomahopulo 70 + 65 + 80 = 215 k ; S. Pehlivan 77,5 + 55 + 75 = 207 k 500.

S. Severay 192,500 k.

Meilleures Performances Mongoles 1964

Poids Coqs. - G. Bataa 87,5 + 80 + 110 = 277 k 500 ; K.H. Namsrai 82,5 + 82,5 + 110 = 275 k ; S. Dahlkhjav 90 + 70 + 105 = 265 k.

Poids Plumes. - B. Tsegmed 90 + 87,5 + 122,5 = 300 k ; C. Dashzeveg 80 + 100 + 115 = 295 k ; T. Sambuu 85 + 92,5 + 110 = 287 k 500.

Poids Légers. - D. Dash 95 + 105 + 135 = 335 k ; D. Tsambarthorlo 105 + 100 + 122,5 = 327 k 500 ; B. Tsegmed 95 + 90 + 130 = 315 k

Poids Moyens. - D. Dash 95 + 105 + 140 = 340 k ; D. Tsambarkhorlo 110 + 90 + 125 = 325 k ; D. Serod 95 + 100 + 127,5 = 322 k 500.

Poids Mi-Lourds. - D. Damdin 115 + 105 + 140 = 360 k ; B. Bardatch 95 + 90 + 115 = 300 k ; Tchuluunbat 100 + 80 + 112,5 = 292 k 500.

Poids Lourds Légers. - D. Damdin 115 + 105 + 142,5 = 362 k 500.

Grand Prix de Moscou Mars 1965

Poids Coqs. - I. Földi (Hongrie) 115 + 100 + 135 = 350 k ; L. Andrianov (U.R.S.S.) 110 + 100 + 125 = 335 k ; V. Szoltysek (Pologne) 85 + 90 + 125 = 300 k ; M. Gombosurengiin (Mongolie) = nul.

Poids Plumes. - R. Kozlowski (Pologne) 115 + 105 + 140 = 360 k ; A. Glukhikh (U.R.S.S.) 110 + 110 + 137,5 = 357 k 500 ; Y. Benedek (Hongrie) 100 + 100 + 130 = 330 k ; M. Kasman (Indonésie) 90 + 100 + 130 = 320 k ; M. Azamiya (Pakistan) 92,5 + 90 + 120 = 302 k 500.



La présentation des Équipes au Match France « B » - SUISSE a Oyonnax

Poids Légers. - E. Katsura (U.R.S.S.) 142,5 + 120 + 160 = 422 k 500 ; J. Bagocs (Hongrie) 110 + 110 + 145 = 365 k ; V. Osorio (Cuba) 107,5 + 100 + 137,5 = 345 k ; A. Polakiewicz (Pologne) 110 + 105 127,500 = 342 k 500 ; O. Gekel (Tchécoslovaquie) 95 + 100 + 140 = 335 k.

Poids Moyens. - V. Kurentsov (U.R.S.S.) 140 + 125 + 177,5 = 442 k 500 ; W. Dittrich (Allemagne de l'Est) 135 + 125 + 155 = 415 k ; R. Maier (France) 130 + 117, 500 + 160 = 407 k 500 ; L. Skowyra (Pologne) 115 + 122,5 + 160 = 397 k 500 ; I. Beran (Tchécoslovaquie) 120 + 110 + 155 = 385 k ; N. Kenderiev (Bulgarie) 125 + 107,5 + 150 = 382 k 500 ; J. Mursu (Finlande) 120 + 110 + 150 = 380 k ; P. Dash (Mongolie) 100 + 105 + 0 = nul.

Poids Mi-Lourds. - A. Kidyayev (U.R.S.S.) 150 + 140 + 175 = 465 k ; G. Toth (Hongrie) 137,5 + 135 + 165 = 437 k 500 ; M. Paterni (France) 140 + 120 + 155 = 415 k ; R. Battaglia (Monaco) 127,5 117,5 + 155 = 400 k ; F. Mougrabi (Syrie) 120 + 117,5 + 155 = 392 k 500 ; J. Husen (Indonésie) = nul.

Poids Lourds-Légers. - A. Kalinichenko (U.R.S.S.) 155 + 137,5 + 175 = 467 k 500 ; B. Marchlewski (Pologne) 130 + 130 + 162,5 = 422 k 500 ; K. Samodevilla (Cuba) 132,5 + 122,5 + 160 = 415 k ; K. Herbst (Autriche) 130 + 125 + 157,5 = 412 k 500 ; S. Moudallal (Syrie) 127,5 + 120 + 160 = 407 k 500 ; H. Schelle (Allemagne de l'Est) 135 + 122,5 + 150 = 407 k 500 ; A. Nemessanyi (Hongrie) = nul.

Poids Lourds. - V. Andreev (U.R.S.S.) 187,5 + 150 + 200 = 537 k 500 ; S. Reding (Belgique) 155 + 135 + 180 = 470 k ; K. Ecsér (Hongrie) 150 + 137,5 + 172,5 = 460 k ; K. Stemplinger (Allemagne de l'Est) 155 + 130 + 172,5 = 457 k 500 ; M. Lindroos (Finlande) 145 = nul.

Championnat du Monde des Cheminots

Poids Coqs. - Uyanov (U.R.S.S.) 107,5 + 95 + 125 = 327 k 500 ; Nagy (Hongrie) 95 + 100 + 115 = 310 k ; Kuczek (Pologne) 87,5 + 90 + 112,5 = 290 k ; Kirov (Bulgarie) 285 k ; Peconi (France) 227 k 500.

Poids Plumes. - Kuklin (U.R.S.S.) 105 + 95 + 120 = 320 k ; Stoyanov (Bulgarie) 87,5 + 90 + 117,5 = 295 k ; Ligocki (Pologne) 92,5 + 82,5 + 110 = 285 k.

Poids-Légers. - Deputatov (U.R.S.S.) 120 + 110 + 145 = 375 k ; Yankov (Bulgarie) 110 + 107,5 + 135 = 352 k 500 ; Kucinski (Pologne) 105 + 105 + 135 = 345 k.

Poids Moyens. - Sielicki (U.R.S.S.) 125 + 130 + 167,5 = 422 k 500 ; Konarov (Bulgarie) 130 + 130 + 160 = 420 k ; Szarvas (Hongrie) 122,5 + 120 + 150 = 392 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Rascheskin (U.R.S.S.) 145 + 135 + 170 = 450 k ; Zutterman (Belgique) 117,5 + 112,5 + 145 = 375 k ; Kobus (Pologne) 112,5 + 117,5 + 142,5 = 372 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Zhitetsky (U.R.S.S.) 150 + 125 + 165 = 440 k ; Karhu (Finlande) 137,5 + 132,5 + 157,5 = 427 k 500 ; Ouzanov (Bulgarie) 124,5 + 110 + 150 = 402 k 500.

Poids Lourds. - Baranowsky (U.R.S.S.) 150 + 140 + 182,5 = 472 k 500 ; Vitanov (Bulgarie) 132,5 + 130 + 150 = 412 k 500 ; Fazekas (Hongrie) 135 + 115 + 145 = 395 k.

Nos joies, nos peines

Naissances

L'Haltérophile Club de Nice nous fait part de la naissance d'une petite Valérie au foyer de son sociétaire Michel Lopez et d'un petit Albert chez l'haltérophile Lecramp.

Nous apprenons par le C.S.A.D.N. de Châtelle-rault que Jacques Bedetti, Moniteur de la Section haltérophile, est l'heureux papa d'un garçon pré-nommé Jean-Marc.

Robert Vezzani, de l'Union Sportive Metro Transports, a la joie d'annoncer la naissance d'une petite fille qui a reçu le prénom de Christine.

Nous adressons nos compliments aux heureux parents et nos vœux de santé et de bonheur pour les bébés.

Distinction

Le Comité National des Sports a décidé d'attribuer sa Plaque 1965 à M. André Rolet, Secrétaire Général de la F.F.H.C.

Elle lui a été remise au cours de l'assemblée générale du C.N.S. qui a eu lieu le 19 Mai dernier.

Toutes nos sincères et bien vives félicitations pour cette distinction si méritée.

Nécrologie

Le Comité Dauphiné-Savoie nous fait part du décès de M. André Moulin, père de M. Bernard Moulin, Trésorier du Comité et culturiste à l'Union Athlétique Péageoise.

Le Comité d'Alsace nous apprend le décès, à l'âge de 41 ans, d'Alfred Schall, Moniteur de la Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau qui participait, quelques jours avant, à la finale du Championnat régional par équipes.

Il fut plusieurs fois champion et recordman d'Alsace et était le conseiller et entraîneur d'Alfred Steiner, Champion de France 1965.

Nous adressons aux familles des disparus nos bien sincères condoléances pour la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver.



Dans nos
COMITÉS
RÉGIONAUX
COMITE DES FLANDRES

Coupes de la Ville de Boulogne-sur-Mer et du « Journal » du Pas-de-Calais et de la Somme

Fidèles à leurs traditions, les dirigeants de l'Haltérophile Club de Boulogne-sur Mer ont mis sur pied une réunion de choix.

C'est devant une assistance record que s'est disputée la Coupe de la Ville et du « Journal ».

Cette année, quatre clubs de la région maritime s'affrontaient dans l'intention de s'adjuger ces deux trophées :

Le Club Athlétique de Rosendaël, l'U.S. des Cheminots de St-Pol-sur-Mer, le Stade Municipal de Petite-Synthe, l'Haltérophile Club de Boulogne.

Regrettons les forfaits de l'Etoile de Calais et de l'Audomaroise, ceux-ci n'ayant pu aligner une équipe complète.

L'H.C.B. enleva la coupe disputée au coefficient de poids de corps, en réussissant le coefficient de 3,842 contre 3,811 au C.A.R. : 3,795 à l'U.S.C. de St-Pol et 3,412 au S.M. de Petite-Synthe.

Mais la victoire de l'H.C.B. est encore plus significative, du fait qu'il s'offrit le luxe de remporter le meilleur total au nombre de kilos soulevés sur les trois mouvements. En effet, dans ces trois mouvements, l'H.C.B. totalisa 1.100 k contre 1.070 à St-Pol, 1.002 k 500 à Rosendaël et 902 k 500 à Petite-Synthe.

Signalons le parfait arbitrage de MM. Croxo, Hue et Catala qui, tous trois, s'employèrent à diminuer les temps morts.

N'oublions pas de signaler la diligence de M. Watel, précieux à l'appel des athlètes.

En résumé, bonnes et encourageantes prestations des haltérophiles de la région maritime au cours d'un après-midi qui a apporté beaucoup de satisfaction au Président Cuvelier.

Coupes et breloques furent remises aux Athlètes pendant le vin d'honneur.

COMITE DES PYRÉNÉES

Compte rendu du Stage Haltérophile

Le stage haltérophile qui se déroula au C.R.E.P.S. de Toulouse-Lespinet du 17 au 22 Avril fut une réussite. En effet Monsieur Dini, C.T.R., de l'Académie de Toulouse avait préparé soigneusement ce stage, en distribuant à chacun une documentation complète du programme, ce qui permettra à chacun, le stage terminé, d'avoir toujours un aide mémoire.

La variété du travail et l'ambiance des stagiaires nous fit regretter la brièveté de cette semaine.

Chaque journée bien réglée ne nous fatigua pas, car l'alternance de la théorie et de la pratique, tant sur le cross promenade, la technique et pratique de trois mouvements, les projections de films, la culture physique haltérophile, l'arbitrage, l'anatomie, etc., fut bien dosée.

Le moral des stagiaires fut toujours égal, maintenu par le cadre merveilleux (pare boisé, grands espaces verts), dans lequel se déroulaient les épreuves de plein air.

L'alimentation abondante et variée fut appréciée de tous.

La fin du stage fut concrétisée par l'examen d'initiation haltérophile passé avec succès par tous les stagiaires.

Les STAGIAIRES.

COMITE DE L'ÎLE DE FRANCE

Challenge Haltérophile d'Île de France

(Meilleur Club au Classement Triennal)

Classement provisoire après le Critérium National Haltérophile

1^{er} St-Maur 37 points ; 2^e Montrouge 33 ; 3^e S.A. Enghien et S.A. Montmartroise 30 ; 5^e Asnières 23 ; 6^e Métro 20 ; 7^e Chaville-Vélizy et Meaux 16 ; 9^e Gagny 12 ; 10^e Melun et Neuilly 9 ; 12^e St-Médard et Rueil 7 ; 14^e S.C.P.O. 6 ; 15^e A.E. Le Bourget et Mantes 4 ; 17^e Courbevoie 3.

Nous présentons nos excuses à l'A.S. Cie E.M. Le Bourget omise dans le dernier classement.

Nota. - Le règlement a paru dans « L'Île-de-France » de Janvier 1965.

Records d'Académie (A.S.S.U.)

Seniors. - Poids Moyens : Colomb, Épaulé et Jeté 132 k 500 ; A.R. Lambert 129 k. - Poids Lourds : Drufin, Développé 130 ; A.H. Drufin 122 k 500 - Poids Lourds : Drufin, Arraché 117 k 500 ; A.R. Thomas 110 k - Poids Lourds : Drufin, Épaulé et Jeté 152 k 500 ; A.R. Drufin, 142 k 500 - Poids Lourds : Drufin, Total Olympique 400 k ; A.R. Drufin 372 k 500.

Championnats de Seine-et-Oise

Disputés le 4 Avril à l'U.S.M. de Gagny

Poids Coqs. - 1. Guipon (Gagny) 245k ; 2. Bartholot (Enghien) 200 k.

Poids Plumes. - 1. Degournay (Enghien) 232 k 500 ; 2. Courtois (Enghien) 205 k ; 3. Charles (Brunoy-Pyramide) 182 k 500.

Poids Légers. - 1. Fourrier J.C. (Enghien) 315 k ; 2. Fourrier Yves (Enghien) 292 k 500 ; 3. Trouillon (Mantes) 290 k ; 4. Lanux Cl. (Mantes) 272 k 500 ; 5. Coutier (Brunoy-Pyramide) 210 k ; 6. Calligara (Rueil) 200 k ; N. Cl. Catanoso (A.S. Le Bourget).

Poids Moyens. - 1. Fouilleul (Enghien) 317 k 500 ; 2. Malherbe (Mantes) 307 k 500 ; 3. Hazet (Mantes) 300 k ; 4. Benoit (Enghien) 272 k 500 ; 5. Meurice (Mantes) 262 k 500 ; 6. Lequéré (Rueil) 257 k 500 ; 7. Lagneau J. (Enghien) 252 k 500 ; 8. Lignier (Brunoy-Pyramide) 245 k ; 9. Larue (Enghien) 240 k ; 10. Biegnon (Enghien) 235 k ; 11. Poucet (Enghien) 215 k ; N.CI. Decoetlogon (Brunoy-Pyramide).

Poids Mi-Lourds. - 1. Lesur (Mantes) 355 k ; 2. Alvarez (Rueil) 325 k ; 3. Zemb (Rueil) 292 k 500 ; 4. Cosson (Enghien) 290 k ; 5. Declozet (Enghien) 262 k 500 ; 6. Baudet (Enghien) 240 k ; 7. Fanteau (Mantes) 220 k.

Poids Lourds Légers. - 1. Lagneau M. (Enghien) : 342 k 500 ; 2. Bridier (Mantes) 335 k ; 3. Vogel (A.S. Le Bourget) 267 k 500.

Poids Lourds. - 1. Paul (Mantes) 315 k ; 2. Lagrée (Mantes) 260.

Calendrier Fédéral 1965 -1966

Premier Pas Culturiste	10 Octobre 1965
Prix des Débutants	24 Octobre 1965
Brevets Culturistes.....	7 Novembre 1965
Éliminatoires du Prix d'Encouragement (4 ^{ème} série).....	14 Novembre 1965
Finale du Prix d'Encouragement Juniors	4 Décembre 1965
Finale du Prix d'Encouragement Seniors	5 Décembre 1965
Éliminatoires du Prix Interrégional (3 ^{ème} série).....	9 Janvier 1966
Finale du Prix Interrégional Juniors.....	29 Janvier 1966
Finale du Prix Interrégional Seniors	30 Janvier 1966
Éliminatoires du Prix Fédéral (2 ^{ème} série)	13 Février 1966
Brevets Culturistes.....	20 Février 1966
Finale du Prix Fédéral Junior.....	5 Mars 1966
Finale du Prix Fédéral Seniors	6 Mars 1966
Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1 ^{ère} série, classe nationale, classe internationale).....	13 Mars 1966
Premier Pas Haltérophile	20 Mars 1966
Critérium National Culturiste	27 Mars 1966
Finale du Critérium National Haltérophile Juniors	2 Avril 1966
Finale du Critérium National Haltérophile Seniors	3 Avril 1966
Finale du Championnat de France Juniors	23 Avril 1966
Finale du Championnat de France Seniors	24 Avril 1966
Éliminatoires du Championnat de France Culturiste.....	Date à fixer
Championnat de France Militaire	21 Mai 1966
Finale du Championnat de France Culturiste	Date à fixer

Rencontre Île-de-France – Lorraine

Disputée à la Société Athlétique Montmartroise, le 2 Mai dernier, la rencontre haltérophile Lorraine - C.I.F. a donné les résultats suivants :

Poids Coqs. - 1. Marchal (Lorraine) 270 k ; 2. Crochard (C.I.F.) 242 k 500.

Poids Plumes. - 1. Fulla (C.I.F.) 295 k ; 2. Rouchel (Lorraine) 287 k 500.

Poids Légers. - 1. Ledroit (C.I.F.) 340 k ; N.CI. Beekhuisen (Lorraine) abandon.

Poids Moyens. - 1. Mangeant (C.I.F.) 352 k 500 ; 2. Zander (Lorraine) 317 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Houin (Lorraine) 350 k ; 2. Vezzani (C.I.F.) 335 k.

Poids Lourds-Légers. - 1. Pezzula (Lorraine) 355 k ; 2. Guerlus (C.I.F.) 345 k.

Poids Lourds. - 1. Choukroun (C.I.F.) 345 k ; 2. Maul (Lorraine) 307 k 500.

Le C.I.F. bat le Comité de Lorraine par 4 victoires à 1.

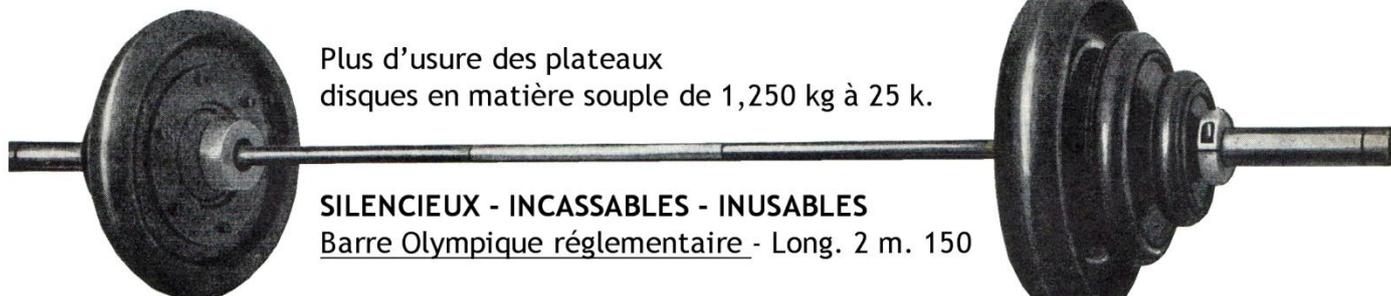
Au cours de cette épreuve, Ledroit a battu le record de l'Île-de-France de l'arraché à deux bras avec 107 k 500, en catégorie Poids Légers.

Belles performances de Marchal, Ledroit, Mangeant, Pezzula. Très bonne tenue des autres athlètes mais Fulla et Houin subissent un passage à vide en ce moment.

A. ROUSSAUX

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

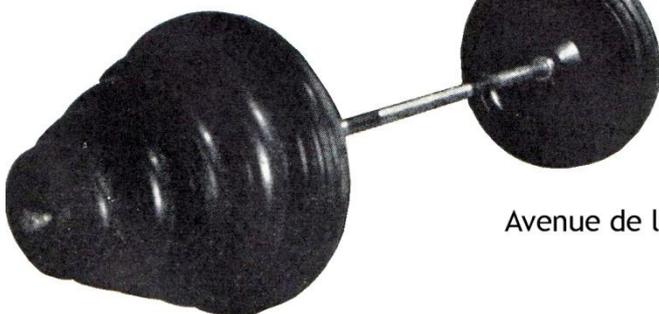
CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18



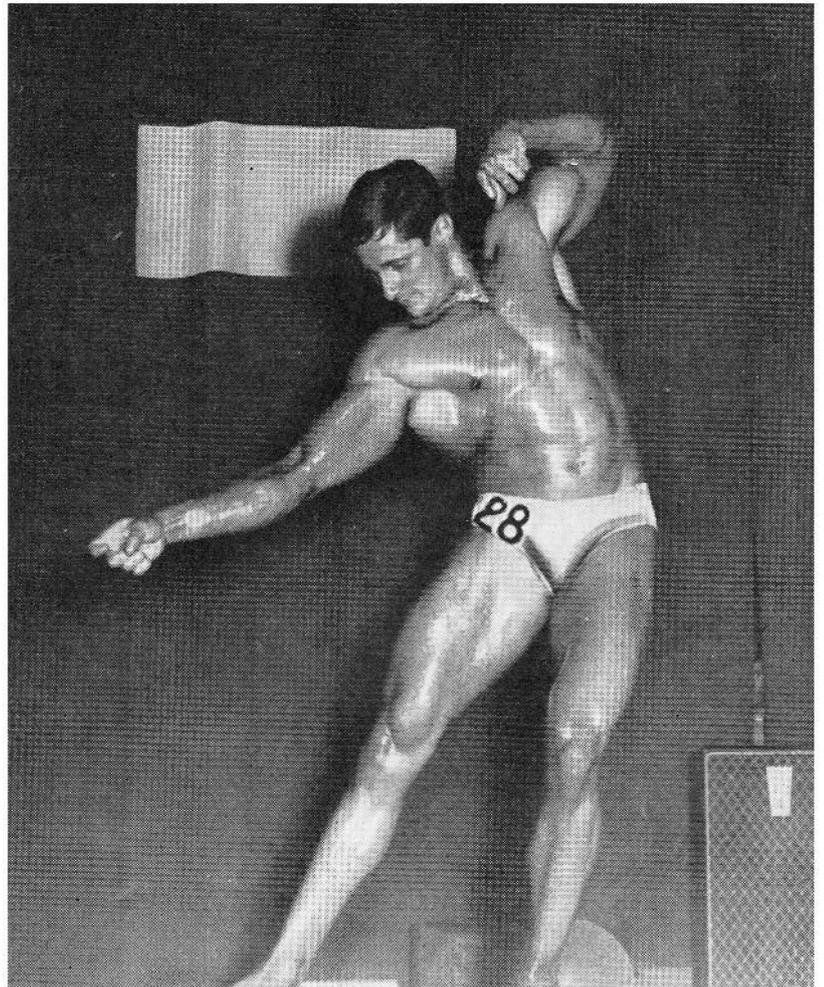
HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

20^e ANNÉE

Juillet
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbaux des Réunions : de la Commission de P.O. du 10 Juin 1965	3
et du Bureau, même date	3
Ce que vous devez savoir	4
Classement National du Premier Pas Haltérophile 1965	5
Rectificatif au Critérium National Culturiste	6
Nos Joies, nos Peines	6
Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite)	7
Avis Importants	7
Le Championnat de France Culturiste 1965, par A. ROLET	8
Le Match France-Allemagne, par G. LAMBERT	10
et Résultats Techniques	10 et 11
Prochains stages d'haltérophilie	12
Les Championnats d'Europe 1965, par G. LAMBERT	12 et 14
et Résultats Techniques	13 et 14
Dans nos Comités Régionaux	15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Gilbert GOMEZ, Plus Bel Athlète de France 1965

Catégorie : Au-dessus de 1 m 68

(Photo : Joseph David, La Rochelle)

®



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

PARTIE
OFFICIELLE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION
DE PRÉPARATION OLYMPIQUE
du 16 Juin 1965**

Présents : MM. René Duverger, André Rolet, Georges Lambert.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

COMPÉTITIONS INTER-NATIONS - Championnat d'Europe : Le Président commente les résultats du Championnat d'Europe de Sofia et les performances réalisées par les athlètes Français.

Il communique ensuite un télégramme de : MM. Crespin, Directeur des Sports au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et une lettre de M. Armand Massard, Président du Comité Olympique Français félicitant l'équipe de France pour son comportement au dit Championnat.

MATCH FRANCE - U.R.S.S. - Après contact avec les délégués de la Fédération Soviétique, au Championnat d'Europe, il a été finalement décidé de reporter *sine die* cette rencontre.

MATCH FRANCE - FINLANDE SENIORS - Il est définitivement fixé au 11 Décembre prochain.

MATCH FRANCE - ITALIE JUNIORS - La Fédération Italienne souhaite que, préalablement à la rencontre qui doit avoir lieu l'an prochain à Paris, un match entre les équipes Juniors des deux pays soit organisé en septembre ou octobre prochain en Italie.

La Commission proposera à la Fédération Italienne la période de septembre pour le déroulement du match. Les Juniors qui ont participé au match France - Allemagne seront pressentis pour ce déplacement.

TOURNOI EN POLOGNE - Ce Tournoi aura lieu à Dantzig les 21 et 22 août prochain. Les athlètes Fulla, Maier, Paterni, Steiner, Fouletier seront invités à y participer.

Remplaçants : Levecq, Muller, Michon.

Il servira de premier test pour la sélection au Championnat du Monde.

MATCH FRANCE - CANADA - Il est donné lecture de la lettre de M. Maurice Allan, Président de l'Amateur Athletic Union of Canada qui envisage cette rencontre pour l'année 1967.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1965 - Le Championnat du Monde 1965 sera organisé à Téhéran du 27 octobre au 3 Novembre.

M. Georges Lambert, entraîneur national, soumet à la Commission les dispositions suivantes concernant la sélection à l'épreuve mondiale :

- Stage à l'intention des « Possibles » et « Probables » du 6 au 19 Septembre prochain. Il sera demandé au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qu'il se déroule au C.R.E.P.S. de Boulouris et non à celui de Voiron.
- Un test sera organisé au cours de ce Stage, c'est-à-dire le 13 septembre.
- Enfin, un autre test aura lieu le 3 Octobre au cours d'une compétition organisée à Amiens par les soins de Maier, conseiller technique régional.

M. Lambert propose également de fixer comme suit les minima que devront réaliser les athlètes pour leur sélection éventuelle au Championnat du Monde :

<i>Poids Coqs</i>	305 k
<i>Poids Plumes</i>	335 k
<i>Poids Légers</i>	365 k
<i>Poids Moyens</i>	400 k
<i>Poids Mi-Lourds</i>	420 k
<i>Poids Lourds-Légers</i>	430 k
<i>Poids Lourds</i>	450 k

Sont inscrits sur la liste des « Possibles » et « Probables » pour ce championnat : Meurat, Fulla, Catanoso, Muller, Gerber, Delebarre, Maier, Paterni, Steiner, Michon, Fouletier, Levecq et Rémy.

La Commission donne son accord à ces propositions.

QUESTIONS DIVERSES - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports communiquant l'état des indemnités mensuelles complémentaires attribuées aux conseillers techniques régionaux.

- Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant des tests en caisson, relatifs à l'effet du travail en altitude, qui seront appliqués aux athlètes olympiques « Possibles » ou « Espoirs » en vue des Jeux de Mexico.
- Compte rendu de Py, entraîneur régional sur son activité et celle de Noiriel au sein de l'académie de Strasbourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Le Secrétaire,
A. ROLET.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 16 Juin 1965**

Présents : MM. Clutier, Duchesne, Duverger, Fiolle, Roussaux, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion M. G. Lambert, entraîneur national.

Excusés : MM. Chaix, Gourhand, Leveler.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.575 - Centre Athlétique Poitevin.
- ✓ N° 3.576 - Club Culture Sportif Landrecien.
- ✓ N° 3.577 - Maison des Jeunes et de la Culture d'Avignon.
- ✓ N° 3.578 - Loisirs et Culture de Jouy-aux-Arches.
- ✓ N° 3.578 - Club de l'Institut Culturiste Rue St-Maur.

M. Henri Fagot, Président du Club de l'Institut Culturiste Rue St-Maur, a fourni, à l'appui de son dossier, une déclaration de dissolution, faite à la Préfecture de Police, de l'Association Nationale des Culturistes Français.

HOMOLOGATION DE RECORDS - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances suivantes :

Poids Plumes : Total Olympique : 92,5 + 87,5 + 115 = 295 k par Houssais, le 22 Mai 1965, à Paris (ancien record : 290 k par lui-même). Arbitres : MM. Hofmeister, Pichon, Witenbol.

Poids Légers : Total Olympique : 105 + 107,5 + 130 = 342 k 500 par Muller, le 22 Mai 1965, à Paris. Arbitres : MM. Hofmeister, Pichon, Witenbol (ancien record : 340 k par Delebarre).

Poids Lourds : Total Olympique : 110 + 130 + 150 = 390 k par Michon, le 22 Mai 1965 à Paris. Arbitres : MM. Hofmeister, Pichon, Witenbol (ancien record : 382 k 500 par lui-même).

Il homologue ensuite comme records de France Seniors, les performances ci-après :

Poids Moyens : Développé à deux bras : 135 k par Maier, le 22 Mai 1965, à Paris. Arbitres : MM. Casper, Fiolle, Witenbol (ancien record : 133 k par lui-même).

Total Olympique : 135 + 125 + 165 = 425 k par Maier, le 9 Mai 1965, à Lille. Arbitres : MM. Dejonghe, Dumoulin, Meese (ancien record : 417 k 500 par lui-même).

Poids Lourds : Développé à deux bras : 150 k par Fouletier, le 22 Mai 1965, à Paris. Arbitres : MM. Casper, Fiolle, Witenbol (ancien record : 146 k par lui-même).

Total Olympique : 150 + 142,5 + 175 = 467 k 500 par Fouletier, le 22 Mai 1965, à Paris. Arbitres : MM. Casper, Fiolle, Witenbol (ancien record 460 k par lui-même).

Enfin, il entérine comme record de France Scolaire et Universitaire la performance au développé à deux bras (113 k Poids Moyens) réalisée par l'athlète Cohen au cours des Championnats de France Scolaires et Universitaires, mais ne peut, par contre, prendre en considération celle de Yotnda, l'arbitrage n'étant pas conforme aux règlements.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE - M. André Rolet donne lecture du compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

Les minima proposés pour la participation des athlètes français au Championnat du Monde sont acceptés par le Bureau bien qu'ils soient considérés comme peu élevés dans certaines catégories.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - Le Président analyse la participation des athlètes français au Championnat d'Europe qui s'est tenu à Sofia.

Le Bureau tient à rappeler aux internationaux qu'ils doivent se conformer strictement aux directives qui leur sont données pendant le déroulement d'une compétition, par l'entraîneur national qui doit jour d'une entière autorité.

Poursuivant son exposé, le Président désire remercier et féliciter la Fédération Bulgare pour l'organisation quasi parfaite de ce Championnat.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

Le Secrétaire Général fait un bref compte rendu du Championnat de France Culturiste qui s'est déroulé au Casino de Chatelaillon en présence du Député-maire de La Rochelle et du Maire de Chatelaillon.

Il exprime une nouvelle fois ses remerciements à M. Favrou qui, au détriment de ses intérêts professionnels, s'est consacré à l'organisation de la compétition qui constitue une parfaite réussite sur le plan technique et sportif. Malheureusement, le public n'a pas été aussi nombreux qu'on pouvait l'espérer, ceci notamment en raison du mauvais temps qui a découragé les spectateurs.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE - *Nomination d'arbitres régionaux* - Le Bureau homologue la nomination d'arbitre régional de MM. Raymond Boissonnet et Raymond Dagois (Comité d'Auvergne).

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- L'Amicale des Anciens Élèves de Montdidier ;
- L'Olympique Avesnois ;
- Bruyères Halté Club ;
- La Bigorraise ;
- Le Lycée Mixte de St-Girons ;
- Le Lycée Municipal de Lisieux.

Vœux des Conseillers Techniques Régionaux - Les Conseillers Techniques Régionaux d'Haltérophilie, qui ont été réunis en un stage à l'Institut National des Sports, à l'issue des Championnats de France, ont étudié un certain nombre de vœux qu'ils ont transmis à la F.F.H.C. et dont le Secrétaire Général donne lecture :

« Il serait souhaitable que les dix meilleurs français de chaque catégorie puissent se confronter simultanément au cours de trois ou quatre compétitions dans la saison haltérophile.

« I. - CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CRITÉRIUM NATIONAL.

« Prévoir deux Championnats de France distincts Juniors et Seniors (au cours de deux week-end différents).

« Déroulement du Championnat de France :

- Samedi après-midi : deux catégories ;
- Samedi en soirée : deux catégories ;
- Dimanche après-midi : trois catégories.

« Augmenter le nombre de participants (six athlètes au lieu de quatre, y compris le vainqueur du Critérium National).

« En cas d'abstentions, sélectionner l'athlète ou les athlètes classés derrière le vainqueur du Critérium National. Prévoir le stage des Conseillers Techniques entre les deux Championnats.

« II. - ORGANISATION DE COMPÉTITIONS - destinées aux dix meilleurs athlètes français de chaque catégorie, en compagnie d'un ou de plusieurs athlètes étrangers de même valeur que le meilleur français.

« Ces compétitions pourraient être organisées par trois ou quatre villes différentes, les frais de déplacement incombant à la Fédération.

« Ces manifestations pourront éventuellement servir de sélection en vue des matches internationaux (équipes « A », « B », « C ») des Championnats d'Europe et du Monde. Les villes organisatrices devront prévoir des remises de récompenses.

« III. - ÉTABLIR UN PROGRAMME DE TESTS - (Épreuve de sélection, Championnats de France, Matches internationaux) espacés chacun de trois semaines, le dernier se situant trois semaines avant les Championnats d'Europe ou du Monde (trois tests doivent précéder chacun de ces championnats).

« IV. - POUR TOUTES LES FINALES NATIONALES - dans lesquelles un conseiller technique a un ou plusieurs représentants de son académie, il serait bon qu'il puisse accompagner ses athlètes, étant bien entendu que ses frais de déplacement seraient pris en charge, soit par la Fédération, soit par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

« V. - Il serait souhaitable que les Conseillers Techniques soient représentés au sein du Comité Technique du Comité Directeur de la Fédération. Le soin du choix du ou des représentants étant laissé à la Fédération ou au Moniteur National.

« VI. - Les Conseillers Techniques seraient désireux que la Fédération obtienne à leur intention des bourses d'étude leur permettant d'assister aux Championnats :

- du Monde ;
- d'Europe ;
- Matches Internationaux.

Ce, afin qu'ils puissent parfaire leurs connaissances techniques et en faire profiter leurs collègues.

« VII. - QUE DIRIGEANTS ET ATHLÈTES soient hébergés dans les mêmes conditions.

« Ce petit travail a été fait en séminaire et d'un commun accord par le moniteur national et les conseillers techniques régionaux actuellement en fonction.

« à Paris, le 30 Avril 1965 ».

Les membres du Bureau présents exposent ensuite leurs avis et suggestions concernant ces vœux.

En ce qui concerne l'organisation de compétitions réservées aux meilleurs athlètes, ils rappellent l'expérience décevante tentée il y a deux ans dans plusieurs villes de France, mais reconnaissent, par contre, que des réunions du genre de celle qui a eu lieu, en janvier dernier, au Gymnase St-Lambert à Paris, devraient être rééditées. Ils sont hostiles, par contre, à l'augmentation exagérée du nombre de participants au Championnat de France qui doit conserver sa qualité et continuer d'être réservé à l'élite.

C'est le règlement du Critérium National Haltérophile qui, à leur avis, doit être modifié et il est décidé que M. Duchesne présentera un nouveau projet à la Commission haltérophile qui se réunira à cet effet en octobre.

Pour permettre des confrontations plus nombreuses entre éléments de valeur, il pourrait être envisagé de sélectionner les finalistes du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France par le moyen de compétitions-tests - trois par exemple - à l'issue desquelles les meilleurs seraient retenus. Le classement serait déterminé par la moyenne des performances réalisées au cours des trois tests.

Les membres présents sont d'accord sur les propositions émises par les C.T.R. au sujet de la sélection pour les Championnats d'Europe et du Monde.

Ils estiment que la réalisation du vœu exprimé au paragraphe IV ne dépend pas de la F.F.H.C. C'est aux Comités Régionaux - à qui des subventions plus substantielles ont été promises par le Directeur des Sports - qu'il appartient d'obtenir les crédits nécessaires au déplacement des Conseillers Techniques régionaux désireux d'accompagner à une compétition leurs athlètes sélectionnés.

En ce qui concerne la représentation des Conseillers Techniques régionaux au Comité Technique ou au Comité Directeur de la Fédération, il est fait remarquer qu'elle est déjà assurée par la présence de l'Entraîneur National Georges Lambert, dans toutes les réunions. En tout état de cause, ne pourraient siéger à ces organismes que les C.T.R. qui n'ont plus aucune activité en tant qu'athlètes.

Il est pris bonne note des vœux exprimés aux paragraphes VI et VII, en soulignant toutefois que le plus grand soin a toujours été apporté par la F.F.H.C. aux conditions d'hébergement des athlètes disputant une compétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Secrétaire Général, André ROLET. Le Président, Jean DAME.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER SPORTIF

M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, fait savoir qu'une session d'examen pour l'obtention du diplôme d'État de Conseiller Sportif sera ouverte au cours du dernier trimestre 1965.

Les épreuves écrites auront lieu le Jeudi 14 Octobre 1965 dans chaque académie en un lieu fixé par le Recteur. Les épreuves pratiques et de démonstration comme les épreuves orales auront lieu les 8 - 9 et 10 novembre (1^{re} partie) et les 16, 17 et 18 novembre (2^{me} partie) à l'Institut National des Sports.

Arrêté du 1^{er} Juin 1965 portant exonération d'impôt sur les spectacles en faveur de certaines manifestations sportives (J.O. du 10 Juin 1965).

Le Ministre des Finances et des Affaires Économiques,

Le Ministre de l'Intérieur et le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports,

Vu l'article 1561 du code général des impôts,

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 - L'exemption totale de l'impôt sur les spectacles prévue par l'article 1561 (3, b, 1^{er} alinéa) du code général des impôts est applicable jusqu'au 31 décembre 1967 aux compétitions relevant des activités sportives ci-après : canoë-kayak, haltérophilie, hand-ball, hockey sur gazon, judo, karaté, aikido, lutte, pelote basque, ski, tennis de table, tir et volley-ball.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général des impôts est chargé de l'exécution du présent Arrêté, qui prendra effet au 1^{er} février 1965, et sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à, Paris, le 1^{er} Juin 1965.

Le Ministre des Finances et des Affaires Économiques,
Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur du Cabinet :

Jean SERISE.

Le Ministre de l'Intérieur,
Pour le Ministre et par délégation,
Le Préfet Directeur du Cabinet.

Jacques AUBERT

Le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports,

Maurice HERZOG

Les Culturistes désireux d'acquérir des photos du Championnat de France Culturiste 1965 peuvent s'adresser à

M. Claude Favrou, 40, Cours Wilson,

À La Rochelle (Char.-Mar.).

Prix de la photo : 2,50 F
+ 0,30 F pour frais d'envoi.

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1965

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS LEGERS (suite)

	Points
78. ECUYER (61) A.S. Wonder Louviers	170
79. RICHARD (63,3) Les Goélands de Sablé	167,5
80. CROIX (63,4) Patronage Laïque de Lorient	167,5
81. PAYEN (64,4) A.S.P.O. Tours	167,5
82. PICARD (66,1) Stade Auxerrois	167,5
83. CASAS (67,4) Club Athlétique St-Priest	167,5
84. MIOT (62) Entente Chaumontaise Cheminots	165
85. GUEULLE (67,3) Haltérophile Club de Boulogne	165
86. MOUILLON (67,4) Entente Chaumontaise Cheminots	165
87. MONTAL (61,2) Maison des Jeunes de Servian	160
88. LOUGOUMAKE (62) La Tamponnaise (Île Réunion)	160
89. COULOMB (63) Athlétique Club Montpelliérain	160
90. JOURDAN (64) Haltérophile Club de Jarcieu	160
91. VANLEENE (66,5) Club Athlétique Rosendaël	160
92. ASTRUC (61,1) Athlétique Club Montpelliérain	155
93. LOPITAUX (61,3) Club Culturiste de Châteauroux	155
94. PERIDONI (61,6) Légion St. Georges	155
95. BOYER (62,5) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	152,5
96. LORION (64) La Tamponnaise (Ile Réunion)	147,5
97. VASSAIL (67,3) Athlétique Club Montpelliérain	147,5
98. FONTAINE (64) La Tamponnaise (Ile Réunion)	140
99. WONG YIN KI (65) Stade Dionysien	137,5
100. SCHOTT (65,5) Gauloise de Montbéliard	137,5

POIDS MOYENS :

1. DIOUX (69,4) Athlétique Club Melunais	297,5
2. GINEYS (71,3) Gauloise de Vaise	275
3. JACQUEMIN (72) Club Alfa	272,5
4. VERFAILLIE (74) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	265
5. CAUVY (68,6) Club Sportif d'Alençon	262,5
6. BEIGNON (68,6) Sté Athlétique d'Enghien	260
7. SCHERPEREEL G. (71,5) Club Athlétique Rosendaël	260
8. DURAND (71) Sporting Club Navis	255
9. MARILLEAU (73,2) Union Sportive de Tours	252,5
10. DAUZAT (74,8) A.S. Montferrandaise	250
11. BUISSON (73) Gauloise de Vaise	245
12. BENOIT (73,5) Club Athlétique Nantais	245
13. BRACCIA (75) Omnisports Ricamandois	242,5
14. PAUTOT (74) Gauloise de Montbéliard	240
15. PERPOIL (72,5) Foyer Laïque de Denée	235
16. FISCHER (74,7) Sté Artist. Recr. Educ. Lapeyrade	235
17. LEBAILLY (71,9) Èvreux Athlétique Club	232,5
18. BLANCHARD (69,2) Etoile de Calais	230
19. CROISSANT (70,6) Espérance de Sées	230
20. DURAND (74,5) Club Athlétique Lorientais	230
21. PONS (71,5) Jeunesse Laïque Rép. Marmande	227,5
22. COLLIN (69,9) Union Sportive de Tours	225
23. LLIONAS (70,7) Club Athlétique Nantais	225
24. ARDUEN (71,5) Centre Athlétique Dracénois	225
25. MERLE (72,1) A.S. Minière Fondary	225
26. MAFFEI (72,5) Sports Olympiques Bagnolais	225
27. SEGOIA (75) Centre Athlétique Dracénois	222,5
28. MOISAN (70) Athlétique Club Montpelliérain	220
29. PRAT (70,3) A.S. École de Métiers Soissons	220
30. BOUCHEIX (69,7) Brunoy-Pyramide	215
31. PAN (71,5) Gauloise de Montbéliard	215
32. BAILLIET (72,5) Stade Auxerrois	215
33. CONUS (74,5) Stade Auxerrois	215
34. BARRE (74,9) Société Gymnastique d'Angers	215
35. DENIS (71,5) Club Alfa	212,5
36. GEINSEN (68,3) A.S. P.O. Tours	210
37. DAUTRICHE (69,8) A.S. École de Métiers Soissons	210
38. BIANCO (70,3) Club Athlétique St-Priest	210
39. WLASSOV (73,3) Sporting Club Navis	210
40. CORBE (74,9) St-Nazaire Omnisports	207,5

POIDS COQS :

1. TUAILLION (52) Française de Lyon	230
2. ROUSSEL (55,7) Entente Chaumontaise Cheminots	202,5
3. LAURENT (56) St-Nazaire Omni sports	202,5
4. EJARQUE (49,2) Athlétique Club Montpelliérain	157,5
5. DARGEL (50) Stade Dionysien -Île Réunion	140

POIDS PLUMES :

1. ROST (59,9) Club Athlétique Meulanais	257,5
2. MOINEL (57,2) Gauloise de Vaise	245
3. VECCHIONE (58,8) Sté Olympique St Médard	245
4. MAS (60) Patronage Laïque de Lorient	245

41. LUHAT (69,6) C.S.A.D. Châtelleraut	205
42. BOURGEON, (71,5) Haltérophile Club Jarcieu	205
43. FERRIEUX (74) Haltérophile Club Jarcieu	205
44. GAZETTE (70,3) A.S. Cheminots de Béziers	202,5
45. PRIANT (68,4) A.S. École de Métiers Soissons	200
46. PALLATIN (69) Club Culturiste de Châteauroux	200
47. LAMARCHE (69,3) C.S.A.D. Châtelleraut	200
48. CLERC (71) Union Sportive Crestoise	200
49. BRETON (71) Club Sportif Cheminots du Mans	200
50. MARIEN (74,7) A.S. Montferrandaise	200
51. DUBOIS (74,8) Rueil Athlétique Club	200
52. ALVAREZ (73,2) Club Athlétique Lorientais	197,50
53. REINICHE (75) Entente Chaumontaise Cheminots	197,50
54. NAUD (69) Haltérophile Club Montilien	195
55. PLOGNARD (71) Haltéro Club Culturiste Arbreslois	195
56. CHIODI (72,9) Stade Porte Normande	195
57. PAROT (74,7) La Montluçonnaise	195
57. GERMANY (74,7) A.S. École de Métiers Soissons	195
59. DENEUX (75) Stade Porte Normande	195
60. RAVIER(70) La Légère Mélinoise	192,5
61. PENDALIAU (72,8) Club Athlétique Lorientais	192,5
62. BERNARD (70) A.S.P.T.T. Strasbourg	190
63. BORKOWSLI (72,5) C.S.A.D.N. Châtelleraut	190
64. STEPHANT (73,8) Patronage Laïque de Lorient	190
65. NOBLESSE (71,4) Rueil Athlétique Club	185
66. PAILHES (72) Haltérophile Club Montilien	185
67. MADRID (70) Bruyères Haltéro Club	170
68. SALOUKVADZE (68) La Gauloise de Montbéliard	155
69. JAVARY (72,5) Stade Dionysien (Île Réunion)	155

POIDS MI-LOURDS :

1. GOURRIER (80,8) La Vie au Grand Air St Maur	322,5
2. HEQUIET (77,5) Club Halt. et Cult Parisien	292,5
3. DAUME (78,1) Athlétique Club Servannais	275
4. TROUBLET (76,7) C. S.M. Chaville-Vélizy	270
5. NOLOT (82,3) Stade Auxerrois	257,5
6. BAUDET (79,8) Société Athlétique d'Enghien	255
7. RASCOL (81,2) A.S. Cheminots de Béziers	237,5
8. LEAUTE (77,3) Cercle Cult. et Halt. Creillois	225
9. THOMAS (78,1) Sté Halt. et Cult. Haguenau	222,50
10. ETIENNE (78,1) A.S. École de Métiers Soissons	222,50
11. ROTH (82,1) A.S. École de Métiers Soissons	220
12. FARRE (78,8) Club Haltérophile Annonéen	210
13. LELEU (78,3) Club Athlétique Rosendaël	205
14. PRIE (82,1) Cercle Culturiste St-Médard	205
15. DEGUNST (82,5) Cercle Culturiste St-Médard	205
16. KNOEPFLER (76,5) Salle Clermont Sports	202,5
17. JANIN (81,5) Haltérophile Club de Jarcieu	200
18. WEYDMANN (79,2) Sté Halt. et Cult. Haguenau	197,50
19. MANCEAU (78,4) Club Athlétique Choletais	195
20. POUBLAN (76,2) C.S.A.D.N. Châtelleraut	190
21. SCHRÖTTER (81,4) Gauloise de Montbéliard	180
22. FRAISSE (80) Athlétique Club Montpelliérain	150

POIDS LOURDS LEGERS :

1. KEHYAYAN (87) Haltérophile Club de Marseille	315
2. ROUXEL (85,7) Club Alfa	290
3. BONNOT (83) U.S.M. Chaville-Vélizy	270
4. MANEGOZA (83,5) Sports Olympiques Bagnolais	257,5
5. KUHN (84,7) Union Sportive de Manosque	252,50
6. GRAS (8,3) Union Sportive Crestoise	227,50
7. VILLERMIN (87,5) Club Athlétique St-Priest	220

POIDS LOURDS :

1. WEIBEZ (93,7) Société Halt. et Cult. Haguenau	305
2. DEIS (97,6) Société Halt. et Cult. Haguenau	212,50

SENIORS

5. LAPORTE (59) A.S.P.O. Midi	240
6. COURTOIS (60) Sté Athlétique d'Enghien	225
7. LIBERGE (58) Club Halt. et Cult. Parisien	215
8. VILALEQUE (59,1) Frontignan Athlétique Club	212,50
9. COUSIN (59,2) Union Sportive de Tours	212,50
10. TOURNET (60) Union Sportive Crestoise	210
11. BUONICONTI (59) A.S. Cheminots de Béziers	205
12. VIEU (57,8) A.S. Cheminots de Béziers	200
13. MARSAN (60) A.S.P.T.T. Île Réunion	185
14. BEL (57,3) Haltérophile Club Montilien	180
15. PRUVOST (60) Haltérophile Club de Boulogne	180
16. DUBOC (59) A.S. Wonder Louviers	172,5

POIDS LEGERS :

1. DAROS (65,8) A.S.P.O. Midi	280
2. ROHAUT (66,9) Sté Olympique St Médard	272,50
3. PELLETIER (67,3) Royan Océan Club	272,50
4. GUERIN (65,9) Sporting Club de Neuilly	260
5. BRICE (66) Jeunesse Laïque et Rép. Marmande	255
6. RENAUNT (66) Club Naut. Athl. Rouen	252,50
7. ALMENDROS (67,3) A.S. Cheminots Béziers	250
8. FACHE (67,5) Sports Réunis Lille Délivrance	250
9. LYVONNET B. (63,6) Sté Olympique St Médard	247,50
10. LEMOIGNE (67,3) Stade Porte Normande	247,50
11. SYLVES (66,2) Sté de Gymnastique d'Angers	245
12. LOISON (61) Association Sétoise Multisports	242,50
13. MAUBAN (65,1) Sté de Gymnastique d'Angers	237,50
14. MONTERRAIN (65) Les Goélands de Sablé	235
15. MOREAU (65,9) U.S. Cheminots Val de Loire	235
16. CUSSAT-LEGRAS (67) Stade Clermontois	235
17. ECUER (64,5) Centre Athlétique Dracénois	227,50
18. LEGERAI (65,3) Association Sportive Mantaïse	227,50
19. ANTY (65,5) Haltérophile Club de Beauvais	227,50
20. DERVAUX (64,3) Union Sp. Mun. Gagny	225
21. WISMER (67,5) Club Alfa	225
22. CORDELLE (63,2) Stade Municipal de Montrouge	222,50
23. COLIN (64) Club Alfa	220
24. LECANU (66,1) Brunoy Pyramide	220
25. CIANNI (67,2) Association Sétoise Multisports	217,50
26. DALON (67,4) A.S. Cheminot s de Béziers	215
27. BOUCHAREB (63,3) A.S. Montferrandaise	210
28. VAN DEN HEDE (66,6) C. Cult. et Halt. Creillois	210
29. ALBANESE (63) Centre Athlétique Dracénois	207,50
30. JOUVE (67) Sports Olympiques Bagnolais	207,50
31. BEN REMONGA (61,5) Club Sportif d'Alençon	205
32. GRENET (65,7) A.S. Sap. Pompiers Nantes	205
33. BAUD (66) Centre Athlétique Dracénois	202,50
34. DESFOUR (67,5) Maison des Jeunes Servian	202,50
35. BARBEY (67,4) Entente Chaumontoise Cheminots	190
36. SOULARD (65) Royan Océan Club	185
37. HOAREAU (65) Stade Dyonisien	170
38. THIA KING FAT (66,5) Stade Dyonisien	150

POIDS MOYENS :

1. BARROY (73,9) U.S. Métro Transports	312,50
2. CHARALAMBOS (73,9) La Française de Lyon	305
3. PLANET F. (73,4) Stade Municipal de Montrouge	292,50
4. CARION (73,8) Union Athlétique Tarbaise	292,50
5. ACCIARIS (74) Cercle Mun. Sports de Pantin	290
6. MARTINEZ (71,7) Sporting Club Navis	280
7. CHAZELLE (70,5) Omnium Sportif Stéphanois	275
8. JACOBY-KOULAY (72,6) Société de Gymn. d'Angers	275
9. FRANCE (73,1) A.S. P.T.T. Strasbourg	275
10. KRIEGEL (75) Athlétic Club Melunais	272,50
11. PLANET H. (72,8) Stade Municipal de Montrouge	265
12. PIGEON (72,5) Club Nautique et Athlét. de Rouen	260
13. ENGERBEAU (73,5) Saint-Nazaire Omnisports	260
14. BUONICONTI M. (68,1) A.S. Cheminots de Béziers	255

15. DENNY (72) A.S.P.T.T. Strasbourg	255
16. FERNANDEZ (69,7) Union Athlétique Tarbaise	250
17. BARBARIN (74,5) Stade Clermontois	250
18. CABANEL (74,5) Bruyères Haltéro Club	250
19. CORREC (71,7) Club Athlétique Lorientais	247,50
20. MAROCHIN (73,7) Espérance de Sées	245
21. PONCET (69,4) Sté Athlétique d'Enghien	240
22. ARRAS (69,7) Les Cigognes de Tarbes	240
23. BERNARD (74,3) Union Sportive Crestoise	240
24. LARCIN (75) Patronage Laïque de Lorient	230
25. DEMULOMBE (74,1) Toulouse Électro gaz Club	227,50
26. ROS (70,4) Club Athlétique St Priest	217,50
27. BASTIANELLI (69,4) U.S. Métro Transports	215
28. DURAND (74,7) St Nazaire Omnisports	212,50
29. JULIEN (69,2) Espérance de Sées	205
30. HENRY-PRINCE (69,9) Racing Athl. Chemin. Nantes	200
31. LEMAIRE (70) Cercle Cult. et Halt. Creillois	200
32. AUBAGNAC (72) Maison des Jeunes Servian	197,50
33. GRUPELLI (73,3) Club Athlétique St Priest	182,50
34. TRALAN (73) Bruyères Haltéro Club	180

POIDS MI-LOURDS :

1. GENDRE (76,5) A.S. Wonder Louviers	300
2. RICHER (79) Espérance de Sées	280
3. CAPE (80,7) Etoile de Calais	275
4. VERMET (82,3) Sporting Club de Neuilly	275
5. DELAPERELLE (77,5) C.S. Cheminots du Mans	272,50
6. SEZFRIED (82,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	265
7. MACHIN (77) Etoile de Calais	262,50
8. LECAREUX (77,7) Haltérophile Club Compiégnois	257,50
9. ROUMENS (79,3) Toulouse Électro gaz Club	257,50
10. VOILLEMIN (82,3) Club Alfa	255
11. SANSOULY (78,7) Club Athlétique Lorientais	247,50
12. CŒUR (82,5) Haltérophile Club de Jarcieu	247,50
13. ESPOSITO (80) A.S. Montferrandaise	235
14. LOMBARD (79) Centre Athlétique Dracénois	230
15. L'HOMME (75,7) Cercle Cult. et Halt. Creillois	225
16. ROUSSEL (76) Légion St Georges	210
17. CAILLET (78,9) Rueil Athlétic Club	185

POIDS LOURDS LEGERS :

1. SCHIMMEL (86,6) Club Nautique Athl. Rouen	320
2. LELEU (84,3) Club Sp. Municipal Pantin	310
3. DENADAI (84) Athlétic Club Melunais	285
4. AUBER (84,4) Club Naut. Athl. Rouen	282,50
5. VOGEL (88) A.S. Cie Electr. Méc. Le Bourget	280
6. LONGEPE (83) Sté Gymnastique d'Angers	275
7. GRACIA (85) A.S. Cie E.M. Le Bourget	275
8. DOTTO (89,7) A.S. École de Métiers Soissons	257,50
9. CHAMAYOU (89) Maison des Jeunes Servian	250
10. LEGRAND (89) Club Athlétique St- Priest	182,50

POIDS LOURDS :

1. BROUSSE (108,4) Entente Sportive Viry-Châtillon	305
2. PERON (91,6) A.S. Cie Electr. Méc. Le Bourget	290
3. SLASTAN (90,9) A.S. École de Métiers Soissons	252,5

Erratum au classement du Critérium

National Culturiste

Seniors

1. FLORIDIA, Club Halt. et Cult Aix-en-Provence	135,50
2. LÉVECOQ, S.C. Tête de Cheval	131,50
3. MAGNIEN, Omnium Sportif Club Stéphanois	110
4. NUÑEZ, Club Halt et Cult. Aix-en-Provence	106,50
5. NUYTENS, Haltérophile Club Compiégnois	100,50

Des résultats inscrits malencontreusement au verso d'un feuillet ont échappé au contrôle du Secrétaire de la F.F.H.C. Le Club Haltérophile et Culturiste d'Aix en Provence auquel appartiennent

les athlètes lésés de ce fait, nous demande la modification du classement publié dans « *L'Haltérophile Moderne* » qu'il convient de rectifier comme suit :



6. MALOUM, Athlétic Club Montpelliérain	100
6. GLEYZES, Athlétic Club Montpelliérain	100
8. PLOYARD, Union Haubourdinoise	94,50
8. CHAPOUR, A.S.P.O. Midi	94,50
8. MERCIER, Club Halt. et Cult. Aix-en-Provence	94,50
11. TROLONG, Union Sportive de Toul	89,50 Etc.,

Nos joies, nos peines

Naissances

M. Prats, dirigeant du Stade Municipal de Montrouge et Madame nous font part de la naissance de leur fils Romain, le 4 Juin 1965 ;

M. Michel Verdin, Trésorier du Comité de l'Île de la Réunion nous annonce la naissance d'un garçon prénommé Renaud au foyer de M. Marcel

Charrier, dirigeant et athlète de la section haltérophilie du Stade Dyonisien.

Nos bien vifs compliments aux heureux parents et vœux de bonne santé pour les bébés.

Mariages

M. Michel Verdin nous annonce également le récent mariage de Sylvio Bègue, sociétaire du Stade Dyonisien, avec Mlle Nicole Payet ;

L'Haltérophile Club de Boulogne, celui du culturiste Michel Aoern, sociétaire du Club, avec

Mlle Andrée Paule Dagher, le mardi 8 Juin, en l'Église St Pierre de Boulogne ;

M. R. Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, celui de Mlle Renée Claude Laurent, avec M. Jackie Marion, le 26 Juin, en l'Église St Pothin à Lyon. Mlle Laurent est la fille du Sergent-chef Jean Laurent, du corps des Sapeurs Pompiers de Lyon, entraîneur et responsable de la Section haltérophile et membre du Bureau du Comité du Lyonnais.

Nos bien vifs compliments et très sincères vœux de bonheur aux jeunes couples.

Procès - Verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 25 Avril 1965

(Salle des Congrès de la Maison des Jeunes à Mâcon)

Les Clubs suivants étaient représentés :

A.S.P.T.T. de Strasbourg (M. Flick), Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau (M. Flick); Société Alsatia Sélestat (M. Flick); Société Athlétique Koenigshoffen (M. Flick); Ailes Sportives Bouguenais Rézé (M. Hervochon); A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes (M. Heurtin); Athlétic Club Trélazéen (M. Rousseau); Cercle d'Éducation Physique St-Nazaire (M. Morisset); Club Athlétique Nantais (M. Hervochon); St-Nazaire Omni sports (M. Hervochon); Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau); Stade Croisicais (M. Hervochon), Union Méan Penhoet (M. Hervochon); La Montluçonnaise (M. Glomot); La Légère Mélineoise (M. Catté); Stade Auxerrois (M. Chahory); Union Mâconnaise (M. Gouet); Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant); Club des Lutteurs Spmaciens (M. Viet); A.S.P.T.T. Vienne (M. Bertholet); Club Athlétique St-Priest (M. Coste); Entente sportive St-Martin d'Hères (M. Bertholet); Haltérophile Club de Grenoble (M. Cavalli); Haltérophile Club Montilien (M. Lavigne); Sporting Club Navis (M. Lomet); Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Maerten); A.S. Lilloise Inter-Entreprises (M. Auber); A.S. Tramways de Lille (M. Dumoulin); Centre Athlétique de Lille (M. Denicourt); Club Athlétique de Rosendaël (M. Hue); Sporting Club Tête de Cheval (M. Dupont); Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin); Union Haubourdoise (M. Dumoulin); Union Roubaisienne (M. Denutte); Union Tourquennoise (M. Dejonghe); A.S.P.O. Midi (M. Bonneau); Cercle Culturiste St-Médard (M. Cazeaux); Monrepos Olympique (M. Bonneau); Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame); Société Athlétique Montmartroise (M. Leveler); Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau); U.S. Métro Transports (M. Leveler); Assnières Sports (M. Legall); A.S. C^{ie} Électromécanique du Bourget (M. Catanoso); Association Sportive Mantaise (M. Rolet); Brunoy-Pyramide (M. Decoetlogon); Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon); Courbevoie Sports (M. Roussaux); Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle); Sporting Club de Neuilly (M. Tournier); Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier); La Vie au Grand Air de St-Maur (M. Leveler); A.P.E.C.A. Sports (M. Jean Dame), A.S.P. T. St-Denis de la Réunion (M. Jean Dame); Stade Dionysien (M. Jean Dame); Athlétic Club Montpelliérain (M. G. Firmin); Amicale Laïque des Cordeliers (M. Bovi); Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi); Club Vasseur (M. Bovi); Amicale Laïque de Roanne (M. Paya); A.S. Cheminots de Vénissieux (M. Saroli); A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon (M. Fédoras); Enfants du Devoir Oyonnax (M. Barone); Française de Lyon (M. Faure); Gauloise de Vaise (M. Luquet); Haltérophile Club Villefranche-sur-Saône (M. Gourhand); Haltéro Culturiste Arbreslois (M. Gourhand); Haltéro Culturiste Lyonnais (M. Gourhand); Indépendante de Vaulx-en-Velin (M. Nicollet); Omnium Sportif Stéphanois (M. Madaule); Société d'Éducation Physique de Cours (M. Gourhand); Stade Olympique des Cheminots de Givors (M. Fédoras); Esso Sports (M. Leguédé); Union Sportive de Tours (M. Debroise); Association Athlétique Ajaccienne (M. Chaix); Association Sportive de Monaco (M. Asso); Club Athlétique des Hospitaliers (M. Chaix); Haltérophile Club de Cannes (M. Estrosi); Haltérophile Club de Marseille (M. Gerber); Haltérophile Club de Nice (M. Estrosi); Club Haltéro Culturiste Toulousain (M. Garrabet); Toulouse Haltéro Club (M. Garrabet).

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE. - Le Président donne lecture, comme suit, de son allocution présidentielle :

« Mes chers Collègues,
« Mes chers Amis,

« Comme tous les ans, je viens bavarder quelques instants avec vous, puisque le protocole exige une allocution.

« C'est d'ailleurs normal, puisque, seule, l'assemblée générale me procure l'occasion de vous retrouver groupés, ce qui permet un échange d'idées intéressant la bonne marche de la Fédération.

« Le Bulletin Fédéral nous sert cependant d'agent de liaison et son utilité n'est plus à démontrer.

« Il y a exactement vingt ans que je prenais l'initiative d'en publier le premier Numéro, bien peu encouragé d'ailleurs dans mon entreprise que beaucoup voyaient vouée à l'échec. Je me revois Avenue des Gobelins, mobilisant la grande table, découpant, ajustant, repensant un article car, à cette époque, toutes les tâches m'incombaient : rédacteur, metteur en pages, etc.... Cela a duré pendant deux ans. Mme Delvaux a pris la suite, tandis qu'une équipe de rédacteurs se formait petit à petit. Les résultats sont, je crois, concluants et je pense que nous pouvons nous réjouir des améliorations apportées, au fil des années, à cet organe de propagande et de diffusion.

« Après cette petite diversion, je reviens très vite à mon propos qui est surtout de vous remercier de la collaboration que vous avez bien voulu m'assurer, tant sur le plan moral que technique. Vous m'avez accordé jusqu'ici votre confiance et peut-être me l'accorderez-vous encore, mais sachez que je défendrai les intérêts de la Fédération envers et contre tous, à travers vents et marées.

« Mes remerciements vont plus particulièrement aux Présidents et animateurs des clubs qui sont la base de notre organisation, à mes Collègues des Comités régionaux et à leurs collaborateurs, à tous ceux enfin qui œuvrent pour que le sport haltérophile et la culture physique continuent de progresser.

« Vous me permettez une mention spéciale pour mes Collègues de la Commission de Préparation Olympique : André Rolet, René Duverger et Georges Lambert qui, chaque jeudi, se réunissent avec moi en Commission d'Information au cours de laquelle ils prennent connaissance de la correspondance et des problèmes en cours, permettant ainsi, après étude, des décisions plus rapides en commun. Je ne voudrais pas oublier non plus ma collaboratrice, Mme Delvaux, qui se dépense sans compter pour notre Fédération et qui, je l'espère, restera encore longtemps avec nous, aidée par son assistante Mme Quémar.

« Une pensée, avant de terminer, pour mon ami François Piou qui, malade, ne peut assister, à son grand regret, à notre assemblée générale. Je lui transmets, au nom de vous tous et en mon nom personnel, tous nos souhaits de guérison, afin qu'il

revienne reprendre sa place au sein du Comité de Direction.

« Resserrons nos rangs, mes chers amis Haltérophiles et Culturistes, continuons dans la voie qui nous a été tracée par nos anciens, afin que les jeunes puissent, avec la même ferveur, continuer notre œuvre ».

« Jean DAME »

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - M. Bolet donne lecture de son rapport pour l'année 1964. Il est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER. - M. René Duverger, Trésorier, fait remarquer que tous les membres étant en possession de la situation financière de la F.F.H.C. au 31 Décembre 1964, il n'est pas nécessaire qu'il en donne connaissance.

Il tient cependant à donner quelques précisions au sujet de cette situation :

Le bilan fait ressortir un reliquat qui est nécessaire pour débiter la saison suivante, car le Secrétariat d'état ne verse souvent qu'à la fin du premier trimestre la subvention au titre de l'exercice à venir.

Il regrette la négligence de certains clubs qui ne prennent pas de licences ou en prennent un nombre très insuffisant ce qui, d'ailleurs, est contraire à leurs intérêts puisqu'ils ne peuvent obtenir des pouvoirs publics des subventions proportionnelles à leurs effectifs.

(à suivre)

AVIS IMPORTANTS

La Mutuelle Nationale des Sports auprès de laquelle la F.F.H.C. a souscrit un contrat d'assurance individuelle pour l'ensemble de ses Clubs affiliés, ayant dû augmenter ses tarifs de 0,20 F, LE MONTANT DE LA LICENCE · ASSURANCE SERA PORTÉ, POUR LA SAISON 1965-66, DE 6 F à 6,20 F.

Il est rappelé qu'elle reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint Marc, Paris 2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1964-65 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1965-66 à la F.F.H.C., soit 20 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le Championnat de France Culturiste

(Concours du Plus Bel Athlète de France)



La présentation des trois vainqueurs de la catégorie au dessus de 1 m 68 :
1^{er} GOMEZ, 2^{me} VASSEAUX (Dauphiné Savoie), 3^{me} PEDEBOSQ (Guyenne)

Puisqu'il m'est donné, en ma qualité de Président de la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C., de narrer les résultats et échos du Championnat Concours du Plus Bel Athlète de France 1965, je me trouve dans l'obligation immédiate de faire un exposé des événements qui nous ont forcés à avancer sensiblement la date habituelle de cette belle compétition.

En effet, les Championnats d'Europe d'haltérophilie avaient été accordés par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste à la Bulgarie.

Or, les dirigeants sportifs de cette nation se devaient, en cette circonstance particulière, d'organiser le Championnat Concours du Plus Bel Athlète d'Europe et, de ce fait, chaque pays engagé avait la charge et le devoir de déléguer, après sélection, ses meilleurs éléments.

Cela a incité notre Comité Directeur à prendre la décision majeure d'organiser, en avance sur la saison estivale, notre championnat-concours annuel.

Nous étions en pourparlers avec la Direction du Casino d'Hyères. Tout était conclu, puis, plus aucune nouvelle. C'est donc dans un moment délicat et urgent que nous avons eu la chance de trouver en la personne de notre ami Claude Favrou, Directeur de l'Institut Rochelais, un précieux collaborateur.

En très peu de temps, nanti de l'accord de notre Président Jean Dame, il a négocié avec la Direction du Casino de Chatelaillon et jeté les bases de l'organisation de notre manifestation.

Nous avons, dirigeants et athlètes de toutes les régions de France, mis le cap sur La Rochelle où nous sommes arrivés par un temps froid et pluvieux. C'était la première étape avant Chatelaillon, distant de quelques kilomètres.

Accueil chaleureux, réception cordiale de la part des dirigeants rochelais, MM. Récalde, Cou-dreux, Dubus, Attal, Drapeau, Arsicaud, Filet, Favrou et Chauveau que nous tenons immédiatement à remercier sincèrement pour leur dévouement et excellent travail.

Je dois dire que nous constatons chaque année combien les athlètes culturistes sont épris de correction et discipline.

Pour ceux qui assument la responsabilité de telles épreuves, c'est réconfortant et, de plus, nous nous trouvons au milieu d'une chaude ambiance.

Le Casino de Chatelaillon, dirigé par M. Amic, à été pour nous une arène digne de notre Championnat-Concours. En Juillet, nous aurions fait salle comble, ce qui prouve que nous gagnons du terrain dans cette filiale musculaire.

Le déroulement des épreuves athlétiques imposées, se déroulent dans le gymnase de l'Institut Culturiste Rochelais de Claude Favrou, très bien agencé et doté d'un matériel complet.

Les arbitres de la F.F.H.C., présents contrôlent très strictement le saut en longueur, pieds

jointes sans élan, le développé couché et la flexion des membres inférieurs, barre sur la nuque. De belles performances furent enregistrées dans un esprit sportif exemplaire.

Après la répétition indispensable et mise au point avec un talentueux orchestre, nous nous demandions avec inquiétude, en raison du très mauvais temps, si le public ferait le déplacement de La Rochelle.

Le miracle s'est accompli et la présentation pouvait débiter devant un parterre copieusement garni.

La présence de Madame et de Monsieur Salar-daine, Député-maire de La Rochelle, de Madame et Monsieur Gauthier, Maire de Chatelaillon rehaussa l'éclat de cette soirée.

Le jury était composé de MM. Jean Dame, A. Rolet, Balande, artiste-peintre, membre du jury des Artistes Français, de notre cher ami le Dr Roger Tavera, qui avait procédé avec minutie, le matin même à l'examen médical de tous les concurrents et de notre Entraîneur National Georges Lambert, Professeur d'Éducation Physique et Sportive.

M. Jean-Claude Thébault, qui dirige le Club Athlétique Chatelaillonnais, n'avait rien oublié : grand podium pour les évolutions et petit pour les présentations imposées.

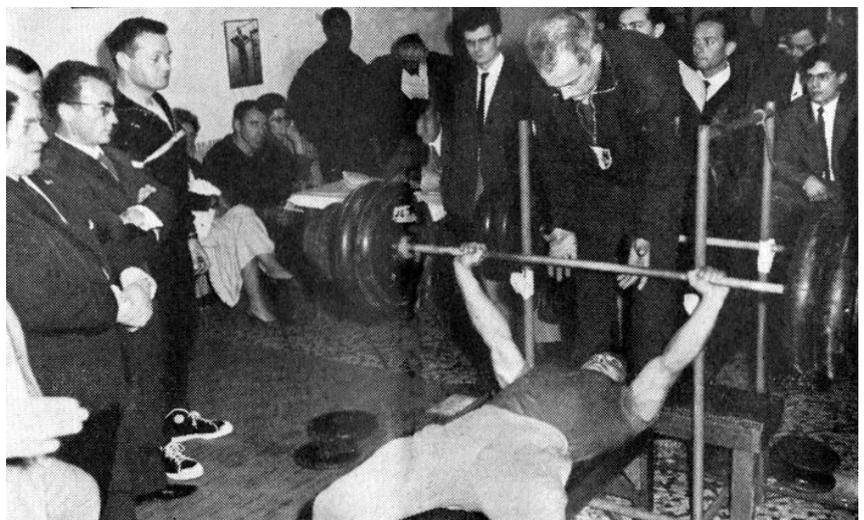
C'est dans ces conditions que nous pûmes mener à bien et sans incident le déroulement habituel du Concours proprement dit.

La valeur, la morphologie des candidats sélectionnés dans tous nos Comités régionaux approchaient de la perfection et il faut avoir l'habitude et l'œil exercé pour juger impartialement les défauts souvent camouflés ou disproportions à peine visibles.

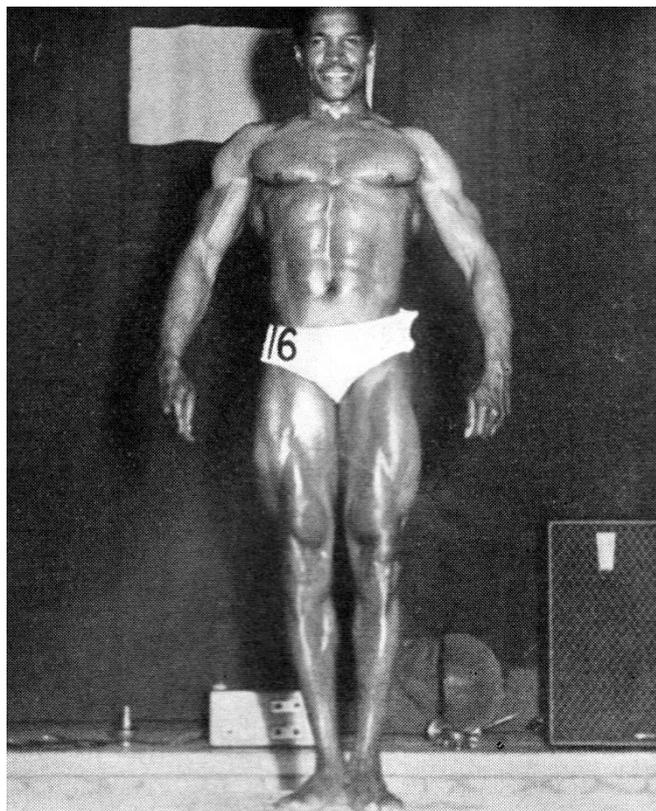
La critique est aisée, mais l'art est difficile. Ceci pour répondre aimablement à des observations de dirigeants ou supporters trop enthousiastes. Chacun a un faible pour les siens. Quoi de plus naturel !

Le triomphe de Campagne, de l'actif Comité des Flandres et poulain de notre dévoué ami Daniel Denicourt, ne fit aucun doute et fut net dans la catégorie des petites tailles.

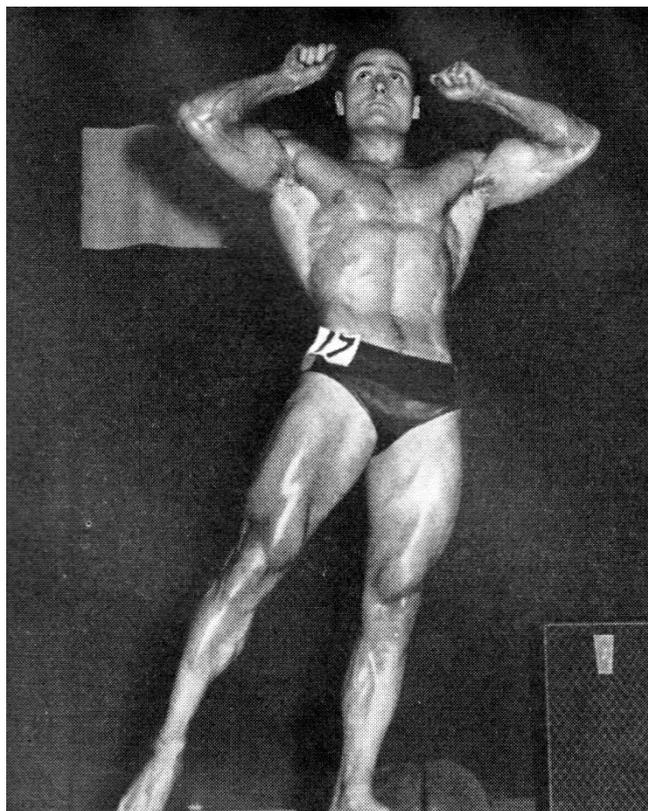
Cet athlète peut et doit encore s'améliorer (sangle abdominale et jumeaux) pour être dangereux sur le plan international.



Au Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France 1965)
Pendant les épreuves physiques : un essai au développé couché



VASSEUX,
2^{me} de la catégorie au dessus de 1 m 68



PARRA, (Pyrénées) classé 4^{me}, obtenant la plus forte Moyenne aux épreuves physiques : 17,33

Derrière, la lutte pour les places d'honneur s'avéra extrêmement sévère, comme le démontre le tableau officiel des résultats.

Les athlètes de la catégorie grande taille firent ensuite leur entrée et ne nous déçurent pas.

Si Gomez, du Dauphiné-Savoie, vraiment en progrès, l'emporta sur un toujours étonnant Vasseaux, du même Comité, ce ne fut que de justesse. Les dirigeants, les conseillers des Clubs de ce Comité ont droit à nos très sincères compliments. Quant à Vasseaux, c'est un parfait « gentleman » dans son genre.

Pédebosq, du Comité de Guyenne, mérite une mention particulière.

Il n'est pas très loin des meilleurs. Attention à lui l'an prochain !

Une exhibition démonstration sur les mouvements classiques haltérophiles entre Fougeret de Royan et Hérault de Pons soulevèrent les applaudissements enthousiastes de toute l'assistance.

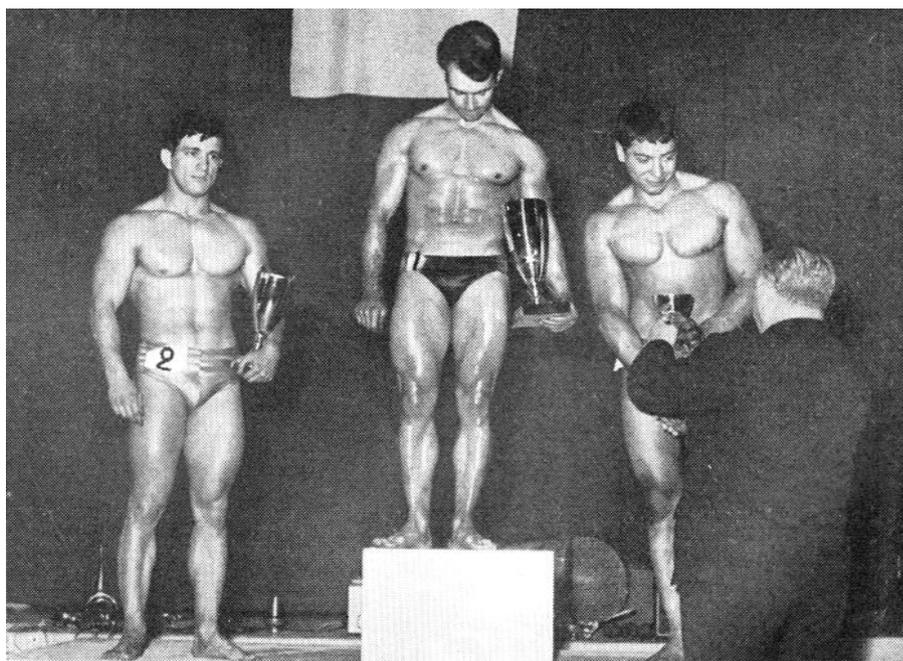
Nous voulons, avant de conclure cet article, ne pas oublier de remercier nos amis des clubs régionaux qui ont contribué à la réussite inespérée de ce grand Championnat-Concours qui symbolisait l'union parfaite de tous les culturistes et haltérophiles présents : MM. A. Bonneau, Cavalli, Rousseau, Lelong, nos fidèles Leveler, Merveille, du Comité des Flandres, Robert Moreau, Trésorier du Comité du Poitou.

Nous devons déjà songer à 1966 et axer nos efforts vers ce but.

Sachez seulement qu'après les Championnats d'Europe d'Haltérophilie à Sofia, un concours officieux de remplacement a été finalement organisé avec de s athlètes qui étaient sur place.

Plus de 6.000 spectateurs démontrèrent que nous sommes sur la bonne voie pour la régénération, l'amélioration, l'équilibre et la santé de la race humaine.

A. ROLET



**Les trois vainqueurs de la catégorie jusqu'à 1 m 68 :
1^{er} CAMPAGNE (Flandres), 2^{me} SALASSA (Pyrénées), 3^{me} AUNEAU (Poitou)**

(Photos : Joseph David, La Rochelle)

Organisé au Gymnase Japy, le Samedi 22 Mai, à 14 h, le match France-Allemagne Juniors n'a, comme la plupart des épreuves juniors, attiré qu'un très maigre public. Et pourtant !, Quel beau spectacle nous ont offert tous ces jeunes et courageux athlètes. Cinq matches sur les sept ont été disputés jusqu'aux toutes dernières barres, ce qui est tout à fait exceptionnel au cours d'un match international... De plus, trois records de France du total olympique ont été améliorés au cours de cet après-midi, pour donner encore plus d'éclats à cette magnifique réunion.

Aucun Poids Coq n'ayant participé aux Championnats de France, le jeune Poids Plume Li Manni avait accepté de perdre quelque 2 k 500 pour participer à ce match. Mené de 2 k 500 au développé, il fait jeu égal à l'arraché puis, avec 105 k à l'épaulé jeté contre 97 k 500 pour son adversaire, il assure une première victoire à l'équipe de France avec 257 k 500 contre 252 k 500.

En Poids Plumes, Houssais rencontre en Grundler un adversaire de la même valeur que lui. Mais Houssais, qui dans la semaine précédant la compétition, a perdu quelque 4 k de poids de corps, réussit presque tous ses essais et bat, avec 295 k, son record de France du total olympique de 5 k. Il rapporte ainsi une deuxième victoire à l'équipe de France devant Grundler : 285 k.

Notre Poids Léger Jean-Luc Muller retrouve en Wirth son adversaire de l'année précédente, qui fut vainqueur, avec 317 k 500. Wirth n'a guère progressé et évite de justesse le zéro à l'épaulé-jeté avec 120 k. Avec 322 k 500, il reste assez loin derrière Muller qui, avec 105 k au développé, un très beau 107 k 500 à l'arraché

après une prudente progression (95 - 102,500 - 107,500) et 130 k au jeté, améliore le record de France du total olympique de 2 k 500. 342 k 500 pour un Poids Léger Junior, c'est déjà une performance de bonne valeur : ... mais Muller restera-t-il Poids Léger ?

Malgré les progrès qu'il vient de réaliser, Delaunay semble être nettement surclassé par Kucera, un solide Poids Moyen crédité d'un total de 370 k. Kucera pousse 115 k à son premier essai mais manque ensuite deux fois 125 k (temps de genoux). A l'arraché, il réussit ses trois mouvements (100 - 105 - 110) et compte alors 15 k d'avance sur notre compatriote. Les deux hommes commencent à 135 k à l'épaulé, puis Delaunay tente alors sa chance avec 152 k 500 pour battre l'Allemand de 2 k 500. Il tire parfaitement cette charge, verrouille les coudes à l'épaulé, mais ne peut se relever de la position fléchie. Première victoire allemande pour Kucera avec 360 k contre un excellent et courageux Delaunay 352 k 500.

Le benjamin de l'équipe de France, Cazeaux 17 ans et demi, rencontre Palleit dans la catégorie Mi-Lourds.

L'Allemand prend 7 k 500 d'avance au développé, 112 k 500 contre 105 k mais perd 2 k 500 à l'arraché : 105 k contre 107 k 500. Faible à l'épaulé-jeté, l'Allemand termine à 132 k 500 et laisse ainsi sa chance au jeune Français. Au troisième essai, celui-ci tente 140 k, épaulé cette charge mais manque le jeté. Deuxième victoire pour les Allemands avec 350 k pour Palleit contre 345 k pour Cazeaux.

Dans la catégorie Poids Lourds Légers, la vic-

toire de l'Allemand Beinhoffer ne peut être contestée.

Athlète puissant et équilibré, il réalise avec 125, 120, 155 k un excellent total de 400 k. Notre représentant Ferru qui tire habituellement dans la catégorie inférieure ne peut opposer la moindre résistance mais réussit cependant avec 335 k l'un de ses meilleurs totaux. Trois victoires partout !

Le poids de la victoire de notre équipe repose maintenant sur les épaules de notre compatriote Michon (91 k) opposé à un puissant gaillard de 96 k, l'Allemand Roesch.

Dès le premier mouvement, l'Allemand prend une substantielle avance de 20 k avec 130 contre 110. Fort de son succès, il démarre très bas à l'arraché mais réussit ses deux essais suivants : 105, 112,500 et 117 k 500. Michon, dont la technique à l'arraché est très proche de la perfection, fait une magnifique démonstration avec 122 k 500 et 130 k, mais ne peut amener 135 k à bout de bras.

Son retard s'est maintenant amenuisé à 7 k 500 ; toute chance de victoire n'est pas perdue. Les deux hommes démarrent ensemble à l'épaulé-jeté avec 150 k, mais Michon doit s'y reprendre à deux fois pour les jeter.

Sagement, Roesch demande 155 k et assure ainsi sa victoire. Michon tente 157 k 500, épaulé cette charge mais manque le jeté. Avec 390 k, il améliore cependant nettement son propre record de France mais reste à quelque 12 k 500 de son puissant adversaire, vainqueur avec 402 k 500.

L'équipe allemande remporte donc une victoire



RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - ALLEMAGNE JUNIORS

Disputé le Samedi 22 Mai 1965, à 14 h au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et jeté à deux bras	TOTAL
Poids Coqs						
1. LI MANNI.....	56 k	France	77,500	75, -	105, -	257 k 500
2. ALTSCHAFFL.....	56 k	Allemagne	80, -	75, -	97,500	252 k 500
Poids Plumes						
1. HOUSSAIS.....	59 k 400	France	92,500	87,500	115, -	295 k
2. GRUNDLER.....	59 k 700	Allemagne	85, -	90, -	110, -	285 k
Poids Légers						
1. MULLER.....	67 k 100	France	105, -	107,500	130, -	342 k 500
2. WIRTH.....	67 k 400	Allemagne	102,500	100, -	120, -	322 k 500
Poids Moyens						
1. KUCERA.....	74 k 400	Allemagne	115, -	110, -	135, -	360 k
2. DELAUNAY.....	74 k 500	France	105, -	105, -	142,500	352 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. PALLEIT.....	82 k	Allemagne	112,500	105, -	132,500	350 k
2. CAZEAUX.....	82 k 500	France	105, -	107,500	132,500	345 k
Poids Lourds Légers						
2. FERRU.....	89 k 100	Allemagne	125, -	120, -	155, -	400 k
1. BEINHOFFER.....	83 k 400	France	115, -	90, -	130, -	335 k
Poids Lourds						
1. ROERSCH.....	96 k	Allemagne	130, -	117,500	155, -	402 k 500
2. MICHON.....	91 k	France	110, -	130, -	150, -	390 k

chaudemment disputée sur un score de 4 à 3. Malgré cette courte défaite, nos juniors n'ont pas démerité et ont fait preuve de belles qualités de courage et de combativité. Certains d'entre eux pourront prétendre d'ici quelques années aux rôles de tout premier plan dans nos Championnats Seniors, car leurs connaissances techniques sont déjà excellentes ; seules les qualités athlétiques restent encore à travailler.

Quelques heures après la fin du match junior, les équipes nationales françaises et allemandes défilent au Gymnase Japy, puis s'alignent sur le plateau surélevé. Nos chances de remporter une victoire ne sont pas plus importantes qu'avec les juniors, car si nous comptons sur le succès de nos deux sélectionnés olympiques Paterni et Maier, les Allemands possèdent avec Holtzmann (Poids Coq), Rauscher (Poids Plume et Fehr (Poids Lourd Léger), trois éléments sensiblement plus forts que les nôtres. Les matches entre les Poids Légers et les Poids Lourds doivent donc décider de la victoire finale.

La chance servit à l'équipe de France dès le premier match. Le champion d'Allemagne des Poids Coqs est remplacé par Schall et notre champion de France J.P. Marchal n'a aucune difficulté pour remporter une première victoire. Son total de 275 k contre 260 k pour son adversaire peut être considérablement amélioré à condition qu'il puisse s'entraîner sérieusement au moins trois fois par semaine.

En Poids Plumes, J.P. Meurat rencontre le nouveau champion d'Allemagne Rauscher, vainqueur d'Eberlé. Rauscher est un Allemand de l'Est réfu-

gié à l'Ouest, sa technique est irréprochable et il domine notre compatriote dans chacun des trois mouvements. Avec 107 k 500, 102 k 500 et 130 k. Soit 340 k, il établit un nouveau record d'Allemagne après avoir manqué de justesse une tentative contre le record de l'arraché avec 106 k. Malgré la supériorité de son adversaire, Meurat tire crânement pour tenter, lui aussi, de battre le record de France du total mais, après un beau départ avec 102 k 500 au développé, et 97 k 500 à l'arraché, il reste à 117 k 500 au troisième mouvement, manquant 122 k 500 au jeté, puis 130 k à l'épaulé. Avec 317 k 500, Meurat reste cependant très près de son record personnel.

Le match est extrêmement serré en Poids Légers, entre notre champion de France Catanoso et l'Allemand Klische. Notre compatriote prend un bel avantage au développé avec 112 k 500 contre 105 k mais perd 2 k 500 à l'arraché : 100 k contre 102 k 500. Hélas !, Catanoso ne réussit qu'un essai au jeté : 130 k et laisse la victoire à Klische qui assure tous ses essais : 130 - 135 - 137, 500.

Résultat : 345 k contre 342 k 500 ... deux victoires à une en faveur de l'Allemagne.

Avec notre sélectionné olympique Rolf Maier, nous sommes assurés du succès devant Kornprobst qualifié, lui aussi, pour les Jeux de Tokyo, mais dans la catégorie inférieure. Cependant, Kornprobst se révèle un dangereux adversaire dès le premier mouvement. Il pousse 135 k à son troisième essai contre 132 k 500 pour Maier. Hors compétition, Maier tente également cette charge et établit un nouveau record de France.

Maier a repris l'arraché en fente depuis les

Championnats de France et assure ses trois essais : 115 - 120 - 122 k 500. Il prend ainsi une avance de 5 k sur Kornprobst, lequel a arraché 115 k au deuxième essai.

Les deux hommes tirent sur les mêmes charges à l'épaulé et sont à égalité avec 155 k au deuxième essai. Kornprobst tente sa chance avec 160 k mais ne peut se relever de la position fléchie. Malgré une douleur au poignet et une légère elongation de la cuisse, Maier jette parfaitement cette charge et assure un nouveau succès à l'équipe de France : 2 victoires à 2.

En Poids Mi-Lourds, Paterni n'a pas à forcer son talent face à un adversaire moins fort que lui : il pousse 140 k, arrache 120 k sans manquer un essai, jette 160 k, puis tente en vain 172 k 500. Hors compétition, il épaulé 175 k mais perd l'équilibre en se relevant de la flexion. Son total de 420 k n'est pas très significatif mais rapporte une nouvelle victoire à l'équipe de France : 3 à 2.

Opposé à Fehr, champion d'Allemagne des Poids Lourds Légers avec 437 k 500, Steiner n'a aucune chance de gagner... mais il veut cependant tenter sa chance. Hélas ! Par trois fois il manque 127 k 500 au développé et se trouve éliminé de la compétition. Sans adversaire, Fehr ne force pas son talent et se contente d'un total, modeste pour lui, de 407 k 500 ... Trois victoires partout.

Le succès de l'équipe de France repose maintenant sur les solides jambes de notre compatriote J.P. Fouletier opposé à l'Allemand Haun.

Les deux hommes pèsent exactement le même poids: 101 k 700, et ont réalisé précédemment le



RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - ALLEMAGNE SENIORS

Disputé le Samedi 22 Mai 1965, à 20 h 30 au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et jeté à deux bras	TOTAL
Poids Coqs						
1. MARCHAL	55 k 700	France	85, -	80, -	110, -	275 k
2. SCHALL	55 k 400	Allemagne	80, -	77,500	102,500	260 k
Poids Plumes						
1. RAUSCHER	59 k 400	Allemagne	107,500	102,500	130, -	340 k
2. MEURAT	59 k 200	France	102,500	97,500	117,500	317 k 500
Poids Légers						
1. KLISCHE	66 k 400	Allemagne	105, -	112,500	137,500	345 k
2. CATANOSO	67 k	France	112,500	100, -	130, -	342 k 500
Poids Moyens						
1. MAIER	75 k	France	132,500	122,500	160, -	415 k
2. KORNPBST	72 k 600	Allemagne	135, -	115, -	155, -	405 k
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI	81 k 700	France	140, -	120, -	160, -	420 k
2. WERNER	81 k	Allemagne	130, -	112,500	150, -	392 k 500
Poids Lourds Légers						
1. FEHR	89 k 400	Allemagne	130, -	122,500	155, -	407 k 500
N. Cl. STEINER	89 k	France	0, -	-	-	-
Poids Lourds						
1. FOULETIER	101 k 700	France	150, -	142,500	175, -	467 k 500
2. HAUN	101 k 700	Allemagne	150, -	125, -	175, -	450 k

même total de 460 k.

Dans une forme exceptionnelle, J.P. Fouletier réussit trois magnifiques développés : 140 - 145 - 150 k.

Il améliore ainsi son propre record de France de 4 k. Son adversaire est également très fort dans ce mouvement. Après 145 et 150 k, il tente d'améliorer le record d'Allemagne avec 155 k 500 mais en vain.

Très grande supériorité de notre compatriote dès le deuxième mouvement, face à son adversaire qui frise le zéro avec 125 k.

Fouletier arrache 142 k 500 à son troisième essai avant de manquer 150 k hors compétition. Avec 17 k 500 d'avance, la victoire ne peut déjà plus lui échapper. Les deux hommes tirent les mêmes charges 165 et 175 k à l'épaulé et jeté mais Fouletier ne jette cette charge qu'à son troisième essai.

Hors compétition, Fouletier tente 182 k 500, mais malgré un beau tirage, il ne peut engager ses coudes en avant de la charge. Avec 467 k 500, contre 450 k, Fouletier met un point final à cette très belle compétition en assurant la victoire de l'équipe de France par 4 à 3 et en pulvérisant son

record de France du total olympique : 467 k 500 contre 460 k.

Grande vedette de ce match France-Allemagne particulièrement passionnant à suivre, le futur « Docteur Fouletier » prouve à tous qu'un homme courageux et volontaire peut concilier de dures études avec un sérieux entraînement.

Remercions-le donc pour son magnifique comportement mais félicitons aussi tous ses camarades de l'équipe de France Senior et Junior, tous artisans de ce très beau succès.

G. LAMBERT
(Entraîneur National)



Les Championnats d'Europe 1965

Catégorie Poids Coqs

Débutant par une très belle séance d'ouverture avec ses défilés d'athlètes drapeaux en tête, ses discours, ses hymnes, ses remises de bouquets de fleurs, etc., les Championnats d'Europe offrent à leurs participants le même cérémonial que les Championnats du Monde. De ce fait, bien souvent, sommes-nous tentés de rechercher parmi les concurrents non seulement les vedettes européennes mais aussi les merveilleux petits athlètes japonais, les puissants américains et ceux qui tiennent un rôle de tout premier plan...

Cette légère déception se retrouve dès la présentation de la catégorie Poids Coqs où huit athlètes seulement sont engagés. Avec Vakhonin (U.R.S.S.) et Foldi (Hongrie) nous retrouvons deux vedettes des Jeux Olympiques, mais cherchons en vain le Japonais Ichinoseki et .., rapidement, cependant, cette impression s'efface devant la qualité des performances.

Le Polonais Trebicki prend une sérieuse option sur la troisième place en poussant 105 k à son troisième essai. Le petit soviétique Vakhonin pousse cette charge impeccablement dès son premier essai, réussit 110 k pour manquer 112 k 500. Le Hongrois Foldi commence ses essais, lorsque tous les autres concurrents ont terminé, avec la charge fantastique de 115 k soit 2 k 500 seulement de moins que le record du monde. Son mouvement soulève l'enthousiasme du public.

120 k : cette charge épaulée en flexion est poussée avec le même dynamisme mais avec une cambrure nettement plus accentuée. Le mouvement est déclaré nouveau record du monde, puis cette annonce est rectifiée... il s'agissait simplement d'un nouveau record d'Europe. J'avoue que peu de spectateurs ont pu comprendre et je n'ai moi-même pas encore compris. Renseignements pris, l'athlète pesait quelques 300 grammes au-dessus de la limite de la catégorie. Troisième essai : 125 k ! La barre est propulsée au-dessus de la tête, marque un temps d'arrêt très net puis retombe sur le sol.

Foldi mène donc de 10 k devant Vakhonin ; le Polonais Trebicki est troisième avec 105 k et devance le Hongrois Nagy de 10 k également.

A l'arraché, trois hommes commencent à 97 k 500 : Foldi, Nagy et Trebicki, mais alors que les deux derniers nommés arrachent ensuite 102 k 500,

Foldi, doit se contenter de son premier essai. Vakhonin profite de cette défaillance pour combler son retard. Dans son style en fente très particulier avec un écartement des mains extrêmement large, il arrache 102 k 500, manque 107 k 500, les réussit à son troisième essai, puis demande 109 k pour tenter de battre le record du monde. Son mouvement est remarquable de vitesse et de précision, mais... la bascule est, elle aussi, très précise et marque 56 k 300. Le record ne peut donc être homologué.

Foldi et Vakhonin sont donc à égalité après ces deux premiers mouvements avec le total de 217 k 500. Avec ses 207 k 500, le Polonais Trebicki a 10 k de retard sur ces deux hommes, mais devance le Hongrois Nagy de 10 k.

Les troisième et quatrième places reviennent, sans aucune lutte, à Nagy et Trebicki, bien que les deux hommes manquent deux mouvements sur trois à l'épaulé-jeté. Trebicki totalise 332 k 500 contre 317 k 500 pour Nagy.

Foldi jette 130 k pour son premier essai à l'épaulé-jeté, tandis que Vakhonin, battu de 100 grammes sur la bascule par son adversaire, s'assure sagement 2 k 500 d'avance avec 132 k 500. Foldi saute ensuite à 137 k 500, fait un très bel épaulé en flexion, mais manque le jeté. Après quelques minutes d'attente, il tire sur 140 k, mais ne peut retourner ses coudes. Il totalise 347 k 500 et laisse la victoire au Soviétique.

Celui-ci tente ensuite 142 k 500, afin d'établir un nouveau record du total olympique avec 360 k (contre 357 k 500). Trop confiant, Vakhonin manque le jeté après avoir épaulé d'une façon parfaite.

Après deux minutes de récupération, Vakhonin tire de nouveau sur cette charge, épaulé avec un rythme particulièrement rapide, puis propulse parfaitement la barre à bout de bras. Après le signal de l'arbitre, Vakhonin se livre à ses facéties habituelles : barre à bout de bras, il reste en équilibre sur une jambe, puis sur l'autre. Il laisse enfin retomber la barre et sort du plateau en levant les bras au ciel.

Trois lampes rouges !

Sifflets et cris se déclenchent aussitôt et couvrent la voix du speaker qui tente d'expliquer que la barre doit être accompagnée pendant sa chute. L'entraîneur russe essaie d'intervenir auprès du jury

d'appel mais sans succès. Hors compétition, Vakhonin jette 140 k et le record est cette fois-ci bien valable.

Avec 350 k, au lieu des 360 k qui auraient constitué un nouveau record mondial, Vakhonin remporte cette première compétition devant Foldi, 2^e avec 347 k 500. Compte tenu de son jeté à 142 k 500, la supériorité de Vakhonin ne peut être, pour le moment, contestée, mais... à Téhéran, les athlètes asiatiques se chargeront peut-être de nous prouver le contraire.

Catégorie Poids Plumes

Huit athlètes sont également engagés dans la catégorie Poids Plumes, mais la lutte se circonscrit rapidement autour des deux athlètes polonais Novak et Koslowski, aucun Soviétique n'étant engagé. La compétition est, de ce fait, beaucoup moins passionnante à suivre, d'autant plus que les autres athlètes sont nettement surclassés. Ainsi, au développé, Novak et Koslowski soulèvent respectivement 110 et 112 k 500 avant de manquer 115 k, tandis que les concurrents les plus proches restent à 97 k 500.

La supériorité des deux Polonais est encore manifeste dans le deuxième mouvement bien que, cette fois, le Bulgare Petkov réussisse à s'intercaler. Avec 110 k, le sympathique petit Novak, reprend la tête du classement devant son compatriote, lequel ne peut mieux faire que 105 k. Avec 107 k 500, le longiligne Petkov déclenche un tonnerre d'applaudissements, mais reste encore très loin des deux Polonais avec quelque 12 k 500 à 15 k de retard.

Pesant exactement le même poids de corps, les deux Polonais commencent tous deux à 140 k à l'épaulé-jeté alors que les autres concurrents ont terminé la compétition. Les deux hommes jettent cette charge mais, seul, Novak, réussira un autre essai avec 145 k.

Le match se termine donc sur une série d'échecs ; avec 365 k contre 357 k 500, Novak reste encore très loin de ce qui a été réalisé à Tokyo. Avec 340 k, le Bulgare Petkov s'adjuge la troisième place devant le petit Finlandais Eskelinen, classé 4^e avec 327 k 500. Ainsi, l'un de nos compatriotes Meurat ou Fulla aurait pu lutter pour une quatrième place mais malheureusement, aucun des deux n'a pu effectuer le déplacement.

(Suite page 14)

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE

Disputé à SOPHIA (Bulgarie) du 7 au 13 Juin 1965.

Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
Jury d'Appel : MM. C. Johnson (États-Unis), Jean Dame (France), K. Nazarov (U.R.S.S.), P. Guenov (Bulgarie), J. Witucki (Pologne).						
POIDS COQS : Lundi 7 Juin 1965						
1. VAKHONIN.	55 k 800	U.R.S.S.	110, -	107,500	132,500	350 k
2. FOLDI.	55 k 700	Hongrie	120, -	97,500	130, -	347 k 500
3. TREBICKI.	55 k 800	Pologne	105, -	102,500	125, -	332 k 500
4. NAGY.	55 k 700	Hongrie	95, -	102,500	120, -	317 k 500
5. SOLTISZEK.	56 k	Pologne	87,500	95, -	125, -	307 k 500
6. KOUJILEK.	55 k 900	Tchécoslovaquie	90, -	90, -	120, -	300 k
7. PITNER.	55 k 100	Autriche	87,500	87,500	110, -	285 k
N. Cl. TZONEV.	55 k 800	Bulgarie	0, -	-	-	-
<i>Arbitres :</i> MM: Gallo (Italie), Hofmeister (Allemagne de l'Ouest), Kambur (Turquie)						
POIDS PLUMES : Mardi 8 Juin 1965						
1. NOVAK.	59 k 600	Pologne	110, -	110, -	145, -	365 k
2. KOSLOWSKI.	59 k 650	Bulgarie	112,500	105, -	140, -	357 k 500
3. PETROV.	59 k 300	Finlande	97,500	107,500	135, -	340 k
4. ESKELINEN.	58 k 900	Autriche	92,500	105, -	130, -	327 k 500
5. LEGEL.	59 k 700	Tchécoslovaquie	97,500	97,500	122,500	317 k 500
6. MENCIK.	59 k 600	Suède	92,500	92,500	127,500	312 k 500
7. EDBERG.	59 k 700	Yougoslavie	92,500	90, -	122,500	305 k
8. YURETIC.	59 k 600	Pologne	95, -	90, -	115, -	300 k
<i>Arbitres:</i> MM. Vraniecz (Hongrie), Aktemyev (U.R.S.S.), Van Belleghem (Belgique).						
POIDS LEGERS : Mercredi 9 Juin 1965						
1. BASZANOWSKI.	67 k 080	Pologne	130, -	132,500	162,500	425 k
2. KAPLUNOV.	67 k 200	U.R.S.S.	132,500	125, -	167,500	425 k
3. OTAHAL.	67 k 500	Tchécoslovaquie	120, -	117,500	150, -	387 k 500
4. IORDANOV.	67 k 320	Bulgarie	115, -	115, -	145, -	375 k
5. BAGOCS.	66 k 080	Hongrie	110, -	110, -	150, -	370 k
6. YANKOV.	66 k 400	Bulgarie	120, -	110, -	140, -	370 k
7. WAGNER.	67 k 200	Autriche	115, -	105, -	135, -	355 k
8. STOSIC.	67 k 230	Yougoslavie	95, -	110, -	135, -	340 k
9. BJORSEN.	67 k 400	Norvège	105, -	102,500	130, -	337 k 500
10. MORTIER.	67 k 380	Belgique	95, -	95, -	125, -	315 k
11. KUCUK.	67 k 120	Turquie	95, -	95, -	122,500	312 k 500
N. Cl. GERBER.	67 k 500	France	115, -	<i>Interdiction du médecin</i>		-
N. Cl. BJORNSEN.	67 k 400	Norvège	105, -	0, -	-	-
N. Cl. SUVAR.	66 k 700	Turquie	85, -	0, -	-	-
N. Cl. BRUSCH.	67 k	Allemagne de l'Est	0, -	-	-	-
<i>Arbitres :</i> MM. Winker (Autriche), Atanassov (Bulgarie), Babitche (Yougoslavie).						
POIDS MOYENS : Jeudi 10 Juin 1965						
1. KOURENSOV.	73 k 860	U.R.S.S.	135, -	125, -	172,500	432 k 500
2. DITTRICH.	74 k 140	Allemagne de l'Est	137,500	130, -	165, -	432 k 500
3. MAIER.	74 k 240	France	132,500	127,500	162,500	422 k 500
4. KONAROV.	74 k 700	Bulgarie	130, -	130, -	155, -	415 k
5. HUSZKA.	74 k 460	Hongrie	135, -	120, -	152,500	407 k 500
6. KARE.	74 k 920	Finlande	120, -	122,500	157,500	400 k
7. SCHOLTZ.	74 k 180	Allemagne de l'Est	120, -	117,500	145, -	382 k 500
8. ISOVITS.	74 k 320	Autriche	120, -	110, -	140, -	370 k
9. DELEBARRE.	74 k 405	France	112,500	107,500	142,500	362 k 500
10. CEVIR.	74 k 300	Turquie	107,500	112,500	137,500	357 k 500
11. IMAN.	74 k 960	Turquie	115, -	105, -	135, -	355 k
12. HAHEYEN.	74 k 300	Belgique	112,500	107,500	135, -	352 k 500
N. Cl. BELAYEV.	74 k 700	U.R.S.S.	0, -	-	-	-
<i>Arbitres :</i> MM. Kolodziejcki (Pologne), Bonneau (France), Gurkov (Bulgarie).						
POIDS MI-LOURDS : Vendredi 11 Juin 1965						
1. KYDAEV.	81 k 900	U.R.S.S.	150, -	140, -	177,500	467 k 500
2. ZDRAZILA.	80 k 900	Tchécoslovaquie	137,500	142,500	180, -	460 k
3. OZIMEK.	82 k	Pologne	140, -	135, -	170, -	445k
4. TOTH.	82 k 100	Hongrie	135, -	135, -	165, -	435 k
5. PATERNI.	82 k 300	France	140, -	125, -	165, -	430 k
6. BATTAGLIA.	82 k 500	Monaco	132,500	122,500	165, -	420 k
7. HASTIK.	81 k 320	Autriche	132,500	122,500	162,500	417 k 500
8. BAUMAISTER.	77 k 620	Allemagne de l'Est	125, -	115, -	155, -	395 k
9. NILSEN.	81 k 400	Danemark	122,500	115, -	147,500	385 k
10. SACANER.	80 k 480	Turquie	105, -	100, -	120, -	325 k
N. Cl. KANGASNIEMI.	82 k 140	Finlande	137,500	0, -	-	-
N. Cl. ARNOLD.	81 k 800	Allemagne de l'Est	0, -	-	-	-
<i>Arbitres :</i> MM : Torbica (Yougoslavie), Carl (Allemagne de l'Est), Petrov (Bulgarie).						

Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
POIDS LOURD-LEGERS : Samedi 12 Juin 1965						
1. MARTIN	89 k 600	Grande-Bretagne	157,500	142,500	185, -	485 k
2. KALINICHENKO	89 k 910	U.R.S.S.	152,500	137,500	175, -	465 k
3. TATCHEV	89 k 710	Bulgarie	142,500	132,500	177,500	452 k 500
4. GOLAB	89 k	Pologne	145, -	135, -	170, -	450 k
5. BERGHENDE	87 k 800	Allemagne de l'Est	145, -	120, -	167,500	432 k 500
6. HERBST	89 k 700	Autriche	130, -	130, -	165, -	425 k
7. STEINER	89 k 800	France	132,500	125, -	150, -	407 k 500
8. PEKUNLU	89 k	Turquie	135, -	115, -	130, -	380 k
Arbitres : MM. Ekborg (Suède), Van Velleghem (Belgique), Hofmeister (Allemagne de l'Ouest).						
POIDS LOURDS : Dimanche 13 Juin 1965						
1. ECSER	134 k	Hongrie	170, -	147,500	187,500	505 k
2. VESSELINOV	117 k 600	Bulgarie	165, -	135, -	190, -	490 k
3. STEPLINGER	113 k 500	Allemagne de l'Est	162,500	135, -	177,500	475 k
4. LINDROOS	107 k 900	Finlande	145, -	140, -	177,500	462 k 500
5. FOLETIER	103 k 400	France	145, -	145, -	170, -	460 k
6. PUURAS	109 k	Finlande	150, -	125, -	172,500	447 k 500
7. QUERCH	125 k 600	Autriche	160, -	115, -	167,500	442 k 500
8. HAUN	101 k 600	Allemagne de l'Ouest	140, -	125, -	175, -	440k
9. LEXA	100 k 800	Tchécoslovaquie	152,500	120, -	162,500	435 k
10. LÉVECO	103 k 100	France	125, -	125, -	175, -	425 k
11. HARTMANN	97 k 400	Danemark	122,500	132,500	157,500	412 k 500
N. Cl. REDING	116 k 300	Belgique	165, -	0, -	-	-
N. Cl. NEMESSANYI	94 k 800	Hongrie	0, -	-	-	-
N. Cl. ANDREEV	136 k 500	U.R.S.S.	0, -	-	-	-
Arbitres : MM. Linka (Tchécoslovaquie), Kambur (Turquie), Atanassov (Bulgarie).						
Classement par Nations :						
1. Pologne	32	points	7. France	8	points	
2. U.R.S.S.	31	»	8. Finlande	8	»	
3. Hongrie	22	»	9. Grande-Bretagne	7	»	
4. Bulgarie	20	»	10. Autriche	3	»	
5. Tchécoslovaquie	11	»	11. Monaco	1	»	
6. Allemagne de l'Est	11	»				
Nouveaux records du Monde battus :						
<i>Poids Coqs</i> — Épaulé et jeté à deux bras : 140 k par Vakhonin (U.R.S.S.) essai supplémentaire.						
<i>Poids Moyens</i> — Arraché à deux bras : 141 k par Belayev (U.R.S.S.) essai supplémentaire.						
<i>Poids Moyens</i> — Épaulé et jeté à deux bras : 178 k par Kourensov (U.R.S.S.) essai supplémentaire.						

Catégorie Poids Légers

Avec ses 15 athlètes, la catégorie des Poids Légers présente non seulement le plus grand nombre d'engagés, mais aussi l'un des spectacles les plus passionnants : les deux premiers des Jeux Olympiques de Tokyo, le Soviétique Kaplunov et le Polonais Baszanowski se retrouvent opposés. Zielinski, médaille de bronze à Tokyo, est également présent mais, mal remis d'une récente blessure, il assiste à ce Championnat en spectateur.

Notre compatriote Roger Gerber est le premier français à entrer en lice, mais, après un bon départ au développé - 110 et 115 k - il est victime de crampes généralisées et doit abandonner la compétition ; une chute de poids de corps trop rapide - quelque 3 k 500 en 24 heures en est la cause. C'est vraiment dommage car il est certain que Gerber était en bonne forme et pouvait atteindre ou même dépasser son record de France du total olympique.

Classé 4^e aux Jeux Olympiques, Otahal (Tchécoslovaquie) reste sur son premier essai au développé et pousse ainsi la même charge que le Bulgare Yankov : 120 k. Seuls restent en course les deux vedettes du Championnat : Baszanowski et Kaplunov. Tous deux démarrent respectivement à 130 k et 132 k 500, mais ces charges paraissent réellement trop lourdes et ce n'est qu'au troisième essai et avec l'extrême indulgence des arbitres que leur mouvement est accordé. Tous deux devraient être logiquement éliminés de

la compétition pour « temps de départ » avec flexion des genoux et cambrure exagérée.

Dans le deuxième mouvement, Otahal n'a aucune difficulté à conserver la troisième place et à accentuer son avantage sur ses suivants immédiats. Il arrache 117 k 500 et possède ainsi 7 k 500 d'avance sur les deux Bulgares Yankov et Iordanov.

Kaplunov démarre à 120 k, arrache ensuite 125 k dans un beau style en fente, mais ne peut se concentrer sur 127 k 500 et manque cette dernière charge. Peut-être pensait-il trop à son adversaire qui, supérieur dans ce mouvement, prend un réel avantage. Avec 125, 130 et 132 k 500, Baszanowski fait une magnifique démonstration de l'arraché en flexion et prend ainsi 5 k sur Kaplunov avec, de plus, l'avantage du poids de corps.

Avec 145 et 150 k, puis un très bel épaulé à 155 k - malheureusement manqué au jeté - Otahal assure sa troisième place avec 387 k 500 devant le Bulgare Iordanov (375 k), le Hongrois Bagoes (370 k) grâce à un beau jeté à 150 k et le deuxième Bulgare Yankov 370 k.

Nos deux vedettes démarrent une nouvelle fois lorsque tous les autres concurrents ont terminé leurs essais. Kaplunov assure un premier essai à 155 k, puis décide d'attendre son adversaire. Devant cette attitude, Baszanowski réagit sagement en employant une progression normale : 5 k ; puis 2 k 500. Il tire donc successivement 157 k 500, puis 162 k 500, éprouve quelques difficultés à

contrôler le jeté de cette dernière charge puis, après une courte période de récupération, il tire 165 k. La barre parvient bien aux épaules en position de fente, mais Baszanowski est complètement déséquilibré sur le côté ; la barre se penche de plus en plus jusqu'à atteindre un angle de 45 degrés. Dans un prodigieux effort, Baszanowski parvient à se rétablir, piétine sur le plateau, se stabilise face à l'un des arbitres adjoints mais, épuisé, ne peut qu'ébaucher le mouvement du jeté. Pour vaincre, Kaplunov devra donc jeter 170 k. En prenant 167 k 500, il semble que Kaplunov reconnaisse sa défaite car, en jetant cette charge, il ne fera qu'égaliser le total de son adversaire et sera battu au poids de corps. L'attitude de Kaplunov est pourtant loin d'être celle d'un vaincu ; son mouvement d'épaulé en fente est une merveille de perfection et son jeté paraît relativement aisé. Au troisième essai, Kaplunov tente 170 k, amène la barre sur les clavicles, mais le genou de la jambe arrière touche le sol et la victoire revient donc à Baszanowski avec le total de 415 k.

Hors compétition, Kaplunov tente 170 k 500 pour battre le record du monde, mais il ne peut faire mieux qu'à son essai précédent.

En octobre prochain, au Championnat du Monde de Téhéran, nous reverrons, avec la même attention passionnée, ces deux magnifiques lutteurs auxquels le Polonais Zielinski se joindra. Qui remportera la victoire ? Nul ne peut le prévoir.

G. LAMBERT
(Entraîneur National)
(à suivre)

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITÉ DE NORMANDIE

Soirée de Records à Esso-Sports

C'est un plateau de choix que les responsables d'Esso-Sports ont présenté le 19 Juin salle de la rue de la Gare au public (hélas pas très nombreux), qui pouvait d'une part applaudir les participants à la Coupe Esso, et d'autre part la démonstration des Champions Maier, Fouletier, Muller lequel se tailla la part du lion, et Fourier, d'Enghien. La Coupe Esso nous fit assister tout d'abord à de bonnes barres, mais aussi à de mauvaises. C'est ainsi que le club de Vernon, qui devait sans aucun doute remporter la Coupe termine à la 6^e place. Pourquoi ? Tout simplement parce que Chartrain et Auber (qui relèvent de maladie) eurent chacun un 0. Pour eux c'en était fini. Par contre, au cours du 3^e plateau le champion local J.-Luc Muller pulvérisait les records. Tout d'abord au développé où après avoir battu une première fois le record détenu par Delebarre, de Lille, à 108 k, il souleva 110 k. Puis à l'arraché 110 k réussissant un deuxième record. Jamais deux sans trois, se dit-il, il s'attaqua au record que précisément le jeune J.-Claude Fourier, d'Enghien, actuellement au bataillon de Joinville, venait de battre à l'épaulé-jeté avec 138 k, J.-Luc Muller fatigué et pris de crampes échouait mais néanmoins battait un troisième record : celui du total olympique aux trois mouvements avec 350 k. Rappelons que lors des championnats de France il avait réalisé 342 k 500. Il reçut une ovation du public bien méritée. Il assurait du même coup, la victoire à son équipe.

Le second club classé dans la Coupe Esso, et de très près (seulement à 10 k), est l'A.S.A.N. Le Havre, avec Houlemare, Haté toujours égal à lui-même et Fouache qui fut excellent. Viennent ensuite dans l'ordre les clubs de Rouen, Alençon, Louviers et Vernon.

Vinrent ensuite les exhibitions : Maier échoua de peu dans sa tentative de record de l'épaulé-jeté, avec 166 k. Il n'en réalisa pas moins de bonnes barres tout au long de la soirée. Fouletier ne battit pas, lui non plus, de records, mais il leva des barres

imposantes (180 k). Il échoua dans sa tentative à l'épaulé-jeté avec 182 k 500. Ils reçurent néanmoins des applaudissements chaleureux de la part du public. Ils les avaient bien mérités.

Le junior J.-Claude Fourier, après avoir réalisé 138 k, nouveau record de France juniors de l'épaulé et jeté, essaya 140 k, mais échoua. Tous ces records furent déclarés valables par les trois arbitres fédéraux officiels MM. Pichon, François et Fiolle.

La compétition terminée, tous les athlètes, dirigeants, arbitres, etc., se retrouvèrent au club-house, où chacun trouvait, après l'effort, le réconfort. Tous reçurent un cadeau-souvenir de la part des dirigeants de la section d'haltérophilie d'Esso-Sports.

En résumé, excellente soirée qui, bien que se terminant fort tard, tint en haleine le public qui ne fut pas avare de ses applaudissements.

Coupe Esso : 1^{er} Esso 855 k ; 2^e A.S.A.N. Le Havre : 845 k ; 3^e C.N.A.R. Rouen : 825 k ; 4^e CSA Alençon : 810 k 500 ; 5^e A.S.W. Louviers : 772 k ; 6^e S.P.N. Vernon 690 k.

COMITE DES FLANDRES

Les Championnats des Flandres

C'est dans la très jolie salle Léo Lagrange à Le Portel, mise obligeamment à la disposition de l'Haltérophile Club de Boulogne-sur-Mer, que se sont déroulés le Dimanche 23 Mai les Championnats des Flandres.

Il y a sept ans que le Club boulonnais n'avait eu l'honneur d'une telle organisation et cette manifestation semble avoir été, en tous points, parfaite.

Il y avait une bonne chambrée de « mordu » pour suivre les différents mouvements que jugeaient M. Marcel Dumoulin, Président du Comité des Flandres et son Comité.

Les épreuves commencèrent, dès le matin pour les Poids Coq, Plumes et Légers, qui se retrouvèrent, à midi, à la Mairie où la Municipalité les avait conviés, avec leurs dirigeants, à un vin d'honneur.

Au cours de ce vin d'honneur, plusieurs allocutions furent prononcées. C'est M. Lanoy, 1^{er} adjoint et Président de la Commission sportive qui salua ses hôtes et leur dit combien la Ville de Le Portel était heureuse et fière d'accueillir une pléiade de

champions.

M. Cuvelier, Président de l'Haltérophile Club de Boulogne-sur-Mer et organisateur de la journée avec M. Watel, remercia à son tour les dirigeants portelois pour leur sympathique accueil.

Enfin, c'est M. Herbaux, conseiller technique qui traça un magistral plaidoyer pour l'haltérophilie, soulignant les bienfaits de ce sport auquel se plient tous les vrais champions, de quelque discipline qu'ils soient.

Les épreuves reprirent, vers 15 heures, pour se terminer, peu avant 18 heures.

Voici les résultats techniques, le premier de chaque catégorie étant proclamé champion des Flandres et le total des trois mouvements.

Seniors :

Poids Coqs : 1^{er} Deconinck 255 k ; 2^{me} Duflos 232 k 500.

Poids Plumes : 1^{er} Meurat 317 k 500 ; 2^{me} Bauvin 282 k 500.

Poids Légers : 1^{er} François 305 k ; N. Cl. Dive, (blessé).

Poids Moyens : 1^{er} Maier 415 k ; 2^{me} Delebarre 385 k ; 3^{me} Paris 305 k.

Poids Mi-Lourds : 1^{er} Trudel 380 k ; 2^{me} Demonsel 375 k ; 3^{me} Caillebout 330 k ; 4^{me} Lutin 317 k 500 ; 5^{me} Haudiquet 310 k.

Poids Lourds-Légers : 1^{er} Hermain 350 k.

Poids Lourds : 1^{er} Léveq 420 k.

Juniors :

Poids Plumes : 1^{er} Loison 245 k ; 2^{me} Fréville 230 k.

Poids Légers : 1^{er} Hyart 262 k 500 ; 2^{me} Krawzik 250 k.

Poids Moyens : 1^{er} Verbrughe 270 k.

Poids Mi-Lourds : 1^{er} Demeyer 315 k.

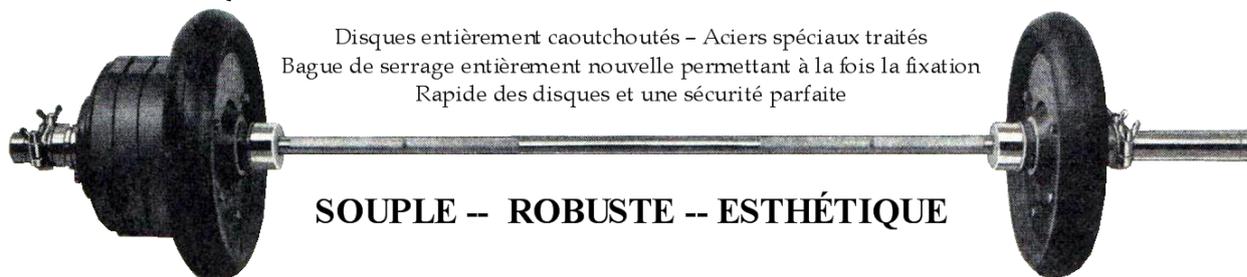
Poids Lourds-Légers : 1^{er} Pierron 312 k 500.

Deux records belges battus à Faches-Thumesnil.

A Faches-Thumesnil, dans la banlieue Lilloise, récemment une sélection belge était opposée à une

**BARRES
A DISQUES**

**de la barre olympique
à la culturiste**



Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPECIALISTE TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3^e)

Haltérophile Moderne n° 213 (07-1965)

formation locale. Des records de Belgique furent améliorés au cours de cette réunion tout d'abord par le léger Georges Mortier qui à l'épaulé-jeté améliora son propre record avec 137 k 500 (ancien record : 136 k).

Chez les lourds Serge Reding se montra dans une forme exceptionnelle et après avoir réalisé au développé 165 k, puis 172 k 500, il souleva au second essai une charge de 177 k 500, améliorant son propre record qui devient le nouveau record de Belgique, l'ancien étant de 176 k.

Chez les Français, Lévecq essaya de battre le record de Fouletier à l'épaulé-jeté, mais échoua également. Les Thumesnillois Demeyère à l'arraché et à l'épaulé-jeté (10 k de mieux), Delebarre à l'arraché et Deconinck au total se signalèrent particulièrement en améliorant leurs records personnels.

Finalement Thumesnil bat la sélection belge par 4 victoires à 3.

Chez les Belges :

Poids Coq : Debuçq (70 + 90 + 80) total : 240 k.

Poids Plume : Deprez (67,5 + 87,5 + 65) total : 220 k.

Poids Léger : Mortier (95 + 125 + 100) total : 320 k.

Poids Moyen : Vanmaele (87,5 + 112,5 + 95) total : 295 k.

Poids Mi-Lourds : Wisure (100 + 130 + 115) total : 345 k.

Poids Lourd-Léger : Zuttermann (112,5 + 142,5 + 115) total : 370 k.

Poids Lourd : Reding (132,5 + 182,5 + 172,5) total : 487 k 500.

Chez les Français :

Poids Coq : Deconinck (75 + 105 + 77,5) total : 257 k 500.

Poids Plume : Lottin (80 + 107,5 + 75) total : 262 k 500.

Poids Léger : Dalle (77,5 + 110 + 87,5) total : 275 k.

Poids Moyen : Delebarre (120 + 147,5 + 115) total : 382 k 500.

Poids Mi-Lourds : Demeyère (97,5 + 135 + 95) total : 327 k 500.

Poids Lourd-Léger : Demonsel (110 + 150 + 117,5) total : 377 k 500.

Hors-concours : *Poids Lourd* : Lévecq arr. 125 + ép.- jeté 165.

COMITÉ DE L'ÎLE DE FRANCE

Renouvellement du Bureau et du Comité de Direction

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Bureau et le Comité Directeur « d'Ile de France », placés sous la Présidence d'Honneur de M. Morin, sont composés ainsi pour la saison 1965-66 :

- *Président* : M. Tournier
- *Vice-présidents* : MM. Bazire, Fiolle, Fries, Roussaux.
- *Secrétaire Général* : M. Leveler.
- *Secrétaire Adjoint* : M. André Deschaintres.
- *Trésorier Général* : M. Rabjeau.
- *Trésorier Adjoint* : M. De Coëtlogon.
- *Membres* : MM. Bergemanne, Billard, Catanoso, Del Fiol, Pichon, Prats.

Rencontre Orléanais - Île de France

Bien accueillie à Châteauroux où avait lieu le match, notre équipe, accompagnée de MM. Bazire, Del Fiol, Guipon, l'a emporté par 5 victoires à 2.

Poids Coqs : 1. Marcombe (Orléanais) 260 k ; 2. Wittmann (Île de France) 235 k.

Poids Plumes : 1. Henry (Île de France) 285 k ; 2. Lenay (Orléanais) 255 k.

Poids Légers : 1. Plot (Orléanais) 305 k ; 2. Deschaintres D. (Île de France) 297 k 500.

Poids Moyens : 1. Reminger (Île de France) 337 k 500 ; 2. Vallet (Orléanais) 267 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Lesur (Île-de-France) 350 k ; 2. Piot (Orléanais) 275 k.

Poids Lourds-Légers - 1. Bridier (Île-de-France) 340 k ; 2. Tormetto (Orléanais) 310 k.

Poids Lourds : 1. Lachaume (Île-de-France) 360 k ; 2. Sarracasa (Orléanais) 320 k.

Bonnes performances personnelles de Reminger et Bridier. Notons également l'esprit d'équipe de Henry qui, prévenu in-extremis, par suite d'un forfait tardif, dut perdre 2 k 500 en très peu de temps. A ce sujet, nous demandons instamment aux titulaires éventuels d'une équipe d'avertir suffisamment tôt en cas d'impossibilité de se déplacer. Cela évitera bien des inconvénients et des soucis aux organisateurs et à leurs camarades athlètes.

R. TOURNIER

Rencontre entre le C.I.F. et le Comité des Flandres

Cette rencontre, qui se disputait en deux matches opposant les équipes « A » et « B » des deux Comités, a donné satisfaction aux deux camps qui s'affrontaient dans cette lutte sportive. La première épreuve opposait au Stade Municipal de Montrouge les équipes « B » le samedi 19 juin à 20 h 30 où, après la présentation des équipes, le plateau fut livré aux hommes forts qui, même lorsqu'ils sont petits par la taille, sont grands par le cœur qu'ils mettent à faire triompher leurs coeurs.

Équipe « B »

Poids Coqs : 1. Guipon (C.I.F.) 250 k - 2. Duflo (Flandres) 235 k.

Belle performance de Guipon qui réalise un bon total et magnifique défense de Duflo qui possède de grandes qualités.

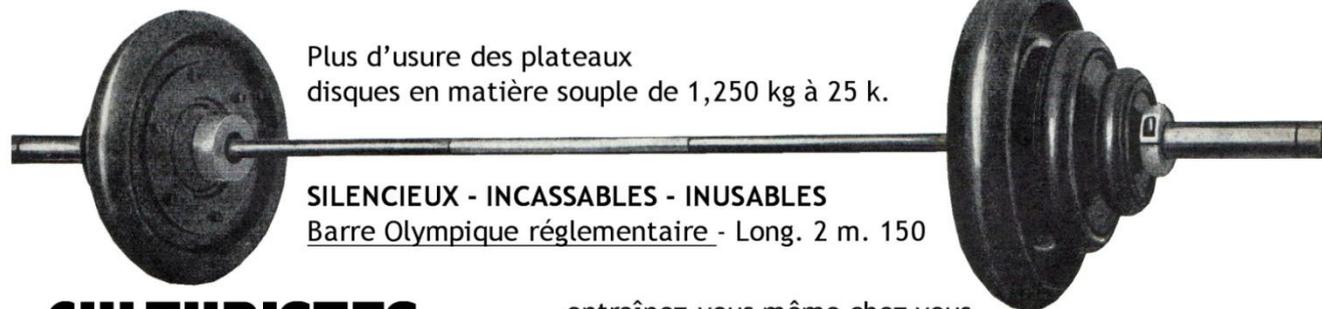
Poids Plumes : 1. Henry (C.I.F.) 290 k - 2. Bauvin (Flandres) 280 k.

Bonne rentrée de Henry qui trouve en la personne de son adversaire un jeune qui fera son chemin et qui pouvait triompher.

(à suivre)

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



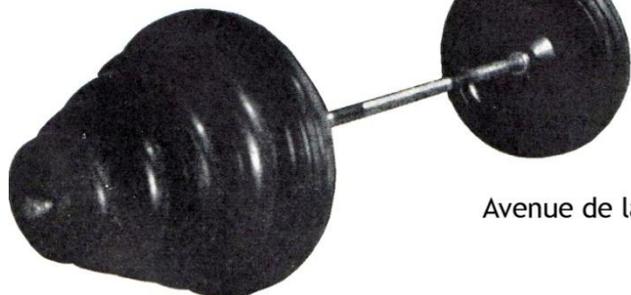
Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70



Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

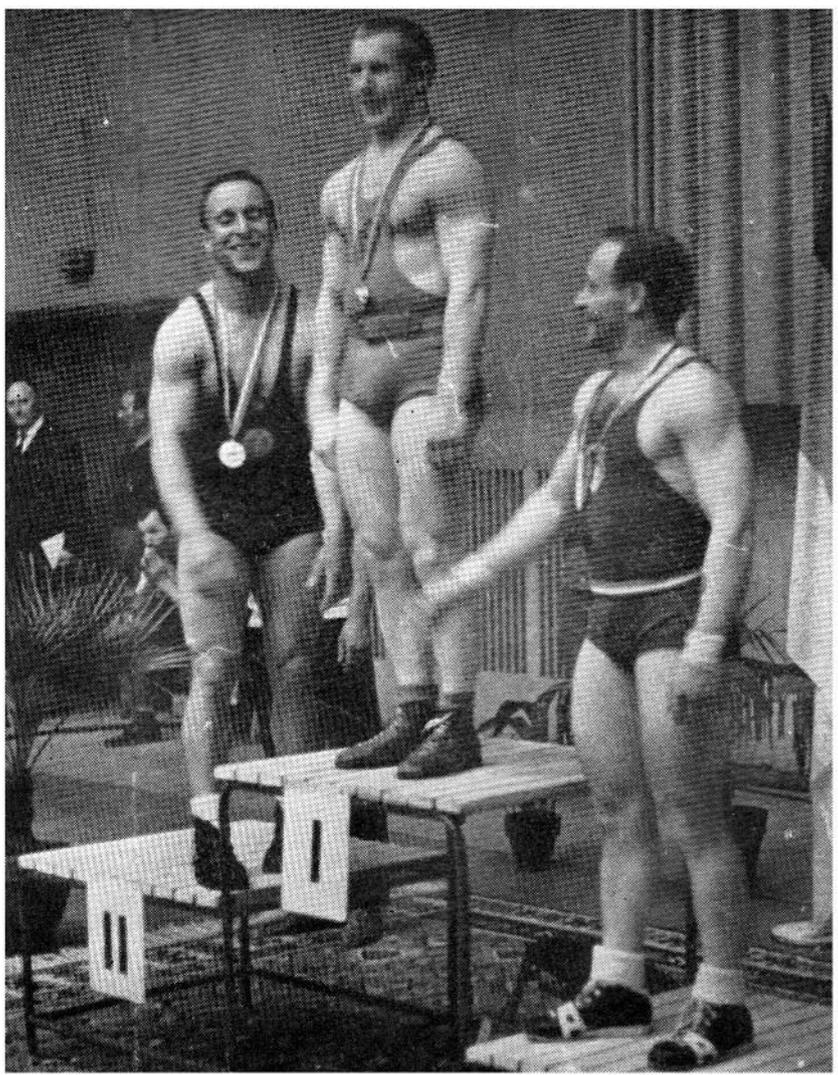
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Août-Septembre
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Règlements :	
du Premier Pas Culturiste	
1965-66	3
du Prix d'Encouragement	
Juniors et Seniors 1965-66	4
des Brevets Culturistes	5
Procès-verbal de l'Assemblée	
Générale (suite)	6
Nos Joies, nos Peines	9
Ce que vous devez savoir	9
Avis importants	10
Les Championnats d'Europe	
1965, par G. LAMBERT	
(suite)	11
Dans nos Comités Régionaux	13
Résultats des Championnats	
et Coupe de France	
Militaires 1965	14
Prochains stages	
d'Haltérophilie 1965	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

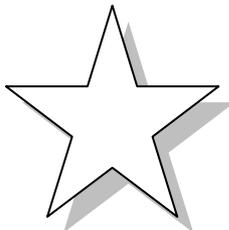
Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Rolf MAIER, 3^e du Championnat d'Europe 1965, catégorie Poids Moyens, sur le podium en compagnie de KOURENSOV (U.R.S.S.) 1^{er}, et DITTRICH (Allemagne de l'Est) 2^e.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



Partie
Officielle

**RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS CULTURISTE
1965-1966**

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

Les participants doivent être de nationalité française et avoir 16 ans révolus.

La licence 1965-1966 est obligatoire.

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1965) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

- ✓ Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant : un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
- ✓ Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée
- ✓ Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-dessous.
- ✓ Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions
- ✓ Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 10 octobre 1965.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint-Marc, Paris (2^{me}), le 16 octobre au plus tard.

Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points. La date de naissance des Juniors devra être précisée.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

**RÈGLEMENT
DU PRIX DES DÉBUTANTS**

Le Prix des Débutants sera organisé par les soins des Comités Régionaux le Dimanche 24 Octobre 1965 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1965-1966, non classés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront tenir dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ; Poids Plumes : de 56 k à 60 k ; Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ; Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ; Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ; 2. Arraché à deux bras ; 3. Épaulé et Jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement

1. Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1965-66.

TABLEAU DE COTATION

Épaule et jeté à deux bras								Saut en longueur sans élan	
Points	Poids Coqs	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.		
1	32,5	42,5	50	57,5	65	70	75	1	1 m 60
2	35	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	2	1 m 65
3	37,5	47,5	55	62,5	70	75	80	3	1 m 70
4	40	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	4	1 m 75
5	42,5	52,5	60	67,5	75	80	85	5	1 m 80
6	45	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	6	1 m 85
7	47,5	57,5	65	72,5	80	85	90	7	1 m 90
8	50	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	8	1 m 95
9	52,5	62,5	70	77,5	85	90	95	9	2 m 00
10	55	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	10	2 m 05
11	57,5	67,5	75	82,5	90	95	100	11	2 m 10
12	60	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	12	2 m 15
13	62,5	72,5	80	87,5	95	100	105	13	2 m 20
14	65	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	14	2 m 25
15	67,5	77,5	85	92,5	100	105	110	15	2 m 30
16	70	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	16	2 m 35
17	72,5	82,5	90	97,5	105	110	115	17	2 m 40
18	75	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	18	2 m 45
19	77,5	87,5	95	102,5	110	115	120	19	2 m 50
20	80	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5	20	2 m 55

La note 0 dans un exercice est éliminatoire.

Haltérophile Moderne n° 214 (08-09-1965)

2. Les mineurs participant au Prix des Débutants devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération à son siège social, 10, rue Saint-Marc, Paris (2^e), par les soins des Comités régionaux au plus tard le 2 Novembre 1965. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors, les athlètes nés en 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance exacte des juniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS ET SENIORS 1965-1966

Le Prix d'Encouragement 1965-66 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 4 et Dimanche 5 Décembre 1965, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1965-66 classés quatrième série.

Le Prix d'Encouragement comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Ne pourront y prendre part que les athlètes qualifiés ayant réalisé au moins au cours des Éliminatoires régionales, les minima de la 4^e série.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 4 Décembre 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix d'Encouragement Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors qui se disputera le Dimanche 5 Décembre 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 14 Novembre 1965. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 18 Novembre 1965, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix d'Encouragement dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ;
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Minima imposés pour chacune des séries

SENIORS

Catégories	4 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	1 ^e série	Classe Nationale	Classe Internationale
<i>COQS</i>	180	202,500	225	247,500	270	290
<i>PLUMES</i>	200	222,500	245	267,500	290	310
<i>LEGERS</i>	230	252,500	275	297,500	320	340
<i>MOYENS</i>	245	267,500	290	315	340	360
<i>MI-LOURDS</i>	260	282,500	305	330	355	380
<i>LOURDS LEGERS</i>	270	295	320	345	370	395
<i>LOURDS</i>	380	305	335	365	395	420

JUNIORS

Catégories	4 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	1 ^e série	Classe Nationale	Classe Internationale
<i>COQS</i>	160	180	202,500	225	247,500	270
<i>PLUMES</i>	180	200	222,500	245	267,500	290
<i>LEGERS</i>	210	230	252,500	275	297,500	320
<i>MOYENS</i>	225	245	267,500	290	315	340
<i>MI-LOURDS</i>	240	260	282,500	305	330	355
<i>LOURDS LEGERS</i>	250	270	295	320	345	370
<i>LOURDS</i>	260	280	305	335	365	395

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix d'Encouragement, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix d'Encouragement.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix d'Encouragement.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix d'Encouragement.
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix d'Encouragement.

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 7 Novembre 1965 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1965-66 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 novembre, dernier délai. Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A

chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1^{er} essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2^e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3^e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secréariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

Épreuves du Brevet Culturiste 1^{er}, 2^e et 3^e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds-légers			Lourds		
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
A. Développé couché	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
B. Développé derrière la nuque	35	37,5	40	40	42,5	45	45	50	55	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57,5	60	62,5	60	65	70
C. Flexions sur jambes	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
D. Flexions avant-bras sur bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Épaulé et jeté à 2 bras	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
Saut en longueur sans élan	m.	m.	m.																		
	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20

La note 0 dans un exercice est éliminatoire.

Procès - Verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 25 Avril 1965

Salle des Congrès de la Maison des Jeunes à Mâcon (suite)

En ce qui concerne le *Bulletin Fédéral*, il serait nécessaire d'avoir un plus grand nombre d'abonnés afin de réduire encore le déficit. Il demande aux Présidents de Clubs d'œuvrer dans ce sens afin que la F.F.H.C. ne reçoive plus d'observations du Secrétariat d'État à ce sujet.

Enfin, parlant des Fêtes du Cinquantenaire, M. René Duverger estime qu'il ne faut pas regretter le déficit qu'elles ont produit, étant donné que les manifestations qui ont été organisées ont servi la propagande fédérale.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - M. Rabjeau, Contrôleur aux Comptes, donne lecture du rapport signé de M. Collardey et de lui-même et attestant de la bonne tenue de la comptabilité et de l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis. (Annexé au registre des procès-verbaux.)

Le rapport du Trésorier et celui des Contrôleurs aux comptes sont ensuite adoptés à l'unanimité.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU TIERS SORTANT DU COMITE DE DIRECTION. - Le Président invite ensuite l'assemblée à procéder au vote pour l'élection du tiers sortant du Comité de Direction.

Membres sortants et rééligibles : MM. R. Bernier, A. Bonneau, L. Chaix, M. Dumoulin, R. Duverger, H. Gouet, F. Piou. Un poste vacant celui de M. Léon Morin qui ne se représente pas.

Candidats nouveaux : MM. C. Aillaud, R. Auber, E. Bazire, E. Chorques, R. Estrosi, R. Pierre, H. Viet.

Quatorze candidats pour huit postes vacants.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Votants : 160 - Majorité absolue : 81 - 1 bulletin nul.

M. Duverger	146 voix, élu
M. Chaix	139 voix, élu
M. Bernier	136 voix, élu
M. Dumoulin	135 voix, élu

M. Bonneau	124 voix, élu
M. Gouet	123 voix, élu
M. Viet	116 voix, élu
M. Piou	112 voix, élu

Ont obtenu : M. Auber : 50 voix - M. Bazire : 38 - M. Chorques : 35 - M. Pierre : 31 - M. Aillaud : 22 - M. Estrosi : 20.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT. - Conformément aux nouveaux statuts, il appartient à l'assemblée générale, et non plus au Comité de Direction, d'élire le Président de la Fédération.

La présidence de l'assemblée est confiée provisoirement à M. Paul Hue, doyen d'âge. Celui-ci après s'être félicité du privilège qui lui est ainsi conféré, précise que M. Jean Dame, Président sortant, est rééligible et, après avoir rappelé ses brillants états de services, demande si d'autres candidatures se manifestent pour la présidence.

En l'absence d'autres candidats, il est immédiatement procédé au vote qui, proclamé à la fin de l'assemblée générale, donne les résultats suivants :

Votants : 159. Majorité absolue : 80. 6 bulletins blancs.

M. Jean Dame : 149 voix, élu.

A obtenu : M. Rolet, non candidat : 4 voix.

ÉLECTIONS DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an à l'unanimité.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET A U COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS. - Est reconduit pour un an le mandat de M. Jean Dame comme délégué au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIÉS. - Comme d'habitude, les vœux ont été étudiés par la Commission désignée à cet effet.

Après l'énoncé de chacun des vœux retenus, le Président donne la réponse faite par la Commission.

a) du Centre Athlétique Lillois.

Tout Membre du Comité de Direction sera exclu après trois absences consécutives ou non, sauf empêchement majeur, tel que maladie.

Il a été constaté que ce sont toujours les mêmes dévoués qui sont présents aux réunions. Toute personne élue au Comité de Direction devrait honorer la confiance des Clubs qui ont voté pour elle en assistant à toutes les séances, l'éloignement en province ne devant pas constituer une excuse valable.

Réponse.

Ce cas est prévu au règlement intérieur de la F.F.H.C. L'article 10 précise en effet : « Tout membre manquant habituellement aux séances, même avec excuses valables, peut être remplacé par décision de la majorité absolue du Comité de Direction ».

La F.F.H.C. fait remarquer toutefois que les Membres du Comité de Direction sont des bénévoles, mais il peut cependant être donné satisfaction en partie au vœu du Centre Athlétique de Lille en recommandant :

1. aux membres qui n'ont pas la possibilité d'assister aux réunions de s'abstenir de poser leur candidature ;
2. aux membres élus d'assister le plus souvent possible aux réunions.

M. Asso rappelle qu'il avait demandé que les réunions du Comité de Direction aient lieu un samedi.

Le Président lui répond que satisfaction a été donnée à ce désir, en convoquant soit un samedi, soit un dimanche, mais que le nombre des présents ne s'en est pas accru pour autant. Il ne demande pas mieux néanmoins que de reconsidérer la question.

b) du Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie de Châlons-sur-Marne.

Proposition de réforme dans la catégorie Juniors, ceux-ci étant répartis de la façon suivante : Minimes de 14 à 15 ans ; Cadets de 16 à 17 ans ; Juniors de 18 à 20 ans ; Seniors au-dessus de 20 ans. Seuls les Juniors auraient le droit de compétition nationale et internationale.

Réponse.

Cette réforme a été examinée antérieurement par la F.F.H.C. qui n'a pu y donner son accord, notamment en ce qui concerne la création d'une catégorie « Minimes », le règlement prévoyant que seuls les athlètes ayant 16 ans révolus peuvent participer aux compétitions. Le statu quo est donc maintenu.

M. Chorques, Président du Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie, tient à apporter quelques précisions concernant le vœu qu'il a formulé. A son avis, il lui paraît anormal que des Juniors de 16 ans puissent disputer des compétitions avec ceux de 20 ans.

Par contre, il ne voit aucune différence entre le fait qu'un haltérophile de 14 ans puisse participer à une compétition alors que la chose est admise en Cross-country.

C'est pourquoi il a préconisé la création de catégories Minimes, Cadets et Juniors. Si des athlètes sont capables à 16 ans de réaliser des performances d'adultes, on peut le leur permettre.

Le Président estime que le Cross-country et l'Haltérophilie sont deux choses différentes. Il ne veut apporter aucun jugement en ce qui concerne la faculté pour un athlète de 14 ans de disputer le Cross-country, mais il fait remarquer que les règlements d'haltérophilie permettent d'éviter les accidents graves.



La table du Jury au Championnat de France Culturiste 1965 et une partie du public

D'autre part, compartimenter à l'excès les catégories d'âge compliquerait encore la tâche des Comités Régionaux surchargés de travail.

Après ces explications, le vœu du Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie de Châlons-sur-Marne est refusé à l'unanimité sauf une voix.

e) du Club Athlétique de Saint-Priest.

Aimerait qu'une solution soit envisagée permettant d'intégrer les étrangers régulièrement licenciés dans les clubs et à jour de leur cotisation, afin qu'ils puissent participer aux diverses épreuves fédérales, étant par ailleurs bien entendu qu'ils ne pourraient accéder aux finales réservées aux seuls athlètes nationaux. Un classement distinct des intéressés pourrait même, sans finale onéreuse, leur permettre une salutaire émulation.

Réponse.

La F.F.H.C. est d'accord pour que les Comités régionaux autorisent les athlètes étrangers régulièrement inscrits dans les Clubs à participer aux éliminatoires régionales, étant entendu qu'ils ne pourront, en aucun cas, participer à la finale de l'épreuve. Un classement spécial pourrait être établi.

d) du Club Haltérophile de Lunéville.

Rétablissement de la Coupe de France Haltérophile, disputée après les Championnats de France, soit entre les équipes de clubs championnes de leur Comité ou les équipes constituées par Comité.

Réponse.

Cette épreuve a déjà été organisée par la F.F.H.C. mais a dû être abandonnée parce que s'étant révélée trop onéreuse.

Elle ne pourrait être reprise que si les Clubs et les Comités Régionaux disposaient des crédits nécessaires à l'organisation des différents matches régionaux.

Le Président tient à préciser que ces crédits peuvent être demandés au Directeur des Sports qui, actuellement se rend dans toutes les Académies pour se renseigner sur les desiderata et les besoins des Comités Régionaux et des Ligues.

e) de la Française de Lyon.

Autoriser un Champion de France à défendre son titre, même s'il n'a pas participé aux éliminatoires ou, s'il les a disputés, s'il n'est pas classé dans les quatre premiers.

Réponse.

L'adoption de ce vœu ouvrirait la porte à tous les abus et la F.F.H.C. estime que le statu quo doit être maintenu.

f) de l'Haltéro Culturiste Lyonnais.

1. Institution par la F.F.H.C., d'un Championnat par équipes de clubs suivant le modèle des Championnats du Lyonnais par équipes et comportant : a) une phase éliminatoire disputée à l'intérieur des Comités Régionaux, sous leur responsabilité ; b) une phase finale sous la responsabilité de la F.F.H.C. La F.F.H.C. peut s'inspirer du règlement des Championnats du Lyonnais 6 hommes, 456 k de poids de corps maximum que l'on déduit du total. Mais alors qu'il existe trois divisions dans le Lyonnais : Excellence, Honneur, Promotion, une seule division sera envisagée au départ. La phase finale organisée dans de petites localités sera une excellente propagande et rentable au point de vue financier.

Si la F.F.H.C. ne peut envisager immédiatement cette phase finale, insister auprès des Comités pour l'établissement de tels Championnats.

Prise en charge, par la F.F.H.C., du déplacement des membres du Comité directeur de province pour leur permettre d'assister à toutes les réunions.

Réponses.

1^{er} vœu. - Le Championnat de France par équipes est inscrit dans le plan quadriennal élaboré à la demande du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, mais la Commission chargée de l'examen des vœux est contre la formule proposée : les règlements prévoyant 7 catégories, le Championnat de France par équipes ne peut être disputé que par 7 hommes de catégories différentes.

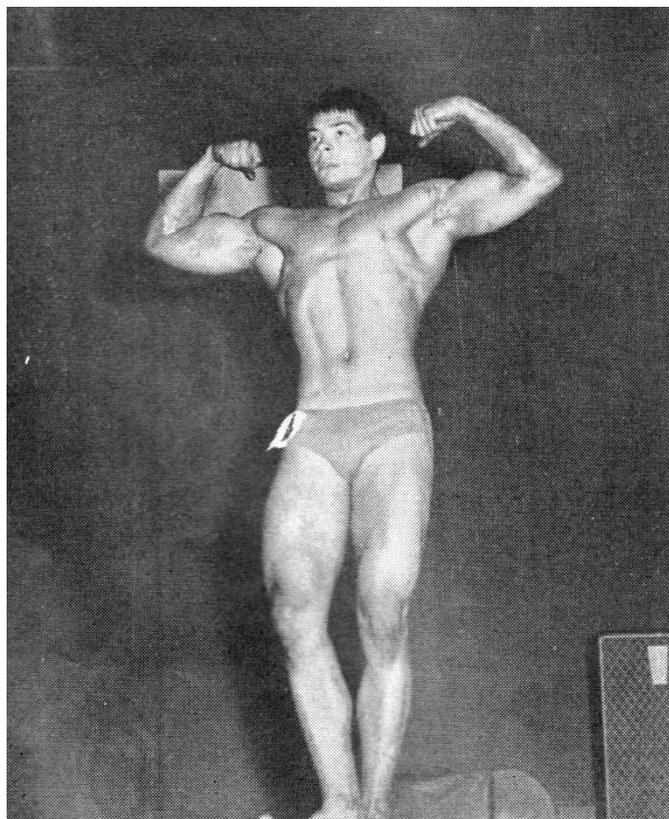
A la suite de cette réponse de la Commission, un vote intervient. Le vœu est repoussé à l'unanimité moins 11 voix.

2^e vœu. - La F.F.H.C. a déjà remboursé les frais de déplacement des membres du Comité de Direction dans maintes occasions et elle s'efforcera de le faire le plus souvent possible, suivant ses possibilités financières.

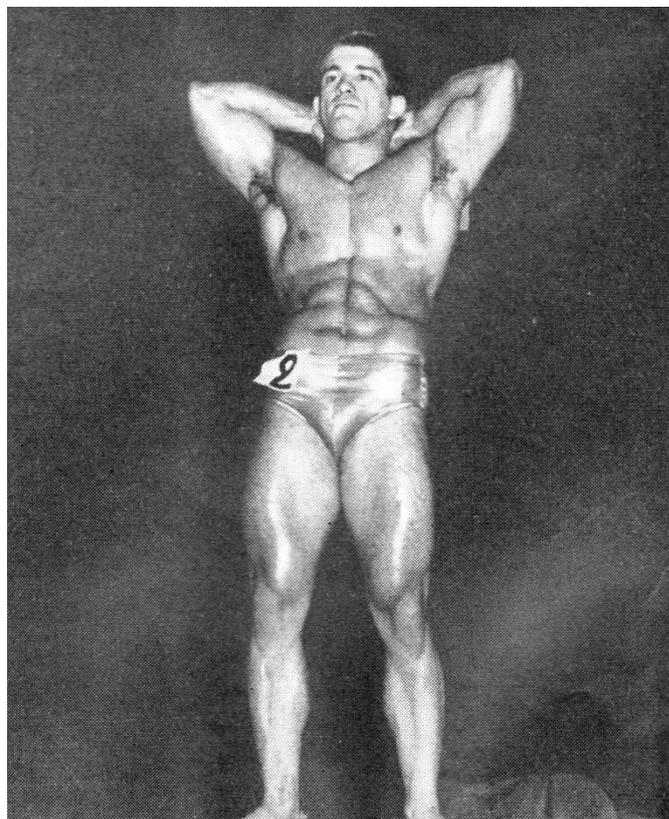
g) du Stade Municipal de Montrouge.

« Seront considérés comme juniors les athlètes n'ayant pas atteint 20 ans le jour de la Finale d'une compétition » conformément au règlement international.

Trois raisons motivent ce vœu : 1) Logique et respect des principes ; 2) Équité Le règlement actuel crée une inégalité flagrante entre les juniors, suivant qu'ils sont nés au début ou à la fin de l'année près d'un an d'écart, important à cet âge ; 3) Nécessité et bons sens actuellement certains de nos athlètes peuvent participer à des compétitions nationales juniors sans pouvoir figurer dans les matches internationaux juniors s'ils ne sont pas dans les conditions prévues par le règlement international. Même difficulté si des records de France juniors étaient supérieurs aux records mondiaux ; ils ne seraient pas homologables dans certains cas, les intéressés n'étant plus juniors sur le plan international.



AUNEAU (Poitou) 3^e de la catégorie jusqu'à 1 m 68



SALASSA (Pyrénées) 2^e de la catégorie au-dessus de 1 m 68

et

Haltérophile Moderne n° 214 (08-09-1965)

Réponse.

Le Comité de Direction de la F.F.H.C. a étudié la question de l'âge des juniors au cours de sa réunion du 17 janvier dernier. Il a décidé, à l'unanimité, de maintenir le règlement actuel. Avis favorable ne peut donc être donné à ce vœu.

M. Tournier développe les arguments déjà exposés dans le vœu du Stade Municipal de Montrouge.

M. Duchesne fait remarquer d'une part que les règlements sont constamment changés et que, d'autre part, l'adoption du vœu du Stade Municipal de Montrouge comporte des inconvénients.

En effet, un athlète junior le jour des éliminatoires peut ne l'être plus le jour de la Finale, c'est-à-dire qu'il ne pourra participer ni en junior ni en senior.

Divers orateurs estiment qu'une solution peut être trouvée à ce problème.

Après des interventions diverses, le Président conclut que la question est trop grave pour qu'elle puisse être résolue en quelques minutes. Il propose qu'un règlement soit préparé qui sera soumis à la prochaine assemblée générale, étant entendu que M. Tournier, auteur du vœu, participera aux discussions.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Avant que soit close l'Assemblée Générale, M. Rolet croit devoir attirer l'attention des dirigeants de clubs et des Comités Régionaux sur la possibilité de poser leur candidature à l'organisation du Championnat de France Culturiste dont les résul-

tats financiers sont rentables.

De son côté, M. Morin qui a décidé de se retirer de la vie active de la F.F.H.C. remercie ses amis qui, pendant trente ans, lui ont fait confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire Général, Le Président
André ROLET Jean DAME

Rapport des Commissaires aux Comptes

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée Générale du 10 mai 1964, les soussignés se sont rendus au siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2^e), pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1964.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par Madame la Secrétaire Fédérale : Le compte général journalier des recettes et des dépenses, les comptes « Olympique » et « Matériel », Banque, Compte Chèque Postal, Caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

Compte général.

Recettes.....	279 327,32 F
Dépenses.....	<u>245 131,42 F</u>
Soit un solde créditeur de.....	34 195,90 F

Compte Olympique.

Recettes.....	57 776,00 F
Dépenses.....	<u>56 237,56 F</u>
Soit un solde créditeur de.....	1 538,44 F

Compte fabrication matériel.

Recettes.....	24 959,96 F
Dépenses.....	<u>19 263,52 F</u>
Soit un solde créditeur de.....	5696,44 F

Situation résumée.

Le total groupé des 3 comptes ci-dessus donne :

Total des recettes.....	362 063,28 F
Total des dépenses.....	<u>320 632,50 F</u>
Soit un solde créditeur total de.....	41 430,78 F

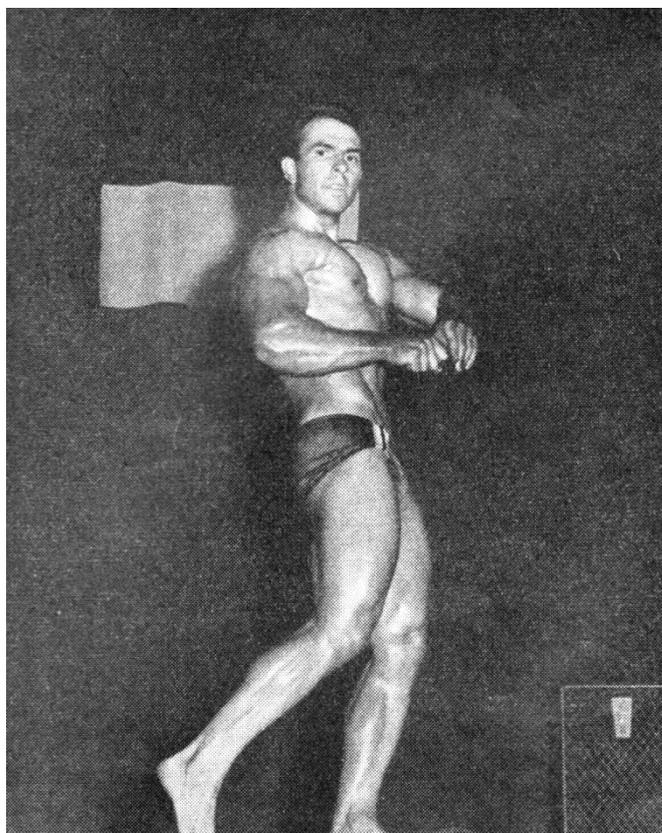
Contrôle financier.

Les trois soldes créditeurs du Compte Général, du Compte fabrication de matériel, et du compte olympique, comparés avec le total des trois soldes des comptes Banque, Compte Chèque Postal et Caisse, a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

En caisse.....	4 512,74 F
En banque.....	17 925,61 F
Cpte. Courant Postal.....	<u>18 992,43 F</u>
	41 430,78 F

Soldes créditeurs :

Compte général.....	34 195,90 F
Compte Matériel.....	5 696,44 F
Compte Olympique.....	<u>1 538,44 F</u>
	41 430,78 F



Deux concurrents du Championnat de France Culturiste 1965
PEDEBOSCQ (Guyenne) 3^e de la catégorie au-dessus de 1 m 68 et CAMPAGNE (Flandres) vainqueur de la catégorie jusqu'à 1 m 68

Conclusion

Comme les autres années, nous avons constaté la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1964.

Les Commissaires aux Comptes : L. COLLARDEY, M. RABJEAU.

Nos joies, nos peines...

Naissances

M. Armand Kermanach. Dirigeant et athlète de l'Espérance de Sées, nous fait part de la naissance, à son foyer, d'une petite Florine.

Le Club Athlétique St-Priest nous informe de la venue au monde, le 13 Août 1965, du jeune Didier Saint-Cyr, fils d'un sociétaire du Club.

Tous nos compliments aux heureux Parents et vœux de bonne santé pour les bébés.

Mariages

Le Samedi 31 Juillet a eu lieu, en l'Église Notre-Dame du Bon-Conseil, à Paris, le mariage de Mlle Marie-José Quémar, fille de Mme Quémar, attachée au Secrétariat de la F.F.H.C., avec M. Jean-Jacques Moulinoux.

Nous renouvelons à M. et Mme Quémar nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Le Club Athlétique de St-Priest est heureux de faire part du mariage de son Secrétaire adjoint, M. René Herbepin avec Mlle Louise Borgel, le 2 Juillet 1965.

Meilleurs vœux de bonheur et de prospérité au jeune couple.

Nécrologie

Un deuil cruel a frappé la famille de M. Charles Lomet, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Sur la route des vacances, au carrefour de deux routes départementales menant à Puyciard, près d'Aix-en-Provence, la voiture qui transportait Mme Fourcassié, fille de M. Lomet, son mari, ses trois enfants et une amie a été projetée à 7 mètres du point de choc par un automobiliste survenu à grande vitesse.

M. Jean-Paul Fourcassié, âgé de 30 ans et son fils Denis, 2 ans 1/2 ont été tués tandis que les quatre autres occupants de la voiture, blessés, étaient transportés à l'Hôpital d'Aix et à la Conception de Marseille.

Les obsèques des deux victimes ont eu lieu en présence de la seule famille à Puyciard (B.-du-R.).

Nous renouvelons à Mme Jean-Paul Fourcassié, à ses Parents, M. et Mme Charles Lomet et à toute la famille l'expression de nos bien vives condoléances et nos sentiments de sincère sympathie. Qu'ils soient assurés que la Fédération toute entière compatit à leur grande douleur.

Ce que vous devez savoir

LA LICENCE-ASSURANCE

La Mutuelle Nationale des Sports, qui a été chargée par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste de garantir les licenciés haltérophiles et culturistes nous prie de préciser les modalités de l'assurance attachée à la licence :

I. - Activités garanties : Toutes les activités ressortant de la pratique du sport haltérophile et de la culture physique, tant au cours des entraînements ou compétitions que des déplacements pour se rendre aux lieux d'exercice de ces activités et en revenir.

II. - Secours et prestations : 1° - Remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (ces derniers limités à 90 jours). Pour les assurés sociaux en complément des prestations servies et jusqu'à concurrence de 100 % du tarif de la Sécurité sociale ; Pour les non assurés sociaux jusqu'à concurrence de 200 % du tarif de la Sécurité sociale. 2° - Incapacité permanente : Capital libératoire : 40.000 F ou rente annuelle de 2.400 F. 3° - Décès : 20.000 F aux ayants droit. 4° - Trajet mêmes indemnités et prestations pour les accidents survenant au cours des déplacements aller et retour pour se rendre aux lieux d'exercice de ces activités et en revenir.

III. - La garantie s'étend aux territoires métropolitains et aux territoires étrangers.

IV. - La Mutuelle Nationale des Sports procure également une garantie en responsabilité civile de : A) Dégâts corporels sans limite de sommes ; b) Dégâts matériels : 1.000.000 de F.

V. - Durée de la garantie : du 1er Octobre au 30 Septembre.

Il est rappelé que la licence-assurance ne donne pas droit à des indemnités journalières, celles-ci devant faire l'objet d'un contrat complémentaire dont la validité est liée à celle de la licence, même dans le cas de versement tardif dans la saison. Son effet n'est jamais rétroactif et part du lendemain de son versement.

Voici les conditions de ce contrat complémentaire : Contre le versement d'une cotisation supplémentaire de 6 F, 7,50 F, 11,25 F, 15 F ou 22,50 F, il sera perçu une indemnité journalière à partir du 5ème jour sans dépasser 300 jours de : F 8, 10, 15, 20 ou 25 (pendant la durée d'hospitalisation et jusqu'à 90 jours quand la M.N.S. participe aux frais engagés, l'indemnité journalière sera retenue aux blessés qui y auraient droit).

Cette cotisation supplémentaire et facultative sera versée directement à la M.N.S. (C.C.P. 840.71 Paris) à l'appui d'un bordereau établi en double exemplaire, où le nom de chaque cotisant sera précédé de son numéro de licence valable pour la saison en cours.

La Mutuelle Nationale des Sports confirme en outre la disparition de la garantie « Responsabilité Civile Transporteurs Bénévoles ».

PRIX de PHOTOGRAPHIE de l'OFFICE FRANCO-ALLEMAND pour la JEUNESSE

sous l'égide du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports Règlement du concours

I. - INSCRIPTION. - Pour affirmer les liens d'amitié entre jeunes Français et jeunes Allemands, l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse va fonder un prix de photographie. Ce prix sera décerné pour les meilleures photos qui témoigneront le mieux de « La France, vue par de jeunes Allemands » - « L'Allemagne, vue par de jeunes Français ». Ce prix sera le résultat d'un concours ; l'inscription peut se faire auprès de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, chaque année, à partir du 1er mai.

II. - CONDITIONS D'ADMISSION. -

- 1) peuvent participer à ce concours les Allemands et Français âgés de moins de 30 ans, qui ont participé à une manifestation subventionnée par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, ou qui se sont rendus de leur propre initiative dans le pays voisin. Les photos devront refléter les impressions que les jeunes gardent du pays d'accueil.
2) Les photos doivent être un document de la vie dans le pays voisin, que ce soit sur le plan économique, social, technique et culturel. Elles doivent également informer des coutumes de l'autre pays dans leurs similitudes et leurs dissemblances avec le pays d'origine. Enfin, elles doivent permettre de voir si l'opinion qu'on se faisait au départ correspond avec l'image de la réalité.
3) Chaque participant peut envoyer jusqu'à 10 photos en noir et blanc ou en couleurs de format 13x18 cm ou 18x24 cm. Doivent figurer au verso de chaque photo le nom, l'adresse, l'âge et la profession de l'expéditeur, ainsi que le titre donné à son cliché.
4) Les participants Français feront parvenir leurs photos à la Section Française de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, 7, rue d'Artois, Paris 8me.
5) Par l'envoi de ces photos, les candidats s'engagent à reconnaître qu'ils en sont les uniques auteurs et les seuls propriétaires.
6) Tous les travaux non primés seront renvoyés à leur expéditeur au plus tard 2 mois après la remise des prix. Les travaux primés resteront à la disposition de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, le droit de propriété à leur auteur. L'Office Franco-allemand pour la Jeunesse a le droit de les utiliser dans un but non lucratif.
7) Le candidat s'engage d'autre part à prêter les négatifs des photos primées à l'Office, afin que celui-ci puisse en faire des agrandissements, les exposer ou les publier à titre d'information sur ce concours et sur ses activités.
8) L'envoi implique que le candidat a pris connaissance de toutes ces dispositions.

III. PRIX ET PRIMES. - Voici la liste des prix qui seront attribués par moitié à des jeunes Allemands et à des jeunes Français, selon les catégories suivantes :

- 1 : jusqu'à 17 ans : 2 prix (pour un Allemand et un Français) de 500 DM chacun, en espèces (600 F).
- 2 : de 18 à 20 ans (inclus) 2 prix (pour un Allemand et un Français) de 500 DM chacun, en espèces (600 F).
- 3 : de 21 à 30 ans : 2 prix (pour un Allemand et un Français) de 500 DM chacun, en espèces (600 F).

Demande de match

Le Club Sportif et Artistique du Ministère de la Guerre de Châtellerauld désire conclure un match amical, dans un rayon de 200 kilomètres avec un Club de valeur équivalente à son équipe composée de 1 athlète 1re série, 1 de 2me série, seniors ; 1 de 2me série juniors, 1 de 4e série et des non classés.

- Date proposée : début d'Octobre.
- Écrire à M. Chartier, Croix de Piétard, Châtellerauld (Vienne).

D'autre part l'Office distribuera : 20 primes de 200 DM, en espèces (240 F), 40 primes de 100 DM (120 F), et 200 médailles.

Des prix spéciaux pourront être accordés pour les photos en couleurs.

IV. **JURY**. - La remise des prix aura lieu après délibération du jury composé de 4 Français et de 4 Allemands familiarisés avec la photographie et le travail des jeunes. Le Secrétaire Général ou un représentant nommé par ses soins en assumera la Présidence. Le Secrétaire Général convoquera lui-même les membres du jury. Le jury décide à la simple majorité des voix. Si le vote est nul (égalité des voix), c'est la voix du Président qui l'emporte. Les décisions du jury sont irréversibles et inattaquables par voie de justice.

V. **DISTRIBUTION DES PRIX**. - La remise des prix aura lieu dans le cadre d'une cérémonie organisée sous l'égide de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse. Les gagnants seront remboursés de leurs frais de voyage et de séjour.

Les prix seront remis par le Secrétaire Général en personne.

NOUVELLES INTERNATIONALES

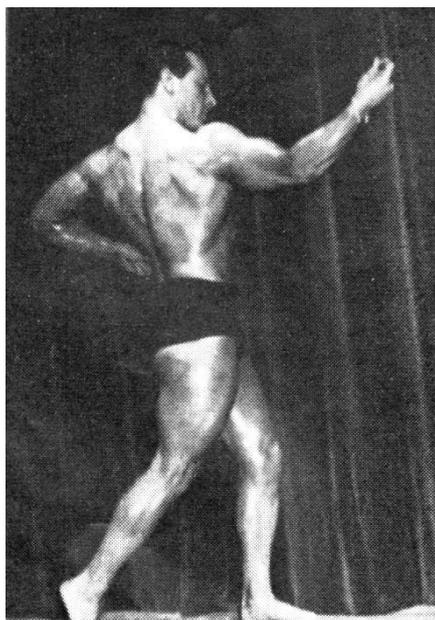
Nouveaux Records du Monde Seniors homologués

Poids Coqs : Épaulé et Jeté à deux bras : 140 k par Vakhonin (U.R.S.S.) le 7-6-65 à Sofia. - **Poids Légers** : Développé à deux bras : 143 k 500 par Katsura (U.R.S.S.) le 8-5-65 à Erevan. - **Poids Moyens** : Arraché à deux bras : 141 k par Belayev (U.R.S.S.) le 10-6-65 à Sofia ; Épaulé et Jeté à deux bras : 178 k par Kurentsov, le 10-6-65 à Sofia ; Total Olympique : 145 - 130 - 175 = 450 k par Kurentsov (U.R.S.S.) le 9-5-65 à Erevan. - **Poids Lourds** : Développé à deux bras : 198 k 500 par Andreev (U.R.S.S.) le 11-5-65 à Erevan.

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Mouches - Total Olympique : 95 + 95 + 115 = 305 k le 6-6-65 à Tokyo.

Poids Légers - Développé à deux bras : 121 k 500 par J. Máté (Hongrie) le 2-5-65 à Budapest.



HENDRICKX, Plus Bel Athlète de Belgique 1965

Principales décisions du Bureau et de la Commission Technique de la F.I.H.C. au cours des réunions de Sofia

Examens d'Arbitres internationaux. - Un arbitre de la catégorie 2 ne peut se présenter à l'examen de la catégorie 1 avant un délai de deux ans. S'il échoue à cet examen, il doit attendre au moins six mois pour poser de nouveau sa candidature.

Records Nationaux. - Au cours des Championnats continentaux, Jeux régionaux, Championnats du Monde et Jeux Olympiques, il peut être procédé à l'homologation de records nationaux sans avoir à peser la barre, à condition que cette formalité ait été faite avant le commencement de la compétition et que tous les poids aient été vérifiés. Le speaker annoncera le nouveau record à la demande du représentant du Pays intéressé, mais ce dernier devra remplir également les formalités nécessaires pour rendre le record valable suivant les règlements de la Fédération nationale. Il peut donc, s'il le désire, peser l'athlète sur la bascule qui a servi à la pesée officielle préalable.

Résultats du Championnat de Belgique du Plus Bel Athlète 1965

Juniors - 1^{er} Marcel Habran (Liège) - 2^{me} Yves Yans (Liège) - 3^{me} Cosimo Chezza (Chatelineau).

Seniors - Petites tailles : 1^{er} André Coel (Bruxelles) - 2^{me} Willy Mourmeaux (Bouffiuolx) - 3^e Charles Cravenne (Liège).

Grandes tailles : 1 Robert Hendrixx (Herstal) - 2^{me} Pierre Knauff (Verviers) - 3^{me} Willy Deroo (Gand).

Toutes catégories - 1^{er} Robert Hendrixx (Herstal).

Meilleures Performances Hollandaises 1964

Poids Coqs. - K. Urgert, 80 + 75 + 100 = 255 k ; R. Zech, 65 + 65 + 85 = 215 k ; W. Heinz, 57,5 + 55 + 80 = 192 k 500.

J. Reyenhout, 190 ; H. Moes, 185.

Poids Plumes. - J. Heppner, 90 + 80 + 105 = 275 k ; K. Diveles, 75 + 75 + 97,5 = 247 k 500 ; R. Engelhardt, 62,5 + 70 + 92,5 = 225 k.

C. van den Linden, 225 ; J. van den Nouland, 225.

Poids Légers. - J. Nolten, 105 + 100 + 125 = 330 k ; C. Kalkhoven, 102,5 + 97,5 + 127,5 = 327 k 500 ; H. van Loon, 90 + 85 + 115 = 290 k.

B. van Hintem, 285 ; J. Losscher, 275.

Poids Moyens. - H. Slaats, 100 + 100 + 137,5 = 337 k 500 ; A. van den Toorn, 105 + 100 + 130 = 335 k ; A. Zaal, 92,5 + 107,5 + 130 = 330 k.

P. van Es, 320 ; V. Selva, 307,500 ; K. Gartsen, 307,500.

Poids Mi-Lourds. - A. Veraar, 112,5 + 107,5 + 140 = 360 k ; A. van den Toorn, 110 + 110 + 132,5 = 352 k 500 ; F. Teeuwen, 105 + 110 + 130 = 345 k.

E. de Jonge, 327,500 ; T. van Es, 320.

Poids Lourds Légers. - J. van Dorp, 120 + 115 + 145 = 380 k ; D. Brand, 107,5 + 102,5 + 130 = 340 k ; A. Obrie, 100 + 105 + 120 = 325 k.

A. van Iersel, 320 ; L. van den Heuvel, 315.

Poids Lourds. - P. van den Kruk, 125 + 120 + 155 = 400 k ; J. van Dorp, 110 + 122,5 + 147,5 = 370 k ; J. Stessen, 120 + 105 + 140 = 365 k.

S. Stokkel, 330 ; H. Timme, 325.

Meilleures Performances d'Arabe Unie 1964

Poids Plumes. - H. Abbas 342,500 ; M. H. Abdelkerim 322,500 ; M. El Swaf 322,500 ; G. Tamman 322,500 ; M. Fayad 322,500.

Poids Légers. - S. Hessein, 387,500 ; A. Basioni, 347,500 ; R. M. Zaied, 342,500 ; H. K. Goda, 337,500 ; A. Mohammed, 335.

Poids Moyens. - M. Fawzi, 367,500 ; M. Z. Khorshid, 367,500 ; K. Arafa, 367,500 ; M. Moustafa, 365 ; M. El Arabi, 357,500.

Poids Mi-Lourds. - M. A. El Hanafi, 427,500 ; E. Shawki, 385 ; M. G. Rizk, 370 ; G.A. El Galil, 360 ; M.A. Gharbia, 360.

Poids Lourds Légers. - B. Bassam, 427,500 ; G. Hafiz, 412,500 ; M.A. El Kerim, 410 ; A. Shanshan, 370 ; H. Ahmed, 350.

Poids Lourds. - M.M. Ibrahim, 495 ; A. El Hamzawi, 410 ; S. Kamha, 410 ; A. El Khishin, 410 ; A. Shoukri, 390.

AVIS IMPORTANTS

La Mutuelle Nationale des Sports auprès de laquelle la F.F.H.C. a souscrit un contrat d'assurance individuelle pour l'ensemble de ses Clubs affiliés, ayant dû augmenter ses tarifs de 0,20 F, LE MONTANT DE LA LICENCE-ASSURANCE SERA PORTÉ, POUR LA SAISON 1965-66, DE 6 F à 6,20 F.

Il est rappelé qu'elle reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris.2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1964-65 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1965-66 à la F.F.H.C., soit 20 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les Championnats d'Europe 1965 (suite)

Catégorie Poids Moyens

Treize concurrents dont deux Français - Rolf Maier et Robert Delebarre - se présentent sur le plateau de la Salle « Universiada », le jeudi 10 juin à 16 h. Notre compatriote Rolf Maier est dans une forme particulièrement brillante car, deux semaines avant ce Championnat, il a amélioré, avec 425 k, son record de France de quelques 7 k 500. Maier rencontre des adversaires de grande valeur avec les Soviétiques Kourensov et Belayev, l'Allemand de l'Est Dittrich, le Hongrois Huszka, le Bulgare Konarov et le Finlandais Kare.

Dès le premier mouvement, la chance nous sourit le Soviétique Belayev manque tous ses essais à 125 k, tandis que Maier réussit ses trois essais 127,500 - 132,500 et 135 k. Son dernier mouvement est cependant refusé alors qu'il nous paraît tout aussi valable que les 137 k 500 de Dittrich et les 135 k de Kourensov et Huszka. Nous perdons ici 2 k 500 précieux, mais gagnons déjà une place au classement, place à laquelle nous ne pouvions même pas espérer.

Le Bulgare Konarov suit de très près avec 130 k, mais les performances retombent ensuite à 120 k.

L'arraché à deux bras est resté pendant quelque temps le point faible de notre compatriote. Depuis les derniers Championnats de France, Maier a repris le travail de la fente et a retrouvé un geste presque parfait.

Il tire 120 - 125 et 127 k 500 sans défaillance et rejoint ainsi le Soviétique Kourensov, lequel n'a pu mieux faire que son premier essai à 125 k. Avec 130 k, le Bulgare Konarov fait un très beau mouvement en flexion, tandis qu'avec la même charge, l'Allemand Dittrich parvient, dans un style où l'énergie a plus d'importance que la technique, à affirmer sa place de leader.

Avec 260 k à l'issue des deux premiers mouvements, trois hommes sont à égalité : le Soviétique Kourensov, Maier et le Bulgare Konarov. Avec 267 k 500, l'Allemand Dittrich mène de 7 k 500, tandis que le Hongrois Huszka est quelque peu distancé avec 255 k.

Hors compétition, Belayev effectue un seul et unique essai contre le record du monde : 141 k. Sans presque se concentrer, il tire immédiatement sur cette charge et nullement déçu par son échec précédent au développé, il l'arrache parfaitement dans un beau style en flexion. Ce bel athlète de grande qualité n'a certainement pas eu de chance au développé, mais son échec nous donne une chance d'accéder au podium.

Sachant le Soviétique Kourensov particulièrement fort au jeté, nous concentrons notre attention sur le Bulgare Konarov.

Celui-ci démarre à 155 k, Maier se contente donc de le suivre avec 157 k 500. A 160 k, Konarov manque ses deux essais, ainsi que le Hongrois Huszka qui risquait d'être encore dangereux. Maier est donc déjà assuré de monter sur le podium. Il épaula et jette parfaitement 162 k 500 à son deuxième essai et réserve son troisième essai pour tenter d'améliorer son classement. Il devrait pour cela jeter 10 k de plus que Dittrich et 2 k 500 de plus que Kourensov, étant plus lourd que ces deux hommes. Après avoir jeté 160 k, Dittrich manque le jeté à 165 k et une lueur d'espoir commence à apparaître. Mais, dans son style heurté et énergique, Dittrich contrôle cette charge à son troisième essai pour totaliser 432 k 500.

167 k 500, premier essai de Kourensov..., simple formalité. Avec 170 k Maier tente de reprendre l'avantage sur le Soviétique, tout au

moins temporairement et - qui sait ? - une défaillance de l'adversaire est toujours à espérer. Malgré un beau tirage, Maier ne se fend pas tout à fait assez et doit laisser retomber la charge. Avec 422 k 500, il se classe 3^e et pour la première fois de sa carrière, il montera sur le podium.

172 k 500, Kourensov, plus léger que Dittrich reprend la direction du classement avec une aisance assez décevante. Il tente ensuite 180 k pour battre le record du monde, amène bien la barre sur les clavicales, mais, mal placé, ne peut se relever de la position fléchie.

Hors compétition, Belayev tente 178 k, mais ne peut, lui non plus, se relever de la position fléchie. Pour couronner son titre de champion d'Europe, Kourensov effectue un ultime essai sur cette charge et soulève l'enthousiasme du public en établissant ce nouveau record du monde.

Il est champion d'Europe avec 432 k 500, devant Dittrich - même total - et Maier 3^e avec 422 k 500. Après son beau comportement à Tokyo, Maier confirme ici sa valeur de grand champion et de lutteur. Il a réussi à dominer la trop grande nervosité qui lui faisait manquer la plupart des compétitions de longue durée comme les Championnats du monde et d'Europe.

Maier s'est hissé au tout premier plan..., il doit maintenant songer qu'un classement ne peut être maintenu qu'à condition de progresser encore.

Notre deuxième compatriote Robert Delebarre n'a pas réalisé, pour sa reprise avec la haute compétition, les charges qu'il s'était fixées.

Qu'il ne se décourage pourtant pas car après une absence de deux ans des compétitions nationales et internationales, il doit considérer ces Championnats d'Europe comme une simple reprise de contact.

Catégorie Poids Mi-Lourds

Notre deuxième sélectionné olympique Marcel Paterni est opposé, dans cette catégorie Mi-Lourds, à onze autres concurrents. Vainqueur du dernier Tournoi de Moscou avec un total supérieur à 460 k, le Soviétique Kydaev fait figure de favori, mais il aura certainement fort à faire avec le Hongrois Toth, médaille d'argent à Tokyo et surtout avec le champion olympique des Poids Moyens Zdrzila qui, au poids de 80 k 900, a certainement beaucoup amélioré sa puissance.

Le Finlandais Kangasniemi et le Polonais Ozimek font également partie des adversaires avec lesquels il faut compter.

Relativement plus faible au développé, Zdrzila (Tchécoslovaquie) pousse 137 k 500 alors que Paterni doit s'y reprendre à trois fois pour réussir 140 k. Au cours de ses premiers essais, la barre marque un net ralentissement et les arbitres s'empressent d'actionner leur lampe rouge. Voilà quelque 5 à 7 k 500 de perdus qu'il sera maintenant impossible de rattraper.

Avec 140 k, Paterni est à égalité avec le Polonais Ozimek, un grand athlète aux muscles particulièrement détachés, et devance le Hongrois Toth de 5 k. Le Finlandais Kangasniemi, dont la morphologie n'est pourtant pas celle d'un homme fort, possède une technique du développé tout à fait étonnante et très efficace : avec 147 k 500 à son troisième essai, il talonne le Soviétique Kydaev qui prend la tête du Championnat avec 150 k.

Paterni n'est guère plus heureux à l'arraché qu'au développé. Il parvient bien à arracher 130 k à

son troisième essai mais se déséquilibre sur le côté et doit laisser retomber la barre.

Moins heureux encore que Paterni, le Finlandais Kangasniemi arrache trois fois 125 k mais ne peut, à chaque tentative, contrôler son équilibre en position fléchie. Il est éliminé de la compétition.

Le Hongrois Toth est dans une forme tout à fait moyenne et ne peut mieux faire que 135 k, même charge que le Polonais Ozimek. Seuls, restent maintenant en course, Zdrzila (Tchécoslovaquie) et Kydaev (U.R.S.S.). Tous deux ont démarré à 135 k et arrachent ensuite 140 k dans un beau style en flexion, rapide et bien rythmé.

A 142 k 500, Zdrzila renouvelle son succès tandis qu'à 145 k Kydaev ne parvient pas tout à fait à amener la barre à bout de bras.

D'ores et déjà, les jeux semblent faits. Kydaev possède 10k d'avance sur Zdrzila, 15 k sur Ozimek et 20 k sur Toth. Vient ensuite Paterni à 25 k.

Quelque peu découragé par ses échecs précédents, notre compatriote se contente dans le troisième mouvement d'une progression tout à fait modeste pour lui : 155 - 160 - 165 k. Il totalise 430 k et se classe ainsi 5^e.

Toth assure sa 4^{me} place avec un premier essai à 165 k, il tentera ensuite 177 k 500 pour battre le Polonais Ozimek, mais sans succès. Avec 435 k, Toth reste très loin de son excellent total des Jeux Olympiques. En jetant 170 k, Ozimek réalise le bon total de 445 k et se classe 3^{me}. Avec un peu plus de réussite, Paterni pouvait tout aussi bien atteindre ce total.

Kydaev et Zdrzila démarrent respectivement à 170 k et 172 k 500 et jettent ces charges sans difficulté. Le Soviétique épaula ensuite 177 k 500, éprouve quelques difficultés pour se relever et..., manque le jeté.

Cet échec donne plus d'intérêt à la compétition car, s'il échoue une nouvelle fois, Zdrzila peut remporter le titre avec 180 k. Après les deux minutes de repos, Kydaev monte sur le plateau, se concentre longuement et jette il réalise ainsi l'excellent total de 467 k 500.

Nullement découragé par la réussite de son adversaire, Zdrzila jette très facilement 180 k à son deuxième essai et demande ensuite 187 k 500, afin de battre le Soviétique au poids de corps.

Mais cette charge est trop lourde et il ne peut guère faire mieux qu'un soulevé de terre. Avec 460 k - soit 15 k de plus que son total des Jeux Olympiques réalisé dans la catégorie inférieure - Zdrzila prouve qu'il est déjà un concurrent redoutable dans cette catégorie nouvelle pour lui.

Les totaux réalisés sont, dans l'ensemble, beaucoup moins impressionnants que ceux de Tokyo car les Championnats d'Europe ne sont, pour beaucoup d'athlètes, qu'une étape préparatoire aux Championnats du Monde.

Souhaitons que notre champion Marcel Paterni retrouve un meilleur contrôle de sa technique d'ici à ces prochains Championnats du Monde, à Téhéran, au mois d'octobre prochain.

Au cours de cette compétition, nous avons eu l'excellente surprise de voir notre ami Battaglia de Monaco, réaliser une brillante performance. Avec une maîtrise étonnante, il a réussi, en effet, tous ses essais dont plusieurs constituent des records personnels et a atteint l'excellent total de 420 k. Souhaitons-lui également bonne chance pour les Championnats du Monde à Téhéran.

Catégorie Poids Lourds Légers

Après la participation relativement importante des trois catégories précédentes, l'effectif de la catégorie des Poids Lourds Légers paraît quelque peu réduit.

Parmi les huit participants qui s'alignent sur le plateau surélevé, le britannique Martin est aisément reconnaissable par sa peau noire et sa belle plastique. Nous reconnaissons également le turc Pekunlu, le polonais Golab, l'autrichien Herbst et le bulgare Tatchev auquel le public de Sofia réserve un accueil particulièrement chaleureux. Notre compatriote Steiner et l'allemand de l'Est Berghende sont des nouveaux venus à une compétition de cette importance, tandis que le soviétique Kalinichenko représente l'élément - surprise. Chacun s'interroge sur ses possibilités et sur l'éventualité d'un match serré avec l'anglais Martin.

Dès le développé, la lutte se circonscrit effectivement autour de ces deux hommes le soviétique pousse 145 k, manque 152 k 500, mais réussit cette charge à son dernier essai. Cette performance reste évidemment très éloignée du record mondial mais nous paraît cependant assez étonnante car Kalinichenko est un athlète longiligne, assez grand et dont la musculature n'est pas très impressionnante. Martin éprouve quelque difficulté à pousser cette même charge il recueille deux lampes blanches à son deuxième essai, bien qu'un mouvement de genoux ait quelque peu facilité son effort !

Son troisième mouvement à 157 k 500 reçoit l'approbation des trois juges, tant la barre est montée facilement.

Derrière ces deux hommes, Golab (Pologne) et Berghende (Allemagne de l'Est) sont à égalité avec 145 k et devance Tatchev de 2 k 500. Un beau match en perspective pour la 3^{ème} place !

Le Soviétique et l'Anglais sont encore très supérieurs aux autres concurrents à l'arraché à deux bras. Ils démarrent leurs essais à 137 k 500 alors que le Polonais Golab a terminé à 135 k. Les deux hommes réussissent leur tentative, mais alors que Martin fixe bien 142 k 500 à bout de bras à son 2^{ème} essai, Kalinichenko ne peut maintenir cette charge à ses 2^{ème} et 3^{ème} essais. Martin tente ensuite 145 k

mais perd l'équilibre. Ce dernier échec ne peut guère diminuer ses chances de victoire car il possède maintenant 10 k d'avance sur le Soviétique et ...20 k sur Golab ! Par contre, il lui faudra maintenant jeter 190 k s'il veut battre le record du monde du total olympique.

Le match étant maintenant joué, le Soviétique assure un premier essai à 175 k dans un beau style en fente et décide d'attendre son adversaire. Entre temps, nous assistons à un très bel effort du Bulgare Tatchev qui, avec 177 k 500, arrache la 3^{ème} place au Polonais Golab pour la plus grande joie du public bulgare.

Martin tire sur 180, puis 185 k. A chacun de ses épaulés en flexion, il se relève en pivotant légèrement sur le côté, puis il jette ensuite sans difficulté.

La barre est ensuite chargée à 190 k 500 pour des tentatives contre le record du monde. Le Soviétique amène bien cette charge sur les clavicles mais le genou de sa jambe arrière touche le plateau. Martin épaula lui aussi cette charge mais dans une position fléchie trop écrasée : dos arrondi, coudes entre les mollets. Il tente cependant de se relever à une, deux, trois reprises, sans succès.

Ses grimaces et le roulement de ses yeux déclenchent l'hilarité du public. Troisième et dernier essai de Kalinichenko la barre est cette fois mieux épaulée, jambe arrière plus tendue, mais la position de fente est encore très basse et le Soviétique ne peut se relever. Hors compétition, Martin tente une dernière fois, sans plus de succès.

Il est champion d'Europe avec 485 k, soit 2 k 500 seulement de moins que le record du monde. Il est réellement dommage que les Russes n'aient pas amené leur champion olympique Golovanov car nous aurions assisté à une magnifique empoignée. L'absence du Polonais Palinski n'est pas moins regrettable... mais celui-ci prépare actuellement les prochains Championnats du Monde d'une façon très sérieuse et remodèle entièrement sa technique.

Le total réalisé par Kalinichenko - 465 k - n'est pas très significatif. Poussé par d'autres adversaires, cet athlète aurait sans aucun doute choisi une progression de ses essais très différente et

réalisé un total beaucoup plus proche des 480 k.

Classé 3^{ème} avec 452 k 500, Tatchev a surtout fait un très bel effort avec 177 k 500 à l'épaulé et jeté pour battre le Polonais Golab de 2 k 500. Derrière ces quatre hommes, le niveau des performances redescend assez rapidement, à tel point que l'athlète classé 5^{ème} ne totalise que 2 k 500 de plus que le 5^{ème} de la catégorie précédente

Pour son premier contact avec une compétition de cette importance, notre jeune Lourd Léger Steiner s'est comporté d'une façon très satisfaisante. Réussissant tous ses essais au développé et à l'arraché avec 120, 127,5, 132,5, puis 112,5, 120, 125, Steiner n'a pu mieux faire que son 1^{er} essai au jeté avec 150 k. Cette compétition aura cependant sur lui des effets très stimulants et le pousseront à mieux travailler sa force, car ses qualités de détente et de coordination sont déjà très bonnes. Pourra-t-il atteindre le minimum de 430 k fixé pour participer aux Championnats du Monde ? Je le pense fermement.

Catégorie Poids Lourds

Concurrencée par un match de football auquel participe l'équipe nationale bulgare, la compétition des Poids Lourds n'attire pas plus de public que les précédentes. La veille, en soirée, la salle des sports « Universiada » avait pourtant connu une affluence record pour un concours de beauté plastique masculin et féminin.

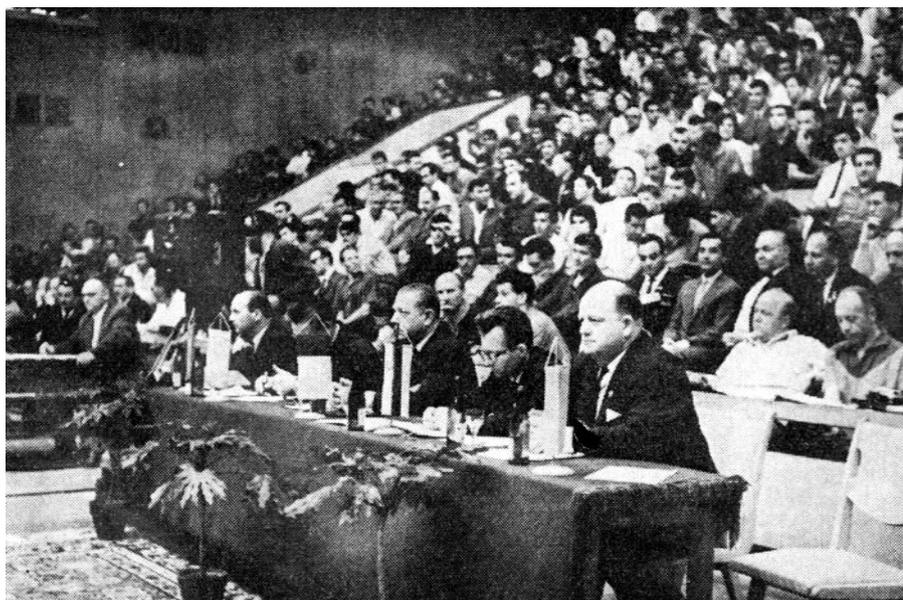
Engagé de dernière heure, notre ami Roger Gerber avait remporté un succès comme sans doute jamais encore il n'en a connu et se classait 2^{ème} dans la catégorie des petites tailles.

Mais revenons à nos Poids Lourds qui, au nombre de 14, s'alignent sur le plateau. Les Soviétiques ne présentent, cette année, ni leur champion olympique Zhabotinsky, ni leur grand champion Vlassov, mais leur nouveau recordman du monde du développé Andreev.

De taille moyenne pour un poids de corps de 136 k dont la majeure partie se répartit autour de la ceinture, Andreev est sans aucun doute le poids lourd le plus laid que j'aie jamais eu l'occasion de voir... le Hongrois Ecser, avec son gros ventre, me paraît comparativement presque beau !!!

En dehors de ces deux hommes, plusieurs athlètes peuvent approcher ou même dépasser les 500 k. Ce sont : le Bulgare Vesselinov, le Belge Reding, le Hongrois Nemessaniy qui, avec ses 94 k 800 est l'athlète le plus léger de ce Championnat. Deux Français sont engagés dans cette compétition notre Champion de France J.P. Foulletier et son second Roger Lévecq. Leurs chances d'atteindre des places d'honneur sont évidemment minimes, mais ils ont ici une belle occasion de s'attaquer à leurs records personnels.

Avec respectivement 125 k et 145 k au développé, nos deux champions restent très près de leurs records et font mieux que le jeune Hongrois Nemessaniy qui, par trois fois, manque 140 k. Ils font également mieux que le recordman du monde du développé... ! Le gros soviétique a décidé de démarrer à 180 k, charge tout à fait modeste comparativement au record de 198 k 500. Au 1^{er} essai, la barre monte très rapidement à bout de bras, mais deux lampes rouges s'allument. Peut-être les arbitres ont-ils sanctionné un temps de départ avec flexion-extension du corps ? Au 2^{ème} essai, la barre monte tout aussi facilement, mais le mouvement est une nouvelle fois refusé. Très impressionné par ce double échec, Andreev perd tout contrôle et, ... marche avec la barre à son troisième essai.



M. Jean DAME préside le Jury d'Appel du Championnat d'Europe 1965. Au 2^{ème} rang, dans la tribune, à droite, on reconnaît **M. R. DUVERGER**

Le favori de l'épreuve éliminé, les trois suivants Ecser (170 k), Reding et Vesselinov (165 k) vont pouvoir se livrer un très beau match, malgré un départ assez médiocre, les trois hommes n'ayant réussi qu'un seul essai au développé.

A l'arraché, nous assistons à un très beau match à deux entre J.P. Fouletier et le Hongrois Ecser, tirant correctement les mêmes charges : 140, 145 et 147 k 500. Notre compatriote réussit ses deux premiers essais avec son dynamisme et sa hargne habituels, mais perd le contrôle de son 3^e essai.

Malgré son gros ventre, Ecser est, lui aussi un excellent arracheur en flexion et assure tous ses mouvements avec une vitesse d'exécution étonnante pour un homme de sa corpulence. Avec 145 k, notre compatriote aura réalisé la 2^e performance de ces Championnats à l'arraché et ... rattrapé de nombreuses places au total des deux premiers mouvements : 290 k, il a pris la 4^e place derrière Ecser : 317 k 500, Vesselinov : 300 k et Stemplinger (Allemagne de l'Est) : 297 k 500.

Le Belge Reding, que l'on pouvait considérer comme l'un des favoris, n'a pas été plus chanceux qu'Andreev et Nemessaniy en manquant ses trois essais avec 135 k

A l'épaulé et jeté, notre compatriote est fermement décidé à tenter le tout pour le tout pour obtenir

la 3^e place aux dépens de l'Allemand de l'Est Stemplinger. Les deux hommes tirent les mêmes charges à leurs deux premiers essais : 170 et 175 k, mais le 2^e mouvement de Fouletier est refusé par deux des arbitres pour jeté terminé en développé. Outré par ce jugement par trop sévère, Fouletier, bien que menacé par le Finlandais Lindroos pour la 2^e place, décide de tirer plus lourd. Avec 177 k 500 à son 3^e essai, le Finlandais reprend la 4^e place tandis que l'Allemand Stemplinger jette également cette charge pour totaliser 475 k. Fouletier devra donc tenter 185 k s'il veut obtenir la 3^e place. Sans hésitation, il demande cette charge, tire énergiquement et monte la barre à hauteur suffisante. Malheureusement, il se désunit quelque peu pendant le passage en flexion et ne peut verrouiller ses coudes. Totalisant 460 k, J.P. Fouletier a bien défendu ses chances, chances qui nous paraissent bien minces au début de ce Championnat.

Possédant 17 k 500 d'avance sur son suivant immédiat, le Hongrois Ecser n'a aucune difficulté à remporter le titre ; il assure ses trois essais : 180, 185, 187 k 500 et totalise ainsi 505 k. Il est suivi par le Bulgare Vesselinov qui, en jetant 190 k, provoque une véritable ovation de plusieurs minutes. Vesselinov est second avec 490 k devant l'Allemand de l'Est Stemplinger, 3^e avec 475 k.

Notre deuxième représentant, Roger Léveq, réalise le total de 425 k tout en exhibant des possibilités très supérieures. Il devrait pouvoir atteindre

les 450 k, total imposé par la F.F.H.C. pour participer aux Championnats du Monde de Téhéran.

Fertile en rebondissements avec l'élimination des champions russe, belge et hongrois, le niveau général de ce Championnat d'Europe reste très au-dessous des résultats enregistrés aux Jeux Olympiques. Cette constatation est en grande partie confirmée par les résultats des autres catégories où, seuls, le petit Soviétique Vakhonin et l'Anglais Martin enregistrent des performances semblables à celles de Tokyo.

A un niveau légèrement moindre, certains athlètes ont révélé une nouvelle progression. Ce sont l'Allemand Dietrich et notre compatriote Maier dans la catégorie Poids Moyens, le Tchécoslovaque Zdrzil en Mi-Lourds, le Hongrois Ecser en Poids Lourds, ainsi que l'ensemble des athlètes Bulgares.

Considérés par de nombreux pays comme une étape préparatoire aux Championnats du Monde, les Championnats d'Europe ont obtenu cette année, malgré l'abstention de plusieurs champions russes et polonais, un succès de participation très supérieur à celui de l'année précédente à Moscou. S'agit-il là d'un symptôme pour une prochaine et importante progression d'ensemble ? ... Téhéran nous fournira la réponse.

G. LAMBERT,
Entraîneur National

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

**Rencontre entre le C.I.F. et le Comité
des Flandres (suite)**

Poids Légers - 1. Ledroit (C.I.F.) 327 k 500 - 2. François (Flandres) 305 k.

Très bon match de Ledroit qui s'attaque au record de France de l'arraché à deux bras et qui devrait bientôt y parvenir. François a manqué de réussite, chaque premier mouvement étant déclaré essai.

Poids Moyens - 1. Delebarre (Flandres) 365 k - 2. Mangeant (C.I.F.) 340 k.

Le représentant des Flandres, qui réalisa un bon total, était un trop gros morceau pour notre sélectionné qui n'a pas non plus réalisé une de ses meilleures performances, car il aurait dû faire 350 k.

Poids Mi-Lourds - 1. Picci (Flandres) 352 k 500 - N. Cl. Guerlus (C.I.F.).

Cette confrontation entre les deux athlètes était la clé du match, Guerlus ayant déjà réalisé 355 k, mais il a tendance à partir trop haut au développé et, avec Picci, il faut être très prudent.

Poids Lourds-Légers - 1. Hermain (Flandres) 350 k - 2. Vezzani (C.I.F.) 340k.

Match très disputé, mais victoire de Hermain qui a pris une avance au développé, Vezzani ayant du mal à assimiler le nouveau style.

Poids Lourds - 1. Lachaume (C.I.F.) 357 k 500 - 2. Singer (Flandres) 342 k 500.

Bon match de Lachaume qui était blessé et à qui Singer a donné des sueurs froides, car s'il avait réussi 145 k à l'épaulé et jeté, il gagnait au poids de corps.

Finalement, le C.I.F. remportait le match par 4 victoires à 3.

Après la rencontre, un petit vin d'honneur réunissait athlètes et dirigeants et notre Président M. Tournier avait le sourire en raison de cette victoire acquise de justesse ce qui lui conférait encore plus de valeur.

Dimanche 20 à 14 h 30 - A l'ancien Gymnase d'Asnières, nos amis Bazire, Del Fiol et les membres du club avaient fait le maximum pour recevoir les champions des équipes A qui, à leur tour, allaient défendre le prestige de leurs comités respectifs.

Après la présentation des équipes, les Poids Coqs, Plumes et Légers prennent possession du plateau et nous ne sommes pas rassurés du tout les places seront chères.

Poids Coqs - 1. Deconninck (Flandres) 257 k 500 - 2. Crochard (C.I.F.) 255 k.

Duel très spectaculaire. Les deux athlètes étant de même valeur, la lutte fut âpre jusqu'au bout.

Poids Plumes - 1. Meurat (Flandres) 322 k 500 - 2. Fulla (C.I.F.) 320 k.

Revanche du Championnat de France, Fulla, en bien meilleure condition, avait autant de chance que Meurat qui a manqué de peu 100 k à l'arraché, ce qui aurait battu le record de France.

Poids Légers - 1. Catanoso (C.I.F.) 347 k 500 - 2. Valle (Flandres) 272 k 500.

Très beau total du représentant du C. I.F. qui manqua de peu, avec 140 k 500, le record de France à l'épaulé et jeté. Félicitations au jeune Valle qui a fait le maximum mais a surtout le mérite d'avoir évité à son équipe de ne pas être complète.

Poids Moyens - 1. Maier (Flandres) 400 k - 2. Reminger (C.I.F.) 330 k.

Félicitations à Reminger, notre deuxième Poids Moyen, pour sa tenue au cours de ce match. Maier était le champion et il le prouva en battant avec 166 k 500 le record de France de la catégorie et j'espère qu'il le montera plus haut encore.

Poids Mi-Lourds - 1. Paterni (C.I.F.) 427 k 500 - 2. Trudel (Flandres) 375 k.

Belle démonstration de Trudel qui réussit ses 9 essais et belle tentative de Paterni à l'arraché à deux bras à 135 k contre le record de France, qui aurait dû passer de vie à trépas s'il n'y avait eu l'incertitude du sport.

Poids Lourds-Légers - 1. Demonsel (Flandres) 387 k 500 - 2. Muller (C.I.F.) 285 k.

Nous remercions Muller qui, venu en spectateur accepta de remplacer le titulaire Lagneau qui n'avait pu venir. Demonsel réussit son meilleur total à ce jour et a jeté 155 k pour la première fois.

Poids Lourds - 1. Léveq (Flandres) 420 k - 2. Choukroun (C.I.F.) 347 k 500.

Notre représentant, à court d'entraînement, dû à un accident, ne put réussir son total habituel (360 k) mais cela n'aurait rien changé. Léveq est actuellement en gros progrès et il aurait pu faire un meilleur total, mais il préféra essayer deux tentatives à 181 k contre le record de France de l'épaulé et jeté.

Pour cette épreuve, le classement était le suivant : Flandres, 5 victoires, C.I.F., 2.

Nous remercions tous les athlètes ayant participé à cette rencontre pour le spectacle qu'ils ont donné au public présent et pour leurs tentatives contre les records. Remerciements également aux dirigeants MM. Dumoulin, Herbaux, Dupont, Tournier, Fries, A. Deschaintres, ainsi qu'aux arbitres : MM. Robert, Auber, Chariot, Bazire et notre ami Leveler, notre radiolo.

Nous avons été heureux d'avoir également notre champion Jean Debuf parmi nous et surtout, de le voir avec les athlètes. Également présent à ces rencontres notre entraîneur national Georges Lambert.

Nous remercions les Municipalités de Montrouge et d'Asnières, ainsi que leurs Conseillers Municipaux pour l'accueil qu'ils font à notre sport haltérophile.

Le Président Jean Dame avait tenu à venir saluer nos amis des Flandres et à nous souhaiter, comme en pareil cas, que le meilleur gagne.

A. ROUSSAUX.

Haltérophile Moderne n° 214 (08-09-1965)

Challenge Haltérophile d'Île-de-France

(Meilleur Club au Classement Triennal)

Classement Général 1964-65 après le Premier Pas Haltérophile - 1. St-Maur 63 points ; 2. Enghien 40 ; 3. Montrouge 37 ; 4. Montmartroise et Chaville-Vélizy 30 ; 6. Métro et Melun 27 ; 8. Asnières 23 ; 9. Le Bourget 18 ; 10. Meaux et St Médard 16 ; 12. Neuilly 15 ; 13. Pantin 14 ; 14. Gagny 12 ; 15. Rueil et Viry-Châtillon 7 ; 17. S.C.P.O. 6 ; 18. C.H.C. Parisien 5 ; 19. Mantes 4 ; 20. Courbevoie 3.

Au cours de la rencontre Flandres-Île-de-France, à Montrouge, le Challenge a été remis à la V.G.A. St-Maur qui l'aura en garde pour un an. Bravo pour ce Club qui doit s'attendre à subir de rudes assauts la saison prochaine.

L'Île-de-France compte environ une cinquantaine de clubs mais, ce qui souligne les mérites de ceux qui ont obtenu des points, c'est que ceux-ci ont été acquis au classement national. Autrement dit, pour marquer 7 points dans une épreuve, par exemple, il fallait être vainqueur de tous les clubs français (environ 300) et non seulement de ceux d'Île-de-France.

A ce sujet, nous rappelons que le règlement du Challenge a paru dans « l'Île-de-France » de Janvier 1965 et que le résultat ne sera définitivement acquis qu'à l'issue de la saison 1966-67, ce qui laisse l'espoir pour tous et de belles luttes en perspective.

R. TOURNIER

Records du Comité d'Île-de-France

La saison étant terminée, voici, comme promis à la date du 1^{er} janvier 1965, la liste des records d'Île-de-France. Nous rappelons que le règlement

ayant trait à ces derniers a paru dans « l'Île-de-France » du mois d'avril dernier.

Juniors

Développé à deux bras - Poids Coqs : Denivet 75 k - Poids Plumes : Denivet 75 k - Poids Légers : Jean-Claude Fourrier 92 k 500 - Poids Moyens : Jean-Claude Fourrier 92 k 500 - Poids Mi-Lourds : Rachel 102 k 500 - Poids Lourds Légers : Rachel 95 k - Poids Lourds : records à établir.

Arraché à deux bras - Poids Coqs : My 65 k - Poids Plumes : Denivet 65 k - Poids Légers : Jean-Claude Fourrier 97 k 500 - Poids Moyens : Jean-Claude Fourrier 100 k - Poids Mi-Lourds : Rachel 92 k 500 - Poids Lourds Légers : Rachel 90 k - Poids Lourds : Records à établir.

Épaulé et jeté à deux bras - Poids Coqs : My 92 k 500 - Poids Plumes : My 90 k - Poids Légers : Jean-Claude Fourrier 138 k - Poids Moyens : Jean-Claude Fourrier 132 k 500 - Poids Mi-Lourds : Rachel 125 k - Poids Lourds Légers : Rachel 122 k 500 - Poids Lourds : Records à établir.

Total Olympique - Poids Coqs : My 222 k 500 - Poids Plumes : Denivet 225 k - Poids Légers : Jean-Claude Fourrier 315 k - Poids Moyens : Jean-Claude Fourrier 325 k - Poids Mi-Lourds : Rachel 317 k 500 - Poids Lourds Légers : Rachel 307 k 500 - Poids Lourds : Records à établir.

Seniors

Développé à deux bras - Poids Coqs : Guipon 80 k - Poids Plumes : Fulla 108 k - Poids Légers : Catanoso 112 k 500 - Poids Moyens : Mangeant 120 k - Poids Mi-Lourds : Paterni 150 k 500 - Poids Lourds Légers : Paterni 142 k 500 - Poids Lourds : Choukroun 120 k.

Arraché à deux bras - Poids Coqs : Crochard 77 k 500 - Poids Plumes : Henry 96 k 500 - Poids Légers : Ledroit 107 k 500 - Poids Moyens : Lambert 107 k 500 - Poids Mi-Lourds : Paterni : 132 k 500 - Poids Lourds Légers : Paterni 115 k - Poids Lourds : Fert 117 k 500.

Épaulé-jeté à deux bras - Poids Coqs : Crochard 102 k 500 - Poids Plumes : Fulla 130 k 500 - Poids Légers : Catanoso 135 k - Poids Moyens : Mangeant 135 k - Poids Mi-Lourds : Paterni 171 k 500 - Poids Lourds Légers : Paterni 150 k - Poids Lourds : Fert 150 k.

Total Olympique - Poids Coqs : Crochard 257 k 500 - Poids plumes : Fulla 327 k 500 - Poids Légers : Catanoso 347 k 500 - Poids Moyens : Mangeant 355 k - Poids Mi-Lourds : Paterni 445 k - Poids Lourds Légers : Paterni 405 k - Poids Lourds : Fert 385 k.

Le record de France et d'Île-de-France, à l'épaulé et jeté, du Junior Jean-Claude Fourrier, est également record absolu Poids Légers du Comité.

COMITE DE PICARDIE

Constitution du Comité de Picardie

L'assemblée générale constitutive du Comité de Picardie de la F.F.H.C. a eu lieu à l'Hôtel de Ville d'Amiens, le 18 Juillet 1965, sous la présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., entouré de MM. Ferner, Conseiller Municipal, représentant M. Vast, Maire, Le Dantec, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant M. Mallet, Recteur de l'Académie de Picardie, M. Leclercq, Secrétaire Général de l'Amiens Sporting Club et de tous les membres des Clubs présents : Amiens

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS ET COUPE DE FRANCE MILITAIRES D'HALTÉROPHILIE 1965

noms des concurrents	Poids de corps	UNITÉ	développé à deux bras	arraché à deux bras	épaulé jeté deux bras	total	Classement	
							Champ de France	Coupe de France
Poids Plumes								
De PASCUAL André	58 k 500	E.M.I. Montpellier	70, -	72,500	95, -	237 k 500	1 ^{er}	1 ^{er}
BARRIO Richard	57 k 500	351 ^e R.A.P. Tarbes	70, -	70, -	90, -	230 k	2 ^{me}	2 ^{me}
DIGNAN Alain	56k 400	B.A. 119 Pau	65, -	57,500	87,500	210 k	3 ^{me}	3 ^{me}
Poids Légers								
EYRAUD Joannès	63k 700	G.S.I.A. (ex-E.I.E.P.S.) Joinville	95, -	90, -	120, -	305 k		1 ^{er}
LAMBERT Michel	66 k 300	C.M. 69 TROYES	87,500	82,500	110, -	280 k	1 ^{er}	2 ^{me}
GUERRERO Joseph	67 k	E.M.I. Montpellier	90, -	80, -	110, -	280 k	2 ^{me}	3 ^{me}
BOURGUIGNON Robert	67 k 300	70 ^e G.A.A. Ma. Colmar	80, -	70, -	95, -	245 k	3 ^{me}	
LE GLOANEC Michel	66k 500	G.C.R. 602 Vincennes	70, -	75, -	-	-	n. cl.	-
Poids Moyens								
FOURRIER J. Claude	69 k 100	G.S.I.A. (ex-E.I.E.P.S.) Joinville	92,500	100, -	132,500	325 k		1 ^{er}
BUCHER Léon	74 k 600	B.A. 721 Rochefort	107,500	87,500	120, -	315 k	1 ^{er}	2 ^{me}
BIEMMI Pierre	74 k 600	6 ^e G.R.B.C.S. Hettange-Grande	90, -	90, -	125, -	305 k	2 ^{me}	3 ^{me}
HELENA Charles	74 k 900	15 ^e R.G.A. Toul	100, -	85, -	115, -	300 k	3 ^{me}	4 ^{me}
CHOLLET Jacques	74 k	4 ^e Rgt. Génie Grenoble	95, -	87,500	115, -	297 k 500	4 ^{me}	5 ^{me}
SOUBERVIE Michel	70 k 300	31 ^e Rgt. Génie Libourne	85, -	82,500	122,500	290 k	5 ^{me}	6 ^{me}
LITVINE Daniel	70 k 300	25 ^e B.G.A. Compiègne	80, -	105, -	125, -	275 k	6 ^{me}	7 ^{me}
SAUSSET Claude	70 k 500	1 ^{er} R.A. Ma	70, -	72,500	90, -	232 k 500	7 ^{me}	8 ^{me}
Poids Mi-Lourds								
KESSLER Simon	82 k 400	Gr. Ec. Dét. Porquerolles	97,500	102,500	130, -	330 k	1 ^{er}	1 ^{er}
DAMOUR Joseph	81 k 600	B.A. 709 Cognac	100, -	92,500	132,500	325 k	2 ^{me}	2 ^{me}
RACHEL Jean-Paul	80 k 400	C.I. 405 R.A.A. Hyères	95, -	90, -	112,500	297 k 500	3 ^{me}	3 ^{me}
ZAGO Pierre	77 k 800	4 ^e Rgt. Génie Grenoble	85, -	85, -	102,500	272 k 500	4 ^{me}	4 ^{me}
LESEURRE Bernard	77 k 900	76 ^e B.I. Vincennes	60, -	60, -	87,500	207 k 500	5 ^{me}	5 ^{me}
CERRI Jean-Pierre	Abandon	3 ^e R.G. Versailles	-	-	-	-	-	-
Poids Lourds Légers								
GROSS Charles	89k 500	1 ^{er} R.I.M. Bitche.	110, -	95, -	135, -	340 k	1 ^{er}	1 ^{er}
DETREZ Gaston	88k 200	13 ^e Rgt. Génie S.P. 69 539	92,500	97,500	125, -	315 k	2 ^{me}	2 ^{me}
ELENA Lucien	84 k 400	« Marcel Lebihan » Toulon	85, -	82,500	112,500	280 k	3 ^{me}	3 ^{me}

Sporting Club, Haltero Club de Beauvais, Amicale des Anciens Élèves de Montdidier, Haltérophile Club Compiégnois.

M. Jean Dame ouvrit la séance par une allocution de bienvenue, formant des vœux pour la prospérité du nouveau Comité qui a la chance de pouvoir compter sur le concours, en qualité de Conseiller Technique, de Rolf Maier, Champion de France et International.

Il termina en lançant un appel à la bonne entente entre tous afin que le Comité de Picardie devienne particulièrement brillant.

M. Maier assura dirigeants et athlètes de son appui total sur le plan moral et technique.

L'assemblée générale procéda ensuite aux élections du Comité de Direction et du Président qui donnèrent les résultats suivants : Membres du Comité de Direction : MM. Cuisset, Saudemont, Leroy, Rau, Dupont M., Darras, Macrez, Mercier, Dupont C. de l'Amiens Sporting Club ; MM. Dumont, Myaux, Nuytens, Bleuse, de l'Haltérophile Club Compiégnois ; M. Villeroy, de l'Haltéro Club de Beauvais ; Dr. Parisot de l'Amicale des Anciens Élèves de Montdidier. Président : M. Leroy.

Le Comité de Direction nomma comme suit son Bureau : Vice-présidents Dr. Parisot et Dumont ; Secrétaire Général : M. M. Dupont ; Trésorier : M. Macrez ; Membres : MM. Villeroy, Saudemont, Myaux.

La première décision officielle du nouveau Bureau fut de nommer M. Pierre Caron, ancien haltérophile et donateur d'un challenge, Président d'Honneur et le Dr Parisot, médecin du Comité.

Rapport de M. R. Maier, Conseiller Technique Régional

Monsieur le Président, Messieurs les Invités et membres du Comité de Picardie naissant,

Mon rapport sera très court puisqu'il n'y a guère plus d'un mois que j'ai pris mes fonctions de Conseiller Technique Régional Haltérophile à l'Académie d'Amiens mais je puis déjà me réjouir du travail accompli.

C'est en ce moment la prise de contact avec les différentes personnalités des services intéressés à notre sport et toutes ont fait preuve de la plus grande servabilité.

C'est ainsi que M. Pecqueux, Inspecteur Principal du Service Départemental à la Jeunesse et aux Sports, a déjà avisé de ma nomination toutes les sociétés de la Somme.

Celles-ci, en déposant une demande au service de leur département, qui transmet au Recteur, peuvent solliciter ma venue à la date choisie par elles.

Ceci m'a permis de visiter la section de Montdidier que dirige avec beaucoup de dévouement le docteur Parizot.

Là encore, ce fut une prise de contact plus qu'une séance d'études. Je reviendrai sur le programme d'organisation de ces séances d'études.

Pour en revenir à Amiens, je suis très heureux d'avoir trouvé auprès de la Municipalité les meilleures conditions pour me permettre de poursuivre mon entraînement.

Au cours de la saison 65-66, la section de l'A.S.C., grâce à un équipement convenable, pourra recevoir les stagiaires et entraîneurs de

notre comité désireux de perfectionner leurs connaissances techniques.

Venons-en aux projets, car pour le début de la saison 65-66, tout sera prêt administrativement pour suivre un programme de travail, à savoir :

- *Organisation de journées d'information dans les clubs qui en auront fait la demande : démonstration dans les clubs, projections de films, correction du style des athlètes du club.*
- *Création de stages de week-end à Amiens réunissant athlètes et entraîneurs en attendant que l'Académie soit pourvue d'un C.R.E.P.S.*

Je signale que dès la rentrée scolaire, je serai admis dans les lycées aux heures de sport, prenant sous ma responsabilité les étudiants désireux de pratiquer l'haltérophilie.

Il y aura également des heures récréatives au sein des maisons de jeunes avec démonstrations, projections, etc. pour une meilleure connaissance de l'haltérophilie.

Pour cela, je sais que je puis compter sur l'appui du journal régional.

Et c'est encore dans un même but de propagande que j'ai proposé l'organisation à Amiens, le 3 octobre prochain, de la réunion qui sélectionnera l'équipe de France aux championnats du Monde qui ont lieu à Téhéran du 26 octobre au 4 novembre. Je compte sur le concours de tous les organisateurs et participants pour la réussite de cette manifestation qui sera patronnée par la Municipalité d'Amiens qui n'a pas reculé devant la part énorme à assurer. D'avance je l'en remercie et souhaite la pleine réussite de cette réunion.

Pour notre Comité, c'est une compétition par équipes qui est déjà sur pied un challenge d'importance pour une compétition interclubs, sur l'organisation et le règlement desquels je reviendrai.

Je me fais donc une joie de vous présenter M. Caron qui a eu ce geste d'amitié envers nous et je pense que vous êtes tous d'accord pour accueillir cet ancien pratiquant parmi nous au titre de premier président d'honneur du Comité de Picardie, s'il daigne l'accepter, souhaitant un énorme succès à cette manifestation, nous lui saurons gré de l'honorer de sa présence chaque année.

A m'entendre, plus nombreux sont les projets que les réalisations. Mais c'est plein de confiance en l'avenir que j'aborde ma tâche, sûr de l'appui, de l'entente et du dévouement de tous. Et je suis persuadé que le nombre croissant de pratiquants et de sociétés, ainsi que l'intérêt grandissant auprès du public dans nos trois départements, apportera la récompense aux efforts de tous.

Rolf MAIER

COMITE DES FLANDRES

Coups des Villes de Petite-Synthe et de Saint-Pol-sur-Mer

Dans la région du Nord Maritime (Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Pol-sur-Mer, Petite-Synthe et Rosendaël) il est de coutume de terminer la saison haltérophile par des rencontres de clubs.

C'est pourquoi deux compétitions de ce genre eurent lieu au cours du mois de Juin 1965.

La première dite « Coupe de la Ville de Petite-Synthe » fut disputée le dimanche 6 juin dans une des salles de l'École Pasteur mise aimablement à la

disposition des organisateurs par la municipalité sportive de Petite-Synthe.

Le règlement de cette coupe stipulait que chaque société concurrente devait aligner une équipe de quatre hommes sans distinction d'âge, ni de poids. Le Club vainqueur devant être celui qui réussirait le meilleur total sur les trois exercices olympiques à deux bras. Étaient en présence les clubs de St-Pol-sur-Mer, de Petite-Synthe, de St-Omer et de Rosendaël. Ce fut le Club Athlétique de Rosendaël qui l'emporta par un total de 1.102 k 500 contre 1.017 k 500 au Club de Saint-Omer, 995 k au Stade Municipal de Petite-Synthe et 937 k 500 à l'Union Sportive des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer.

L'arbitrage fut assuré par MM. Paul Hue et Marcel Cuvelier. Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Petite-Synthe fut servi, au cours duquel l'adjoint aux Sports, M. Schapman félicita les concurrents et remit au club vainqueur le beau trophée offert par la Ville. Il s'agit de l'Haltérophile en bronze de Fraisse et Demey qu'il faut gagner trois fois consécutives ou non pour en avoir la propriété. Le C.A. Rosendaël l'a déjà remporté deux fois.

Le dimanche 20 juin fut disputée la Coupe de la Ville de Saint-Pol-sur-Mer, au Stade Municipal. Le règlement imposé était le même que celui de la Coupe de la Ville de Petite-Synthe.

Les clubs qui avaient envoyé une équipe pour participer à la compétition étaient ceux de : l'Haltérophile-Club de Boulogne-sur-Mer, du Stade Municipal de Petite-Synthe, de l'Union sportive des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer, du Club Athlétique de Rosendaël.

Ce fut ce dernier qui remporta la Coupe avec un total de 1.080 k, contre 1.035 k à l'Haltérophile Club de Boulogne-sur-Mer, 945 k à l'Union Sportive des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer, et 315 k au Stade Municipal de Petite-Synthe (un homme de cette société ayant abandonné).

L'arbitrage fut assuré par MM. Paul Hue et André Croxo. La Coupe fut remise entre les mains de l'équipe victorieuse par Monsieur l'Adjoint au Maire, délégué aux Sports.

COMITE DU LYONNAIS de la F.F.H.C.

Résultats des Championnats du Lyonnais par Équipes - 1964-1965

Catégorie EXCELLENCE - Challenge MAS-POLI - 1. O.S.C. St-Etienne : 12 points - 2. H.C. Lyonnais : 11 points - 3. A.S. Cheminots Vénissieux : 10 points - 4. Française de Lyon : 9 points - 5. S.O. Cheminots Givors : 7 points - 6. Sté E.D. Oyonnax : 7 points - 7. Gauloise de Vaise : 6 points.

Catégorie HONNEUR - Challenge DUTRIÈVE - 1. A.S. Sapeurs-Pompiers : 8 points - 2. Sté E.P. Cours : 6 points (6.107 k 500) - 3. H.C. Villefranche-sur-S. : 6 points (6.002 k 500) - 4. H.C.C. Arbresle : 6 points (5.940 k) - 5. Sté E.D. Oyonnax : 5 points.

Catégorie PROMOTION - Coupe GELOTTIER - 1. A.L. Roanne : 13 points - 2. A.S. Pérolrière, équipe A : 13 points - 3. Indépendante Vaulx-en-Velin : 12 points - 4. Omnisports La Ricamarie : 11 points - 5. H.C.C. Arbresle 2 : 10 points - 6. H.C. Lyonnais 2 : 8 points - 7. A.S. Pérolrière 2 : 7 points - 8. A.S. Cheminots Vénissieux : 6 points - 9. (H.C.) O.S.C. St-Etienne.

**Champions du Lyonnais individuels
Saison 1964-1965**

4^e SÉRIE

Juniors - Plumes : Delmont, La Pérolière 205 k -
Légers : Coichot, La Pérolière 247 k 500 - Moyens :
Rolland, H.C.C. Arbresle 255 k - Lourds : Feuilla-
tey, O.S.C. St-Etienne 297 k 500.

Seniors - Coqs : Miallon, O.S.C. St Etienne 190
k - Plumes : Rogane, H.C.C. Arbresle 210 k - Lé-
gers : Hacherelle, B. Gauloise Vaise 252 k 500 -
Moyens : Martinez, H.C. Lyonnais 270 k - Mi-
Lourds : Lykakis, O.S.C. St-Etienne 315 k - Lourds-
Légers : Lachenal, H.C. Lyonnais 305 k - Lourds :
Renard, H.C. Villefranche 282 k 500.

3^e SÉRIE

Juniors - Plumes : Delmont, La Pérolière 222 k
500 - Légers : Coichot, La Pérolière 260 k -
Moyens : Laforet, La Pérolière 250 k.

Seniors - Plumes : Fayard, H.C. Villefranche 240
k - Légers : Guliana, O.S.C. St-Etienne 292 k 500 -
Moyens : Armagnat, Française de Lyon 290 k - Mi-
Lourds : Plantier, Ch. Gauloise Vaise 285 k -
Lourds-Légers : Luquet, Ch. Gauloise Vaise 310 k.

2^e SÉRIE

Juniors - Plumes : Delmont, La Pérolière 222 k
500.

Seniors - Légers : Guliana, O.S.C. 1 St-Etienne
287 k 500 - Moyens : Schneider, O.S.C. 1 St-Etienne
335 k - Mi- Lourds : Perez, Fr. Ch. Vénissieux 317 k
500.

1^{re} SÉRIE

Juniors - Légers : Eyraud, Ch. Vénissieux 297 k
500.

Seniors - Moyens : Combet, Ch. Vénissieux 342
k 500 - Mi-Lourds : Fédoras, H.C. Lyonnais 365 k -
Lourds : Fouletier, Française Lyon 460 k.

Prochains Stages d'Haltérophilie 1965

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
<i>Stages Nationaux</i>			
20 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scolaires et Univ.	15
15 au 20 Novembre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	eff, au compl.
22 au 27 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs Nat.	15
13 au 18 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs Nat.	15
<i>Stages Régionaux - Académie Aix-Marseille</i>			
11 au 16 Octobre	C.R.E.P.S. de Boulouris	Espoirs Région.	15
22 au 26 Novembre	C.R.E.P.S. de Boulouris	Espoirs Région.	15

Les candidats aux Stages peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

PROCHAINES COMPÉTITIONS :

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

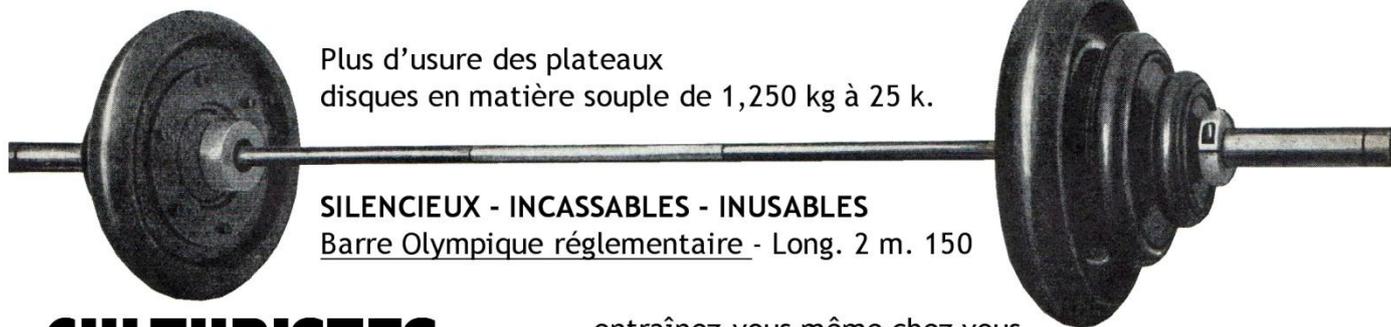
- Samedi 4 Décembre 1965, à 14 h 30 - Juniors

- Dimanche 5 Décembre 1965, à 14 h 30 - Seniors

au Gymnase Municipal, 2, Rue Japy, à Paris (Métro : Voltaire)

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

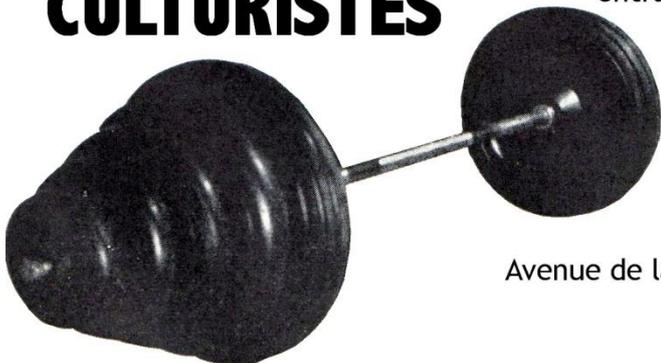
Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

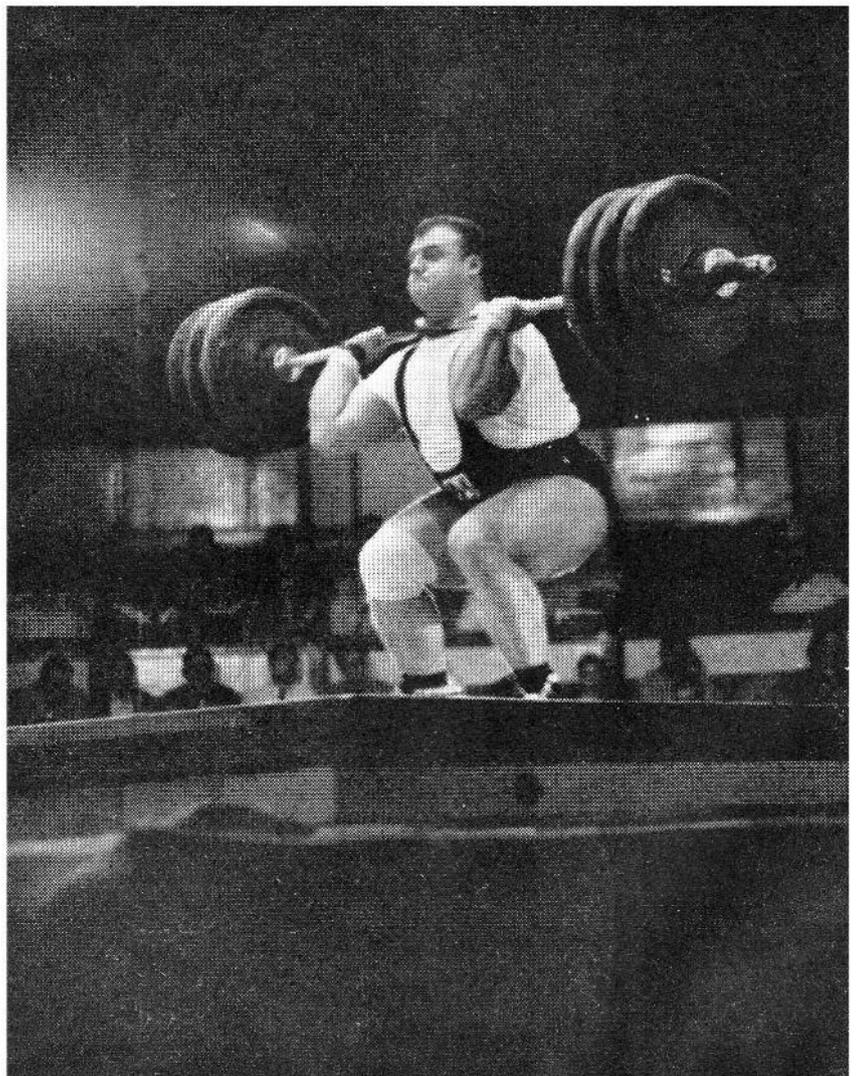


L'HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Octobre
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbaux des réunions de la Commission de P.O. du 2 Septembre 1965	3
de la Commission de Culture Physique du 3 Septembre 1965	3
du Comité de Direction du 22 Septembre 1965.....	4
Règlement du Prix Interrégional Haltérophile 1965.....	6
Calendrier Culturiste.....	7
Nos Joies, nos Peines.....	9
Impressions d'un stagiaire par M. AIRAULT	9
Ce que vous devez savoir	10
Tests de Sélection en vue du Championnat du Monde par G. LAMBERT	11
Le Match France-Italie Juniors par G. LAMBERT	14
et Résultats Techniques	14
Rétrospective par J. SIBENALER	15
Dans nos Comité Régionaux	15
Prochain Stages d'Haltérophilie.....	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

**Le puissant champion belge REDING
au cours d'un effort à l'épaulé et jeté.**

Va-t-il bientôt dépasser les 200 k dans ce mouvement ?

En attendant, il a totalisé 510 k, le 3 octobre, à Amiens

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION de PRÉPARATION OLYMPIQUE du 2 Septembre 1965

Présents : MM. Jean Dame et André Rolet.

MATCHES INTER-NATIONS

Match Franco-Britannique et Tournoi International de Dantzig. - Le Président fait un bref compte rendu de ces deux compétitions dont il donnera les détails à la prochaine réunion du Comité de Direction.

Match France-Italie Juniors. - La Fédération Italienne a fait connaître qu'il aurait lieu le 25 Septembre, à Milan.

Sont désignés pour y participer les mêmes athlètes qu'à France - Allemagne : Li Manni, Housais, Muller, Delaunay, Ferru, Cazeaux, Michon.

Match France-U.R.S.S. - L'U.R.S.S. a proposé de nouvelles dates qui ne pouvaient convenir puisqu'elles coïncidaient avec le stage préparatoire au Championnat du Monde. Le Président a répondu dans ce sens en demandant que le match soit reporté du 5 au 14 Octobre. La Fédération Soviétique a accepté.

Toutefois, la Commission de P.O. doit prendre en considération des faits nouveaux, à savoir : La réforme de certains athlètes et l'indisponibilité du Poids Lourd Foulétier qui, préparant un examen de médecine, ne sera pas libre avant la fin de l'année.

En conséquence, il sera demandé à la Fédération de l'U.R.S.S. de reporter une fois encore la date du match France-U.R.S.S.

Match France-Finlande. - La Fédération Finlandaise annonce que le match est fixé au 11 décembre à Valkeakoski.

Bonne note en est prise.

Matches France-Bulgarie 1966. - La Fédération Bulgare propose que le match seniors ait lieu le 26 Juin et celui des juniors le 28 Août 1966.

Dans le calendrier de la F.F.H.C., ces matches avaient été prévus à d'autres dates qui seront soumises à la Fédération Bulgare.

Championnat du Monde et Stage préparatoire. - Comme convenu, l'équipe de France sera formée à l'issue des tests qui auront lieu le 11 septembre à Salon-de-Provence et le 3 Octobre à Amiens en présence des Membres de la Commission de P.O.

Gomez sera également désigné pour le Championnat du Monde Culturiste.

Il est donné connaissance d'une lettre de Michon qui, après avoir accepté, expose les raisons pour lesquelles il ne peut assister au stage. Une autre lettre de ce même athlète demande l'attribution d'une aide. Lecture est donnée de la réponse du Président.

Lettre de Demonsel demandant à participer au stage. Satisfaction lui a été donnée.

Lettre de Foulétier informant qu'il sera indisponible jusqu'en décembre.

Lettre de Gerber informant qu'il ne pourra plus participer aux compétitions qu'en Poids Moyens.

Lettre de Steiner exposant sa situation familiale.

COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT D'ÉTAT. - Lettre du Secrétariat d'État accordant à Maier une allocation de déménagement de 1.300 F et demandant à la F.F.H.C. d'en faire l'avance.

- Lettre du Secrétariat d'État accordant à la F.F.H.C. une subvention complémentaire dont le détail est donné.

- Lettre du Secrétariat d'État concernant les déplacements sportifs à l'étranger.

- Lettre du Directeur des Sports demandant les raisons qui ont provoqué la défaillance de Gerber lors des Championnats d'Europe et réponse du Président.

- Lettre du Directeur des Sports exprimant le souhait que les Championnats de France 1967 ou 1968 aient lieu à Font-Romeu, station dont les caractéristiques sont voisines de celles de Mexico.

- Télégramme du Directeur des Sports félicitant Maier d'avoir amélioré le record de France de l'épaulé et jeté, Poids Moyens.

- Lettre du Secrétariat d'État datant d'avant les vacances mais pour laquelle aucune décision n'a été prise par la Commission de P.O. concernant les « tests en caisson ». Cette question sera étudiée ultérieurement.

DIVERS.

Lecture du passage d'une lettre de M. Lambert concernant les incidents provoqués par certains stagiaires au cours du stage qui a eu lieu à Voiron du 20 au 28 juin 1965.

L'entraîneur national demande qu'un blâme soit voté à ces athlètes qui ont été renvoyés du C.R.E.P.S. par le Directeur, mais la Commission estime que les faits reprochés sont suffisamment graves pour motiver une suspension.

En conséquence, le Comité de Direction sera saisi d'une proposition de suspension de six mois à l'égard des athlètes Mast, Demeyer, Ermacora, Durand et Auber, à partir du 28 juin, date de fin du stage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.

Le Secrétaire,
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION de CULTURE PHYSIQUE du 3 Septembre 1965

Présents : MM. Favrou, Rolet, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Denicourt.

Excusé : M. Lelong.

Le Président donne la parole à M. Favrou pour la lecture du programme des compétitions culturistes qu'il souhaiterait voir inscrire au calendrier de la F.F.H.C. pour la saison 1965-66.

Celui-ci expose d'abord le but de ces compétitions nouvelles, destinées principalement à provoquer l'adhésion de nombreux culturistes, qui seront intéressés par ces réalisations.

Il donne ensuite connaissance des projets qu'il propose à l'approbation de la Commission de Culture Physique et dont le texte intégral est

annexé au présent procès-verbal. Ils se résument ainsi :

1. Organisation d'une Coupe de France Culturiste des Clubs ;
2. Championnat de Force Culturiste ;
3. Compétitions culturistes non officielles ;
4. Adjonction d'une catégorie Juniors au Championnat de France Culturiste ;
5. Précisions sur le règlement du premier passage du Championnat de France Culturiste ;
6. Problèmes d'arbitrage des compétitions culturistes ;
7. Homologation de records culturistes.

La Commission examine chacun des textes proposés et prend les décisions ci-après :

Coupe de France Culturiste des Clubs. - Le règlement est adopté dans son ensemble. Toutefois, il est décidé de considérer la saison 1965-66 comme transitoire et de reculer jusqu'à fin décembre la date à laquelle un athlète doit pouvoir prouver son appartenance à un club dont il défendra les couleurs dans la Coupe de France. Cette tolérance permettra également à certains clubs non encore affiliés de se mettre éventuellement en règle avec la F.F.H.C.

La constitution des poules éliminatoires sera assurée par la Commission de Culture Physique.

Un seul arbitre sera exigé pour l'arbitrage des épreuves physiques : régional ou fédéral pour les éliminatoires, obligatoirement fédéral pour la finale.

Championnat de Force Culturiste. - Le règlement en est adopté avec les précisions ci-après : 1° - Le classement sera déterminé par addition de kilos (meilleur essai dans chacun des exercices) ; 2° - En cas d'*ex aequo*, c'est l'athlète le plus léger qui sera déclaré vainqueur.

Compétitions non officielles. - Une modification sera apportée au règlement, l'organisation de ces compétitions ne pouvant être confiée qu'à des Clubs ou des Comités Régionaux faisant partie de la F.F.H.C.

Adjonction d'une catégorie juniors au Championnat de France Culturiste. - Malgré les arguments exposés, la Commission de Culture Physique ne peut donner satisfaction à ce projet actuellement, en raison des incidences financières qu'entraînerait sa réalisation.

Toutefois, il est décidé qu'un classement distinct des athlètes juniors pourra être fait au cours des éliminatoires et de la finale du Championnat de France Culturiste. Le meilleur athlète recevra le titre de Champion Junior et une médaille lui sera attribuée.

Précisions sur le règlement du premier passage du Championnat de France Culturiste. - La Commission est entièrement d'accord pour que ces précisions, qui permettront une meilleure compréhension du règlement concernant la position du « garde-à-vous », soient incluses dans le règlement du Championnat de France Culturiste.

Problèmes d'arbitrage des compétitions culturistes. - Les propositions de M. Favrou, destinées à assurer une mise en place progressive d'un corps d'arbitres de Culture physique, sont approuvées par la Commission.

Il est en outre demandé à leur auteur d'étudier un règlement d'admission des candidats arbitres.

Calendrier des compétitions culturistes. - Les dates ci-après sont arrêtées par la Commission :

Haltérophile Moderne n° 215 (10-1965)

- Éliminatoires de la Coupe de France Culturiste par équipes : 23 Janvier 1966 (date de clôture des engagements : 1^{er} janvier).
- Finale de la Coupe de France Culturiste par équipes : 20 Février 1966.
- Éliminatoires du Championnat de France Culturiste : 15 Mai 1966.
- Finale du Championnat de France Culturiste : 2 Juillet 1966.

Homologation de Records Culturistes. - La Commission accepte la création de records régionaux et nationaux culturistes sur le développé couché, et la flexion des jambes. L'arbitrage sera assuré par un seul juge régional ou fédéral suivant le cas.

DIVERS. - La Commission décide en outre :

1. de proposer à l'approbation du Bureau Fédéral la nomination de MM. Denicourt, Fagot et Merveille, comme Membres de la Commission de Culture Physique ;
2. de nommer M. Favrou, Secrétaire de la Commission ;
3. de supprimer du Championnat de France Culturiste le Prix d'Évolutions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire,
Claude FAVROU

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DE DIRECTION du 22 Septembre 1965

Présents : MM. Bernier, Bonneau, Chaix, Dumoulin, Fiolle, Firmin, Gouet, Gourhand, Hue, Leveler, Lomet, Pichon, Roussaux, Vandeputte, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion M. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Asso, Clutier, Fischer, Hervochon, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président renouvelle à M. Ch. Lomet, les bien sincères condoléances du Comité de Direction, à l'occasion du deuil cruel qui vient de frapper sa famille, son gendre et l'un de ses petits-fils ayant été tués dans un accident de la route, et ses vœux de bonne santé pour sa fille qui a été blessée.

Il tient ensuite à remercier ses Collègues d'être venus si nombreux à cette première réunion de la saison insistant sur le fait que la F.F.H.C. a besoin du concours de tous, il émet le vœu que les Membres du Comité de Direction assistent le plus souvent possible aux séances auxquelles il souhaiterait associer les Présidents des Comités régionaux qui n'en font pas partie.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.580 - Judo Club Maëda ;
- ✓ N° 3.581 - Culturiste Club du Val de Marne ;
- ✓ N° 3.582 - Athlétic Club des Boulets ;
- ✓ N° 3.583 - Association Sportive des P.T.T. de Lille ;
- ✓ N° 3.584 - Olympique Grande Synthé ;
- ✓ N° 3.585 - Maison de la Jeunesse de la Région d'Elbeuf ;

- ✓ N° 3.586 - Athlétique et Haltérophile Club Calédonien ;
- ✓ N° 3.587 - Club Haltérophile Calédonien ;
- ✓ N° 3.588 - Centre Culturiste et Haltérophile Calédonien ;
- ✓ N° 3.589 - La Française de Fort de France ;
- ✓ N° 3.590 - Association Haltéro-culturisme Polynésien ;
- ✓ N° 3.591 - Centre Athlétique Guadeloupéen ;
- ✓ N° 3.592 - Haltérophile Culturiste Club Gardannais ;
- ✓ N° 3.593 - Haltérophile Club Culturiste Novais ;
- ✓ N° 3.594 - Entente Sportive Provençale Manosque-Cadarache ;
- ✓ N° 3.595 - Société Haltérophile et Culturiste de Saulnes.

Toutefois, l'affiliation de l'Entente Sportive Provençale Manosque-Cadarache ne deviendra définitive que lorsque la F.F.H.C. sera en possession des renseignements complémentaires qui lui ont été demandés.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Légers. - Développé à deux bras : 108 k 500 et 110 k par Muller, le 19 Juin 1965, à Notre-Dame de Gravenchon - Arbitres : MM. Pichon, François, Fiolle (ancien record : 107 k 500 par Delebarre).

Arraché à deux bras : 110 k par Muller, le 19 Juin 1965, à Notre-Dame de Gravenchon - Arbitres : MM. Fiolle, Pichon et François (ancien record : 108 k 500 par Delebarre).

Epaulé et jeté à deux bras : 138 k par Fourrier, le 20 Juin 1965, à Notre-Dame de Gravenchon - Arbitres : MM. Fiolle, Pichon, François (ancien record : 136 k 500 par Delebarre).

Total Olympique : 110 + 110 + 130 = 350 k par Muller, le 20 Juin 1965, à Notre-Dame de Gravenchon - Arbitres : MM. Fiolle, François, Pichon (ancien record : 342 k 500 par lui-même).

Le Comité de Direction homologue ensuite comme record de France Seniors la performance ci-dessous :

Poids Moyens. - Epaulé et jeté à deux bras : 166 k 500 par Maier, le 20 Juin 1965, à Asnières - Arbitres : MM. Dumoulin, Robert, Bazire (ancien record : 165 k 500 par lui-même).

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE P.O. - Le Président donne connaissance, en le commentant, du procès-verbal de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 2 Septembre 1965.

Il demande de ratifier la proposition de suspension décidée par cette Commission à l'égard de cinq athlètes qui ont participé au Stage de Voiron et ont été renvoyés par le Directeur du C.R.E.P.S. pour « mauvaise tenue ».

Adopté à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE. - Le Président expose qu'en raison du nombre croissant de clubs culturistes qui s'affilient à la F.F.H.C., il devient nécessaire d'agrandir la Commission de Culture Physique et d'établir un programme plus étoffé de compétitions culturistes. M. Favrou, nouveau membre de la Commission, dont il souligne la compétence et le dévouement, a étudié un certain nombre de projets qui ont reçu l'accord de ses Collègues.

M. André Rolet, Président de la Commission, en donne connaissance. Ils sont adoptés à l'unanimité, de même que le Comité de Direction ratifie la nomination, comme Membres de la Commission de Culture Physique, de MM. Fagot, Denicourt et Merveille.

M. Pichon attire cependant l'attention sur les dangers que comporte la pratique, par les juniors, de mouvements culturistes, sans surveillance.

CHAMPIONNAT DU MONDE. - Le Président rappelle que le Championnat du Monde aura lieu à Téhéran, du 27 Octobre au 4 Novembre 1965.

Un stage, encadré par l'Entraîneur National, a été organisé à Salon-de-Provence, du 6 au 19 Septembre, en vue de la préparation des athlètes susceptibles d'y participer.

Y ont pris part : Marchal, Muller, Maier, Gerber, Paterni, Demonsel (ce dernier pendant la deuxième semaine seulement) et Steiner.

Un premier test a été effectué le 11 Septembre, à Salon-de-Provence, en présence de M. Chaix et de lui-même. Fulla y participait.

Un deuxième test aura lieu le 3 Octobre prochain, à Amiens, à l'issue duquel sera constituée l'Équipe de France.

Participeront à ce test, en plus des athlètes déjà nommés : Michon, Ledroit et Fourrier.

Sont désignés comme Officiels Arbitre à la séance : M. Roussaux ; Chef de Plateau : M. André Rolet ; Assesseurs : MM. Dumoulin et Chariot ; Speaker : M. Leveler.

M. R. Duverger et l'Entraîneur National, Membres de la Commission de P.O., seront également présents.

Le Président rappelle enfin que le Champion de France Culturiste 1965, Gilbert Gomez, accompagnera à Téhéran ses camarades haltérophiles pour participer au Championnat du Monde Culturiste.

M. André Rolet effectuera le déplacement en qualité d'arbitre.

NOMINATION D'ARBITRE FÉDÉRAL. - Le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, de M. Jean Mercier (Comité de Normandie).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. -

Stages 1966. - M. G. Lambert, Entraîneur National, donne connaissance du calendrier des stages nationaux et régionaux 1966 qui seront soumis à l'approbation du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports. Adopté par le Comité de Direction, ainsi que le projet de sélection du 9 Janvier 1966.

Le Président saisit l'occasion qui lui est offerte pour souligner l'accueil réservé par la Municipalité de Salon-de-Provence aux dirigeants de la F.F.H.C. et aux stagiaires, les installations magnifiques dont est dotée cette localité, le confort de la Maison des Jeunes où les haltérophiles prenaient leur repas. Cet ensemble de circonstances favorables a certainement contribué au bon déroulement du stage et aux performances réalisées par les athlètes.

Comités régionaux. - Le Comité de Direction ratifie la constitution des trois nouveaux Comités régionaux de la F.F.H.C. :

- Nouvelle Calédonie ;
- Guadeloupe ;
- Picardie.

Le Président expose, d'autre part, les démarches qu'il a faites auprès du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, à la suite de la décision prise par le Comité du Lyonnais de se constituer en association déclarée suivant la loi de 1901, pour satisfaire aux instructions qu'il avait reçues du Service Académique de la Jeunesse et des Sports.

Des renseignements recueillis, il résulte qu'aucune obligation ne peut être faite aux Comités régionaux de se plier à ces formalités administratives, mais qu'ils n'en tireraient que des avantages, alors que l'autorité de la Fédération n'en serait nullement diminuée. La constitution des Comités en associations déclarées leur permettrait notamment de posséder la capacité juridique et faciliterait leurs demandes de subventions.

Le Président propose donc au Comité de Direction d'autoriser cette transformation, étant entendu qu'un projet de statuts, commun à tous les Comités, sera établi et devra être adopté par tous.

Adopté à l'unanimité.

Sport Féminin. - Dans la circulaire du Secrétariat d'État demandant aux Fédérations de lui fournir pour le 15 Octobre un projet de budget prévisionnel, il a été relevé le passage suivant :

« J'attache toujours un très grand intérêt au développement du sport féminin. Je ne manquerai pas de tenir le plus grand compte des efforts que vous ferez dans ce sens ».

M. Gouet désirerait savoir si des licences peuvent être délivrées à des femmes. Le Président répond qu'aucun article du règlement ne l'interdit.

Réunion de la Commission Haltérophile. - Le Président rappelle que la Commission Haltérophile devra être convoquée pour étudier : 1° - les modifications à apporter au Règlement du Championnat de France 2° - le vœu du Stade Municipal de Montrouge concernant l'âge des juniors.

Il est décidé de fixer la date de la convocation d'accord avec M. Duchesne, Président de la Commission.

Création de récompenses. - Le Président souhaiterait que, indépendamment des médailles de la Reconnaissance, la F.F.H.C. crée des récompenses spéciales, sous forme de grandes plaquettes, pour récompenser les services exceptionnels.

Le Comité de Direction est d'accord.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne un avis favorable aux demandes de prêts de barres ci-après :

- Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau ;
- L'Etoile des Borquettes ;
- Steiner qui, actuellement détaché par la S.N.C.F. dans l'Aisne, désire continuer son entraînement haltérophile.

Nomination des Membres des différentes Commissions. - Les Membres des différentes Commissions sont élus ou réélus comme suit :

- Commission de Préparation Olympique : MM. R. Duverger, A. Rolet, G. Lambert. - Président : M. J. Dame. - Secrétaire : M. A. Rolet.
- Commission Haltérophile : MM. J. Duchesne, M. Dumoulin, L. Guillier, R. Duverger, G. Firmin, G. Pichon, E. Hervochon, G. Lambert. - Président : M. Duchesne.
- Commission de Discipline : MM. J. Duchesne, R. Duverger, L. Vandeputte.

- Commission des Arbitres MM. L. Chaix, M. Dumoulin, Ch. Lomet, F. Piou, A. Roussaux, A. Bonneau. - Président : M. Roussaux.
- Commission Culturiste : MM. R. Duverger, G. Firmin, V. Leveler, A. Roussaux, M. Merveille, P. Lelong, C. Favrou, D. Denicourt, H. Fagot. - Président : M. A. Rolet - Secrétaire : M. C. Favrou.
- Commission de Propagande : MM. H. Clutier, J. Duchesne, V. Leveler, Ch. Fischer, Vassilian, Benoit, Bazire - Président : M. Leveler.
- Commission des Récompenses : M. A. Rolet - Président : M. J. Dame.
- Commission Corporative : MM. Leveler, Rabjeau, Fischer, Virmontois.
- Commission chargée de l'examen des vœux à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger.

MM. Jean Dame, Président et André Rolet, Secrétaire Général de la F.F.H.C., font partie de droit de toutes les Commissions.

Représentation à l'A.S.S.U. - L'Association du Sport Scolaire et Universitaire demandant de lui faire connaître les trois représentants de la F.F.H.C. à la Commission Centrale de cet organisme, il est décidé de renouveler le mandat de MM. J. Duchesne, R. Duverger et G. Lambert, qui y siégeaient déjà les années précédentes.

Bulletin Fédéral. - Le Président expose que le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et le Comité National des Sports se penchent actuellement sur le problème du déficit des bulletins fédéraux.

Des solutions sont à l'étude et notamment la parution d'un périodique commun à plusieurs fédérations groupées par affinités sportives.

L'expérience tentée par le Comité National des Sports pendant l'occupation, qui s'expliquait cependant par la pénurie de papier à cette époque, a prouvé les inconvénients du système proposé.

Il semble donc qu'il appartient à la Fédération de prendre des mesures qui permettront de sauvegarder l'indépendance de son bulletin fédéral. Les dépenses ne pouvant être compressées, l'équilibre du budget ne peut être obtenu que par une augmentation du prix de l'abonnement qui pourrait être porté à 10 F pour la France (au lieu de 8 F) et à 15 F pour l'étranger (au lieu de 12 F).

Au surplus, s'il est trop tard pour envisager l'augmentation de la cotisation des Clubs - dans laquelle sont inclus les frais de participation au Bulletin - il pourrait être décidé de porter à 25 F la cotisation 1966-67.

Ces deux mesures : augmentation du prix d'abonnement de « L'Haltérophile Moderne » et augmentation de la cotisation 1966-67 sont adoptées par le Comité de Direction.

Challenge du « Fair Play ». - Le Comité National des Sports a décidé la création d'un Challenge National du Fair Play et demande aux Fédérations de lui soumettre des propositions. Elles devront concerner un athlète ou un dirigeant dont l'attitude et le comportement auront fait honneur aux règles de la courtoisie, de la correction, de la chevalerie sportive, qualifiées, en un mot, de « Fair Play ».

Bonne note en est prise.

Homologation d'attribution de Brevets d'initiation Haltérophile. - Le Comité de Direction donne

son accord à l'attribution des Brevets d'Initiation Haltérophile proposée par les Conseillers Techniques Régionaux à l'issue de stages auxquels ont participé leurs titulaires :

Comité du Languedoc. - Alain Blanc, Marc Tour, André de Pasqual, Robert Laroudie, Bernard Bousquet, Francis Issert, Jean-Claude Perez, Joseph Guerrero, Bezenech, Robert Le Lamm, Pierre Viala, Franck Sigala, Marcel Pla.

Comité de Provence. - Robert Pierre, Roland Estrosi, Henri Vicini, Léo Rémy, Jean Laugier, Philippe André, Jean-Claude Pitagora, Michel Polias, Roger Béringuer, Joseph Tarable, Serge Martin, Marcel Benedetto.

Comité des Pyrénées. - André Coutouly, Albert Dalla-Barba, Antoine Garcia, André Garrabet, Jack-Michel Lefèvre, Jean-Jacques Marty, Christian Nicolas, Christian Roudet, Michel Sauter, Gérard Saint Martory, Pierre Toujas.

Ce brevet sera également attribué à M. Slastan, qui a suivi un stage de formation des Cadres, à titre d'auditeur, à l'Institut National des Sports.

Nomination d'un Conseiller Technique Régional pour l'Académie de Lyon. - Le Président fait état de conversations qu'il a eues avec différentes personnalités, au sujet de la candidature de Combet au poste de Conseiller Technique régional, candidature appuyée par le Comité du Lyonnais.

Cette question fera l'objet d'une nouvelle étude de la Commission de Préparation Olympique.

Programme proposé par les Conseillers Techniques régionaux. - Les Conseillers Techniques d'Haltérophilie ont établi un programme de travail qu'ils soumettent à l'approbation du Comité de Direction. M. Lambert, Entraîneur National, estime toutefois nécessaire d'y apporter certaines retouches et demande que son étude soit reportée à une réunion ultérieure.

Questions diverses. - M. Gouet désirant savoir si les membres de la Fédération ont été satisfaits de l'organisation, à Mâcon, du Championnat de France 1965, le Président lui répond par l'affirmative et rappelle d'ailleurs que cette satisfaction a été exprimée par une lettre au Comité de Bourgogne-Franche-Comté.

M. Gouet rappelle ensuite que la nomination d'un Conseiller Technique Régional pour l'Académie de Dijon est toujours en attente. Le Président rappelle que la F.F.H.C. a effectué les démarches nécessaires à ce sujet, mais qu'en tout état de cause, la situation administrative du candidat choisi, M. Py, ne pourra être régularisée qu'à la fin de cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Le Secrétaire Général, *Le Président,*
André ROLET. Jean DAME.



AVIS IMPORTANT

Le prix de l'abonnement à « L'Haltérophile Moderne », vient d'être porté à :

- 10 F pour la France ;
- 15 F pour l'étranger.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir en tenir compte et les en remercions.



**RÈGLEMENT
DU PRIX INTERRÉGIONAL
HALTÉROPHILE
JUNIORS et SENIORS 1965-66**

Le Prix Interrégional 1965-1966 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 29 et Dimanche 30 Janvier 1966, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1965-1966, classés 3^e série.

Le Prix Interrégional comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Samedi 29 Janvier 1966 (*après-midi*) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisés par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Interrégional Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Dimanche 30 Janvier 1966 (*après-midi*) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 9 Janvier 1966. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 12 Janvier 1966, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui viendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se

sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors **et devront préciser la date de naissance des Juniors.**

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Interrégional.

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par, le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;

Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;

Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;

Poids Moyens de 67 k. 500 à 75 k.

Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;

Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;

Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;

2° Arraché à deux bras ;

3° Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

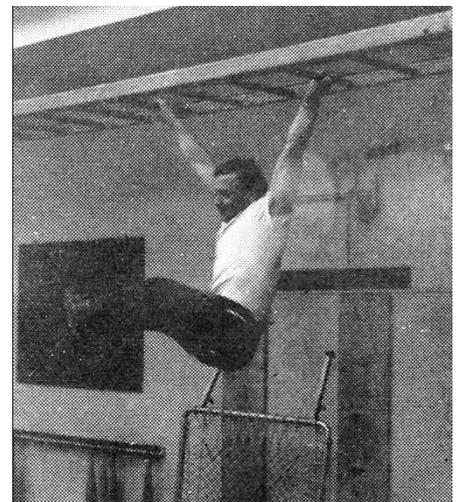
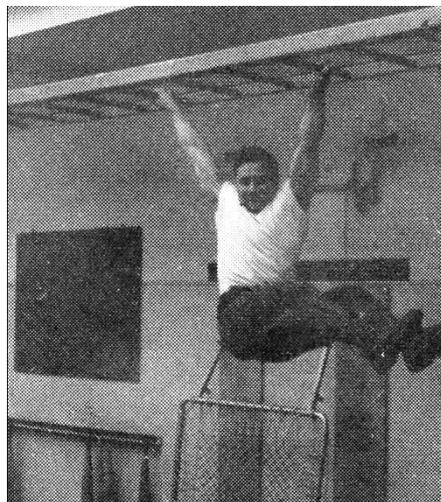
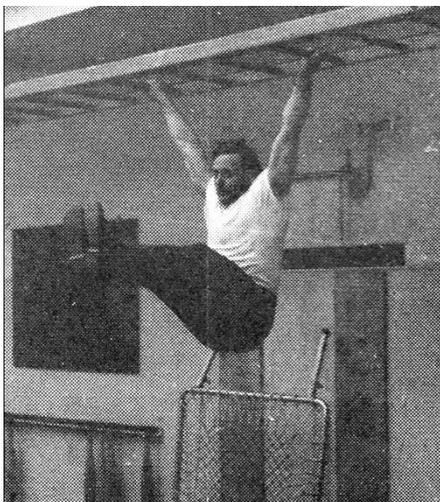
Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex aequo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional.



Notre champion Rolf MAIER au cours d'un exercice de suspension et d'abdominaux

...
 - Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

Calendrier Culturiste

La Commission de Culture Physique de la F.F.H.C. a émis, au cours de sa dernière réunion, un certain nombre de propositions qui ont reçu l'accord du Comité de Direction Fédéral.

Elles concernent la création de nouvelles compétitions, la création de records sur les exercices culturistes, la constitution d'un Comité de Jurés Nationaux et apportent des précisions et

modifications au règlement du Championnat de France Culturiste.

Nous communiquons, ci-dessous, les différents textes élaborés :

**COUPE DE FRANCE CULTURISTE
 PAR ÉQUIPES DE CLUBS**

Une épreuve dénommée « Coupe de France Culturiste par Équipes de Clubs » est organisée annuellement par la F.F.H.C.

Mécanisme de l'épreuve. - Elle se dispute par équipes de quatre athlètes qui doivent répondre de leur qualité d'amateur, être de nationalité française, titulaires de la licence 1965-66 et pouvoir certifier de leur appartenance au Club dont ils défendent les couleurs dès le début de la saison en cours. Toutefois, pour 1966, considérée comme année transitoire, la date d'appartenance au Club est reportée à fin décembre 1965.

Un Club ne peut présenter qu'une seule équipe de quatre athlètes, lesquels doivent participer obligatoirement à toutes les épreuves. Ils peuvent être choisis sans distinction de catégorie de taille, ni de poids.

Les remplaçants sont toutefois autorisés.

En fonction du nombre de Clubs engagés, des poules éliminatoires seront établies par la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C. en tenant compte de la distance qui sépare les Clubs, de façon à minimiser les frais de déplacement.

Les équipes vainqueur de chacune des poules seront automatiquement qualifiées pour la finale nationale.

En cas d'un total égal, c'est l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points par le classement de ses athlètes dans chacune des épreuves qui sera qualifiée.

Ce classement s'effectuera de la façon suivante : 7 points au 1^{er}, 5 points au 2^e, 4 points au 3^e, 3 points au 4^e, 2 points au 5^e, 1 point au 6^e.

Programme

1. *Deux épreuves athlétiques.* - a) Développé couché : 3 essais par athlète - Cotation : 0 à 20. - b) Flexion des jambes : 3 essais par athlète - Cotation : 0 à 20.
2. *Épreuves plastiques.* - a) Examen individuel, face, dos, profil : (Selon le règlement en vigueur à la F.F.H.C.) - Cotation : 0 à 20. - b) Poses au choix : durée totale une minute maximum par athlète - Cotation : 0 à 20.

Les notes obtenues par chacun des athlètes à chacune des épreuves sont additionnées. Puis les points obtenus par chacun des quatre athlètes de chaque équipe sont additionnés à leur tour.

L'équipe dont les quatre représentants totalisent le plus grand nombre de points remporte la compétition.

Cette formule est la même pour la phase éliminatoire et la finale.

Il n'est tenu aucun compte des catégories de taille et d'âge.

Éliminatoires

Les poules éliminatoires de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs se disputeront dans toute la France le Dimanche 23 janvier 1966.

Les engagements devront être adressés au Siège de la F.F.H.C., 10 rue Saint-Marc à Paris, pour le 1^{er} janvier 1966, dernier délai. Ils devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète et sa date de délivrance.

Toutefois, si le nombre des équipes engagées est inférieur à 3, la compétition sera annulée pour la saison en cours.

Si par ailleurs, le nombre des équipes était inférieur ou égal à 7, les poules éliminatoires seraient supprimées et les équipes engagées accèderaient directement à la finale.

Les clubs intéressés par l'organisation des poules éliminatoires doivent le signaler en adressant leur engagement à la F.F.H.C. Ils seront, dans ce cas, choisis en fonction de la composition des poules.

S'il n'y a pas de volontaire, il sera procédé à un tirage au sort parmi les clubs d'une même poule. Les Clubs ainsi désignés seront éliminés de l'épreuve s'ils refusent l'organisation qui leur est confiée.

Les éliminatoires sont arbitrées par trois juges désignés par le Bureau Fédéral, dont obligatoirement un Juré Culturiste National qui arbitre les épreuves physiques et préside le Jury. Les Clubs organisateurs assurent les frais de voyage de ces trois officiels, qui ne doivent pas être membres d'un Club participant à la compétition.

Il sera procédé, le jour même des éliminatoires, à la pesée des concurrents ainsi qu'à la vérification des licences.

Un examen médical sera également effectué soit par un médecin, soit par un kinésithérapeute.

Finale

La date de la Finale de la Coupe de France Culturiste est fixée au 20 février 1966.

Le nombre d'équipes sélectionnées pour la Finale ne peut être inférieur à 3, ni supérieur à 7.

Les Clubs intéressés par l'organisation de la Finale doivent le signaler en même temps qu'ils adressent leur engagement à la F.F.H.C.

La Commission de Culture Physique choisit le Club organisateur parmi les candidats n'ayant jamais organisé cette finale (Cette clause ne joue pas si tous les candidats ont déjà fait l'objet d'une désignation antérieure).

Le Club retenu pour l'organisation de la Finale est dispensé d'office de prendre part à la phase éliminatoire.

Si aucun Club n'était candidat, il serait procédé à un tirage au sort parmi tous les Clubs engagés, le Club ainsi désigné étant éliminé s'il se récusait. Un nouveau tirage au sort aurait alors lieu pour désigner son successeur.

La F.F.H.C. subventionnera les organisateurs de la Finale dans la mesure de ses possibilités financières.

Le jour de la Finale, il sera procédé à la pesée des concurrents et à leur examen médical par un médecin, ainsi qu'à la vérification des licences.

Les épreuves de force seront arbitrées par un Juré National désigné par le Bureau de la F.F.H.C.

Trois juges, choisis en fonction de leurs connaissances culturistes, lui seront adjoints pour les épreuves plastiques.

Les Clubs organisateurs assureront les frais de voyage de ces quatre officiels qui ne doivent pas être membres d'un club participant à la compétition.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k	= ½
Flexion sur les jambes	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Prix

L'équipe qui remporte la Finale reçoit une coupe portant l'inscription « Coupe de France Culturiste 1966 ». En cas de total égal, l'équipe vainqueur sera celle qui aura totalisé le plus grand nombre de points par le classement de ses athlètes dans les différentes épreuves, suivant le barème adopté pour les éliminatoires.

Pénalités

Sera disqualifiée de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

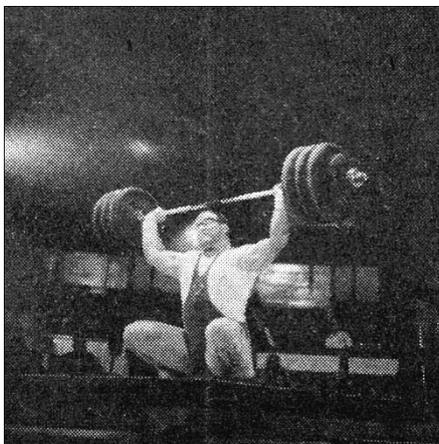
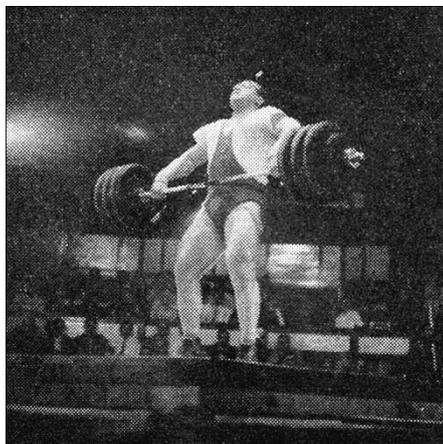
Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents, la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Barème de cotation

Développé couché et Flexion de jambes : un demi-point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.



Reverrons-nous jamais le grand champion soviétique VLASSOV dans les Championnats du Monde ? Depuis sa défaite aux Jeux de Tokyo, ses compatriotes laissent entendre qu'il aurait définitivement abandonné la compétition... Ci-dessus : deux photos de son arraché en flexion qui, nous le voyons ici, n'est pas encore bien au point.

RÈGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL CULTURISTE DE FORCE

La F.F.H.C. fera disputer chaque année, concurrentement avec le Championnat de France Culturiste, un Concours National Culturiste de Force.

Les éliminatoires et la finale seront communes aux deux épreuves, mais les athlètes auront la possibilité de s'inscrire soit dans les deux compétitions, soit dans l'une d'elles seulement.

PROGRAMME. - Les deux épreuves suivantes seront inscrites au programme du Concours National Culturiste de Force

1. Développé couché (trois essais) ;
2. Flexion des jambes (trois essais).

Le classement sera déterminé par addition des kilos (meilleur essai sur chacun des exercices).

En cas d'ex æquo, c'est le concurrent le plus léger qui sera déclaré vainqueur.

CATÉGORIES DES CONCURRENTS. - Sept catégories de poids : Poids Coqs, jusqu'à 56 k - Poids Plumes, de 56 à 60 k - Poids Légers, de 60 à 67 k 500 - Poids Moyens, de 67 k 500 à 75 k - Poids Mi-Lourds, de 75 k à 82 k 500 - Poids Lourds-Légers, de 82 k 500 à 90 k - Poids Lourds, au-dessus de 90 k.

FINALE NATIONALE. - Seront qualifiés pour participer à la Finale, qui se disputera le même jour que le Championnat de France Culturiste, les deux meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les premiers des éliminatoires régionales porteront le titre de vainqueur du Concours Culturiste de Force de leur région.

Le titre de Vainqueur du Concours National Culturiste de Force sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de kilos.

FRAIS DE DÉPLACEMENT. - La F.F.H.C. assurera les frais de déplacement des qualifiés pour la Finale dans les mêmes conditions que pour la Finale du Championnat de France Culturiste.

ARBITRAGE. - Il sera assuré par les arbitres ou jurés désignés pour l'arbitrage des épreuves physiques du Championnat de France Culturiste.

HOMOLOGATION DE RECORDS CULTURISTES

Il est créé, à dater du 1^{er} Octobre 1965, des records régionaux et de France sur les deux mouvements culturistes ci-après :

- Développé couché ;
- Flexion des jambes.

Seront seuls reconnus :

- les records de France (Juniors et Seniors) constatés par un Juré Culturiste National ou un Arbitre Fédéral Haltérophile ;
- les records régionaux (Juniors et Seniors) constatés par un Juré Culturiste National Haltérophile ou un Arbitre Régional ou Fédéral, Haltérophile.

Avant d'établir son procès-verbal, le juré ou l'arbitre devra peser la barre et l'athlète aussitôt la performance accomplie, l'athlète ne devant pas quitter le lieu de ladite performance. Auront accès auprès de la bascule, le juré ou l'arbitre, le Président ou le Délégué du Club ou du Comité Régional auquel appartient l'athlète.

Si le record est battu dans une finale nationale, le Président et le Secrétaire Général de la F.F.H.C. auront accès auprès de la bascule.

Le juré ou l'arbitre devra établir un procès-verbal écrit constatant sur l'honneur la validité du mouvement, le nom, le prénom, le club et le n° de licence de l'athlète. Le poids de l'athlète et le poids de la barre, qui devront être nettement précisés, ainsi que le lieu de la performance, la date et, éventuellement, le nom de l'épreuve au cours de laquelle le record aura été battu.

Ce procès-verbal, signé par le juré ou l'arbitre, sera immédiatement envoyé, soit au Président de la F.F.H.C. lorsqu'il s'agit d'un record de France, soit au Président du Comité Régional, quand il s'agit d'un record régional. Il sera présenté à la plus prochaine réunion du Bureau ou du Comité Directeur pour homologation.

Pour toutes les tentatives de records effectuées en dehors d'une compétition, la présence d'un arbitre doit être sollicitée au moins quatre jours à l'avance par l'intermédiaire de la F.F.H.C. s'il s'agit de records de France, par l'intermédiaire du Comité Régional auquel appartient l'athlète, s'il s'agit de records régionaux.

Les records seront établis dans les catégories de poids ci-après : Poids Coqs, jusqu'à 56 k - Poids Plumes, de 56 à 60 k - Poids Légers, de 60 à 67 k 500 - Poids Moyens, de 67 k 500 à 75 k - Poids Mi-Lourds, de 75 k à 82 k 500 - Poids Lourds-Légers, de 82 k 500 à 90 k - Poids Lourds, au-dessus de 90 k.

Un record national ou régional ne peut être valable que s'il améliore d'au moins 500 grammes le précédent record. Les fractions de 500 grammes doivent être négligées. Exemple : 85 k 700 = 85 k 500.

RÈGLEMENT D'ADMISSION AU COMITÉ DES JURÉS CULTURISTES NATIONAUX

Il est créé un Comité des Jurés Culturistes Nationaux dont les membres seront chargés de l'arbitrage des compétitions culturistes et siégeront au jury des Concours de Beauté Plastique.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après :

- être âgés de 25 ans minimum ;
- être de nationalité française ;
- être titulaires d'une licence de la F.F.H.C. pour la saison en cours ;
- jouir de leurs droits civils et politiques.

Un certain nombre d'entre eux pourront être nommés d'office par la F.F.H.C. Ce sont les membres de la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C., certaines personnalités régionales et fédérales au courant des questions culturistes, ainsi que des enseignants culturistes en activité depuis au moins trois ans et dont les Clubs sont affiliés à la F.F.H.C.

Ces enseignants devront présenter une demande d'admission au Comité des Jurés Culturistes Nationaux en joignant à l'appui :

1. une attestation signée d'un dirigeant du Comité Régional dont ils dépendent ou d'un membre de la F.F.H.C. appartenant au Comité de Direction ou à la Commission de Culture Physique attestant que le candidat remplit les conditions requises ;
2. une dissertation sur les formalités administratives et sportives de la F.F.H.C. en particulier sur le règlement des différentes épreuves athlétiques et plastiques des compétitions culturistes.

Des examens seront en outre périodiquement organisés pour les candidats désireux de faire partie du Comité des Jurés Culturistes Nationaux et dont la nomination n'a pas été prononcée d'office.

Cet examen portera sur les questions ci-après :

- a) Code Administratif et Sportif de la F.F.H.C. ;
- b) Anatomie superficielle ;
- c) Examen pratique au cours des épreuves athlétiques et plastiques d'une compétition officielle.

Les candidats admis au Comité des Jurés Culturistes Nationaux recevront une carte attestant leur titre.

Ils resteront sous l'autorité directe de la F.F.H.C. et ne pourront plus prendre part, en qualité de concurrents, à des compétitions officielles.

Ils seront tenus d'officier chaque fois que leur concours sera sollicité, sauf empêchement majeur dont ils devront prévenir la F.F.H.C. ou le Comité régional intéressé, quatre jours au moins avant l'épreuve en cause.

Ils pourront être déçus de leurs fonctions après une année d'inactivité ou s'ils portent la responsabilité de graves erreurs portant préjudice à l'esprit sportif, à la culture physique et à la Fédération.

Les Membres du Comité des Jurés Culturistes Nationaux doivent se tenir au courant des règle-

ments de toute nouvelle compétition comme de toutes modifications ou précisions décidées par la Fédération dont ils seront informés par la voie du Bulletin Fédéral.

Les arbitres nommés au titre du sport haltérophile mais ne faisant pas partie du Comité des Jurés Culturistes Nationaux peuvent cependant prêter leur concours pour l'arbitrage des épreuves physiques des compétitions culturistes, dans les conditions précisées au règlement de ces épreuves ou celui des records culturistes.

COMPÉTITIONS AMICALES CULTURISTES CONTRÔLÉES par la F.F.H.C.

Il pourra être organisé par les Clubs affiliés à la F.F.H.C. ou ses Comités Régionaux des matches amicaux interclubs ou inter-régions.

Ils devront recevoir l'agrément préalable du Bureau Fédéral.

L'autorisation devra en être demandée moi minimum avant la date choisie pour le déroulement de l'épreuve et être accompagnée du règlement de ladite épreuve.

Chaque participant devra être titulaire d'une licence de la F.F.H.C. de la saison en cours et appartenir à un Club affilié.

Un délégué de la F.F.H.C. devra assister à ces épreuves ; ses frais de voyage seront à la charge des organisateurs. Il aura pour tâche de présider le jury, de s'assurer si l'épreuve se déroule suivant les règlements fédéraux, procédera, le cas échéant, à la pesée des concurrents et à la vérification des licences.

Ces organisations ne devront, en aucun cas, concurrencer les compétitions officielles inscrites au calendrier de la F.F.H.C. et de ses Comités Régionaux.

Les organisateurs devront, dans leurs invitations aux Clubs et athlètes, certifier avoir obtenu l'accord fédéral. Lors de leur arrivée sur les lieux de la compétition, les dirigeants de clubs ou les athlètes devront prendre contact avec le délégué fédéral de qui ils pourront recevoir confirmation que la manifestation est bien patronnée par la F.F.H.C.

PRÉCISIONS et MODIFICATIONS APPORTÉES au RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

(Concours du plus bel athlète de France)

1^{er} PASSAGE

Présentation Face, Dos, Profil.

L'athlète doit se présenter les talons joints, les jambes doivent être tendues le buste doit être droit, les épaules ne doivent pas être projetées vers l'avant ; la tête doit être tenue droite, le regard fixé devant soi ; les doigts doivent être joints, leurs extrémités devant être au contact avec la région externe des cuisses ; la paume des mains doit être tournée totalement vers l'intérieur.

A partir de cette position la contraction est permise.

Tout athlète qui ne respecte pas intégralement le présent règlement, sera sanctionné d'un avertissement par le Président du Jury. En cas de récidive, l'athlète est sanctionné d'un deuxième avertissement et pénalisé de 3 points, à soustraire du total obtenu sur l'ensemble des épreuves.

Une troisième infraction au règlement est sanctionnée par l'élimination de l'athlète.

CLASSEMENT JUNIORS

Il a été décidé qu'un classement des athlètes juniors serait établi à l'issue du Championnat de France Culturiste.

Le vainqueur recevra une médaille.

PRIX D'ÉVOLUTIONS

Cette épreuve, qui se disputait jusqu'ici hors concours, est supprimée.

N.-B. - Les précisions apportées au règlement du « garde à vous » pour le Championnat de France Culturiste, devront être appliquées dans toutes les épreuves comportant une présentation individuelle des athlètes face, dos, profil.

Nos joies, nos peines

Mariages

L'Haltérophile Club de Boulogne nous annonce le mariage de son secrétaire Maurice Paris avec Mlle Yvette Wagon.

La cérémonie nuptiale s'est déroulée le 30 août en l'église St Pierre- St Paul, à Le Portel.

Le Club Athlétique St Priest nous fait part du mariage de son sociétaire Manuel Gonzales avec Mlle Marie-Thérèse Macotta, le 25 septembre 1965, à St-Priest.

Tous nos compliments et voeux de bonheur aux jeunes époux.

Distinctions

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être attribuée à M. François Leguédé, Secrétaire du Comité de Normandie et Président de la Section Haltérophile d'Esso Sports et à M. Pierre Haudiquet, sociétaire de l'Haltérophile Club de Boulogne.

Nos bien vives et bien sincères félicitations pour ces distinctions si méritées.

Impressions d'un stagiaire

Par un temps exceptionnellement beau pour la saison s'est déroulé, du 20 au 25 Septembre 1965, le stage d'haltérophilie réservé aux athlètes A.S.S.U. dans le cadre magnifique du C.R.E.P.S. de Voiron.

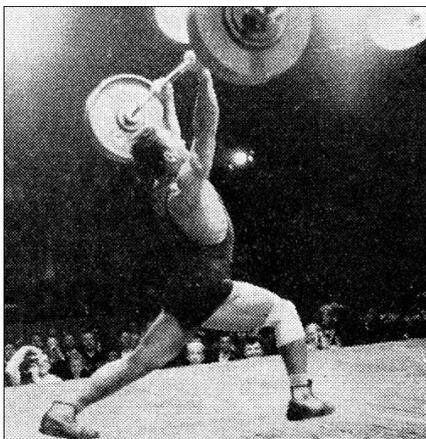
Sous l'autorité compétente, bienveillante et très sympathique de M. R. Herbaux, les stagiaires ont accompli un travail intense mais bien dosé qui commençait déjà à donner ses résultats dès avant la fin du stage.

L'accueil très souriant de tout le personnel du C.R.E.P.S., les conditions de confort, la qualité des repas contribuèrent à rendre l'ambiance joyeuse, dynamique et amicale.

Au cours du footing collectif du matin, des quelques matches de volley d'avant le dîner et d'une escalade en groupe vers le sommet où se dresse Notre-Dame de la Vouise, les jeunes haltérophiles trouvèrent un délassement actif dans une ambiance de bonne camaraderie.

N'eût-ce été un léger manque de petit matériel (petits disques, chevalets), tous les stagiaires s'accordèrent à trouver le séjour très enrichissant et profitable, tant sur le point technique qu'humain.

Marc AIRAULT,
Professeur
d'Éducation Physique.



Un jeté à 160 k du Poids Léger polonais ZIELINSKI dans une position assez peu orthodoxe. La position très avancée du pied avant permettra à cet athlète de sauver le mouvement malgré un mauvais placement des épaules

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

SÉLECTION DU 9 JANVIER 1966

Le succès de la sélection organisée à Paris au début de 1965 a encouragé la Commission de Préparation Olympique et le Comité de Direction Fédéral à poursuivre cette expérience en 1966.

Toutefois, dans un but de décentralisation et de propagande, cette sélection sera fractionnée par catégories et plusieurs Comités régionaux auront la charge de l'organisation dans plusieurs villes différentes.

Comme l'an dernier également, des minima seront imposés que les athlètes devront réaliser pour être remboursés de leurs frais de voyage et de séjour.

Voici, établie par l'Entraîneur National Georges Lambert, la liste des athlètes qui seront convoqués, l'indication du Comité Régional désigné pour l'organisation (celui-ci fera connaître, en temps utile la ville choisie) et les minima juniors et seniors exigés.

Les athlètes s'estimant capables d'atteindre ces minima et dont les noms ne figurent pas sur la liste ci-dessous, peuvent en aviser la F.F.H.C. par l'intermédiaire de leurs Clubs.

Comité des Flandres

Poids Coqs Seniors (minima 250 k). - Marchal (Lunéville), Carré (Nantes), Crochard (Paris), Deconninck (Lille), Guipon (Paris), Wittmann (Paris).

Poids Coqs Juniors (minima 220 k) - Denivet (Paris).

Poids Lourds Légers Seniors (minima 365 k). - Steiner (Strasbourg), Michon (Reims), Trudel (Lille), Goubayon (Lavelanet), Renault (Vernon), Hermain (Lille), Hancart (Cannes), Fédoras (Lyon). Duthilleux (Lille).

Poids Lourds Légers Juniors (minima 340 k).

Comité de l'Île-de-France

Poids Plumes Seniors (minima 280 k). - Meurat (Lille), Fulla (Paris), Rouchel (Lunéville), Fougeret (Royan), Coronel (Paris), Nadal (Nice), Bauvin (Loos).

Poids Plumes Juniors (minima 240 k). - Blaquie (Strasbourg), Hérault (Pons), Fréville (Lille).

Poids Mi-Lourds Seniors (minima 355 k). - Paterni (Paris), Demonsel (Lille), Demats (Nantes), Séry (Strasbourg), Houin (Toul), Moser (Ste-Savine).

Poids Mi-Lourds Juniors (minima 330 k) - Cazeaux (St Médard-en-Jalles), Rollin (Echenoz), Ferru. (Angers). Rachel (Paris), Demeyer (Faches-Thumesnil).

Comité du Languedoc

Poids Légers Seniors (minima 320 k). - Catinoso (Montpellier), Ledroit (Paris), Dumas (Montluçon), Aspart (Perpignan), Noiriél (Strasbourg), J.C. Fourrier (Paris).

Poids Légers Juniors (minima 300 k). - Muller (N.D. de Gravenchon), Plot (Dreux), Y. Fourrier (Paris).

Comité de Provence

Poids Moyens Seniors (minima 340 k). - Maier (Amiens), Gerber (Marseille), Delebarre (Lille), Mattei (Ajaccio), Mangeant (Paris), Combet (Lyon), Chatalova (Lille), Delaunay (Nantes).

Poids Moyens Juniors (minima 320 k). - Auber (Vernon).

Poids Lourds Seniors (minima 380 k). - Foulletier (Lyon), Lévecq (Loos), Rémy (Nice), Hamm (Sélestat), Ernwein (Clermont-Ferrand), Drufrin (Orléans), Fert (Paris).

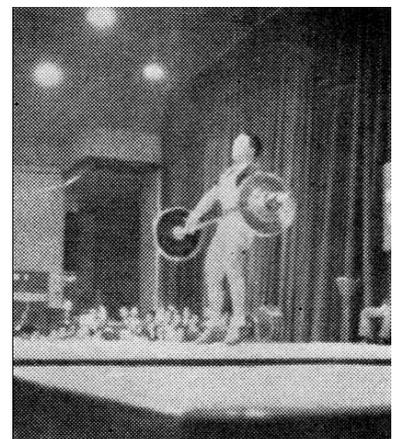
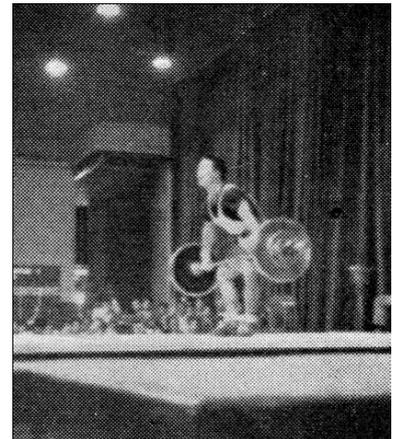
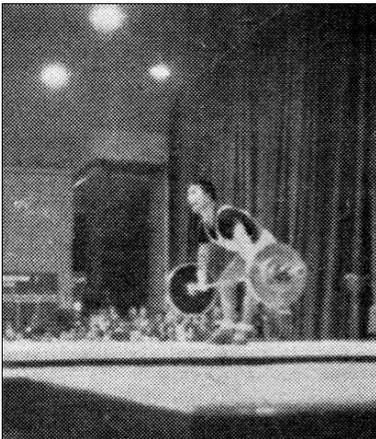
Poids Lourds Juniors (minima 350 k).

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors homologués

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 112 k 500 par S. Ichinoseki (Japon) le 7-7-65 à Hanyu.

Total Olympique : 112,500 + 110 + 137,500 = 360 k par S. Ichinoseki (Japon) le 7-7-65 à Hanyu.



Bien que les photos soient de mauvaise qualité, nos lecteurs pourront apprécier la bonne valeur technique de l'arraché ...
(127 k 500) aux Jeux Olympiques de Tokyo ...

Haltérophile Moderne n° 215 (10-1965)

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 148 k 500 par V. Kozlov (U.R.S.S.) le 28- 3-65 à Orenbourg.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 198 k par V. Andreev (U.R.S.S.) le 28- 4-65 à Alushta.

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 107 k par P.A. Yanev (Bulgarie) le 1- 9-65 à Sofia.

Epaulé et jeté : 140 k par J. Kumata (Japon) le 8- 7-65 à Hanyu.

Poids Légers. - Développé à deux bras : 123 k par Y. Ono (Japon) le 6- 6-65 à Toki.

Tournoi de la Baltique, 28-29 Août 1965, à Dantzig (Pologne)

Poids Coqs. - Szoktysek (Pologne) 95 + 100 + 100 = 325 k ; Kuzilec (Tchécoslovaquie) 100 + 90 + 120 = 310 k ; Kirov (Bulgarie) 95 + 85 + 120 = 300 k ; Trebicki (Pologne) : non classé.

Poids Plumes. - Proc (Pologne) 110 + 105 + 145 = 360 k ; Richter (Pologne) 112,5 + 95 + 140 = 347 k 500.

Poids Légers. - Zielinski (Pologne) 130 + 115 + 150 = 395 k ; Kozlowski (Pologne) 120 + 105 + 140 = 365 k ; Eskelinen (Finlande) 97,5 + 97,5 + 140 = 335 k ; Baszanowski (Pologne) non classé ; Nowak (Pologne) non classé.

Poids Moyens. - Maier (France) 132,5 + 125 + 162,5 = 420 k ; Skowyra (Pologne) 120 + 125 + 160 = 405 k ; Kare (Finlande) 117,5 + 125 + 155 = 397 k 500 ; Konarov (Bulgarie) 122,5 + 120 + 150 = 392 k 500 ; Paprot (Pologne) 120 + 115 + 155 = 390 k ; Baumeister (Allemagne de l'Est) 115 + 115 + 145 = 375 k ; Pietruszek (Pologne) non classé.

Poids Mi-Lourds. - Ozimek (Pologne) 145 + 135 + 175 = 455 k ; Kaczkowski (Pologne) 145 + 130 + 170 = 445 k ; Kangasniemi (Finlande) 145 + 130 + 160 = 435 k ; Paterni (France) 135 + 127,5 + 160 = 417 k 500 ; Kopczewski (Pologne) 125 + 130 + 160 = 415 k ; Sennewald (Allemagne de l'Est) 125 + 117,5 + 157,5 = 400 k ; Sala (Pologne) 125 + 122,5 + 150 = 397 k 500 ; Paterka (Pologne) 125 + 105 + 155 = 385 k.

Poids Lourds Légers. - Golab (Pologne), 150 + 135 + 170 = 455 k ; Jaako. Kailajarvi (Finlande) 130 + 145 + 175 = 450 k ; Jouni Kailajarvi (Finlande) 145 + 125 + 175 = 445 k ; Cymerman (Pologne) 140 + 120 + 170 = 430 k ; Tachev (Bulgarie) 140 + 130 + 160 = 430 k ; Schelle (Allemagne de l'Est) 140 + 117,5 + 155 = 412 k 500 ; Borrmann (Suède) 135 + 120 + 155 = 410 k ; Petrak (Tchécoslovaquie) 122,5 + 120 + 157,5 = 400 k.

Poids Lourds. - Rieger (Allemagne de l'Est) 117,5 + 135 + 180 = 462 k 500 ; Lexa (Tchécoslovaquie) 147,5 + 115 + 160 = 422 k 500 ; Strandberg (Suède) 132,5 + 122,5 + 165 = 420 k ; Fredj (Pologne) 117,5 + 125 + 155 = 397 k 500 ; Kawka (Pologne) 120 + 120 + 155 = 395 k.

France bat la Grande-Bretagne, 3 à 1 Août 1965, à Londres

Poids Plumes. - Chung Kum Weng (Grande-Bretagne) 105 + 97,5 + 130 = 332 k 500 ; P. Fulla (France) 105 + 87,5 + 127,5 = 320 k.

Poids Moyens. - R. Gerber (France) 117,5 + 112,5 + 145 = 375 k ; J. Moir (Grande-Bretagne) 110 + 97,5 + 127,5 = 335 k.

Poids Mi-Lourds. - R. Maier (France) 135 + 127,5 + 167,5 = 430 k ; M. Pearman (Grande-Bretagne) 120 + 120 + 155 + 395 k ; M. Paterni (France) 130 + 125 + 150 = 405 k ; T. Ford (Grande-Bretagne) 127,5 + 115 + 152,5 = 395 k.

Meilleures Performances de l'Allemagne de l'Ouest 1964

Poids Coqs. - G. Holtzmann 95 + 85 + 112,5 = 292 k 500 ; W. Ertl 92,5 + 82,5 + 110 = 285 k ; W. Schlick 82,5 + 80 + 105 = 267 k 500.

H. Zott 260 ; G. Schall 260 ; G. Negwer 255 ; W. Sachse 250 ; L. Spitz 245 ; E. Beierle 245 ; Fachinger 245.

Poids Plumes. - M. Eberlé 107,5 + 97,5 + 130 = 335 k ; D. Rauscher 105 + 95 + 120 = 320 k ; U. Ruche 95 + 95 + 122,5 = 312 k 500.

G. Theilenberg 297,500 ; Liersch 297,500 ; Babelotzki 292,500 ; W. Schwarz 292,500 ; R. Feser 292,500 ; W. Dunkel 292,500 ; Bachhaubl 290.

Poids Légers. - A. Kornprobst 122,5 + 112,5 + 150 = 385 k ; K. Stohner 107,5 + 107,5 + 140 = 355 k ; M. Eberlé 107,5 + 102,5 + 135 = 345 k.

W. Baur 340 ; R. Seidel 337,500 ; U. Kliche 335 ; D. Rauscher 335 ; Kucera 332,500 ; Brandl 330 ; Stuhlmacher 330 ; R. Sussdorf 330.

Poids Moyens. - A. Huser 127,5 + 115 + 155 = 397 k 500 ; A. Kornprobst 125 + 115 + 145 = 385 k ; Kucera 115 + 107,5 + 140 = 362 k 500.

Magin 362,500 ; G. Schuster 357,500 ; Brandl 355 ; O. Junkes 355 ; W. Maier 355 ; Falkner 347,500 ; H. Spiess 347,500 ; R. Sussdorf 347 k 500.

Poids Mi-Lourds. - B. Krug 135 + 117,5 + 155 = 407 k 500 ; H. Weirheid 120 + 117,5 + 155 = 390 k ; W. Dieter 130 + 115 + 145 = 390 k.

Schall 387,500 ; H. Vierthaler 377,500 ; P. Kilian 372,500 ; Falkner 372,500 ; D. Leh 372,500 ; H. Thelen 365 ; G. Schuster 362,500 ; W. Müller 362,500.

Poids Lourds Légers. - N. Fehr 130 + 135 + 172,5 = 437 k 500 ; Stewhase 135 + 115 + 155 = 405 k ; Schnell 137,5 + 117,5 + 147,5 = 402 k 500.

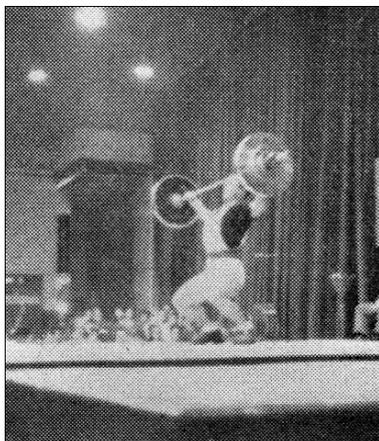
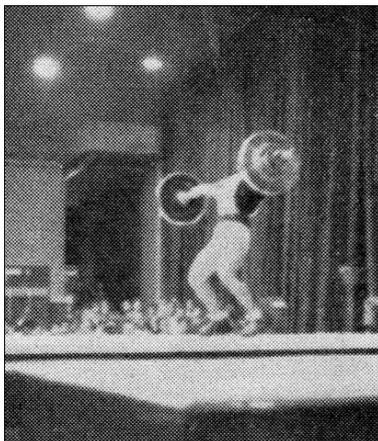
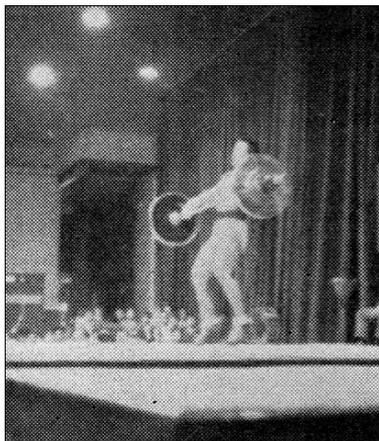
Schipper 402 k 500 ; G. Bauer 402,500 ; H. Vierthaler 400 ; W. Müller 397,500 ; P. Pomaschka 390 ; D. Werner 390 ; P. Cruse 390.

Poids Lourds. - A. Haun 150 + 135 + 175 = 460 k ; Stewhase 145 + 122,5 + 155 = 422 k 500 ; B. Szweyk 135 + 125 + 160 = 420 k.

P. Uecker 402,500 ; W. Casper 400 ; Langmaier 400 ; J. Palleit 392,500 ; E. Behr 390.

Vient de paraître

la nouvelle édition en français du
Règlement International Haltérophile
 Prix : **4,25 F** - à faire parvenir au
C.C.P. de la F.F.H.C. : Paris 1304.82



... en flexion du Japonais OHUCHI, au cours de son 1^{er} essai à l'arraché

... (Photo robot)

Tests de Sélection en vue du Championnat du Monde

11 Septembre 1965, à Salon-de-Provence

Petite ville de moins de 30 000 habitants, Salon-de-Provence peut s'enorgueillir de posséder un ensemble sportif que les plus grosses agglomérations françaises seraient fières d'offrir à leurs jeunes sportifs. Notre Conseiller Technique Régional, Roger Gerber ne pouvait sans doute pas trouver de centre plus approprié pour organiser le stage de préparation au Championnat du Monde (6 au 19 Septembre). S'entraînant dans la très belle salle omnisports de la Maison des Jeunes, nos athlètes pouvaient se détendre, à leurs moments perdus, au bord de la magnifique piscine olympique, et dans la pittoresque campagne avoisinante...

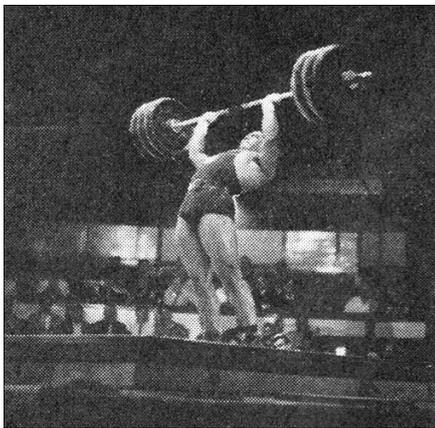
Annoncé par les journaux régionaux et par de nombreuses affiches, le test de sélection auquel 7 athlètes participèrent, n'attira qu'un public de connaisseurs... Les efforts de nos champions furent cependant méritoires et si deux d'entre eux - Marchal (270 k) et Steiner (400 k) - se contentaient de « commencer » une nouvelle saison, les résultats des cinq autres sont particulièrement encourageants.

En Poids Plumes, Fulla réalise ses meilleures performances au développé (107 k 500) et à l'arraché (92 k 500), mais manque par 2 fois un jeté à 130 k. Il totalise 325 k et ne reste qu'à 10 k des minima imposés.

A 69 k 700 de poids de corps, le junior Muller manque ses développés - un seul essai valable à 102 k 500 - mais réussit une très belle série à l'arraché avec 100 - 107 k 500 et 112 k 500. En jetant 137 k 500, il totalise 352 k 500 et s'approche lui aussi très près du minima de 365 k.

Notre champion de la catégorie Légers, Roger Gerber, est maintenant un solide poids moyen de 75 k... ; il manque encore de confiance en ses nouvelles possibilités et réussit ses 7 essais très facilement : 115 - 122,5 - 125 au développé, 105 - 110 - 112,5 à l'arraché et 135 - 142,5 et 150 k au jeté.

Son total de 387 k 500 nous révèle donc une très belle progression qui peut l'amener près des 400 k imposés, lors du 2^e test de sélection à Amiens le 3 Octobre prochain.



Un développé de J.P. FOULETIER. L'angle sous lequel a été prise la photo exagère l'impression de cambrure.

Restent maintenant nos deux sélectionnés olympiques Maier et Paterni. Tous deux sont assurés de participer aux prochains championnats du monde, et n'ont pas de ce fait, modifié leur programme d'entraînement. Ce test ne constitue pour eux qu'un contrôle de leur forme présente. Quelque peu saturé par l'énorme travail qu'il a fourni au cours de la réunion précédente, Rolf Maier ne retrouve pas son dynamisme habituel, mais n'en réalise pas moins un bon total de 420 k (130 - 125 - 165). Compte tenu des performances qu'il a accomplies à l'entraînement 132,5 x 2 au développé, 162,5 x 2 à l'épaulé, Maier doit être capable d'atteindre rapidement les 435 k. Quant à Paterni, après les médiocres présentations précédentes, c'est à une véritable résurrection que nous assistons : Marcel a enfin retrouvé le moral et la foi, et ses 9 essais réussis soulignent le soin avec lequel il a préparé cette compétition. Avec 145 - 130 - 165, soit un total de 440 k, Paterni approche de sa meilleure forme et devrait prochainement améliorer ses records sensiblement.

Le bilan de ce premier test de sélection est donc dans l'ensemble encourageant nos « deux olympiques » sont en excellente forme, tandis que Fulla, Gerber, et Muller approchent de très près les minima exigés... Le prochain test du 3 Octobre à Amiens leur donnera une nouvelle occasion de prouver leur progression.

G. LAMBERT,
Entraîneur National

Résultats Techniques

Marchal (57 k 100) C.H. Lunéville 85 + 80 + 105 = 270 k ; Fulla (60 k) V.G.A. St+ Maur 107,500 + 92,500 + 125 = 325 k ; Muller (69,700) Esso+Sports 102,500 + 112,500 + 137,500 = 352,500 ; Maier (77 k 500) Amiens Sp. Club 130 + 125 + 165 = 420 k ; Gerber (75 k) H.C. Marseille 125 + 112,500 + 150 = 387 k 500 ; Paterni (82 k 100) V.G.A. St+Maur 145 + 130 + 165 = 440 k ; Steiner (89 k 800) Sté H.C. Haguenau 127,500 + 120 + 152,500 = 400k.

3 Octobre 1965, à Amiens

Nouvellement promu Conseiller Technique à l'Académie d'Amiens, notre Champion de France Rolf Maier, bien secondé par la section locale d'Haltérophilie, a parfaitement organisé cette deuxième réunion de sélection en vue des prochains championnats du monde. Le cirque d'Amiens, au milieu duquel se dresse un ring surélevé parfaitement éclairé, se prête admirablement bien à ce genre de compétitions et si le public ne s'est pas déplacé en grand nombre, gageons que la présence permanente d'un Rolf Maier attirera progressivement des amateurs de plus en plus nombreux dans les réunions futures.

Neuf haltérophiles français accompagnés par deux Belges tentent d'atteindre les totaux imposés pour leur sélection aux championnats du monde. Maier et Paterni ont déjà réalisé précédemment des charges très supérieures aux minima, aussi notre attention se porte-t-elle principalement vers les trois athlètes qui, à la réunion de Salon-de-Provence en septembre dernier, paraissaient également capables de se qualifier... Il s'agit de Pierre Fulla, de Jean-Luc Muller et de Roger Gerber.

Bien parti dans les deux premiers mouvements où il égale ses meilleures performances - 107,5 et 92,5 - P. Fulla, gêné par une douleur à la hanche, ne peut tenir ses deux jetés à 125 k et ne termine pas la compétition. C'est vraiment très dommage car Pierre a retrouvé la forme qui, pendant de longs mois, s'était obstinée à le fuir.

En poids légers, Jean-Luc Muller trouve des adversaires très valables avec Fourrier et Ledroit. Les trois hommes poussent respectivement 107,5 - 105 et 102,5 au développé et se suivent également de très près à l'arraché avec 105 - 100 et 102,5. Ledroit est le premier éliminé de la compétition à l'épaulé et jeté avec 122 k 500 tandis que Muller et Fourrier - tous deux juniors - se livrent une lutte passionnante dans ce dernier mouvement. Tous deux assurent 135 k 500 à leur premier essai et, tandis que Muller jette 137 k 500, Fourrier s'attaque directement, avec 140 k, à son propre record de France Juniors. Manquée une première fois au jeté, cette charge est parfaitement tenue au troisième essai, et ainsi, non seulement Fourrier bat le record de France, mais il égale aussi le record des Seniors détenu par Gerber. Muller manque son troisième essai à 142 k 500, charge qui sera une nouvelle fois tentée par les deux hommes. Fourrier verrouille cette charge dans un très beau style en flexion, mais ne peut se relever tandis que Muller se relève bien de la flexion, mais gêné par des contractures dans les jambes, manque le jeté. En réalisant respectivement 350 k et 345 k, les deux juniors Muller et Fourrier se sont hissés au premier plan de la catégorie et assureront la relève de Roger Gerber au sein de l'équipe nationale.

Ce dernier tire dans la catégorie Poids moyens, en compagnie de Maier.

En très grande forme, Maier pousse 130 k et 135 k très facilement, mais manque 137 k 500. Moins heureux, Gerber reste sur son premier essai à 120 k, manquant ensuite 127 k 500.

À l'arraché, les deux hommes améliorent tous deux leur meilleure performance, Gerber avec 115 k et Maier avec 130 k, après une belle série à 122 k 500 et 127 k 500.

En arrachant 130 k, Maier, a non seulement réalisé une performance de grande classe dans un très beau style en fente, mais il a battu également son propre record de France (ancien record : 127 k 500).

Bien que fatigué nerveusement par cette compétition aussi bien que par l'organisation de celle-ci, Maier jette 165 k à son troisième essai et améliore ainsi une nouvelle fois son record de France du total olympique, le portant à 430 k. Un tel total devrait l'amener dans le peloton des six premiers aux prochains championnats du monde, et qui sait, avec un peu plus de réussite, Maier pourrait décrocher une place d'honneur...

Gerber, par contre, manque de réussite et, troublé par une erreur de chargement, reste à son premier essai à 140 k. Gerber vaut actuellement 390 k et sans doute atteindra-t-il prochainement les 400 k.

On attendait beaucoup de Marcel Paterni dans la catégorie mi-lourds, compte tenu de l'excellente condition physique qu'il affichait à

l'entraînement. Mais hélas, gêné par une légère crise de foie, Paterni doit se contenter d'assurer une progression inférieure à ses possibilités, pour atteindre le total à 430 k. Souhaitons-lui meilleure chance à Téhéran.

Bonne performance du mi-lourd Demonsel qui totalise 372 k 500 et surtout du lourd-léger Michon qui améliore deux records de France Juniors : 152 k 500 à l'épaulé et jeté, avant de manquer 160 k par deux fois, et le total olympique avec 387 k 500.

Nos amis belges Mortier (léger) et Reding (lourd) participaient à cette réunion et si Mortier était dans une forme très modeste, Reding, par contre, devait nous enthousiasmer par la qualité de son travail : 175 k au développé dans un style tout à fait correct, voilà de quoi laisser rêveur ! Mais Reding ne devait pas en rester là, et, après avoir arraché 142 k 500, il jetait très facilement 185 k puis 192 k 500, atteignant ainsi le remarquable total de 510 k. Au cours de son troisième essai et d'un essai hors compétition, Reding tentait 200 k mais en vain. Jeune hercule de 118 k, bien proportionné et sans un pouce de ventre, Reding doit pouvoir jouer un rôle de premier plan dans toutes les grandes compétitions mondiales et nous souhaitons à ce sympathique athlète une réussite au moins égale à celle qu'il a obtenue en ce dimanche 3 Octobre.

Les deux athlètes français retenus, lors de la dernière réunion de sélection - Maier et Paterni - ont donc confirmé leur valeur mais, hélas, aucun autre athlète français n'a pu atteindre les minima fixés. Il semble bien que la représentation française à ces championnats du monde sera des plus réduites et identique à celle des Jeux de Tokyo...

mais, peut-être les dirigeants consentiront-ils à encourager un ou deux jeunes athlètes et à leur accorder un billet pour Téhéran ?

G. LAMBERT
Entraîneur National

RÉSULTATS TECHNIQUES

Poids Plumes. - Fulla (60 k) Vie au Grand Air St-Maur 107,5 - 92,500 : non classé.

Poids Légers. - Muller (67 k 500) Esso-Sports 107,500 - 105 - 137,500 = 350 k ; Fourrier (66 k 550) S.A. Enghien 105 - 100 - 140 = 345 k ; Ledroit (67 k 350) Vie au Grand Air St-Maur 102,500 - 102,500 - 122,500 = 327 k 500.

Poids Moyens. - Maier (75 k) Amiens Sporting Club 135 - 130 - 165 = 430 k ; Gerber (75 k) Halt. Cl. Marseille 120 - 115 - 140 = 375 k.

Poids Mi-Lourds. - Paterni (82 k 500) Vie au Grand Air de St-Maur 145 - 125 - 150 = 430 k ; Demonsel (82 k 500) A.S. Elect. Lille 115 - 112,500 - 145 = 372 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Michon (90 k) Club Cult. Reims 112,500 - 122,500 - 152,500 = 378 k 500.



Hors Compétition

Poids Légers. - Mortier (Belge) (66 k 900) 90 - 85 - 120 = 295 k.

Poids Lourds. - Reding (Belge) (117 k 400) 175 - 142,500 - 192,500 = 510 k.

AVIS IMPORTANTS

La Mutuelle Nationale des Sports auprès de laquelle la F.F.H.C. a souscrit un contrat d'assurance individuelle pour l'ensemble de ses Clubs affiliés, ayant dû augmenter ses tarifs de 0,20 F, LE MONTANT DE LA LICENCE-ASSURANCE SERA PORTÉ, POUR LA SAISON 1965-66, DE 6 F à 6,20 F.

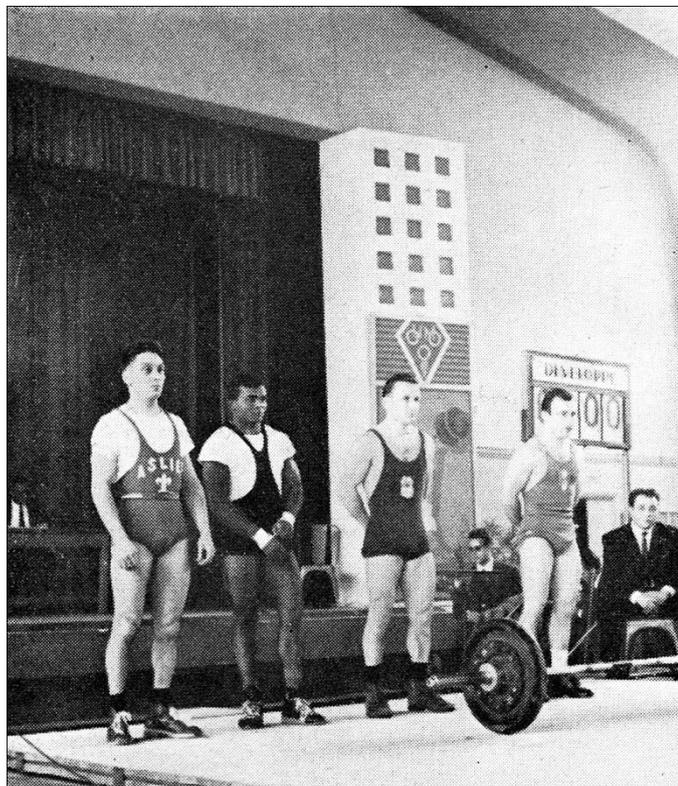
Il est rappelé qu'elle reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1965-66 à la F.F.H.C., soit 20 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

**GALA
INTERNATIONAL HALTÉROPHILE**

le Dimanche 28 Novembre 1965
après-midi et soirée
au Gymnase Municipal, 2 rue Japy, Paris



Derniers échos du Championnat de France 1965

La présentation des Poids Plumes Seniors

LÉVECO, 2° de la catégorie Poids Lourds

Le Match France-Italie Juniors

Inchangée dans sa composition depuis le dernier match France-Allemagne, notre équipe de France Juniors affrontait, en ce samedi 25 Septembre à Milan, une courageuse équipe italienne bien guidée par l'entraîneur et ex-Champion Pignatti. Nous pouvions craindre qu'en cette période de fin de vacances, nos jeunes champions ne soient pas au mieux de leur condition, mais, à une ou deux exceptions près, les résultats que nous allons analyser nous prouvent que ces craintes n'étaient pas justifiées.

Avec Li Manni et Houssais, opposés aux Italiens Viarengo et Di Rocco, les catégories poids Coqs et Plumes nous offrent une compétition des plus animées. Li Manni perd 2 k 500 à chacun des deux premiers mouvements (82,500 et 72,500 contre 85 et 75) mais courageusement, il tente sa chance avec 107 k 500 au jeté. Cette charge est très bien épaulée puis jetée, mais malgré tous ses efforts, Li Manni ne parvient pas à se stabiliser... Première victoire pour l'Italie avec 260 k contre 257 k 500.

Houssais n'est guère plus chanceux que son coéquipier il fait jeu égal avec Di Rocco aux deux premiers mouvements 92,500 et 87,500 contre 90 et 90, mais ne peut tenir ses 2 jetés à 115 k Deuxième victoire pour l'équipe italienne avec 295 k contre 290 k.

Avec le poids léger Muller, nous sommes assurés de remporter une première victoire, bien que l'Italien Siluini soit un jeune de valeur. En

grande forme, notre représentant domine chacun des mouvements : 107 k 500 contre 100 k au développé, 107 k 500 contre 105 à l'arraché, et 140 k contre 125 k au jeté. Cette dernière charge constituerait un nouveau record de France, mais J.L. Muller s'est restauré depuis la pesée et dépasse le poids limite de quelques centaines de grammes.

Son record du total olympique - 335 k - est par contre très valable et approche de très près le record de son aîné et professeur Roger Gerber. J.-L. Muller sera-t-il le poids léger de l'équipe seniors ? Sans aucun doute, s'il réussit à se maintenir dans cette catégorie où il éprouve déjà de sérieuses difficultés à atteindre les 67 k 500...

Bien que très loin de sa meilleure forme, le moyen Delaunay s'impose aisément devant un adversaire nettement moins fort. Avec 315 k contre 307 k 500, il donne une deuxième victoire à l'équipe de France... Deux victoires partout !

Ferru, le poids mi-lourd de l'équipe française est moins heureux que son camarade de Comité... Sa technique dans les deux mouvements de détente n'est pas encore au point et il ne peut ainsi tirer parti de ses bonnes qualités physiques. Avec 327 k 500 contre 342 k 500, il est battu par un adversaire de bonne valeur d'autant que ce dernier tire habituellement dans la catégorie inférieure (Poids de Corps : 75 k 100).

Assurés que nous sommes de la victoire de notre poids lourd Michon sur l'Italien Bruno, la

victoire de l'équipe française repose désormais sur les épaules du Bordelais Cazeaux qui, en cette occasion, tire dans la catégorie lourds-légers.

Pour un très jeune haltérophile, Cazeaux connaît admirablement bien ses possibilités et jamais encore, je ne l'ai vu commettre d'erreur dans le choix de ses essais. Avec une belle énergie, Cazeaux réussit presque tous ses essais (8 sur 9) et donne le point de la victoire à l'équipe de France, en totalisant 345 k contre 335 k pour l'italien Poletti. En Poids Lourds notre compatriote Michon, souffrant d'une douleur lombaire, ne peut forcer son talent, mais assure aisément sa victoire avec 380 k contre 350 k pour l'italien Bruno.

Par 4 victoires à 3, l'équipe française remporte ce match international qui a permis à plusieurs athlètes de concrétiser une belle progression ; J.-L. Muller a réalisé la performance de plus grande valeur de cette réunion qui l'amène à quelques 10 k des minima imposés pour sa sélection aux championnats du monde.

Son jeune adversaire. Siluini est également à féliciter pour son excellent total de 330 k. Citons encore le bon comportement de Li Manni, de Cazeaux, et de l'italien Proto, et souhaitons que le prochain match France- Italie soit une rencontre aussi équilibrée que celle à laquelle nous venons de prendre part.

G. LAMBERT
Entraîneur National.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ITALIE JUNIORS

disputé le Samedi 25 Septembre 1965, en soirée, à Milan

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. VIARENGO.....	55 k 650	Italie	85, -	75, -	100, -	260 k
2. LI MANNI.....	55 k 750	France	82,500	72,500	102,500	257 k 500
Poids Plumes						
1. DI ROCCO.....	60 k	Italie	90, -	90, -	115, -	295 k
2. HOUSSAIS.....	59 k 860	France	92,500	87,500	110, -	290 k
Poids Légers						
1. MULLER.....	67 k 420	France	107,500	107,500	140, -	355 k
2. SILUINI.....	67 k 100	Italie	100, -	105, -	125, -	330 k
Poids Moyens						
1. DELAUNAY.....	74 k 200	France	100, -	90, -	125, -	315 k
2. TURCATO.....	73 k 700	Italie	95, -	87,500	125, -	307 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. PROTO.....	75 k 100	Italie	112,500	100, -	130, -	342 k 500
2. FERRU.....	81 k 480	France	110, -	92,500	125, -	327 k 500
Poids Lourds Légers						
1. CAZEAUX.....	83 k 600	France	105, -	105, -	135, -	345 k
2. POLETTI.....	85 k 600	Italie	105, -	90, -	140, -	335 k
Poids Lourds						
1. MICHON.....	93 k 650	France	105, -	125, -	150, -	380 k
2. BRUNO.....	95 k 700	Italie	115, -	105, -	130, -	350 k

Rétrospective

Alexandre Dumas disait : « *Vingt ans après* », il suffit, seulement, d'un retour de dix années en arrière à l'haltérophilie de 1955 pour se rendre compte du chemin parcouru par les performances de nos Champions de France pendant ce laps de temps.

Pourquoi une progression aussi énorme en une période aussi courte ?

Tout d'abord, l'évolution de la technique a une part sensible à cette amélioration.

Mais aussi, l'entraînement, considéré, tant par sa qualité que par sa quantité.

Et un troisième facteur est entré en Jeu également la vulgarisation de plus en plus grande du sport haltérophile, qui touche les athlètes à un âge beaucoup plus jeune qu'auparavant.

Reprenons ces trois points importants :

- 1) La technique a été étudiée de très près par les spécialistes de tous pays, surtout au point de vue mécanique, pour que le mouvement ait le maximum d'efficacité pour le minimum d'effort, en quelque sorte, pour établir le geste idéal.

Le film, le ralenti, le mouvement découpé en tranche par la photographie, tous ces moyens mis en œuvre par les techniciens ont amené une connaissance presque parfaite du geste efficace.

Sans parler du Développé moderne qui, incontestablement, a permis une amélioration des records, la progression dans les mouvements de détente semble aussi forte et provient de cette amélioration technique, de cette perfection qu'on est à même, aujourd'hui, de faire voir à l'athlète, de lui faire ressentir. Le passage des genoux, le redressé du corps furent longtemps ignorés. Découverts par les Scientifiques et mis au point par les techniciens, ces deux temps majeurs ont, par leur simple mise en application correcte, fait progresser les records. « La Flexion » tend à supplanter « la Fente », surtout à l'Épaulé ; cette technique a prouvé son efficacité pour qui pouvait l'adapter à sa morphologie, et a permis, en partie, cette amélioration.

- 2) L'entraînement, la manière de s'entraîner, le temps y étant consacré, l'attention portée à la diététique, tous ces facteurs ont été étudiés.

Alors qu'auparavant, l'athlète se contentait des entraînements du Mardi et du Vendredi, il n'est pas rare, aujourd'hui, de voir l'haltérophile fréquenter le plateau tous les jours. Il ne tire plus, comme lors des séances bihebdomadaires, sur les trois mouvements, mais fait de la musculation, des exercices annexes de détente et de force, approfondit telle ou telle partie d'un des trois mouvements, où il a une lacune à combler, fait des séries, destinées à fixer dans son esprit un geste, qu'il voudrait réflexe. Toutes ces séances lui prenant une heure et demie de son temps quotidiennement.

- 3) En outre, les connaissances, relativement récentes, dues aux diététiciens, ont également touché le sportif. Aujourd'hui il surveille son alimentation, connaît les rations lui permettant une mise en condition ou une récupération rapide, il connaît les lois de la digestion, lui permettant d'aborder la compétition avec le maximum de chances.

- 4) La vulgarisation est devenue intense. Il suffit de voir le nombre de Clubs créés, de se rendre

compte du nombre de jeunes licenciés, du succès du « Premier Pas » annuel, et la faveur qu'a l'Haltérophilie auprès des jeunes, en particulier auprès des Scolaires, qui sentent en ce Sport un moyen de s'affirmer et qui trouvent en lui un dérivatif à leurs études, dérivatif leur apportant calme et équilibre par une fatigue musculaire saine et qui, en outre, leur sert, en quelque sorte, d'exutoire du tonus musculaire qui leur est indispensable pour traverser la crise d'adolescence.

Cette évolution rapide du sport Haltérophile est sensible également dans les autres sports individuels, sinon, comment comprendre l'énorme bond qu'a fait, par exemple, le record du lancement du poids. Il y a dix ans, il atteignait péniblement les 18 m 50, maintenant il est au-dessus des 21 m. C'est pourtant le même poids de 7 k 257 lancé dans le même cercle de 2 m 135 de diamètre. L'homme, sa technique et son entraînement ont changé et ses records ont fait ce bond impensable il y a une décennie.

Le sport Haltérophile est pourtant un des plus durs qui soit, et s'il donne rapidement des résultats moyens, il faudra au pratiquant de longues années d'abnégation, d'entraînement, de volonté s'il veut arriver à une classe suffisante pour apparaître sur les tablettes nationales.

Il est un peu effrayant pour le débutant de s'entendre dire qu'il ne possèdera son métier à fond qu'au bout de dix ans. Alors que tout à l'heure cette période nous paraissait courte, considérée sous cet angle nouveau, elle semble très longue et tenterait de décourager les plus vaillants.

Comparons maintenant ces palmarès des Championnats de France :

1955. - Coqs : 270 k ; Plumes : 282 k 500 ; Légers : 315 k ; Moyens : 355 k ; Mi-Lourds : 372 k 500 ; Lourds-Légers : 410 k ; Lourds : 380 k.

1965. - Coqs : 280 k ; Plumes : 312 k 500 ; Légers : 340 k ; Moyens : 412 k 500 ; Mi-Lourds : 435 k ; Lourds-Légers : 410 k ; Lourds : 455 k.

Seule la catégorie des Lourds-Légers se voit à égalité à dix ans d'intervalle. Ce fait peut s'expliquer, en se rappelant que les 410 k de 1955 avaient été établis par J. Debuf, dont le palmarès comprend les titres prestigieux de : Champion d'Europe 1956 et Médaille de Bronze aux J.O. de Melbourne en 1956.

Quand nous parlions, ci-dessus, des dix années de pratique de l'haltérophile, il est très édifiant de se reporter au Classement National des Championnats de France Juniors de 1955, et d'y trouver :

Coqs. - 1. Meurat : 257 k 500.

Légers. - 3. Catanoso 272 k 500 ; 11. Demonsel 247 k 500.

Moyens. - 2. Maier 290.

Mi-Lourds. - 3. Fouletier 282 k 500.

Lourds-Légers. - 1. Paterni 350 k.

... et de retrouver ces mêmes athlètes, dix années plus tard, en vedette à nos récents Championnats de France 1965.

Plumes. - 1. Meurat 312 k 500.

Légers. - 1. Catanoso 340 k.

Moyens. - 1. Maier 412 k 500.

Mi-Lourds. - 1. Paterni 435 k ; 2. Demoncel 367 k 500.

Lourds. - 1. Fouletier 455 k.

... et, à l'issue de cette petite rétrospective, une constatation qui, peut-être, stimulera le courage, la volonté et la ténacité des débutants. Notre champion de France 1965 catégorie Poids Lourds, J.P. Fouletier, qui vient de réussir 467 k 500, a totalisé 220 k en Lourd-Légers à son premier match fédéral officiel sur les trois mouvements (le Prix d'Encouragement 1954-55), en étant classé 43^e sur 44 concurrents. Ceci se passe de commentaires.

Mais parmi tous ceux qui ont débuté l'haltérophilie, combien sont restés en chemin, combien d'athlètes ont abandonné avant d'être parvenus à matérialiser leur valeur exacte par un total maximum, correspondant à leur puissance.

Combien se sont heurtés aux impondérables de la vie et ont abdiqué. Les études, le service militaire, leur métier, les fiançailles, le mariage, les enfants, les responsabilités, toutes ces étapes qui doivent être surmontées et franchies sans, pour cela, que l'entraînement s'en ressente.

Aussi, les athlètes qui ont eu la force de caractère de tenir durant ces longues années, sont-ils à admirer et à féliciter. Leur récompense, bien méritée, est, de briller par leur performance, d'être admirés pour leur force et de rayonner, d'abord au sein de leur club où ils sont l'exemple à suivre par les jeunes, et aussi au sein de la nation qu'ils représentent à l'occasion des nombreux matches internationaux.

Un seul mot est à retenir de tous ces exemples énumérés ci-dessus, et il s'adresse à tous les jeunes qui veulent atteindre et dépasser leurs aînés

« Tenir, TENIR à tout prix ! »

J. SIBENALER.



Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Liste des Records Seniors au 25 Juin 1965

Développé à deux bras. - Coqs : Scaramella 75 k ; Plumes : Platier 91 k 500 ; Légers : Catarinetti Ray. 102 k 500 ; Moyens : Constantinian 120 k ; Mi-Lourds : Constantinian 131 k ; Lourds-Légers : Fédoras 126 k ; Lourds : Fouletier 150 k.

Arraché à deux bras. - Coqs : Scaramella 77 k 500 ; Plumes : Platier 87 k 500 ; Légers : Catarinetti Ray. 97 k 500 ; Moyens : Constantinian 115 k ; Mi-Lourd : Hostin 122 k 500 ; Lourds-Légers : Fédoras 110 k 500 ; Lourds Fouletier 147 k 500e

Épaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Scaramella 100 k ; Plumes : Platier 115 k 500 ; Légers : Gaétan Joseph 130 k ; Moyens : Constantinian 140 k 500 ; Mi-Lourds : Hostin 157 k 500 ; Lourds Légers : Fédoras 145 k ; Lourds : Fouletier 180 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques. - Coqs : Scaramella 67,5 + 72,5 + 100 = 240 k ; Plumes : Platier 90 + 87,5 + 115 = 292 k 500 ; Légers : Catarinetti 100 + 97,5 + 125 = 322 k 500 ; Moyens : Constantinian 120 + 112,5 + 140 = 372 k 500 ; Mi-Lourds : Constantinian 127,5 + 115 + 142,5 = 385 k ; Lourds-Légers : Fédoras 125 + 105 + 145 = 375 k ; Lourds : Fouletier 150 + 142,5 + 175 = 467 k 500.

Classement par équipes. - Excellence : O.S.C. St-Etienne; Honneur : A.S. Sapeurs Pompiers Lyon; Promotion : A.L. Roanne.

Records Juniors

Développé à deux bras. - Coqs : Gonzalès 70 k; Plumes : Eyraud 80 k; Légers : Eyraud 95 k; Moyens : Glain 97 k 500; Mi-Lourds : Féodoras 102 k 500; Lourds-Légers : Vincent 72 k 500; Lourds : Feuillatay 87 k 500.

Arraché à deux bras. - Coqs : Gonzalès 72 k 500; Plumes : Eyraud 85 k 500; Légers : Combet 93 k; Moyens : Petit 95 k 500; Mi-Lourds : Gamichon 102 k 500; Lourds-Légers : Feuillatay 87 k; Lourds : Feuillatay 90 k.

Epaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Eyraud 90 k; Plumes : Eyraud 110 k 500; Légers : Gaétan Joseph 120 k; Moyens : Petit 125 k; Mi-Lourds : Féodoras 135 k; Lourds-Légers : Feuillatay 114 k 500; Lourds : Feuillatay 120 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques. - Coqs : Eyraud 235 k; Plumes : Eyraud 275 k; Légers : Combet 305 k; Moyens : Petit 307 k 500; Mi-Lourds : Féodoras 335 k; Lourds-Légers : Feuillatay 282 k 500; Lourds : Feuillatay 302 k 500.

COMITE DU LANGUEDOC

Impression d'un stagiaire

Dans ces quelques lignes qu'il m'est permis d'écrire, je n'ai pas la prétention de conter en détail ce que fut notre stage d'initiateur à Palavas-les-Flots. Je « toucherai », cependant, quelques mots de son organisation, de l'accueil que nous y reçûmes et enfin, sur le point essentiel il me semble, de notre impression générale à l'issue des cours et de l'examen qui clôturèrent le stage.

Bien dirigés par MM. Firmin et Marchal qui

Prochains Stages d'Haltérophilie 1965

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
<i>Stages Nationaux</i>			
15 au 20 Novembre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	complet.
22 au 27 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs Nat.	15
13 au 18 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs Nat.	15
<i>Stages Régionaux - Académie Aix-Marseille</i>			
22 au 26 Novembre	C.R.E.P.S. de Boulouris	Espoirs Région.	15

Les candidats aux Stages peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

furent l'impossible pour nous faciliter la tâche, tant sur le plan pratique que sur le plan technique, nous prîmes vraiment un avant-goût de ce qu'est l'Haltérophilie. Personnellement, bien que pratiquant cette discipline depuis 3 ans déjà, je n'ai cessé d'être émerveillé, au fil des jours, par les connaissances supplémentaires qui venaient compléter celles qui me furent inculquées par mon club. Un stage, c'est bien un cours d'Haltérophilie du niveau supérieur... Mais ne nous étendons point, la place me manquerait.

Je tiens également, et surtout, à souligner le dévouement et la gentillesse exemplaires du personnel du « Sou des Écoles Laïques », d'avis général, la nourriture y était excellente et abondante.

Enfin, en mon nom, et au nom de tous mes camarades, croyez sincèrement à l'excellente impres-

sion que nous ressentions à l'issue des cours, qui nous donnèrent le goût, le désir et l'ambition qui doivent animer un futur initiateur.

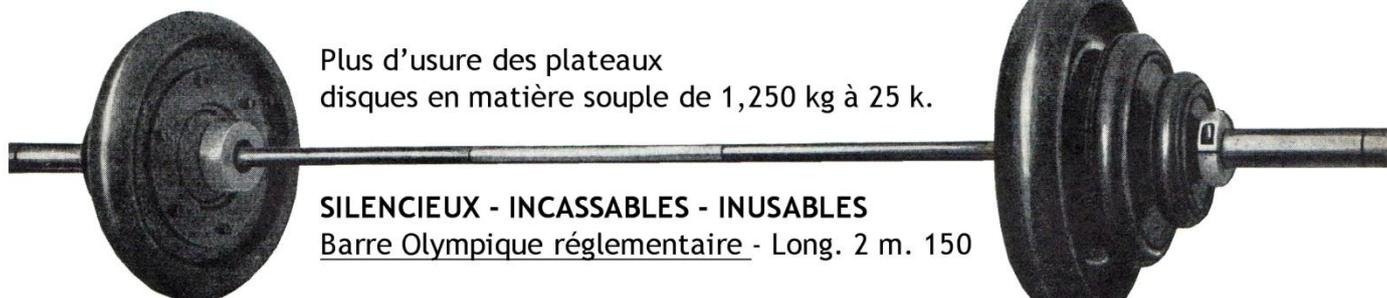
Je terminerai mon compte rendu par ces quelques mots :

Vous, initiateurs, qui êtes animés du désir d'entraîner, dans un avenir plus ou moins proche, des jeunes garçons dont l'Haltérophilie constitue l'équation à résoudre et dans laquelle l'inconnue c'est vous-même, je ne puis que vous souhaiter de réussir dans votre tâche, et il n'y aura rien de plus simple si, à l'image de celui auquel je viens d'assister, de nouveaux stages aussi rentables sont organisés.

GUERRERO,
A.S. des Cheminots
de Béziers.

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

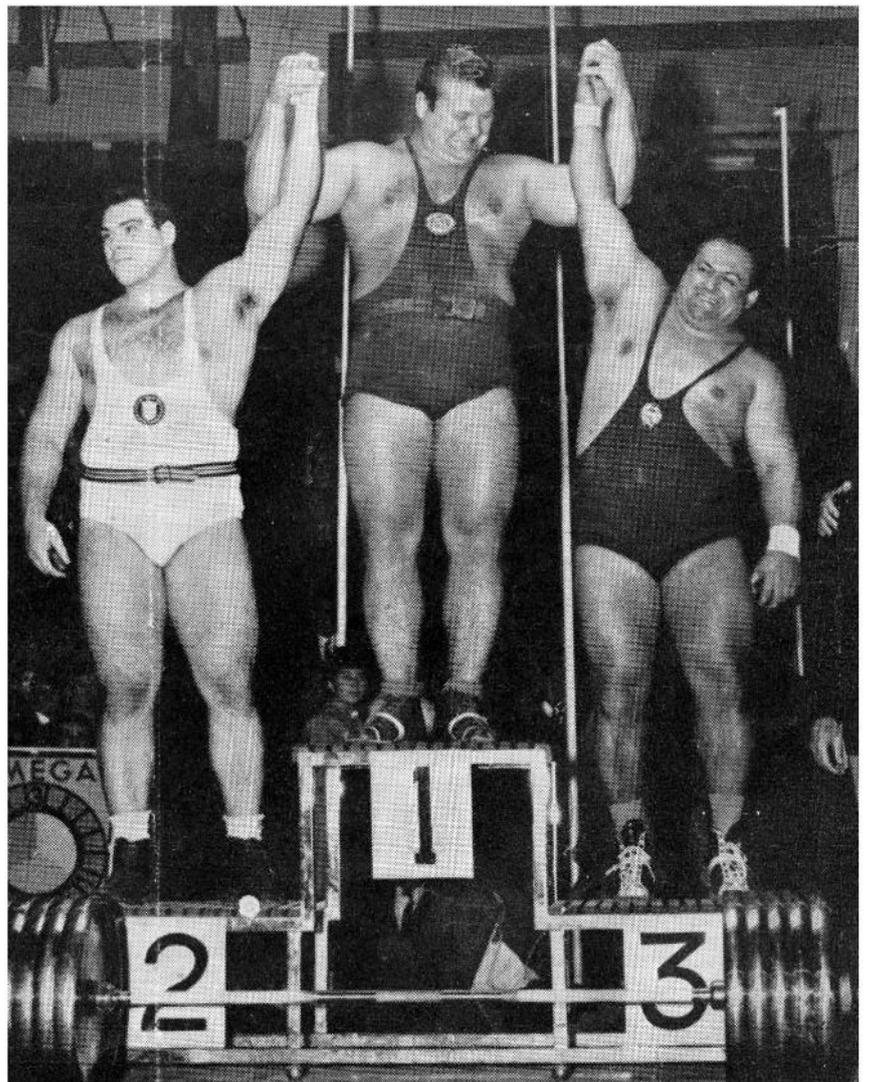
Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Novembre
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbaux des réunions : de la Commission de P.O. du 14 Octobre 1965	3
de la Commission Haltérophile du 14 Octobre 1965	3
-du Bureau du 21 Octobre 1965	3
Règlement du Prix Fédéral Haltérophile 1965	4
Classement National du Premier Pas Culturiste 1965-66	5
Classement National du Prix des Débutants 1965-66	6
L'Arraché en fente par G. LAMBERT	8
Les Championnats du Monde 1965 par G. LAMBERT	10
Ce que vous devez savoir	14
Nos Joies, nos Peines	15
Dans nos Comités Régionaux	15
Dernier Stage d'Haltérophilie 1965	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Les vainqueurs de la catégorie Poids Lourds au Championnat du Monde 1965 :

1^{er} ZHABOTINSKY (U.R.S.S.) dont la présence au Gala International du 28 Novembre à Paris a été confirmée par la Fédération Soviétique,

2^e GUBNER (États-Unis) - 3^e ECSEK (Hongrie).

®



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 14 Octobre 1965

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, Georges Lambert, André Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la Commission.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Gala International du 28 Novembre. - Un crédit ayant été accordé par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, dans le cadre du plan quadriennal, il a été décidé d'organiser un Gala International Haltérophile avec la participation d'athlètes allemands, anglais, belges, italiens, monégasques, polonais, soviétiques.

Des pourparlers sont en cours pour obtenir le désistement de deux associations qui avaient obtenu la concession du Gymnase Municipal, rue Japy, le 28 Novembre prochain, date prévue pour le Gala, qui se déroulera en deux séances : après-midi et soirée.

Correspondance.

- Télégramme de félicitations de M. Marceau Crespin, Directeur des Sports pour les nouveaux records de l'arraché à deux bras et du total olympique battus par Rolf Maier.

- Lettre adressée à Renault lui demandant de faire connaître à la F.F.H.C. la décision qu'il a prise concernant le poste de Conseiller Technique Régional de l'Académie de Rouen dont le contrat lui a été proposé par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

- Lettre de Noiriell rappelant sa candidature au poste de Conseiller Technique Régional de l'Académie de Strasbourg.

- Lettre de Jean-Luc Muller remerciant la F.F.H.C. des démarches effectuées en sa faveur et annonçant son intention de participer désormais aux compétitions dans la catégorie des Poids Moyens.

Lettre de la Fédération Espagnole félicitant l'Entraîneur National Georges Lambert pour sa collaboration au Cours d'Entraîneur qu'il a dirigé à Pampelune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30.

Le Secrétaire,
André ROLET

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION HALTÉROPHILE du 14 Octobre 1965

Présents : MM. J. Duchesne, R. Duverger, L. Guillier, G. Lambert, G. Pichon, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. M. Dumoulin et G. Firmin.

Assistait à la séance : M. R. Tournier, Président du Stade de Montrouge.

PROJETS DE RÈGLEMENTS DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE ET DU CHAMPIONNAT DE FRANCE. - M. Julien Duchesne

présente à la Commission deux projets de modifications aux règlements actuels du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France

- le 1^{er}, qui aménage simplement les règlements actuels, pourrait être mis en application dès la présente saison ;

- le 2^e, qui prévoit une refonte beaucoup plus complète, ne pourrait voir le jour qu'en 1966-1967.

M. Duchesne demande qu'il soit publié préalablement dans « *L'Haltérophile Moderne* » afin que les Comités régionaux puissent donner leur avis sur la formule proposée.

La Commission décide que les deux projets seront soumis au Bureau Fédéral au cours de sa prochaine réunion.

AGE DES JUNIORS. - Lecture est donnée de la lettre de M. G. Firmin donnant son avis sur la question.

Le Président déclare ensuite que, contrairement à la position qu'il avait prise au moment de la discussion, à l'assemblée générale, du vœu présenté par le Stade Municipal de Montrouge, il estime que le règlement actuel doit être modifié pour être en concordance avec le règlement international.

M. Julien Duchesne est également de cet avis et propose trois formules parmi lesquelles la Commission retient celle ci-après :

- Lorsqu'un athlète sera encore junior au moment des éliminatoires d'une épreuve, il pourra disputer la finale dans la catégorie seniors, à condition que ses performances le permettent.
- Pour le classement général de l'épreuve, publié dans « *L'Haltérophile Moderne* », ses performances seront inscrites dans la catégorie juniors.

QUESTIONS DIVERSES. - Les membres de la Commission ont profité de la réunion pour procéder à un échange de vues sur l'arbitrage des épreuves scolaires et universitaires et sur le bulletin fédéral.

La séance est levée à 20 heures.

*Le Président
de la Commission*
J. DUCHESNE.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 21 Octobre 1965

Présents : MM. Clutier, Duchesne, Fille, Rolet, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion M. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Dumoulin, Duverger, Gourhand, Leveler.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- N° 3.596 - Club Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne.
- N° 3.597 - L'Union Culturiste Eudoise.
- N° 3.598 - Etoile Sportive de Tavel.
- N° 3.599 - Société Inter municipale Culturelle et Sportive de Boucau-Tarnos.

- N° 3.600 - Club Athlétique de Lutte d'Alfortville.
- N° 3.601 - Club Culturiste Harnésien.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Légers. - Epaulé et Jeté à deux bras : 140 k par Jean-Claude Fourier, le 3 Octobre 1965, à Amiens. Arbitres : MM. Chariot, Dumoulin, Rolet (ancien record : 138 k par lui-même).

Total Olympique : 107,500 - 107,500 - 140 = 355 k par Muller, le 25 Septembre 1965, à Milan. Arbitres : MM. Bazire, Dame, Gallo (ancien record : 350 k par lui-même).

Poids Lourds Légers. - Epaulé et jeté à deux bras : 152 k 500 par Michon, le 3 Octobre 1965, à Amiens. Arbitres : MM. Chariot, Dumoulin, Rolet (ancien record : 150 k 500 par Lefèvre).

Total Olympique : 112,500 - 122,500 - 152,500 = 387 k 500 par Michon, le 3 Octobre 1965, à Amiens. Arbitres : MM. Chariot, Dumoulin, Rolet (ancien record 382 k 500 par Lefèvre).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 130 k par Rolf Maier, le 3 Octobre 1965, à Amiens. Arbitres : MM. Chariot, Dumoulin, Rolet (ancien record : 127 k 500 par lui-même).

Total Olympique : 135 + 130 + 165 = 430 k par Rolf Maier, le 3 Octobre 1965, à Amiens. Arbitres : MM. Chariot, Dumoulin, Rolet (ancien record : 425 k par lui-même).

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 14 Octobre dernier.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION HALTÉROPHILE. - Après avoir donné connaissance du procès-verbal de la réunion de la Commission Haltérophile qui s'est tenue le 14 Octobre, M. J. Duchesne fait un exposé succinct du projet étudié par la Commission d'un nouveau règlement du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France.

Comme ledit projet modifie profondément le règlement actuel, il a été convenu qu'il serait publié dans « *L'Haltérophile Moderne* » afin que les Comités Régionaux puissent donner leur avis sur la réforme proposée.

Pour le Critérium et le Championnat de France 1966, certaines modifications ont été envisagées. M. Duchesne les soumet au Bureau fédéral qui y donne son approbation (projet annexé au présent procès-verbal).

En ce qui concerne l'âge des juniors, la proposition retenue par la Commission Haltérophile est la suivante :

Sont juniors les athlètes n'ayant pas 20 ans le jour de la compétition à laquelle ils participent.

Lorsqu'un athlète aura 20 ans entre l'éliminatoire d'une compétition et la finale, il devra disputer l'éliminatoire dans la catégorie « Juniors », mais ne pourra disputer la finale qu'en « catégorie seniors » si ses performances le qualifient pour cette finale.

M. J. Duchesne donne enfin connaissance de la formule finalement arrêtée concernant l'arbitrage des épreuves scolaires et universitaires.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1965. - Trois athlètes ont été retenus pour cette compétition mondiale : Maier (Poids Moyen) et Paterni (Poids Mi-Lourd) qui disputeront le Championnat du Monde Haltérophile, Gomez qui représentera la France au Championnat du Monde Culturiste.

Ils seront accompagnés par MM. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., et G. Lambert, Entraîneur National.

M. Duchesne demande s'il n'était pas possible de qualifier d'autres athlètes. Le Président estime que les performances réalisées au cours des deux tests de Salon-de-Provence et d'Amiens étaient par trop inférieures aux minima imposés que le Bureau avait déjà jugés comme peu élevés dans certaines catégories.

Quant à Foulletier, la préparation du concours d'interne des hôpitaux ne lui permet pas de se déplacer actuellement.

GALA INTERNATIONAL. - Un crédit spécial au titre de l'exercice 1965 ayant été attribué à la F.F.H.C. dans le cadre du Plan Quadriennal, la Commission de Préparation Olympique a décidé de l'utiliser à l'organisation d'un Gala International Haltérophile qui aura lieu le 28 Novembre prochain.

Après bien des démarches et grâce à la sportivité du Comité de l'Île-de-France de la F.S.G.T. et de l'Union Départementale de la Seine qui ont accepté de transférer à la F.F.H.C. l'option qu'ils avaient obtenue de la Préfecture de la Seine, le Gala se déroulera au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris, en deux séances : après-midi et soirée.

Lecture est donnée de la liste des athlètes étrangers qui ont été invités à donner la réplique aux meilleurs haltérophiles français.

Le Président profitera de son séjour à Téhéran pour contacter les représentants des pays pressentis, afin d'obtenir des réponses plus rapides.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Culture Physique. - Il est donné connaissance au Bureau :

- de la réponse du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports à la lettre par laquelle la F.F.H.C. le mettait au courant de l'évolution de la culture physique au sein de la Fédération
- de la circulaire du Secrétariat d'État concernant le Brevet d'État d'aptitude à l'Enseignement de la Culture physique qu'il vient de créer en application de la loi du 6 Août 1963.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne un avis favorable aux demandes de prêts de barres formulées par les associations ci-après :

- ✓ Etoile Sportive de Tavel ;
- ✓ Union Sportive de la Salle, à Metz ;
- ✓ Association « Loisirs et Culture de Jouy-aux-Arches » ;
- ✓ Collège d'Enseignement Technique des Lions ;
- ✓ Association Sportive du Lycée d'État de Niort.

Homologation de diplômes d'Initiation Haltérophile. - Un stage a eu lieu au C.R.E.P.S. de Boulouris, du 11 au 16 Octobre, sous la direction du Conseiller Technique Régional Roger Gerber.

Certains candidats ont passé avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du Brevet d'Initiation Haltérophile. Il s'agit de MM. Rouault, Ricard, Spano, Pauleau, Seignour, Vouland, Attard.

L'homologation de ces diplômes est acceptée par le Bureau.

Championnat de France Scolaire et Universitaire. - M. Duchesne informe le Bureau que la Commission Mixte de l'A.S.S.U. a fixé aux 1^{er} et 2^e Avril les dates du Championnat de France Scolaire et Universitaire. Comme elles coïncident avec celles de la finale du Critérium National Haltérophile, à un jour près, il demande s'il ne serait pas possible de retarder ou d'avancer la date de la compétition fédérale. L'examen du calendrier international fait apparaître l'impossibilité de ce changement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 45.

Le Secrétaire Général, *Le Président,*
André ROLET. Jean DAME.

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS ET SENIORS 1966

Le Prix Fédéral 1966 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 5 et Dimanche 6 Mars 1966, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1965 - 1966, classés 2^e série.

Le Prix Fédéral comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Juniors qui se disputera le Samedi 5 Mars 1966 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Fédéral Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Seniors qui se disputera le Dimanche 6 Mars 1966 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 13 Février 1966. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 15 Février 1966, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulés les éliminatoires régionaux, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors **et mentionneront la date de naissance des Juniors.**

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégories de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k. 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements Imposés

- 1^o Développé à deux bras ;
- 2^o Arraché à deux bras ;
- 3^o Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral.
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturelle décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

Classement National du Premier Pas Culturiste 1965-66

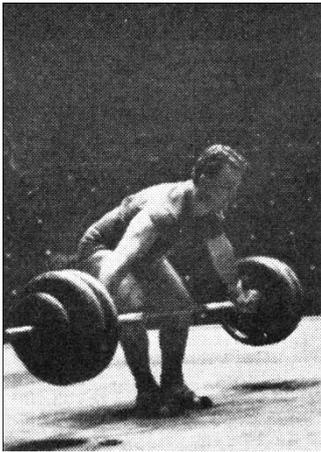
d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

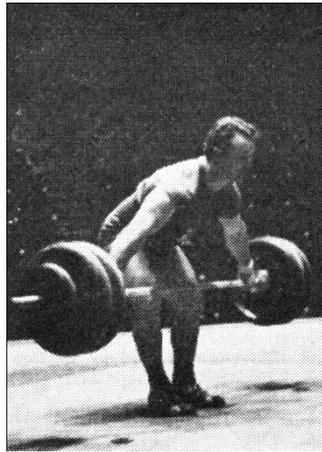
	Points		Points
1. PAQUET, La Montluçonnaise	96,50	44. VINCENT, Club Nautique Athlétique de Rouen.....	69,50
2. MARGAIEJO, Athlétic Club Montpelliérain	95	46. GASCON, Athlétic Club Montpelliérain	69
3. DEVELET, La Montluçonnaise	93	46. NAUDIN, C.S.A.D.N. Châtelleraut	69
4. DUBUS, Club Amateur de l'Institut Cult. Rochelais	86,75	48. TILLET, Club Culturiste du Val de Marne	68,25
5. DUBREUIL M., Cercle Cult, et Halt. Châteauroux	86	49. GARET, Amicale des Anciens Élèves de Montdidier	68
5. BOUTOILLE, Centre Athlétique de Lille	86	50. MARCHAND, Centre Athlétique Poitevin	67,50
7. CHOPIN, La Montluçonnaise	84,75	51. KLENCK, Cercle Cult, et Halt. Châteauroux	67
8. BATTAGLIERO, Haltérophile Club Arles	84	52. GÉRON, Club Amateur de l'Institut Cult. Rochelais.....	66,50
9. GAILLARD, Union Sportive Crestoise	83,75	53. CAU, Club Culturiste du Val de Marne	66,25
10. LAPÔTRE, Etoile de Calais	83,50	54. DUMAS, Union Gymnique de Gannat	66
10. HEGUET, Club Halt, et Cult. Parisien	83,50	55. LEFEBVRE, Maison des Jeunes de Mons en Barceul	65,50
12. DRAPEAUD, Cl. Amat, de l'Institut Cult. Rochelais	82,75	55. MASTEAU, Centre Athlétique Poitevin	65,50
13. PLANDIN, Centre Athlétique Poitevin	82,50	57. ROUMIS, Sté de Gymnastique d'Angers	64,75
14. RENAULT A. Stade Porte Normande Vernon	81,75	57. FISCHER, S.A.R.E. La Peyrade	64,75
15. LEZENNEC, Maison des Jeunes Mons en Barceul	81,25	57. ATTAL, Club Athlétique des Fontaines	64,75
16. MAURIER, Haltérophile Club Villefranche	81	60. SOMOROSTRO, A.S.P.O. Midi	64
16. MARTIN, Union Gymnique de Gannat	81	60. BARLET, Haltérophile Club de Compiègne	64
16. MIROUZE, Club Halt, et Cult. Toulousain	81	60. BERTHONNIÈRES, Centre Athlétique Poitevin	64
19. DUBREUIL J.J., Cercle Cult, et Halt. Châteauroux.....	80,75	63. BÉTON, Union Sportive Crestoise	62,50
20. LEBRUN, Electric Club Montluçonnais	79,50	64. LEBON, Centre Athlétique Poitevin	62
21. GUY, Jeunes de St Augustin à Bordeaux	79	65. AUNE, Centre Athlétique Dracénois	61,75
22. MERLIER, Etoile de Calais	78,50	66. BOHAN, C.S.A.D.N. Châtelleraut	61,50
23. MAURINES, Nîmes Athlétic Club	78,25	67. GREG, Club Culturiste du Val de Marne	60,50
24. ROUSSEAU, Centre Athlétique Poitevin	78	68. JONAS, Stade Municipal de Petite Synthe	60
25. TOUZE, C.S.A.D.N. Châtelleraut	77,75	68. MARIEN, Union Sportive Crestoise	60
26. DUPUIS, Amicale des Anciens Élèves de Montdidier	77,50	70. MINNE, Stade Municipal de Petite Synthe	59,50
27. VIVIANI, Omnisports Club Agathois	77,25	71. RAGNATELLA, Association Sportive Jovicienne	59,25
28. PICARD, Amiens Sporting Club	77	72. MOURIEC, St Nazaire Omnisports	59
29. LABARUSIAS, Centre Athlétique Poitevin	76	73. VIDAL, Athlétique Club Montpelliérain	58,50
29. HABIERA, Cercle Cult, et Halt. Creillois	76	73. FIAUX, Amicale des Anciens Élèves de Montdidier	58,50
29. SAQUET, Centre Athlétique Dracénois	76	75. BLOMME, U.S. Cheminots de St Pol	58
32. FILET, Club Amateur de l'Institut Cult. Rochelais.....	74,50	76. SEGOVIA, Centre Athlétique Dracénois	57,50
33. MONTES, Club Athlétique St Priest	74	77. ROCHETTE, Union Sportive Crestoise	57,25
34. RUY, Olympique de Grande Synthe	73,50	77. DUPONT, Club Athlétique des Fontaines	57,25
35. REBOUL, Athlétic Club Montpelliérain	73	79. PRINGAULT, Stade Porte Normande Vernon	53,50
36. GUICHARD, Centre Athlétique Dracénois	72,50	79. BUSSELEZ, Cl. Amateur de l'Institut Cult. Rochelais	53,50
36. ROIG, S.A.R.E. La Peyrade	72,50	81. DENEUX, Stade Porte Normande - Vernon	53,25
36. HELENA, U.S. Cheminots de St Pol	72,50	82. ROSSELLI, Association Sportive Jovicienne	52,50
39. DENOYELLES, Amicale des Anc. Élèves de Montdidier	71,50	82. TINTILLIER Serge, Haltérophile Club de Boulogne.....	52,50
39. CRONIL, Etoile de Calais	71,50	82. REVAUX, Académie des Sports Decazeville	52,50
39. DELGA, Club Athlétique des Fontaines	71,50	85. PINTO, Académie des Sports Decazeville	51,50
39. PRAUD, Centre Athlétique Poitevin	71,50	86. MASSE, Bruyères Haltéro Club	51,25
43. ARDUIN, Centre Athlétique Dracénois	70,50	87. DURAND, Académie des Sports Decazeville	50,50
44. BALESTIC, Cercle Cult. St Médard en Jalles	69,50	88. RAFFY, Bruyères Haltéro Club	50,25

SENIORS

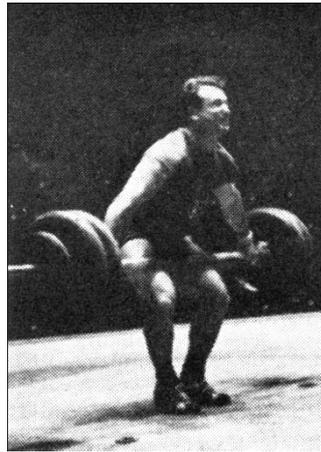
1. BEDETTI, C.S.A.D.N. Châtelleraut	98	16. GOUIN, Association St Jean Nogent-le-Rotrou	84,75
2. DELPORTE, Union Haubourdinoise	96	17. MARC, Cercle Olympique St Médard en Jalles	84,25
3. MULLER, Sté Athlétique Montmartroise	93,50	18. ROBIN, Union Gymnique de Gannat	84
4. LAUSIN, Centre Athlétique de Lille	92,50	18. CHARALAMBOS, Haltérophile Club de Villefranche.....	84
5. LABRANCHE, Electric Club Montluçonnais	92	20. TINTILLIER Daniel, Haltérophile Club de Boulogne	83,75
5. CAILLET, Electric Club Montluçonnais	92	20. PRIOUX, Cercle Cult, et Halt. Châteauroux	83,75
7. MAISON, Haltérophile Club de Boulogne	91,75	22. FOSSE, Maison des Jeunes de Mons en Barceul	83,25
8. CAPE, Etoile de Calais	91	22. SUDOUR, Club Athlétique de St Priest	83,25
9. DEMONSAUX, Haltérophile Club Compiégnois	90,25	24. PILOTTO, Olympique de Grande Synthe	83
10. PINAT, Haltérophile Club de Villefranche	90	25. RICOU, Club Culturiste du Val de Marne	82,50
10. VALETTE, Haltérophile Club d'Arles	90	26. MALLET, Sporting Club Municipal Châtillonnais	81,75
12. LAPORTE, A.S.P.O. Midi	89,50	27. GUERIN, Club Culturiste du Val de Marne	81
13. CHEMINARD, Centre Athlétique Poitevin	86,50	27. FERRANDON, Electric Club Montluçonnais	81
14. MARENZONI, Cercle Cult. St Médard en Jalles	85,25	27. LÉGRAND, Sté Athlétique Montmartroise	81
15. LAMOTHE, A.S.P.O. Midi	85	27. DUMOULIN, Académie des Sports Decazeville	81



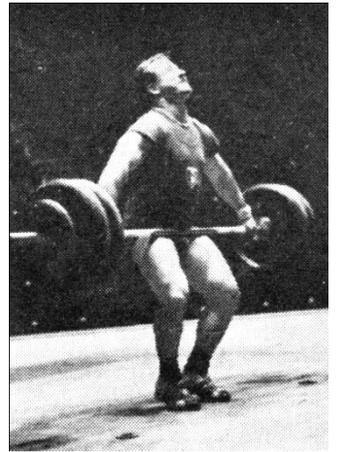
1



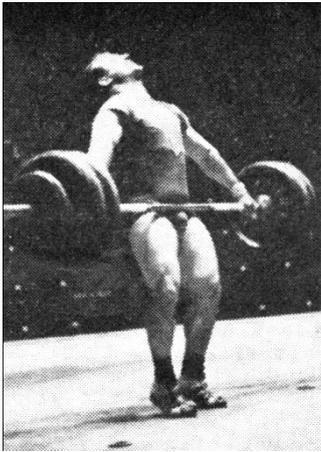
2



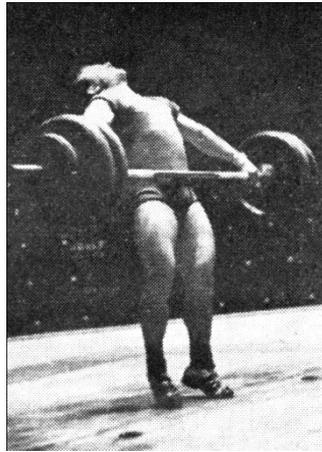
3



4



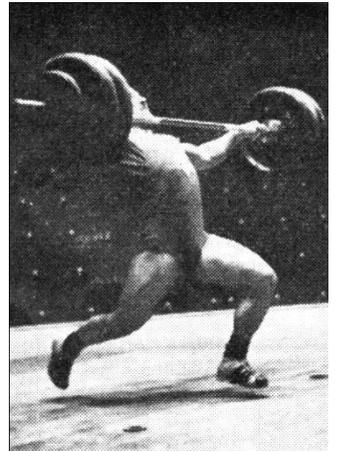
5



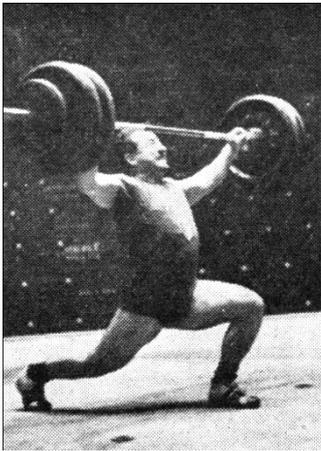
6



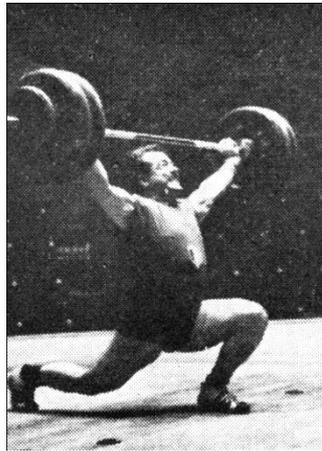
7



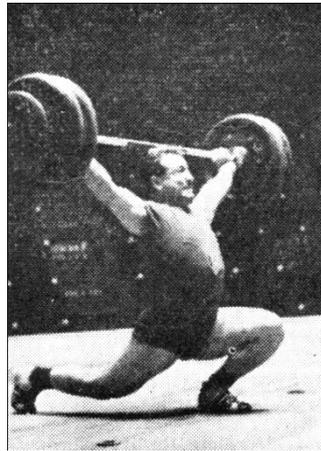
8



9



10



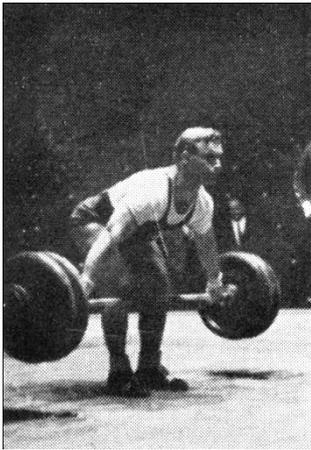
11

Arraché

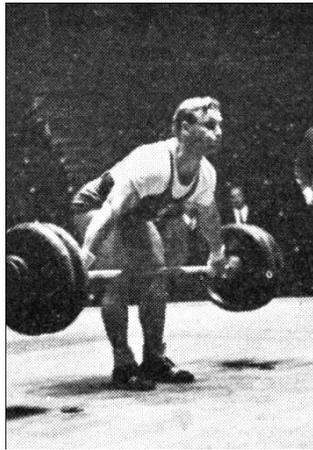
Ces deux séries de photos illustrent la technique de l'arraché en fente de nos deux champions Rolf Maier et Marcel Paterni. Les charges utilisées sont sensiblement équivalentes 125 k pour Paterni (maillot de corps sombre) et 122 k 500 pour Maier. Ce dernier réussira ensuite ses deuxième et troisième essais avec 127 k 500, puis 130 k.

A première vue, les techniques de nos deux champions paraissent très semblables et s'inspirent des mêmes principes de base :

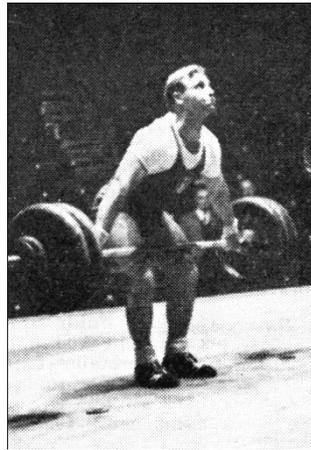
- Dos bien plat et bras tendus jusqu'à l'extension complète du corps ;
- Glissement de la barre le long des cuisses avec engagement des genoux en avant du plan d'évolution de la barre (N° 3 et 4) ;
- Extension complète du corps avec genoux et chevilles étendus, épaules haussées et tête renversée vers l'arrière (N° 6) ;
- Déplacement simultané des deux pieds ;
- Traction énergique des bras pendant la chute du corps sous la barre, grâce à une position renversée vers l'arrière du tronc (N° 7 et 8)
- Position en fente très basse et bien équilibrée (N° 11).



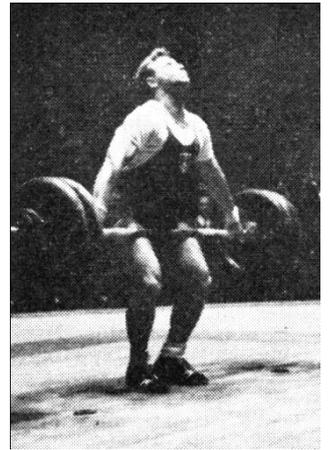
1



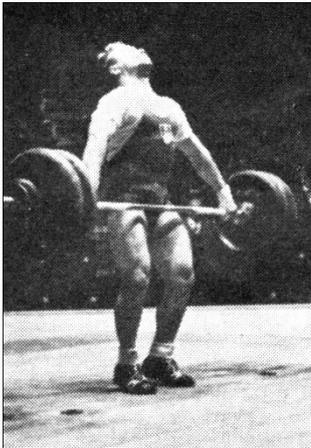
2



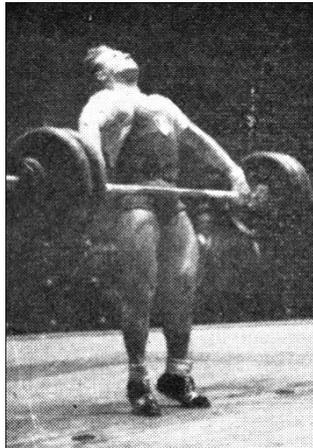
3



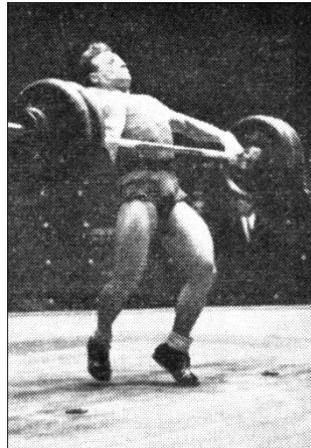
4



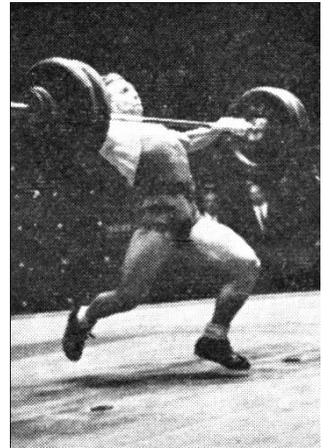
5



6

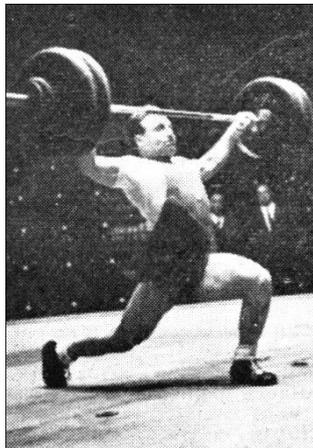


7

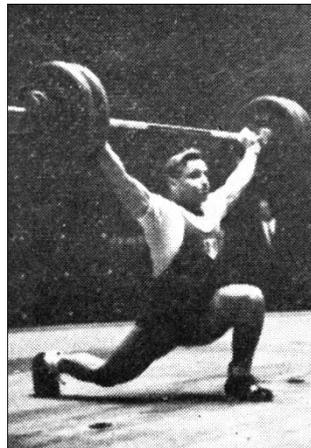


8

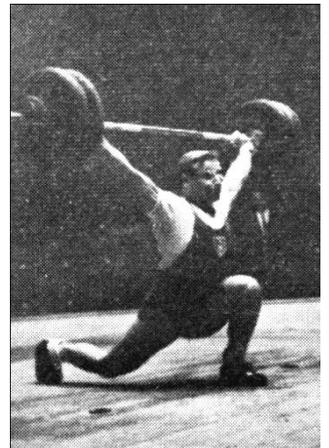
en fente



9



10



11

Un technicien averti remarquera certainement les quelques détails qui différencient les techniques des deux athlètes :

- Prise de mains plus large de Paterni très visible en position finale (N° 11).
- Pour Paterni, la barre reste en contact avec le corps jusqu'au pubis alors que chez Maier elle quitte le contact un peu plus tôt. Cette légère différence

influe quelque peu sur la trajectoire de la barre. Celle de Paterni décrit un arc de cercle légèrement plus incertain et provoquera une gêne en position finale de fente pour le contrôle de l'équilibre.

- Enfin et bien qu'il soit difficile de le voir sur ces images, la phase d'amortissement (entre 9 et 11) de Paterni est plus freinée que celle de Maier et donc légèrement plus longue.

En dépit de ces quelques réserves, ces deux séries d'images peuvent être une source d'inspiration pour les tireurs en fente qui, suivant leur morphologie propre, imiteront plus ou moins l'un ou l'autre de ces deux champions.

G. LAMBERT
*Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.*

Les Championnats du Monde 1965

Parée d'une multitude de lampes et de tubes fluorescents multicolores suspendus au-dessus des rues et accrochés aux murs et aux édifices publics, la capitale iranienne accueillait les participants de ces 18^e championnats du monde, dans une atmosphère de fête.

Une telle ambiance pouvait étonner les haltérophiles du monde entier qui, habituellement, savent se contenter de réceptions plus... modestes. Mais tous durent rapidement déchanter et convenir que ces festivités étaient organisées en l'honneur du 46^e Anniversaire du Shah d'Iran.

Le 26 Octobre, au cours d'une parade sur le Stade Amdjadieh, et après plus de deux heures d'attente, les champions de toutes nationalités eurent l'insigne honneur d'apercevoir le Shah d'Iran et son épouse dans la tribune officielle. Ici, toute l'attention des sportifs n'était pas dirigée vers la flamme olympique, mais vers un seul homme...

Le lendemain 27 Octobre, la catégorie des Poids Coqs entre en lice. Je ne peux malheureusement pas assister à la première partie de la compétition car mes compatriotes Maier et Paterni doivent effectuer leur dernière sérieuse séance de travail. Lorsque j'arrive à la Salle « Mohammed Resah Shah », les athlètes ont terminé le premier mouvement et la plupart des spectateurs discutent encore de l'événement du jour : le favori et champion olympique Vakhonin (U.R.S.S.) est éliminé de la compétition : avec 107 k 500 il a, par deux fois, déplacé les pieds au cours de cet exercice et n'a recueilli qu'une lampe blanche à son troisième essai. Cette dernière décision est très discutée... mais le Jury d'appel ne peut plus intervenir depuis la modification du règlement.

Très détaché de ses adversaires, le Hongrois Foldi mène la compétition avec 117 k 500, égalant ainsi le record du monde. Son style était, selon tous les observateurs que j'ai pu contacter, impeccable. Derrière Foldi, deux hommes se partagent la 2^e place : l'Iranien Nassiri et Miyake, le frère du champion bien connu, avec 110 k. Viennent ensuite le Canadien Chun et le Japonais Ichinoseki avec 102 k 500. Ce dernier est resté sur son premier essai et a été quelque peu lésé car l'un de ses mouvements à 107 k 500 méritait l'approbation des arbitres. Le deuxième Hongrois Nagy suit de près avec 100 k, distançant largement l'Israélien Sokolowski (90 k).

Le deuxième mouvement atteint un niveau particulièrement élevé où Sokolowski (80 k) est le seul tireur en fente. Chun (Canada) - 90 k - et Nassiri (Iran) - 95 k - sont largement dominés par les quatre autres athlètes qui, tous arrachent 105 k à leur deuxième essai, à l'exception de Miyake (3^e essai). Les deux Hongrois Nagy et Foldi manquent 107 k 500 à leur troisième essai, alors qu'Ichinoseki tente d'égaliser son propre record du monde à 112 k 500. Athlète fin et nerveux, Ichinoseki éprouve quelque difficulté à se concentrer car le public reste toujours très bruyant. Après plusieurs allées et venues sur le plateau, Ichinoseki saisit enfin la barre, pousse un cri rauque et réussit un magnifique mouvement. Avec 215 k au total des deux premiers mouvements, il rejoint son compatriote Miyake, mais reste à 7 k 500 du Hongrois Foldi. Nagy (Hongrie) et Nassiri (Iran) se partagent la 4^e place avec 205 k.

En jetant respectivement 107 k 500 et 115 k, Sokolowski et Chun se classent 7^e et 6^e avec 277 k 500 et 307 k 500.

En manquant deux fois 130 k à ses 2^e et 3^e essais, Nagy est battu par le puissant Iranien, lequel reste à son premier essai à 130 k. Les deux hommes totalisent donc respectivement 330 k et 335 k et se classent donc 5^e et 4^e.

Miyake, Foldi et Ichinoseki jettent respectivement 130 k, 132 k 500 et 135 k à leur premier essai. Seul le Hongrois Foldi éprouve quelque difficulté à se stabiliser au jeté car sa position est exagérément cambrée.

Tout aussi puissant des membres inférieurs que son frère, Miyake se relève très facilement avec 137 k 500, mais par deux fois, manque le jeté. Avec le bon total de 345 k, il se classe donc 3^e. Foldi jette correctement cette même charge à son deuxième essai, mais doit encore marcher pour se stabiliser. La barre est ensuite chargée à 140 k, ce qui correspond à l'actuel record du monde détenu par Vakhonin (U.R.S.S.), Ichinoseki épaula et jette cette charge sans difficulté apparente, tandis que, trop cambré, Foldi ne peut tenir le jeté. Ichinoseki dispose encore d'un essai, il fait charger la barre à 145 k, puis après quelques instants de réflexion, demande 147 k 500, soit 7 k 500 de plus que l'actuel record !

Il semble qu'il s'agisse là d'une tentative désespérée en vue de prendre la première place du classement, mais Ichinoseki, après une longue concentration, tire très facilement cette charge, et parvient à l'amener au niveau des clavicules, mais le saut qu'il effectue vers l'arrière lui fait perdre l'équilibre.

Foldi est donc champion du monde avec 360 k, suit 2 k 500 seulement de moins que son propre record du monde. C'est un athlète très courageux et qui s'impose de lourds sacrifices pour atteindre la limite de la catégorie : n'a-t-il pas, en effet, tiré plusieurs années dans la catégorie supérieure ?

Deuxième avec 355 k, Ichinoseki pouvait tout aussi bien obtenir la première place si l'arbitrage au développé avait été un peu moins dur. En égalant les records du monde de l'arraché et du jeté, Ichinoseki a prouvé que le niveau actuel des records ne tardera pas à s'élever considérablement dans un proche avenir.

Les excellents résultats de ce Championnat nous ont presque fait oublier la défaillance de Vakhonin, le valeureux petit athlète soviétique qui, sans cette inexplicable erreur au développé, aurait tout aussi bien pu remporter le titre !

Souhaitons que les dirigeants soviétiques lui fassent encore confiance pour les compétitions à venir et nous assisterons ainsi à d'exaltantes luttes entre ces trois champions auxquels Miyake viendra peut-être se joindre.

Catégorie Poids Plumes

La dureté inhabituelle de l'arbitrage de cette catégorie a certainement provoqué beaucoup de déceptions chez la plupart des treize concurrents. Le Chef de Plateau, M. Chatov (U.R.S.S.) s'est montré intraitable avec « toutes » les fautes précisées par le règlement

- temps de ressort après la claqué... essai. Cette faute n'était plus sanctionnée depuis

les championnats du monde de Stockholm en 1963 ;

- position de départ légèrement trop cambrée... Pas de claqué ;
- cambrure un peu trop accentuée en cours de mouvement ;
- légère flexion des genoux ;
- léger retard d'un bras pendant le développé, etc.

Près des deux tiers des mouvements sont refusés - 23 sur 39, pour être exact - et quatre athlètes sont éliminés de la compétition

L'Allemand de l'Ouest Raucher est certainement le plus lésé des athlètes éliminés, car deux de ses essais à 102 k 500 m'ont paru tout à fait acceptables. Quant au Japonais Fukuda, malgré l'aisance avec laquelle il a poussé 120 k à trois reprises, ses temps de ressort accompagnés d'une légère flexion des genoux n'ont leurré personne.

Rapidement conscients de la rigidité excessive avec laquelle est appliqué le règlement, la plupart des athlètes de valeur modifièrent leurs barres de départ et obtinrent des résultats très moyens

Le champion olympique Miyake (Japon) qui, aux Jeux Olympiques, avait réussi 122 k 500, s'est ici contenté d'un 115 k (2^e essai), charge également réussie par le sympathique et très bel athlète polonais Novak. Les 110 k du 2^e Polonais - Kozlowski - ne sont accordés qu'à la troisième tentative. Derrière Kozlowski, trois hommes se partagent la quatrième place avec 100 k : Chung (Grande-Bretagne), Salter (Canada) et Latif (Irak).

Au deuxième mouvement, la supériorité des deux Polonais et du Japonais est encore évidente ; seul parmi les autres concurrents, Salter (Canada) atteint les 100 k.

Kozlowski arrache 100 puis 105 k dans un style impeccable, mais ne peut tenir 110 k dans la position fléchie. Novak est étonnant de facilité avec 110 et 115 k, tandis que Miyake nous fait, une nouvelle fois, penser à un mécanisme d'horlogerie avec ses essais à 115 k et 120 k. Les deux hommes, dont la morphologie est dissemblable, l'un, Miyake est court, et l'autre, Novak, est plutôt longiligne, manquent ensuite leur troisième essai respectivement 120 et 122 k 500.

Connaissant la valeur de Miyake à l'épaulé-jeté, il semble que le titre ne puisse maintenant plus lui échapper : il possède 5 k d'avance et l'avantage du poids de corps sur Novak et... 20 k sur Kozlowski.

Le troisième mouvement, l'épaulé-jeté, accentue encore l'écart qui sépare les trois premiers classés des athlètes suivants parmi ceux-ci, seuls Salter (Canada) et Chung (Grande-Bretagne) jettent 130 k et terminent respectivement en 4^e et 5^e position avec 330 k et 327 k 500.

Assuré d'obtenir la troisième place et sans espoir d'améliorer son classement, Kozlowski jette 140 k très facilement à son premier essai, puis les trois hommes jettent ensuite la même charge - 145 k. - Un incident vient toutefois troubler la tentative de Miyake : l'éclairage du ring - tombé en panne une heure auparavant - se rallume brusquement et, ébloui, Miyake ne peut tenir le jeté. Alerté, le jury d'appel décide d'annuler cette tentative et accorde un nouvel essai à Miyake.

Miyake réussit alors un « premier essai » sans difficulté.

150 k, deuxième essai de Miyake, le Japonais épaula parfaitement cette charge avec un net déplacement vers l'arrière pendant le passage en position fléchie. Possédant une puissance de cuisses peu commune, Miyake se relève avec une grande aisance puis jette sans difficulté. Kozlowski tire la même charge à son troisième essai sans succès.

153 k - troisième essai de Miyake et tentative contre le record du monde (Berger 152 k 500). Trop sûr de sa victoire, Miyake semble manquer de concentration et ne peut verrouiller les coudes dans la position fléchie. Avec 385 k, Miyake semble assuré de la victoire, mais reste à 12 k 500 de son record du monde.

L'annonce du panneau d'affichage - 157 k 500 - amène une clameur dans la salle où quelque mille spectateurs assistent à cette compétition. Novak dispose encore, en effet, de deux essais, et s'il jette 157 k 500, il battra Miyake de 2 k 500.

Avec cette charge fantastique, supérieure de 5 k au record du monde actuel, Novak réussit un magnifique épaulé en flexion, se relève sans aucun temps d'arrêt dans la position fléchie, éprouve quelque difficulté au milieu du relèvement, puis se place pour le jeté ; hélas, malgré une bonne impulsion, un bras ne se tend pas complètement et la barre retombe sur le plateau.

A son troisième essai, Novak ne peut verrouiller les coudes à l'épaulé, et malgré les magnifiques efforts qu'il a déployés, il voit le titre lui échapper. Son total de 375 k reste très au-dessous de ses possibilités, car avec une progression normale dans les deux premiers mouvements-110 k - 115 k - 117 k 500 au lieu de 110 k - 115 k - 120 k - il aurait pu, en cas de réussite, atteindre ou même dépasser le total de Miyake. Miyake et Novak nous ont donc fait vivre une compétition de haute intensité que

nous aurons plaisir à revoir dans les championnats à venir. Derrière ces deux hommes, le niveau d'ensemble se dégrade rapidement à tel point même que les performances des 4^e et 5^e classés sont inférieures à celles des poids coqs ayant obtenu le même classement. Mais l'arbitrage trop dur est certainement la cause essentielle de ce phénomène...

Catégorie des Poids Légers

Zielinski, Baszanowski, Kaplunov, les trois poids légers qui depuis 1962 se partagent les titres de champion, sont une nouvelle fois opposés à ces XVIII^e Championnats du Monde.

Tous les spectateurs attendent de ces trois hommes une nouvelle et extraordinaire bagarre et bien chanceux celui qui pourra prétendre avoir établi un pronostic exact. En l'absence de l'Américain Garcy qui, cette année, tire dans la catégorie supérieure, le Tchecoslovaque Othal est le favori logique pour la 4^e place, mais il devra compter avec les deux Japonais Kimura et Hatta, ainsi qu'avec l'Iranien Jalayer. Six autres athlètes participent à cette compétition, mais aucun d'entre eux ne peut rivaliser avec les champions que nous avons cités.

Après l'arbitrage extrêmement dur de la veille, notre attention se dirige principalement, au début de cette compétition, vers les décisions des juges : celles-ci sont, aujourd'hui, parfaitement justes, et nous nous en réjouissons pour tous les athlètes participants.

Le niveau d'ensemble dans le premier mouvement est particulièrement élevé avant que les trois favoris commencent la compétition, Jalayer (Iran) et les deux Japonais Hatta et Kimura ont atteint les 125 k.

Kaplunov (U.R.S.S.) et Baszanowski (Pologne)

débutent à 130 k, mais alors que le Soviétique pousse cette charge très correctement, le Polonais ne parvient qu'à la décoller des clavicules. Au deuxième essai, Baszanowski réussit un beau mouvement et est bientôt imité par Othal (Tchécoslovaquie), lequel a effectué une très belle progression : 122,5 - 127,5 - 130.

132 k 500 - premier essai de Zielinski. La barre est bien poussée, mais l'athlète se déséquilibre vers l'arrière ; deuxième essai : le mouvement est très bien assuré.

135 k : deuxième essai de Kaplunov le Soviétique démontre, une nouvelle fois, une technique très efficace et recueille trois lampes blanches.

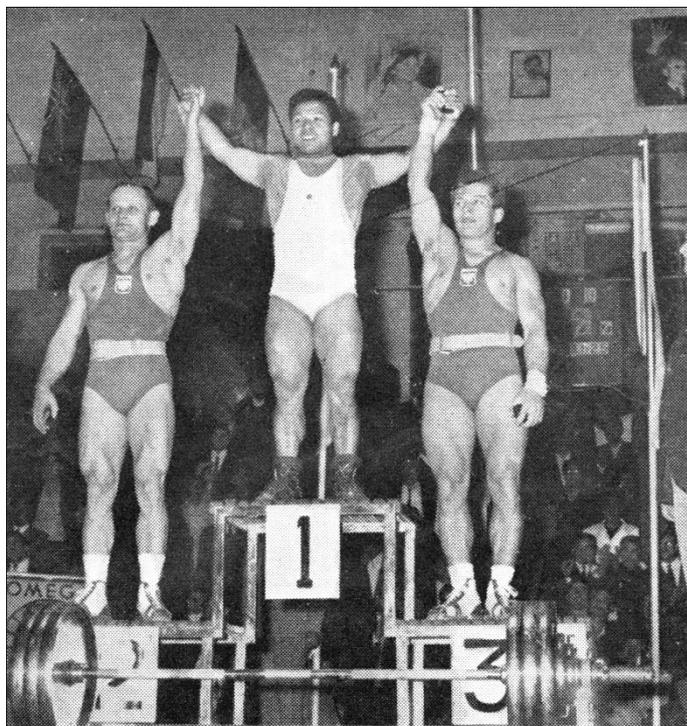
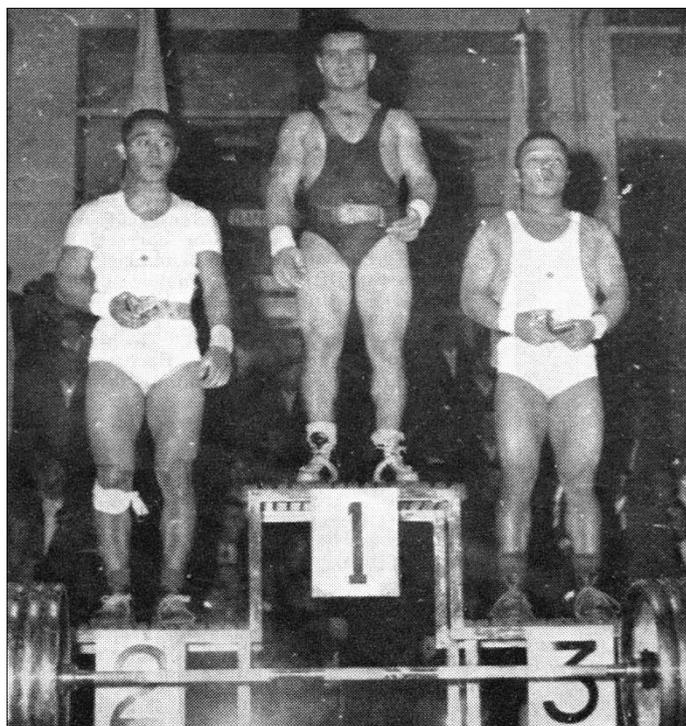
Troisième essai de Baszanowski la barre est bien propulsée mais l'athlète se redresse trop vite de la position cambrée et la barre retombe en arrière.

137 k 500 : troisième essai de Kaplunov (U.R.S.S.), le mouvement est une nouvelle fois impeccable bien que la position cambrée soit plus accentuée.

140 : k troisième essai de Zielinski en sautant de 7 k 500 entre ses 2^e et 3^e essais, il semble que Zielinski prenne un risque énorme. Mais Zielinski possède une énergie et une volonté farouches et son effort recueille l'approbation des juges.

Zielinski mène donc la compétition avec 2 k 500 d'avance sur Kaplunov et 10 k sur son compatriote Baszanowski.

A l'arraché, les deux leaders - Zielinski et Kaplunov - arrachent 120 k à leur premier essai, puis tentent tous deux 125 k. Zielinski tire cette charge très facilement, mais la barre décrit un arc de cercle et tombe vers l'arrière lorsqu'il atteint la position fléchie ; Kaplunov n'est pas plus heu-



Sur le podium, au Championnat du Monde 1965, à Téhéran

Les vainqueurs de la catégorie Poids Coqs : 1^{er} FOLDI (Hongrie), 2^e ICHINOSEKI (Japon), 3^e MIYAKE (Japon) frère du Champion Poids Plumes

Les vainqueurs de la catégorie Poids Plumes : 1^{er} MIYAKE (Japon), 2^e NOVAK (Pologne), 3^e KOZLOWSKI (Pologne).

reux, car malgré une très belle fente, la barre n'arrive pas à bout de bras. A leur troisième essai, les deux hommes commettent les mêmes fautes et restent ainsi sur leur premier essai - 120 k - L'occasion est unique pour Baszanowski de rattraper son retard et la barre est chargée à... 130 k. Baszanowski dont la ligne harmonieuse, la souplesse et surtout l'extraordinaire détente, soulèvent l'admiration de tous, réussit un magnifique arraché en flexion, étonnant de facilité apparente.

Avec 135 k - Baszanowski tire par deux fois avec la même aisance mais ne peut contrôler son équilibre. Avec un total de 260 k, il a donc rattrapé Zielinski - 260 k également - mais ce dernier conserve l'avantage, étant le plus léger de tous les concurrents. Kaplunov suit de près avec 257 k 500.

Grâce à une nouvelle et très belle série - 115 - 120 - 122 k 500 - Othal s'assure un nouvel avantage sur ses adversaires directs Kimura (120 k), Jalayer (120 k) et Hatta (117 k 500). Othal totalise donc 252 k 500 (levant Kimura et Jalayer 245 k).

Au troisième mouvement, le Japonais est le premier des six meilleurs athlètes à terminer la compétition : il reste sur son premier essai à 142 k 500 - total 385 k.

Othal s'assure une sage progression 147 k 500 - 152 k 500 - 155 k, mais ne peut tenir le dernier jeté... total : 405 k.

Jalayer et Kimura essaient de le rattraper avec 160 k follement encouragé par « son » public, Jalayer épaulé cette charge, mais ne peut se relever. Avec un premier essai à 150 k, il totalise 395 k. Kimura, par contre, épaulé cette charge à deux reprises dans un style en flexion parfait, mais ne peut tenir le jeté. Avec un premier essai à 155 k, il totalise 400 k et reste donc en 5^e position derrière Othal.

Après avoir jeté 155 k à son premier essai afin de s'assurer une place sur le podium. Kaplunov décide de conserver ses deux autres essais jusqu'à la fin des tentatives de ses adversaires.

Zielinski jette 160 k à son premier essai sans aucune difficulté et Baszanowski reprend immédiatement l'avantage avec 162 k 500.

A 165 k, Zielinski épaulé très facilement, la barre dépassant nettement le niveau des clavicles. Son jeté, par contre, est moins efficace, l'impulsion manque d'amplitude mais la barre est cependant bien maintenue à bout de bras... Il reprend ainsi l'avantage.

167 k 500 : Baszanowski tire cette charge très haut mais la barre est nettement déséquilibrée sur le côté. En position de fente, Baszanowski réussit cependant à se redresser, à courir sur le plateau, il se retrouve le dos tourné aux arbitres, mais épuisé par cet effort, il manque le jeté.

Zielinski tente également cette charge, mais après un très bel épaulé, il se cambre exagérément au jeté et ne peut tenir la barre.

Troisième et dernier essai de Baszanowski qui, en cas de réussite, reprendra la première place et obligera le russe - étant plus léger que lui - à tirer sur 172 k 500 ! Comme à sa dernière tentative, Baszanowski épaulé cette charge étonnamment haut, mais bien équilibré, se relève facilement ; le jeté est également assuré bien que son rythme ne soit pas tout à fait assez rapide.

Il reste deux essais à Kaplunov. Celui-ci tire 170 k en vue de reprendre la deuxième place à Zielinski. La barre est bien amenée aux clavicles mais la charge repose presque entièrement sur le pied avant de la fente et malgré un très bel effort, celle-ci retombe sur le plateau. A sa troisième tentative, Kaplunov fait un épaulé en fente extraordinaire le passage en fente est extrêmement bas et dynamique et le relèvement est immédiat. Bien placé pour le jeté, Kaplunov fait une belle impulsion, mais doit se fendre un peu trop bas. Il reste une, deux trois secondes dans cette position, commence à se relever, mais perd l'équilibre. Avec 412 k 500, total très inférieur à sa valeur, il laisse les deux premières places aux Polonais. Baszanowski (427 k 500) et Zielinski (425 k).

Les totaux réalisés sont quelque peu en retrait par rapport au record du monde, mais l'âpreté de la lutte a obligé les athlètes à prendre des risques;

aussi la proportion d'essais réussis est-elle restée assez faible : 14 sur 27.

Hors compétition, Zielinski s'attaque au record du monde du jeté avec 168 k 500 mais, après un épaulé aussi efficace que son essai précédent, il manque une nouvelle fois le jeté. Un essai supplémentaire est également accordé à Kaplunov. La barre est une nouvelle fois épaulée dans un style en fente parfait, puis la barre est bien propulsée au bout des bras, l'athlète se fend très bas, trop bas pour un jeté, va-t-il se relever... Oui. Après quelques instants d'immobilité, il parvient à le faire et à s'immobiliser jusqu'au signal du chef de plateau. Relégué à la troisième place, Kaplunov aura donc la consolation d'avoir repris le record de Baszanowski (168 k) et son désir de revanche pourra s'extérioriser l'année prochaine à Berlin pour les 19^e Championnats du Monde.

Catégorie Poids Moyens

Avec la participation de notre compatriote Maier, la compétition revêt pour nous une toute autre importance que les jours précédents où nous n'étions alors que spectateurs. Fort de ses 430 k réalisés le mois précédent, Maier espère obtenir un bon classement bien que la présence des deux Soviétiques Kourensov et Kurinov, de l'Allemand de l'Est Dittrich et de l'ex-poids léger Garcy (U.S.A.) vienne modérer ses ambitions.

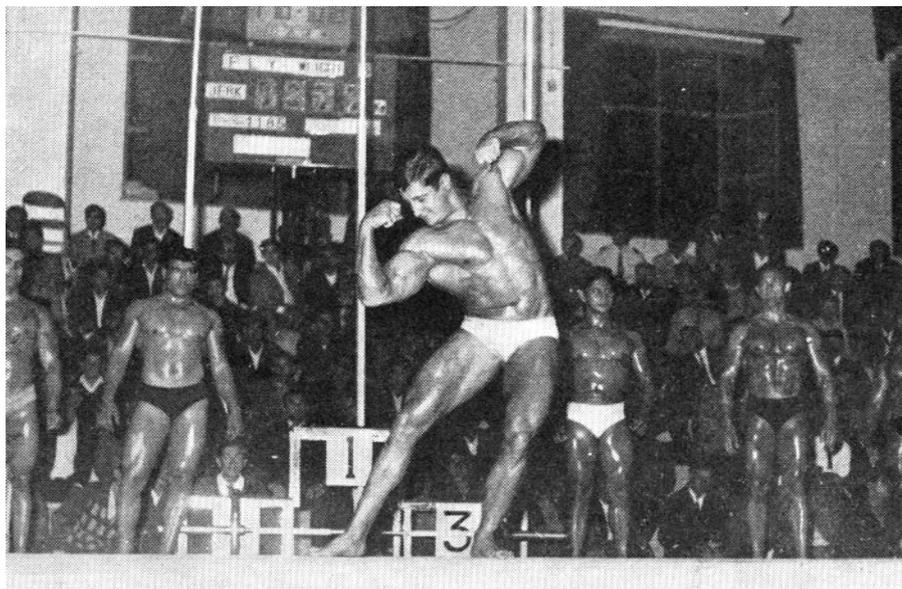
Au poids de 74 k 950, Maier est le plus lourd des quatorze concurrents parmi lesquels nous retrouvons l'Iranien Tehrani, l'Allemand de l'Ouest Kornprobst, le Canadien Saint-Jean, etc.

Avant de fixer la barre de départ au développé, nous surveillons les décisions des arbitres et constatons que celles-ci ne sont pas trop sévères. Maier démarre donc à 130 k. Mal placé et gêné par le puissant éclairage du ring, Maier ne réussit cette charge qu'à son deuxième essai et demande sagement 132 k 500 pour le troisième essai. Il pousse également cette charge et ne perd ainsi que 2 k 500 sur son record de France. L'Américain Garcy pousse cette charge à son premier essai dans un style très puissant son temps de départ est à peine perceptible mais la position cambrée est très marquée. Garcy réussit également 137 k 500 mais manque 140 k. Les deux Soviétiques et l'Allemand tirent également sur cette charge Kurinov (premier essai) réussit son mouvement avec une correction qui laisse entrevoir des performances très supérieures. Dittrich (Allemagne de l'Est) pousse cette charge à deux reprises (deuxième et troisième essais) ; ses genoux sont légèrement fléchis dans la position de départ, se fléchissent encore plus nettement pendant le mouvement... mais le dernier essai est cependant accordé ! Kourensov est, par contre, beaucoup moins chanceux, il pousse également cette charge à ses deuxième et troisième essais, mais sa tête est renversée vers l'arrière et donne l'impression qu'il est fortement cambré deux lampes rouges à chaque essai. Kourensov reste donc à son premier essai : 135 k.

145 k... Nous nous attendons à voir un nouveau succès du soviétique Kurinov, mais en voulant travailler trop correctement, ce sympathique athlète ne peut à deux reprises terminer son mouvement.

Avec 140 k, Kurinov et Dittrich sont en tête de ce Championnat devant Garcy 137 k 500 et Kourensov 135 k. En cinquième position, Maier est à égalité avec le puissant culturiste irakien Nadum, mais distance ses adversaires immédiats de 7 k 500.

Le deuxième mouvement est, pour nous, une source d'inquiétude : Maier n'a pas parfaitement



La France était représentée par le champion GOMEZ au Championnat du Monde Culturiste. On le voit ci-dessus au cours d'une phase de la compétition mondiale

retrouvé, à l'échauffement, sa technique habituelle ; il assure cependant son premier essai à 122 k 500 mais, si la barre monte à bonne hauteur, le verrouillage des bras n'est pas parfaitement net. A 127 k 500, la barre n'arrive pas à bout de bras, et un succès dans le troisième mouvement me paraît, à ce moment, très hypothétique. Mais Maier est un athlète terriblement volontaire, il met toute son énergie dans ce troisième essai et est récompensé par trois lampes blanches. Ouf ! Avec ce total de 260 k sur les deux premiers mouvements, Maier consolide sa cinquième place devant l'Irakien Nadum, lequel n'a pu dépasser 120 k (252 k 500 au total). En arrachant également 127 k 500 (deuxième essai) dans un style en flexion assez instable, l'Américain Garcy conserve ses 5 k d'avance sur notre compatriote.

Quant à Kurinov, Kourensov et Dittrich, ils ne peuvent se départager et réussissent tous 130 k. Seul Dittrich tente une charge supérieure 132 k 500 - mais s'il possède l'énergie, la volonté et la qualité physique pour réussir cette charge, la trajectoire de la barre est par trop sinuée et la fente beaucoup trop raide pour en assurer le succès.

A l'issue des deux premiers mouvements, le classement des quatre premiers reste donc inchangé, mais Kourensov est maintenant à égalité avec Garcy : 265 k - soit 5 k de moins que Dittrich et Kurinov.

En jetant 157 k 500 à son premier essai, Maier s'assure la cinquième place avec un total de 417 k 500 et décide de conserver ses deux essais suivants pour tenter de battre l'un des quatre premiers classés.

Les échecs successifs à 160 k de Garcy nous ont bien fait croire que la quatrième place pourrait être acquise sans effort. Mais après avoir manqué cette charge à l'épaulé puis au jeté, Garcy parvient à maintenir la barre à bout de bras à son troisième essai.

Il totalise ainsi 425 k et Maier devra donc tirer sur 167 k 500. Entre temps, Dittrich et Kurinov jettent 162 k 500 à leur premier essai.

La barre est alors chargée à 167 k 500. Étonnant de facilité, Kourensov jette cette charge sans difficulté apparente. Maier vient ensuite : son épaulé est parfait mais littéralement asphyxié, il ne peut tenter le jeté. Avec son énergie peu commune mais avec une technique en fente aussi mauvaise que celle de son arraché, Dittrich parvient à maintenir cette charge à bout de bras et reprend ainsi la tête du classement. Kurinov ne peut, par contre, verrouiller ses coudes en position fléchie. Troisième essai de Maier : l'épaulé est tout aussi efficace que le précédent, mais une nouvelle fois, asphyxié, il laisse retomber la barre sans tenter le jeté. Maier est donc cinquième et son total de 417 k 500 n'est pas significatif, car le déroulement du match lui a imposé une progression à l'épaulé et jeté assez peu orthodoxe. Kurinov tente également cette charge à son troisième essai, mais ne peut se relever de la position fléchie des douleurs articulaires au niveau des genoux l'ont gêné dans sa préparation et Kurinov totalise 432 k 500.

A 170 k, Dittrich se déséquilibre à l'épaulé et laisse retomber la barre : total 437 k 500.

Il reste deux essais pour Kourensov et s'il réussit 172 k 500, il battra Dittrich au poids de corps. Nous savons que Kourensov est extrêmement fort dans ce mouvement mais l'assurance puis la facilité dont il fait preuve sont réellement stupéfiantes.

La barre est ensuite chargée à 180 k (record du monde 178 k 500). Kourensov se présente sur le plateau avec un large sourire, saisit la barre sans perdre de temps puis réussit un épaulé en flexion splendide. Il se relève sans trop souffrir, propulse la barre à bout de bras, commence à se relever, mais perd l'équilibre. Avec 437 k 500, soit 12 k 500 à 15 k de moins que ce qu'il vaut réellement, Kourensov est champion du monde devant Dittrich - même total - qui a réellement été favorisé par l'arbitrage au développé. Classé troisième avec 432 k 500, Kurinov nous a quelque peu déçus car nous avions misé sur la victoire de ce sympathique athlète. Garcy et Maier se classent respectivement quatrième et cinquième, et ont tous deux connu une défaillance au jeté dont l'altitude (Téhéran 1.200 m.) est peut-être l'une des causes. Déclaré

champion d'Asie avec 407 k 500, l'Iranien Tehrani est follement acclamé lors de la deuxième présentation sur le podium... il obtient la sixième place de ce championnat du monde.

(à suivre)

G. LAMBERT,
Entraîneur National

GALA INTERNATIONAL HALTÉROPHILE

le

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

à 14 heures 30

au GYMNASSE MUNICIPAL

2, Rue Japy, à Paris

(Métro : Voltaire)

avec la participation des

Champions du Monde 1965

ZHABOTINSKY (U.R.S.S.)

et MARTIN (Grande-Bretagne)

et de champions allemands,

anglais, belges, italiens,

monégasque et français

*

1/2 TARIF aux licenciés F.F.H.C.

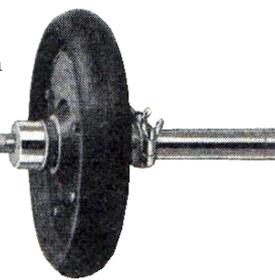
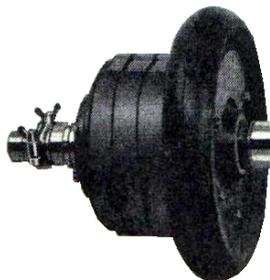
et A.S.S.U.

*

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE

290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

CULTURE PHYSIQUE

Nous avons reçu du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports la lettre ci-après :

Le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports à Monsieur le Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris (2^e).

OBJET : Organisation de la Culture Physique en France.

RÉFÉRENCE : V/lettre en date du 1^{er} Octobre 1965.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre lettre citée en référence, par laquelle vous me faites le point de l'évolution de la situation de la Culture Physique en France a retenu toute mon attention.

Je sais les difficultés auxquelles vous vous

heurtez pour regrouper, sous l'égide de votre Fédération, conformément au désir que je vous avais exprimé, toutes les associations vouées à la pratique du culturisme et n'en apprécie que davantage les résultats que vous avez déjà acquis.

Je ne puis que vous encourager enfin à orienter cette discipline vers des fins plus sportives et à organiser des épreuves athlétiques, comme vous vous le proposez, à l'intention des ressortissants de vos Sociétés de culture physique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports,
Pour le Directeur des Sports :*

R. THERONDEL.

Comité de l'Île de La Réunion.

Secrétaire : M. Paul Amar, B.P. 576, Saint-Denis de la Réunion.

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).

Président : M. Georges Firmin, 14, rue Foch, Montpellier (Hérault).

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).

Président : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église, Auboué

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône).

Président : M. Roger Gourhand, 101, Grande-Rue de la Croix-Rousse, à Lyon (Rhône).

Comité de Normandie (Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Maritime).

Secrétaire : M. François Leguédé, rue Claude-Bernard, Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime).

Comité de la Nouvelle-Calédonie.

Président : M. Bernard Naceri, C.C.C. Trianon, Nouméa (Nlle-Calédonie).

Comité de l'Orléanais (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

Secrétaire : M. Robert Vallet, 25, rue de la Grade, St-Jean de la Ruelle (Loiret).

Comité de Picardie (Aisne, Oise, Somme).

Secrétaire : M. Maurice Dupont, rue de Cagny, Amiens (Somme).

Comité du Poitou (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne).

Président : M. Robert Moreau, 5, rue de Constantine, Cognac (Charente).

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Bouches-du-Rhône, Monaco, Var, Vaucluse).

Président : M. Louis Chaix, 148, rue Saint-Pierre, Marseille (Bouches-du-R.).

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, à Blagnac (Haute-Garonne).

COMITE DES PYRÉNÉES

Bureau du Comité des Pyrénées pour la Saison 1965-1966

Président : M. Laffargue ; *Vice-présidents :* MM. Bacque, Nourrigat, Goubayon ; *Secrétaire Général :* M. Garrabet ; *Trésorier Général :* M. Maïndive ; *Membres du Bureau :* MM. Gisbert, Berges ; *Contrôleurs aux Comptes :* MM. Pescote, Goubayon.

COMITE DU POITOU

Bureau pour la saison 1965-1966

Le Comité du Poitou a tenu son Assemblée Générale annuelle le 10 Octobre 1965 au Café du Progrès, à Châtelleraut.

Cette réunion devait revêtir un caractère plus important que les années précédentes en raison du remplacement de M. Bosquet à la présidence. En effet, président-fondateur du comité depuis 24 ans, M. Bosquet avait déjà exprimé l'an dernier l'intention de se retirer en raison de ses activités professionnelles toujours plus accaparantes.

M. Jean Dame, président de la Fédération Haltérophile et Culturiste présidait cette réunion et rendit hommage à M. Bosquet qui fut ... nommé président d'honneur du Comité du Poitou.

Nos joies, nos peines

Mariages

Nous apprenons le mariage de l'excellent haltérophile Michel Hermain avec Mlle Anne-Marie Westrelin.

La cérémonie a eu lieu le 16 octobre 1965, en l'église St-Pierre-de-Tressin (Nord).

Le même jour était célébré, en l'Église St Jean-l'Évangéliste à Tourcoing, le mariage de M. Philippe Meillassoux, fils du Président d'Honneur de l'Union Roubaissienne, avec Mlle Nicole Olivier.

Le Comité régional de l'Île de la Réunion nous annonce le mariage de son sympathique Trésorier, M. Michel Verdin, avec Mlle Hélène Montrose.

Nos félicitations biens sincères aux parents et nos vœux de bonheur aux trois jeunes couples.

Naissances

L'U.S. Métro-Transports nous informe que son sociétaire Jean-Claude James est l'heureux papa d'un petit garçon, né le 6 Octobre et qui a reçu le nom de Francis.

Pierre Julien, sociétaire de la section haltérophile de l'Espérance de Sées nous annonce la naissance, à son foyer, d'une petite fille, née le 1er Novembre 1965 et qui a reçu le prénom d'Hélène.

Tous nos compliments aux heureux parents et vœux de bonne santé pour les mamans et leurs bébés.

Nécrologie

Nous apprenons le décès, dans sa 70^e année, de M. Alexis Galland, père de M. Gérard Galland, Trésorier du Comité de l'Orléanais et Secrétaire de l'Union Sportive de Tours.

A cette famille si éprouvée, nous adressons nos bien vives et bien sincères condoléances.

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Président : M. Fernand Baumgarten, 9, rue Tarade à Strasbourg (B.-R.).

Comité Anjou-Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée).

Secrétaire : M. Émile Hervochon 9, rue Mercœur, Nantes (L.-A.).

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Noël Righi, 19, Place des Bughes, à Clermont-Ferrand (P.-de Dôme).

Comité de Bourgogne-Franche-Comté (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Nièvre, Yonne, Territoire de Belfort).

Secrétaire : M. Georges Belouze, Verze-sur-Loire (S.-et-L.).

Comité de Champagne (Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).

Président : M. Henri Viet, 116, rue de l'Hôpital, Épernay (Marne).

Comité de Côte Basque (Landes, Basses-Pyrénées).

Secrétaire : M. Maurice Bichuet, 4, place Georges-Clemenceau, Biarritz (B.-P.).

Comité Dauphiné-Savoie (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie).

Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers, Grand Chatelet, Grenoble (Isère).

Comité des Flandres (Nord, Pas-de-Calais, Somme).

Président : M. Marcel Dumoulin, 22, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix (Nord).

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne).

Secrétaire : M. Jean Saint-Martin, 121, rue André-Mureine à Bègles (Gironde).

Comité d'Île-de-France (Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Président : M. Raymond Tournier, 12, rue de l'Abbé-Grandjean, Fontenay-aux-Roses (Seine).

Après la lecture des divers rapports, il fut procédé à l'élection du bureau du Comité du Poitou pour 1965-1966.

Président : M. Moreau ; Vice-Présidents : MM. Tavera et Ratier ; Secrétaire : M. Chartier ; Trésorier : M. Moreau ; Membres : MM. Pougnet, Satouf, Dupas et Favrou.

Calendrier 1965-1966

12-12-65 - Challenge du Comité. - Classement : coefficient de 3 Athlètes, à Cognac. - Arbitres : MM. Bergeret, Chartier, Raverault.

9- 1-66 - Prix interrégional, à Pons - Arbitres : MM. Chartier, Pougnet, Bergeret.

13- 2-66 Prix Fédéral - Championnat des non classés, à Poitiers. - Arbitres : MM. Chartier, Pougnet, Raverault.

20- 2-66 - Brevets Culturistes organisés par les Clubs.

(à suivre)

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Calendrier 1965-1966

4/5-12-1965 : Finale Juniors et Seniors du Prix d'Encouragement.

12-12-1965 : Orléanais - Île-de-France à Paris (attendons confirmation, salle à désigner).

19-12-1965 : Coupe d'Île-de-France 2° série, à l'U.S.M.T., 77, avenue du Docteur Arnold- Netter (Métro Porte de Vincennes). Matin : pesée 8 h, début 9 h. Après-midi : pesée 13 h, début 14 h.

9- 1-1966 : Éliminatoires du Prix Interrégional et du Championnat d'Île-de-France 3° séries : 2 zones - pesée : 13 h, début : 14 h. Zone Nord : S.A.M. Arbitre : M. Rolet. Zone Sud : S.M.M. Arbitre : M. Pichon.

Dernier Stage d'Haltérophilie 1965

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
<i>Stage National</i>			
13 au 18 décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs Nat.	15

16- 1-1966 : Finale du Championnat d'Île-de-France 3° série (salle à désigner). Pesée : 13 h, début : 14 h. Arbitre : M. Fiolle.

23- 1-1966 : Grand Prix d'Île-de-France (salle à désigner). Pesée 13 h, début : 14 h. Arbitres : MM. Bazire, Pichon, Roussaux.

29/30- 1-1966 : Finales Juniors et Seniors du Prix Interrégional.

13- 2-1966 : Éliminatoires du Prix Fédéral - Championnat d'Île-de-France 2° séries, à l'H.C. Villeneuve-St-Georges. Pesée : 13 h, début : 14 h. Arbitre : M. Semblant.

20- 2-1966 : Brevets Culturistes, C.H.C. Parisien 9 h, et dans les clubs.

19/20- 2-1966 : Flandres-Île-de-France, 2 équipes par Comité à Lille.

27- 2-1966 : Coupe de Paris 1° séries, à Neuilly. Matin : pesée : 8 h, début : 9 h - Après-midi : pesée : 13 h, début : 14 h.

5/6- 3-1966 : Finales Juniors et Seniors du Prix Fédéral.

13- 3-1966 : Éliminatoires du Critérium National et du Championnat de France. Championnat d'Île-de-France Juniors et Seniors 1° Série (salle à désigner). Pesée : 13 h, début : 14 h.

20- 3-1966 : Premier Pas Haltérophile, à Clamart, Salle de3 Fêtes de la Mairie. Pesée : 13 h, début : 14 h. Arbitre : M. Durr.

27- 3-1966 : Critérium National Culturiste. (à suivre)

COMITE DE LORRAINE

Calendrier Fédéral et Régional Saison 1965-1966

4-12-1965 : Finale du Prix d'Encouragement Juniors.

5-12-1965 : Finale du Prix d'Encouragement Seniors, 5° Tour aller Championnat par équipes.

12-12-1965 : 6° Tour aller Championnat par équipes.

19-12-1965 : 7° Tour aller Championnat par équipes.

9- 1-1966 : Éliminatoires du Prix Interrégional (3° série) à M.S. Toul.

16- 1-1966 : 1° Tour retour Championnat par équipes.

23- 1-1966 : 1/2 Finale Coupe de Lorraine des Clubs.

29-1-1966 : Finale du Prix Interrégional Juniors.

30- 1-1966 : Finale du Prix Interrégional Seniors, 2° Tour retour Championnat par équipes.

6- 2-1966 : 3° Tour retour Championnat par équipes.

13- 2-1966 : Éliminatoires du Prix Fédéral (2° série) au C.H. Reyland.

20- 2-1966 : Brevets Culturistes, 4° Tour retour Championnat par équipes dans les salles des clubs. (À suivre)

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

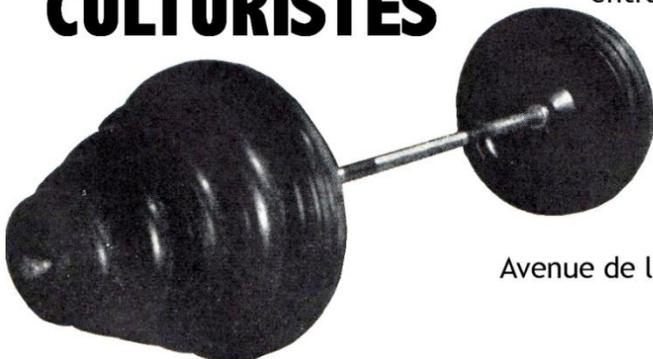


Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg. Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

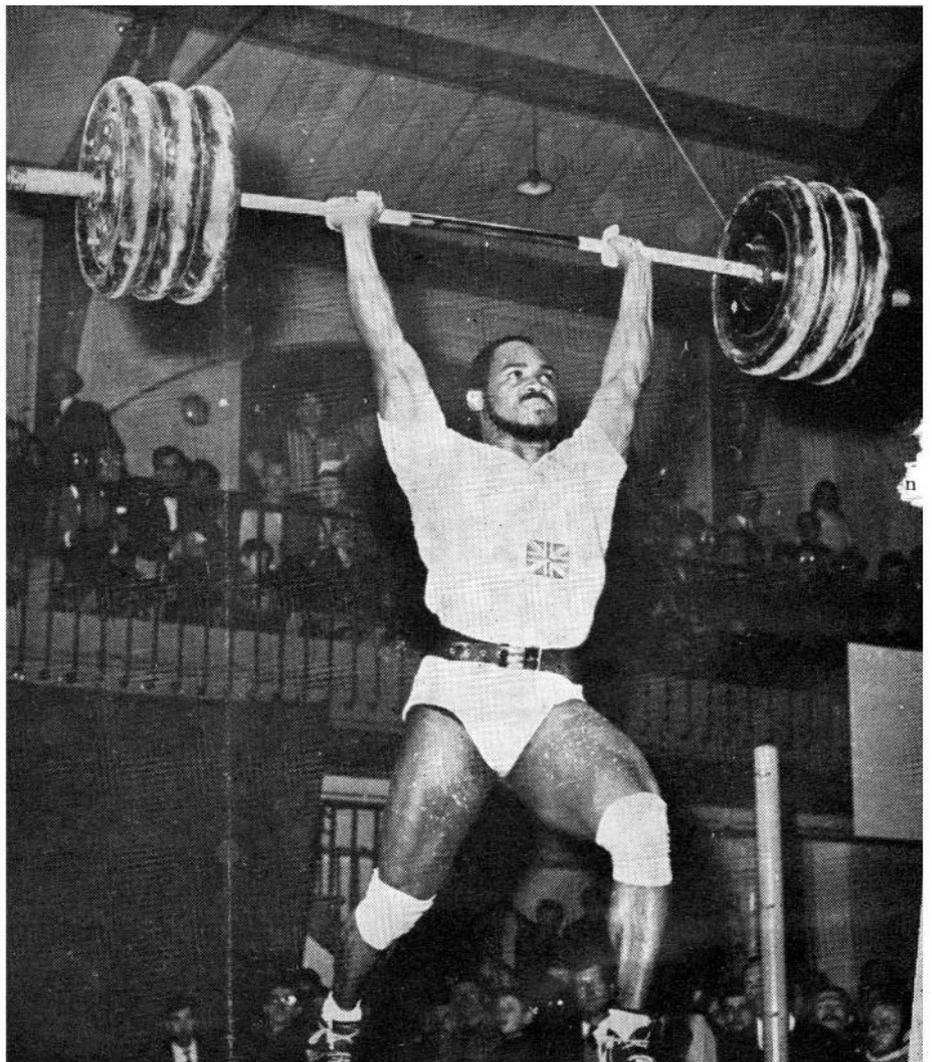
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Décembre
1965



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



Procès-verbaux des réunions : de la Commission de P.O. du 10 Novembre 1965	3
du Bureau du 25 Novembre 1965	3
du Comité de Direction du 28 Novembre 1965	4
Règlement du Championnat de France et du Critérium National Haltérophile 1966	5
Classement National du Prix des Débutants 1965-66 (suite)	6
Classement Général du Prix d'Encouragement 1965-66	8 et 18
Les Championnats du Monde 1965, par G. Lambert (suite)	10
et résultats techniques.....	13
Ce que vous devez savoir	14
Nos Joies, nos Peines	14
Le Gala International Haltérophile, par G. Lambert	15
et résultats techniques.....	15
Calendrier des stages 1966	17
Résultats du Championnat du Monde Culturiste 1965.....	18
Formation des Cadres F.F.H.C.	18
Dans nos Comités Régionaux	18

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Louis MARTIN (Grande-Bretagne) fit preuve, au Gala International de Paris, d'un réel courage.

Malade depuis le matin, pris de vomissements, il se « cramponna » pour essayer de réaliser des performances dignes de lui.

®



Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 10 Novembre 1965

Présents : MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

GALA INTERNATIONAL DU 28 NOVEMBRE. - Le Président et l'entraîneur National ont contacté, à Téhéran, des officiels et entraîneurs des Pays qui avaient reçu une invitation au Gala du 28 Novembre pour certains de leurs athlètes.

Des télégrammes de confirmation ont été envoyés à leur retour.

Sans attendre, la Fédération Soviétique vient de faire connaître qu'elle est d'accord pour la participation de Zhabotinsky et Kalinichenko, la Fédération Britannique des athlètes Chen, Ford et Martin, la Fédération Allemande des haltérophiles pressentis.

Par ailleurs, une lettre a été envoyée aux athlètes français pour leur demander une confirmation de leur présence. Ont déjà répondu : Michon, Muller, Steiner, Maier.

Après avoir établi un programme du Gala, par catégorie, la Commission décide que la manifestation se déroulera en une seule séance, à partir de 14 h 30. De ce fait, elle se terminera assez tard, compte tenu du nombre des concurrents ; mais une deuxième séance risquerait de n'attirer que très peu de public.

Le dîner réunissant officiels et athlètes aura lieu à l'issue de la réunion.

Une décoration plus importante que d'habitude sera prévue au Gymnase Municipal, rue Japy, afin de rendre son aspect moins sévère.

Les officiels seront désignés à la réunion du Bureau prévue pour le 25 Novembre. Prix des places : 5 et 8 francs Demi tarif pour les licenciés F.F.H.C. et A.S.S.U.

MATCHES INTER-NATIONS : FRANCE-FINLANDE 1965. - En prévision de l'indisponibilité de Fulla, qui annonce par une lettre jointe au dossier qu'il ne pourra participer ni au Gala, ni à France-Finlande, en raison d'une blessure (l'opération du ménisque s'avère nécessaire), il a été écrit à Meurat pour lui demander s'il aurait la possibilité d'effectuer le déplacement en Finlande (la localité choisie pour la rencontre se trouve à 140 kilomètres d'Helsinki).

Fouletier ne pouvant participer au match, le Poids Lourd devra être désigné à l'issue du Gala.

France-Finlande et France-Bulgarie 1966. La Fédération Finlandaise a fait connaître son accord sur la date proposée pour le match retour à Paris en 1966. Après confirmation de la Fédération Bulgare qui semble également favorable, le match triangulaire France - Finlande - Bulgarie pourra avoir lieu les 3 et 4 Juin pour les Seniors et le match triangulaire France - Italie - Bulgarie, les 26 et 27 Février 1966 pour les Juniors.

France-Allemagne. - Suivant les contacts pris à Téhéran par le Président, la Fédération Allemande serait d'accord avec les dates proposées pour les matches retour 1966 en Allemagne, mais seulement pour les Juniors et Seniors « A ». Un match avec une autre nation devra donc être trouvé pour l'Équipe « B ».

CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX. - Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant la nomination de Conseillers Techniques régionaux, en 1966 et 1967.

Il est décidé de proposer les candidatures de MM. Noiriél (Académie de Strasbourg) et Demats (Académie de Nantes).

Malgré les deux lettres qui lui ont été adressées par le Président, M. Bernard Renault n'a jamais fait connaître à la F.F.H.C. sa décision concernant le poste de Conseiller Technique régional de l'Académie de Rouen qui lui avait été offert. Il ressort néanmoins des renseignements recueillis - et de sa réélection au poste de Président du Comité de Normandie qu'il n'a pas accepté le contrat proposé par le Secrétariat d'État.

Des crédits restent donc disponibles au titre du sport haltérophile qui pourront être utilisés pour la nomination d'un C.T.R. dans une autre Académie.

- Lettre de M. Py faisant connaître qu'il ne lui est pas possible d'accepter le poste de C.T.R. de l'Académie de Dijon, sa femme ne pouvant obtenir sa mutation.

- Lettre de M. Noiriél rappelant sa candidature au poste de l'Académie de Strasbourg.

- Lettre de M. R. Moreau, nouveau Président du Comité du Poitou, exposant la situation de Satouf, candidat pour l'Académie de Poitiers. Aucune réponse positive ne peut être donnée.

- Lettre de M. Sibenaler rappelant qu'il est toujours candidat pour l'Académie de Nantes, en cas de forfait du candidat proposé.

- La Commission, évoquant la candidature de M. Combet pour l'Académie de Lyon, prendra une décision au cours de sa prochaine réunion.

SÉLECTION DU 9 JANVIER 1966. - Le Comité des Flandres a accepté l'organisation qui lui avait été proposée. L'épreuve aura lieu à Faches-Thumesnil.

- Le Comité du Languedoc est également d'accord, sous réserve que la municipalité de Montpellier lui donne l'autorisation d'utiliser la salle.

- Le Comité de l'Île de France ne peut accepter, ayant à la même date, les éliminatoires du Championnat de l'Île de France 3^e série et du Prix Interrégional.

M. Lambert demande toutefois de ne prendre aucune décision avant qu'il ait pris contact avec La Vie au Grand Air de St-Maur qui avait accepté le principe de cette organisation.

- Le Comité de Provence n'a pas encore répondu.

- Conformément à l'avis publié dans « L'Haltérophile Moderne », le Club « Les Bleus de Bar » propose la participation à cette sélection de son athlète Mast, l'A.S. des P.T.T. de Lille, celle de Trudel ; le Club Haltérophile de Lunéville, celle de Christian Beekhuizen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire :
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 25 Novembre 1965

Présents : MM. Duchesne, Duverger, Fiolle, Roussaux, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Chaix, Clutier, Dumoulin, Gourhand, Leveler.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.602 - Haltérophile Club de Port St-Louis du Rhône.
- ✓ N° 3.603 - Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien.

Il homologue également le changement de titre du Club « Sport et Santé de Grande Synthe » qui devient « Institut Sport et Santé de Grande Synthe ».

HOMOLOGATION D'UN RECORD HALTÉROPHILE. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 119 k par Terme, le 14 Novembre 1965, à Nîmes. Arbitres : MM. Firmin, Comamala et Héral (ancien record : 115 k par Trudel).

HOMOLOGATION DE RECORDS CULTURISTES. - Le Bureau procède ensuite à l'homologation des records culturistes ci-après :

Records Juniors :

Poids Plumes. - Flexion sur les jambes : 135 k par Le Tallec.

Poids Légers. - Flexion sur les jambes : 160 k par Rouillé.

Poids Moyens. - Flexion sur les jambes : 137 k par Dubus.

Records Seniors :

Poids Légers. - Développé couché : 112 k par Nicolas.

Poids Moyens. - Flexion sur les jambes : 137 k par Attal.

Tous ces records ont été établis le 21 Novembre 1965, à La Rochelle. - Juré : M. C. Favrou.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 10 Novembre 1965.

M. Duchesne s'étonne que la candidature de Sibenaler au poste de Conseiller Technique de l'Académie de Nantes n'ait pas été retenue.

Le Président explique que les deux candidats ont des titres équivalents mais que Demats - sans doute parce qu'il est Nantais a la préférence du Comité Anjou-Bretagne.

La F.F.H.C. a offert à Sibenaler un poste dans une autre Académie, mais celui-ci, pour des raisons familiales, ne peut quitter Angers.

CHAMPIONNAT DU MONDE. - M. Jean Dame fait un bref compte rendu du Championnat du Monde qui s'est déroulé à Téhéran et dont l'organisation était excellente.

La tenue des deux représentants français a été parfaite. Maier, gêné par l'altitude, n'a pu réaliser ses performances maxima. Quant à Paterni, il aurait pu, avec un peu de chance se classer 3^e et c'est cet objectif qu'il a cherché à atteindre.

Le Président est moins satisfait du déroulement du Championnat du Monde Culturiste dont les résultats ne reflètent pas exactement la valeur des participants. Au surplus, Georges Lambert, désigné pour faire partie du Jury, n'a finalement pas été retenu.

A l'heure actuelle, le classement obtenu par Gomez n'est pas encore connu ; seuls les noms des trois premiers ont été annoncés.

GALA INTERNATIONAL. - Le Président donne lecture de la liste des participants du Gala International Haltérophile qui se déroulera le dimanche 28 Novembre, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris, en une seule séance.

Répondant à une observation de M. Duchesne, le Président explique que n'ayant pu obtenir le gymnase que pour la journée du dimanche, il a semblé préférable de faire passer tous les athlètes au cours d'une même réunion. Si l'organisation avait été fractionnée, le public ne se serait dérangé que pour la séance à laquelle Zhabotinsky devait participer.

Lecture est en suite donnée d'une lettre de Rolf Maier qui, victime d'un claquage à l'épaule, n'est pas certain de pouvoir prendre part au Gala.

Il est ensuite procédé comme suit à la désignation des Officiels :

- Arbitre à la pesée : M. Roussaux ;
- Secrétaire de séance : M. Duchesne ;
- Speaker et sonorisation : M. Leveler ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- Matériel : M. Guillier.

Les arbitres seront désignés avant la compétition, en tenant compte des arbitres étrangers présents.

Après un échange de vues, il est enfin convenu qu'un quatrième essai pourra être accordé en vue d'une tentative de record et qu'un athlète pourra continuer de prendre part à la compétition, même s'il fait un zéro dans un mouvement.

PRIX D'ENCOURAGEMENT. - Il est donné lecture des qualifiés aux finales du Prix d'Encouragement Juniors et Seniors qui se disputeront les 4 et 5 Décembre prochain, au Gymnase Municipal rue Japy, à Paris.

Le Comité de Normandie, qui n'avait pas inscrit les performances de l'athlète Schimmel, du Club Nautique et Athlétique de Rouen, - considéré à tort comme 3^e série - sur la feuille des éliminatoires du Prix d'Encouragement, demande qu'une mesure de faveur intervienne au profit de cet haltérophile, qui ne devrait pas être lésé.

Le Bureau est d'accord pour que Schimmel, qui aurait dû être classé 2^e de la catégorie Poids Lourds Seniors, participe à la finale.

Il est ensuite procédé à la désignation des officiels habituels pour les finales Juniors et Seniors, étant entendu que des arbitres de province seront également convoqués.

MATCH FRANCE-FINLANDE. - Pour ce match qui aura lieu le 11 Décembre prochain à Valkeakoski, l'Équipe de France sera désignée à l'issue du Gala du 28 Novembre. La nomination des Officiels sera effectuée au cours du Comité de Direction qui se tiendra à la même date.

MATCH FRANCE-ANGLETERRE. - Le Président donne lecture de la lettre qu'il a reçue de M. Oscar State concernant le match France-Angleterre du 18 Décembre dont le principe avait été accepté à Téhéran.

La rencontre comportant une partie spéciale destinée à la Télévision britannique, il est envisagé que les Poids Légers, Moyens et Mi-Lourds n'effectueraient que les trois essais d'un seul mouvement.

MM. Duchesne et Lambert font remarquer que ce mécanisme désavantagera l'équipe de France et que, dans ces conditions, il n'est pas souhaitable de maintenir l'appellation France-Angleterre.

Après discussion, il est décidé de proposer à la Fédération Britannique la suggestion formulée par M. Lambert, à savoir :

- ou ne seront maintenues que les trois catégories désignées pour le passage à la Télévision, c'est-à-dire Poids Légers, Moyens et Mi-Lourds, avec un autre titre que France-Angleterre ;
- ou les sept catégories seront maintenues, mais les athlètes des trois catégories ci-dessus effectueront les essais complémentaires normaux, hors télévision, afin que le décompte des victoires puisse être rationnellement opéré.

FORMATION DES CADRES. - 13 candidats aides-moniteurs et 6 candidats moniteurs ont participé au stage qui a eu lieu du 15 au 20 Novembre 1965, à l'Institut National des Sports et se sont présentés à la session d'examens qui l'a suivi.

Les résultats en sont communiqués au Bureau qui décide les nominations ci-après :

Diplômes d'Aides-Moniteurs. - MM. Michon, Combet, Tour, Torend, Thoumine, Mizrahi, Terme, Mialon, Michau, Robin, Marot, Champion.

Diplômes de Moniteurs. - MM. Paterni, Corbellin, Neus, di Cesare, Ferrer, David.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lettre de la Fédération Espagnole demandant la participation de Trudel et d'un Poids Plume à désigner pour une réunion organisée le 4 Décembre à Séville. Les frais de voyage et de séjour d'un accompagnateur ne peuvent être assurés par ladite Fédération.

Il est décidé de transmettre à Trudel l'invitation qui lui est faite et de pressentir également Rouchel.

- Le journal « L'Équipe » a informé la F.F.H.C. que le Jury des Sports olympiques l'avaient désignée « comme digne de recevoir le Kriteur d'Honneur de la Semaine » désirant souligner les belles performances de Rolf Maier et Marcel Paterni au Championnat du Monde de Téhéran.

Des remerciements seront adressés à « L'Équipe » et la meilleure façon de réunir dirigeants et athlètes pour fêter cette distinction sera étudiée ultérieurement.

- Lettre du Comité National des Sports rappelant qu'il ravivera la Flamme sous l'Arc de Triomphe le 29 Novembre, à 18 h. 30 et demandant que plusieurs représentants soient délégués à cette manifestation patriotique.

- Lettre du Comité National des Sports informant que la redevance annuelle des cartes de Dirigeants du C.N.S. est portée de 2 à 5 F.
- Lettre du Comité National des Sports précisant les conditions que doivent remplir les candidats à l'attribution du Prix du Fair Play.
- Lettre du Comité Olympique Français concernant les médailles préolympiques.

Le Bureau décide de proposer les candidatures de Fourrier et Muller.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau décide de donner avis favorable aux demandes de prêts de barres ci-après :

- Lycée Technique de Rézé-Les-Nantes.
- École Nationale Supérieure des
- Ponts-et-Chaussées de Paris.
- Lycée d'État du Havre.
- Lycée Technique d'État d'Oyonnax.
- Association Sportive du Lycée de Lure.
- Sporting Club Riomois.
- Haltérophile Club Gardannais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Secrétaire Général, Le Président,
André ROLET. Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 28 Novembre 1965

Présents : MM. Asso, Bernier, Bonneau, Duchesne, Dumoulin, Duverger, Fiolle, Firmin, Fischer, Hervochon, Hue Leveler, Lomet, Pichon, Roussaux, Viet, Rolet.

Assistaient à la réunion : MM. Bertholet, Président du Comité Dauphiné Savoie, Bovi, Président du Comité de Lorraine et Tournier, Président du Comité de l'Île-de-France.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Clutier, Gouet, Gourhand, Piou, Vandeputte.

Le Président exprime à M. Louis Chaix, qui vient d'être souffrant, les vœux bien sincères de complet rétablissement des membres présents et de lui-même.

Il souhaite ensuite la bienvenue à ses Collègues du Comité de Direction et aux Présidents de Comités Régionaux et se félicite de les voir si nombreux.

Il rappelle que le but essentiel de la réunion d'aujourd'hui est de faire un tour d'horizon des principaux problèmes d'actualité, mais, avant de l'aborder, il propose une modification au procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 22 Septembre 1965, M. Vandeputte ayant été porté présent au lieu et place de M. Viet. Adopté.

HOMOLOGATION DE RECORD. - Le Comité de Direction homologue comme record de France Juniors, la performance ci-après :

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 120 kg par Gourrier, le 27 Novembre 1965, à Paris. Arbitres : MM. Fiolle, Pichon, Bazire. (Ancien record : 116 kg par Houin).

GALA INTERNATIONAL. - Le Président se félicite de la publicité faite par la presse au Gala qui se déroulera dans quelques heures au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris, auquel il est persuadé que le public viendra nombreux.

Il fait part de la proposition de l'Entraîneur National de faire participer à ce Gala le Poids Léger Dumas, ses récentes performances le justifiant. Il pourrait ainsi être confronté avec d'autres concurrents, en vue de la sélection pour les matches France-Finlande et France-Angleterre.

MATCHES FRANCE-FINLANDE ET FRANCE-ANGLETERRE. - MM. Bonneau, Lomet et Duverger ayant posé leur candidature en qualité d'Officiels il est décidé que les deux premiers nommés seront retenus pour Londres et le troisième pour la Finlande.

COMMISSION HALTÉROPHILE. - Sur proposition du Président, M. Tournier est nommé Membre de la Commission Haltérophile.

CULTURE PHYSIQUE. - Le Président constate que de nombreux Clubs culturistes ont adhéré à la F.F.H.C. dont certains ont à leur tête des dirigeants dynamiques et dévoués.

M. Asso estime qu'un travail en profondeur est à faire dans ce domaine.

M. Firmin demande s'il est exact que le saut en longueur sera supprimé du programme du Championnat de France Culturiste.

M. Roussaux répond qu'il n'en est rien, mais que, par contre, cette épreuve ne figure pas au programme du Concours de Force Culturiste.

AFFILIATION DE CLUBS FÉMININS. - Le Président signale que la F.F.H.C. a reçu une demande d'affiliation d'un Club féminin de Culture Physique. Le Comité de Direction doit donc décider du principe de l'admission de tels Clubs à la F.F.H.C.

Il rappelle qu'aucun article des statuts ne l'interdit, que le Secrétariat d'État encourage le développement du sport féminin au sein des Fédérations et que quelques femmes sont licenciées à la F.F.H.C., soit parce qu'elles font partie du Comité de Direction d'un Club, soit que, pratiquantes, elles désirent être assurées.

En tout état de cause, il ne peut être question d'organiser, à leur intention, des épreuves spéciales ou des concours.

Après différentes interventions, le Président met la question aux voix.

Le vote - auquel prennent part les Présidents de Comités régionaux présents - donne les résultats suivants : Pour l'affiliation de Clubs féminins : 13 voix ; contre : 4 voix ; abstentions : 2.

SÉLECTION DU 9 JANVIER 1966. - Le Comité des Flandres, le Comité du Languedoc et le Comité de Provence ont accepté l'organisation qui leur avait été proposée par la F.F.H.C.

Le Comité de l'Île-de-France ne peut envisager favorablement l'offre de la F.F.H.C. que si la séance peut avoir lieu le 8 janvier et s'il peut disposer d'une salle ce jour-là.

Il résulte de l'échange de vues qui suit l'exposé de M. Tournier que le changement de date ne présente aucune difficulté et que des pourparlers seront engagés pour trouver un gymnase permettant le déroulement de la compétition le 8 Janvier après-midi.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE. - Sur une question de M. Bovi, Président du Comité de Lorraine, le Président répond que la finale du Championnat de France Culturiste 1966 doit se dérouler obligatoirement le 2 Juillet, conformément au calendrier arrêté par la Commission Culturiste et homologué par le Bureau.

BULLETIN FÉDÉRAL. - M. Tournier reprend la question du *Bulletin Fédéral* qu'il avait évoquée au cours d'une réunion de la Commission Haltérophile. Il soutient une nouvelle fois que tous les licenciés devraient être abonnés à « *L'Haltérophile Moderne* », que cette mesure résorberait entièrement le déficit du bulletin et qu'elle permettrait d'abaisser le prix de l'abonnement.

Le Président, après avoir remercié M. Tournier, lui demande de renouveler sa proposition, sous la forme d'un vœu qui sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ; La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Moderne »,

adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger,

leurs vœux bien sincères pour l'année 1966.

FILMS. - M. Paul Hue désirerait que des films soient projetés dans les clubs, afin que les athlètes puissent étudier les différentes techniques. Il demande s'il pourrait obtenir des crédits pour l'achat du matériel de projection.

M. Firmin fait remarquer que les Conseillers Techniques Régionaux disposent de crédits pour l'achat de films ; ceux-ci peuvent être projetés dans les Clubs.

Sur le plan national, le Président signale que le Secrétariat d'État a doté la F.F.H.C. d'une subvention spéciale en vue de la confection de films techniques qui seront réalisés par l'Entraîneur National à l'Institut National des Sports.

La séance est levée à 11 h. 15.

Le Secrétaire Général, *Le Président,*
André ROLET. Jean DAME.

RÈGLEMENT

DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS ET DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE

1966

Le Critérium National Haltérophile 1966 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Dimanche 3 Avril 1966, au Gymnase Municipal, 2, Rue Japy, à Paris.

Le Championnat de France 1966 sera organisé les Samedi 23 et Dimanche 24 Avril 1966, Salle des Variétés, quai Albert-1er, à Monaco.

Le Critérium National et le Championnat de France sont réservés aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1965-1966, classés 1^{re} série, classe nationale et classe internationale, même s'ils ont été finalistes d'un Championnat de France.

Le Critérium National Haltérophile ne comportera qu'une Finale Seniors, le Championnat de France, une Finale Juniors, et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les Jeunes gens nés en 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Juniors qui se disputera le Samedi 23 Avril 1966 (*après-midi*) les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1^{re} série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1^{re} série est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et de 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.

Les athlètes participant à ces deux épreuves devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.



Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Seniors qui se disputera le Samedi 23 Avril (*soirée*) et Dimanche 24 Avril 1966 (*après-midi*) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors qui se disputera le Dimanche 3 Avril 1966 (*après-midi*) les cinq meilleurs suivants.

Le vainqueur de la finale du Critérium National dans chaque catégorie sera qualifié pour le Championnat de France.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1^{re} série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Haltérophile Moderne n° 217 (12-1965)

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1^{re} série est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et 21 au total pour le Championnat de France et de 7 par catégorie et 35 au total pour le Critérium.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France Juniors et Seniors seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 13 Mars 1966. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 16 Mars 1966, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux. Ils devront comporter un classement distinct des Juniors et des Seniors et préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant une finale du Critérium ou du Championnat de France dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 k. à 60 k.
Poids Légers : de 60 k. à 67 k. 500.

Poids Moyens : de 67 k. 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k. à 82 k. 500.
Poids Lourds Légers : de 82 k. 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium ou du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Critérium ou du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des Vainqueurs

Le titre de Vainqueur du Critérium ou de Champion de France sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National ou au Championnat de France.
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National ou du Championnat de France.

Classement National du Prix des Débutants 1965-66

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

SENIORS (suite)

POIDS COQS

1. DUBOIS (53) L'Audomaroise	200, -
2. TILLOUX CI. (54,6) Vie au Grand Air St Maur	200, -
3. GREBOT (56) Athlétic Club Chalonnais	185, -
4. MONTE (55) Union Sportive Ste Tulle	180, -
5. DUMONT (54,8) Athlétic Club Chalonnais	170, -
6. JARDIN (54,7) Sporting Club Navis	167,500
7. CLEMENT (56) Ent. Chaumontaise Athl. Chemin	167,500
8. MASSON (55,5) Olympic Pontois	150, -
9. MICHALOWSKI (54) Omnium Sportif Stéphanois	120, -

POIDS PLUMES

1. GARCIA (57,1) Club. Halt. Cult. Toulousain	220, -
2. ZANGARLI (58,1) Amiens Sporting Club	220, -
3. PAQUI (59) Courbevoie Sports	220, -
4. ROST (59,4) Association Sportive Mantaïse	220, -
5. COURTOIS (59,6) Société Athlétique d'Enghien	220, -
6. LAPORTE (60) A.S.P.O. Midi	220, -
7. SEIGNOUR (60) Haltérophile Club Novais	217,500
8. VECCHIONNE (57,5) Société Olympique St Médard	212,500
9. LIBERGE (60) Club Halt. et Cult. Parisien	210, -
9. AIME (60) Espérance et Etoile Réunies Carpentras	210, -
11. ACHARD (57,5) Légion St Georges Ligny- en- Barrois	205, -
12. VILLACEQUE (60) Frontignan Athlétic Club	202,500
13. MOIROUD (59,6) Gauloise de Vaise	200, -

14. COUSIN (58,2) Union Sportive de Tours	197,500
15. RODOT (58,8) Athlétic Club Chalonnais	195, -
16. BOURREAU (59,1) Union Sportive de Tours	190, -
16. BANSEPT (59,1) A.S. Montferrandaise	190, -
18. MONTREJEAN (58,6) Athlétic Club Chalonnais	185, -
19. BARDET (59,9) A.S.P.O. Tours	182,500

POIDS LEGRS

1. KERZULEC R. (65) La Brestoise	252,500
2. LAVING (62,5) Sté Athlétique Montmartroise	250, -
3. BINDER R. (64,3) Courbevoie Sports	250, -
4. DIGNAN (65,1) Union Athlétique Tarbaise	250, -
5. MARUEJOULS (66) Toulouse Haltéro Club	250, -
6. DAROS (66,4) A.S.P.O. Midi	250, -
7. PELLETIER (67) Royan Océan Club	250, -
8. MACAREZ (67,2) Sté Athlétique Montmartroise	250, -
9. PASCAL (66) Haltérophile Club Novais	247,500
10. MEZIERES (64) A.S. Cie Electro-Mécan. Le Bourget	245, -
11. THANIER (66,8) Union Haltérophile Vichyssoise	245, -
12. ROHAUT (67,1) Société Olympique St Médard	245, -
13. DENIS (65,2) Association Sportive Jovicienne	242,500
14. BINDER A. (62) Courbevoie Sports	240, -
15. GRANDI (65) Haltérophile Club d'Arles	240, -
16. LECOUEU (61,6) Mais. de la Jeunesse Rég. D'Elbeuf	237,500
17. SURFANO (65) Haltérophile Club de Cannes	237,500
18. STACCHINI (66,4) La Montluçonnaise	237,500
19. CORDELLE (65,2) Stade Municipal de Montrouge	235, -

Haltérophile Moderne n° 217 (12-1965)

20.	DEMONCEAU (67,2) Haltérophile Club Compiégnois	232,500
21.	VERDIER (65,2) Cercle Haltér. du Pays d'Olmes	230, -
22.	CABOCHÉ (65,4) Haltérophile Club de Boulogne.....	225, -
23.	VAN DEN HEYDE (67) Cercle Cult. et Halt. Creillois.....	217,500
23.	BAUDELIN (67) Union Sportive de Tours.....	217,500
25.	LYVONNET B. (63,3) Société Olympique St Médard	215, -
26.	LEGEAI (65,5) Association Sportive Mantaïse	215, -
27.	FOSSE (65,8) Maison des Jeunes Mons-en-Barceul.....	215, -
28.	LECANU (67) Brunoy Pyramides	212,500
29.	GREA (62,5) Haltérophile Club de Villefranche	210, -
30.	MERLO (65) Etoile Sportive de Tavel	210, -
31.	BORDES (65,7) Union Athlétique Tarbaise	210, -
32.	GUERIN (64,6) Sporting Club de Neuilly	205, -
33.	ECUER (65) Centre Athlétique Dracénois	205, -
33.	BAUD (65) Centre Athlétique Dracénois	205, -
35.	HORUS (66,4) Amiens Sporting Club	205, -
36.	SUZAT (66,5) Omnium Sportif Stéphanois.....	202,500
37.	BOULARD (64,1) Sté de Gymnastique d'Angers	200, -
38.	MENUT (66) Association Sportive Montferrandaise.....	200, -
39.	GUILLEBAUD (67,1) Ilets Sports Montluçon	200, -
40.	BERT (66) Omnium Sportif Stéphanois	195, -
41.	GHENET (65,9) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	190, -
42.	KLEIN R. (65) Maison des Jeunes Strasbourg.....	175, -
43.	RICHARD (61,3) Amicale Anc. Élèves Montdidier.....	170, -
44.	DOUBOUR (61,7) Union Athlétique Cubzaguaise.....	167,500

POIDS MOYENS

1.	BARROY (72,2) U.S. Métro-Transports.....	280, -
2.	PERRIN (73) Maison des Jeunes Chambéry.....	280, -
3.	GENDRE (70,8) Maison de la Jeunesse Rég. Elbeuf.....	275, -
4.	PINTASSILGO (68,8) Sporting Club de Neuilly	265, -
5.	CHAZELLE (70) Omnium Sportif Stéphanois	265, -
6.	VALERO (70) Cercle Halt. Pays d'Olmes	265, -
7.	COUTOULY (73) Maison des Jeunes d'Albi.....	265, -
8.	CARION (74,8) Union Athlétique Tarbaise.....	265, -
9.	BRUNET (73) Espér. et Etoile Réunies Carpentras	260, -
9.	OHOYER (73) Haltérophile Club de Boulogne.....	260, -
11.	DELPORTE (73,8) Union Haubourdinoise.....	257,500
12.	MIOCHE (68,4) Club Sp. Chem du Mans	255, -
13.	LYVONNET G. (68,7) Société Olympique St Médard	255, -
14.	BOESCHLIN (74,8) Société Athlét. Montmartroise.....	255, -
15.	CHAUFFIER (72) S.C.P.O. Paris	252,500
16.	CAILTON (73,5) Union Haltérophile Vichyssoise	250, -
17.	PEUCKERT (74,5) Maison des Jeunes Strasbourg.....	250, -
18.	DI MARCO (74,6) S.C.P.O. Paris	250, -
19.	VALDES (70,6) A.S. Electricité de Lille	247,500
20.	MORETTO (72,5) Cercle Halt. Pays d'Olmes	247,500
21.	ALIEU (69,8) Cercle Halt. Pays d'Olmes.....	245, -
22.	BONNEFOY (71,9) Paris Université Club	242,500
23.	TAMBURINI (70) Association Sportive Jovicienne.....	240, -
24.	GOLLJOT (70,8) Haltérophile Club de Boulogne	237,500
25.	LOUBES (71,2) Cercle Halt. Pays d'Olmes	237,500
26.	KLEIN G. (74,7) Société Athlétique Koenigshoffen.....	237,500
27.	TEULON (71,5) Omnium Sportif Stéphanois.....	235, -
28.	MORISSET (72,4) Cercle Éducation Phys. St-Nazaire.....	232,500
29.	MESBAUR (75) Cercle Cultur. St-Médard-en-Jalles	232,500
30.	ROBIN (69) Union Gymnique de Gannat.....	230, -
31.	GICQUEL (70,7) Union Sp. Municipale de Gagny	230, -
32.	ERNOTTE (74,7) Maison de la Jeunesse Rég. Elbeuf.....	230, -
33.	LEPAROUX (69, 6) Entente Sportive Dongeoise.....	227,500
34.	CORFIA (71) Haltérophile Club d'Arles.....	225, -
35.	PAGESSE (71,1) Assoc. Sportive Montferrandaise.....	225, -
36.	WIND (70,4) Société Athlétique Koenigshoffen.....	222,500
37.	LE FLOC (73,5) Club Athlétique Lorientais	222,500
38.	SIMONNIN (71) A.S. Préfecture de Police	220, -
39.	HENHY PRINCE (72,6) Racing Cheminots Nantes.....	220, -
40.	LABONNE (73) Association Sportive Montferrand	220, -
41.	MAROCHIN (75) Espérance de Sées	220, -
42.	JOLY (72,2) Athlétic Club Chalonnais	215, -
43.	MIRAULT (70) Union Amicale de Cognac.....	212,500
44.	DURAND (74,6) Saint-Nazaire Omnisports	212,500
45.	FENTOU (74,4) Association Sportive Mantaïse.....	210, -
46.	ADAMI (72,2) Union Sportive Frontonaise.....	207,500
47.	MACAGNO (69) U.S. Provençale Manosque	200, -
48.	CORREC (68,2) Club Athlétique Lorientais.....	195, -
49.	PRUNI (70,5) A.S. Loisirs Bréguet Toulouse.....	192,500
50.	CHARLES (74,1) Brunoy Pyramides	192,500
51.	RAKATOMALALA (71,8) C. Cult. et Halt. Creillois.....	175, -
52.	DELL AITANTE (75) Gymnaste Club Sorguais	175, -
53.	SIDORENKO (71,4) Sporting Club Navis.....	172,500

POIDS MI-LOURDS

1.	ROCACHER (78) Club Halt. et Cult. Toulousain	277,500
3.	CAPE (79,9) Etoile de Calais.....	267,500
4.	GUILLENDOU (82,3) Société Athlét. Montmartroise.....	267,500
5.	MUDRY (82,2) Société Athlétique d'Enghien	260, -
6.	DALLA-BARBA (77) Toulouse Haltero Club	257,500
7.	MOUSTIN (79) Haltérophile Club d'Arles	255, -
8.	KRIEGEL (75,7) Athlétic Club Melunais	252,500
9.	DELAPERELLE (78) Club Sp. Cheminots du Mans	250, -
10.	QUEGUINER (80) La Brestoise.....	247,500
11.	MARTIN (81,6) Union Sportive Mun. de Gagny	245, -
12.	BARBIN (76,8) Entente Sportive Dongeoise.....	242,500
13.	DESBOIS (77,9) Entente Sportive Dongeoise	237,500
14.	PAULINE (78) Stade Dionysien.....	235, -
15.	VERNET (82,3) Sporting Club de Neuilly	235, -
16.	LHOMME (75,3) Cercle Cult. et Halt. Creillois	227,500
17.	BASCOULERGUE B. (79) Union Athl. Cubzaguaise.....	227,500
18.	PHILIPPE (79,9) Maison des Jeunes de Metz.....	225, -
19.	MULLER (77) Maison des Jeunes de Strasbourg	217,500
20.	RODRIGUEZ (82,2) La Bigorraise	217,500
21.	SCHUG (76,2) Loisirs et Culture de Jouy-aux-Arches	215, -
22.	NENCI (80) Omnium Sportif Stéphanois	215, -
23.	BRUNELIERE (78,6) A.S. Sapeurs Pomp. de Nantes	210, -
24.	COEUR (82) Haltérophile Club de Jarcieu	210, -
25.	WINZENRIETH (76) Société Athlét. Koenigshoffen.....	205, -
26.	ROUSSEL (76,4) Légion St Georges Ligny-en-Barrois.....	202,500
27.	CUTZACH (76,6) Sporting Club Navis	202,500
28.	PATOUX (79,2) Société de Gymnastique d'Angers.....	200, -
29.	ROBIN (81,2) Union Amicale de Cognac.....	195, -

POIDS LOURDS LEGRS

1.	PILOT (85,4) Stade Municipal de Montrouge.....	342,500
2.	VACHA T (89,6) Club Sportif de Meaux	307,500
3.	AUBERT (88,8) Club Naut. et Athl. Rouen.....	290, -
4.	MAILFAIT (87,3) Union Athlétique Cubzaguaise	285, -
5.	DARDENNE (84,7) Club Sportif de Meaux	277,500
6.	PERELHAN (87,4) Sporting Club de Neuilly	275, -
7.	FAUSTINO J.P. (86,1) Cl. Sp. Déf. Nle Châtellerault	262,500
8.	DEVAUD (88) A.S.P.T.T. de Vienne	245, -
9.	JOUBIN (87,2) Société Sportive Domfrontaise.....	242,500
10.	MARTZ (90) Société Athlétique Strasbourgeoise.....	242,500
11.	LAVILLA (88,5) Cercle Halt. Pays d'Olmes	237,500
12.	FRESCHARD (83) Légion St Georges.....	210, -
13.	CARPENTIER (83) Ilets Sports Montluçon	207,500
14.	BATHR. (90) A.S. P.T.T. de Strasbourg	200, -

POIDS LOURDS

1.	DESALLES (91,2) Sporting Club de Neuilly	325, -
2.	BARBIER (96,5) Royan Océan Club.....	300, -
3.	DELFIOL (96,8) Asnières Sports	285, -
4.	VIRONNEAU (101) Union Athlétique Cubzaguaise.....	272,500
5.	BOIRON (96) Omnium Stéphanois	245, -
6.	DODANE (108,3) Club Cult. et Halt. Creillois.....	242,500
7.	BATH J.C. (?) A.S.P.T.T. de Strasbourg	210, -
8.	GILLES (91,5) Rueil Athlétic Club	207,500

CLASSEMENT HORS COMPÉTITION DES ATHLÈTES ESTRANGERS LICENCIÉS DANS LES CLUBS AFFILIÉS A LA F.F.H.C.

JUNIORS

POIDS MOYENS

PROSKURA (72,3) Club Athlétique St Priest.....	257,500
--	---------

SENIORS

POIDS LEGRS

RIGGS (66,4) Cercle Cult. Nat. Châteauroux.....	257,500
---	---------

POIDS MI-LOURDS

DAVISON (79,5) Cercle Cult. Nat. Châteauroux	262,500
--	---------

POIDS LOURDS LEGRS

MATHLOUGI (86,5) Asnières Sports.....	300, -
---------------------------------------	--------

POIDS LOURDS

SIRAGUSA (98,8) Cercle Cult. Nat. Châteauroux	352,500
---	---------



Rectificatif

Le Comité de l'Île-de-France nous demande de rectifier deux erreurs qu'il a commises :

- 1° Premier Pas Culturiste. - Legrand Jean-Pierre, de la Société Athlétique Montmartroise, classé 27° des Seniors est en réalité Junior et se classe ainsi 16°.
- 2° Prix des Débutants. - Pintassilgo du Sporting Club de Neuilly, classé 4° des Poids Moyens Seniors est Portugais. Chazelle, classé 5°, devient donc 4°, etc.

Classement Général du Prix d'Encouragement 1965-66

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs (minima 160 k)

1.	LANDRI (53) Association Sportive de Monaco	205, -
2.	ALFONSO (54,8) Société Athlétique Montmartroise	200, -
3.	CAPELLI (55,8) Sporting Club Navis	200, -
4.	KERVEL (55,9) Club Athlétique Nantais	200, -
5.	RIGAUD (55) Indépendante Vaulx-en-Velin	197,500
6.	VALERA (52) Club Halt. et Cult. Toulousain	192,500
7.	COUVRAND (54,7) Nantes Étudiants Club	187,500
8.	LESIRE (54,5) Cercle des Sports d'Homécourt	182,500
9.	MORVAN (55,7) Saint-Nazaire Omni Sports	182,500
10.	DAGUZAN (56) Entente Chaumontaise	182,500
11.	GATEL (55,2) Sporting Club Tête de Cheval	180, -
12.	CLEMENT (55,9) Entente Chaumontaise	177,500
13.	PREHU (56) Société Sportive Domfrontaise	177,500
14.	CESALPINE (55,5) Stade Dyonisien	175, -
15.	FLASOULOT (55,5) La Légère Méloinoise	175, -
16.	DUPAU (56) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	175, -
17.	DUBREUIL (55,5) Club Naut. Cult. Châteauroux	172,500
18.	FERRAND (55,8) A.S.P.O. Tours	172,500
19.	TOUZE (50,5) Club Sp. Défense Nle Châtellerauld	170, -
20.	FULMART (52,3) Stade Dyonisien	167,500
21.	ORNON (55) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	162,500
22.	BOUCHER (49,3) Association Sp. La Pérolrière	160, -
23.	FAURE (50,8) Maison des Jeunes d'Avignon	160, -

Poids Plumes (minima 180 k)

1.	DELAPORTE (58,3) Club Naut. et Athl. Rouen	232,500
2.	RADINOVIC (60) Haltero-Club de Villerupt	230, -
3.	BEHR (59,1) Club Alfa	225, -
4.	MIROUZE (58,5) Club Halt. Cult. Toulousain	220, -
5.	FRAPPIN (59,3) Stade Croisicais	212,500
6.	CHARLES (58,9) Brunoy Pyramides	202,500
7.	ISSERT (59,8) Cercle Cult. et Sp. de l'E.M.I.	200, -
8.	CHARLES (59,2) C.F.P.A. Nîmes	197,500
9.	BIDAUD (58,5) Racing Cheminots Nantes	195, -
10.	CEVESSE (58,8) Centre Sportif Scourdois	195, -
11.	VALLOTTI (59) Association Sportive Pérolrière	195, -
12.	GAILLARD (58) Union Sportive Crestoise	192,500
13.	TASTAVIN (58,6) C.F.P.A. Nîmes	192,500
14.	FERENZ (57,8) Union Haltérophile Vichy	190, -
15.	FILLOL (60) A.S. Cheminots Vénissieux	190, -
16.	VILLATE (59,2) Union Haltérophile Vichy	187,500
17.	MOLL (57,5) V.S. Métro-Transports	185, -
18.	AUCOUTURIER (59) Centre Sportif Scourdois	185, -
19.	GUEGAN (60) Club Athlétique Lorientais	182,500
20.	VIDOU (60) La montluçonnaise	180, -

Poids Légers (minima 210 k)

1.	KASMAREK (66,7) Centre Athlétique de Lille	285, -
2.	FLEURY (67) Les Bleus de Bar	272,500
3.	GERARD (65,1) A.S.P.O. Tours	262,500
4.	GRAFTEAUX (66,4) U.S. Chaville Vélizy	260, -
5.	SAYNAC A. (66) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	245, -
6.	GRANIER (67,3) Nîmes Athlétic Club	245, -
7.	VAILIS (64) Association Sportive Pérolrière	237,500
8.	LAURENT (62,5) Union Gymnique de Gannat	232,500
9.	TRANOY (66,2) A.S.P.T.T. d'Arras	232,500
10.	GRANSORF (65,4) A.S. Villa des Otages	230, -
11.	TABARD (62,3) A.S.P.T.T. Vienne	227,500
12.	LESCRILL (65,4) Club Alfa	227,500
13.	CHAVAROCHE (64) Centre Sportif Scourdois	225, -
14.	SAYNAC (65,5) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	225, -
15.	MINALDO (65,9) C.S. Montois-la-Montagne	225, -
16.	COUTIER (66,4) Brunoy Pyramides	225, -
17.	PAGES (66) Association Sportive Pérolrière	222,500
18.	CASTELAIN (66,6) C. Omni-Sp. Faches-Thumesnil	222,500
19.	ROUDENSKY (67,5) Club Athlétique St-Priest	222,500
20.	NOIROT (63) Association Sportive Pérolrière	220, -
21.	VILCHIEN (67) Association Sportive Pérolrière	220, -
22.	PARDONNET (60,3) Club Sp. Municipal de Pantin	217,500
23.	CHALUMEAU (63,5) Sporting Club St-Amandois	217,500
24.	SAUZE (65) Union Sportive Crestoise	217,500
25.	TOUSSAINT G. (67,5) Haltérophile Club Montilien	217,500
26.	CHANEL (67,5) Union Mâconnaise	217,500
27.	DAMBREVILLE (62,8) APECA St-Denis La Réunion	215, -
28.	MURRIA (64,5) S.A.R.E.L. La Peyrade	215, -
29.	TREFOUEL (65) Maison de la Jeunesse Rég. Elbeuf	215, -
30.	APPIETO (65,7) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	215, -
31.	MARTIN (66,3) Sporting-Club St-Amandois	215, -
32.	MARIAT (63) Indépendante Vaulx-en-Velin	210, -

33.	MOUILLON (65,5) Entente Chaumontaise	210, -
34.	TROFFA (65,8) A.A. Ajaccio	210, -
35.	BOUCHEIX (66,4) Brunoy Pyramides	210, -
36.	SAMSON (66,5) U.S. Métro-Transports	210, -
37.	BOUSSARD (67,4) Entente Chaumontaise	210, -
38.	SIX (67,5) Association Sportive Pérolrière	210, -

Poids Moyens (minima 225 k)

1.	BUGE (73,7) Red Star de Limoges	287,500
2.	MALANDIN (72,6) A.S. Augustin Normand	280, -
3.	JACQUEMIN (73,5) Club Alfa	272,500
4.	DIOUX (69,4) Athlétic Club Melunais	265, -
5.	BENZA (75) Haltérophile Club de Cannes	257,500
6.	SARNON (72,4) Cercle Michelet Orléans	255, -
7.	CHORQUES (74,7) Centre Culture Physique Châlons	255, -
8.	FRITZ (69,5) Paris Université Club	252,500
9.	MADRELLE (74,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	250, -
10.	SAUDEMONT (74) Amiens Sporting Club	242,500
11.	LARUE (68,1) Société Athlétique d'Enghien	240, -
12.	ROUDEI X (68,9) Stade Clermontois	240, -
13.	DUFLOT (69,2) Centre Sportif Faches-Thumesnil	237,500
14.	CHARDONNET (69,2) Haltéroph. Club Compiégnois	237,500
15.	REILLES (73,2) Cercle Cult. Salle Commenge	237,500
16.	GHIS (67,9) Stade Auxerrois	235, -
17.	PERPOIL (74,4) Foyer Laique Denée	235, -
18.	MESSAOUDENE (74,6) Halt. Club de Villefranche	235, -
19.	LOUISIN (68,4) APECA St-Denis La Réunion	232,500
20.	ANGER (68,2) Cercle Athlétique Meulanais	230, -
21.	FERRARI (75) Association Sportive Pérolrière	230, -
22.	PUT (71,7) U.S. Ste-Tulle	227,500
23.	ANSEL (71,8) Entente Chaumontaise	227,500
24.	COLLIN (70,3) Union Sportive de Tours	225, -

Poids Mi-Lourds (minima 240 k)

1.	VOLPATO (79,5) Club Alfa	277,500
2.	BONNOT (79,7) U.S. Chaville-Vélizy	270, -
3.	ANSTETT (76,9) Sté Halt. et Cult. Haguenau	267,500
4.	GODET (78) Haltérophile Club de Grenoble	265, -
5.	CABRERA (80,8) Halt. Cult. Club Aix	262,500
6.	EQUET (77,6) Club Halt. Cult. Parisien	260, -
7.	GARD (76,4) A.S.P.T.T. de Vienne	257,500
8.	CHOPIN (79,6) La Montluçonnaise	257,500
9.	DURY (77) Union Mâconnaise	252,500
10.	DUPUIS (80,3) Amicale Anciens Élèves Montdidier	252,500
11.	MESTRE (82,5) Cercle Sp. et Cult. E.M.I.	250, -
12.	FISCHER (76,9) S.A.R.E.L. La Peyrade	247,500
13.	BATTISTINI (79) Club Sp. Montois-la-Montagne	247,500
14.	RASCOL (81) A.S. Cheminots de Béziers	247,500
14.	BERTRAND (81) Sté Athlétique Strasbourgeoise	247,500

Poids Lourds Légers (minima 250 k)

1.	HABIERA (86,2) Cercle Cult. et Halt. Creillois	302,500
2.	COUZINTE (87) A.S. Montferrandaise	280, -
3.	IOERNINON (85) La Brestoise	255, -
4.	LECOEUVRE (88,1) A.S.P.T.T. Lille	255, -

Poids Lourds (minima 260 k)

1.	RINGEVAL (97,6) A.S.P.T.T. Arras	302,500
2.	BADI (93,3) Sporting Club Tête de Cheval	292,500
3.	LARODIE (93,3) C.F.P.A. Nîmes	290, -
4.	CIBRON (92,6) Nantes Étudiants Clubs	280, -
5.	JOURAVIEFF (95,2) Club Halt. et Cult. Parisien	280, -
6.	KUHN (92,7) U.S. Provençale Manosque	260, -



CLASSEMENT HORS COMPÉTITION DES ATHLÈTES ESTRANGERS LICENCIÉS DANS LES CLUBS AFFILIÉS A LA F.F.H.C.

JUNIORS	POIDS MOYENS	
	FRACCAROLI (70) Haltérophile Club Grenoblois	245, -
SENIORS	POIDS MOYENS	
	RIGGS (66,5) Cercle Culturiste Châteauroux	242,500

SENIORS

Poids Coqs (180 kg)

1. GARCIA Yves (55,1) Cercle Halt. et Cult. Toulousain	232,500
2. DUBOIS (52,1) L'Audomaroise.....	220, -
3. PONS (55) Haltérophile Club de Cannes	217,500
4. RYCKENBUSH (55,7) St. Municip. de Petite Synthe.....	217,500
5. TILLOUX Claude (56) Club Halt. et Cult. Parisien.....	212,500
6. BELLE (55,7) Française Besançon	207,500
7. DESMARETS (48,8) Sté Athlétique d'Enghien	197,500
8. ROUSSEL (54,3) Entente Chaumontaise Cheminots.....	187,500
9. MONTE (55) Union Sportive Ste-Tulle.....	185, -

Poids Plumes (200 kg)

1. DIGNAN Alain (57,8) Union Athlétique Tarbaise.....	250, -
2. RUFO (59,3) Association Sétoise Multisports	240, -
3. LAPORTE (60) A.S.P.O. Midi	240, -
4. TILLOUX Michel (57) Club Halt. et Cult. Parisien.....	237,500
5. ROST (59,3) A.S. Mantaise	235, -
6. PLISSON (57,7) C.S.A.D.N. Châtellerault	232,500
7. BINDER A. (59,5) Courbevoise Sports.....	232,500
8. COURTOIS (59,7) Sté Athlétique d'Enghien.....	232,500
9. PAQUI (58) Courbevoise Sports	230, -
10. ZANGARLI (59,3) Amiens Sporting-Club	230, -
11. PECOUL (58,9) U.S. Cheminots Marseille.....	222,500
12. DUPONT J. (56,3) Amiens Sporting-Club	220, -
13. ROGAN (57) Haltéro Club Arbreslois	220, -
14. VECCHIONE (58,5) Sté Olympique St-Médard	220, -
15. BERRUYER (57,7) Union Gymn. et Athl. Péageoise.....	217,500
16. BERNAUER Roger (57,9) Sté Gymnastique Sélestat.....	217,500
17. BARTHALOT (56,5) Sté Athlétique d'Enghien.....	215, -
18. WEIBER (59,8) Association Sportive Jovicienne.....	212,500
19. LE BIDEAU (60) Club Athlétique Nantais	212,500
20. MOIROUD (59,2) Gauloise de Vaise	210, -
21. SEIGNOUR (59) Haltérophile Club Novais	207,500
22. VELARD (60) Club Sportif Cheminots du Mans	205, -
23. BANSEPT (59,3) Assoc. Sportive Montferrandaise	202,500
24. STERGOS (59) U.S. Cheminots Marseille	200, -
25. LIBERGE (59,4) Club Halt. et Cult. Parisien	200, -

Poids Légers (230 kg)

1. BINDER R. (69,1) Courbevoise Sports	275, -
2. MORAND (66,4) Union Haltérophile Vichyssoise	272,500
3. DAROS Michel (66) A.S.P.O. Midi	267,500
4. LAVING (61,6) Sté Athlétique Montmartroise.....	265, -
5. HACHERELLE (63,8) Gauloise de Vaise	265, -
6. CHABASSIERE (67,3) Assoc. Sport. Montferrandaise	265, -
7. THOMAZO (63,1) C.E.P. St-Nazaire.....	260, -
8. BUSSON (67) St-Nazaire Omnisports	260, -
9. MEZIERES (63,2) A.S. Cie. Elec. Mécaniq. Le Bourget.....	257,500
10. NALON (65,3) Assoc. Sportive Pérolière.....	255, -
11. ADAM (67,5) Espérance et Etoile R. Carpentras.....	255, -
12. PELLETIER (67,3) Royan Océan Club	252,500
13. LOISEA U (63,3) Haltéro Cult. Lyonnais.....	250, -
14. FACCHINI (65,5) Union Mâconnaise	250, -
15. AIRAULT (65,6) Union Amicale de Cognac.....	250, -
16. SURFARO (66,3) Haltérophile Club de Cannes	250, -
17. MARUEJOULS (67,4) Toulouse Haltéro Club	250, -
17. SCANVIC (67,4) Racing Athl. Cheminots Nantes	250, -
19. FONTAINE (63,3) Club Athlétique Nantais	247,500
20. RENAUNT (65,4) Club Nautique et Athlét. Rouen	247,500
21. DONGIORNO (67,5) U.S. Cheminots Marseille	247,500
22. SAVOY (60,8) Maison des Jeunes Chambéry	245, -
23. DIGNAN Pierre (64,9) Union Athl. Tarbaise	245, -
24. THONIER (65,5) Union Haltérophile Vichyssoise	245, -
25. ROHAUT (67,1) Sté. Olympique St-Médard.....	245, -
26. SCHINT (62,2) Assoc. Sportive Bédarrides.....	242,500
27. LECOUCEN (62,3) Maison Jeunesse Rég. Elbeuf	242,500
28. MARION (62,5) Sté. Gymnastique Angers	242,500
29. BOUTTE (63,2) Club Athl. Choletais	242,500
30. PASCAL (64,8) Haltérophile Club Novais	242,500
31. THUYNE (65,5) Sports Réunis Lille Délivrance	242,500
32. BALP (67,5) Clermont Sports.....	240, -
33. DUPUITS (63,6) Club Cult. Reims.....	237,500
34. GREA (64,3) Haltérophile Club Villefranche.....	237,500
35. CORDELLE (65,3) Stade Municipal Montrouge.....	237,500
36. DENIS (63,3) Association Sp. Jovicienne.....	235, -
37. DEMONCEAUX (65,4) Haltéroph. Club Compiégnois.....	235, -
38. CASTOR (66,3) U.S. Cheminots de Marseille.....	235, -
39. LACAZE (66,4) Union Amicale de Cognac.....	235, -
40. VIAU (67,5) Association Athl. Ajaccienne.....	232,500

41. BARON (64,3) Club Halt. et Cult. Oyonnax.....	230, -
42. SALIN (67,1) A.S. Sapeurs -Pompiers Nantes.....	230, -
43. STACCHINI (67,4) La Montluçonnaise	230, -
44. FOUILLEUL H. (67,5) Sté Sportive Domfrontaise	230, -

Poids Moyens (245 kg)

1. COUTOULY (71,2) Maison des Jeunes Albi.....	295, -
2. CHAUBET (72) C.F.P.A. Nîmes.....	282,500
3. KERN (75) Sté Athlétique Montmartroise	282,500
4. LAURENT (75) Française Besançon.....	280, -
5. PEJROLO (72,8) Entente Sportive St-Martin d'Hères.....	277,500
6. CHRETIENNOT (74,6) A.S. SIMCA.....	275, -
7. VANSZNBREEDEN (70,5) A.S. Lilloise In. Entrepr.....	270, -
8. QUEMAR (74,7) Sporting Club de Neuilly	270, -
9. LYVONNET Guy (68,3) Sté Olympique St-Médard	267,500
10. REIGNOUX (72,4) Rueil Athlétique Club	267,500
11. ATTARD (73,5) U.S. Cheminots Marseille.....	267,500
12. DESCHAMPS (75) Française de Lyon	267,500
12. PLA Manuel (75) Judo Club Perpignan	267,500
14. VALENTE (68,1) Maison Jeunes et Cult. Metz.....	265, -
15. CARNEIRO (68,5) Union Mâconnaise.....	265, -
16. VALERO (70,3) Club Halt. Pays d'Olmes	265, -
17. ROCHEREAU (71,7) Athlétique Club Melunais	265, -
18. BRUNET (72) Espérance, Etoile Réunies Carpentras.....	265, -
19. GANACHAUD (72,1) C.S.A.D.N. Châtellerault	265, -
20. LERAY P. (72,8) Club Athlétique Nantais	265, -
21. CARION (74,2) Union Athlétique Tarbaise.....	265, -
22. OHLMANN (74,7) Sté Halt. et Cult. Haguenau	265, -
23. AGOGUE (68,8) U.S. Métro-Transports	262,500
24. MEYERE (70,3) Club Nautique et Athl. Rouen	262,500
25. DELPORTE (73,8) Union Haubourdoise.....	262,500
26. MESOTTEN (68,5) Ilets Sports Montluçonnais	260, -
27. HAZELLE (69) O.S. Club Stéphanois	260, -
28. LERAY E. (71,5) Union Méan Penhoet.....	260, -
29. RAQUIN (73,3) Haltéro Culturiste Lyonnais	260, -
30. HOULLEMARE (74) A.S. August.-Normand Le Havre	260, -
31. BOYER (74,4) U.S. Sté-Tulle.....	260, -
32. PRIGENT (74,5) Athlétique Club Trélazéen	260, -
33. BOESCHLIN (74,7) Sté Athlétique Montmartroise.....	260, -
34. PAUTOT (75) Gauloise de Montbéliard	260, -
35. BOZZI (70,8) Association Athl. Ajaccienne	257,500
36. DI MARCO (73,8) S.C.P.O. Paris	257,500
37. TURQUIN (69,5) Club Halt. et Cult. du Bas-Berry	255, -
38. BOLLAND (72) Haltéro Club Arbreslois	255, -
39. CAILTON (73,3) Union Halt. Vichyssoise.....	255, -
40. CHAUFFIER (72,2) S.C.P.O. Paris	252,500
41. FATICA (72,5) A.S.P.O. Midi.....	252,500
42. NEPEL (69,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	250, -
43. GUEU (69,8) U.S. Métro-Transports	250, -
44. MIOCHE (70,5) Club Sp. Cheminots du Mans.....	250, -
45. VALDES (70,6) A.S. Electricité de Lille.....	250, -
46. DHOYER (72,1) Haltérophile Club de Boulogne	250, -
47. ROUX (70) Halt. Club Gardannais	247,500
48. JACOBY (70,1) Sté Gymnastique d'Angers	247,500
49. DUPONT (73,1) Amiens Sporting Club	247,500
50. JAVARY (73,7) Stade Dionysien	247,500
50. KRIEGEL (73,7) Athlétique Club Melunais	247,500
52. DOS SANTOS (74) Omnium Sp. Club Stéphanois.....	247,500
53. DI CESARE (74,2) Club Sportif Homécourt	247,500
54. SUDOUR (68,4) Club Athlétique St-Priest.....	245, -
55. LOUBES (71) Club Halt. Pays d'Olmes.....	245, -
56. BARRERO (74,8) Haltéro Cult. Arbrelois	245, -

Poids Mi-Lourds (260 kg)

1. CHOUKROUN Albert (77) Vie au Grand Air St-Maur.....	302,500
2. STIEBER (77,3) Sté Halt. et Cult. Haguenau	295, -
3. ROCACHER (78) Club Halt. et Cult. Toulousain.....	295, -
4. BERNARD (79,4) Cercle Michelet Orléans	282,500
5. HITROP B. (75,1) Cercle E.P. St-Nazaire	277,500
6. GUILLENDOU (81,4) Sté Athlétique Montmartroise	277,500
7. CHAHORY (80,8) Stade Auxerrois.....	275, -
8. DE BELLEVALL (75,2) Club Athlétique St-Priest	272,500
9. CAPE (80) Etoile de Calais	272,500
10. VENTURINI (82) A.S. Cheminots de Vénissieux	272,500
11. PENET (79,4) Haltérophile Club Villefranche	270, -
12. DUVAL (81,2) Stade Municipal de Montrouge.....	270, -
13. VAN-VAECK (82) Haltérophile Club Villefranche	270, -
14. BOUR (77) Alliance Ste-Savine	267,500
15. LECERF (78) Club des Lutteurs Sparnaciens	267,500
16. LECAREUX (78,3) Hand Ball Athl. Compiègne.....	265, -
17. BRUYENNE (75,2) Club Sportif Brasserie de Mons	262,500
18. CALIE (77,5) St-Nazaire Omnisports	262,500
19. GAUTHRIE (78) Haltéro Culturiste Lyonnais	262,500
20. ARNAUD (81) Ilets Sports Montluçonnais	262,500
21. DAUME (81) Athlétique Club Servannais	260, -
22. QUESSADA (81,4) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	260, -

(Voir suite et fin page 18)

Les Championnats du Monde 1965

(Suite)

Catégorie Mi-Lourds

En l'absence de deux Hongrois Véres et Toth - ce dernier tire maintenant dans la catégorie supérieure - de l'Américain Cleveland, du Finlandais Kangasniemi, du Tchécoslovaque Zdravila, et du champion olympique Plukfelder, il semble que la lutte pour le titre doive se circonscrire, cette année, entre le Polonais Ozimek et le Soviétique Kidayev. Le deuxième Polonais Kaczowski et notre compatriote, Marcel Paterni, peuvent se partager les 3^e et 4^e places sans être inquiétés par les six autres concurrents parmi lesquels nous retrouvons l'Autrichien Hastik et L'Anglais Blackman.

Dès les premiers essais du développé, nous constatons que l'arbitrage n'est pas plus sévère que la veille... et nous le regrettons car notre représentant possède l'un des développés les plus corrects du championnat. Celui-ci a décidé d'adopter une progression très prudente et... recueille trois lampes blanches à chacun de ses essais : 137 k 500 - 142 k 500 - 145 k. Kaczowski termine avec la même charge après avoir manqué 140 k au premier essai.

Ozimek (Pologne) et Kidayev (U.R.S.S.) commencent tous deux à 145 k, mais alors que le Polonais propulse cette charge grâce à un temps de départ très marqué, le Soviétique pousse la barre vers l'avant et ne peut terminer son mouvement. A son deuxième essai, le Soviétique n'hésite pas à se cambrer et obtient deux lampes blanches.

150 k : Ozimek manque son deuxième essai, mais avec un temps de départ d'une amplitude exagérée (les genoux se sont fléchis nettement) la barre parvient à bout de bras à son ultime tentative : deux lampes blanches... L'entraîneur polonais exulte car lui-même, ne croyait pas obtenir une décision favorable.

Kidayev pousse également cette charge avec

une cambrure très marquée et se retrouve à égalité avec le Polonais.

Derrière les quatre premiers classés, l'Iranien Rashid (140 k), l'Autrichien Hastik (135 k) et l'Anglais Blackman (132 k 500) prennent respectivement les 5^e, 6^e et 7^e places.

A l'arraché, Kaczowski et Paterni tirent 125 k et 130 k mais le Polonais doit s'y reprendre à deux fois pour contrôler cette dernière charge. Paterni met à profit cette défaillance de son adversaire pour prendre 2 k 500 d'avance sur lui. Avec 132 k 500, il égale son propre record de France et prouve qu'il a retrouvé la grande forme.

Kidayev (U.R.S.S.) et Ozimek (Pologne), assurent leur premier essai avec respectivement 137 k 500 et 140 k dans un très beau style en flexion. Kidayev amène ensuite 142 k 500 par deux fois à bout de bras mais perd l'équilibre.

Avec 145 k, Ozimek donne l'impression qu'il peut faire beaucoup plus lourd tant sa facilité est grande. Ce beau et grand athlète longiligne (182 cm) que tous reconnaissent comme un nouveau Baszanowski - format supérieur - semble capable d'arracher plus de 150 k !

Pour son troisième essai, il demande 148 k afin de battre l'actuel record détenu par l'Américain Rieke avec 147 k 500. Son mouvement est une nouvelle fois parfaitement réglé et soulève l'enthousiasme du public.

En battant ce record du monde, Ozimek prend une sérieuse option sur le titre, car il possède maintenant 10 k d'avance sur son adversaire soviétique, 20 k sur Paterni et 22 k 500 sur son compatriote Kaczowski.

Pour notre ami Paterni, il s'agit tout simplement de conserver l'avantage sur Kaczowski à l'épaulé et jeté, les autres concurrents étant hors de portée :

Paterni jette 160 k au premier essai mais Kaczowski reprend l'avantage avec 165 k. Paterni se déséquilibre à l'épaulé avec 165 k, mais jette parfaitement cette charge à son troisième essai. Kaczowski se relève péniblement avec 170 k mais jette assez facilement cette charge. Paterni est donc battu pour la troisième place mais son total de 442 k 500 et sa place de quatrième sont très satisfaisants et doivent l'encourager à poursuivre une carrière déjà longue.

Le Soviétique Kidayev assure sa place de deuxième avec un jeté de 172 k 500 tandis qu'Ozimek porte son avantage à 12 k 500 en jetant 175 k à son premier essai. Il tente ensuite 180 k à deux reprises, mais asphyxié par l'effort de relèvement, il manque le jeté. C'est une chance unique pour le Soviétique Kidayev qui demande immédiatement 185 k ... S'il réussit cette charge, il battra son adversaire - au poids de corps - en réalisant le même total de 472 k 500.

Athlète sympathique et parfois facétieux, Kidayev a retrouvé tout son sérieux pour tenter cette charge. Il se concentre longuement, mais ne peut obtenir le silence complet du public iranien qui, s'il apprécie les efforts des athlètes, n'en reste pas moins turbulent. Kidayev tire enfin les 185 k... il est rapidement sous la barre, se relève, grimace sous l'intensité de l'effort, vacille dans la position debout, jette enfin... la barre est à bout de bras... mais la position est déséquilibrée, et la barre retombe sur le plateau.

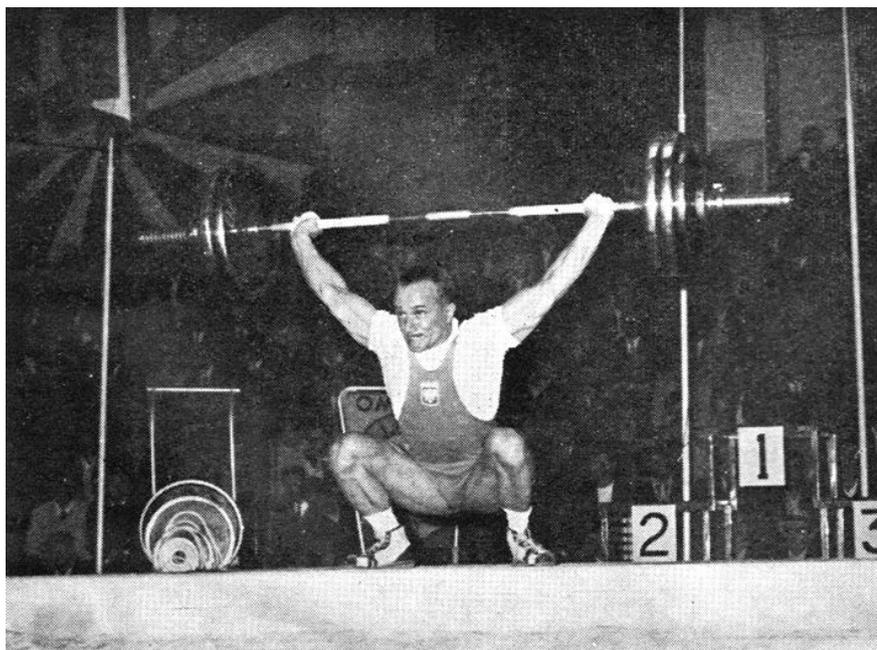
Kidayev dispose de trois minutes avant de tenter son troisième essai, mais ce temps de repos est insuffisant après l'effort qu'il vient de faire : il amène la barre au niveau des clavicules mais ne peut engager ses coudes vers l'avant. Avec 460 k : Kidayev se classe deuxième derrière Ozimek champion du monde avec 472 k 500.

Si nous reprenons les résultats du Championnat d'Europe, en juin dernier, nous constatons la surprenante progression du Polonais Ozimek qui, d'un total de 445 k, est passé à 472 k 500 ! Ozimek possède, sans doute, des qualités de détente assez exceptionnelles mais celles-ci n'expliquent pas tout : un entraînement parfaitement dosé à l'élaboration duquel l'excellent entraîneur polonais Koguski a certainement participé, est la cause principale d'un tel succès.

Ozimek se montre déjà capable de dépasser les 480 k, mais, avec sa haute taille (182 cm), sera-t-il capable de tenir cette catégorie ou bien choisira-t-il d'être le premier Lourd-Léger à dépasser les 500 k ?

Catégorie Lourds Légers

La première sensation de ces Championnats du Monde, catégorie Lourds Légers, est l'élimination de l'Américain Bill March ... il pèse 250 grammes de trop. Parmi les 14 autres engagés, Golovanov (U.R.S.S.) et Martin (Grande-Bretagne) doivent se partager les deux premières places mais les pronostics pour les places suivantes sont beaucoup plus difficiles à établir. Les deux frères Kailajarvi, le Polonais Golab, l'ex-Poids Mi-lourd hongrois Toth, le Bulgare Tatchev, doivent se livrer une terrible bagarre. Jamais, nous n'avons vu précédemment un plateau d'une telle qualité dans cette catégorie où les résultats restent habituellement faibles par rapport à la catégorie précédente.



BASZANOWSKI (Pologne) Champion du Monde des Poids Légers 1965.

L'arbitrage du développé n'est pas plus sévère que les jours précédents mais le pourcentage « d'échec » est cependant très élevé. 8 athlètes sur les 14 engagés ne réussissent qu'un seul de leurs essais : les deux frères Kailajarvi restent à 125 et 140 k. Golab (Pologne) et Toth (Hongrie) à 145 k, l'Anglais Martin à 152 k 500. Ils sont tous victimes de leur optimisme dans le choix de leur progression et peut-être aussi des effets de l'altitude (1.200 mètres), Golovanov (U.R.S.S.) pousse 157 k 500 à son premier essai, mais son épaulé en fente à 162 k 500 est déséquilibré ; il pousse cependant cette charge mais la barre retombe en arrière. Golovanov reprend les 162 k 500 à son troisième essai, parvient à se maîtriser et obtient donc 10 k d'avance sur Martin. Derrière ces deux hommes, le Bulgare Tatchev prend l'avantage avec 147 k 500 sur Golab et Toth (145 k).

Au deuxième mouvement, nous attendions une belle performance du jeune Jaako Kailajarvi lequel aurait réussi 150 k à l'entraînement. Il se présente toujours aussi rageusement, tel un jeune fauve, mais la forme et la réussite ne sont pas là et il n'assure qu'un mouvement à 140 k.

Son frère aîné a bien failli être éliminé avec 127 k 500 tandis que Toth, s'il ne réussit qu'un premier essai à 137 k 500, reprend cependant la troisième place aux dépens de Tatchev et Golab 135 k.

Le Soviétique Golovanov suit une sage progression 135 - 140 - 142 k 500, réussit tous ses mouvements mais son dernier arraché en flexion est refusé par deux arbitres, la barre ayant été quelque peu repoussée en finale du geste.

Après avoir manqué 145 k à son deuxième essai, Martin maintient cette charge à bout de bras et reprend ainsi 5 k à son adversaire. Avec 297 k 500 au total des deux premiers mouvements, Martin n'a plus que 5 k de retard sur Golovanov

mais possède une confortable avance sur les autres concurrents : 15 k sur Toth et Tatchev, 17 k 500 sur Golab. En jetant 180 k à son troisième essai, Toth (Hongrie) obtient assez facilement la troisième place alors que les quatrième, cinquième et sixième places sont chaudement disputées. Trois concurrents réalisent en effet le même total : 452 k 500 et se départagent au poids de corps. En jetant 185 k à son troisième essai, Jouni Kailajarvi obtient une très belle quatrième place aux dépens du Polonais Golab et du Bulgare Tatchev. Moins heureux que le Finlandais, ces deux hommes sont restés à leur premier essai - respectivement 172 k 500 et 180 k - et manquent leurs essais suivants après une progression de 7 k 500.

Mais revenons à nos deux leaders : Golovanov ne semble pas très en forme ; il démarre à 177 k 500 soit 2 k 500 de moins qu'à Tokyo et manque le jeté. Démoralisé, il réussit cependant son essai suivant mais ne se fait plus d'illusions sur l'issue du match.

182 k 500, premier essai de Martin... Le noir anglais n'a jamais démarré aussi haut et peut-être prend-il des risques pour reprendre la tête du classement dès le premier mouvement.

Après quelques longues et nerveuses enjambées derrière le plateau, Martin se rue littéralement sur la barre, l'amène aux épaules très facilement, se relève sans trop souffrir puis jette avec aisance. Golovanov tente cette charge à son troisième essai mais sans conviction .., la barre parvient au niveau des clavicules mais retombe immédiatement sur le plateau. Martin est donc champion du monde avec le même total que son adversaire et dispose encore de deux essais.

La barre est chargée à 190 k 500 et les arbitres montent sur le plateau pour en vérifier le poids. La pesée de la barre avant une tentative de record est, en effet, devenue chose courante dans

les Championnats et évite des déceptions et des efforts inutiles. Martin tente donc de battre le record du Polonais Palinski mais sera-t-il capable de se relever de la position fléchie avec une telle charge ?

A Sofia, Martin avait déjà amené cette charge aux épaules mais n'avait pas pu se relever malgré des tentatives répétées.

Toujours aussi volontaire, il fronce les sourcils, serre les poings, se précipite furieusement vers la barre comme sur un adversaire qu'il faut vaincre, la saisit, se redresse, chute en position fléchie et commence à se relever. Va-t-il réussir à passer le point critique de la demi-flexion ?

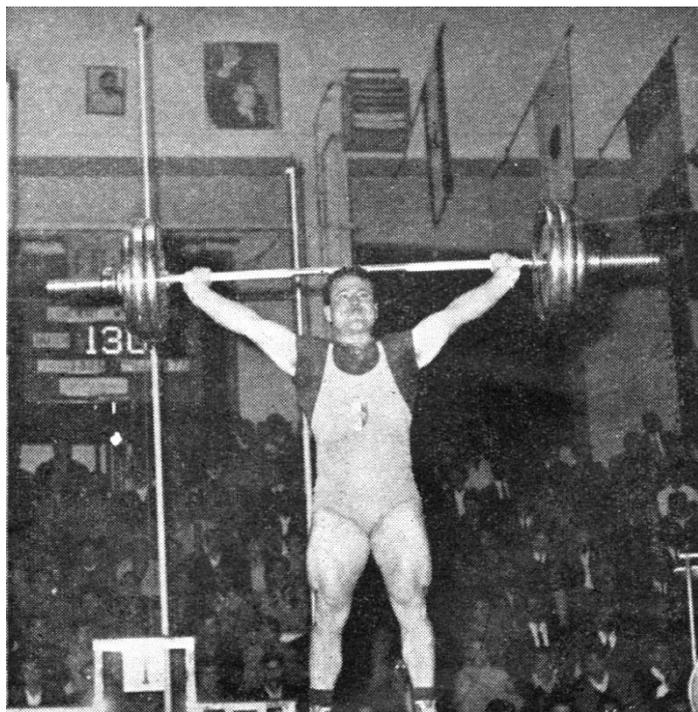
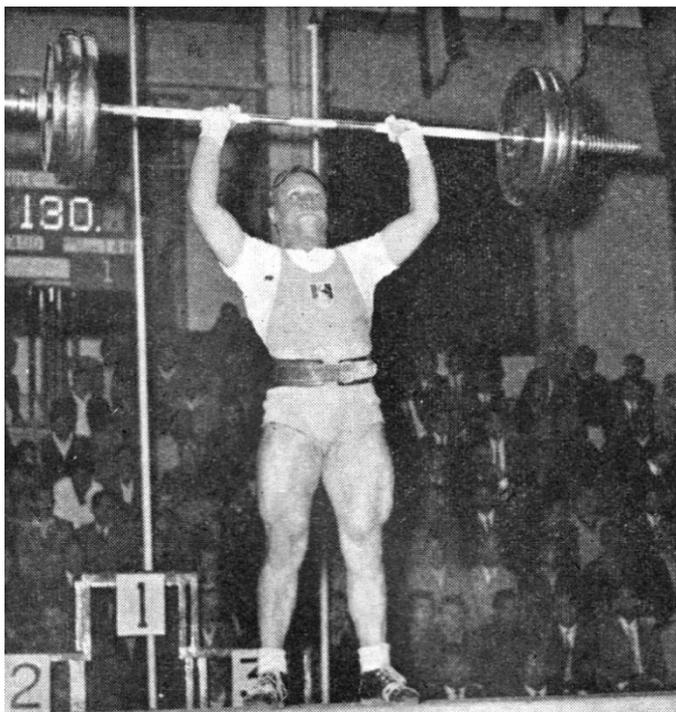
Oui... et nous savons d'ores et déjà que le record va être battu car Martin n'a jamais manqué le jeté. Il achève, en effet, très facilement son mouvement et déclenche l'enthousiasme du public iranien.

Après ce bel effort, Martin renonce à son dernier mouvement et se contente donc d'égaliser le record mondial du total olympique avec 487 k 500. Avec 480 k, Golovanov se classe deuxième, loin devant Toth, troisième avec 462 k 500.

Catégorie Poids Lourds

La compétition des Poids Lourds attire habituellement un nombre considérable de spectateurs tant il est vrai que les hommes les plus forts - et souvent aussi les plus gros - offrent une attraction nullement comparable à celle des athlètes des autres catégories. Mais, ici, à Téhéran, le nombre des spectateurs ne dépasse pas le chiffre habituel de 1.500 personnes en ce début de compétition et ce n'est que pendant la deuxième partie de la compétition que la salle « Kakhé-Varzeche » se remplira peu à peu.

Après la présentation des 14 Poids Lourds et une heure de spectacle préliminaire au cours de



Nos représentants aux Championnats du Monde 1965, à Téhéran

Rolf MAIER (Poids Moyen)

et

Marcel PATERNI (Poids Mi-lourd)

laquelle dix concurrents poussent des charges de 140 à 160 k, l'attention des spectateurs se concentre sur les quatre champions suivants : Reding (Belgique) qui, malgré ses 116 k pour 172 centimètres n'a pas le moindre pouce de ventre ; Ecsér (Hongrie) 137 k, dont le ventre est, par contre, toujours aussi proéminent ; l'athlète et lanceur de poids américain Gubner dont les 132 k de poids de corps sont harmonieusement répartis et, enfin, le champion olympique soviétique Zhabotinsky qui, avec ses 190 centimètres et ses 155 k est le plus impressionnant de tous les concurrents.

Plus prudent dans ses progressions que Ecsér, Reding fait jeu égal avec celui-ci avec 177 k 500, tandis que Gubner nous étonne par son extraordinaire progression au développé : 175 - 185 - 190 k. Gubner ne sait pas encore se servir des temps d'élan - et c'est pourtant un grand lanceur de poids ! - mais il a acquis, depuis sa dernière apparition au Championnat du Monde, une extraordinaire puissance de bras et d'épaules.

Zhabotinsky est battu dans ce premier mouvement - il pousse 185 k - alors qu'il donnait l'impression, jusqu'à présent, de vouloir gagner ce Championnat sans trop forcer son talent. La performance de Gubner va peut-être l'obliger à sortir de sa réserve.

A l'arraché, nos quatre champions sont encore les plus forts et, seul, le longiligne Allemand de l'Est, Rieger, parvient à égaler l'un d'eux - Reding - avec 142 k 500.

Gubner et Ecsér font jeu égal avec 155 k. Gubner a nettement amélioré sa position en fente mais il tire encore prématurément avec ses bras et freine ainsi l'extension complète du corps.

Ecsér est, par contre, étonnant de dynamisme pour un homme de sa corpulence : ses barres sont amenées très haut alors que les genoux sont encore en demi-flexion.

Nettement supérieur à tous ses adversaires dans les mouvements de détente, Zhabotinsky arrache 155 k et 165 k comme en se jouant. Il donne une telle impression de facilité que nul ne

doute qu'il va ensuite tenter de battre le record du monde. La barre est effectivement chargée à 173 k et l'annonce de cette charge provoque de nombreuses exclamations enthousiastes chez les spectateurs.

Pour son troisième essai, Zhabotinsky qui a désormais repris la tête de ce Championnat, semble manquer de concentration..., il amène la barre au niveau de la ceinture, la laisse retomber mais d'un signe de la main, demande un essai supplémentaire. Après quelque deux ou trois minutes, Zhabotinsky, très entouré par ses compatriotes, se dirige vers le plateau, répond aux applaudissements en levant le bras, puis se prépare sans précipitation à faire son effort; il se dirige enfin vers la barre, place ses pieds, assure la position de sa ceinture, saisit enfin la barre, se redresse, glisse la barre le long des cuisses avec les bras parfaitement tendus, termine l'extension du corps et tombe dans la position fléchie à une très grande vitesse.

La barre est à bout de bras, tous les spectateurs se lèvent, applaudissent, remuent les bras, hurlent leur satisfaction.

Zhabotinsky répond largement à ces manifestations et, après la pesée qui officialise son record, il déclenche les rires du public par une facétie à laquelle peu d'hommes peuvent se livrer : un spectateur plus déchaîné, sans doute, que les autres, s'est placé sur son chemin. Zhabotinsky le saisit bras tendus et le repose délicatement sur le sol quelques mètres plus loin sans se départir de son bon gros sourire.

Après ces quelques instants de détente, la compétition reprend avec le troisième mouvement. Neuf hommes tirent sur des charges égales ou supérieures à 180 k et nos quatre leaders - Zhabotinsky, Gubner, Ecsér, Reding - montrent moins de supériorité sur leurs adversaires ; l'Allemand de l'Est Rieger jette 185 k pour atteindre l'excellent total de 480 k mais se fait battre pour la cinquième place par Oliver (Nouvelle-Zélande) un grand gaillard de 190 centimètres pour 130 k

et dont nous avons déjà remarqué les étonnantes qualités à Tokyo. Oliver jette, en effet, successivement 180 - 190 et 195 k pour atteindre 482 k 500 au total olympique.

Malgré ses 12 k 500 de retard sur Ecsér, Reding tente courageusement de reprendre la troisième place : il assure 185 k, perd l'équilibre à l'épaulé avec 192 k 500 dans une tentative contre le record du total belge (510 k) puis tire sur 202 k 500 car Ecsér n'a pu faire mieux que 190 k. Reding se redresse étonnamment vite avec une telle charge, amène celle-ci à bonne hauteur mais ne se laisse pas tomber facilement en flexion... Il totalise cependant un excellent total de 505 k contre 522 k 500 pour son adversaire.

Quant à Gubner, il nous déçoit quelque peu car, après l'avoir vu développer 190 k, nous pensions le voir dépasser largement les 200 k au jeté. En fait, il doit s'y reprendre à deux fois avec cette charge car son épaulé en flexion n'est pas encore très au point.

Gubner réalise pourtant le magnifique total de 545 k nouveau record des États-Unis - total qui peut être encore considérablement amélioré compte tenu de la valeur athlétique de Gubner et de sa technique encore très perfectible.

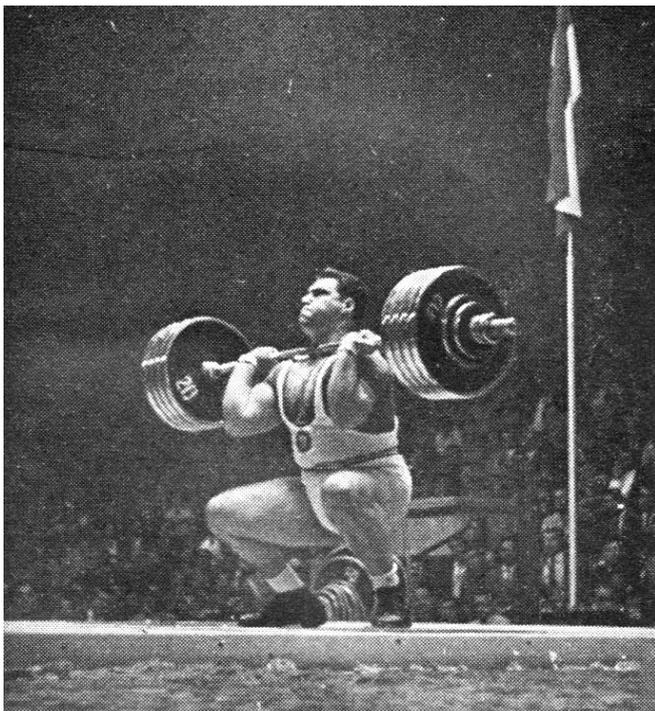
Avec 202 k 500, Zhabotinsky assure sa victoire sans forcer et..., avec le sourire ! Il tente ensuite 218 k mais se contente de faire un soulevé de terre sans donner la moindre accélération à cette charge.

Le Championnat est terminé, Zhabotinsky remporte le titre avec un total assez modeste pour lui, de 552 k 500 soit 7 k 500 seulement de plus que Gubner.

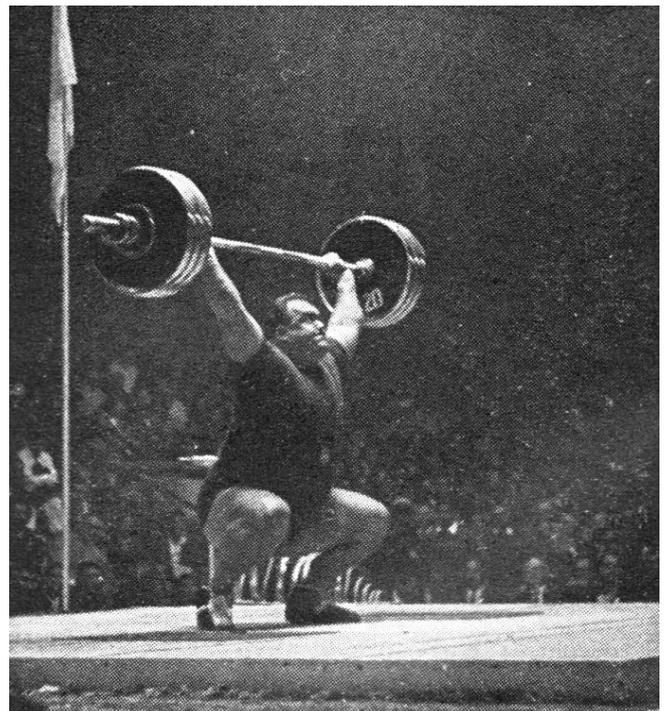
Ecsér a montré une belle progression en atteignant 522 k 500 tandis que Reding sera pour lui, dès l'année prochaine, un redoutable adversaire.

(à suivre.)

G. LAMBERT
Entraîneur National.



200 k pour GUBNER qui peut encore améliorer son verrouillage à l'épaulé.



ECSER, malgré sa corpulence, réussit un très bel arraché à 155 k.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE disputé à TÉHÉРАН (Iran)

du 27 Octobre au 3 Novembre 1965

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
POIDS COQS : Mercredi 27 Octobre 1965						
1. FOLDI	55 k 700	Hongrie	117,500	105, -	137,500	360 k
2. ICHINOSEKI.....	55 k 900	Japon	102,500	112,500	140, -	355 k
3. MIYAKE	55 k 900	Japon	110, -	105, -	130, -	345 k
4. NASSIRI.....	55 k 500	Iran	110, -	95, -	130, -	335 k
5. NAGY.....	55 k 500	Hongrie	100, -	105, -	125, -	330 k
6. CHAN.....	55 k 400	Canada	95, -	90, -	115, -	300 k
7. SOKOLOSKI.....	55 k 500	Israël	90, -	80, -	107,500	227 k 500
N. Cl. VAKHONIN.....	55 k 800	U.R.S.S.	0, -	—	—	—
<i>Chef de Plateau : M. Przedpelski (Pologne) - Arbitres : MM. Matlin (États-Unis), Pourfarzib (Iran).</i>						
POIDS PLUMES : Jeudi 28 Octobre 1965						
1. Y. MIYAKE.....	59 k 250	Japon	115, -	120, -	150, -	385 k
2. NOVAK.....	60 k	Pologne	115, -	115, -	145, -	375 k
3. KOZLOWSKI.....	59 k 850	Pologne	110, -	105, -	145, -	360 k
4. SALTER	59 k	Canada	100, -	100, -	130, -	330 k
5. CHUNG.....	59 k 500	Grande-Bretagne	100, -	97,500	130, -	327 k 500
6. LEGEL.....	59 k 300	Autriche	97,500	92,500	125, -	315 k
7. LATIF.....	59 k 500	Iraq	100, -	90, -	125, -	315 k
8. TIAMSERT	59 k 700	Thaïlande	95, -	87,500	125, -	307 k 500
9. MOUZAYAIN.....	59 k 950	Syrie	87,500	90, -	112,500	290 k
N. Cl. NAFTALI.....	59 k 700	Israël	0, -	—	—	—
N. Cl. BENEDEK.....	59 k	Hongrie	0, -	—	—	—
N. Cl. RAUCHER	59 k 400	Allemagne Ouest	0, -	—	—	—
N. Cl. FUKUDA.....	59 k 500	Japon	0, -	—	—	—
<i>Chef de Plateau : M. Shatov (U.R.S.S.) - Arbitres MM. Dorotheo (Philippines), Naseri (Iran).</i>						
POIDS LEGERS : Vendredi 29 Octobre 1965						
1. BASZANOWSKI	67 k	Pologne	130, -	130, -	167,500	427 k 500
2. ZIELINSKI	66 k 600	Pologne	140, -	120, -	165, -	425 k
3. KAPLUNOV	67 k 250	U.R.S.S.	137,500	120, -	155, -	412 k 500
4. OTAHAL	67 k 150	Tchécoslovaquie	130, -	122,500	152,500	405 k
5. KIMURA	67 k 100	Japon	125, -	120, -	155, -	400 k
6. JALAYER	67 k 300	Iran	125, -	120, -	150, -	395 k
7. HATTA	67 k 100	Japon	125, -	117,500	142,500	385 k
8. SAUER	67 k 150	Autriche	112,500	112,500	145, -	370 k
9. WAGNER	67 k 150	Autriche	117,500	110, -	135, -	362 k 500
10. HAROON	66 k 650	Thaïlande	100, -	100, -	145, -	345 k
11. ROMANO	67 k	Israël	102,500	107,500	130, -	340 k
12. BEDARD	66 k 800	Canada	110, -	97,500	130, -	337 k 500
<i>Chef de Plateau : M. Hoffmann (États-Unis) - Arbitres MM. Santana (Porto- Rico), Carl (Allemagne de l'Est).</i>						
POIDS MOYENS : Samedi 30 Octobre 1965						
1. KURENTOV	74 k 200	U.R.S.S.	135, -	130, -	172,500	437 k 500
2. DITTRICH	74 k 350	Allemagne Est	140, -	130, -	167,500	437 k 500
3. KURINOV	74 k 200	U.R.S.S.	140, -	130, -	162,500	432 k 500
4. GARCY	74 k 150	États-Unis	137,500	127,500	160, -	425 k
5. MAIER	74 k 950	France	132,500	127,500	157,500	417 k 500
6. TEHRANI	74 k 650	Iran	125, -	122,500	160, -	407 k 500
7. SAINT- JEAN	73 k 400	Canada	117,500	127,500	160, -	405 k
8. BERAN	74 k 800	Tchécoslovaquie	125, -	120, -	160, -	405 k
9. NADUM	74 k 400	Iraq	132,500	115, -	155, -	402 k 500
10. KORNPROBST	72 k 800	Allemagne Ouest	125, -	115, -	157,500	397 k 500
11. FUJIWARA	73 k 700	Japon	120, -	117,500	155, -	392 k 500
12. HAYDAR	74 k 300	Australie	115, -	112,500	145, -	372 k 500
13. ROY	73 k 300	Canada	112,500	112,500	135, -	360 k
14. MAHDI	68 k 950	Iraq	115, -	102,500	137,500	355 k
<i>Chef de Plateau : M. Abdullah (Iraq) - Arbitres : MM. Springer (Israël), Boshko (U.R.S.S.).</i>						
POIDS MI-LOURDS : Dimanche 31 Octobre 1965						
1. OZIMEK	81 k 700	Pologne	150, -	147,500	175, -	472 k 500
2. KIDAYEV	81 k 350	U.R.S.S.	150, -	137,500	172,500	460 k
3. KACZLOWSKI	82 k 400	Pologne	145, -	130, -	170, -	445 k
4. PATERNI	82 k 300	France	145, -	132,500	165, -	442 k 500
5. BLACKMAN	81 k 900	Grande-Bretagne	132,500	120, -	167,500	420 k
6. HASTIK	82 k 150	Autriche	135, -	122,500	162,500	420 k
7. RASHID	79 k 450	Iraq	140, -	120, -	150, -	410 k
8. WERNER	81 k 350	Allemagne Ouest	130, -	117,500	155, -	402 k 500
9. SALMAN	81 k 200	Iraq	115, -	120, -	145, -	380 k
10. MOUGHRABI	81 k 250	Syrie	115, -	115, -	145, -	375 k
<i>Chef de Plateau : M. Dorotheo (Philippines) - Arbitres : MM. Vranycz (Hongrie), Przedpelski (Pologne).</i>						

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
POIDS LOURDS LEGERS : Lundi 1^{er} Novembre 1965						
1. MARTIN.....	88 k 950	Grande-Bretagne	152,500	145, -	190, -	487 k 500
2. GOLOVANOV	89 k 200	U.R.S.S.	162,500	140, -	177,500	480 k
3. TOTH.....	87 k 550	Hongrie	145, -	137,500	180, -	462 k 500
4. KAILAJARVI Jouni	87 k 500	Finlande	140, -	127,500	185, -	452 k 500
5. GOLAB.....	89 k 200	Pologne	145, -	135, -	172,500	452 k 500
6. TATCHEV.....	89 k 750	Bulgarie	147,500	135, -	170, -	452 k 500
7. KAILAJARVI Jaako.....	86 k 750	Finlande	125, -	140, -	175, -	440 k
8. BARGENDE	87 k 450	Allemagne Est	145, -	125, -	170, -	440 k
9. AMIRI.....	87 k 900	Iran	137,500	130, -	162,500	430 k
10. ESTAKI.....	88 k 400	Iran	127,500	135, -	160, -	422 k 500
11. MOUDALLAL	89 k 300	Syrie	130, -	125, -	162,500	417 k 500
12. WHITE.....	89 k 600	Canada	120, -	127,500	170, -	417 k 500
13. ROCAMORA	85 k 300	Philippines	127,500	110, -	160, -	397 k 500
14. ABASS.....	89 k	Iraq	120, -	117,500	152,500	390 k
<i>Chef de Plateau : M. Atzrodt (Allemagne de l'Est) - Arbitres MM. Shatow (U.R.S.S.), Atalik (Turquie).</i>						
POIDS LOURDS : Mardi 2 Novembre 1965						
1. ZHABOTINSKY	155 k 400	U.R.S.S.	185, -	165, -	202,500	552 k 500
2. GUBNER.....	132 k 500	États-Unis	190, -	155, -	200, -	545 k
3. ECSER.....	136 k 900	Hongrie	177,500	155, -	190, -	522 k 500
4. REDING	116 k	Belgique	177,500	142,500	185, -	505 k
5. OLIVER	130 k 700	Nouvelle-Zélande	150, -	137,500	195, -	482 k 500
6. RIEGER	105 k 800	Allemagne Est	152,500	142,500	185, -	480 k
7. BROUMAND	111 k 400	Iran	160, -	135, -	175, -	470 k
8. VESELINOV	114 k 200	Bulgarie	155, -	130, -	180, -	465 k
9. HAUN	101 k 200	Allemagne Ouest	145, -	125, -	177,500	447 k 500
10. SAFAAE	115 k 400	Iran	155, -	122,500	170, -	447 k 500
11. ABDULKALIK	122 k 500	Iraq	147,500	125, -	162,500	435 k
12. LAHMAJIAN	95 k 200	Liban	140, -	120, -	157,500	417 k 500
N. Cl. STEMLINGER	113 k 400	Allemagne Est	162,500	130, -	—	—
N. Cl. MARCH	92 k 900	États-Unis	0, -	—	—	—
<i>Chef de Plateau : M. Santana (Porto-Rico) - Arbitres MM. Atzrodt (Allemagne de l'Est), Alaywan (Liban).</i>						

Classement par nations :							
1.	Pologne.....	34	Points	9.	Iran.....	5	Points
2.	U.R.S.S.....	32	»	10.	Canada.....	4	»
3.	Japon.....	18	»	11.	Belgique.....	3	»
4.	Hongrie.....	17	»	11.	Tchécoslovaquie.....	3	»
5.	Grande-Bretagne.....	11	»	11.	Finlande.....	3	»
6.	États-Unis.....	8	»	11.	Nouvelle-Zélande.....	2	»
7.	Allemagne Est.....	6	»	15.	Autriche.....	2	»
8.	France.....	5	»	16.	Bulgarie.....	1	»

Records du Monde battus :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 117 k 500. - Total Olympique : 360 k, par Foldi (Hongrie). - Arraché à deux bras : 112 k 500, par Ichinoseki (Japon).

Poids Légers. - Épaulé et jeté à deux Bras : 167 k 500, par Baszanowski (Pologne) ; et 168 k 500, par Kaplunov (U.R.S.S.).

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 148 k, par Ozimek (Pologne).

Poids Lourds Légers. - Épaulé et jeté à deux bras : 190 k 500 par Martin (Grande-Bretagne).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 173 k, par Zhabotinsky (U.R.S.S.).



Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Il est rappelé que la modification concernant l'âge des Juniors ne prendra effet qu'au début de la saison 1966-67.

LES CARTES RÉGIONALES DU C.N.S.

Le Comité National des Sports a porté à 5 F la redevance à lui verser pour obtenir le papillon 1966 destiné aux cartes de Dirigeant régional auxquelles ont droit les Présidents, Secrétaires et Trésoriers des Comités Régionaux. Prière de faire parvenir ces redevances au siège de la F.F.H.C.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids coqs - Épaulé et jeté : 141 k, par Vak-honin (U.R.S.S.), le 3 Novembre 1965, à Téhéran.

Poids Lourds Légers - Arraché à deux bras : 150 k, par Kalinichenko (U.R.S.S.), le 3 Novembre 1965, à Téhéran.

Nos joies, nos peines

Naissances

M. Raymond Thomas, qui fut International haltérophile Poids Lourd et Champion de lancement

du poids nous annonce la naissance, à son foyer, d'une petite fille qui a reçu le nom de Marie-Pierre.

M. Pierre Julien, haltérophile de l'Espérance de Sées, est l'heureux papa d'une petite fille nommée Hélène.

Nous adressons à ces deux familles nos bien vifs compliments et nos vœux de bonne santé pour les mamans et leurs bébés.

Nécrologie

M. Robert Moreau, Président du Comité du Poitou vient d'avoir la douleur de perdre son père. Nous lui exprimons, ainsi qu'à Mme Moreau et à toute sa famille, l'expression de nos bien vives condoléances.

Le Gala International Haltérophile

Jamais, depuis l'époque glorieuse de Charles Rigoulot, le gymnase Japy n'avait accueilli une telle foule dont une bonne partie dut rester debout jusqu'à la fin de la réunion. Comment expliquer ce subit engouement du public alors que l'année précédente encore, Vlassov et d'autres athlètes de grande valeur n'attiraient comparativement qu'une poignée de spectateurs ? Zhabotinsky serait-il plus populaire que Vlassov ?

A de telles questions, nous opposons une réponse très simple : les journalistes et, spécialement ceux du journal « L'Équipe » ont fait, cette année, un effort particulier pour présenter cette réunion. Quelques photos de Zhabotinsky en première page, des articles parfaitement rédigés occupant souvent plus d'une demi-page, ont réussi à polariser l'attention du public et à assurer le succès de ce Gala International.

Catégories Poids Plumes et Légers

Après la présentation générale des athlètes où Zhabotinsky est accueilli avec enthousiasme, les Poids Plumes et Légers ouvrent la compétition.

En Poids Plumes, Jean-Pierre Meurat fait un excellent début avec 102 k 500 au développé, soit une charge égale à Pierre Fulla qui manque 107 k

500 par deux fois. Nos deux compatriotes prennent une nette avance sur Chung (Gde-Bretagne) et Eberlé (Allemagne de l'Ouest) lesquels n'ont pu dépasser 95 k. Cette supériorité française n'est, hélas, que de courte durée car nos deux hommes ne peuvent mieux faire que leur premier essai au deuxième mouvement soit 85 k pour Fulla et 92 k 500 pour Meurat. Avec respectivement 95 k et 97 k 500, Eberlé et Chung reprennent l'avantage sur Fulla et rattrapent leur retard sur Meurat. Malgré une grande aisance à l'épaulé, Meurat manque tous ses jetés à 120 et 125 k tandis que Fulla qui souffrait encore récemment d'une douleur au ménisque ne peut jeter 125 k. La victoire revient à l'Anglais Chung qui, avec 127 k 500 totalise 320 k soit 5 k de plus qu'Eberlé et 12 k 500 que Fulla.

En Poids Légers, trois Français - Dumas, Fourrier et Ledroit - sont opposés à l'Allemand Klishe. Ce dernier n'a aucune difficulté à s'imposer avec 355 k. Sélectionné de dernière heure, à l'issue d'un stage d'entraînement à l'Institut National des Sports, Dumas réussit tous ses essais et atteint 345 k. Il améliore ainsi son record personnel de 5 k et ce résultat est d'autant plus méritoire qu'il a effectué de très durs entraînements la semaine précédente, ne prévoyant pas sa sélection à cette compétition. Classé 3^e avec 332 k 500, Ledroit montre

des possibilités égales à celles de Dumas mais n'est pas encore parvenu à se bien maîtriser. Quant à Fourrier, il manque totalement de réussite : avec un essai par mouvement, il totalise 325 k et malgré cette série d'échecs, il fait une très belle tentative contre le record de France avec 141 k. La barre est très bien épaulée mais, épuisé par l'effort de relèvement, Fourrier manque le jeté. Après quelques jours de repos et en freinant le rythme de son entraînement, Fourrier devrait retrouver rapidement ses meilleures performances.

Catégories Poids Moyens et Mi-Lourds

En l'absence de Maier, blessé à l'épaule, l'Allemand Kornprobst ne peut être battu par Gerber et le Junior Muller.

L'Allemand prend un avantage substantiel au développé : 135 k contre 120 k à Gerber et 115 k à Muller mais fait jeu égal à l'arraché avec les Français : 112 k 500. Les trois hommes manquent ensuite 115 k. Gêné par une douleur claviculaire, Muller ne jette 140 k qu'à son troisième essai mais améliore cependant très nettement le record de France du total olympique Juniors avec 367 k 500 contre 360 k.



RÉSULTATS TECHNIQUES DU GALA INTERNATIONAL HALTÉROPHILE DU 28 NOVEMBRE 1965

AU GYMNASSE MUNICIPAL, 2, rue Japy, à PARIS

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
Poids Plumes :						
CHUNG KUM WENG.....	59 k 800	Grande-Bretagne	95, -	97,500	127,500	320 k
EBERLÉ.....	60 k	Allemagne de l'Ouest	95, -	95, -	125, -	315 k
FULLA.....	59 k 800	France	102,500	85, -	120, -	307 k 500
MEURAT.....	59 k 200	France	102,500	92,500	0, -	Non classé
Poids Légers :						
KLISHE.....	67 k 100	Allemagne de l'Ouest	112,500	105, -	137,500	355 k
DUMAS.....	65 k 700	France	112,500	100, -	132,500	345 k
LEDROIT.....	67 k	France	105, -	102,500	125, -	332 k 500
FOURRIER.....	67 k 400	France	97,500	97,500	130, -	325 k
Poids Moyens :						
KORNPORST.....	73 k 700	Allemagne de l'Ouest	135, -	112,500	150, -	397 k 500
GERBER.....	75 k	France	120, -	112,500	150, -	382 k 500
MULLER.....	71 k 700	France	115, -	112,500	140, -	367 k 500
Poids Mi-Lourds :						
KRUG.....	82 k 200	Allemagne de l'Ouest	130, -	120, -	150, -	400 k
FORD.....	83 k	Grande-Bretagne	127,500	110, -	155, -	392 k 500
PATERNI.....	82 k 500	France	140, -	abandon	-	-
Poids Lourds Légers :						
MARTIN.....	89 k 900	Grande-Bretagne	152,500	140, -	180, -	472 k 500
KALINICHENKO.....	92 k 400	U.R.S.S.	145, -	140, -	175, -	460 k
MICHON.....	90 k 200	France	117,500	125, -	160, -	402 k 500
STEINER.....	89 k 400	France	125, -	115, -	150, -	390 k
Poids Lourds :						
REDING.....	116 k 500	Belgique	170, -	145, -	185, -	500 k
HAUN.....	103 k	Allemagne de l'Ouest	150, -	130, -	170, -	450 k
LÉVECQ.....	104 k	France	140, -	130, -	172,500	442 k 500
ZHABOTINSKY.....	156 k 500	U.R.S.S.	pas participé	160, -	200, -	-



Muller tente ensuite de battre le record du jeté avec 150 k ; il épaulé très bien cette charge mais ne peut jeter. Avec cette même charge réussie à son troisième essai, Gerber jette tout autant que Kornprobst mais conserve ses 15 k de retard : il totalise 382 k 500 et se classe deuxième derrière Kornprobst 397 k 500.

Avec notre Poids Mi-lourd Paterni, nous espérons une victoire française mais contrarié par un plateau sans rigidité, Paterni ne peut pousser 140 k qu'à son troisième essai. Il tente ensuite de battre son propre record avec 152 k 500, record pour lequel il s'était tout particulièrement préparé mais... en vain. Gêné depuis plusieurs semaines par une douleur à la cuisse, Paterni abandonne au deuxième mouvement et laisse ainsi la victoire à l'Allemand Krug -400 k -devant l'Anglais Ford -392 k 500.

Catégories Lourds Légers et Lourds

La présence du champion du monde ; Martin et du recordman du monde de l'arraché - 140 k - Kalinichenko donne à cette compétition des Lourds Légers un relief tout particulier et nos représentants Steiner et Michon sont quelque peu intimidés d'être opposés à de tels champions. En dépit d'une indisposition assez grave qui, le matin même, lui faisait perdre connaissance, Martin veut faire honneur à sa réputation et prend dès le développé un avantage substantiel ; il pousse 147 k 500 puis 152 k 500, cette dernière charge avec un temps de genoux assez marqué, tandis que le Soviétique Kalinichenko manque 150 k *in extremis*, après avoir assuré 145 k à son deuxième essai.

A l'arraché, les deux hommes ne forcent pas trop leur talent avec 135 k, puis 140 k (troisième essai). Enfin, les performances à l'épaulé et jeté ne sont pas plus sensationnelles : 170 k et 175 k pour Kalinichenko, 175 k et 180 k pour Martin. Les deux hommes abandonnent leur troisième essai.

Nous sommes donc loin des records, mais reconnaissons que si Martin reste à 15 k de son record du total, il a cependant fourni un prodigieux et méritoire effort dont nous le remercions.

Quoique surclassés par leurs adversaires

étrangers, les efforts des deux Français : Michon et Steiner sont suivis avec intérêt par les quelque deux ou trois mille spectateurs. Steiner ne peut, hélas, pas réaliser ses performances habituelles et ne réussit qu'un essai par mouvement ; son total est de 390 k. Michon, par contre, et malgré un manque certain de réussite à l'arraché - il reste à son premier essai : 125 k et manque deux fois 132 k 500 - bat le record du total Poids Lourds Juniors avec 402 k 500 et officieusement celui du jeté en Lourd Légers avec 160 k. Il tente ensuite 165 k mais ne peut se relever de la position fléchie.

Dès le début de cette compétition des Lourds Légers et Lourds, le speaker avait annoncé que Zhabotinsky ne participerait pas au développé désirant tenter des records dans les autres mouvements. La vedette revient donc au Belge Reding qui, avec 170 k avant de manquer 177 k 500 par deux fois surclasse ses adversaires Haun (Allemagne de l'Ouest) 150 k et Lévecq (France) 140 k. En gros progrès, Lévecq améliore son record personnel très nettement avant de manquer 145 k au troisième essai.

Haun et Lévecq font jeu égal à l'arraché -130 k -tandis que Reding assure ses trois essais et porte ainsi le record de Belgique à 145 k. La démonstration de Zhabotinsky est très attendue par le public : il arrache 150 k avec une facilité dérisoire en se fléchissant à peine sur les genoux. Cet effort est salué par de nombreux applaudissements et des rires qui soulignent la bénignité de l'effort.

A 160 k, Zhabotinsky doit se fléchir un peu plus bas sur les genoux et la facilité qu'il exhibe laisse présager un exploit. La barre est chargée à 173 k 500, soit 500 grammes de plus que le record du monde. Le public est littéralement massé autour du plateau, prêt à exploser en cas de réussite. Mais, hélas, manquant de concentration, Zhabotinsky ne peut mieux faire qu'un... soulevé de terre ! Hors compétition, Zhabotinsky tente une nouvelle fois cette charge, l'amène au niveau de la poitrine mais ébauche à peine le passage du corps sous la barre. Le public reste sur sa soif de records.

Au jeté, beau match entre Lévecq et Haun.

Après avoir assuré 172 k 500 (deuxième essai) notre compatriote tente 182 k 500 afin de battre l'Allemand de 2 k 500. Lévecq amène parfaitement cette charge-record sur les clavicales, commence à se relever, mais reste bloqué en position demi-fléchie. Son excellent total de 442 k 500 - contre 450 k pour l'Allemand - marque une belle progression sur ses performances précédentes et peut être amené rapidement au-delà des 450 k.

Zhabotinsky est très attendu pour son exhibition à l'épaulé et jeté mais le Soviétique ne veut pas forcer son talent, il effectue deux essais à 190 et 200 k aisément et abandonne la compétition. Beaucoup plus courageux, notre ami belge Reding tente 197 k 500 puis 200 k mais se déséquilibre en position fléchie.

Reding remporte la compétition avec un excellent total de 500 k, total qui doit encourager les dirigeants français à inviter ce jeune hercule à chaque réunion de quelque importance.

En dehors des records établis par le Belge Reding et par les Juniors Muller et Michon, le bilan des performances accomplies au cours de ce Gala n'est pas particulièrement flatteur : les athlètes ayant participé aux Championnats du monde ont quelque peu relâché leur entraînement et les autres athlètes commencent tout juste leur nouvelle saison.

Le succès spectaculaire remporté par ce Gala est, par contre, éclatant et tend à prouver l'influence considérable que peut avoir la presse sur les activités sportives.

Si la tendance favorable à l'égard de notre sport pouvait se confirmer dans les mois à venir, il est certain que nos jeunes seraient très encouragés à pratiquer un sport qui attire le public et que notre recrutement pourrait être considérablement amplifié.

Messieurs les journalistes, nous comptons sur votre aide...

G. LAMBERT,

Entraîneur National.



Vient de paraître :

La nouvelle édition en français du

Règlement International Haltérophile

Prix : 4,25 F

à faire parvenir au C.C.P. de la
F.F.H.C. : Paris 1304-82

... et un ouvrage sur :

« LA MUSCULATION »

par Raymond THOMAS
aux Éditions Amphora

Prix: 16 F 50

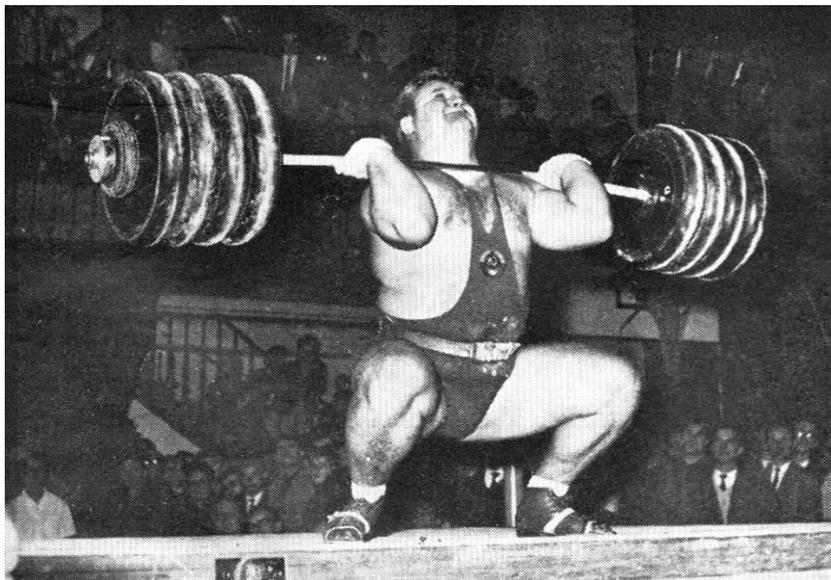
C.C.P. Paris 10835-88



**Le prix de l'abonnement
à « L'Haltérophile Moderne »
vient d'être porté à :**

- 10 F pour la France
- 15 F pour l'Étranger

**Nous prions nos abonnés de bien vouloir en
tenir compte et les en remercions**



ZHABOTINSKY, vedette du Gala International de Paris, n'a fait qu'une très courte démonstration de ses talents, réalisant néanmoins 200 k à l'épaulé et jeté... sans forcer.

Calendrier des Stages Haltérophiles 1966

Le calendrier ci-dessous des Stages d'Haltérophilie 1966 est actuellement soumis à l'approbation du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, qui peut y apporter quelques modifications.

Néanmoins, il est recommandé aux Comités Régionaux et aux Clubs de signaler, dès qu'ils le pourront, les stages susceptibles d'intéresser certains de leurs athlètes ou entraîneurs. Pour les stages nationaux, s'adresser à la F.F.H.C. ; pour les stages régionaux aux Comités correspondants.

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
Stages Nationaux			
31 Janvier au 5 Février	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
13 au 20 Février	Inst. National des Sports	Espoirs	15
14 au 20 Mars	Inst. National des Sports	Espoirs	15
25 au 30 Avril	C.R.E.P.S. Boulouris	C.T.R.	10
13 au 26 Juin	Inst. National des Sports	Espoirs	15
5 au 11 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Universit.	15
1 ^{er} au 15 Septembre	En dehors d'un C.R.E.P.S.	Athlètes Internat. (Champ. du Monde)	10
7 au 12 Novembre	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
28 Nov. au 4 Déc.	Inst. National des Sports	Espoirs	15
Stages Régionaux			
<i>Académie d'Aix -Marseille</i>			
28 Février au 5 Mars	C.R.E.P.S. Boulouris	Espoirs	15
2 au 7 Mai	C.R.E.P.S. Boulouris	Format. des Cadres	15
19 au 24 Septembre	C.R.E.P.S. Boulouris	Espoirs	15
24 au 29 Octobre	C.R.E.P.S. Boulouris	Format. des Cadres	15
<i>Académie de Montpellier</i>			
15 au 20 Février	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format. des Cadres	15
31 Mars au 6 Avril	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format. des Cadres	15
7 au 12 Juillet	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format. des Cadres	15
<i>Académie de Toulouse</i>			
8 au 13 Avril	C.R.E.P.S. de Toulouse	Format. des Cadres	12
<i>Académie de Lille</i>			
15 et 16 Janvier	C.R.E.P.S. de Wattignies	Espoirs	20
26 et 27 Février	C.R.E.P.S. de Wattignies	Espoirs	20
20 au 26 Mars	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format. des Cadres	20
9 et 10 Avril	C.R.E.P.S. de Wattignies	Espoirs	20
25 et 26 Avril	C.R.E.P.S. de Wattignies	Espoirs	20
<i>Académie d'Amiens</i>			
5 et 6 Février	Amiens Sporting Club	Format. des Cadres	15
19 et 20 Février	Amiens Sporting Club	Espoirs	15
26 et 27 Février	Amiens Sporting Club	Format. des Cadres	15
19 et 20 Mars	Amiens Sporting Club	Espoirs	15
2 et 3 Avril	Amiens Sporting Club	Espoirs	15
21 et 22 Mai	Amiens Sporting Club	Format. des Cadres	15
12 et 13 Novembre	Amiens Sporting Club	Format. des Cadres et Espoirs	15
<i>Académie de Paris</i>			
8 et 9 Janvier	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
22 et 23 Janvier	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
26 et 27 Février	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
31 Janvier au 5 Février	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
28 Mars au 2 Avril	Inst. National des Sports	Espoirs	15
16 et 17 Avril	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15
16 au 21 Mai	Inst. National des Sports	Espoirs	15
28 et 29 Juin	Inst. National des Sports	Format. des Cadres	15

Stages d'Espoirs

Les candidats aux Stages peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stage de candidats moniteurs et aides moniteurs.

Le candidat aide-moniteur doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;

2. Être âgé d'au moins 20 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques pour lesquelles seul le zéro est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé. En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération ;
3. Être titulaire du diplôme d'aide moniteur depuis au moins deux ans. Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.
2. Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20. Le zéro, dans l'une des épreuves, est éliminatoire.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat ; Saut en longueur à pieds joints sans élan ; Épaulé-jeté, 3 essais ; Renversement en souplesse à la barre fixe ; Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :
 - a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
 - b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
 - c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Les stagiaires sont remboursés (du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à L'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C. sauf en ce qui concerne les stages de week-end.

Ne peuvent participer aux stages que des licenciés de nationalité française.



FINALES

DU PRIX INTERRÉGIONAL

Samedi 29 Janvier 1966

à 14 h : Juniors

Dimanche 30 Janvier 1966

à 14 h : Seniors

au Gymnase Municipal

2, rue Japy, à Paris

(Métro : Voltaire)

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1965
Téhéran le 3 Novembre 1965

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Calendrier 1965-1966 (suite)

27- 2-1966 : 5^e Tour retour Championnat par équipes.

5- 3-1966 : Finale du Prix fédéral Juniors.

6- 3-1966 : Finale du Prix fédéral Seniors 6^e Tour retour Championnat par équipes.

13- 3-1966 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1^{re} Série -classe nationale classe internationale) au Club Alfa, à Épinal.

1- 4-1966 : Test pour les sélectionnés Juniors et Seniors du Championnat de France.

2/3 et 4-1966 : Finales Juniors et Seniors du Critérium National Haltérophile.

23 et 24- 4-1966 : Finales Juniors et Seniors du Championnat de France Haltérophile.

8- 6-1966 : Coupe d'Île-de-France 3^e série à Rueil. Pesée : matin 8 h., début 9 h. Pesée : après-midi 13 h., début 14 h. Lorraine-Île-de-France, en Lorraine.

15- 5-1966 : Île-de-France contre une Équipe étrangère, chez l'adversaire. Alsace - Île-de-France à Paris (salle à désigner).

21- 5-66 : Championnat de France Militaire.

COMITE DE LORRAINE

Saison 1965-1966 (suite)

20- 3-1966 ; Premier Pas Haltérophile. 7^e Tour retour Championnat par équipes à la Maison des Jeunes de Metz.

27- 3-1966 ; Critérium National Culturiste. Finale Coupe de Lorraine des Clubs, au Club Vasseur.

2- 4-1966 ; Finale du Critérium National Haltérophile Juniors.

3- 4-1966 ; Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.

17- 4-1966 ; Finale Championnat (ou éventuellement en mai 1966).

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1965			Total
Téhéran le 3 Novembre 1965			Points
Noms des Concurrents		Nations	
Taille jusqu'à 1 m 68			
1.	R. PICARD	Canada	167,5
2.	A. AYOUB	Liban	159,5
3.	K. YAZBEK	Syrie	159
4.	K. BUZAN	Syrie	157,5
5.	N. MALEKI	Iran	147,5
6.	S. SARABI	Iran	144
7.	T.FUJIWARA	Japon	124,5
Taille au-dessus de 1 m 68			
1.	W.MARCH	États-Unis	179
2.	C.WHITEHEAD	États-Unis	173
3.	Z.HADDAD	Syrie	170
4.	H.SIRON	Iran	160,5
5.	C.KEYSER	Sud Afrique	159
6.	G.GOMEZ	France	157
7.	L.MARTIN	Grande-Bretagne	152,5
8.	S.BLACKMAN	Grande-Bretagne	149
9.	E.CARBUNGO	Philippines	148,5
10.	H. MAAREFI	Iran	143
10.	A. NAJIM	Iraq	143

Formation des Cadres F.F.H.C.

Un stage a eu lieu du 15 au 20 Novembre 1965, à l'Institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ce stage, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie

MM :	MICHON	Club Culturiste de Reims
	COMBET	Association Sportive des Cheminots de Vénissieux
	TOUR	Maison des Jeunes de Chambéry
	TOREND	Stade Olympique Cheminots de Givors
	THOUMINE	Club Sportif d'Alençon
	MIZRAHI	Club Nautique et Athlétique de Rouen
	TERME	Stade Ste-Barbe Grand Combe
	MIALON	Omnium Sportif Saint-Etienne
	MICHAU	Club Sportif d'Alençon
	ROBIN	Jeunes de St-Augustin, Bordeaux
	MAROT	A.S.P.O. Angoulême
	CHAMPIOT	Club Naturiste et Culturiste de Châteauroux

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie

	PATERNI	La Vie au Grand Air de St-Maur
	CORBELIN	Centre Omnisports de Faches-Thumesnil
	NEUS	Rueil Athlétic Club
	DI CESARE	Cercle des Sports d'Homécourt
	FERRER	A.S. des Sapeurs-Pompiers de Lyon
	DAVID	Académie des Sports de Decazeville



Classement Général du Prix d'Encouragement *(fin)*

Poids Lourds Légers (270 k)

1.	MAUL (86,6) Haltérophile Club Villerupt	310, -
2.	AMBOURICK (86,4) Sporting Club de Neuilly	305, -
3.	SCHERPEREL (84,4) Sporting Club Tête de Cheval	297,500
4.	BINDA (84) La Légère Mélinoise	295, -
5.	PERELMANN (86,6) Sporting Club de Neuilly	295, -
6.	BAUWENNS (89,9) A.S. Électricité de Lille	295, -
7.	AUBER (84,9) Club Naut. et Athl. Rouen	292,500
8.	BLANC (86,7) Indépendante Vaulx-en-Velin	285, -
9.	MISSIOSCIA (85,5) Entente Sport. St-Martin d'Hères	280, -
10.	DARDENNE (84,2) Club Sportif de Meaux	277,500
11.	VERMOREL (86,2) Sté E.P. Cours	277,500
12.	SMOCZYNSKI (88,9) Sté Gymnastique Sélestat	277,500
13.	BANNWARTH (90) A.S.P.T.T. Strasbourg	277,500

14.	DROITECOURT (86,1) Ilets Sports Montluçonnais	275, -
15.	TIRLOT (90) Haltérophile Club Compiègne	275, -
16.	SPANO (89) U.S. Cheminots de Marseille	272,500
17.	PETIT Paul (83,9) C.F.P.A. Nîmes	270, -

Poids Lourds (280 k)

1.	LEON (98) U.S. Métro-Transports	322,500
2.	SCHIMMEL (90,1) Club Naut. et Athl. Rouen	310, -
3.	THIERRY (97,5) S.C.P.O. Paris	307,500
4.	BARBIER (96,3) Royan Océan Club	300, -
5.	BARBIER (99,7) Club Sportif Cheminots du Mans	300, -
6.	LARIVIERE (90,4) A.S. Électricité Lille	290, -
7.	DELFIOL (97,5) Asnières Sports	287,500
8.	BARCELOT (96,3) Club Athlétique Nantais	280, -
9.	PAULEAU (100,6) Haltérophile Club Grenoble	280, -

Haltérophile Moderne n° 217 (12-1965)

23- 4-1966 : Finale du Championnat de France - Juniors.

24- 4-1966 : Finale du Championnat de France - Seniors.

8- 5-1966 : Rencontre Inter-Comités avec l'Île-de-France (match retour). Club du Comité à désigner après examen des candidatures.

21- 5-1966 : Championnat de France Militaire.

Date à fixer : Éliminatoires du Championnat de France Culturiste. Candidats :

– Saulnes et Herserange ;

– C.C. Nancéien,

... à déterminer après examen plus approfondi des candidatures.

Calendrier de la Coupe de Lorraine des Clubs

1/8 Finale - 31-10-65. - Club Alfa contre Jouy-aux-Arches à Épinal ; Légion St-Georges contre H.C. Villerupt à Ligny-en-Barrois ; C.H. Reyland contre E.S. Laneuveville à Reyland ; A.S. Joeuf contre A.O.C. Pte-Rosselle, à Joeuf ; C.S. Montois-la-Montagne contre H.C.B.B. Bar-le-Duc, à Montois-la-Montagne ; U.S. Toul contre M.J.C. Metz, à Toul.

Exempts : C.H. Lunéville - C.S. Homécourt.

1/4 Finale - 28-11-65. - C.H. Lunéville contre Club Alfa ou Jouy-aux-Arches ; C.S. Homécourt contre Légion St-Georges ou H.C. Villerupt ; C.H. Reyland ou E.S. Laneuveville contre A.S. Jovicienne ou A.O.C. Pte Rosselle ; C.S. Montois-la-Montagne ou H.C.B.B. Bar-le-Duc contre U.S. Toul ou M.J.C. Metz.

1/2 Finale - 23- 1-66. - C.H. Lunéville ou Club Alfa ou Jouy-aux-Arches contre C.S. Homécourt ou Légion St-Georges ou H.C. Villerupt ; C.H. Reyland ou E.S. Laneuveville ou A.O.C. Pte Rosselle ou A.S. Jovicienne contre C.S. Montois ou H.C.B.B. Bar-le-Duc ou U.S. Toul ou M.J.C. Metz.

Finale 27- 3-66. - Entre les vainqueurs des 1/2 Finales.

Calendrier du Championnat de Lorraine par équipes Poule « A » Sud

1^{er} Tour - Aller 17-10-65 - Retour 16- 1-66 C.H. Lunéville, c. Niedercorn ; U.S. Toul, c. C.H. Reyland ; Club Alfa-Épinal, c. Légion St-Georges ; E.S. Laneuveville, c. H.C.B.B. Bar-le-Duc.

2^{me} Tour - Aller 24-10-65 - Retour 30- 1-66 - E.S. Laneuveville, c. C.H. Lunéville ; H.C.B.B. Bar-le-Duc, c. C.H. Reyland ; Niedercorn c. Club Alfa ; Légion Saint Georges, c. U.S. Toul.

3^{me} Tour - Aller 7-11-65 - Retour 6- 2-66 - H.C.B.B. Bar-le-Duc, c. C.H. Lunéville ; C.H. Reyland, c. Niedercorn U.S. Toul, c. Club Alfa ; Légion Saint-Georges, c. E.S. Laneuveville.

4^{me} Tour - Aller 21-11-65 - Retour 20- 2-66 - C.H. Lunéville, c. U.S. Toul ; C.H. Reyland, c. Légion St-Georges ; Niedercorn, c. E.S. Laneuveville ; Club Alfa, c. H.C.B.B. Bar-le-Duc.

5^{me} Tour - Aller 5-12-65 - Retour 27- 2-66 - Club Alfa, c. C.H. Reyland ; Légion St -Georges, c. C.H. Lunéville ; E.S. Laneuveville, c. U.S. Toul ; Niedercorn, c. H.C.B.B. Bar-le-Duc.

6^{me} Tour - Aller 12-12-65 - Retour 6- 3-66 - E.S. Laneuveville, c. C.H. Reyland ; C.H. Lunéville, c. Club Alfa ; U.S. Toul, c. Niedercorn ; H.C.B.B. Bar-le-Duc, c. Légion St-Georges.

7^{me} Tour - Aller 19-12-65 - Retour 20- 1-66 - Club Alfa, c. E.S. Laneuveville ; C.H. Reyland, c. C.H. Lunéville ; Niedercorn, c. Légion St-Georges ; U.S. Toul, c. H.C.B.B. Bar-le-Duc.

(à suivre).

COMITE DU POITOU

Calendrier 1965-1966 (suite)

13- 3-66 - Critérium National et Championnat du Poitou (éliminatoires du Championnat de France). Coupe de Style, à Châtelleraut. - Arbitres : MM. Chartier, Moreau, Tavera.

20- 3-66 - Premier Pas Haltérophile et Coupe des Jeunes, à La Rochelle - Arbitres : MM. Tavera, Bergeret, Raveraut.

27- 3-66 - Critérium Culturiste.

15- 4-66 - Championnat Culturiste, à La Rochelle.

Rencontre Angers - Club Sportif Défense Nationale Châtelleraut

La rencontre interclubs Angers - C.S.A. D.N. Châtelleraut se déroula au Gymnase d'Assas à Angers le 17 Octobre 1965.

Le match fut très serré et c'est de toute justesse que la victoire revint au C.S.A.D.N., la formule adoptée étant le coefficient du poids soulevé, divisé par le poids de corps.

En préliminaire, étaient opposés les jeunes des deux clubs ; la rencontre fut remportée par les juniors d'Angers.

Résultats - C.S.A.D.N. Châtelleraut : Touze (Poids Coq) 165 k ; Plisson (Poids Plume) 230 k ; Chartier (Poids Léger) 247 k 500 ; Vincent (Poids Léger) 267 k 500 ; Rispal (Poids Moyen) 287 k 500 ; Bedetti 305 k. Total : 1 502 k 500. Coefficient : 3,84.

Angers : Chéron (Poids Plume) 235 k ; Leguy (Poids Plume) 187 k 500 ; Mation (Poids Plume) 237 k 500 ; Boisnault (Poids Mi-lourd) 262 k 500 ; Jacoby (Poids Moyen) 252 k 500 ; Bourdet (Poids Moyen) 280 k. Total : 1 455 k. Coefficient : 3,65.

Rencontre des Jeunes

Angers : Barré 217 k 500 ; Roumis 202 k 500 ; Boullard 202 k 500. Total : 622 k 500.

Châtelleraut : Naudin 200 k ; François 187 k 500 ; Lubat 207 k 500. Total : 595 k.

Belle Réunion Culturiste à Poitiers

Le samedi 30 octobre, l'animateur du Centre Athlétique Poitevin M. Karolewicz organisait une Réunion Culturiste dans son bel établissement.

Au programme, un concours de force à l'indice comportant un classement individuel et par équipes suivi d'un concours plastique individuel.

L'arbitrage était assuré par MM. Moreau, Chartier et Pougnet.

Résultats techniques

FORCE. - 1^{er} Sylves (Angers), 3,80 ; 2^e Nicolas (I.C.R.), 3,63 ; 3^e Ménard (I.C.R.), 3,53 ; 4^e Le Tallec (I.C.R.), 3,45 ; 5^e Attal (I.C.R.), 3,33 ; 6^e Maille (Angers), 3,27 ; 7^e Cheminard (C.A.P.), 3,20 ; 8^e Berthomière (C.A.P.), 3,19 ; 9^e Larbi (Royan), 3,15 ; 10^e Plaudin (C.A.P.), 3,14 ; 11^e Drapeaud (I.C.R.), 3,08 ; 12^e Cantenys (I.C.R.), 3,06 ; 13^e Gélezau (I.C.R.) et Dubus (I.C.R.), 3 ; 15^e Praud (C.A.P.), 2,90 ; 16^e De Conricao (C.A.P.), 2,89 ; 17^e Rousseau (C.A.P.), 2,884 ; 18^e

Martin (Angers), 2,881 ; 19^e Baumier (Angers), 2,85 ; 20^e Loison (Angers), 2,60 ; 21^e Masteau (C.A.P.), 2,50.

Classement par équipes :

1^{er} Institut Culturiste Rochelais.

PLASTIQUE.

Juniors - Petites tailles : 1^{er} Drapeaud (I.C.R.), 104,5 ; 2^e Le Tallec (I.C.R.), 99,5 ; 3^e Fourchaud (C.A.P.), 99 ; 4^e Plaudin (C.A.P.), 97,5 ; 5^e Gélezau (I.C.R.), 99 ; 6^e Masteau (C.A.P.), 89 ; 7^e Rousseau (C.A.P.), 81,5 ; 8^e Praus (C.A.P.), 81,5 ; 9^e Berthomière (C.A.P.), 81.

Juniors - Grandes tailles : 1^{er} Martin (Angers), 102 ; 2^e Baumier (Angers), 97,5 ; 3^e Dubus (I.C.R.), 97 ; 4^e Chaigne (C.A.P.), 93,5 ; 5^e Martin (C.A.P.), 88 ; 6^e Gendre (C.A.P.), 75.

Seniors - Petites tailles : 1^{er} Chenier (C.A.P.), 112 ; 2^e Sylves (Angers), 109 ; 3^e Ribas (C.A.P.), 105 ; 4^e Attal (I.C.R.), 104,5 ; 5^e Nicolas et Cheminard (C.A.P.), 100 ; 7^e Drapeaud (I.C.R.), 98,5 ; 8^e Augustin (I.C.R.), 95 ; 9^e Maillet (Angers), 88,5 ; 10^e Emmanuel (C.A.P.), 79,5 ; 11^e Baucourt (C.A.P.), 74,5.

Seniors - Grandes tailles : 1^{er} Loison (Angers), 103 ; 2^e Prévost (Saumur), 102,5 ; 3^e Cantenys (I.C.R.), 102 ; 4^e Nadeau (Saumur), 96 ; 5^e Ménard (I.C.R.), 88,5 ; 6^e Leporcer (C.A.P.), 83,5 ; 7^e Larbi (Royan), 83.

COMITE DES FLANDRES

La rencontre amicale A.S. Électricité de Lille contre la Fraternelle du Luxembourg s'est déroulée le samedi 27 Novembre à Esch-sur-Alzette au Grand-duché. Elle s'est terminée sur la victoire de l'équipe de l'A.S. Électricité 2.222 k 500 contre 2.187 k 500.

Résultats : Nicolin, 252 k 500 ; Valdes, 252 k 500 ; Bauwens, 300 k ; Dejonghe, 332 k 500 ; Duthilleux, 350 k ; Delebarre, 350 k ; Demonsel, 385 k.

COMITE DE GUYENNE

Composition du Bureau : M. Bonneau - Secrétaire général : M. St-Marthin, 121, rue André-Mureine, à Bègles - Secrétaire adjoint : M. Destrac - Trésorier général : M. Laffourcade, 55, bd Albert-1^{er}, Bordeaux - Trésorier adjoint : M. Burcuoa.

Commission Haltérophile : MM. Cazeaux, St-Martin, Dulas, Jacob, Laffourcade, Robin, Bascoulergue, Viormeau, Deyris, Bosse.

Commission Culturiste : MM. Cazeaux, Lapeyre, Jalineau, Salles, Jacob, Lascar, Demanes, Bascoulergue, Vironneau, Deyris, Destrac, Robin, Couthuis.

Délégués au Comité Interfédéral des Sports de Salle : MM. Cazeaux, Dulas.

Calendrier pour la saison 1965-66

9- 1-66 : 14 h, Stade Municipal de Bordeaux, Prix Interrégional Haltérophile, (3^e série).

23- 1-66 : 9 h, Éliminatoires de la Coupe de France Culturiste, salle de l'U.S. Bouscataise.

13- 2-66 : 14 h, Stade Municipal, Bordeaux, Prix Fédéral Haltérophile, (2^e série).

20- 2-66 : 9 h 30, Stade Municipal, Bordeaux, Brevets Culturistes (2^e session).

10- 3-66 : 14 h, Stade Municipal, Bordeaux, Championnats d'Académie Haltérophiles.

10- 3-66 : 14 h : Stade Municipal, Bordeaux, Critérium National Culturiste, Championnats de

France (Éliminatoires Régionales), Championnats de Guyenne, toutes séries.

(à suivre.)

COMITE DE NORMANDIE

Bureau 1965-66

Président d'honneur : M. François Abel ; *Vice-président d'honneur* : M. le Dr Todoscoff Paul ; *Président actif* : M. Renault Bernard ; *Vice-présidents* : MM. Guéméné Régis, Madary Jack, Thoumine Robert ; *Secrétaire général* : M. Leguédé François ; *Secrétaire adjoint* : M. Legras Henri ; *Trésorier général* : M. Mizrahi Isaac ; *Membres* : MM. Ancel Raymond, Mioche Pierre, Hébert Roger, Gérard Pierre, Vasseur Guy, Tédone Gabriel, Goubot Adolphe, Simonet André ; *Commissaires aux comptes* : MM. Legrand Jacques, Mercier Jean.

COMITE DU LYONNAIS

Bureau 1965-66

Présidents d'honneur : MM. le Dr Exallier, Roux, Chauvin ; *Président honoraire* : M. Louis Levet ; *Président actif* : M. Roger Gourhand ; *Vice-présidents* : MM. Verhle C., Gianella F., Renard A., Fourneau L., Micollet M. ; *Secrétaire général* : M. Féodoras D. ; *Secrétaire adjoint* : M. Luquet J. ; *Trésorier général* : M. Proton J. ; *Trésorier adjoint* : M. Saroli F. ; *Médecin du Comité* : M. le Dr Exaltier ; *Président de la Commission des Arbitres* : M. Levet ; *Délégué au Comité Lyonnais des Sports* : M. Gourhand ; *Responsables A.S.S.U.* : MM. Verhle, Nalon, Féodoras, Proton ; *Commission Technique* : MM. Gourhand, Verhle, Fourneau, Renard, Luquet, Féodoras, Odin ; *Commission des Récompenses* : *Président* : M. Laurent ; *Membres* : MM. Saroli, Proton, Fourneau, Cerniglia, Odin.

Liste des Records Seniors au 25 Juin 1965

Développé à deux bras . - Coqs : Scaramella, 75 k ; Plumes : Platier, 91 k 500 ; Légers : Catarinetti Ray., 102 k 500 ; Moyens : Constantinian, 120 k ; Mi-Lourds : Constantinian, 131 k ; Lourds Légers : Féodoras, 126 k ; Lourds : Foulétier, 150 k.

Arraché à deux bras . - Coqs : Scaramella, 77 k 500 ; Plumes : Platier, 87 k 500 ; Légers : Catarinetti Ray., 97 k 500 ; Moyens : Constantinian, 115 k ; Mi-Lourds : Hostin, 122 k 500 ; Lourds-Légers : Féodoras, 110 k 500 ; Lourds : Foulétier, 147 k 500.

Épaulé et jeté à deux bras . - Coqs : Scaramella, 100 k ; Plumes : Platier, 115 k 500 ; Légers : Gaëtan Joseph, 130 k ; Moyens : Constantinian, 140 k 500 ; Mi-Lourds : Hostin, 157 k 500 ; Lourds-Légers : Féodoras, 145 k ; Lourds : Foulétier, 180 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques . - Coqs : Scaramella, 67,500 + 72,500 + 100 = 240 k ; Plumes : Platier, 90 + 87,500 + 115 = 292 k 500 ; Légers : Catarinetti, 100 + 97,500 + 125 = 322 k 500 ; Moyens : Constantinian, 120 + 112,500 + 140 = 372 k 500 ; Mi-Lourds : Constantinian, 127,500 + 115 + 142,500 = 385 k ; Lourds-Légers : Féodoras, 125 + 105 + 145 = 375 k ; Lourds : Foulétier, 150 + 142,500 + 175 = 467 k 500.

Classement par équipes . - Excellence : O.S.C. St-Etienne ; Honneur : A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon ; Promotion : A.L. Roanne.

Records Juniors

Développé à deux bras . - Coqs : Gonzalès, 70 k ; Plumes : Eyraud, 80 k ; Légers : Eyraud, 95 k ; Moyens : Glain, 97 k 500 ; Mi-Lourds : Féodoras, 102 k 500 ; Lourds-Légers : Vincent, 72 k 500 ; Lourds : Feuillatey, 87 k 500.

Arraché à deux bras . - Coqs : Gonzalès, 72 k

500 ; Plumes : Eyraud, 85 k 500 ; Légers : Combet, 93 k ; Moyens : Petit, 95 k 500 ; Mi-Lourds : Gamichon, 102 k 500 ; Lourds-Légers : Feuillatey, 87 k ; Lourds : Feuillatey, 90 k.

Épaulé et jeté à deux bras . - Coqs : Eyraud, 90 k ; Plumes : Eyraud, 110 k 500 ; Légers : Gaëtan Joseph, 120 k ; Moyens : Petit, 125 k ; Mi-Lourds : Féodoras, 135 k ; Lourds-Légers : Feuillatey, 114 k 500 ; Lourds : Feuillatey, 120 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques . - Coqs : Eyraud, 235 k ; Plumes : Eyraud, 275 k ; Légers : Combet, 305 k ; Moyens : Petit, 307 k 500 ; Mi-Lourds : Féodoras, 335 k ; Lourds-Légers : Feuillatey, 282 k 500 ; Lourds : Feuillatey, 302 k 500.

COMITE D'AUVERGNE

Bureau 1965-66

Président : Maître Pierre Lenain ; *Vice-président* : M. Jean Pradillon ; *Secrétaire* : M. Noël Righi ; *Secrétaire adjoint* : M. Paul Moliera ; *Trésorier* : M. Maurice Païs ; *Membres* : MM. Jacob, Mesotten, Saclier, Blanchard, Glomot, Veyseyre, Dufour, Caillet, Moreau, Marlin, Lathuillière, Beek.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Demande de Match

La Société de Gymnastique d'Angers demande un match amical avec une équipe totalisant environ 2.032 k 500. Les frais de déplacement seraient à la charge de l'équipe visiteuse. Match retour dans les mêmes conditions. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Marion, Aide Moniteur de la Société de Gymnastique d'Angers, 6, rue d'Assas, à Angers (M. - et - L.).



HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

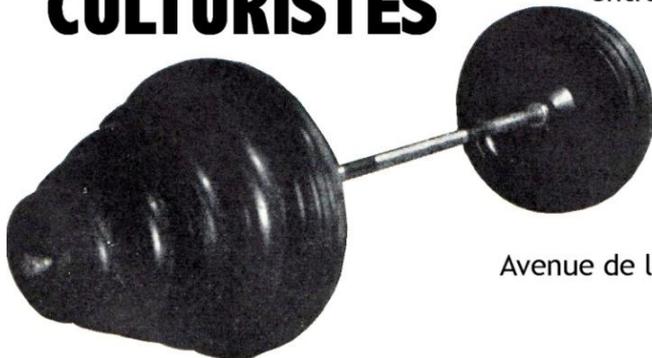


Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg. Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18